

Tableaux de l'économie
française / Institut national
de la statistique et des
études économiques ; dir.
publ. Paul [...]

Institut national de la statistique et des études économiques (France). Auteur du texte. Tableaux de l'économie française / Institut national de la statistique et des études économiques ; dir. publ. Paul Champsaur. 1998.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.



60001345179

98-1999

Tableaux de l'économie française
(TEF)
1998-99
INSEE-BIBC S FRA 0001 a 3o

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

Territoire
Population

Société
Modes de vie

Emploi
Revenus

Économie
Finances

Système
productif

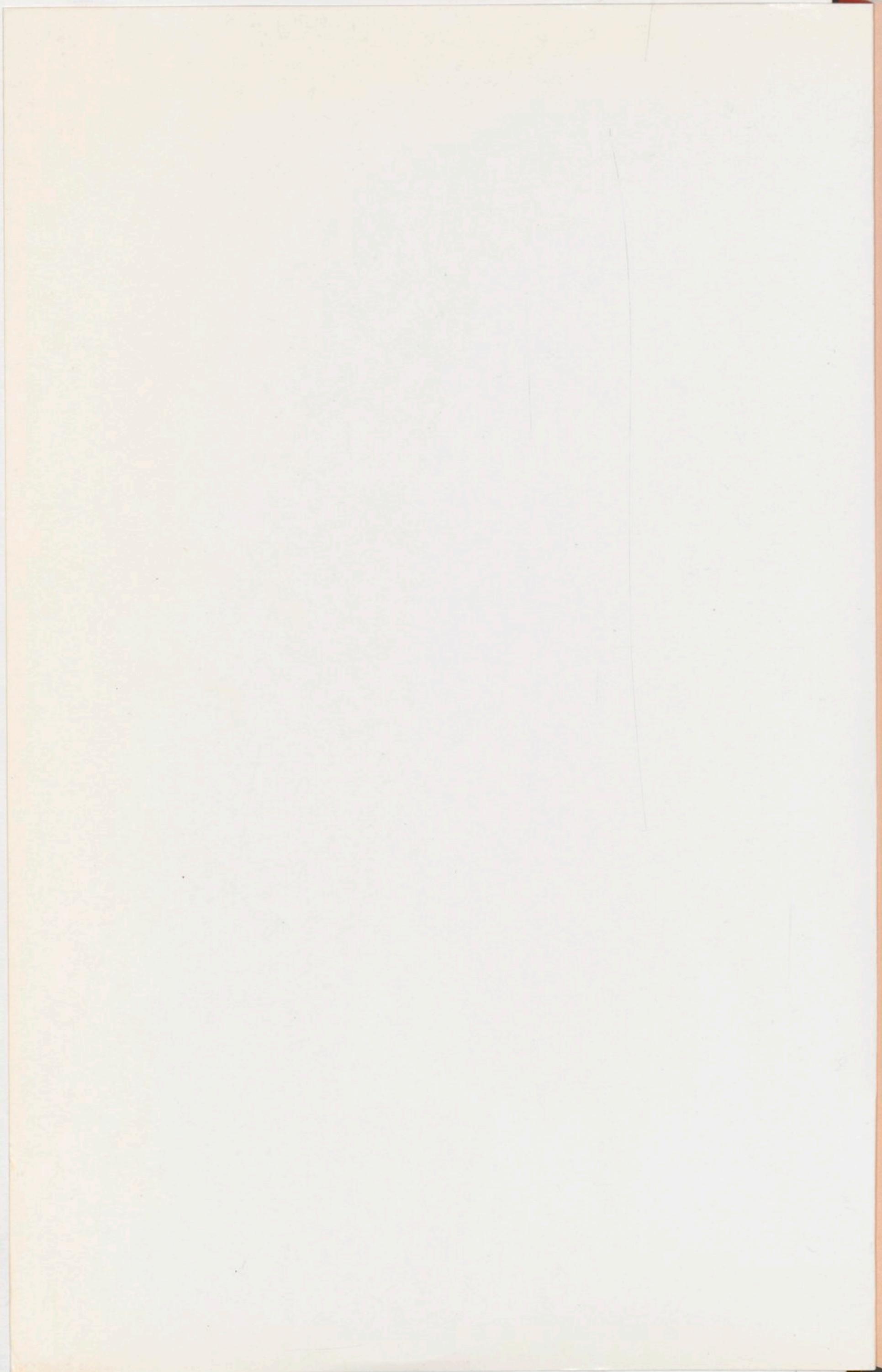
Échanges
extérieurs



90 tableaux
internationaux



INSEE





I. N. S. E. E.
DOCUMENTATION
19. AOÛT 1998
BIBLIOTHÈQUE

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

5

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
ε	Résultat inférieur à la moitié de l'unité du dernier ordre exprimé
e	Estimation
p	Nombre provisoire
[]	Les chiffres entre crochets donnent les références des sources utilisées pour la présentation ou pour les tableaux

*Les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine.
Certains tableaux correspondent à la France entière (France métropolitaine et départements d'outre-mer).*

Directeur de la publication	Paul CHAMPSAUR
Rédaction en chef	Catherine CLUZEAU Dominique DUBEAUX
Rédaction	Cécile BONNAUD Nicole MANON
Coordination de la fabrication	Ghislaine QUESADA
Maquettistes	François BUHOT Thérèse PÉCHEUX
Correcteur	Jean-Pierre MOREAU
Photo de couverture	ARIANE 502 (vol 101 le 30 octobre 1997) Photo © AEROSPATIALE* - Concorde Europe Films
Couverture et Illustration des pages intérieures conception-réalisation	Jacqueline LOUIS-MARIE-ABSALON (Insee) CHROMATIQUES Éditions

*Remerciements particuliers à la Direction de l'Information et de la Communication de
©AEROSPATIALE ESPACE ET DÉFENSE pour son aimable autorisation et sa précieuse
collaboration

SOMMAIRE

11	Economie générale	11.1	Résultats économiques de l'année	102
		11.2	Croissance, Productivité	104
		11.3	TECHNIQUE, INNOVATION	106
		11.4	Projet de loi d'orientation	108
12	Marchés financiers	12.1	Principaux indicateurs	110
		12.2	Marchés financiers étrangers	112
		12.3	Marchés financiers français	114
13	Finances publiques	13.1	Budget de l'Etat	116

À nos lecteurs

Vous trouverez dans cette 22^e édition des *Tableaux de l'Économie Française* les données économiques et sociales les plus significatives et les plus récentes, disponibles au 1^{er} juillet 1998.

En particulier, sont publiés les résultats issus des comptes de la Nation, les dernières enquêtes des services statistiques des ministères, mais également de nombreux chiffres provenant d'organismes variés, publics ou privés.

Par ailleurs, à l'aube de la monnaie unique, de nombreuses comparaisons internationales vous permettent de situer la France dans l'Union européenne et dans le monde.

Grâce à son index détaillé, vous parcourez aisément cette mini-encyclopédie et obtenez rapidement une synthèse précieuse de l'évolution de l'économie. Chaque thème, représenté traditionnellement sous forme d'une double page, comporte une présentation d'ensemble, les définitions ainsi que les tableaux et graphiques. Une riche bibliographie vous oriente vers des publications spécialisées.

Si vous vous intéressez aussi aux données régionales, nous vous conseillons *La France et ses régions*, publiée par l'Insee, qui dresse l'état des lieux des régions françaises au milieu des années quatre-vingt-dix.

La rédaction espère que cette édition vous apportera toute satisfaction et remercie l'ensemble des personnes qui ont bien voulu contribuer à sa réalisation.

SOMMAIRE

TERRITOIRE - POPULATION

1. Territoire	1.1 Pays du monde	10
	1.2 Régions - Départements	12
	1.3 Départements et territoires d'outre-mer	14
	1.4 Villes du monde	16
	1.5 Villes de France	18
2. Environnement	2.1 État de l'environnement	20
	2.2 Pollution	22
3. Population	3.1 Population par âge	24
	3.2 Mariages - Divorces	26
	3.3 Familles	28
	3.4 Naissances	30
	3.5 Décès	32
	3.6 Accroissement de la population	34
	3.7 Catégories sociales	36

SOCIÉTÉ - MODES DE VIE

4. Consommation	4.1 Consommation des ménages	40
	4.2 Biens durables	42
	4.3 Vacances - Tourisme	44
	4.4 Culture - Loisirs - Sports	46
5. Logement	5.1 Habitat	48
	5.2 Propriétaires et locataires	50
6. Enseignement	6.1 Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
	6.2 Établissements et enseignants	54
	6.3 Enseignement supérieur	56
	6.4 Niveaux de formation	58
7. Santé	7.1 Maladies - Accidents	60
	7.2 Personnels et équipements de santé	62
	7.3 Dépenses de santé	64
	7.4 Tabac - Alcool - Toxicomanie	66
8. Justice	8.1 Criminalité - Justice	68

EMPLOI - REVENUS

9. Emploi	9.1 Population active	72
	9.2 Chômage	74
	9.3 Conditions d'emploi	76
	9.4 Durée et conditions de travail	78
	9.5 Emploi de la Fonction publique	80
	9.6 Emploi des étrangers	82
	9.7 Emploi des jeunes	84
10. Revenus	10.1 Salaires des entreprises	86
	10.2 Salaires de la Fonction publique	88
	10.3 Salaire minimum - Coût salarial	90
	10.4 Revenus des ménages	92
	10.5 Retraites	94
	10.6 Protection sociale	96
	10.7 Aide sociale	98

ÉCONOMIE - FINANCES

11. Économie générale	11.1 Résultats économiques de l'année	102
	11.2 Croissance - Productivité	104
	11.3 Prix à la production	106
	11.4 Prix à la consommation	108
12. Monnaie - Marchés financiers	12.1 Monnaie - Crédit	110
	12.2 Épargne - Patrimoine	112
	12.3 Bourse - Marchés financiers	114
13. Finances publiques	13.1 Budget de l'État	116
	13.2 Impôts et cotisations sociales	118
	13.3 Dépenses budgétaires	120
	13.4 Finances publiques locales	122
	13.5 Union monétaire européenne	124

SYSTÈME PRODUCTIF

14. Appareil productif	14.1 Production des branches	128
	14.2 Effectifs des branches	130
	14.3 Entreprises européennes	132
	14.4 Grandes entreprises françaises	134
	14.5 Entreprises publiques	136
	14.6 Créations d'entreprises	138
	14.7 PME - PMI	140
	14.8 Artisanat	142
15. Énergie	15.1 Bilan énergétique	144
	15.2 Pétrole - Charbon	146
	15.3 Électricité - Gaz	148
16. Agriculture - Pêche	16.1 Revenus et exploitations agricoles	150
	16.2 Productions agricoles	152
	16.3 Pêches maritimes	154
	16.4 Industries agro-alimentaires	156
17. Industrie - Construction	17.1 Production industrielle	158
	17.2 Bâtiment et travaux publics	160
	17.3 Industrie automobile	162
18. Secteur tertiaire	18.1 Commerce	164
	18.2 Services non financiers	166
	18.3 Banques et Assurances	168
	18.4 Poste et télécommunications	170
	18.5 Transports de voyageurs	172
	18.6 Transports de marchandises	174
	18.7 Recherche	176
	18.8 Audiovisuel	178

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19. Échanges extérieurs	19.1 Données générales	182
	19.2 Balance commerciale	184
	19.3 Clients et fournisseurs	186
	19.4 Investissements internationaux	188

INDEX ALPHABÉTIQUE	190
ADRESSES UTILES	196
PUBLICATIONS ET POINTS DE VENTE DE L'INSEE	200

SOMMAIRE

L'Europe des 15, les États-Unis et le Japon

Pays	Année d'entrée dans l'Union européenne	Population mi-1997 en millions	PIB par habitant en 1997 en SPA* en prix courants	Investissement en % du PIB en 1996	Prix à la consommation*** en %	Taux de chômage en 1997 en %	Émissions de CO ₂ **** en 1995
Allemagne	(a) 1958	82,0	20 927	20,6	1,4	9,9	10,8
Autriche	1995	8,1	21 217	23,8	1,1	5,1	7,5
Belgique	1958	10,2	21 787	17,3	1,4	9,0	11,6
Danemark	1973	5,3	23 673	16,7	1,9	5,4	11,6
Espagne	1986	39,3	15 106	20,1	1,8	20,9	6,3
Finlande	1995	5,1	19 270	16,1	1,3	15,0	10,7
France	1958	58,6	20 243	17,4	1,2	12,3	6,2
Grèce	1981	10,5	13 187	** 17,0	5,2	9,6	7,3
Irlande	1973	3,6	19 757	17,2	1,2	10,2	9,7
Italie	1958	57,4	19 609	17,0	1,8	12,4	7,4
Luxembourg	1958	0,4	32 885	20,8	1,4	2,5	21,8
Pays-Bas	1958	15,6	20 773	19,7	1,8	5,5	11,6
Portugal	1986	9,9	13 786	24,1	1,8	6,6	5,1
Royaume-Uni	1973	59,0	18 985	15,5	1,8	7,1	9,6
Suède	1995	8,9	18 935	14,8	1,9	10,4	6,4
États-Unis	///	267,7	29 045	17,6	2,4	4,9	19,9
Japon	///	126,1	22 559	29,7	1,8	3,4	9,2

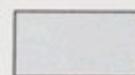
* SPA Parité de pouvoir d'achat : monnaie artificielle reflétant en termes réels le pouvoir d'achat de chaque pays. ** 1995. *** Moyenne sur les 12 derniers mois en janvier 1998 des indices IPCH et moyenne annuelle 1997/1996 pour les États-Unis et le Japon. **** Émissions de dioxyde de carbone (CO₂) dues à l'utilisation de l'énergie, en tonnes par habitant. (a) 1990 pour l'ex-RDA.

Sources : Eurostat. Ined. OCDE.

La zone euro
au 1^{er} janvier 1999



Pays de l'Union européenne
hors zone euro



Dates d'adhésion à l'UE :

1958



1973



1981



1986



1995



La zone euro
au 1^{er} janvier 1999

Pays de l'Union européenne
hors zone euro

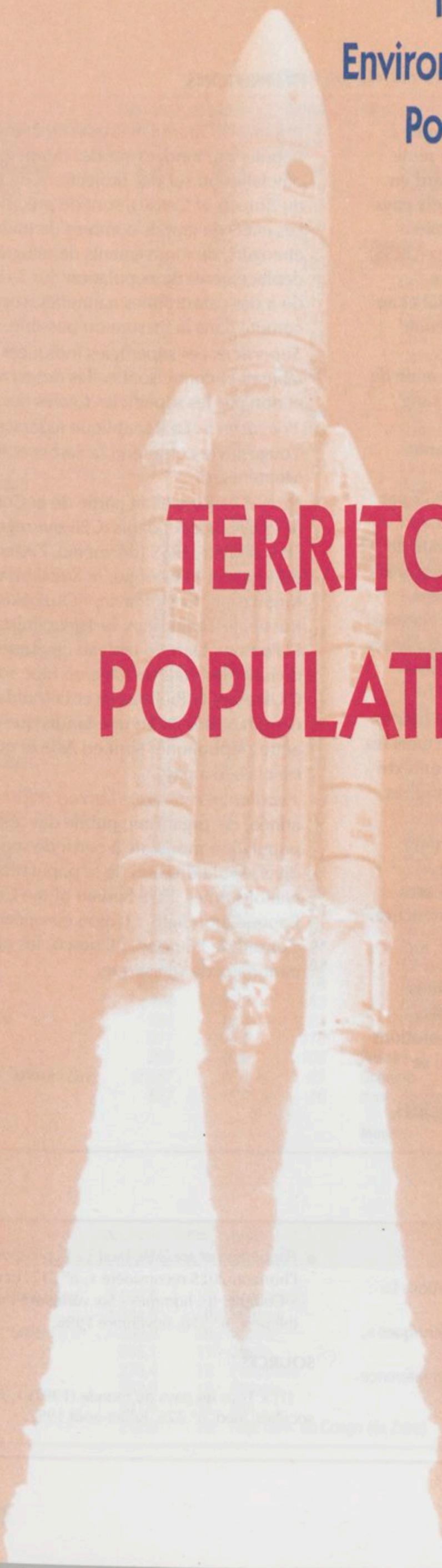


Date d'adhésion à l'UE :

Date	Pays
1952	France, Allemagne, Italie
1957	Grèce
1973	Irlande, Royaume-Uni
1981	Grèce
1986	Espagne, Portugal
1992	Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède
1995	Autriche, Suède
1997	Malte
2004	Cyprus, République tchèque, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque, Slovaquie, Espagne, Portugal
2007	Bulgarie, Roumanie
2013	Chypre, Malte



Territoire
Environnement
Population



TERRITOIRE
POPULATION

PRÉSENTATION

En 1997, la **population mondiale** est estimée à 5,84 milliards d'habitants. L'Asie à elle seule en regroupe 3,55 milliards, dont 1,2 milliard en Chine et 970 millions en Inde. On compte dix pays de plus de 100 millions d'habitants ; ils étaient quatre en 1950 (Chine, Inde, États-Unis, ex-URSS) et pourraient être seize en 2025. La France métropolitaine se situe au 21^e rang mondial et au 3^e rang parmi les pays de l'Union européenne derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

La **superficie** de la France est la plus grande de l'Union européenne. Elle se classe au 47^e rang mondial.

D'ici l'an 2000, les 6 milliards d'habitants seront très vraisemblablement atteints, conformément à l'hypothèse émise dès 1957 par les Nations unies. Grâce à un modèle démographique mis au point pour la période de transition démographique, les prévisions ont très peu fluctué et se sont révélées étonnamment fiables. Mais, depuis plusieurs années, les Nations unies révisent sans cesse à la baisse les hypothèses à l'horizon 2025 : la « Révision 1996 » donne 7,494 milliards (hypothèse basse), 8,036 (hypothèse moyenne) et 8,580 (hypothèse haute). L'accélération de la baisse de la fécondité dans les pays moins développés, quel que soit le contexte culturel ou religieux, surprend les démographes. Dans les grandes villes du tiers-monde, la fécondité est déjà actuellement celle des pays d'Europe. Des démographes en arrivent à se demander si l'hypothèse basse pour 2025 sera seulement atteinte, alors que, récemment encore, l'hypothèse moyenne semblait devoir être dépassée.

Pour la période 2025-2050, les prévisions sont incertaines. Mais des bouleversements géo-économiques sont à attendre et des solutions devront être apportées aux problèmes qui se posent : urbanisation, environnement, alimentation, santé, développement, inégalités, pression migratoire [1].

DÉFINITIONS

- **Population mondiale.** Les estimations de population, fondées sur des données nationales officielles ou sur des projections de l'ONU ou du Bureau of Census, sont de précision variable. Les effets de grands nombres de travailleurs étrangers, de mouvements de réfugiés et de déplacements de population dus à des conflits ou à des catastrophes naturelles, sont pris en compte dans la mesure du possible.
- **Superficie.** Les superficies indiquées dans le tableau ci-contre sont celles des terres émergées et non pas les superficies totales des pays.
- **Yougoslavie.** La République fédérale de Yougoslavie comprend la Serbie et le Monténégro.
- **Russie.** La Russie fait partie de la Communauté des États indépendants (CEI) qui regroupe douze états de l'ex-URSS (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, la Géorgie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). Dans le tableau ci-contre, la CEI est divisée : les états de l'ancien bloc soviétique (l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie) sont comptabilisés en Europe tandis que les huit autres républiques sont en Asie et que la Russie est classée à part.
- **Population reference bureau (PRB).** Chaque année, cet organisme publie des résultats sur la population mondiale à partir de sources diverses : la division de la population des Nations unies, l'US bureau of the Census, la Banque mondiale, l'Union européenne, le Conseil de l'Europe, l'Unesco, les offices nationaux de statistique.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'État du monde : 1981-1998*, CD-Rom, Éditions La Découverte, 1997.
- « Wistat, indicateurs et base de données statistiques », Nations unies, New York 1997.
- « World population data sheet », Population reference bureau (Prb), 1997.

- *Population et sociétés*, Ined : « Population mondiale : l'horizon 2025 reconsidéré », n° 317, octobre 1996 ; « Compter les hommes - Six variations autour d'un thème », n° 318, novembre 1996.

SOURCES

- [1] « Tous les pays du monde (1997) », *Population et sociétés*, Ined, n° 326, juillet-août 1997.

PAYS DU MONDE 1.1

Superficie, population et densité des principaux pays (mi-1997) [1]

Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²	Pays	Superficie milliers de km ²	Population millions	Densité moyenne hab./km ²
Europe (sans la Russie)	5 903	581,0	98	<i>Soudan</i>	2 376	27,9	12
<i>Union européenne à 15</i>	3 134	373,9	119	<i>Tanzanie</i>	884	29,5	33
<i>Allemagne</i>	349	82,0	235	<i>Tunisie</i>	155	9,3	60
<i>Autriche</i>	83	8,1	98	<i>Zimbabwe</i>	387	11,4	29
<i>Belgique</i>	31	10,2	329	Amérique	38 462	788,0	20
<i>Danemark</i>	42	5,3	126	<i>dont : Argentine</i>	2 737	35,6	13
<i>Espagne</i>	499	39,3	79	<i>Bolivie</i>	1 084	7,8	7
<i>Finlande</i>	305	5,1	17	<i>Brésil</i>	8 457	160,3	19
France	550	58,6	107	<i>Canada</i>	9 221	30,1	3
<i>Grèce</i>	129	10,5	81	<i>Chili</i>	749	14,6	19
<i>Irlande</i>	69	3,6	52	<i>Colombie</i>	1 039	37,4	36
<i>Italie</i>	294	57,4	195	<i>Cuba</i>	110	11,1	101
<i>Luxembourg</i>	3	0,4	133	<i>Équateur</i>	277	12,0	43
<i>Pays-Bas</i>	34	15,6	459	<i>États-Unis</i>	9 159	267,7	29
<i>Portugal</i>	92	9,9	108	<i>Guatemala</i>	108	11,2	104
<i>Royaume-Uni</i>	242	59,0	244	<i>Haïti</i>	28	6,6	236
<i>Suède</i>	412	8,9	22	<i>Mexique</i>	1 909	95,7	50
<i>Autres pays d'Europe</i>				<i>Pérou</i>	1 280	24,4	19
<i>dont : Biélorussie</i>	207	10,3	50	<i>Rép. dominicaine</i>	48	8,2	171
<i>Bulgarie</i>	111	8,3	75	<i>Venezuela</i>	882	22,6	26
<i>Croatie</i>	56	4,8	84	Asie (sans la Russie)	30 997	3 552,0	115
<i>Hongrie</i>	92	10,2	111	<i>dont : Afghanistan</i>	652	22,1	34
<i>Moldavie</i>	33	4,3	130	<i>Arabie Saoudite</i>	2 150	19,5	9
<i>Norvège</i>	307	4,4	14	<i>Bangladesh</i>	130	122,2	940
<i>Pologne</i>	304	38,6	127	<i>Birmanie (Myanmar)</i>	658	46,8	71
<i>Rép. féd. de Yougoslavie</i>	102	10,6	104	<i>Cambodge</i>	177	11,2	63
<i>République Tchèque</i>	77	10,3	134	<i>Chine (y c. Hong Kong)</i>	9 327	1 236,7	133
<i>Roumanie</i>	230	22,5	98	<i>Corée du Nord</i>	120	24,3	203
<i>Slovaquie</i>	48	5,4	113	<i>Corée du Sud</i>	99	45,9	464
<i>Suisse</i>	40	7,1	178	<i>Inde</i>	2 973	969,7	326
<i>Ukraine</i>	579	50,7	88	<i>Indonésie</i>	1 826	204,3	112
Afrique	29 642	743,0	25	<i>Irak</i>	437	21,2	49
<i>dont : Afrique du Sud</i>	1 221	42,5	35	<i>Iran</i>	1 636	67,5	41
<i>Algérie</i>	2 382	29,8	13	<i>Israël</i>	21	5,8	276
<i>Angola</i>	1 247	11,6	9	<i>Japon</i>	377	126,1	334
<i>Burkina Faso</i>	274	10,9	40	<i>Kazakhstan</i>	2 671	16,4	6
<i>Cameroun</i>	465	13,9	30	<i>Malaisie</i>	329	21,0	64
<i>Côte-d'Ivoire</i>	318	15,0	47	<i>Népal</i>	137	22,6	165
<i>Égypte</i>	995	64,8	65	<i>Ouzbékistan</i>	414	23,7	57
<i>Éthiopie</i>	1 000	58,7	59	<i>Pakistan</i>	771	137,8	179
<i>Ghana</i>	228	18,1	79	<i>Philippines</i>	298	73,4	246
<i>Kenya</i>	569	28,8	51	<i>Sri Lanka (Ceylan)</i>	65	18,7	288
<i>Madagascar</i>	582	14,1	24	<i>Syrie</i>	184	15,0	82
<i>Malawi</i>	94	9,6	102	<i>Taiwan</i>	36	21,5	597
<i>Mali</i>	1 220	9,9	8	<i>Thaïlande</i>	511	60,1	118
<i>Maroc</i>	446	28,2	63	<i>Turquie</i>	770	63,7	83
<i>Mozambique</i>	784	18,4	23	<i>Viêt Nam</i>	325	75,1	231
<i>Nigeria</i>	911	107,1	118	<i>Yémen</i>	528	15,2	29
<i>Ouganda</i>	200	20,6	103	Russie	16 889	147,0	9
<i>Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)</i>	2 267	47,4	21	Océanie	8 424	29,0	3
<i>Somalie</i>	627	10,2	16	<i>dont : Australie</i>	7 644	18,5	2
				<i>Nouvelle-Zélande</i>	268	3,6	13
				Monde	130 317	5 840,0	45

Projections de population en 2025 [1]

Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions	Rang	Pays	Population millions
1.	Chine (y c. Hong Kong)	1 569,6	8.	Bangladesh	180,3	16.	Viêt Nam	103,9
2.	Inde	1 384,6	9.	Mexique	140,8	17.	Égypte	97,6
	<i>Europe des Quinze</i>	369,9	10.	Russie	131,4	18.	Turquie	89,9
3.	États-Unis	335,1	11.	Japon	120,9	19.	Allemagne	76,2
4.	Indonésie	276,4	12.	Philippines	113,5	20.	Birmanie (Myanmar)	72,2
5.	Pakistan	232,9	13.	Éthiopie	112,0	21.	Thaïlande	71,1
6.	Nigeria	231,6	14.	Iran	111,9	22.	France métropolitaine	62,7
7.	Brésil	212,9	15.	Rép. dém. du Congo (ex Zaïre)	104,3		Monde	8 036,0

PRÉSENTATION

La France métropolitaine se compose de 22 régions, 96 départements, 327 arrondissements, 3 828 cantons, eux-mêmes subdivisés en 36 551 communes. Son territoire couvre une **superficie** de 544 milliers de km². Les quatre départements d'outre-mer constituent autant de régions (voir 1.3).

De 1990 à 1996, la **population** métropolitaine s'est accrue de 1 681 000 habitants, correspondant à un rythme d'augmentation de + 0,5 % par an, identique à celui de la décennie précédente. Dans la plupart des régions les rythmes d'**évolution de la population** subissent peu d'inflexion.

Les **régions** méditerranéennes et Rhône-Alpes restent les principales terres d'installation et conservent les premiers rangs de l'accroissement démographique, rejointes par l'Alsace devenue depuis 1990 une terre d'immigration. Au sein de Rhône-Alpes, le département de la Haute-Savoie continue d'afficher une des plus fortes croissances des départements français (+ 1,6 % par an). À l'opposé, la perte des habitants se poursuit dans le Limousin (- 0,1 % par an). C'est désormais la seule région à enregistrer plus de décès que de naissances et un apport migratoire insuffisant pour empêcher son dépeuplement. L'Île-de-France est la région la plus peuplée avec 19 % de la population totale. Elle maintient un fort excédent des naissances sur les décès qui compense, et au-delà, les pertes de résidents.

Dans les **départements** les plus peuplés, à l'exception de Paris, la population augmente, mais souvent à un rythme inférieur à celui de l'ensemble. Ainsi le Nord, département le plus peuplé de France avec 2 562 000 habitants, ne s'est accru que de 0,2 % par an. Les départements les moins peuplés connaissent des évolutions divergentes. Le nombre d'habitants des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence, de la Corse-du-Sud et de la Haute-Corse croît en raison d'un courant migratoire très favorable. Il stagne en Lozère, département le moins peuplé avec 73 000 habitants, diminue dans le Cantal, l'Ariège, l'Aveyron et la Haute-Marne. La Creuse, qui perd chaque année 0,6 % de sa population, est le département français qui se dépeuple le plus [1].

DÉFINITIONS

- **Superficie.** Les mesures géodésiques et planimétriques de l'Institut géographique national (IGN) donnent pour la France métropolitaine une superficie de 549 milliers de km². Les superficies figurant au tableau ci-contre ont été évaluées par le service du cadastre (direction générale des Impôts) ; y sont comprises toutes les surfaces des domaines public et privé, cadastrées et non cadastrées, mais on en a retranché les lacs, étangs et glaciers de plus d'un kilomètre carré ainsi que les estuaires des fleuves, d'où l'obtention d'un chiffre inférieur.
- **Évolution de la population.** Au cours d'une période donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte de deux facteurs :
 - le solde naturel, différence au cours de la période entre les nombres de naissances et de décès domiciliés dans la zone géographique ;
 - le solde migratoire, différence au cours de la même période entre le nombre de personnes venues résider dans la zone (les immigrants) et le nombre de celles qui l'ont quittée pour résider ailleurs (les émigrants).Si l'accroissement naturel est connu avec précision par les statistiques d'état civil, seules des estimations permettent d'appréhender le solde migratoire. L'Insee met en œuvre une nouvelle méthode d'estimation de ce solde, méthode s'appuyant sur l'exploitation statistique d'un nombre de sources plus variées qu'antérieurement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *La France et ses régions*, Insee, édition 1997.
- « Les évolutions récentes de population dans les départements et les régions », *INSEE-Première*, n° 511, février 1997.

- « Les évolutions démographiques départementales et régionales entre 1975 et 1994 », *INSEE-Résultats*, n° 600-601, février 1998.

SOURCES

- [1] Division Statistiques et études régionales, Insee.

DÉPARTEMENTS ET RÉGIONS - DÉPARTEMENTS 1.2

Superficie et population des régions et départements [1]

Région et département	Superficie km ²	Population 1-1-1990 milliers	Population 1-1-1996 milliers	Région et département	Superficie km ²	Population 1-1-1990 milliers	Population 1-1-1996 milliers
Alsace	8 280	1 623	1 702	Limousin	16 942	723	718
67 Rhin (Bas-)	4 755	952	1 002	19 Corrèze	5 857	238	236
68 Rhin (Haut-)	3 525	671	700	23 Creuse	5 565	132	126
Aquitaine	41 309	2 796	2 877	87 Vienne (Haute-)	5 520	354	356
24 Dordogne	9 060	387	389	Lorraine	23 547	2 304	2 312
33 Gironde	10 000	1 214	1 273	54 Meurthe-et-Moselle	5 241	711	716
40 Landes	9 243	312	319	55 Meuse	6 216	196	194
47 Lot-et-Garonne	5 361	306	303	57 Moselle	6 216	1 011	1 017
64 Pyrénées-Atlantiques	7 645	578	594	88 Vosges	5 874	386	385
Auvergne	26 013	1 322	1 315	Midi-Pyrénées	45 348	2 431	2 506
03 Allier	7 340	358	351	09 Ariège	4 890	137	136
15 Cantal	5 726	159	154	12 Aveyron	8 735	270	266
43 Loire (Haute-)	4 977	207	207	31 Garonne (Haute-)	6 309	925	1 004
63 Puy-de-Dôme	7 970	598	602	32 Gers	6 257	175	172
Bourgogne	31 582	1 609	1 624	46 Lot	5 217	156	157
21 Côte-d'Or	8 763	493	510	65 Pyrénées (Hautes-)	4 464	225	223
58 Nièvre	6 817	233	230	81 Tarn	5 758	343	342
71 Saône-et-Loire	8 575	559	552	82 Tarn-et-Garonne	3 718	200	205
89 Yonne	7 427	323	333	Nord - Pas-de-Calais	12 414	3 962	4 002
Bretagne	27 209	2 794	2 861	59 Nord	5 743	2 529	2 562
22 Côtes-d'Armor	6 878	538	536	62 Pas-de-Calais	6 671	1 432	1 440
29 Finistère	6 733	838	844	Basse-Normandie	17 589	1 391	1 416
35 Ille-et-Vilaine	6 775	798	845	14 Calvados	5 548	618	637
56 Morbihan	6 823	620	636	50 Manche	5 938	480	485
Centre	39 151	2 370	2 443	61 Orne	6 103	293	294
18 Cher	7 235	321	320	Haute-Normandie	12 318	1 736	1 782
28 Eure-et-Loir	5 880	396	412	27 Eure	6 040	513	539
36 Indre	6 791	238	234	76 Seine-Maritime	6 278	1 223	1 242
37 Indre-et-Loire	6 127	529	549	Pays de la Loire	32 082	3 055	3 156
41 Loir-et-Cher	6 343	306	314	44 Loire-Atlantique	6 815	1 051	1 097
45 Loiret	6 775	580	614	49 Maine-et-Loire	7 166	705	725
Champagne-Ardenne	25 606	1 347	1 352	53 Mayenne	5 175	278	283
08 Ardennes	5 229	296	291	72 Sarthe	6 206	513	523
10 Aube	6 004	289	293	85 Vendée	6 720	509	529
51 Marne	8 162	558	568	Picardie	19 399	1 809	1 863
52 Marne (Haute-)	6 211	204	199	02 Aisne	7 369	537	539
Corse	8 680	250	261	60 Oise	5 860	725	770
2A Corse-du-Sud	4 014	118	125	80 Somme	6 170	547	554
2B Haute-Corse	4 666	131	136	Poitou-Charentes	25 809	1 595	1 623
Franche-Comté	16 202	1 096	1 116	16 Charente	5 956	342	341
25 Doubs	5 234	484	496	17 Charente-Maritime	6 864	527	543
39 Jura	4 999	249	253	79 Sèvres (Deux-)	5 999	346	347
70 Saône (Haute-)	5 360	229	230	86 Vienne	6 990	380	392
90 Belfort (Territoire de)	609	134	138	Provence-Alpes-			
Île-de-France	12 011	10 645	11 027	Côte d'Azur	31 400	4 257	4 452
75 Paris	105	2 150	2 127	04 Alpes-de-Haute-Provence	6 925	131	140
77 Seine-et-Marne	5 915	1 077	1 194	05 Alpes (Hautes-)	5 549	113	120
78 Yvelines	2 284	1 305	1 378	06 Alpes-Maritimes	4 299	972	1 016
91 Essonne	1 804	1 083	1 154	13 Bouches-du-Rhône	5 087	1 758	1 804
92 Hauts-de-Seine	176	1 389	1 410	83 Var	5 973	816	879
93 Seine-Saint-Denis	236	1 379	1 407	84 Vaucluse	3 567	467	493
94 Val-de-Marne	245	1 213	1 239	Rhône-Alpes	43 698	5 346	5 608
95 Val-d'Oise	1 246	1 048	1 118	01 Ain	5 762	471	506
Languedoc-Roussillon	27 376	2 115	2 244	07 Ardèche	5 529	278	284
11 Aude	6 139	299	307	26 Drôme	6 530	414	428
30 Gard	5 853	585	612	38 Isère	7 431	1 015	1 075
34 Hérault	6 101	795	873	42 Loire	4 781	746	749
48 Lozère	5 167	73	73	69 Rhône	3 249	1 507	1 570
66 Pyrénées-Orientales	4 116	364	380	73 Savoie	6 028	348	369
				74 Savoie (Haute-)	4 388	568	626
				France métropolitaine	543 965	56 577	58 258

PRÉSENTATION

La République française comprend quatre départements d'outre-mer (DOM) : **Guadeloupe, Guyane, Martinique** et **Réunion**. Elle administre deux collectivités territoriales (**Mayotte** et **Saint-Pierre-et-Miquelon**) et quatre territoires (TOM) : **Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis-et-Futuna** et **Terres australes et antarctiques françaises (TAAF)**.

Au début de 1996, l'outre-mer français représente un peu plus de deux millions d'habitants, les trois quarts vivant dans les DOM.

En mars 1997, selon l'enquête sur l'emploi, le taux de chômage au sens du BIT est de 37,2 % à la Réunion, de 28,8 % en Martinique, de 29,5 % en Guadeloupe, de 25,6 % en Guyane alors qu'il est de 12,3 % en métropole [8].

Entre 1982 et 1993, les DOM ont enregistré une croissance rapide : la croissance réelle du PIB a été de 4,6 % par an alors qu'elle était de 1,9 % en métropole. En près de vingt ans (1970-1993), alors que l'agriculture déclinait, un véritable glissement vers le tertiaire s'est opéré. Les services tant marchands que non marchands et le commerce contribuent maintenant aux trois quarts de la formation de la valeur ajoutée [3].

Les natifs des DOM sont moins diplômés que les natifs de métropole : 64 % n'ont aucun bagage scolaire contre 40 % de métropolitains. Parmi les natifs des DOM, 316 000 vivent en métropole ; ils y trouvent un marché du travail plus favorable ou viennent y acquérir une formation [6].

Selon les recensements de 1996, la population des TOM est de 431 000 habitants. En Nouvelle-Calédonie, le nombre des habitants s'est accru de 2,6 % par an depuis 1989 ; sa population est très jeune (40 % a moins de 20 ans contre 26 % en métropole et 37 % dans les départements d'outre-mer), mais l'importance relative des personnes âgées augmente [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Wallis et Futuna - Recensement de la population du 3 octobre 1996 », *INSEE-Première*, n° 575, avril 1998.
- « Population, migration et emploi dans les départements d'outre-mer », *Population et sociétés*, Ined, n° 329, novembre 1997.
- *Tableaux de l'économie polynésienne*, TEP 1995, Itstat.
- *Tableaux de l'économie calédonienne*, TEC 1994, Itsee.

DÉFINITIONS

- **Guadeloupe.** Archipel de 9 îles habitées : la Guadeloupe ou Basse-Terre, la Grande-Terre et ses « dépendances », parmi lesquelles Saint-Martin dont la partie nord est française.
- **Guyane.** Située au nord-est de l'Amérique du Sud, limitrophe du Brésil, elle est couverte en grande partie par la forêt.
- **Martinique.** Elle fait partie, comme la Guadeloupe, des Petites Antilles. C'est une île constituée d'un massif volcanique (Montagne Pelée).
- **Réunion.** Ce département, constitué d'un massif volcanique (Piton des Neiges, 3 069 m), est situé dans l'océan Indien.
- **Mayotte.** Une des îles Comores, dans l'océan Indien.
- **Nouvelle-Calédonie.** Ce territoire du Pacifique sud, situé à l'est de l'Australie, fait partie de l'archipel mélanésien ; il se compose principalement de la Grande-Terre, de l'île des Pins et des Îles Loyauté.
- **Polynésie française.** Elle se compose de 5 archipels comprenant 120 îles habitées et éparpillées sur 2,5 millions de km² dans l'océan Pacifique.
- **Saint-Pierre-et-Miquelon.** Archipel voisin de Terre-Neuve.
- **Wallis-et-Futuna.** Archipel de la Polynésie, au nord-est des Fidji.
- **TAAF.** Territoire inhabité, formé de la Terre Adélie, des archipels Crozet et Kerguelen et de l'île Amsterdam.

SOURCES

- [1] *La France et ses régions*, édition 1997, Insee.
- [2] *Recensement général de la population*, Insee.
- [3] Division Synthèse générale des comptes et Division Échanges extérieurs, Insee.
- [4] *Annuaire statistique de la France*, Insee.
- [5] Division Recensements de la population, Insee.
- [6] « Emploi, formation ou migration : quel choix pour les natifs des DOM ? », *Données sociales 1996*, Insee.
- [7] « Recensement de la Nouvelle-Calédonie », *INSEE-Première*, n° 506, janvier 1997.
- [8] *Tableaux économiques régionaux*, Insee : Guadeloupe 97 ; Martinique 97 ; Guyane 97, Réunion 98/99.

DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER 1.3

Population des DOM-TOM** [1] [2] [5] [8]

	Superficie km ²	Population en milliers	Densité hab./km ²
Départements :			
Guadeloupe (1996)	1 702	9 428	251
Guyane (1996)	83 534	9 163	2
Martinique (1997)	1 128	9 392	348
Réunion (1996)	2 512	9 664	260
Territoires :			
Nouvelle-Calédonie (1996)*	19 058	197	10
Polynésie française (1996)*	4 000	220	55
Wallis-et-Futuna (1996)*	255	14	55
Collectivités territoriales :			
Mayotte (1997)*	374	131	351
Saint-Pierre-et-Miquelon (1990)*	242	6	25

* Recensement de la population. ** au 1^{er} janvier.

Niveau de diplôme selon le lieu de naissance en 1990 [6]

	Aucun diplôme ou CEP	CAP, BEP, BEPC	Bac	1 ^{er} cycle, DUT, BTS	2 ^e cycle ou plus
Réunion	71,7	20,0	5,3	1,9	1,0
Guadeloupe	60,3	27,1	7,2	3,3	2,2
Martinique	57,6	28,7	7,6	3,6	2,4
Guyane	52,5	32,0	8,9	3,9	2,7
Métropole	40,0	34,8	12,9	6,5	5,8

Produit intérieur brut par habitant dans les DOM-TOM [3]

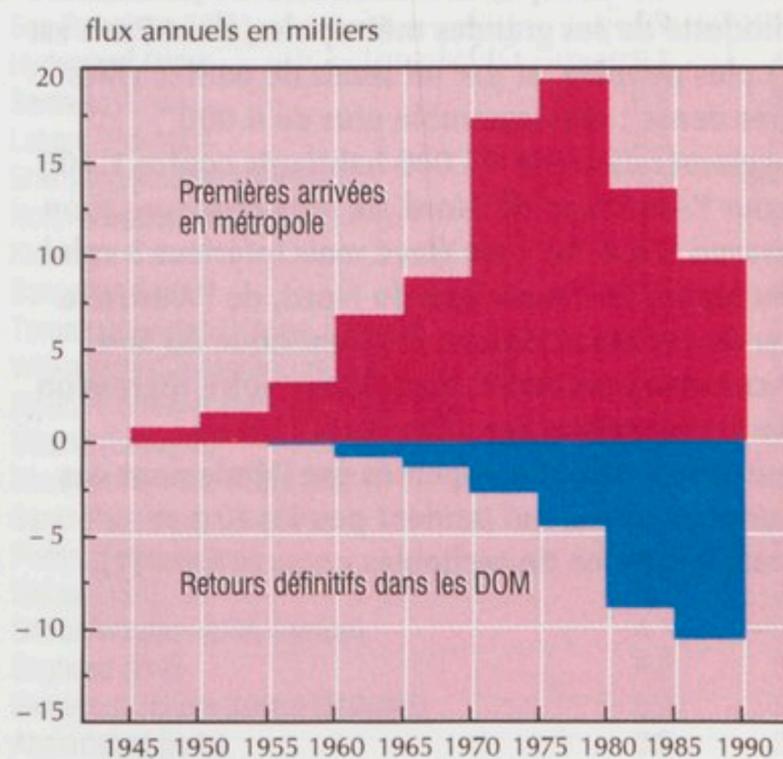
	francs		
	1991	1992	1993
Départements d'outre-mer :			
Guadeloupe	41 536	44 651	46 484
Guyane	58 762	59 656	57 516
Martinique	56 733	59 310	60 861
Réunion	51 086	54 042	52 946
Territoires d'outre-mer :			
Nouvelle-Calédonie	86 325	87 471	88 376
Polynésie française	82 764	82 677	84 945
France métropolitaine	118 766	121 999	122 750

Importations CAF - Exportations FAB des DOM-TOM [4]

	millions de F		
	1996	1997	Évolution 97/96 %
Importations*			
Guadeloupe	9 982	10 237	2,6
Guyane	3 175	3 640	14,7
Martinique	10 073	9 958	-1,1
Réunion	14 240	14 310	0,5
Nouvelle-Calédonie	5 089	5 421	6,5
Polynésie française	5 200	5 463	5,1
Exportations*			
Guadeloupe	725	819	13,0
Guyane	859	916	6,6
Martinique	1 259	1 263	0,3
Réunion	1 071	1 254	17,0
Nouvelle-Calédonie	2 488	3 055	22,8
Polynésie française	1 289	1 309	1,6

* Y compris commerce avec France métropolitaine.

Premières arrivées en métropole et retours définitifs dans les DOM par période quinquennale [6]



Indicateurs démographiques dans les DOM [1] [8]

	Population totale par âge au 1 ^{er} janvier 1996 en %			Taux brut de natalité pour 1 000 hab. en 1995	Nombre moyen d'enfants par femme en 1994	Part des naissances hors mariage en 1995	Mortalité infantile pour 1 000 enf. nés vivants en 1995	Espérance de vie à la naissance en 1995	
	moins de 20 ans	de 20 à 59 ans	60 ans et plus					Hommes	Femmes
Guadeloupe	34,0	53,7	12,3	16,7	2,00	61,7	7,8	72,5	79,9
Guyane	44,4	50,3	5,3	28,0	3,74	80,9	17,8	70,2	77,9
Martinique	30,7	54,5	14,8	14,6	1,81	65,7	5,8	74,4	81,8
Réunion	**38,2	**52,6	**9,2	19,8	2,39	**56,0	7,3	*69,0	*78,3
Métropole	26,0	54,0	20,0	12,3	1,65	37,6	4,9	73,9	81,9

* 1990. ** estimation au 01-01-97.

PRÉSENTATION

En janvier 1996, près de 46 % de la population du monde vit dans une **agglomération** de plus de 10 000 habitants contre 28 % en 1950 et 15 % en 1900. Particulièrement élevée durant les années 60-70, la croissance de la **population urbaine**, bien qu'elle reste globalement supérieure à l'accroissement démographique de la population mondiale, a sensiblement ralenti depuis lors. Ceci est dû à deux facteurs : d'une part, l'accroissement naturel se tasse dans la majorité des pays par suite de la baisse de la natalité ; d'autre part, l'exode rural tend à ralentir car les réserves démographiques du monde rural diminuent au fur et à mesure que le taux d'urbanisation progresse.

Ce phénomène se traduit dans la croissance des très grandes villes qui, à de rares exceptions près, tend à ralentir fortement, en particulier dans les pays en voie de développement : le taux de croissance de Mexico, par exemple, a été divisé par six depuis les années 60. Ainsi, les trois plus grandes agglomérations restent dans des pays industrialisés.

L'Union européenne se caractérise par la taille modeste de ses grandes métropoles, dont Paris est la plus peuplée, et par un semis de petites villes très dense : elle rassemble plus de 4 000 agglomérations de 10 000 habitants contre 1 400 pour l'Amérique du Nord. Le **taux d'urbanisation** moyen (72,4 %) y est élevé mais inférieur à celui du Japon, de l'Amérique du Nord, de l'Australie ou de certaines régions de l'Amérique du Sud. Accroissement faible, stagnation, voire régression de la population des villes dans l'Union européenne sont compensés par l'étalement des surfaces bâties, qui tendent peu à peu à se transformer en de véritables **conurbations** [1].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Voir mot-clé 1.5. Le critère de délimitation utilisé dans la base de données *Géopolis* est le même que celui qui a été adopté par l'Insee.
- **Population urbaine.** Les services statistiques de chaque pays définissent la population urbaine et délimitent les villes selon leurs propres critères, de sorte que les statistiques internationales sont rarement comparables. Au contraire, pour l'élaboration de la base de données *Géopolis*, un critère identique a été retenu pour tous les pays : les villes sont des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Taux d'urbanisation.** Nombre d'habitants vivant dans les villes pour 100 habitants.
- **Conurbation.** Agglomération morphologique formée par la réunion de plusieurs centres initialement séparés par des espaces ruraux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Regard socio-économique sur la structuration de la ville », *Économie et Statistique*, Insee, n° 294-295, 1996-4/5.
- *Annuaire démographique*, Nations unies.
- *Le peuplement de l'Europe*, H. Le Bras, éd. de la DATAR, 1996.
- *Le monde des villes, panorama urbain de la planète*, T. Paquot, éd. Complexe, 1996.

- *La ville globale*, S. Sasseur, Descartes et Cie, 1996.
- *Anthropos*, collection « Villes », éditions Économica : « L'urbanisation du monde depuis 1950 », de F. Moriconi-Ébrard, 1993 ; « *Géopolis* - Pour comparer les villes du monde » de F. Moriconi-Ébrard, 1994 ; « Données urbaines », 1996.

SOURCE

- [1] Base de données *Géopolis-FME*.

VILLES DU MONDE 1.4

Union européenne au 1-1-1996 : villes et agglomérations de plus de 1 million d'habitants [1]

milliers

Villes et pays	Agglomération	Ville-centre	Villes et pays	Agglomération	Ville-centre
1 Paris (France)*	9 513	2 197	18 Vienne (Autriche)*	1 814	1 542
2 Londres (Royaume-Uni)*	8 017	6 973	19 Munich (Allemagne)	1 655	1 245
3 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4 669	618	20 West Yorkshire/Leeds (Royaume-Uni)*	1 530	460
4 Madrid (Espagne)	4 581	2 909	21 Turin (Italie)	1 416	923
5 Barcelone (Espagne)	3 892	1 542	22 Francfort/Main (Allemagne)	1 395	652
6 Milan (Italie)	3 800	1 307	23 Rotterdam (Pays-Bas)***	1 386	596
7 Berlin (Allemagne)	3 692	3 472	24 Copenhague (Danemark)	1 346	467
8 Athènes (Grèce)*	3 074	769	25 Valence (Espagne)	1 344	753
9 Naples (Italie)	2 958	1 050	26 Lille (France/Belgique)*	1 307	171
10 Rome (Italie)	2 893	2 654	27 Lyon (France)*	1 283	411
11 Rhein/Ruhr-Wupper/Düsseldorf (Allemagne)	2 503	573	28 Marseille (France)*	1 226	759
12 West Midlands/Birmingham (Royaume-Uni)*	2 330	1 021	29 Porto (Portugal)*	1 195	292
13 Lisbonne (Portugal)*	2 324	609	30 Stuttgart (Allemagne)	1 175	589
14 Manchester (Royaume-Uni)*	2 299	419	31 Stockholm (Suède)**	1 149	711
15 Rhein/Ruhr-Köln/Bonn (Allemagne)	2 220	964	32 Amsterdam (Pays-Bas)***	1 130	720
16 Hambourg (Allemagne)	2 151	1 706	33 Séville (Espagne)	1 048	699
17 Bruxelles (Belgique)	1 852	134	34 Anvers (Belgique)	1 045	156

* Estimation 1995.** 1995.*** 1-1-1997

Population estimée des principales agglomérations du monde en 1997* [1]

Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-97 %	Agglomérations	Population millions d'hab.	Variation annuelle 90-97 %
1 Tokyo (Japon)	29,5	0,4	36 San Francisco (USA)	5,7	1,3
2 Central-Megalopolis/New York (USA)	24,5	0,3	37 Hyderabad (Inde)	5,7	4,9
3 Séoul (Corée du Sud)	19,6	1,9	38 Santiago (Chili)	5,5	2,2
4 Mexico (Mexique)	17,8	1,4	39 Lahore (Pakistan)	5,5	4,4
5 São Paulo (Brésil)	16,8	1,5	40 Shenyang/Mukden (Chine)	5,5	1,5
6 Manille (Philippines)	15,6	3,7	41 North-Megalopolis/Boston (USA)	5,4	0,5
7 Los Angeles/Riverside/Oxnard (USA)	15,0	1,8	42 Kinshasa (Zaire)	5,2	5,4
8 Bombay (Inde)	15,0	3,0	43 Bangalore (Inde)	5,0	3,5
9 Osaka (Japon)	15,0	0,0	44 Toronto/Hamilton/Oshawa (Canada)	4,7	1,7
10 Jakarta (Indonésie)	14,3	2,0	45 Witwatersrand/Johannesburg (Afrique du Sud)	4,7	1,4
11 Delhi (Inde)	12,6	4,2	46 Rhein/Ruhr-Centrum/Essen (Allemagne)	4,7	0,3
12 Calcutta (Inde)	12,3	2,0	47 Madrid (Espagne)	4,6	0,1
13 Buenos Aires (Argentine)	12,0	0,9	48 Southeast-Florida/Miami (USA)	4,6	2,0
14 Shanghai (Chine)	11,5	1,5	49 Sankt-Petersburg (Russie)	4,5	-1,2
15 Le Caire (Égypte)	11,1	1,5	50 Pusan (Corée du sud)	4,2	0,7
16 Karachi (Pakistan)	10,6	4,3	51 Dallas (USA)	4,2	2,3
17 Rio de Janeiro (Brésil)	10,4	0,7	52 Detroit/Windsor (USA/Canada)	4,1	-0,2
18 Moscou (Russie)	10,2	-0,5	53 Bagdad (Irak)	4,0	0,4
19 Paris (France)	9,6	0,4	54 Singapour/Johore Baharu (Malaisie)	3,9	1,9
20 Dacca ((Bangladesh)	9,0	5,6	55 Ahmadabad (Inde)	3,9	2,9
21 Chicago/Milwaukee (USA)	9,0	0,2	56 Barcelone (Espagne)	3,9	-0,1
22 Istanbul (Turquie)	8,9	3,3	57 ar-Riyâdh (Arabie saoudite)	3,9	7,0
23 Londres (Royaume-Uni)	8,1	0,4	58 Caracas (Venezuela)	3,9	1,2
24 Téhéran (Iran)	8,1	2,0	59 Belo Horizonte (Brésil)	3,8	1,9
25 Bangkok (Thaïlande)	7,7	0,4	60 Guangzhou (Chine)	3,8	1,5
26 Taipei (Taïwan)	7,7	0,9	61 Wuhan (Chine)	3,8	1,5
27 Beijing (Chine)	7,7	1,5	62 Ho Chi Minh/Saigon (Viêt Nam)	3,8	2,2
28 Hong Kong/Shenzhen	7,3	1,7	63 Milan (Italie)	3,8	-0,6
29 Lima (Pérou)	6,9	2,5	64 Colombo (Sri-Lanka)	3,7	1,2
30 Nagoya (Japon)	6,9	0,4	65 Berlin (Allemagne)	3,7	0,4
31 Bogota (Colombie)	6,8	3,6	66 San Diego/Tijuana (USA/Mexique)	3,7	2,7
32 Tianjin (Chine)	6,5	1,5	67 Khartoum (Soudan)	3,6	6,5
33 Madras (Inde)	6,2	2,5	68 Kuala Lumpur (Malaisie)	3,6	4,4
34 Lagos (Nigeria)	6,2	3,4	69 Pyongyang (Corée du sud)	3,5	3,6
35 South-Megalopolis/Washington (USA)	5,9	1,4	70 Houston (USA)	3,5	1,6

* Population estimée à l'aide de la base de données *Géopolis* à partir des derniers recensements ou estimations officielles.

PRÉSENTATION

En 1990 comme en 1982 les trois quarts de la **population** vivent dans les **villes ou unités urbaines** (2 000 habitants au moins).

Au nombre de vingt-neuf en 1990, les **agglomérations** de plus de 200 000 habitants rassemblent la moitié des citoyens, soit 20,5 millions de personnes. Le développement des villes de plus de 200 000 habitants a repris : leur taux annuel de croissance est de 0,38 % entre 1982 et 1990, contre 0,16 % durant la période 1975-1982. Le ralentissement de la perte d'habitants par migration est à l'origine de cette reprise de la croissance des plus grandes villes. L'agglomération parisienne a franchi le cap des 9 millions d'habitants, laissant loin derrière elle celles de Lyon (1,3 million), Marseille (1,2 million) et Lille (959 000).

Dans un tiers des grandes villes de plus de 50 000 habitants la population continue à décroître. Dans la période 1982-1990 comme dans la période 1975-1982, les anciennes villes industrielles déclinent au profit des villes tertiaires : ainsi ce sont les ex-villes minières et sidérurgiques de la Lorraine et du Nord, mais aussi certaines villes industrielles dispersées (Montbéliard, Troyes, Roanne) qui reculent. En revanche, les villes tertiaires de la côte méditerranéenne (Fréjus, Cannes, Menton, Monaco), mais aussi les villes savoyardes (Annecy, Thonon-les-Bains), celles de la grande périphérie parisienne (Melun, Meaux, Chartres) et les capitales régionales (Toulouse, Montpellier) connaissent les plus forts taux de croissance.

Entre 1982 et 1990, le taux de croissance annuel des villes de moins de 10 000 habitants demeure élevé (0,6 %), mais est inférieur à celui de la période 1975-1982 (0,9 %), en raison essentiellement d'un plus faible apport migratoire [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agglomération.** Une « agglomération de population » est un ensemble d'habitations tel qu'aucune ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 m et qui comprend au moins 50 habitants. Une « agglomération multicommunale » est un ensemble de communes sur le territoire desquelles s'étend au moins une agglomération de population d'au moins 2 000 habitants. La majeure partie de la population de chacune des communes doit, de plus, résider dans une zone bâtie. La délimitation des agglomérations multicommunales se fait à l'aide de cartes et photographies aériennes. Certaines agglomérations multicommunales frontalières s'étendent en partie à l'étranger (Lille, Strasbourg, Genève-Annemasse...). La population donnée à la page ci-contre correspond à la partie de l'agglomération située en territoire français.
- **Ville-centre, banlieue.** Pour chaque ville ou agglomération on a défini un centre ou ville-centre, les autres communes formant la banlieue.
- **Ville isolée.** Commune non retenue dans une agglomération multicommunale et dont la plus grande zone bâtie groupe au moins 2 000 habitants.
- **Villes ou unités urbaines.** Termes génériques recouvrant à la fois les agglomérations multicommunales et les villes isolées.
- **Commune urbaine.** Au sens de l'Insee, commune appartenant à une unité urbaine. Les autres communes sont dites rurales.
- **Population.** Dans les tableaux ci-contre, les populations considérées sont « sans doubles comptes » (voir « Régions-Départements »).

POUR EN SAVOIR PLUS

- Données urbaines, ouvrage publié à l'initiative du Programme Interdisciplinaire de Recherche sur la Ville du CNRS, Anthropos, 1996.
- Résultats du recensement de la population de 1990 : en 23 fascicules régionaux, la série *Évolutions démographiques 1975-1982-1990*.
- « Atlas des villes de France », *Dynamique du territoire*, la Documentation française, 1996.
- *INSEE-Première* : « Les villes nouvelles en Île-de-France », n° 377, juin 1995 ; « L'extension des villes de 1936 à 1990 », n° 451, juin 1996 ; « Radiographie d'un fait de société : la péri-urbanisation », n° 535, juin 1997.

- Atlas des villes nouvelles d'Île-de-France : évolutions 1968-1993, ministère de l'Équipement, du logement, des transports et du tourisme, 1996.

SOURCES

- [1] « Les 100 premières agglomérations au recensement de 1990 », *INSEE-Première*, n° 111, novembre 1990.
- [2] « Villes et régions au rendez-vous de l'Europe », *INSEE-Première*, n° 136, mai 1991.
- [3] Composition communale des unités urbaines, population et délimitation 1990, Insee.
- [4] Villes et agglomérations urbaines, délimitation 1975, Insee.

VILLES DE FRANCE 1.5

Villes et agglomérations urbaines de plus de 50 000 habitants en 1990 (Métropole et DOM) [3]

Agglomération	Population	Agglomération	Population	Agglomération	Population
(a) Paris	9 318 821	64 Pau	144 674	13 Martigues	72 375
(a) Lyon	1 262 223	30 Nîmes	138 527	9D Saint-Paul	71 669
13 Marseille-Aix-en-Provence	1 230 936	9B Fort-de-France	133 941	02 Saint-Quentin	71 113
59 Lille *	959 234	57 Thionville	132 413	47 Agen	67 960
33 Bordeaux	696 364	44 Saint-Nazaire	131 511	08 Charleville-Mézières	67 213
31 Toulouse	650 336	74 Annecy	126 729	36 Châteauroux	67 090
06 Nice	516 740	9A Pointe-à-Pitre-Les Abymes	124 358	60 Compiègne	67 057
44 Nantes	496 078	10 Troyes	122 763	06 Menton-Monaco *	66 269
83 Toulon	437 553	25 Besançon	122 623	29 Quimper	65 954
38 Grenoble	404 733	9D Saint-Denis	121 999	79 Niort	65 792
67 Strasbourg *	388 483	25 Montbéliard	117 510	41 Blois	65 132
76 Rouen	380 161	56 Lorient	115 488	(a) Brive-la-Gaillarde	64 379
59 Valenciennes *	338 392	(a) Hagondange-Briey	112 061	81 Albi	64 359
06 Grasse-Cannes-Antibes	335 647	(a) Valence	107 965	34 Sète	63 833
54 Nancy	329 447	77 Melun	107 705	24 Périgueux	63 322
62 Lens	323 174	86 Poitiers	107 625	03 Montluçon	63 018
42 Saint-Étienne	313 338	73 Chambéry	103 283	77 Meaux	63 006
37 Tours	282 152	16 Angoulême	102 908	88 Épinal	62 140
(a) Béthune	261 535	59 Maubeuge *	102 772	03 Vichy	61 566
63 Clermont-Ferrand	254 416	62 Calais	101 768	51 Châlons-en-Champagne	61 452
76 Le Havre	253 627	17 La Rochelle	100 264	58 Nevers	58 915
34 Montpellier	248 303	00 Genève-Annemasse *	98 758	9D Saint-Pierre	58 846
35 Rennes	245 065	57 Forbach *	98 758	2A Ajaccio	58 949
45 Orléans	243 153	60 Creil	97 119	28 Évreux	57 968
21 Dijon	230 451	18 Bourges	94 731	59 Armentières *	57 738
68 Mulhouse	223 856	50 Cherbourg	92 045	60 Beauvais	57 704
49 Angers	208 282	62 Boulogne-sur-Mer	91 249	53 Laval	56 855
51 Reims	206 437	28 Chartres	85 933	01 Bourg-en-Bresse	55 784
29 Brest	201 480	22 Saint-Brieuc	83 861	71 Villefranche-sur-Saône	55 249
(a) Douai	199 562	68 Colmar	83 816	49 Cholet	55 132
57 Metz	193 117	42 Saint-Chamond	81 795	74 Thonon-les-Bains	55 103
14 Caen	191 490	62 Arras	79 607	62 Saint-Omer	54 642
(a) Dunkerque	190 879	(a) Belfort	77 844	13 Arles	54 309
72 Le Mans	189 107	65 Tarbes	77 787	76 Elbeuf	53 886
(a) Avignon	181 136	71 Chalon-sur-Saône	77 764	82 Montauban	53 010
87 Limoges	170 065	42 Roanne	77 160	45 Montargis	52 804
(a) Bayonne	164 378	30 Alès	76 856	9C Cayenne	52 768
66 Perpignan	157 873	34 Béziers	76 304	2B Bastia	52 446
80 Amiens	156 120	83 Fréjus	73 967		

* Agglomération internationale (partie française). (a) Agglomérations rayonnant sur plusieurs départements.

Évolution de la population des capitales régionales [3] [4]

Capitales	Villes-centres		Agglomérations	
	1962	1990	1962	1990
Ajaccio (Corse)	41 006	58 949	41 006	58 949
Amiens (Picardie)	105 433	131 872	121 266	156 120
Besançon (Franche-Comté)	95 642	113 828	98 707	122 623
Bordeaux (Aquitaine)	278 403	210 336	511 513	696 364
Caen (Basse-Normandie)	91 720	112 846	121 089	191 490
Châlons-en-Champagne (Champagne-Ardenne)	41 705	48 423	45 887	61 452
Clermont-Ferrand (Auvergne)	127 684	136 181	183 681	254 416
Dijon (Bourgogne)	135 694	146 703	157 123	230 451
Lille (Nord-Pas-de-Calais)	193 109	172 842	830 652	959 234
Limoges (Limousin)	118 601	133 464	131 543	170 065
Lyon (Rhône-Alpes)	533 746	415 487	955 490	1 262 223
Marseille (Provence-Alpes-Côte d'Azur)	778 071	800 550	870 505	1 230 936
Metz (Lorraine)	102 771	119 594	150 315	193 117
Montpellier (Languedoc-Roussillon)	118 864	207 996	126 622	248 303
Nantes (Pays de la Loire)	240 048	244 995	359 791	496 078
Orléans (Centre)	84 289	105 111	143 136	243 153
Paris (Île-de-France)	2 790 091	2 152 423	7 596 946	9 318 821
Poitiers (Poitou-Charentes)	62 178	78 894	73 685	107 625
Rennes (Bretagne)	151 948	197 536	169 648	245 065
Rouen (Haute-Normandie)	120 831	102 723	328 229	380 161
Strasbourg (Alsace)	228 971	252 338	308 008	388 483
Toulouse (Midi-Pyrénées)	323 724	358 688	370 266	650 336

PRÉSENTATION

La forêt française occupe environ 15 millions d'hectares, soit 27 % du territoire national et poursuit sa progression (+ 3,2 % entre 1990 et 1996). Le taux de boisement français est inférieur à celui de l'Europe (36 %), ainsi qu'au taux mondial (32 %). Pour chaque Français, on compte ainsi 2 600 m² de forêt en moyenne.

Les zones artificielles occupent 7 % de la superficie nationale. La surface des bâtiments et aires goudronnées s'accroît, mais aussi celle des espaces verts artificiels des pelouses et jardins dans les zones pavillonnaires. Les sols agricoles représentent 54 % du territoire. La surface des prairies a régressé de 25 % depuis 1970, mais, recouvre encore le cinquième de la France en 1996.

Alors que les ressources internes en eau de la France (pluie - évapotranspiration + apports par les fleuves des pays voisins) sont évaluées à 170 Mds de m³ par an en moyenne, en 1994, les prélèvements totaux sont estimés à 41 Mds de m³ (dont 64 % servent à refroidir les centrales électriques avant restitution quasi-intégrale au milieu aquatique) et les consommations nettes à 6 Mds de m³.

La qualité des eaux de baignade surveillées s'est nettement améliorée depuis une quinzaine d'années, grâce aux efforts d'épuration réalisés dans les communes du littoral et sur les cours d'eau. En 1996, 96 % des plages du littoral français et 91 % des points de baignade en cours d'eau ou en lacs sont conformes aux normes impératives de la directive européenne.

La France occupe le 1^{er} rang européen pour la diversité des vertébrés (avec 983 espèces connues) et abrite 40 % de la flore européenne. Depuis le Moyen Âge, 14 espèces ont totalement disparu et 120 sont aujourd'hui menacées. Dans le même temps, l'homme en a introduit environ 35 nouvelles (pour la pêche, la chasse ou l'agrément esthétique), qui peuvent perturber l'équilibre du milieu (nouvelles maladies, concurrence des espèces) [1] [3].

DÉFINITIONS

- **Parc national.** Un parc national est un territoire classé par décret en Conseil d'État pour l'intérêt de la conservation de son milieu naturel et pour le préserver. Il comporte généralement une zone centrale strictement protégée et une zone périphérique davantage consacrée au développement culturel, social et économique du territoire.
- **Parc naturel régional.** Les parcs naturels régionaux concourent à la politique de protection de l'environnement. La charte constitutive est élaborée par la région avec l'accord des collectivités territoriales concernées. Elle est adoptée par décret pour une durée maximale de dix ans. La révision de la charte est assurée par l'organisme de gestion du parc naturel régional.
- **Réserves naturelles.** Ce sont des territoires classés lorsque la conservation du milieu naturel en général (faune, flore, eaux, sol...), présente une importance particulière et qu'il convient de le soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader.
- **Qualité des eaux de baignade surveillées.** La surveillance sanitaire des eaux de baignade est réalisée par les Directions départementales de l'action sanitaire et sociale (DDASS) en application de la directive européenne (76/160 du 8/12/1975). Toutes les eaux « pour lesquelles la baignade est habituellement pratiquée par un nombre important de baigneurs et où elle n'est pas interdite pour quelque raison que ce soit » sont concernées par les analyses qui portent principalement sur le comptage des germes de contamination fécale. Selon les résultats, les points de surveillance sont classés en 4 catégories : A (bonne qualité) ou B (qualité moyenne) considérées comme conformes et C (pollutions momentanées) ou D (mauvaise qualité) considérées comme non conformes. Le taux de conformité des eaux de baignade est le nombre de points de surveillance conformes rapporté au nombre total de points de surveillance classés.

POUR EN SAVOIR PLUS

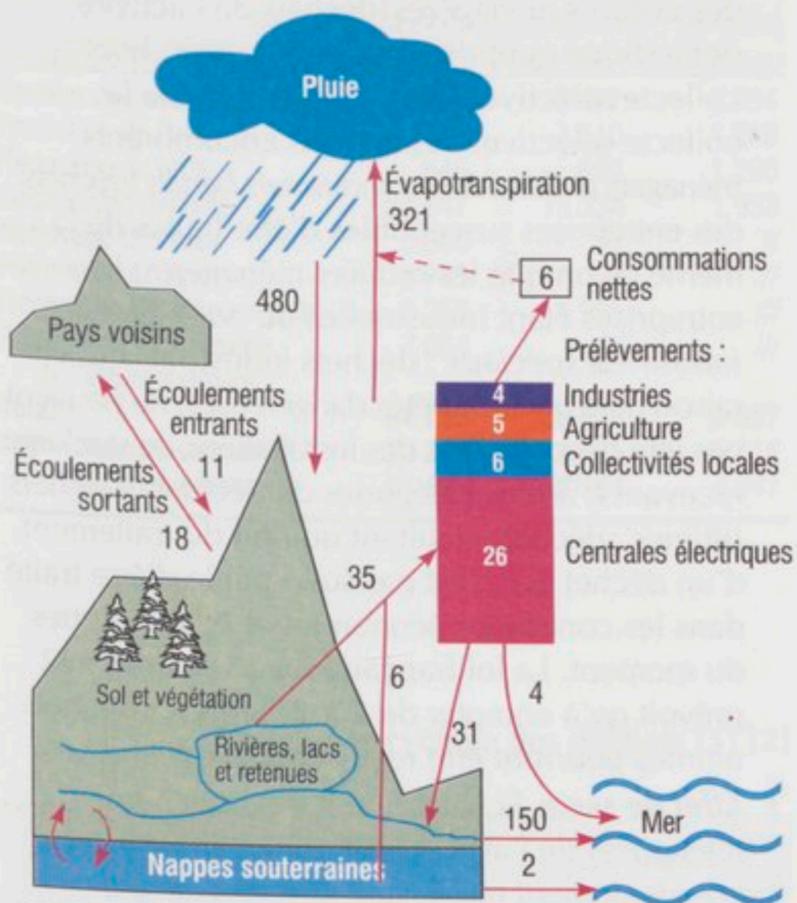
- *Les données de l'environnement*, Ifen : « Bâtiment-parking-pelouse, le visage contemporain de l'urbanisation », n° 4, 1994 ; « La diversité des espaces protégés en France », n° 21, 1996 ; « Évolution 1979-1995 de la conformité des eaux de baignade en France », n° 23, 1996.
- *État sanitaire des zones de baignade en mer et en eau douce* (annuel), ministère de l'Emploi et de la Solidarité (DGS).
- *L'environnement en France*, édition 1994/1995, Ifen, Dunod.
- *L'environnement en France - Approche régionale*, édition 1996/1997, Ifen, La Découverte.

- *Indicateurs de performance environnementale de la France*, édition 1996/1997, Ifen, Tec & Doc Lavoisier.
- *Mondialisation économique et environnement*, OCDE, 1997.
- *Statistiques de l'environnement - 1996*, Eurostat, thème 5, série C.

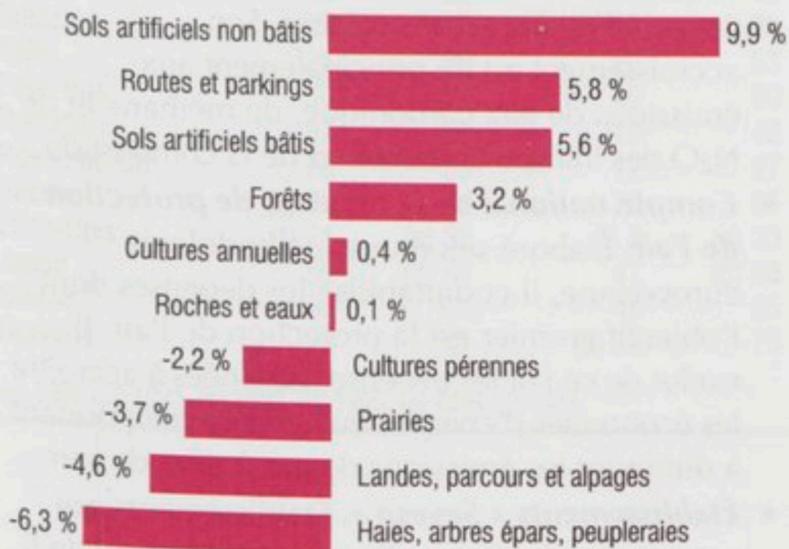
SOURCES

- [1] *Chiffres-clés de l'environnement*, édition 1998, Ifen.
- [2] *Données OCDE sur l'environnement-Compendium 1997*, OCDE.
- [3] « 25 % des prairies ont disparu depuis 1970 », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 25, 1996.

Eaux continentales :
la ressource et les prélèvements par nature [1]
flux en milliards de m³/an



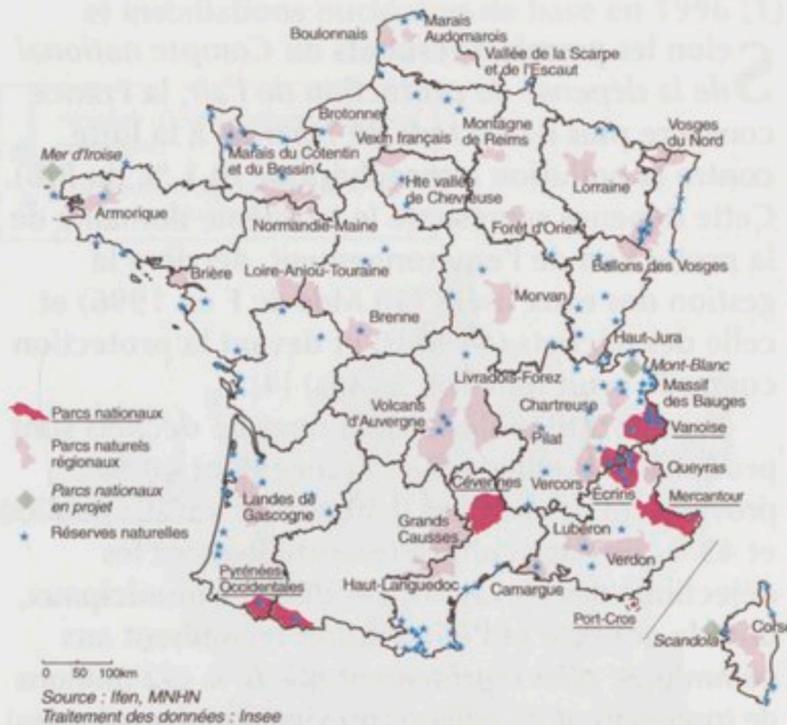
Évolution de l'occupation physique du territoire [1]
variation relative de superficie entre 1992 et 1996



Évolution de la qualité des eaux de baignade en mer [1]



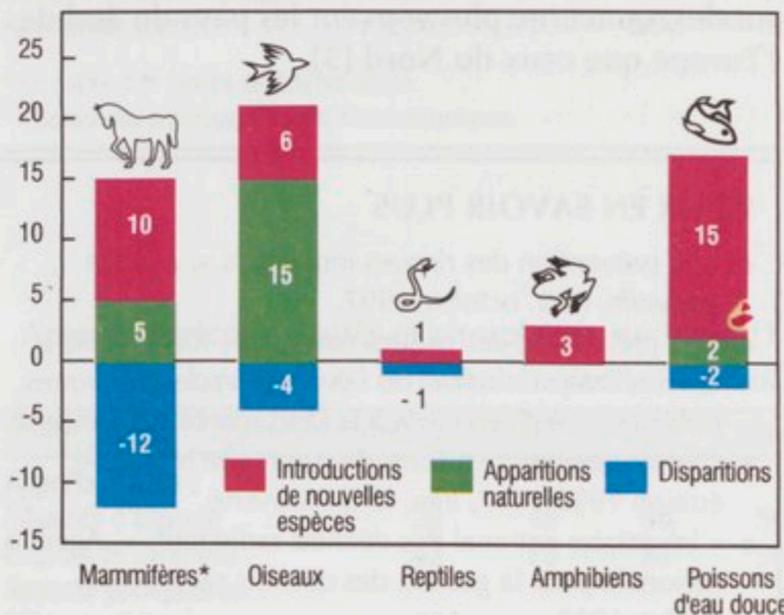
Espaces naturels protégés



Superficie boisée mondiale et dans quelques pays [2]

	Superficie boisée en milliers de km ²		km ² pour 1 000 hab.	% de la superficie totale
	1980	1995	1995	1995
Ensemble du monde	42 802	41 380	7,3	31,7
Canada	4 359	4 176	141,0	45,3
États-Unis	3 001	2 981	11,3	32,6
Australie	1 459	1 492	82,7	19,4
Suède	274	279	31,5	67,8
Japon	253	251	2,0	66,8
Finlande	233	232	45,4	76,1
Turquie	202	207	3,4	26,9
Espagne	156	161	4,1	32,3
France	146	150	2,6	27,4
Allemagne	103	104	1,3	29,9
Norvège	119	120	27,6	39,2
Pologne	88	90	2,3	29,4
Italie	64	68	1,2	23,1
Grèce	26	26	2,5	20,3
Royaume-Uni	21	25	0,4	10,4

Évolution historique du nombre d'espèces de vertébrés depuis le Moyen Âge [1]



* Dont 5 temporaires : disparues avant le XX^e siècle et réapparues naturellement au XX^e siècle.

PRÉSENTATION

Selon les premiers résultats du *Compte national de la dépense de protection de l'air*, la France consacre plus de 10 Mds de F par an à la lutte contre la pollution atmosphérique (0,1 % du PIB). Cette dépense représente le troisième domaine de la protection de l'environnement, derrière la gestion des eaux usées (58 Mds de F en 1996) et celle des déchets (44 Mds) et devant la protection contre le bruit (environ 5 Mds) [4].

Près de 900 millions de tonnes de **déchets** sont produits annuellement en France dont 40 % proviennent de chantiers (bâtiment et travaux publics) et 43 % de l'agriculture (essentiellement les déjections des élevages). Les déchets municipaux, dont la collecte et l'élimination incombent aux communes, n'en représentent que 6 % (52 millions de tonnes, dont 25 millions proviennent des ménages).

En 1995, l'incinération constitue le 1^{er} mode de traitement pour les **ordures ménagères**. Elle se fait le plus souvent avec récupération d'énergie, dans des installations de grande capacité. Les décharges représentent néanmoins le plus grand nombre d'installations. La collecte sélective des ordures ménagères progresse : le taux de recyclage est estimé à 42 % pour le verre et 39 % pour le papier-carton.

En 1995, 9 % de l'**azote** apporté par les engrais et effluents (fumiers et lisiers) d'élevage dans les sols agricoles ne sont pas consommés par les cultures ; transformé en nitrates, il part avec les eaux de ruissellement ou vers les nappes souterraines. Les apports en phosphore au milieu aquatique proviennent davantage des usages domestiques et industriels [1].

L'**ozone** des basses couches de l'atmosphère est, en excès, un polluant nocif pour la santé humaine et la végétation. Les pics d'ozone, indirectement liés à la circulation automobile et aux activités industrielles, sont très dépendants de la météorologie (soleil, températures élevées, vents faibles). Cette pollution qui touche les zones urbaines et industrielles mais aussi les zones rurales, concerne plus souvent les pays du Sud de l'Europe que ceux du Nord [5].

DÉFINITIONS

- **Déchets.** *Déchets ménagers et assimilés* : il s'agit des *ordures ménagères* (déchets de l'activité domestique quotidienne des ménages, hors collecte sélective), des produits issus de la collecte sélective, des déchets encombrants ménagers et des *déchets industriels banals* (déchets des entreprises susceptibles d'être traités de la même façon que les ordures ménagères, les entreprises étant industrielles ou non). *Déchets industriels spéciaux* : déchets industriels qui en raison de leurs propriétés dangereuses, ne peuvent pas être déposés dans des installations de stockage recevant d'autres catégories de déchets. *Déchets ultimes* : déchets résultant ou non du traitement d'un déchet qui n'est pas susceptible d'être traité dans les conditions économiques et techniques du moment. La loi française du 13 juillet 1992 prévoit qu'à compter de 2002, seuls les déchets ultimes pourront être reçus dans les décharges.
- **Effet de serre.** Échauffement des couches inférieures de l'atmosphère dû à l'absorption - principalement par la vapeur d'eau, le gaz carbonique ou dioxyde de carbone (CO₂), les chlorofluorocarbures (CFC) et le protoxyde d'azote (N₂O) - du rayonnement infrarouge (de grande longueur d'onde) émis par le sol sous l'effet des rayons solaires. Son accroissement est dû principalement aux émissions de gaz carbonique, de méthane et de N₂O des transports routiers et de la combustion.
- **Compte national de la dépense de protection de l'air.** Élaboré selon une méthodologie européenne, il comptabilise les dépenses dont l'objectif premier est la protection de l'air. Il exclut de ce fait les dépenses destinées à accroître les économies d'énergie, qui contribuent pourtant à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.
- **Établissements « Seveso ».** Établissements qui entrent dans le champ d'application de l'article 5 de la directive européenne (82/501 du 24/06/82) concernant les risques d'accidents majeurs de certaines activités industrielles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La prévention des risques industriels », *L'usine nouvelle*, n° 9, octobre 1997.
- « La prévention des risques naturels », *Rapport du Comité interministériel de l'évaluation des politiques publiques*, 1997, en vente à la Documentation française.
- *L'environnement en France - Approche régionale*, édition 1996-1997, Ifen, la Découverte.
- « Inventaire national des déchets radioactifs », Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs, édition 1998.
- *Les données de l'environnement et Études et Travaux*, Ifen.

- *Agriculture et environnement : les indicateurs*, édition 1997-1998, Ifen, diff. lavoisier, TEC&DOC.

SOURCES

- [1] *Chiffres-clés de l'environnement*, édition 1998 et site Internet, Ifen.
- [2] Données OCDE sur l'environnement, Compendium 1997.
- [3] Base de données Coralie format SECTEN, Citepa.
- [4] « 10 milliards de francs pour la qualité de l'air », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 35, février-mars 1998.
- [5] « L'ozone, un polluant voyageur », *Les données de l'environnement*, Ifen, n° 29, avril-mai 1997.

Évaluation de la dépense de protection de l'environnement en France en 1995 [1]

millions de F

	Administrations publiques	Entreprises	Ménages
Gestion des eaux usées	41 599	9 477	5 094
Protection de l'air	...	7 610	1 710
Réduction du bruit	645	690	1 200
Gestion des déchets	24 647	16 334	1 953
Nettoyage des rues	5 300	///	///
Patrimoine écologique	1 745	///	///
Recherche-développement	3 255	1 965	///
Administration générale de l'environnement	7 054	///	///
Total	84 245	36 076	9 957
soit : dépense en capital	22 350	6 915	5 116
dépense courante	61 895	29 161	4 841

Taux de recyclage des déchets [1] [2]

%

	Papier et carton		Verre	
	1985	1995	1985	1995
Allemagne	43	67	43	75
Danemark	31	44	19	63
Espagne	57	52	13	32
Finlande	39	57	21	50
France	35	39	17	42
Grèce	25	19	15	(d) 20
Italie	25	29	25	53
Pays-Bas	50	77	49	80
Portugal	37	37	10	42
Royaume-Uni	28	35	12	27
Suède	(a) 34	54	20	61
États-Unis	(f) 21	(e) 35	(f) 8	(e) 23
Japon	50	(c) 51	47	(c) 56
Suisse	38	61	46	85
Norvège	21	41	(b) 22	75

(a) 1980. (b) 1991. (c) 1992. (d) 1993. (e) 1994. (f) 1984.

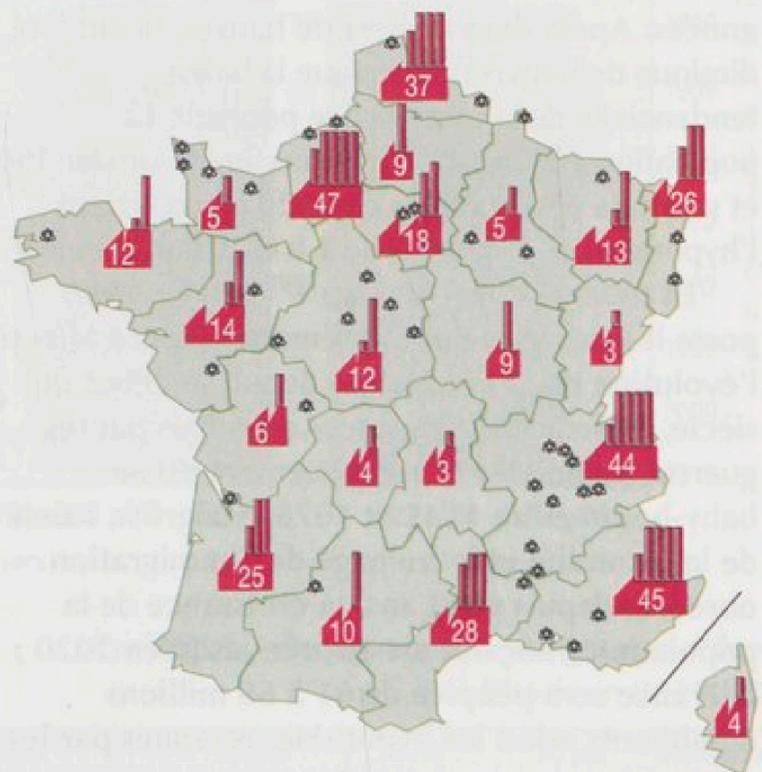
Traitement* des ordures ménagères en 1995 [1]

Mode de traitement principal	Nombres d'installations	Quantités reçues milliers de tonnes
Mise en décharge	384	9 592,7
Incinération avec récupération d'énergie	85	7 652,4
Incinération sans récupération d'énergie	188	2 699,6
Compostage ou méthanisation	79	1 788,1
Tri	26	384,6
Fabrication de combustible solide	1	17,4
Total	763	22 134,8

* Dans les décharges autorisées traitant plus de 3 000 tonnes par an.

Installations industrielles à risques (Seveso) et installations nucléaires de base en 1996 [1]

■ Nombre d'établissements "Seveso" par région
● Localisation des installations nucléaires de base



Quantités de gaz à effet de serre rejetées dans l'atmosphère en France en 1995 [3]

millions de tonnes

	Total		Dont rejets des entreprises industrielles	
	millions de t.	1995/90 en %	millions de t.	1995/90 en %
Dioxyde de carbone (CO ₂)*	334,60	-3	104,00	-2
Méthane (CH ₄)	2,89	-6	0,65	-15
Protoxyde d'azote (N ₂ O)	0,21	-5	0,09	-9
Oxydes d'azote (NO _x)	1,69	-8	0,20	-11
Monoxyde de carbone (CO)	9,38	-18	1,17	-10
COVNM**	2,63	-14	0,53	-24
Dioxyde de soufre (SO ₂)	0,99	-24	0,29	-20
Ammoniac (NH ₃)	0,66	-8	0,03	-17

* En millions de tonnes de CO₂ net ultime.

** Composés organiques volatils non méthaniques.

Apports agricoles azotés et phosphorés sur le sol [1]

kg d'azote ou de phosphore par ha fertilisable

	1970	1980	1990	1995
Apports azotés :				
Effluents d'élevage	39	46	51	50
Engrais de synthèse	42	73	93	90
Apports phosphorés :				
Effluents d'élevage	28	...	32	...
Engrais de synthèse	58	69	53	40

3 population

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1998, la France métropolitaine compte 58,7 millions d'habitants. La population augmente de 231 000 habitants en 1997, soit une croissance inférieure à 0,4 %, rythme le plus faible de ces vingt dernières années. Après deux années de hausse, la natalité diminue de nouveau, alors que la baisse tendancielle de la mortalité se poursuit. La population était de 40,7 millions au 1^{er} janvier 1901 et serait de 63,5 millions en 2020 (si on retient l'hypothèse de fécondité de 1,8 enfant par femme).

La **pyramide des âges** au 1^{er} janvier 1998 porte les marques des événements qui ont affecté l'évolution de la population depuis le début du siècle, déficits des naissances entraînés par les guerres mondiales et accroissement dû au baby-boom entre 1945 et 1975. Malgré la baisse de la fécondité et le freinage de l'immigration observés depuis vingt ans, la croissance de la population française est assurée jusqu'en 2020 ; la France sera peuplée de 61 à 66 millions d'habitants selon les hypothèses retenues par les **projections de population** [1] [5].

Depuis le début du siècle, la population française a vieilli. Les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 12,7 % de la population en 1901, contre 20,4 % au 1^{er} janvier 1998. La proportion des personnes âgées devrait continuer de croître pour atteindre 26,8 % en 2020. Cette évolution est inéluctable car elle résulte de l'allongement de la durée de vie et des fluctuations passées du nombre des naissances qui implique que les **générations** aujourd'hui âgées, nées avant la dernière guerre, vont être progressivement remplacées par des générations plus nombreuses nées durant le baby-boom [2].

Le phénomène de vieillissement de la population est observé dans toute l'Union européenne. L'Irlande fait exception avec une fécondité élevée par rapport à ses partenaires européens ; elle demeure le pays avec la population la plus jeune [4].

DÉFINITIONS

- **État civil.** Les statistiques des naissances, mariages, décès sont établies par l'Insee à partir des doubles des déclarations correspondantes, transmis par les mairies. Entre deux recensements, la population est mise à jour, chaque année, par les statistiques de l'état civil et celles des migrations extérieures.
- **Recensement de la population.** Opération consistant, d'après la définition retenue par l'Organisation des Nations Unies (ONU) à « recueillir, grouper, évaluer, analyser et publier les données démographiques, économiques et sociales se rapportant, à un moment donné, à tous les habitants d'un pays ».
- **Pyramide des âges.** La représentation graphique traditionnelle « en rectangles » de la répartition d'une population classée selon un critère numérique continu est dite « histogramme ». La pyramide des âges est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe, où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.
- **Génération.** Dans son acception démographique, ce mot désigne l'ensemble des personnes nées la même année civile. Exemple : « la génération 1976 ».
- **Projection de population.** Les projections ci-contre sont faites à partir de la population au 1^{er} janvier 1990 déduite des résultats du recensement de mars 1990. L'hypothèse de fécondité adoptée est de 1,8 enfant par femme. Elles concernent l'ensemble de la population résidant en France métropolitaine ; les Français installés outre-mer ou à l'étranger ne sont pas comptés. Elles comprennent aussi une estimation de l'excédent migratoire, constitué par les mouvements de population entre la France métropolitaine et l'extérieur (étranger plus DOM).

POUR EN SAVOIR PLUS

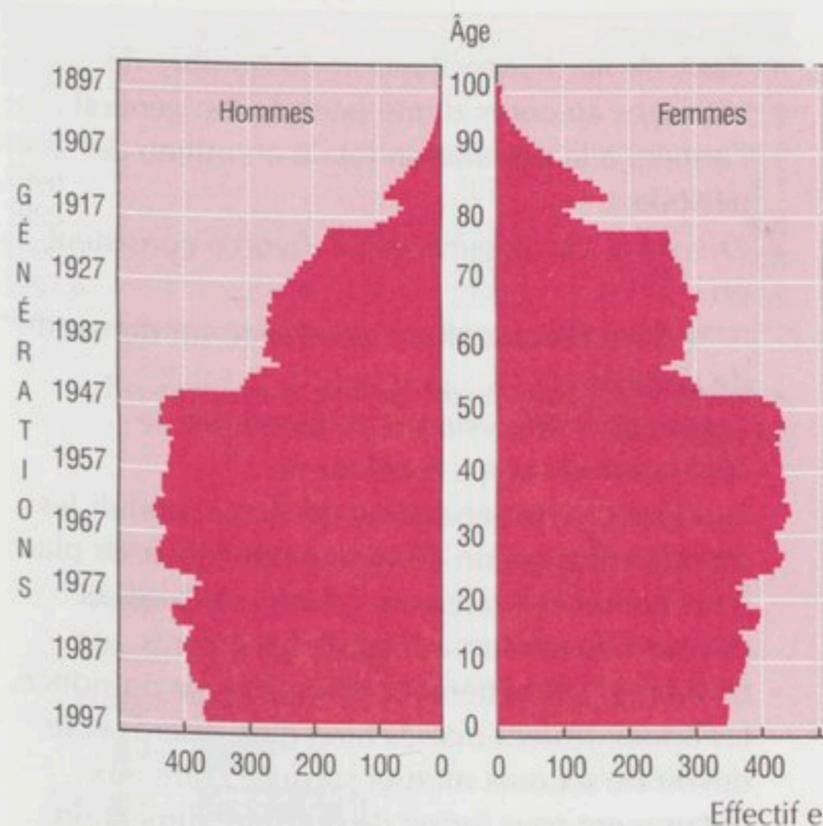
- INSEE-Résultats, série « Démographie-Société » : « Un siècle de démographie française », n° 47-48, décembre 1995 ; « La situation démographique en 1995 », n° 65-66, novembre 1997.
- Chapitre « Démographie », *Annuaire rétrospectif de la France*, séries longues 1948-1988, Insee, 1990.
- « La construction démographique de l'Union européenne », *Population et sociétés*, Ined, n° 330, décembre 1997.
- « Évolution démographique récente en Europe », Conseil de l'Europe, rapport 1997.

SOURCES

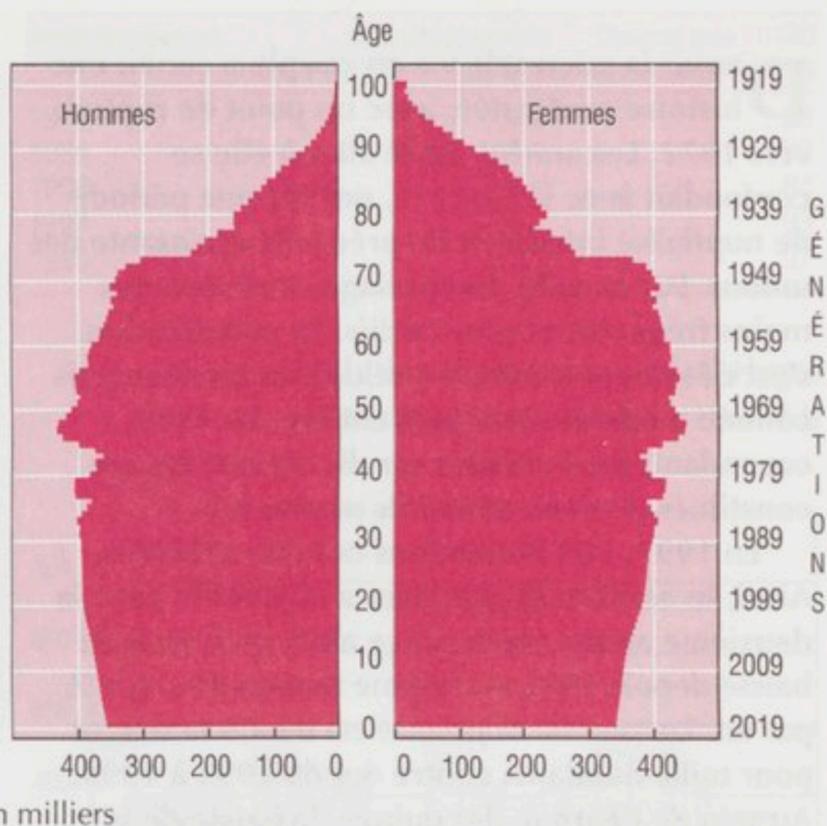
- [1] « Bilan démographique 1997 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1998.
- [2] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales*, Insee, 1996.
- [3] Recensement de la population de 1990. Nationalités, *INSEE-Résultats*, série « démographie-société », n° 21, novembre 1992.
- [4] « Statistiques démographiques 1997 », Eurostat, thème 3, série A, avril 1997.
- [5] « Projection de population totale pour la France métropolitaine », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 44, août 1995.

POPULATION PAR ÂGE 3.1

Pyramide des âges au 1^{er} janvier 1998 [1]



Pyramide des âges en 2020 [5]



Population par groupe d'âge
Âge moyen au 1^{er} janvier [1]

Années	Moins de 20 ans	20 ans à 59 ans	60 ans et plus	Âge moyen années
	%	%	%	
1946	29,5	54,5	16,0	35,6
1970	33,2	48,8	18,0	34,8
1980	30,6	52,4	17,0	35,7
1990	27,8	53,2	19,0	36,9
1996	26,0	54,0	20,0	37,9
1997 p	25,9	53,8	20,3	38,1
1998 p	25,8	53,8	20,4	38,3

Projection* de population par groupe d'âge
à l'horizon 2020 [5]

Années	Moins de 20 ans	20 ans à 59 ans	60 ans et plus	Population totale milliers
	%	%	%	
2000	25,9	53,6	20,5	59 412
2005	25,0	54,2	20,8	60 642
2010	24,2	53,0	22,8	61 721
2015	23,4	51,7	24,9	62 648
2020	22,7	50,5	26,8	63 453

* Hypothèse de fécondité = 1,8 enfant par femme.

Population étrangère résidant en France en 1990 [3]
milliers

	Ensemble	0 à 19 ans	20 à 64 ans	65 ans et plus
Ensemble des étrangers	3 597	1 023	2 294	280
Part dans la population totale de même âge (%)	6,3	6,8	6,9	3,4

Répartition de la population par groupe d'âge dans les pays de l'Union européenne au 1^{er} janvier 1996 [4]
%

Pays	Moins de 15 ans		15 ans à 64 ans		65 ans et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Allemagne	8,3	7,9	34,8	33,5	5,6	10,0	48,7	51,3
Autriche	9,0	8,5	34,0	33,3	5,5	9,7	48,5	51,5
Belgique	9,2	8,7	33,3	32,8	6,4	9,6	48,9	51,1
Danemark	9,0	8,6	34,1	33,2	6,3	8,9	49,4	50,6
Espagne	8,4	8,0	34,1	34,1	6,4	9,0	48,9	51,1
Finlande	9,7	9,3	33,7	33,0	5,3	9,0	48,7	51,3
France p	9,9	9,5	32,7	32,7	6,1	9,1	48,7	51,3
Grèce	8,5	8,1	33,8	33,8	7,0	8,8	49,4	50,6
Irlande p	12,3	11,7	32,4	32,1	4,9	6,6	49,6	50,4
Italie	7,6	7,2	34,0	34,3	6,9	9,9	48,5	51,5
Luxembourg	9,4	9,0	34,4	33,2	5,3	8,7	49,1	50,9
Pays-Bas	9,4	9,0	34,7	33,6	5,4	8,0	49,5	50,5
Portugal	9,0	8,6	33,1	34,6	6,0	8,6	48,2	51,8
Royaume-Uni p	9,9	9,4	32,7	32,2	6,4	9,3	49,0	51,0
Suède	9,7	9,2	32,3	31,4	7,4	10,1	49,4	50,6
Union européenne e	8,9	8,5	33,6	33,3	6,2	9,4	48,8	51,2

PRÉSENTATION

Depuis la guerre, la vie en couple a connu une histoire contrastée, avec un point de rupture vers 1972. Les années 50 et 60, où elle se confondait avec le mariage, ont été une période de nuptialité intense et de précocité croissante des unions. Par la suite, les mariages sont devenus moins fréquents et plus tardifs. La cohabitation s'est développée comme prélude au mariage puis comme mode de vie à part entière. En 1990 cependant, neuf couples sur dix étaient encore constitués de deux conjoints mariés [6].

En 1997, 284 500 unions ont été célébrées. Ainsi, le nombre de mariages a augmenté pour la deuxième année consécutive alors qu'il était en baisse depuis 1972 au rythme moyen de - 2,4 % par an. Le **taux de nuptialité** est de 4,9 mariages pour mille habitants contre 4,4 de 1993 à 1995. Au sein de l'Europe des quinze, la baisse de la nuptialité se poursuit. La Suède détient le taux de nuptialité le plus bas (moins de 4 ‰) ; le Portugal et le Danemark les plus élevés (6,5 ‰).

L'âge au premier mariage est retardé un peu plus chaque année : en 1996, les femmes célibataires se marient, en moyenne, à 27,5 ans contre 24,5 ans dix ans plus tôt. À 35 ans, plus d'une femme sur quatre ne s'est jamais mariée, soit deux fois plus qu'en 1986. La part des naissances hors mariage, qui ne cesse de croître, a presque doublé en dix ans, passant de 22 % en 1986 à 39 % en 1996.

Le surcroît de mariages a concerné uniquement des couples de Français. Les **mariages mixtes** ont été d'environ 24 000 comme en 1995, alors que le nombre de **mariages entre étrangers** a continué de diminuer : moins de 5 000 mariages en 1996 contre près de 9 000 en 1991 [1].

Dans la plupart des pays de l'Union européenne le **divorce** progresse. En France, il n'a cessé de croître depuis 1964, passant de 30 000 à près de 120 000 en 1995. Si on considère l'année de mariage, la proportion moyenne de divorce dans l'UE est estimée à 14 % pour les unions conclues en 1960 et atteindrait 25 % pour les couples mariés plus récemment [7].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le divorce est le principal motif pour lequel les particuliers consultent un avocat », *INSEE-Première*, n° 557, décembre 1997.
- « Les couples mixtes dans la France contemporaine », *Population, Ined*, n° 3, mai-juin 1997.

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1997 », *INSEE-Première*, n° 566, février 1998.

DÉFINITIONS

- **Taux de nuptialité.** Rapport du nombre de mariages au cours d'une période (en général l'année) à la population totale en milieu de période.
- **Divorces.** Les jugements de divorce consistent en :
 - soit un divorce direct prononcé sur demande de divorce ;
 - soit une conversion d'un jugement de séparation de corps en divorce.Le jugement de séparation de corps produit les mêmes effets qu'un divorce entre époux au plan patrimonial et également quant aux droits et devoirs des parents à l'égard des enfants ; en revanche, à la différence d'un divorce prononcé, les époux restent mariés bien que séparés et le devoir de secours mutuel subsiste entre eux notamment sous forme de pension alimentaire au bénéfice de l'un d'eux si nécessaire. Dans le tableau ci-contre, les **divorces prononcés** sont la somme des jugements de divorce direct et de conversion de séparation de corps prononcés par les tribunaux de grande instance de la métropole.
- **Mariages mixtes.** Mariages où l'un seulement des conjoints est étranger.
- **Mariages entre étrangers.** Mariages où les deux conjoints sont étrangers.

[2] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.

[3] « La situation démographique en 1995 », *INSEE-Résultats*, n° 65-66, décembre 1997.

[4] « Vivre sous le même toit », *INSEE-Première*, n° 493, octobre 1996.

[5] *Statistiques démographiques 1997*, Eurostat.

[6] « Mariage, divorce et union libre », *INSEE-Première*, n° 482, août 1996.

[7] « Un mariage sur quatre environ se termine par un divorce dans l'UE », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 14, 1997.

MARIAGES - DIVORCES 3.2

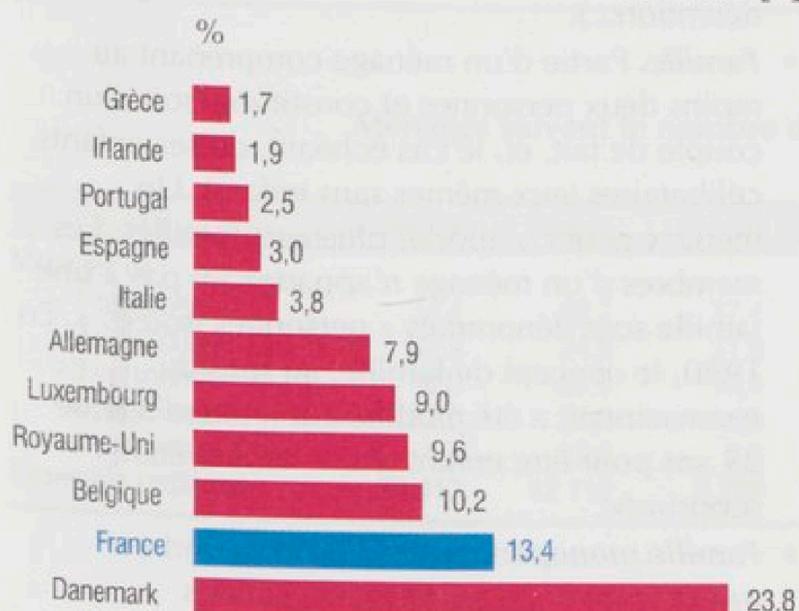
Évolution du nombre de mariages [1]

Année	Nombre absolu milliers	Taux de nuptialité pour 1 000 hab.
1970	393,7	7,8
1980	334,4	6,2
1990	287,1	5,1
1995	254,7	4,4
1996 <i>p</i>	280,6	4,8
1997 <i>p</i>	284,5	4,9

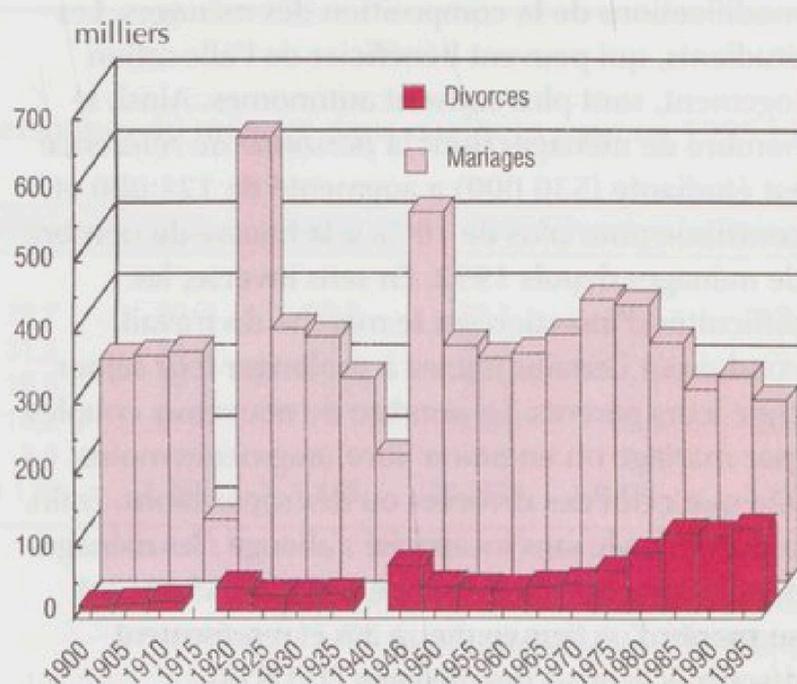
Évolution du nombre de divorces [2]

Année du jugement	Divorces prononcés milliers	Divorces pour 10 000 couples mariés
1970	38,9	33
1980	81,2	63
1990	105,8	84
1994	115,7	93
1995	119,2	97

Proportion d'unions libres parmi les couples en 1994 [4]



Évolution du nombre des mariages et des divorces depuis 1900 [2]



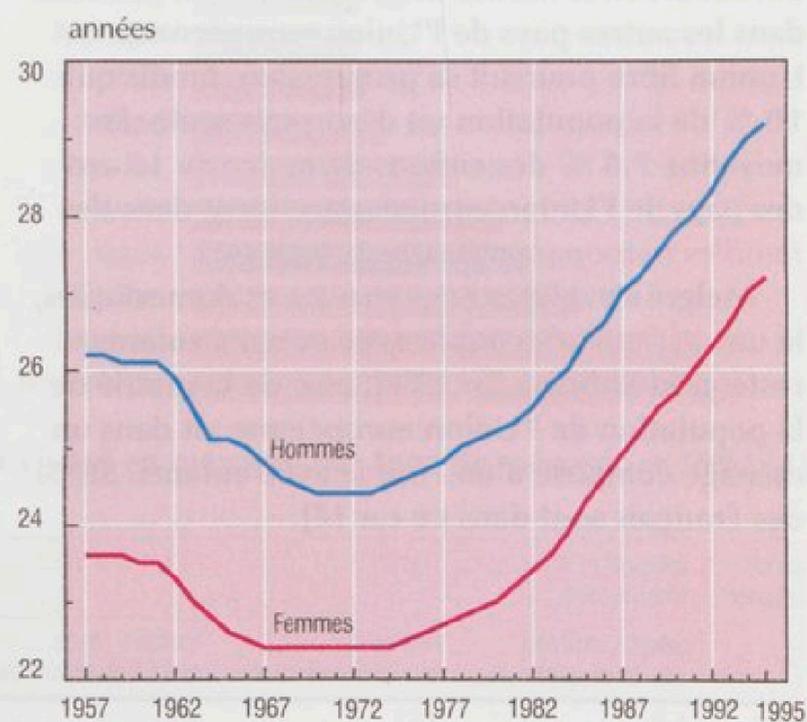
Nuptialité et divortialité dans l'Union européenne [2] [5]

	Taux de nuptialité*		Taux de divortialité*	
	1960	<i>p</i> 1996	1960	1995
Allemagne	9,5	5,2	1,0	2,1
Autriche	8,3	5,2	1,1	2,3
Belgique	7,2	5,0	0,5	3,5
Danemark	7,8	6,8	1,5	2,5
Espagne	7,7	5,0	///	<i>p</i> 0,8
Finlande	7,4	4,8	0,8	2,7
France	7,0	4,9	0,7	<i>p</i> 2,0
Grèce	7,0	4,5	0,3	1,1
Irlande	5,5	4,5	///	0,0
Italie	7,7	4,8	///	0,5
Luxembourg	7,1	5,1	0,5	1,8
Pays-Bas	7,8	5,4	0,5	2,2
Portugal	7,8	6,4	0,1	1,2
Royaume-Uni	7,5	**5,5	0,5	<i>p</i> 2,9
Suède	6,7	3,8	1,2	2,6

* Nombre de mariages ou de divorces pour 1 000 habitants.

**1995 provisoire.

Âge moyen au premier mariage [3]



Structure de la population de 15 ans et plus selon l'état matrimonial [2]

Année	Hommes				Femmes			
	Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
1975	28,6	66,1	3,5	1,8	21,8	60,3	15,2	2,7
1980	29,2	65,1	3,3	2,4	22,4	59,5	14,7	3,4
1985	31,5	62,3	3,1	3,1	24,5	56,9	14,3	4,3
1990	34,4	58,8	2,9	3,9	27,2	53,7	13,9	5,2
1995	36,2	56,0	2,9	4,9	29,0	51,2	13,5	6,3
1996	33,6	55,3	2,9	5,2	29,5	50,5	13,5	6,5

3 population

PRÉSENTATION

En trente-quatre ans, le nombre de **ménages** en France s'est accru de 60 %, passant de 14,6 millions en 1962 à 23,3 millions en décembre 1996. Il devrait atteindre 27 millions en 2020.

Entre 1992 et 1996, le nombre de ménages a augmenté de 5,2 %, soit 290 000 par an. Cette croissance est plus rapide qu'à la fin des années 80 (220 000 par an) ; elle ne s'explique pas seulement par la croissance démographique, mais aussi par des modifications de la composition des ménages. Les étudiants, qui peuvent bénéficier de l'allocation logement, sont plus souvent autonomes. Ainsi, le nombre de ménages dont la **personne de référence** est étudiante (530 000) a augmenté de 121 000 et contribue pour plus de 10 % à la hausse du nombre de ménages depuis 1992. En sens inverse, les difficultés d'insertion sur le marché du travail conduisent certains jeunes à prolonger leur séjour chez leurs parents. Le nombre de nouveaux couples (par mariage ou en union libre) augmente moins vite que celui des divorces ou des séparations. Enfin, la durée de vie sans incapacité s'allonge ; les ménages dont la personne de référence a plus de 65 ans ont augmenté d'un tiers en douze ans et représentent désormais le quart des ménages [1] [2] [3].

En 1994, selon le **Panel communautaire des ménages**, la **famille** traditionnelle cède du terrain devant d'autres modes de vie, en France, comme dans les autres pays de l'Union européenne. L'union libre poursuit sa progression, tandis que 10 % de la population vit désormais seule. En moyenne 7,8 % des enfants de moins de 16 ans des pays de l'Union européenne vivent dans des **familles monoparentales**.

Malgré l'évolution des structures domestiques, le **noyau familial** (couple avec ou sans enfants) reste prédominant. En 1994, plus de la moitié de la population de l'Union européenne vit dans un ménage composé d'un **couple** avec enfants. 56 % des Français sont dans ce cas [4].

DÉFINITIONS

- **Ménage**. Ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Un ménage, au sens statistique, peut ne comprendre qu'une seule personne. Ne font pas partie des ménages les personnes vivant dans des habitations mobiles (nomades, marins) et la population des communautés (foyers de travailleurs, maisons de retraite, résidences universitaires, maisons de détention...).
- **Famille**. Partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée, soit d'un couple de fait, et, le cas échéant, de ses enfants célibataires (eux-mêmes sans enfant). Un ménage peut comporter plusieurs familles. Les membres d'un ménage n'appartenant pas à une famille sont dénommés « personnes isolées ». En 1990, le concept de famille, au sens du recensement, a été modifié : la limite d'âge de 25 ans pour être enfant d'une famille étant supprimée.
- **Famille monoparentale**. Elle comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires de moins de 25 ans n'ayant pas d'enfant.
- **Couple**. Couple de fait, légitime ou non.
- **Personne de référence**. Il s'agit de l'homme du couple, du parent dans le cas d'une famille monoparentale et de l'homme actif le plus âgé dans les autres cas.
- **Ménage complexe**. Ils sont constitués de plusieurs couples ou d'une famille avec des ascendants, des collatéraux ou un enfant devenu adulte, ou de plusieurs personnes sans liens de couples ou de filiation.
- **Panel communautaire des ménages**. Enquête par panel réalisée auprès d'un échantillon de 60 528 ménages et 170 287 personnes pour l'Europe des 12. Les données de 1994 sur la population vivant en ménages par type de ménage et les enfants vivant en famille monoparentale sont issues de cette enquête.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La famille dans l'espace français », *Données sociales 1996*, Insee.
- *Sociologie de la famille*, Martine Segalen, *Collection U*, Armand Colin, 1996.
- « La structure des ménages par région et département », *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société », n° 35, septembre 1994.
- « Les familles monoparentales », *Contours et caractères*, Insee, septembre 1994.

SOURCES

- [1] *Recensements de la population et Enquête sur l'emploi de mars 1997*, Insee.
- [2] « Projection du nombre de ménages à l'horizon 2020 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie et société », n° 34, juillet 1994.
- [3] « Les ménages et leurs logements », *INSEE-Première*, n° 562, décembre 1997.
- [4] « Vivre sous le même toit », *INSEE-Première*, n° 493, octobre 1996.
- [5] Eurostat.

Familles selon la nationalité, la composition, le nombre et l'âge des enfants [1]

milliers

Caractéristiques de la famille	Nombre total de familles*		Familles comprenant au moins 1 enfant de 0 à 16 ans		Nombre total d'enfants de 0 à 16 ans		Nombre moyen d'enfants de 0 à 16 ans par famille	
	1982	1990	1982	1990	1982	1990	1982	1990
Ensemble des familles selon la nationalité de la personne de référence	14 119	14 965	6 989	6 756	12 646	12 089	0,9	0,8
Français de naissance	12 714	13 389	6 200	5 926	10 883	10 261	0,9	0,8
Français par acquisition	502	593	201	235	375	437	0,8	0,7
Étrangers	903	983	588	595	1 388	1 391	1,5	1,4

* Selon la définition adoptée au recensement de 1982 qui limite l'âge des enfants à 24 ans.

Ménages suivant le nombre de personnes du ménage dans quelques pays en 1995 [5]

%

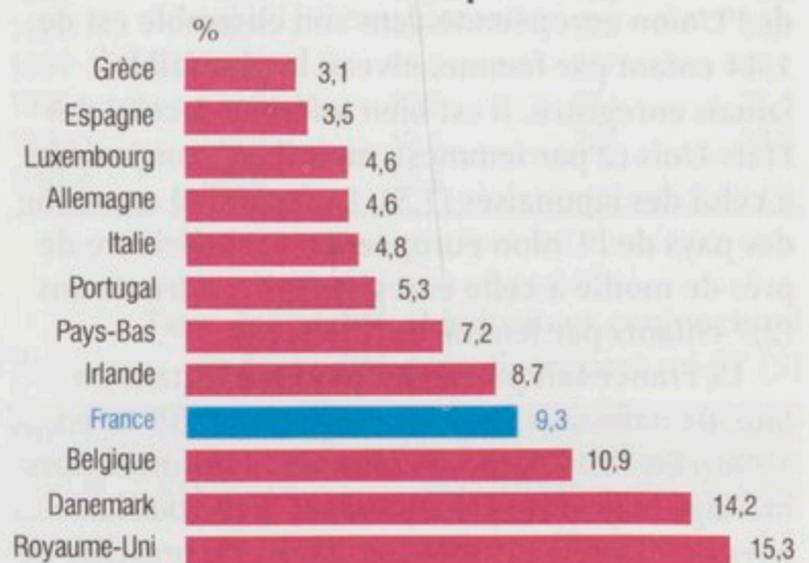
	Allemagne	Espagne	Finlande	France	Grèce	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal
Ménages de :									
- 1 personne	34,4	12,7	37,4	29,2	20,7	22,8	22,7	30,6	13,7
- 2 personnes	32,3	24,5	31,0	31,8	28,9	23,1	25,3	34,0	26,4
- 3 personnes	16,0	21,8	14,4	16,8	19,8	15,6	23,1	13,4	24,7
- 4 personnes	12,6	24,0	11,9	14,2	21,7	17,1	21,3	15,9	22,8
- 5 personnes et plus	4,7	17,0	5,3	8,0	8,9	21,4	7,6	6,2	12,4
Ensemble (milliers)	36 413	12 112	2 222	23 126	3 756	1 146	20 360	6 425	3 275

Structure familiale des ménages* [1]

	1968	1975	1982	1990	1997
Nombre de ménages en millions	15,8	17,7	19,6	21,5	23,7
Structure familiale en % :					
- Homme seul	6,4	7,4	8,5	10,1	11,8
- Femme seule	13,8	14,8	16,0	17,1	18,2
- Famille monoparentale	2,9	3,0	3,6	4,6	6,8
- Couple sans enfant	21,1	22,3	23,3	23,6	26,6
- Couple avec enfant	36,0	36,5	36,1	32,9	34,5
- Ménage complexe	19,8	16,0	12,5	11,7	2,1

* Recensements pour 1968 à 1990 et enquête sur l'emploi pour 1997.

Proportion d'enfants vivant en famille monoparentale en 1994 [4]



Population vivant en ménages par type de ménage en 1994 [4]

%

Pays	Ménages d'une personne	Familles monoparentales	Couples sans enfant	Total	Couples avec enfants			Autres ménages
					dont : 1 enfant de moins de 16 ans	2 enfants de moins de 16 ans	3 enfants ou plus de moins de 16 ans	
Allemagne	14,0	2,5	16,7	53,8	7,4	12,6	6,1	13,0
Belgique	11,8	7,3	20,2	55,3	9,2	12,9	8,1	5,4
Danemark	21,9	6,4	25,9	43,7	8,1	14,5	5,1	2,1
Espagne	4,0	5,8	10,8	61,7	8,8	14,6	4,5	17,7
France	11,2	6,8	20,9	55,8	9,6	14,3	8,2	5,3
Grèce	6,7	3,8	14,7	53,8	7,3	17,9	4,2	21,0
Irlande	6,6	8,7	8,0	64,1	4,8	10,9	17,4	12,6
Italie	7,4	6,2	14,6	57,4	7,2	11,6	5,1	14,4
Luxembourg	10,0	4,5	19,1	51,4	8,5	13,9	7,3	15,0
Pays-Bas	13,7	5,3	25,1	54,0	5,5	17,3	9,8	1,9
Portugal	4,4	6,2	11,6	58,9	11,0	12,3	4,6	18,9
Royaume-Uni	11,1	8,8	21,1	49,8	7,8	14,2	8,0	9,2
UE à 12	10,3	5,8	17,3	55,2	8,0	13,6	6,7	11,4

3 population

PRÉSENTATION

Après deux années de hausse, le nombre de naissances diminue en 1997 : 725 000 enfants sont nés, soit 10 300 de moins qu'en 1996, mais 14 000 de plus qu'en 1994 (niveau le plus bas enregistré depuis 1980, début de la chute de la natalité). Le *taux de natalité* est estimé à 12,4 ‰. L'*indicateur conjoncturel de fécondité*, qui avait atteint son minimum historique en période de paix avec 1,65 enfant par femme en 1993 et 1994, est remonté à 1,7 en 1995 et 1,72 en 1996 ; il devrait être proche de 1,71 en 1997. La valeur repère pour le remplacement des générations étant de 2,1 enfants par femme, la relève des générations ne serait plus assurée si cette situation devait se prolonger.

L'allongement de la durée des études et l'augmentation de l'activité professionnelle des femmes, s'accompagnant de difficultés croissantes pour trouver un emploi, incitent de plus en plus d'entre elles à retarder, grâce à une meilleure maîtrise de la contraception, l'arrivée de leurs enfants : en 1996, l'*âge moyen des mères* est de 29 ans (contre 28 ans en 1990 et 27 ans en 1980) [1].

En 1996, l'*indicateur conjoncturel de fécondité* de l'Union européenne dans son ensemble est de 1,44 enfant par femme, niveau le plus faible jamais enregistré. Il est bien inférieur à celui des États-Unis (2 par femmes), mais il est comparable à celui des japonaises (1,5). La fécondité moyenne des pays de l'Union européenne est inférieure de près de moitié à celle enregistrée il y a trente ans (2,7 enfants par femme en 1965) [6].

La France fait partie des pays présentant un *taux de naissances hors mariage* élevé (39 % en 1996). En 1995, la proportion des naissances hors mariage augmente pratiquement dans tous les pays de l'Union européenne, mais elle présente de fortes disparités : très élevée dans les pays nordiques (53 % en Suède, 46,5 % au Danemark), elle est faible au sud (3 % en Grèce et 8 % en Italie), sauf au Portugal (18,7 %) [4].

DÉFINITIONS

- **Taux de natalité.** Rapport du nombre de naissances vivantes au cours d'une période (en général l'année) à la population totale au milieu de la période.
- **Taux de fécondité par âge.** Rapport du nombre d'enfants nés des femmes d'une génération donnée à l'effectif de cette génération en début de période.
- **Taux de fécondité générale.** Rapport du nombre de naissances au cours d'une période (en général l'année) à la population de femmes fécondes en milieu de période. Les femmes réputées fécondes sont celles âgées de 15 à 49 ans.
- **Somme des naissances réduites (ou indicateur conjoncturel de fécondité).** Somme de l'ensemble des *taux de fécondité par âge* pour une année donnée. Elle indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde chaque femme d'une génération fictive pendant sa vie féconde (15-49 ans) avec les taux par âge identiques à ceux observés l'année considérée.
- **Taux brut de reproduction.** Nombre de filles que mettrait au monde une génération fictive de 100 femmes soumises à chaque âge aux conditions de fécondité observées pendant l'année considérée. Ce nombre est égal à la *somme des naissances réduites* multipliée par 48,8 %, proportion de filles dans chaque génération.

POUR EN SAVOIR PLUS

« Un peu plus de naissances et moins de décès en 1997 », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 1, 1998.

- « Fécondité et calendrier de constitution des familles », *Insee-Résultats*, n° 579, novembre 1997.

SOURCES

[1] « Bilan démographique 1997 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1998.

[2] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.

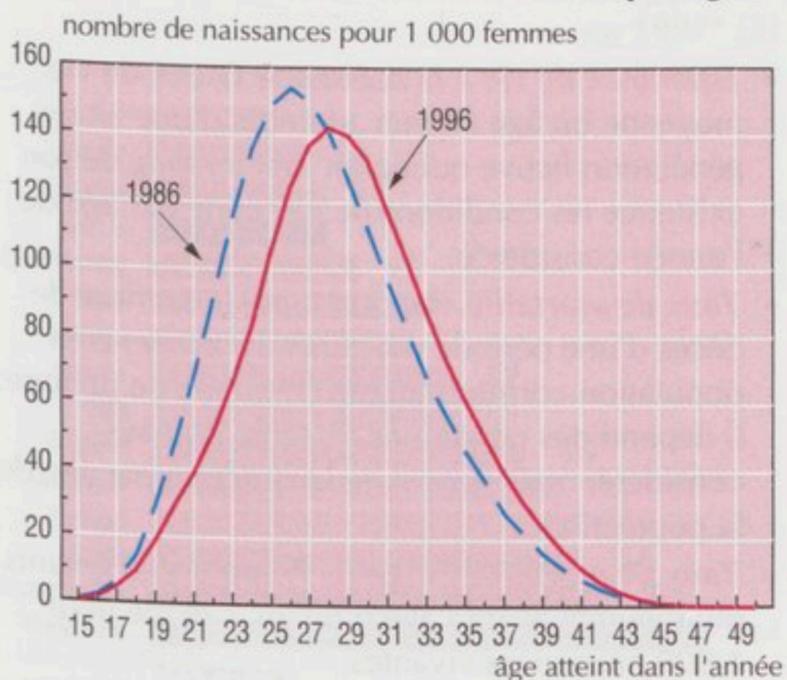
[3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.

[4] *Statistiques démographiques 1997*, Eurostat, thème 3, série A.

[5] « Tous les pays du monde », *Population et Sociétés*, Ined, n° 326, juillet-août 1997.

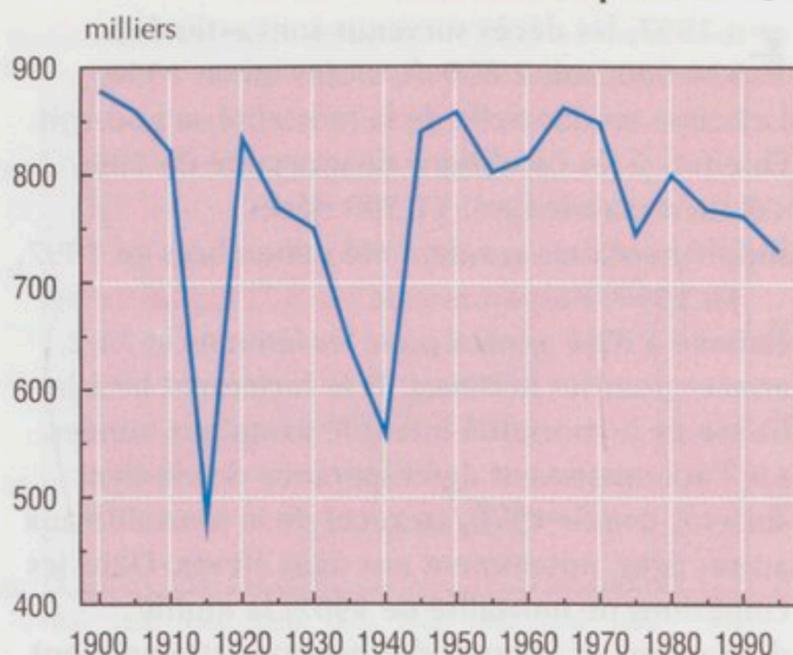
[6] « La construction démographique de l'Union européenne », *Populations et Sociétés*, Ined, n° 330, décembre 1997.

Taux de fécondité* par âge [2]



* Les taux de fécondité en 1996 sont provisoires.

Évolution du nombre de naissances en France depuis 1900 [3]



Naissances selon la nationalité des parents [1] [2]

	%	
	1980	1995
Ensemble des naissances en milliers	800	730
Deux parents français	82,2	82,6
Un parent français, un parent étranger	3,1	5,9
Les deux parents étrangers	9,1	7,2
Mère française, père non déclaré	5,2	3,9
Mère étrangère, père non déclaré	0,4	0,4

Somme des naissances réduites et taux brut de reproduction pour 100 femmes [1]

Années	Somme des naissances réduites	Taux brut de reproduction	Âge moyen des mères
1980	194	95	26,8
1985	181	88	27,5
1990	178	87	28,3
1995	170	83	29,0
1996 p	172	84	29,1
1997 p	171

Naissances hors mariage dans l'Union européenne en 1995 [4]



Naissances annuelles [1] [2]

Année	Nombre absolu	Taux brut de natalité	Naissances hors mariage	Taux de naiss. hors mariage
	milliers	‰/hab.	milliers	%
1950	858,1	20,5	60	7,0
1965	862,3	17,7	51	5,9
1980	800,4	14,9	91	11,4
1985	768,4	13,9	150	19,6
1990	762,4	13,4	229	30,1
1994	711,0	12,3	257	36,1
1995	729,6	12,5	274	37,6
1996 p	735,3	12,6	285	38,9
1997 p	725,0	12,4

Taux de natalité et indicateur conjoncturel de fécondité dans divers pays mi-97 [5]

Pays	Taux brut de natalité pour 1 000 hab.	Indicateur conjoncturel de fécondité
Allemagne	10	1,3
Autriche	11	1,4
Belgique	11	1,5
Danemark	13	1,7
Espagne	9	1,2
Finlande	12	1,8
France	13	1,7
Grèce	10	1,4
Irlande	14	1,9
Italie	9	1,2
Pays-Bas	12	1,5
Portugal	11	1,4
Royaume-Uni	13	1,7
Suède	11	1,6
Russie	9	1,3
États-Unis	15	2,0
Mexique	27	3,1
Brésil	22	2,5
Rép. du Congo (ex-Zaire)	48	6,7
Inde	29	3,5
Chine	17	1,8

3 population

PRÉSENTATION

En 1997, les décès survenus sont estimés à 534 000, soit 2 800 de moins qu'en 1996. La baisse tendancielle de la mortalité se poursuit. En effet, si les conditions de mortalité de 1996 s'étaient maintenues, 11 500 décès supplémentaires auraient été dénombrés en 1997.

En 1997, l'**espérance de vie à la naissance** est estimée à 82,1 années pour les femmes et 74,2 années pour les hommes. Très fortement lié à la baisse de la mortalité infantile jusqu'aux années 60, l'accroissement de l'espérance de vie tient surtout, depuis 1970, au recul de la mortalité aux autres âges, notamment aux âges élevés. Dans les conditions de mortalité de 1997, la moitié des femmes et le quart des hommes atteindraient 85 ans, et à cet âge-là, les femmes peuvent espérer vivre encore 6,4 années et les hommes 5,2. Comparée aux autres pays de l'Union européenne, la France continue à détenir le record de longévité pour les femmes (tandis que l'espérance de vie masculine coïncide avec la moyenne) et le plus grand écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes.

Après deux années remarquables avec 4,9 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances vivantes, le **taux de mortalité infantile** pourrait être plus important en 1997 (5,1 ‰), mais resterait nettement inférieur à celui de 1994 (5,9 ‰). La majorité des pays de l'Union européenne a un taux de mortalité infantile inférieur à 6 ‰ ; pour la Finlande et la Suède, il est d'environ 4 ‰ depuis deux ans [1].

Pour 1997, dans la plupart des pays de l'Union européenne, on s'attend à ce que les effets du vieillissement de la population soient compensés par une nouvelle baisse des taux de mortalité. Seules l'Espagne, la Finlande, l'Irlande et l'Italie connaîtront sans doute une hausse modérée du nombre des décès. Le Danemark conserverait le taux de mortalité le plus élevé (11,4 ‰) et les Pays-Bas le plus faible (8,8 ‰) [3].

DÉFINITIONS

- **Espérance de vie à la naissance.** Durée de vie moyenne ou âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.
- **Taux de mortalité.** Rapport entre le nombre de décès d'une période (en général l'année) et la population correspondante en milieu de période. Il dépend des conditions de santé du pays considéré, mais surtout de la structure par âge de la population.
- **Taux de mortalité infantile.** Proportion d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, calculé pour 1 000 naissances vivantes.

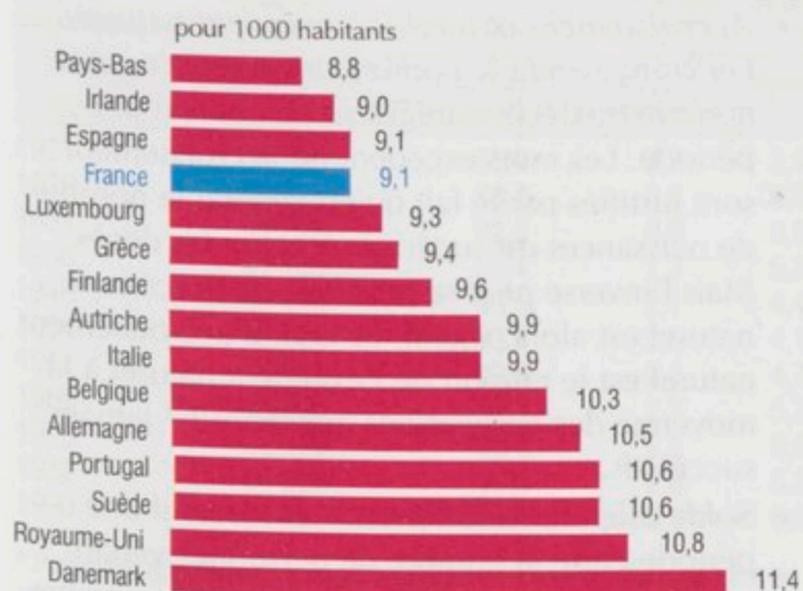
POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques démographiques 1997*, Eurostat, thème 3, série A.
- *Annuaire statistique de la France*, édition 1998, Insee.
- « La situation démographique en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Démographie -société », n° 565-566, décembre 1997.

SOURCES

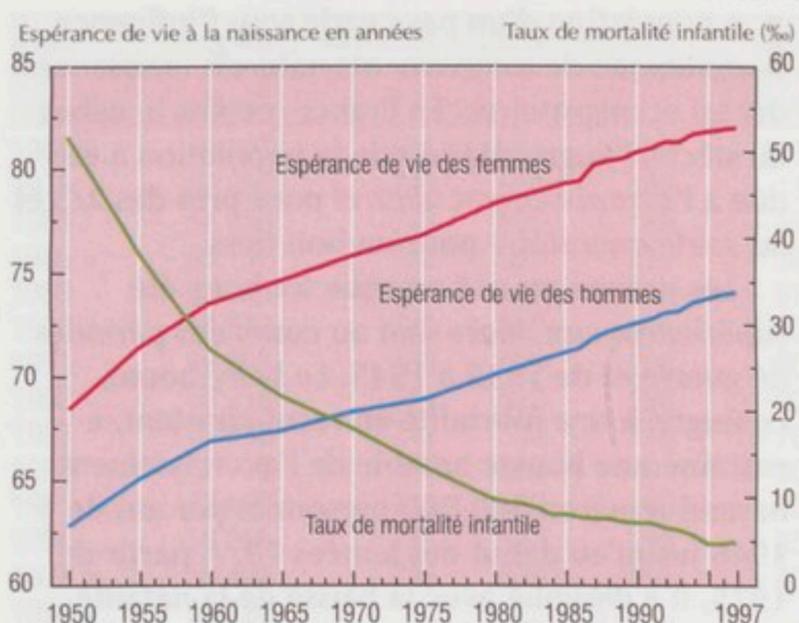
- [1] « Bilan démographique 1997 », *Bulletin mensuel de la Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1998.
- [2] « Tous les pays du monde », *Population et Sociétés*, Ined, n° 326, juillet-août 1997.
- [3] « Un peu plus de naissances et moins de décès en 1997 », *Statistiques en bref*, *Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 1, 1998.
- [4] Division Enquêtes et études démographiques, Insee.

Taux de mortalité dans l'Union européenne en 1997* [3]



* Estimations.

Espérance de vie à la naissance et taux de mortalité infantile [1] [4]



Espérance de vie à la naissance et mortalité infantile dans l'Union européenne [2] [4]

Pays	Espérance de vie en nombre d'années				Taux de mortalité infantile	
	Hommes		Femmes		‰	
	1980	1997	1980	1997	1980	1997
Allemagne	...	73	...	80	12	5,1
Autriche	69	74	76	80	14	5,0
Belgique	70	74	77	81	12	6,1
Danemark	71	73	77	78	8	5,3
Espagne	73	73	79	81	12	5,6
Finlande	69	73	78	80	8	3,9
France	70	74	78	82	10	5,1
Grèce	72	75	77	79	18	7,9
Irlande	70	73	76	79	11	6,3
Italie	71	75	77	81	15	5,8
Luxembourg	69	73	76	80	12	5,5
Pays-Bas	73	75	79	80	9	5,5
Portugal	68	72	75	79	24	7,4
Royaume-Uni	70	74	76	79	12	6,2
Suède	73	76	79	81	7	4,2

Influence du sexe et de l'état matrimonial sur l'espérance de vie à partir de 50 ans, en 1995 [4]

Âge	Hommes					Femmes				
	Mariés	Veufs	Divorcés	Célibataires	Total	Mariées	Veuves	Divorcées	Célibataires	Total
50 ans	28,7	23,5	24,1	23,9	27,6	34,7	32,9	32,0	32,4	33,9
60 ans	20,4	17,0	17,1	17,3	19,7	25,6	24,3	23,1	23,9	24,9
70 ans	13,3	11,4	11,4	11,7	12,8	17,1	16,2	14,9	16,1	16,5
80 ans	7,4	6,8	6,5	7,1	7,3	9,5	9,2	7,9	9,1	9,2

Espérance de vie aux différents âges [4]

Âge	Hommes			Femmes		
	1950	1995	p 1996	1950	1995	p 1996
0	63,4	73,9	74,1	69,2	81,9	82,0
1	66,2	73,3	73,5	71,3	81,2	81,3
20	48,7	54,7	55,0	53,6	62,5	62,6
40	30,7	36,3	36,4	35,2	43,2	43,3
60	15,4	19,7	19,7	18,4	24,9	24,9
75	7,0	9,8	9,8	8,4	12,6	12,7
85	3,6	5,2	5,2	4,4	6,4	6,4

3 population

PRÉSENTATION

La population d'un pays varie sous l'influence combinée de mouvements naturels (naissances, décès) et migratoires. En France, depuis le début du siècle, l'augmentation de la population a été due à l'**accroissement naturel** pour près des 2/3 et au **solde migratoire** pour un bon tiers.

Les naissances ont presque toujours été supérieures aux décès sauf au cours des périodes de guerre et de 1935 à 1945. Le baby-boom, conjugué à une mortalité en recul constant, a entraîné une hausse notable de l'accroissement naturel (environ 300 000 personnes par an) de 1946 jusqu'au début des années 70. À partir de 1975, il a diminué avec la baisse de la natalité, tout en restant voisin de 200 000.

Au XX^e siècle, l'évolution de la population française a été largement tributaire des **courants migratoires**. Au total la proportion d'étrangers est passée de 2,7 % en 1901 à 6,6 % en 1931 ; elle est redescendue à 4 % en 1954, pour remonter à 6,5 % en 1975. Elle est pratiquement stable depuis cette date (6,3 % en 1990) [3].

En 1997, la population augmente de 231 000 habitants, soit une croissance inférieure à 0,4 %, rythme le plus faible de ces vingt dernières années. Elle se décompose en 3,3 ‰ dus à l'excédent naturel (191 000 personnes) et 0,7 ‰ dû au solde migratoire. Le mouvement naturel contribue donc pour plus de 80 % à la progression totale. L'excédent migratoire de l'année 1997 est provisoirement estimé à 40 000 personnes, soit le même ordre de grandeur qu'en 1995 et 1996, mais moins de la moitié du solde du début des années 90 [1].

À la mi-97, le taux d'accroissement naturel de la population mondiale est en moyenne de 1,5 %. Il est inférieur à 1 % dans les pays développés, voire même négatif dans certains d'entre eux (Allemagne, Bulgarie, République Tchèque, Hongrie, Russie et Ukraine). À l'opposé, ce taux culmine à plus de 3,0 % dans certains pays tels le Niger, le Yémen, la Lybie et le Guatemala. Celui de la France (0,4 %) est comparable à celui de la Norvège, des Pays-Bas ou du Japon [2].

DÉFINITIONS

- **Accroissement naturel (ou excédent naturel).** Différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots excédent ou accroissement sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et l'excédent naturel est alors négatif. Le taux d'accroissement naturel est le rapport de l'excédent naturel à la moyenne des populations aux deux 1^{er} janvier successifs.
- **Solde migratoire.** Différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique aussi à toute circonscription (région, département, commune, etc.) mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Population totale.** La population totale comprend toutes les personnes (Français ou étrangers) résidant sur le territoire métropolitain, à l'exception des personnes en séjour de courte durée (touristes, travailleurs saisonniers) ; elle comprend aussi des personnes momentanément absentes mais appelées à rentrer à plus ou moins brève échéance (militaires en service hors métropole).
- **Population immigrée.** La notion d'immigré est liée au lieu de naissance. Un immigré en France est une personne née étrangère, hors de la France, mais qui y vit. Après son entrée en France, il peut soit quitter sa nationalité et devenir français par acquisition, soit rester étranger.
- **Population étrangère.** La notion d'étranger est fondée sur le critère de la nationalité. Un étranger est une personne qui n'a pas la nationalité française. Les personnes nées en France de parents étrangers sont étrangères ; la plupart d'entre elles prennent la nationalité française à leur majorité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « La population de la France - Une croissance sans précédent depuis 1946 », n° 444, avril 1996 ; « Population immigrée, le résultat d'une longue histoire », n° 458, juin 1996.
- *INSEE-Résultats*, série « Démographie-société » : « Les immigrés et leur famille au recensement de 1990 », n° 56-57, mai 1997 ; « La situation démographique en 1995 - Mouvement de la population », n° 65-66, janvier 1998.

SOURCES

- [1] « Bilan démographique 1997 », *Bulletin Mensuel de Statistique*, Insee, n° 1, janvier 1998.
- [2] « Tous les pays du monde (1997) », *Population et sociétés*, Ined, n° 326, juillet-août 1997.
- [3] « Le bilan démographique du siècle », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] « Les acquisitions de la nationalité française en 1996 », *Études et statistiques Justice n° 9*, ministère de la Justice, janvier 1998.

ACCROISSEMENT DE LA POPULATION 3.6

Population selon la nationalité [3]

Année de recensement	Population milliers*	Part de la population %		
		Français de naissance	Français par acquisition	Étrangers
1921	38 798	95,4	0,7	3,9
1926	40 228	93,4	0,6	6,0
1931	41 228	92,5	0,9	6,6
1936	41 183	93,4	1,3	5,3
1946	39 848	93,5	2,1	4,4
1954	42 781	93,4	2,5	4,1
1962	46 459	92,6	2,8	4,7
1968	49 655	92,1	2,7	5,3
1975	52 599	90,8	2,6	6,5
1982	54 296	90,5	2,6	6,8
1990	56 625	90,5	3,1	6,3

* Population (à la date du recensement) présente jusqu'en 1946, résidente de 1954 à 1990.

Variation de la population totale de la France [1]

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances	Décès	milliers	
				Excédent naturel	Solde migratoire évalué
1968	49 723	836	554	282	+ 103
1975	52 600	745	560	185	+ 13
1983	54 650	749	560	189	+ 56
1985	55 157	768	553	215	+ 38
1988	55 966	771	525	246	+ 57
1990	56 577	762	526	236	+ 80
1991	56 893	759	525	234	+ 90
1992	57 218	744	522	222	+ 90
1993	57 530	712	532	179	+ 70
1994	57 779	711	520	191	+ 50
1995	58 020	730	532	198	+ 40
1996	58 258	735	537	199	+ 35
1997 p	58 492	725	534	191	+ 40
1998 p	58 723

Taux de natalité, de mortalité et d'accroissement naturel dans le monde (mi-97) [2]

Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel	Pays	Taux de natalité	Taux de mortalité	Taux d'accroissement naturel
	‰	‰	% par an		‰	‰	% par an
Europe	11	11	0,0	Afrique	40	14	2,6
Allemagne	10	11	-0,1	Algérie	31	7	2,4
Autriche	11	10	0,1	Côte-d'Ivoire	39	13	2,6
Belgique	11	10	0,1	Kenya	38	12	2,6
Danemark	13	12	0,1	Nigeria	43	13	3,0
Espagne	9	9	0,0	Amérique	21	7	1,4
Finlande	12	10	0,2	Brésil	22	7	1,5
France	13	9	0,4	Canada	13	7	0,6
Grèce	10	9	0,1	États-Unis	15	9	0,6
Irlande	14	9	0,5	Mexique	27	5	2,2
Italie	9	9	0,0	Pérou	29	7	2,2
Pays-Bas	12	9	0,3	Asie	24	8	1,6
Portugal	11	10	0,1	Chine (y c. Hong Kong)	17	7	1,0
Royaume-Uni	13	11	0,2	Inde	29	10	1,9
Suède	11	11	0,0	Indonésie	25	8	1,7
Bulgarie	9	14	-0,5	Japon	10	7	0,3
Hongrie	11	14	-0,3	Pakistan	39	11	2,8
Norvège	14	10	0,4	Yémen	46	11	3,5
Suisse	12	9	0,3	Russie	9	14	-0,5
République tchèque	9	11	-0,2	Océanie	19	8	1,1
Ukraine	10	15	-0,5	Monde	24	9	1,5

Les acquisitions de la nationalité française [4]

	1994	1995	1996
Par décret	49 449	40 867	58 098
<i>Naturalisation*</i>	44 008	36 280	50 730
<i>Réintégration*</i>	5 441	4 587	7 368
Par manifestation de volonté	33 255	30 526	29 845
Par déclaration	43 633	21 017	21 880
<i>Étranger marié à un conjoint français</i>	19 493	16 659	19 127
<i>Enfant mineur né en France de parents étrangers**</i>	21 342	1 124	156
<i>Autres</i>	2 798	3 234	2 597
Tous modes d'acquisition	126 337	92 410	109 823

* Majeurs et leurs enfants mineurs.

** Articles 52 et 54 du code de la nationalité abrogés par la loi du 22 juillet 1993 à compter du 25 juillet 1993.

Pays d'origine des nouveaux Français par décret en 1996 [4]

Pays d'origine	Nombre d'acquisitions avec « effet collectif »	%	Nombre d'acquisitions sans « effet collectif »	
			Nombre	%
Maroc	12 901	22,2	8 117	19,7
Algérie	9 743	16,8	8 934	21,7
Tunisie	4 297	7,4	2 605	6,3
Turquie	3 192	5,5	1 922	4,7
Portugal	3 169	5,5	2 296	5,6
Cambodge	2 759	4,7	1 706	4,1
Viêt Nam	2 497	4,3	1 822	4,4
Liban	2 072	3,6	1 520	3,7
Autres	17 468	30,1	12 253	29,8
Total	58 098	100,0	41 175	100,0

PRÉSENTATION

En raison de l'abaissement de l'âge de départ en retraite et de l'allongement de la durée de vie, les **retraités** constituent actuellement la catégorie sociale la plus nombreuse : en 1997, parmi les personnes âgées de 15 ans ou plus, plus d'1 sur 5 est à la retraite au lieu de 1 sur 6 en 1982.

À l'inverse, le nombre d'**agriculteurs** exploitants a été divisé par 5,5 en 43 ans. Ils étaient 4 millions en 1954, 1,5 million en 1982 et seulement 731 700 en 1997. Jusqu'à présent, cette chute concernait surtout les agriculteurs de petites exploitations. En 1997, le nombre de ceux des grandes exploitations connaît pour la première fois une baisse (396 700) alors qu'il n'avait cessé d'augmenter depuis quatorze ans (de 334 800 en 1982 à 402 800 en 1996).

Parmi les **actifs**, les cadres, les professions intermédiaires et les employés sont de plus en plus nombreux, contrairement aux ouvriers dont le nombre diminue. En 1997, les **employés** sont le groupe social le plus important parmi les actifs (ils sont 7,5 millions pour 6,9 millions d'ouvriers).

L'**accroissement du travail féminin** est une des données majeures de l'évolution sociale des 30 dernières années : en 1997, 47,2 % des femmes de 15 ans et plus sont actives contre 36 % en 1962. Si la participation des femmes à l'activité se généralise, elles sont essentiellement embauchées dans le **secteur tertiaire** et certaines professions restent typiquement féminines : elles sont largement majoritaires chez les employés (77 %), les professions intermédiaires de la santé et du travail social (78 %) et les instituteurs (65 %). Elles sont peu représentées parmi les chefs d'entreprises (18 %), les ouvriers (20 %) et les artisans (24 %). Même si les hommes occupent toujours les 2/3 des emplois parmi les cadres et les professions intellectuelles supérieures, le nombre de femmes cadres a largement doublé depuis 1982 (elles sont 1 037 000 en 1997 contre 470 000 en 1982) et elles sont majoritaires (52 %) parmi les professeurs et les membres des professions scientifiques [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Les ouvriers », n° 455, mai 1996 ; « Les employés », n° 477, août 1996.
- « Les agriculteurs », *Contours et Caractères*, Insee, 1993.
- « Le déclin des professions ouvrières », *Premières Synthèses*, Dares, n° 72, 28 octobre 1994.
- « Les employés », Éditions La Découverte, collection *Repères*, n° 142, 1994.
- « Les travailleurs indépendants », C. Piatecki, O. Ferrier, P. Ulmann, *Économica*, 1997.

DÉFINITIONS

- **Nomenclature des professions et des catégories socioprofessionnelles (PCS)**. Elle est utilisée par l'Insee depuis le recensement de 1982 ; les niveaux les plus agrégés, ceux des catégories socioprofessionnelles (niveaux en 8, 24 et 42 postes) sont un regroupement direct du niveau le plus fin, celui des professions qui comporte 455 postes. La population retenue ici est celle des personnes de 15 ans et plus, observée dans les recensements de 1982 et 1990 et dans l'enquête sur l'Emploi de 1997. L'enquête sur l'Emploi est limitée aux ménages ordinaires et ne prend pas en compte les personnes vivant en permanence en collectivité (personnels des établissements hospitaliers, scolaires, hôteliers et les membres des communautés religieuses ainsi que les foyers de travailleurs) ; la population des habitations mobiles et les marinières sont également exclus du champ de l'enquête ; les effectifs numériquement faibles y sont mal observés et expliquent l'écart que l'on peut trouver entre les résultats des recensements et ceux de l'enquête.

SOURCES

- [1] *Recensement de la population de 1982*, « Population active », série bordeaux, sondage au 1/20, Insee.
- [2] « Population active-RP 1990 », *INSEE-Résultats*, série « Population active », n° 25, juin 1993.
- [3] « Enquête sur l'emploi de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 127-128, septembre 1997.

CATÉGORIES SOCIALES 3.7

Répartition de la population de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle et évolution de la part des femmes [1] [2] [3]

%

Catégorie socioprofessionnelle (PCS)	RP* 1990			EE* 1997			Part des femmes		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	RP* 1982	RP* 1990	EE* 1997
Agriculteurs sur petite exploitation	0,9	0,6	0,7	0,3	0,2	0,3	39,2	41,3	47,6
Agriculteurs sur moyenne exploitation	0,9	0,5	0,7	0,6	0,3	0,4	35,6	35,5	33,0
Agriculteurs sur grande exploitation	1,1	0,5	0,8	1,2	0,5	0,8	34,9	34,3	32,0
Agriculteurs exploitants	2,9	1,6	2,2	2,1	1,1	1,6	37,1	37,0	35,0
Artisans	3,0	0,8	1,9	2,8	0,8	1,8	24,3	23,5	24,5
Commerçants et assimilés	2,0	1,5	1,7	1,9	1,2	1,6	47,0	45,1	40,2
Chefs d'entreprise 10 salariés ou plus	0,7	0,1	0,4	0,5	0,1	0,3	16,8	15,8	18,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5,6	2,5	4,0	5,2	2,1	3,6	33,6	32,2	30,9
Professions libérales	1,0	0,4	0,7	0,9	0,5	0,7	27,5	31,9	35,5
Cadres de la Fonction publique	0,9	0,3	0,6	0,9	0,4	0,6	24,0	28,1	31,4
Professeurs, professions scientifiques	1,3	1,2	1,2	1,5	1,5	1,5	45,4	50,4	52,0
Profession de l'information, des arts et spectacles	0,4	0,3	0,4	0,6	0,4	0,5	40,4	42,7	44,9
Cadres admin. et commerciaux d'entrep.	2,4	1,0	1,7	2,6	1,2	1,8	20,5	30,2	32,9
Ingénieurs, cadres techn. d'entreprise	2,4	0,3	1,3	2,7	0,3	1,5	6,2	11,2	11,9
Cadres, professions intellectuelles supérieures	8,4	3,5	5,9	9,1	4,2	6,6	24,8	30,9	33,5
Instituteurs et assimilés	1,2	2,1	1,7	1,3	2,2	1,7	63,6	65,1	65,0
Profess. interm. santé et travail social	0,8	2,5	1,7	0,9	3,0	2,0	74,5	76,6	77,7
Profess. interm. admin. Fonction publ.	0,9	0,8	0,9	0,8	0,8	0,8	46,7	50,3	53,6
Profess. interm. admin. et commerciales des entreprises	3,4	2,7	3,0	3,3	2,8	3,0	40,1	46,3	48,2
Techniciens	3,0	0,4	1,7	3,6	0,5	2,0	9,1	12,8	12,6
Contremaîtres, agents de maîtrise	2,4	0,2	1,3	2,2	0,2	1,2	6,1	7,5	9,2
Professions intermédiaires	11,8	8,7	10,2	12,1	9,5	10,7	40,3	44,5	45,8
Employés civils, agents de service de la Fonction publique	1,9	6,7	4,4	1,9	7,0	4,5	75,5	79,5	79,6
Policiers et militaires	1,8	0,1	0,9	2,0	0,2	1,1	5,5	6,7	8,2
Employés administratifs d'entreprise	1,6	8,3	5,1	1,8	7,8	4,9	74,8	84,7	82,7
Employés de commerce	0,8	3,3	2,1	1,0	3,1	2,1	78,8	81,0	77,1
Pers. services directs aux particuliers	0,9	4,2	2,6	1,0	5,5	3,3	83,0	83,6	85,5
Employés	7,0	22,6	15,1	7,7	23,5	15,9	72,4	77,8	76,7
Ouvriers qualifiés de type industriel	6,4	0,9	3,6	6,2	1,2	3,6	10,9	13,6	17,1
Ouvriers qualifiés de type artisanal	6,7	0,6	3,5	6,6	0,6	3,5	9,2	8,3	8,8
Chauffeurs	2,7	0,1	1,4	2,6	0,1	1,3	1,8	3,0	5,4
Ouvriers qualifiés manutention, magasinage, transport	1,7	0,1	0,9	1,7	0,1	0,9	8,0	8,3	7,6
Ouvriers non qualifiés de type industriel	5,9	3,6	4,7	4,0	2,2	3,0	38,3	39,6	37,0
Ouvriers non qualifiés de type artisanal	2,9	1,2	2,0	2,4	1,3	1,8	29,5	30,6	36,1
Ouvriers agricoles	1,0	0,3	0,6	0,9	0,3	0,6	15,6	22,9	26,7
Ouvriers (y compris agricoles)	27,3	6,7	16,6	24,4	5,8	14,8	20,7	21,0	20,4
Anciens agriculteurs exploitants	2,7	2,9	2,8	2,3	2,5	2,4	56,7	53,7	53,5
Anciens artis. commerç., chefs d'entrep.	1,7	1,7	1,7	2,1	1,7	1,9	56,1	50,9	46,7
Anciens cadres	2,0	0,5	1,3	2,7	0,7	1,7	27,9	22,6	20,8
Anciennes professions intermédiaires	2,6	2,0	2,3	4,1	2,6	3,3	47,0	45,8	40,2
Anciens employés	3,6	7,9	5,8	2,5	9,2	6,0	63,1	70,2	80,0
Anciens ouvriers (y compris agricoles)	8,4	4,3	6,3	8,2	4,2	6,1	41,3	35,7	35,8
Retraités	21,0	19,3	20,1	22,0	20,9	21,4	51,3	49,8	50,6
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,4	0,8	0,6	0,7	0,9	0,8	63,8	65,1	58,1
Militaires du contingent	1,0	0,0	0,5	0,9	0,0	0,4	0,0	0,6	1,3
Élèves ou étudiants de 15 ans ou plus	11,8	11,1	11,5	12,3	12,0	12,1	50,7	50,4	51,2
Autres inactifs de moins de 60 ans	2,3	15,2	9,0	3,0	13,4	8,4	87,8	87,6	82,8
Autres inactifs de 60 ans ou plus	0,3	8,0	4,3	0,4	6,6	3,6	93,5	96,1	94,3
Autres sans activité professionnelle	16,0	35,1	25,9	17,3	32,9	25,4	73,5	70,4	67,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	51,8	51,9	51,9

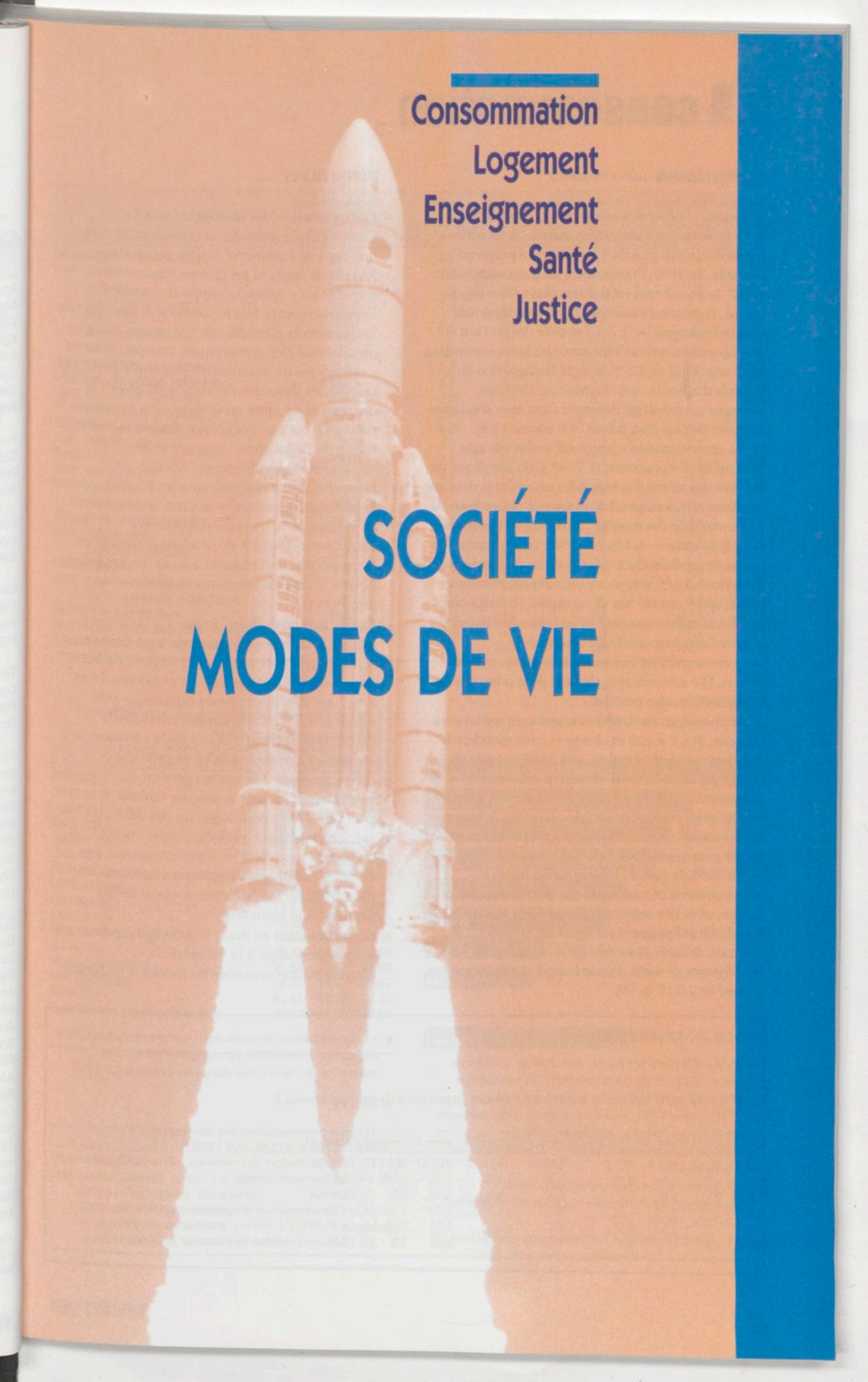
* RP = recensement de la population.

* EE = enquête sur l'Emploi.

Population

Répartition des populations de 15 ans et plus selon la catégorie socioprofessionnelle et l'évolution de la part des femmes (1975-1997) et l'âge de l'individu (de 15 à 64 ans)

Catégorie socioprofessionnelle	1975		1997		Évolution de la part des femmes (%)
	Part (%)	Évolution (%)	Part (%)	Évolution (%)	
Tous	100	0	100	0	0
1. Cadres supérieurs	10	10	12	2	20
2. Cadres moyens	15	15	18	3	20
3. Professions libérales	10	10	12	2	20
4. Cadres inférieurs	15	15	18	3	20
5. Professions intermédiaires	25	25	28	3	12
6. Ouvriers et employés	35	35	32	-3	-10
7. Retraités	15	15	18	3	20
8. Chômeurs	5	5	8	3	60
9. Sans profession	10	10	12	2	20
10. Femmes	50	50	55	5	10



Consommation

Logement

Enseignement

Santé

Justice

SOCIÉTÉ

MODES DE VIE

4 consommation

PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, la **consommation des ménages** s'accroît, en volume, à un rythme modéré : un peu plus de 1 % par an en moyenne annuelle. En 1997, la croissance de la consommation (+ 0,7 % en volume) est une des plus faibles depuis 30 ans. Pourtant, l'évolution du revenu disponible brut des ménages (+ 2,2 %) et celle des prix ont été plus favorables qu'en 1996, année où la consommation avait augmenté de 1,8 % malgré la stagnation du pouvoir d'achat (+ 0,4 %). Mais en 1997, les ménages ont privilégié l'épargne : leur taux d'épargne remonte de plus d'un point (14,6 contre 13,3).

La consommation a progressé moins vite que l'ensemble de l'économie (2,2 %). Cela s'explique par la chute des achats d'automobiles neuves et la douceur du climat. Hors automobile et énergie domestique, la consommation des ménages a redémarré légèrement (+ 1,5 % après + 1,3 % en 1996). En particulier, les ventes de produits électroniques de loisir « nouveaux » (téléviseurs 16/9, antennes paraboliques, décodeurs numériques) ont été très dynamiques. Le téléphone mobile, la radiomessagerie et les micro-ordinateurs ont confirmé leur succès. La reprise de la consommation s'est intensifiée à l'été avec celle du revenu. Elle a bénéficié également de la poursuite de la décélération des prix [1].

En moyenne, sur 1 000 F consommés par un Français, 766 F sont à sa charge et correspondent à une dépense réelle. Le reste, soit 234 F, est pris en charge par la collectivité et correspond à une consommation dite « socialisée », financée par les impôts et les cotisations sociales. La santé, le logement et l'éducation sont les trois principales composantes de cette consommation [4].

En 1995, la part de l'alimentation dans la consommation des ménages européens continue de baisser, mais elle reste à un niveau élevé en Grèce. La part de l'habillement et du logement stagne. Les systèmes de santé étant très différents selon les pays, les dépenses de santé dans le budget des ménages varient de 2 à 15 % [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats, série « consommation - modes de vie » : « 35 ans de consommation des ménages », n° 69-70, mars 1995; « Le budget des ménages », n° 90, juillet 1997; « La consommation des ménages en 1996 », n° 91-92, septembre 1997.
- « La consommation socialisée », *Données sociales 1996*, INSEE.
- « Les effets d'âge et de génération dans la consommation alimentaire », *Cahier de recherche*, CREDOC, 1997.
- « La transformation des comportements alimentaires : le cas du vin », *Économie et Sociétés*, n° 9, 1997.

DÉFINITIONS

- **Consommation des ménages.** Dans la Comptabilité nationale, la consommation des ménages ne comprend pas les achats de logements neufs ni les grosses réparations, comptés en « formation brute de capital fixe » (investissements). Elle ne comprend pas non plus les paiements d'impôts, de cotisations sociales, de salaires à des domestiques, comptés comme « opérations de répartition ». Mais elle prend en compte les dépenses de logements (loyers et charges) et de santé en valeur brute, y compris la part qui n'est pas à la charge des ménages en raison de l'allocation logement et des remboursements de Sécurité sociale. En revanche, en ce qui concerne les hôpitaux, seule la participation effective des ménages est prise en compte. Elle comprend également l'autoconsommation de produits alimentaires (produits des jardins familiaux) et de services (loyers fictifs des logements habités par leur propriétaire).
- **Coefficient budgétaire.** Rapport à la dépense totale, de la dépense consacrée à un bien ou service particulier (ou à une catégorie de biens ou services). Étant des valeurs arrondies, leurs totaux ne sont pas toujours rigoureusement égaux à 100. La variation des coefficients budgétaires dépend à la fois de la variation des « volumes » consommés et de celle des prix correspondants. Elle est, en général, calculée en valeur, comme dans le premier tableau ci-contre. Mais, pour isoler un des effets, on calcule cependant quelquefois des coefficients budgétaires en volume (à prix constants). Les comptes nationaux français sont exprimés en base 1980 du SECN (Système élargi de la Comptabilité nationale).
- **Consommation en écus.** S'obtient en appliquant le taux de change à la valeur de la consommation exprimée en monnaie nationale.

- « Consommation des ménages : rupture du rythme de croissance et instabilité du comportement », *Les mutations de l'économie française*, Economica, 1997.

SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1997 », *INSEE-Première*, n° 585, mai 1998.
- [2] Enquête Budget des ménages, division Conditions de vie des ménages, Insee.
- [3] Eurostat.
- [4] « Consommation des ménages et dépense publique », *INSEE-Première*, n° 514, mars 1997.
- [5] Division Synthèse des biens et services, Insee.

CONSOMMATION DES MÉNAGES 4.1

Consommation des ménages [1]

	Consommation milliards de F	Variation annuelle en volume %			Coefficients budgétaires %	
		1997	1991-1997	1996	1997	1970
Alimentation, boissons, tabac	871,0	0,5	-0,2	0,3	26,0	17,9
dont : viande	213,6	-0,2	-1,7	1,0	7,4	4,4
poissons	41,0	1,5	0,0	-0,1	0,9	0,8
laits, fromages et œufs	101,6	1,3	1,0	1,7	2,7	2,1
fruits frais	39,4	-0,3	-0,8	-1,4	1,4	0,7
boissons alcoolisées	92,9	0,8	0,2	0,0	3,0	1,9
tabac	75,3	-1,8	-1,8	-3,5	1,5	1,5
Habillement (y c. chaussures)	252,8	-1,3	-0,6	1,5	9,6	5,2
Logement, chauffage, éclairage	1 092,9	2,7	3,7	1,6	15,3	22,5
dont : location de logement	793,2	3,2	3,1	3,1	9,7	16,3
chauffage et éclairage	175,1	1,7	6,6	-3,2	3,6	3,6
Équipement du logement	356,6	0,2	1,0	0,9	10,2	7,3
dont : meubles, tapis	96,2	-2,0	-0,4	-1,6	2,7	2,0
Santé	498,0	2,6	1,4	1,7	7,1	10,3
dont : médicaments	127,8	4,5	1,7	3,9	2,4	2,8
médecins	110,0	2,1	1,9	0,9	1,6	2,3
dentistes	43,5	2,5	2,4	0,5	0,6	0,9
Transports, communications	789,5	0,7	3,8	-1,4	13,4	16,3
dont : automobiles	132,1	-3,3	11,4	-17,5	2,6	2,7
transports collectifs	104,1	0,4	6,1	2,6	2,2	2,1
Loisirs, culture	360,8	1,5	1,5	1,8	6,9	7,4
dont : matériel électronique	31,1	1,6	0,0	4,2	0,8	0,6
livres, quotidiens, périodiques	65,8	-0,6	-0,4	-0,5	1,5	1,4
Autres biens et services	635,7	0,6	1,0	0,4	11,5	13,1
dont : hôtels, cafés, restaurants, voyages	352,9	0,4	0,5	1,9	6,1	7,3
Consommation finale des ménages	4 857,3	1,1	1,8	0,7	100,0	100,0

Quantités moyennes consommées par personne pour quelques produits [5]

	1970	1980	1996
Pain (kg)	80,57	70,64	60,00
Pommes de terre (kg)	95,57	89,01	64,51
Légumes frais (kg)	70,44	88,41	86,30
Bœuf (kg)	15,62	19,25	15,33
Volailles (kg)	14,20	19,29	23,52
Œufs (kg)	11,53	14,25	14,96
Poissons, coquillages, crustacés (kg) *	9,93	12,85	16,11
Lait frais (litre)	95,24	74,03	66,21
Fromage (kg)	13,81	15,25	17,87
Yaourts (kg)	8,56	8,71	18,53
Huile alimentaire (kg)	8,08	10,84	13,55
Sucre (kg)	20,41	14,98	8,60
Vins courants (litre)	95,57	77,07	38,90
Vins AOC (litre)	8,03	14,92	25,82
Bière (litre)	41,43	44,22	37,80
Eaux minérales et de source (litre)	39,90	54,68	118,54

* Frais et surgelés.

Part des repas à l'extérieur dans le budget alimentaire des ménages en 1995 [2]



Consommation des ménages par habitant dans quelques pays en 1995 [3]

	Allemagne	Danemark	Belgique	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie	Espagne	Grèce
Ensemble en écus	13 715	13 330	12 525	12 120	11 557	8 983	8 909	7 171	6 141
dont : produits aliment. boissons et tabac	15,2	20,0	16,4	18,2	14,3	19,9	19,3	19,7	36,6
articles d'habillement, chaussures	6,3	5,2	7,2	5,4	6,0	5,9	9,1	7,6	6,4
logement, éclairage, chauffage	20,7	27,1	18,9	21,8	20,2	20,1	17,5	13,2	14,0
transports, communications	15,9	18,0	12,4	16,2	13,1	17,2	12,2	15,4	13,5
services médicaux, dépenses de santé	14,5	2,1	12,3	10,4	12,9	1,6	6,5	5,1	4,9

4 consommation

PRÉSENTATION

En 1997, les ménages disposent presque tous d'un réfrigérateur, d'un lave-linge, d'un téléviseur et d'un téléphone. La diffusion du lave-vaisselle demeure stable : la proportion des ménages équipés est de 35 %. Les produits nouveaux se diffusent rapidement : 59 % des ménages sont équipés d'un magnétoscope. Le taux d'équipement en magnétoscope dépasse, depuis 1991, celui du lave-vaisselle et, depuis 1994, celui du congélateur. Le micro-ondes a connu un démarrage rapide au cours de la période 1987-1990. En 1997, 47 % des foyers en possèdent un contre 18,7 % en janvier 1990. Le **multi-équipement** est fréquent pour le téléviseur couleur (1 ménage sur 4 en possède plusieurs) et apparaît pour des biens nouveaux comme le magnétoscope, la chaîne hi-fi ou le micro-ordinateur.

La diffusion des nouveaux biens de communication (téléphone portable, micro-ordinateur, répondeur, minitel) varie selon la catégorie socioprofessionnelle : les cadres, les professions intellectuelles, les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprise étant les « pionniers » de ces équipements [1].

En 1997, quatre ménages sur cinq disposent d'au moins une voiture. Si la proportion de ménages équipés stagne, le multi-équipement ne cesse de croître : 28,2 % des ménages ont au moins deux voitures (et 3,7 %, 3 voitures ou plus), contre 17,3 % au début des années 80. Depuis cette date, la proportion de véhicules diesel a crû fortement : 29 % en 1997 contre 4 % en 1980 [3].

L'équipement des ménages européens en biens durables présente des disparités selon les pays : la Grèce et le Portugal sont peu équipés en automobiles. Dans leur ensemble, les ménages européens possèdent plus de magnétoscopes que de lave-vaisselle, le Royaume-Uni étant largement en tête puisque 76 % des ménages en ont. Le four à micro-ondes commence seulement à se diffuser en Grèce, en Italie et au Portugal, alors qu'il est présent chez plus de 40 % des ménages dans de nombreux pays européens [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Enquête de conjoncture auprès des ménages (Enquête communautaire européenne) », *Informations rapides*, Série A, Insee.
- *INSEE-Première* : « Toujours plus loin...mais en voiture », n° 417, décembre 1995 ; « L'équipement des ménages en 1990, un bien récent : le micro-ondes », n° 225, septembre 1992 ; « La voiture : une habitude qui se prend jeune », n° 474, juillet 1996.
- *INSEE-Résultats*, série « Consommation - modes de vie » : « L'équipement des foyers en 1988 - Enquête biens durables - ameublement de juin 1988 », n° 25-26, mars 1991 ; « Radioscopie du budget des

DÉFINITIONS

- **Multi-équipement**. Possession de deux appareils de même nature, ou plus (soit dans la résidence principale, soit dans la résidence secondaire).

ménages », tome 1, n° 45, octobre 1992, tome 2, n° 46, décembre 1992 ; « L'équipement des ménages en 1991 », n° 49, juin 1993 ».

- « Les Français et la micro-informatique », *Futuribles*, n° 222, juillet-août 1997.

SOURCES

- [1] Division Conditions de vie des Ménages, Insee.
- [2] Panel européen, Eurostat, 1994.
- [3] *L'industrie automobile en France*, Comité des constructeurs français d'automobiles, 1997.

Taux de multi-équipement pour quelques biens durables en 1997 [1]

	%
Télévision couleur	26,8
Chaîne hi-fi *	4,7
Magnétoscope*	3,0
Congélateur	2,2
Micro-ordinateur	1,3

* 1996.

L'équipement automobile des ménages [3]

	1980	1990	1996
Ménages non motorisés	29,2	23,2	21,3
Ménages motorisés	70,8	76,8	78,7
Soit :			
<i>Monomotorisés</i>	54,3	50,5	50,5
<i>Bimotorisés</i>	14,8	23,0	24,5
<i>Trimotorisés et plus</i>	1,7	3,3	3,7

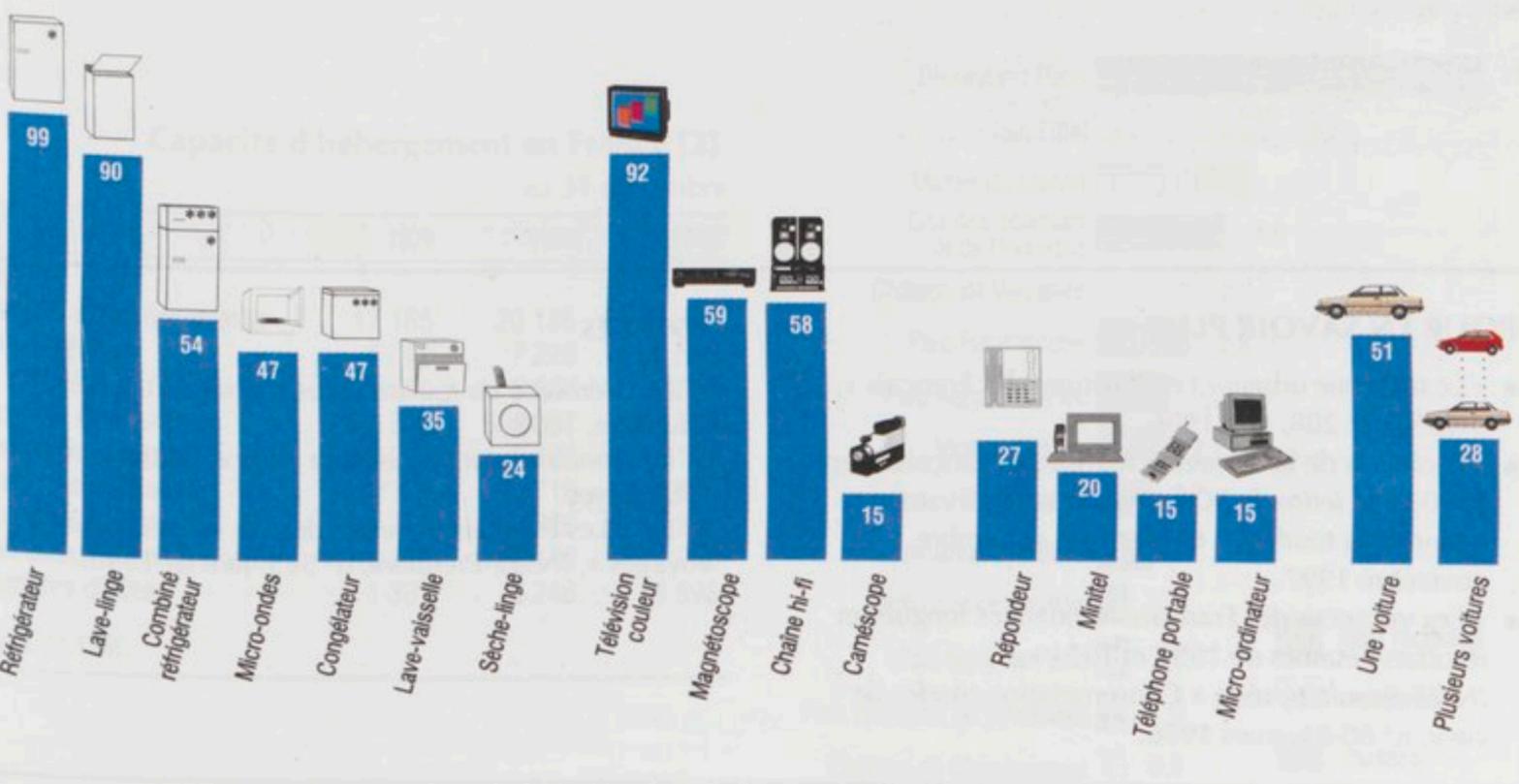
Taux d'équipement moyen des ménages sur la période 1995-1997 selon la catégorie socioprofessionnelle [1]

	Magnétoscope	Caméscope	Répondeur	Minitel	Téléphone portable	Micro-ordinateur
Agriculteurs exploitants	56	11	18	35	15	14
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	74	27	39	35	28	21
Cadres et professions intellectuelles supérieures	72	27	54	43	29	42
Professions intermédiaires	73	20	41	29	18	27
Employés	65	13	34	15	14	14
Ouvriers	70	15	22	10	10	9
Retraités	39	8	10	13	11	4
Ensemble des ménages	59	15	27	20	15	15

Équipement des ménages européens en 1994 [2]

	Automobile	Téléviseur couleur	Four à micro-ondes	Lave-vaisselle	Téléphone
Allemagne	71,7	95,0	38,5	26,5	91,0
Belgique	74,6	95,4	40,9	29,7	91,7
Danemark	58,0	94,8	27,7	27,6	95,6
Espagne	68,4	97,5	27,3	15,7	84,5
France	77,9	92,3	40,3	33,8	95,6
Grèce	55,2	86,7	4,7	16,7	87,8
Irlande	65,1	94,9	45,7	17,8	77,2
Italie	77,2	95,0	10,9	24,6	90,8
Luxembourg	83,2	97,2	28,2	50,0	98,1
Pays-Bas	58,2	96,8	43,2	16,2	98,0
Portugal	55,3	83,3	10,6	16,8	73,8
Royaume-Uni	69,9	95,8	65,4	18,8	91,3

Taux d'équipement moyen des ménages sur la période 1995-1997 [1]



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1996, 69 % des Français ont pris des **vacances** hors de leur domicile. Un quart des séjours personnels se sont effectués au bord de la mer, plus d'un tiers à la campagne, la montagne ne réunissant que 15 % des séjours. 63,5 % des Français ont passé leurs vacances en France. Si les vacances se passent à l'étranger, l'Europe reste la destination la plus courante et le plus souvent l'Espagne (16 % des séjours) ou l'Italie (11%).

Près de 49 % des **vacances d'été** des Français et 62 % des **vacances d'hiver** se passent en famille ou chez des amis. Viennent ensuite les vacances à l'hôtel (15,6 % l'été et 13,4 % l'hiver) ou en résidence secondaire (11,6 % l'été et 12 % l'hiver).

En 1996, la voiture reste le mode de déplacement privilégié : elle est utilisée pour 77 % des **voyages**, le train et l'avion sont choisis respectivement pour 11 % et 6 % des voyages [1].

En 1994, les cadres supérieurs et les étudiants sont ceux qui voyagent le plus, mais les étudiants font des voyages plus longs; de même, les retraités partent moins souvent que les actifs mais plus longtemps. Un parisien s'absente, en moyenne, 61 jours sur l'année (contre 46 en 1982). En zone rurale, une personne ne s'absente de son domicile que 20 jours par an mais sa durée d'absence a presque triplé par rapport à 1982 [3].

En 1996, la France est le premier pays visité du monde avec 62,4 millions de touristes entrés sur le territoire, suivi des États-Unis (44,8 millions), mais les touristes dépensent plus de deux fois plus aux États-Unis qu'en France. Ainsi, la France représente plus de 10 % des arrivées mondiales de touristes et seulement 6,7 % des recettes [1].

DÉFINITIONS

- **Voyage.** Est défini comme « voyage », tout départ du domicile, avec retour à celui-ci après au moins une nuit passée en dehors. Les déplacements professionnels ne sont pas retenus dans cette étude.
- **Vacances.** Les vacances sont constituées d'un voyage de plus de trois nuits en dehors du domicile et de moins d'un an, et effectué pour des raisons personnelles (voyage d'agrément, visite à la famille ou à des amis, séjour linguistique, cure, pèlerinage, stage sportif...). Les statistiques présentées ici ne peuvent être comparées sans précaution avec celles des éditions précédentes, la source et, par conséquent, la méthodologie, ayant été modifiées.
- **Français.** Dans la plupart des enquêtes de consommation, on appelle « Français », par un abus de langage commode, les personnes, même étrangères, qui vivent en France dans des ménages ordinaires : la population comptée à part, vivant en collectivité (casernes, hospices, couvents, etc.), n'est pas saisie dans ces enquêtes.
- **Taux de départ.** Mesure la part, dans chaque catégorie de population, des individus qui ont effectué au moins un séjour du type considéré.
- **Vacances d'été.** Par convention, la période d'été d'une année donnée dure cinq mois : d'avril à septembre de l'année considérée.
- **Vacances d'hiver.** Sont considérés comme séjours d'hiver d'une année donnée ceux qui commencent entre octobre de l'année précédente et avril de l'année donnée.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le tourisme urbain - Les pratiques des Français », INREST, n° 208, juin 1996.
- « Évolution de la demande touristique française depuis 1990 », *La lettre de l'Observatoire*, Observatoire national du tourisme, n° 38 et 39, septembre, novembre 1997.
- « Les vacances des Français - tendances longues et résultats détaillés de 1993 et 1994 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 80-81, mars 1996.

SOURCES

- [1] *Mémento du tourisme*, secrétariat d'État au Tourisme, 1998.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, éditions 1988 et 1998, Insee.
- [3] « Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages », *INSEE-Première*, n° 565, janvier 1998.

Arrivées de touristes aux frontières [1]

milliers

	1990	1996	Accroissement annuel moyen 1990/96 %
France	52 497	62 406	2,9
États-Unis	39 363	44 791	2,2
Espagne	34 085	41 295	3,2
Italie	26 679	32 853	3,5
Chine	10 484	26 055	16,4
Royaume-Uni	18 013	26 025	6,3
Mexique	17 176	21 732	4,0
Hongrie	20 510	20 670	0,1
Pologne	3 400	19 420	33,7
Canada	15 209	17 345	2,2
Autriche	19 011	17 090	-1,8
République Tchèque	7 278	17 000	15,2
Allemagne	17 045	15 205	-1,9
Hong Kong	6 581	11 700	10,1
Suisse	13 200	11 097	-2,9
Portugal	8 020	9 900	3,6
Russie	...	9 678	...
Grèce	8 873	8 987	0,2
Turquie	4 799	7 966	0,7
Malaisie	7 446	7 742	0,7
Total des 20 premiers	329 669	428 957	4,5
Total mondial	458 331	593 638	4,4

Recettes du tourisme international [1]

millions de \$

	1990	1996	Accroissement annuel moyen 1990/96 %
États-Unis	43 007	64 373	7,0
Espagne	18 593	28 428	7,3
France	20 185	28 418	5,9
Italie	20 016	27 349	5,3
Royaume-Uni	14 940	19 738	4,8
Allemagne	11 471	15 815	5,5
Autriche	13 410	14 039	0,8
Hong Kong	5 032	11 200	14,3
Chine	2 218	10 500	29,6
Singapour	4 596	9 410	12,7
Canada	6 339	8 727	5,5
Suisse	7 411	8 661	2,6
Thaïlande	4 326	8 600	12,1
Pologne	358	8 400	69,2
Australie	4 088	8 264	12,4
Mexique	5 467	6 898	4,0
Corée	3 559	6 315	10,0
Pays-Bas	3 636	6 256	9,5
Turquie	3 225	6 000	10,9
Belgique	3 721	5 893	8,0
Total des 20 premiers	195 598	303 284	7,6
Total mondial	266 207	422 745	8,0

Répartition des séjours personnels des Français selon l'environnement en 1996 [1]

	Séjours* %	Nuitées* %	Durée moyenne en nuitées
Mer	25,5	37,7	8,7
Montagne	15,3	19,1	7,3
Campagne	36,9	33,6	5,3
Lac	4,2	5,7	8,0
Ville	32,6	25,9	4,7
Autre	2,1	2,1	5,9

* Le total est supérieur à 100 %, plusieurs lieux pouvant être fréquentés au cours d'un même séjour.

Répartition des séjours personnels des Français selon le mode d'hébergement en 1996 [1]

	Séjours %	Nuitées %	Durée moyenne en nuitées
Hôtel	14,7	11,1	4,4
Camping	5,8	8,8	8,9
Location	4,8	8,9	10,9
Gîte, chambre d'hôte	2,4	2,6	6,4
Résidence secondaire	11,7	17,9	9,0
Familles, amis	53,9	42,2	4,6
Autre	6,7	8,5	7,4

Capacité d'hébergement en France [2]

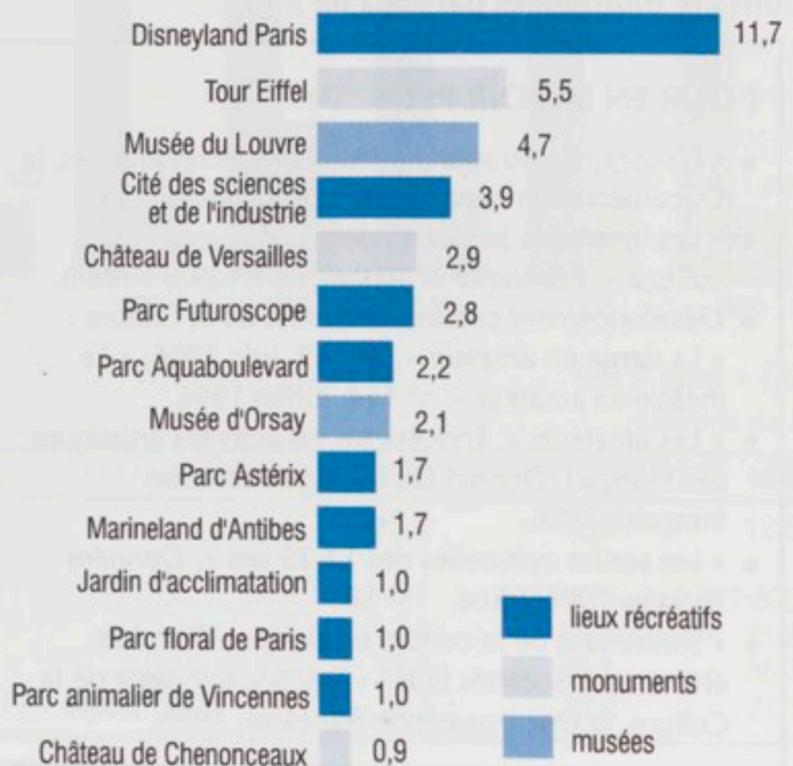
au 31 décembre

	1976	1986	1996
Hôtels :			
- Nombre d'établissements	17 155	20 136	19 912
dont : 2 étoiles	5 076	7 228	10 549
3 étoiles	1 771	2 264	3 361
- Nombre de chambres	428 553	506 881	608 353
Terrains de camping	6 215	8 193	8 137
Villages de vacances	*368	715	825
Auberges de jeunesse	202	**369	230
Gîtes ruraux et communaux	18 211	35 148	42 052
Chambres d'hôtes	1 337	6 248	18 898

* 1975. ** 1985.

Palmarès des lieux culturels et récréatifs français payants en 1996 [1]

millions de visiteurs



4 consommation

PRÉSENTATION

En 1997, les ménages ont dépensé 239,5 Mds de F pour la culture, les loisirs et le sport (contre 231 Mds de F en 1996), soit environ 5 % de leur budget [1].

L'essor de la télévision et du magnétoscope s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation des salles de cinéma. Cependant 59 % des détenteurs de magnétoscope déclarent être allés au cinéma dans l'année contre seulement 38 % des non-détenteurs. Le nombre d'entrées au cinéma, qui s'était stabilisé autour de 130 millions depuis 1987, atteint 148 millions en 1997, confirmant ainsi le redressement observé depuis 1995 [4] [5].

Seulement un Français sur dix de plus de quinze ans pratique la musique en amateur pendant ses loisirs, et le piano est l'instrument le plus fréquemment joué. De même, près de la moitié des Français utilisent un appareil photo et un cinquième emploient un caméscope ou une caméra [4].

En 1996, 2 486 bibliothèques municipales, employant 28 652 agents (dont 8 292 bénévoles), ont prêté 145,8 millions de livres et magazines à 6,4 millions d'inscrits (dont 39,4 % d'enfants) [2].

Autre forme de loisirs, la pratique sportive s'est développée de façon constante depuis 10 ans : le nombre de licenciés dans les fédérations sportives a crû de 15 % entre 1985 et 1995. Le football et le tennis restent les fédérations regroupant le plus de licenciés (suivies de celles de pétanque et de judo), mais ce sont celles de golf et d'équitation qui ont connu la plus forte croissance.

En 1996, les Français ont dépensé 12,5 Mds de F au Loto, 21,2 Mds de F aux jeux instantanés et 36,7 Mds de F au PMU. Depuis 1990, les mises au Loto diminuent, la baisse concerne aussi le PMU (mais, en 1996, les mises augmentent de 3,4 %) et les sommes engagées dans les jeux instantanés ont été multipliées par plus de 5 [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'économie du sport », *Problèmes économiques*, la Documentation française, n° 2503, janvier 1997.
- « Les loisirs des jeunes en dehors du lycée et du collège », *Économie et Statistique*, n° 293, 1996-3.
- *Développement culturel*, ministère de la Culture : « La danse en amateur », n° 112, juin 1996; « Le théâtre en amateur », n° 114, juillet 1996.
- « Les amateurs », Enquête sur les activités artistiques des Français, Donnat O., la Documentation française, 1996.
- « Les sorties culturelles des 12-25 ans », *Données sociales 1996*, Insee.
- « Statistiques de la culture en Europe - Premiers éléments », Sociétés ERIES - DAFSA, ministère de la Culture, la Documentation française, 1996.

DÉFINITIONS

- **Dépenses culturelles et de loisirs.** Les postes retenus dans les dépenses des ménages sont les suivants :
 - radio-récepteurs et téléviseurs : NAP 29-21 ;
 - appareils d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image et supports d'enregistrements (électrophones, magnétophones, magnétoscopes...) : NAP 29-22 ;
 - appareils photographiques et de cinéma : NAP 34-05 ;
 - produits photographiques et cinématographiques (pellicules, films photographiques et cinématographiques, appareils jetables...) : NAP 18-09 ;
 - produits de l'imprimerie, édition : NAP 51-15 ;
 - produits de la presse : NAP 51-20 ;
 - disques, bandes et cassettes enregistrées, vidéo-cassettes : NAP 51-30 ;
 - articles de sport : NAP 54-02 ;
 - bateaux de plaisance : NAP 54-03 ;
 - redevance télévision : NAP 86-01 ;
 - fréquentation des salles de cinéma : NAP 86-04 ;
 - salles de spectacles (théâtres, concerts...) : NAP 86-05 ;
 - autres spectacles (cirques, parcs d'attraction) : NAP 86-06 ;
 - jeux de hasard : NAP 86-09 ;
 - centres de sport : NAP 86-10 ;
 - remontées mécaniques : NAP 86-11 ;
 - professeurs de sport : NAP 86-12.

SOURCES

- [1] « La consommation des ménages en 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-modes de vie », à paraître en 1998.
- [2] « Chiffres-clés 1997 », *Statistiques de la culture*, ministère de la Culture.
- [3] *Annuaire statistique de la France*, Insee, éditions 1987 et 1998.
- [4] *Développement culturel*, ministère de la Culture : « La musique en amateur » n° 107, juin 1995; « La photographie et la vidéo en amateur », n° 118, juin 1997; « Les Français vidéophiles », n° 120, octobre 1997.
- [5] Centre national de la cinématographie.

CULTURE - LOISIRS - SPORTS 4.4

Nombre de licenciés sportifs dans les disciplines olympiques et non olympiques (y compris DOM-TOM) [3]

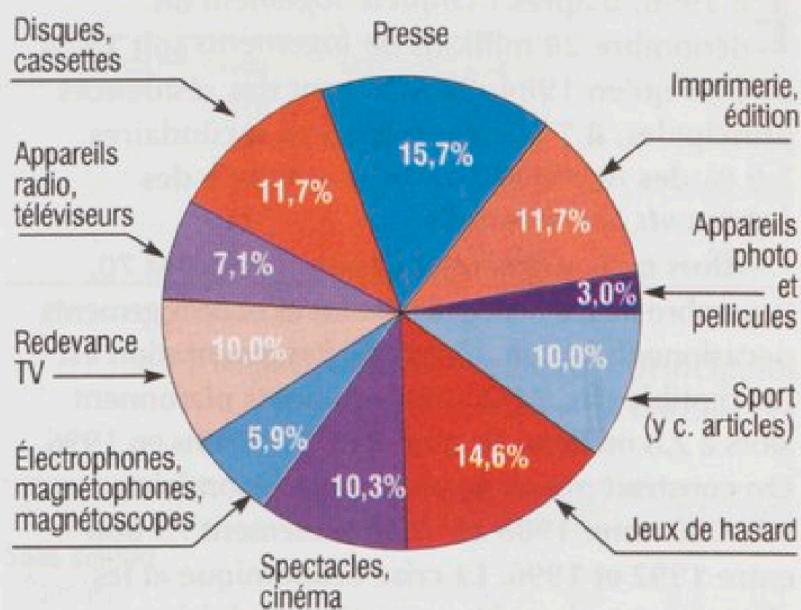
	1985	1995
Total	8 335 197	9 584 074
dont :		
Fédération française de football *	1 731 212	2 055 610
F. f. de tennis *	1 320 464	1 093 398
F. f. de pétanque et jeu provençal	488 842	572 665
F. f. de judo et disciplines associées *	382 544	485 804
F. f. de ski *	827 317	471 536
F. f. de basket *	354 292	464 022
F. f. d'équitation *	147 108	320 029
F. f. de rugby	215 594	264 097
F. f. de golf	76 837	236 864
F. f. de handball *	175 399	233 732
F. f. de voile *	105 853	214 254
F. f. de karaté et arts martiaux	123 190	196 912
F. f. du sport de boules	145 616	182 242
F. f. de natation *	113 763	167 929
F. f. de gymnastique *	126 824	162 186
F. f. des études et sports sous-marins	80 821	154 084
F. f. d'athlétisme *	115 314	147 931
F. f. de tennis de table *	107 404	145 429

* Disciplines olympiques.

Évolution de la fréquentation du cinéma [5]

	millions de spectateurs				
	1989	1994	1995	1996	1997
Allemagne	101,6	132,8	124,5	132,9	143,1
Belgique	16,1	21,2	19,1	21,0	22,0
Espagne	78,1	89,1	89,9	101,1	101,4
France	120,9	124,5	130,2	136,7	148,1
Italie	94,8	98,0	90,7	95,5	98,0
Pays-Bas	15,6	16,0	17,0	17,0	19,0
Royaume-Uni	94,6	124,0	114,9	123,8	138,9
États-Unis	1 132,5	1 210,0	1 220,0	1 265,0	1 310,0
Japon	143,6	123,0	127,0	119,8	140,7

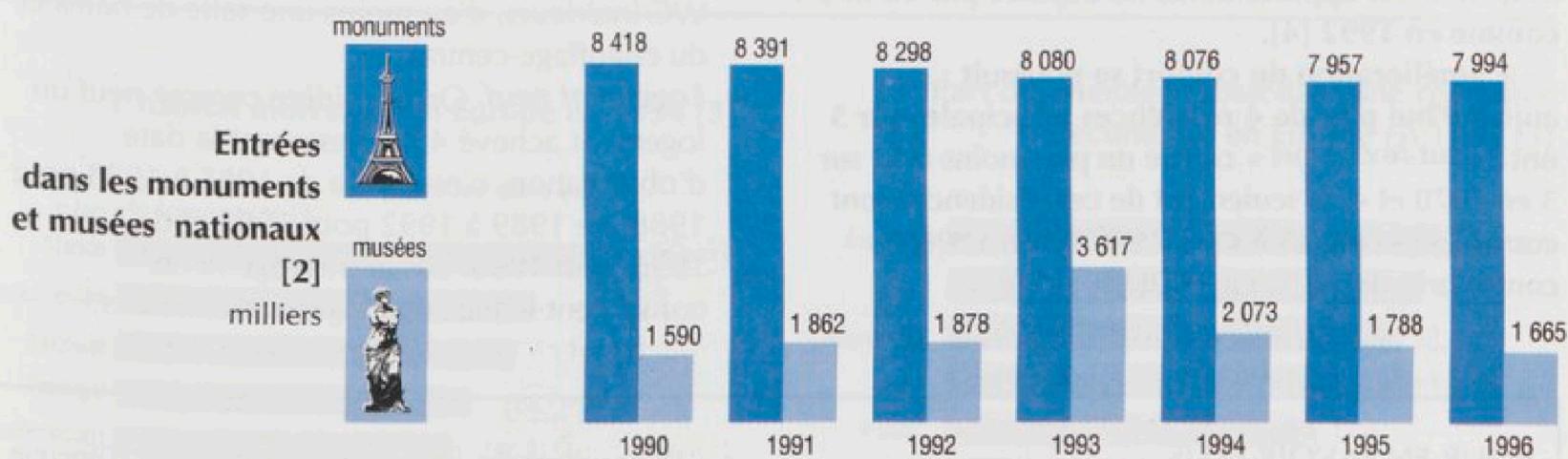
Dépenses des ménages pour la culture, les loisirs et le sport en 1997 [1]



Les pratiques des musiciens amateurs* en 1994 [4]

	%
Ont joué d'un instrument au cours des douze derniers mois :	83
Soit :	
Piano	28
Orgue	7
Synthétiseur	6
Guitare classique	9
Guitare d'accompagnement	4
Guitare électrique ou basse	4
Flûte à bec	6
Autres vents et bois	7
Violon	2
Autres	10
Ont fait du chant sans jouer d'instrument :	17

* Sur 100 musiciens amateurs soit 10 % des Français âgés de 15 ans et plus.



Les « jeux » [3]

	1990	1995	1996
Loto (y c. Loto sportif, Loto 7 et Superloto)	13,8	12,9	12,5
Jeux instantanés (y c. Tac o Tac, Keno...) :			
Nombre de tickets placés en milliers	363 437	2 264 710	2 377 600
Montant des placements	4,0	20,1	21,2
PMU (y c. les paris sur les hippodromes)	37,7	35,5	36,7
dont : tiercé, quarté +, quinté + (y c. « 2 sur 4 » depuis 1993 et « grand 7 » depuis 1995)	18,7	20,2	21,1

PRÉSENTATION

En 1996, d'après l'*enquête logement* on dénombre 28 millions de *logements* soit 15 % de plus qu'en 1984. 82,5 % sont des résidences principales, 8,7 % des résidences secondaires, 7,9 % des *logements vacants* et 0,9 % des *logements occasionnels*

Alors qu'il augmentait depuis les années 70, le nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels baisse. L'arrêt de l'augmentation est perceptible dès 1992 : ces logements plafonnent alors à 2,8 millions. Ils seraient 2,7 millions en 1996. On construit moins de résidences secondaires : 173 000 entre 1988 et 1992, seulement 75 000 entre 1992 et 1996. La crise économique et les changements de goûts en matière de loisirs éloignent les clients potentiels [2].

L'engouement des Français pour les maisons individuelles ne se dément pas : elles représentent 56,2 % des logements en 1996 contre 48 % en 1982. Dans l'Union européenne, les habitants des pays méditerranéens habitent majoritairement dans des immeubles collectifs ainsi que les Allemands. À l'opposé, l'habitat au Royaume-Uni et en Irlande est constitué à plus des 4/5 de maisons individuelles [3].

Les logements sont de plus en plus spacieux tandis que la taille des ménages se réduit. Près des trois quarts des ménages sont satisfaits de leurs conditions de logement. Le logement « moyen » compte quatre *pièces*, sur une surface proche de 88 m² (2 m² de plus qu'en 1992). Mais, si les maisons individuelles continuent de s'agrandir (102 m² en 1992, 105 m² en 1996), la surface moyenne des appartements ne dépasse pas 66 m², comme en 1992 [4].

L'amélioration du confort se poursuit : aujourd'hui plus de 4 résidences principales sur 5 ont « *tout le confort* » contre un peu moins de 1 sur 3 en 1970 et 4 % seulement de ces résidences sont considérées comme « *sans confort* » en 1996, contre près de 50 % en 1970 [2].

DÉFINITIONS

- **Enquête logement.** L'enquête logement 1996-1997 s'est déroulée de novembre 1996 à janvier 1997 auprès d'un échantillon de 40 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes analogues dont la première a eu lieu en 1955 et les 2 dernières en octobre-novembre 1988 et novembre 1992-janvier 1993.
- **Logement.** Local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation. Un logement habité de façon permanente est une résidence principale.
- **Nombre de pièces.** Il s'agit du nombre de pièces d'habitation (y compris la cuisine si celle-ci a plus de 12 m²). Ce nombre ne comprend pas les pièces à usage professionnel, les entrées, couloirs, salles de bains, etc.
- **Logement occasionnel.** Logement utilisé une partie de l'année pour des raisons professionnelles. Les personnes qui s'y trouvent, le cas échéant, au moment du recensement, sont recensées dans leur résidence principale.
- **Logement vacant.** Logement disponible pour la vente ou pour la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement ou de l'enquête.
- **Logement « sans confort ».** Logement sans eau, ou avec l'eau seulement, ou avec eau et WC sans installation sanitaire (douche ou petite baignoire), ou installation sanitaire sans WC.
- **Logement « avec confort ».** Logement équipé de WC, installation sanitaire (douche ou petite baignoire) ou grande baignoire sans chauffage central.
- **Logement « tout confort ».** Logement équipé de WC intérieurs, d'au moins une salle de bains et du chauffage central.
- **Logement neuf.** On considère comme neuf un logement achevé 4 années avant la date d'observation, c'est-à-dire de 1985 à 1988 pour 1988, de 1989 à 1992 pour 1992 et de 1993 à 1996 pour 1996. Les autres logements constituent le parc des logements anciens.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Habitat et occupation du parc de logements en 1988 et 1992 », *INSEE-Résultats*, série « Consommation-Modes de vie », n° 72-73, mai 1995.
- « La demande de logements neufs à moyen terme », *INSEE-Première*, n° 518, avril 1997.
- « Statistiques sur le logement social », *Statistiques et études générales*, ministère du Logement, n° 168, 1994.
- « Les comptes du logement de 1984 à 1994 », *Notes vertes économiques*, DAEI, n° 398, juin 1996.

- « Le chauffage des logements et les dépenses d'énergie des ménages », *Les cahiers de l'ANAH*, n° 78, octobre 1996.

SOURCES

- [1] Division Logement, INSEE.
- [2] « Les ménages et leurs logements », *INSEE-Première*, n° 562, décembre 1997.
- [3] Eurostat.
- [4] « Les conditions de logement fin 1996 », *INSEE-Première*, n° 563, janvier 1998.

Répartition des logements selon leur catégorie et le type de commune [1]

	1984	1988	1992	1996		
				Communes rurales	Communes urbaines	France entière
				milliers		
Résidences principales	20 364	21 256	22 131	5 616	17 670	23 286
Logements occasionnels	2 293	2 297	304	71	181	252
Résidences secondaires						
Logements vacants	1 919	2 156	1 997	724	1 507	2 231
Total	24 576	25 709	26 976	7 787	20 434	28 221

Évolution des caractéristiques des résidences principales [4]

	1984	1988	1996
Nombre moyen de personnes par logement	2,7	2,6	2,5
<i>Individuel</i>	2,9	2,9	2,7
<i>Collectif</i>	2,4	2,3	2,2
Nombre moyen de pièces par logement	3,8	3,9	4,0
<i>Individuel</i>	4,4	4,6	4,8
<i>Collectif</i>	3,0	3,1	3,0
Surface moyenne des logements (en m ²)	82	85	88
<i>Individuel</i>	96	100	105
<i>Collectif</i>	65	66	66
Nombre moyen de pièces par personne	1,4	1,5	1,6

Répartition des résidences principales selon le confort [1]

	1970	1984	1992	1996
Sans confort				
Sans eau	5,7	0,4	0,2	0,1
Eau seulement	27,9	7,5	2,8	1,6
Eau, WC sans installation sanitaire	10,5	4,4	2,0	1,3
Installation sanitaire, sans WC	4,5	2,7	1,2	1,1
Avec confort				
WC, installation sanitaire sans chauffage central	11,8	8,6	7,0	7,3
WC, grande baignoire sans chauffage central	5,3	6,6	7,0	8,0
Tout confort				
WC, installation sanitaire et chauffage central	15,3	18,4	19,2	18,8
WC, grande baignoire et chauffage central	19,0	51,4	60,6	61,8

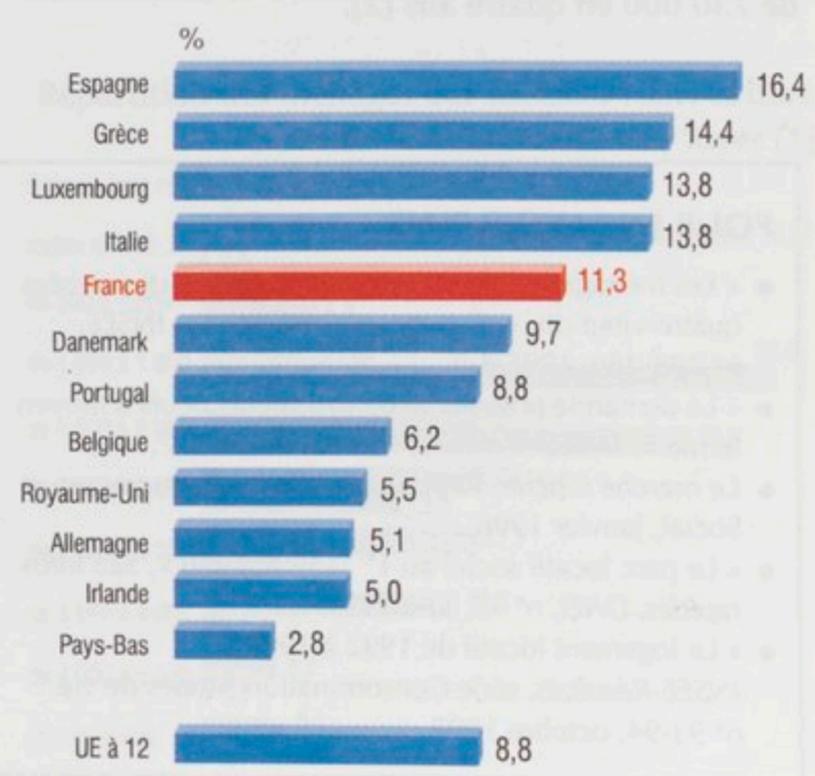
Les résidences principales selon le type d'immeuble et l'ancienneté de la construction [1]

	1988	1992	1996		
			Neuf	Ancien	Ensemble
			milliers		
Maison individuelle	11 778	12 343	567	12 528	13 095
Logement en immeuble collectif	9 478	9 788	514	9 677	10 191
Total	21 256	22 131	1 081	22 205	23 286

L'habitat individuel en Europe en 1994 [3]



Part des ménages possédant une résidence secondaire en Europe en 1994 [3]



PRÉSENTATION

Entre janvier 1997 et janvier 1998, l'**indice général des loyers** a progressé de 1,6 %, comme l'année précédente. Néanmoins sa progression est plus élevée que celle de l'indice des prix, contrairement à l'année 1996 où, pour la première fois depuis 12 ans, les loyers ont baissé en francs constants. Comme c'est le cas depuis cinq ans, les hausses observées dans le secteur libre sont moins fortes que celles du secteur HLM, mais l'écart entre les deux diminue.

En 1997, le **locataire** moyen dépense pour son loyer 2 115 F par mois alors qu'en 1996 le versement s'élevait à 2 035 F pour une surface moyenne inchangée d'environ 66 m². Dans les HLM (qui accueillent 17,6 % des ménages), les loyers sont, en moyenne, moins élevés (1 627 F contre 2 571 F pour le secteur libre) et les surfaces sont plus grandes (70 m² contre 63 m²). 35 % des locataires ayant emménagé en 1996 ont dû trouver un tiers pour se porter garant et quatre locataires sur dix touchent une aide au logement [1].

En 1984, plus d'un tiers des logements locatifs offraient un loyer mensuel inférieur à 10 F le mètre carré, constituant un « parc à très bas loyer » de plus de 3 millions de logements. Après une diminution régulière de 8 % par an pendant 12 ans, seuls 820 000 logements locatifs ont, en 1996, des loyers inférieurs à ce seuil (en francs constants), soit moins de 9 % du parc locatif total [4].

En 1996, 54,3 % des ménages sont **propriétaires** de leur résidence principale et 38,1 % en sont locataires. Le taux de ménages propriétaires connaît ainsi une quasi-stabilité depuis 1988, alors qu'il avait progressé de 50,7 % à 53,6 % entre 1984 et 1988. Cependant, du fait de l'augmentation du nombre des ménages, le nombre de ceux qui sont propriétaires croît de 730 000 en quatre ans [2].

DÉFINITIONS

- **Indice général des loyers.** C'est un indice trimestriel, calculé à partir de l'enquête Loyers et charges. L'enquête prend en compte les résidences principales louées vides en France métropolitaine hors communes rurales.
- **Indice du prix des loyers des résidences principales.** C'est un indice partiel de l'indice des prix à la consommation des ménages. Il est observé mensuellement depuis 1990.
- **Indice du coût de la construction (ICC).** L'indice du coût de la construction (ICC) mesure l'évolution du prix des marchés de construction des bâtiments neufs à usage d'habitation passés entre les maîtres d'ouvrage et les entreprises du bâtiment. Il intègre les marges des entreprises et les gains de productivité. Les prix s'entendent toutes taxes comprises, mais honoraires d'architectes et de notaires, frais d'acquisition du terrain, voirie et raccordements exclus. Trimestriel, l'ICC est établi conjointement par l'Insee et par le ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement. Cet indicateur de la hausse des prix de la construction sert aussi comme élément d'indexation des loyers. Depuis le 1^{er} janvier 1995, la révision du prix des loyers est faite en utilisant la variation de la moyenne de l'ICC sur quatre trimestres (loi n° 94-624 du 21-07-94 relative à l'habitat, art 17, JO du 24-07-94).
- **ICC de référence.** Est décalé de trois trimestres par rapport à l'indice des prix pour correspondre à celui sur lequel les loyers sont indexés.
- **Ménages pauvres.** Ménages dont les revenus (hors aide au logement) par unité de consommation sont inférieurs à la moitié de la médiane de la distribution de ces revenus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les ménages et leurs logements au début des années quatre-vingt-dix », *Économie & Statistique*, INSEE, n° 288-289, 1995/8-9.
- « La demande potentielle de logements neufs à moyen terme », *INSEE-Première*, n° 518, avril 1997.
- *Le marché foncier*, Rapport du Conseil Économique et Social, janvier 1996.
- « Le parc locatif social au 1^{er} janvier 1996 », *SES Infos rapides*, DAEI, n° 15, juin 1997.
- « Le logement locatif de 1992 à 1996 », *INSEE-Résultats*, série Consommation-Modes de vie, n° 93-94, octobre 1997.

SOURCES

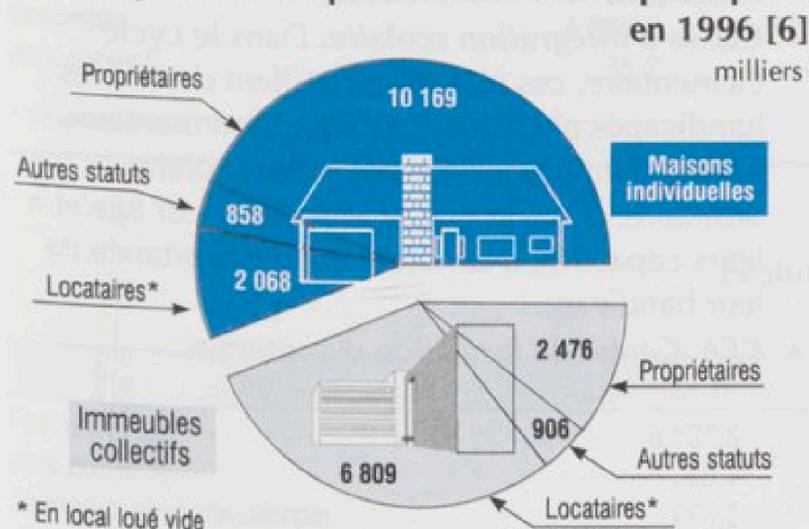
- [1] « Les loyers et les locataires en 1997 », *INSEE-Première*, n° 576, mai 1998.
- [2] « Les ménages et leurs logements », *INSEE-Première*, n° 562, décembre 1997.
- [3] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 4, avril 1998.
- [4] « Le logement des ménages pauvres en 1996 », *INSEE-Première*, n° 588, juin 1998.
- [5] *Bulletin d'informations économiques notariales*, Chambre des notaires de Paris.
- [6] Division Logement, Insee.

PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 5.2

Statut d'occupation des résidences principales [1]

	1970	1978	1988	1992	1996
Propriétaires	30,6	26,8	27,4	30,3	32,0
Accédants à la propriété	14,2	19,9	26,1	23,5	22,3
Locataires d'un local loué vide	40,1	41,0	37,2	37,7	38,1
<i>dont HLM</i>	9,5	13,3	15,0	15,3	15,7
Autres locataires	2,5	2,0	1,5	1,5	1,6
Fermiers ou métayers	1,5	0,9	0,4	0,3	0,2
Logés gratuitement	11,1	9,4	7,2	6,7	5,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Répartition du parc des résidences principales en 1996 [6]



Indice des loyers des résidences principales [3]

base 100 en 1990

	1995	1996	1997
Indice du mois de janvier	119,9	122,9	124,9
Moyenne annuelle	121,5	124,1	125,8

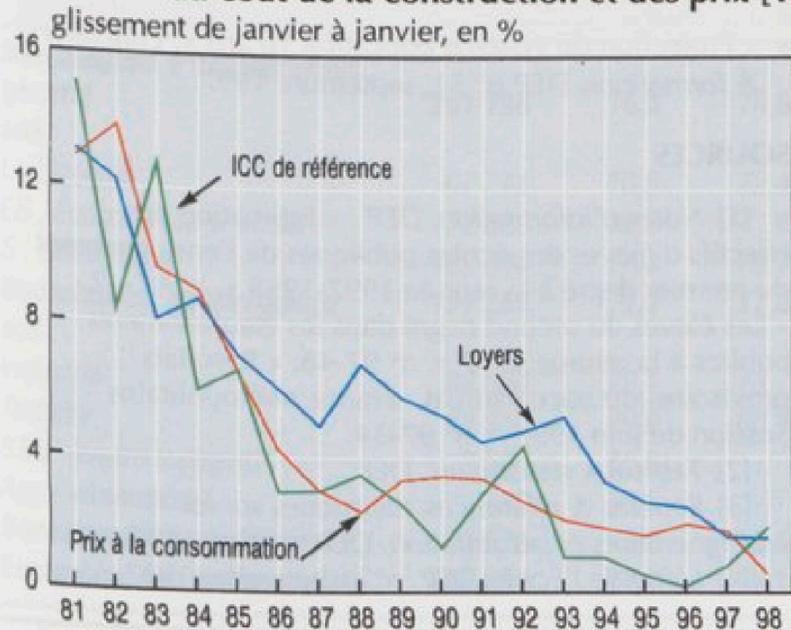
Indice du coût de la construction en 1997 [3]

base 100 : 4^e trimestre 1953

	Indice	Moyenne*
1 ^{er} trimestre	1 047	1 038,0
2 ^e trimestre	1 060	1 045,8
3 ^e trimestre	1 067	1 055,0
4 ^e trimestre	1 068	1 060,5

* Moyenne des quatre derniers indices.

Évolution des indices des loyers, du coût de la construction et des prix [1]



Le logements des ménages pauvres [4]

%

	Ménages pauvres		Ensemble des ménages	
	1984	1996	1984	1996
Propriétaires non accédants	34	24	26	32
Propriétaires accédants	10	7	24	22
Locataires du parc social	16	26	17	18
Locataires en loi de 1948	3	2	4	1
Locataires du parc privé	19	26	19	19
Sous-locataire, meublé	3	6	2	2
Logés gratuitement, fermiers métayers	15	10	8	6

Caractéristiques des ménages propriétaires récents* en 1996 [6]

	Revenu annuel moyen du ménage	Prix moyen du logement
Accédants PAP	183 705	608 017
Accédants PC	212 002	578 409
Autres	225 534	711 840
Ensemble	213 356	670 306
<i>dont : neuf</i>	219 197	776 485
<i>ancien</i>	212 816	629 930

* ayant acquis leur logement entre 1992 et 1996.

Prix moyen du logement ancien à Paris [5]

Au 2 ^e semestre	1986	1996	1997	Variation 97/96
Prix au m ²	10 669	15 355	15 294 p	- 0,4

Loyers mensuels moyens en janvier 1998 [1]

francs

	F/m ²	Pour un logement de 80 m ²
HLM	23,3	1 864
<i>conventionnés</i>	23,3	1 864
<i>non conventionnés</i>	23,6	1 888
Loi de 1948	24,6	1 968
Secteur libre	40,7	3 256
<i>libre (construit avant 1949)</i>	40,3	3 224
<i>libre (construit après 1948)</i>	40,9	3 272

Répartition des ménages des secteurs HLM et libre selon le montant de leur loyer [1]

francs par mois

Montant de loyer	secteur libre (%)	secteur HLM (%)
moins de 500	0,9	0,4
de 500 à 1 000	4,2	7,8
de 1 000 à 1 500	10,9	38,6
de 1 500 à 2 000	19,8	32,8
de 2 000 à 2 500	20,4	13,3
de 2 500 à 3 000	17,7	5,1
de 3 000 à 4 000	16,3	1,7
de 4 000 à 5 000	4,7	0,3
plus de 5 000	5,1	0,1

PRÉSENTATION

À la rentrée 1996-97, 6 456 000 élèves sont scolarisés dans le **premier degré**. Cela représente une baisse d'environ 250 000 élèves par rapport à 1990-91, dernière année de hausse des effectifs.

La baisse constatée au cours des trois dernières années porte à la fois sur l'enseignement préélémentaire qui perd près de 110 000 élèves par rapport à 1991, et sur l'élémentaire qui enregistre également une baisse de plus de 115 000 élèves sur la même période. La baisse démographique conjuguée à la réduction des retards scolaires sont les principales causes de cette réduction des effectifs [3].

Le nombre d'élèves scolarisés dans les classes du **second degré** s'élève à 5 523 100 à la rentrée 1996, soit une baisse de 0,5 % des effectifs. C'est la troisième baisse consécutive des effectifs qui se sont réduits d'un peu plus de 90 000 élèves depuis la rentrée 1993. Ce mouvement concerne principalement le premier cycle dont la population diminue de 1,2 %. Le second cycle professionnel connaît, par contre, une nouvelle croissance de ses effectifs (+ 1,4 %) [1].

Les élèves scolarisés dans le privé représentent 14 % des effectifs du premier degré et 20 % de ceux du second degré. Ces proportions sont pratiquement stables depuis plus de dix ans [3].

606 000 candidats se sont présentés aux épreuves du baccalauréat à la session de juin 1997 et 467 000 ont été reçus. La proportion d'une génération qui a le baccalauréat reste stable par rapport à l'an dernier : 61,2 %. En 1997, sur 100 lauréats, 57 ont réussi le baccalauréat d'enseignement général, 28, le baccalauréat technologique et 15, le baccalauréat professionnel [1] [4].

Le nombre moyen d'élèves par classe diminue depuis 1960. Les effectifs par classe sont traditionnellement plus chargés en école maternelle qu'en école primaire [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Note d'information*, DEP, ministère de l'Éducation nationale : « L'enseignement adapté du second degré en 1996-97 », n° 97-46; « L'évolution de la taille des classes et du nombre d'élèves par enseignant dans le second degré depuis trente ans », n° 97-38.
- « Les inégalités devant l'école », *INSEE-Première*, n° 400, septembre 1995.
- « Éducation dans l'Union européenne - Statistiques et indicateurs, 1996 », *Documents statistiques*, Thème 3, Série A, Eurostat, 1997.
- « L'enseignement agricole », *Formation Emploi*, n° 57, janvier-mars 1997, la Documentation française.

DÉFINITIONS

- **Classe d'initiation.** Classe groupant à temps complet ou partiel les enfants non francophones en vue d'un apprentissage plus rapide du français et d'une meilleure intégration dans la scolarité normale.
- **Classe d'adaptation.** Dans le cycle élémentaire, il s'agit de classes destinées à accueillir les enfants qui, pour des raisons diverses, rencontrent des difficultés au niveau de l'enseignement élémentaire.
- **Classe d'intégration scolaire.** Dans le cycle élémentaire, ces classes accueillent des élèves handicapés physiques, sensoriels ou mentaux, qui peuvent tirer profit, en milieu scolaire ordinaire, d'une scolarité adaptée à leur âge et à leurs capacités, à la nature et à l'importance de leur handicap.
- **CFA.** Centre de formation d'apprentis.

- « Projection du système éducatif à 10 ans », *Éducation & formations*, DEP n° 51, septembre 1997.

SOURCES

- [1] *Notes d'information*, DEP : « Estimation des effectifs d'élèves des écoles publiques de l'enseignement du premier degré à la rentrée 1997-1998 », n° 97-42. « Les élèves du second degré dans les établissements publics à la rentrée 1997 », n° 97-48. « Résultats provisoires du baccalauréat - France métropolitaine - Session de juin 1997 », n° 97-34.
- [2] *Tableaux statistiques*, DEP.
- [3] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1997.
- [4] *L'état de l'École*, DEP, n°7, septembre 1997.

ÉLÈVES DES 1^{er} ET 2^e DEGRÉS 6.1

Évolution des effectifs de l'enseignement du premier degré [3]

milliers

	1985-1986	1990-1991	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Préélémentaire	2 563,5	2 555,7	2 548,5	2 530,8	**2 500,8	**2 447,7
<i>dont public %</i>	87,1	87,7	87,5	87,6	87,7	87,7
CP - CM2	4 027,3	4 062,2	3 943,2	3 947,5	**3 945,2	**3 946,9
<i>dont public %</i>	84,7	85,1	85,2	85,3	85,3	85,4
Total	6 590,8	6 617,9	6 491,7	6 478,3	6 446,0	6 394,6
Classes d'adaptation et d'initiation	21,7	21,3	17,7	16,6	*2,1	*2,0
<i>dont public %</i>	90,8	92,5	89,3	88,0	///	///
Classes d'intégration scolaire	73,8	65,6	52,3	2,0	*2,4	*2,6
<i>dont public %</i>	93,9	94,1	94,5	94,4	///	///
Ensemble	6 686,3	6 704,8	6 561,7	6 543,4	6 506,9	6 455,9
<i>dont public %</i>	85,8	86,2	86,2	86,2	86,3	86,3

* Privé seulement. ** Estimations.

Évolution des effectifs de l'enseignement du second degré [3]

milliers

	1980-1981	1990-1991	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997
Premier cycle	3 137,8	3 134,6	3 284,7	3 285,4	3 261,6	3 223,5
<i>dont public %</i>	80,7	79,3	79,4	79,5	79,5	79,5
Second cycle professionnel	773,2	696,7	682,3	684,0	688,6	697,9
<i>dont public %</i>	77,8	76,7	77,8	78,1	78,4	78,3
Second cycle général et technologique	1 102,6	1 571,0	1 529,5	1 499,8	1 482,1	1 484,1
<i>dont public %</i>	77,1	79,2	78,7	78,7	78,7	78,6
Enseignement adapté	123,0	121,1	120,7	121,3	119,2	117,6
<i>dont public %</i>	99,3	97,9	97,5	97,4	97,3	97,2
Total	5 136,6	5 523,4	5 617,2	5 590,5	5 551,5	5 523,1
<i>dont public %</i>	79,9	79,3	79,4	79,5	79,5	79,5
Second degré agricole	115,8	113,6	120,1	129,1	136,8	144,7
CFA*	241,6	221,7	232,6	268,9	297,4	320,7
Total (y c. agriculture et CFA)	5 494,0	5 858,7	5 969,9	5 988,5	5 985,7	5 988,5

*Y compris CFA sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la Pêche depuis 1992-1993.

Nombre moyen d'élèves par classe [2]

1980-81 1990-91 1994-95 1996-97

Admissions au baccalauréat en 1997 [1]

Séries	Nombre d'admis	Taux de réussite %	Rappel 1996 %
Baccalauréat d'enseignement général	261 798	76,3	74,8
<i>soit :</i>			
L. Littéraire	67 771	76,5	72,4
ES. Économique et social	72 023	76,0	71,6
S. Scientifique	122 004	76,3	78,1
Baccalauréat technologique	131 283	77,3	77,8
<i>soit :</i>			
Industriel	38 664	72,1	73,7
Tertiaire	88 651	79,9	80,4
STAE (environnement)	3 566	75,5	///
Agro-alimentaire	402	69,6	///
Baccalauréat professionnel	73 578	79,3	78,2
Ensembles des baccalauréats	466 659	77,1	76,1

Premier degré				
<i>Enseignement public :</i>				
Écoles maternelles	30,0	27,9	27,1	...
Écoles primaires	23,5	22,5	22,6	...
<i>Enseignement privé :</i>				
Écoles maternelles	29,9	27,2	26,7	25,8
Écoles primaires	26,2	24,5	24,2	24,0
Second degré				
<i>Enseignement public :</i>				
1 ^{er} cycle*	23,4	24,3	24,6	24,4
2 ^e cycle professionnel	24,4	23,1	21,7	21,7
2 ^e cycle général et technologique	28,5	31,0	29,6	29,3
<i>Enseignement privé :</i>				
1 ^{er} cycle*	24,0	24,3	24,8	24,6
2 ^e cycle professionnel	20,8	21,4	21,2	21,3
2 ^e cycle général et technologique	23,2	25,6	25,8	25,6

* Y compris les classes préprofessionnelles de niveau et les classes préparatoires à l'apprentissage.

PRÉSENTATION

En 1996, la **dépense intérieure d'éducation** s'élève à 578 milliards de F, soit 7,4 % du PIB (9 900 F par habitant). Depuis 1990, cette dépense augmente plus vite que le PIB, sauf en 1994. Cependant, à partir de 1995, le rythme de croissance est un peu moins soutenu. En 1996, cette dépense a eu une croissance comparable à celle du PIB (+ 1,6 % à prix constants alors que le PIB croît de 1,5 %). L'État en finance près des deux tiers [1].

En 1998, les crédits alloués à l'éducation dans le budget de l'État (335 milliards de F) sont en hausse de 3 % et en représentent le cinquième [3].

En 1996, la **dépense moyenne d'éducation** par élève est de 34 900 F et s'échelonne de 22 400 F pour un élève de maternelle à 47 200 F pour un étudiant. Ainsi une scolarité menant sans redoublement de la maternelle (à 3 ans) à un bac général ou technologique, est estimée à 485 800 F (aux prix de 1996) [1].

Au 1^{er} janvier 1996, 1 525 600 personnes (dont 61,2 % sont des enseignants exerçant dans les classes), travaillent dans l'enseignement, soit 6 % de la population active totale. 66 % d'entre elles sont des femmes, proportion nettement supérieure à celle enregistrée dans la population active (45 %).

Tous niveaux d'enseignements confondus, il y a en moyenne un enseignant devant 16 élèves ou étudiants. On estime en effet à 933 000, les enseignants exerçant devant des élèves. Le nombre des instituteurs et professeurs des écoles (302 122) est quasiment stable par rapport à 1995. Le corps de professeurs des écoles, créé en 1990, représente désormais 27 % des effectifs (contre 6 % en 1992). Il y a 364 800 enseignants dans les établissements publics du second degré. En 10 ans, leur nombre a crû de 12,9 %. Enfin, 68 900 personnes enseignent dans les établissements publics d'enseignement supérieur, soit une progression de 41 % depuis dix ans [2] [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'évaluation du système éducatif », Claude Thélot, Éditions Nathan-Université, Collection Fac-Éducation.
- *Notes d'information*, DEP : « Les concours de recrutement de professeurs des écoles (session 1996) », n° 97-41 ; « Les maîtres auxiliaires des établissements publics du second degré en octobre 1996 », n° 97-36 ; « Les instituteurs et professeurs des écoles au 1^{er} janvier 1996 », n° 97-47.
- « Projection du système éducatif à 10 ans », *Éducation & formations*, DEP, n° 51, septembre 1997.

DÉFINITIONS

- **Dépense intérieure d'éducation.** Cette dépense est la somme des dépenses suivantes effectuées sur le territoire métropolitain : les dépenses pour les activités d'enseignement de type scolaire de tous niveaux (y c. l'enseignement artistique) effectuées dans les établissements publics ou privés, les dépenses pour les formations de type extra-scolaire (enseignement à distance, formation continue), les dépenses pour les activités visant à organiser le système d'enseignement (administration générale, recherche sur l'éducation), les dépenses de cantines, internats, médecine scolaire, transport scolaire, ainsi que les achats de livres et fournitures scolaires, les dépenses de rémunération des enseignants en formation. La dépense intérieure d'éducation est évaluée dans le compte de l'éducation qui est un compte-satellite de la Comptabilité nationale.
- **Établissements privés sous contrat.** Pour un établissement privé, la signature d'un contrat entraîne la prise en charge par l'État de la rémunération des enseignants (contrat simple), voire aussi des dépenses d'externat (contrat d'association).
- **Dépense moyenne d'éducation.** La dépense moyenne d'éducation par élève comprend la totalité des dépenses et des activités dans les établissements publics et privés à l'exclusion des activités extra-scolaires (dont la formation continue) et de l'enseignement artistique.

SOURCES

- [1] « Le coût de l'éducation en 1996 - Évaluation provisoire des comptes », *Note d'information*, DEP, n° 97-35, août 1997.
- [2] *L'état de l'École*, DEP, édition 1997.
- [3] « La loi de finances pour 1998 ». *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 130, mars 1998.
- [4] *Tableaux statistiques*, DEP, ministère de l'Éducation nationale.
- [5] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1997.
- [6] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1997.

ÉTABLISSEMENTS ET ENSEIGNANTS 6.2

Établissements du premier et du second degré en 1996-1997 [6]

	1996-1997	dont public	Rappel 1995-1996
Premier degré	59 310	53 480	59 844
Écoles maternelles	18 768	18 461	18 844
Écoles élémentaires*	40 542	35 019	41 000
Second degré	11 103	7 487	11 154
Collèges	6 715	4 932	6 706
Lycées professionnels	1 788	1 126	1 814
Lycées d'enseignement général et technique	2 600	1 429	2 634

* Y compris les « écoles spéciales ».

Dépense moyenne théorique pour quelques scolarités types en 1996 [1] francs courants

	De maternelle à :			
	BEP 2 ans	Bac génér. ou techn.	Diplôme IUT	Licence
3 ans d'école maternelle	67 200	67 200	67 200	67 200
5 ans d'école primaire	115 000	115 000	115 000	115 000
4 ans en 1 ^{er} cycle	154 800	154 800	154 800	154 800
2 ans en 2 ^e cycle prof.	107 200	///	///	///
3 ans en 2 ^e cycle gén. et technologique	///	148 800	148 800	148 800
2 ans en IUT	///	///	107 000	///
3 ans en université	///	///	///	106 500
Dépense totale	444 200	485 800	592 800	592 300

Personnel enseignant [4]

	1994-1995	1995-1996
Premier degré public	302 209	302 122
soit : Préélémentaire + élémentaire	281 113	281 517
Spécial	21 096	20 605
Second degré public	364 430	364 790
soit : Collèges (SES comprises)	180 910	181 357
Lycées professionnels	54 065	53 222
Lycées	129 455	130 211
Premier degré privé (sous contrat)	42 753	52 869
Second degré privé (sous contrat)	90 336	90 403
Supérieur public	67 440	68 858
dont : Professeurs	17 094	17 547
Maîtres de conférence	26 518	27 680

Part des enseignants* dans la population active en 1995 [5]

Pays	%
Italie	4,8
Espagne	4,7
Suède	4,6
Danemark	4,3
France	4,2
Finlande	4,0
Allemagne	3,5
Grèce	3,4
États-Unis	3,2
Japon	2,7

* Dans l'enseignement public et privé.

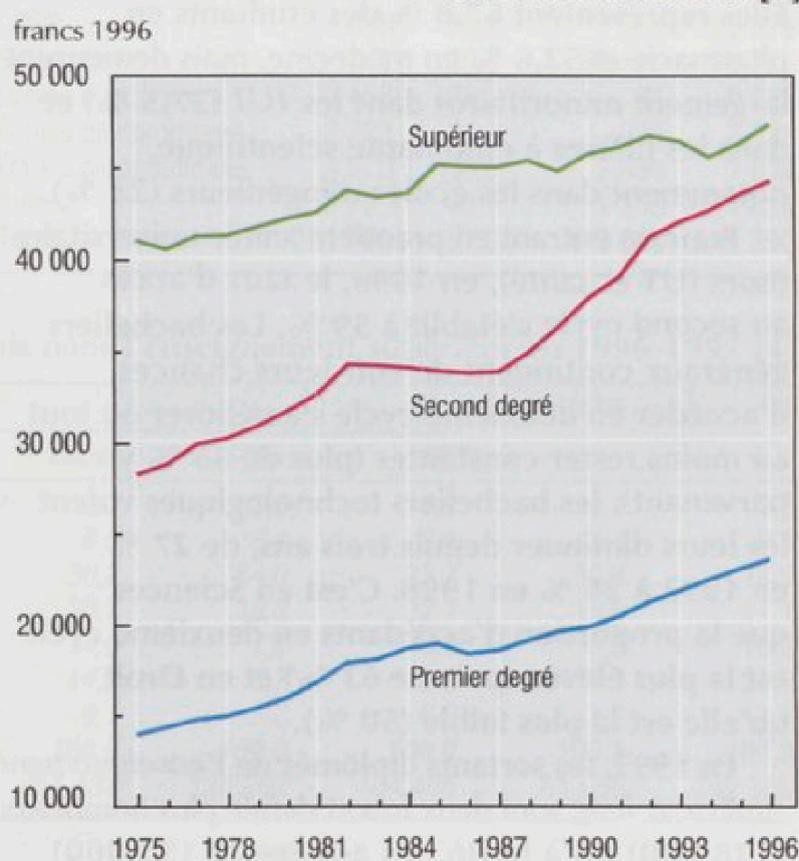
La dépense pour l'éducation en France métropolitaine [2]

	1975	1980	1990	1995	1996
Dépense intérieure d'éducation :					
- aux prix courants					
en milliards de F	95,9	180,8	425,5	563,4	578,4
- aux prix 1996					
en milliards de F	325,4	374,0	479,4	569,4	578,4
- en % du PIB	6,5	6,4	6,5	7,4	7,4
- par habitant					
en francs 1996	6 200	6 900	8 500	9 800	9 900
- par élève					
en francs 1996	21 200	24 000	29 800	34 200	34 900

Évolution des effectifs des personnels de l'Éducation [2]

	Effectifs milliers	dont femmes %	dont enseignants %
1985	1 369	65,7	60,3
1994	1 507	66,2	60,9
1995	1 523	66,0	61,0
1996	1 526	66,0	61,2

Évolution de la dépense moyenne par élève en francs constants [2]



Dépense d'éducation par rapport au PIB en 1994 [5]

Pays	%
Danemark	8,4
Suède	7,8
Finlande	7,3
États-Unis	6,6
France	6,4
Allemagne	6,0
Espagne	5,8
Japon	4,9
Italie	4,8
Grèce	2,4

PRÉSENTATION

Après une période de croissance soutenue (7 % en moyenne de 1988 à 1993), les effectifs de l'enseignement supérieur, en faible progression en 1994 (1,9 %) et 1995 (1,6 %), accusent un léger repli en 1996 (- 0,6 %). L'entrée progressive dans le supérieur des générations moins nombreuses, nées à partir de 1975, explique en grande partie ce fléchissement qui devrait s'amplifier à l'avenir.

En 1996, tous les bacheliers généraux et 83 % des bacheliers technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur dès la rentrée suivante. Sur le long terme, la part des jeunes de 19 à 21 ans poursuivant des études supérieures a plus que doublé en quatorze ans, passant de 19 % en 1982 à 40 % en 1996.

La présence féminine continue de s'affirmer : les jeunes filles occupent aujourd'hui plus de 56 % des places offertes dans le supérieur. Toutefois leur présence reste très variable selon les filières. Elles occupent une place prépondérante en langues (79 % des inscrits) et en lettres (74 %). Elles représentent 67,8 % des étudiants en pharmacie et 52,6 % en médecine, mais demeurent largement minoritaires dans les IUT (37,5 %) et dans les filières à dominante scientifique, notamment dans les écoles d'ingénieurs (23 %).

Pour un entrant en première année universitaire (hors IUT et santé), en 1996, le taux d'accès au second cycle s'établit à 59 %. Les bacheliers généraux continuent de voir leurs chances d'accéder en deuxième cycle s'améliorer ou tout au moins rester constantes (plus de 66 % y parvenant), les bacheliers technologiques voient les leurs diminuer depuis trois ans, de 27 % en 1993 à 24 % en 1996. C'est en Sciences que la proportion d'accédants en deuxième cycle est la plus élevée (près de 63 %) et en Droit qu'elle est la plus faible (50 %).

En 1995, les sortants diplômés de l'enseignement supérieur long sont deux fois et demie plus nombreux (138 000) qu'à la fin des années 70 (53 000) [3] [4].

DÉFINITIONS

- **IUT.** Institut universitaire de technologie.
- **CPGE.** Classe préparatoire aux grandes écoles.
- **STS.** Section de technicien supérieur.
- **DUT.** Diplôme délivré par un IUT.
- **DEUG et DEUST.** Diplôme d'études universitaires générales et diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques : 2 ans après le baccalauréat.
- **Licence.** 1 an après le DEUG ou le DEUST.
- **Maîtrise.** 1 an après la licence, 2 ans après le DEUG.
- **DEA et DESS.** Diplôme d'études approfondies et diplôme d'études supérieures spécialisées : 1 an après la maîtrise.
- **Nouveaux bacheliers.** Il s'agit des bacheliers inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur l'année suivant l'obtention du baccalauréat.
- **Enseignement supérieur long.** Il concerne les second et troisième cycles des universités, les écoles de commerce et d'ingénieurs.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Notes d'information*, DEP : « Les classes préparatoires aux grandes écoles », n° 97-18 ; « Projections à un et deux ans des principales filières de l'enseignement supérieur », n° 97-21 ; « Les écoles d'ingénieurs publiques et privées (année 1996-1997) », n° 97-31 ; « L'enseignement supérieur (évolution de 1980 à 1996) », n° 97-39 ; « La rentrée 1997 dans l'enseignement supérieur », n° 97-45.
- *Éducation et Formation* : « L'université et ses publics », n° 40, mars 1995 ; « L'entrée dans l'enseignement

supérieur : performances et changements 1982-1996 », n° 50, juin 1997.

SOURCES

- [1] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, OCDE, édition 1997.
- [2] *Tableaux statistiques*, DEP.
- [3] *L'état de l'École*, DEP, édition 1997.
- [4] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1997.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 6.3

Étudiants de l'enseignement post-secondaire en 1996-1997 [2]

	Public	Privé	Public+Privé	Rappel 1995-1996
Classes préparatoires aux grandes écoles (y c. prépa. intégrées)	64 748	16 040	80 788	78 239
Sections de techniciens supérieurs	161 597	68 749	230 346	225 233
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	///	47 062	47 062	50 416
Écoles paramédicales et sociales	54 634	30 812	85 446	85 572
Universités	1 449 129	22 327	1 471 456	1 485 500
dont : IUT	108 398	///	108 398	102 897
Écoles d'ingénieurs	57 848	18 993	76 841	75 640
dont : dépendantes des universités	24 839	///	24 839	24 186
indépendantes des universités	33 009	18 993	52 002	51 454
Autres établissements d'enseignement supérieur (a)	133 423	25 930	159 353	162 445
dont : IUFM (b)	83 935	///	83 935	84 245
Total (c)	1 896 540	229 913	2 126 453	2 138 859

(a) IUFM (Inst. Univ. de Formation des Maîtres). Écoles normales sup., écoles juridiq. et administ., écoles sup. d'art et autres écoles. (b) Hors 7 002 enseignants en formation professionnelle spécifique. (c) Sans double compte des écoles d'ingénieurs dépendantes des universités.

Répartition par discipline des étudiants en université en 1996-1997 [3]

Discipline	%
Lettres, langues	19,3
Sciences	16,0
Sciences humaines et sociales	16,2
Droit, sciences politiques	13,0
Médecine, odontologie	8,2
IUT	7,5
Sciences économiques, gestion	6,9
Sciences et technologie - Sciences pour l'ingénieur	5,4
Filière administrative, économique et sociale	3,7
Pharmacie	1,9
Sciences et techniques des activités physiques et sportives	1,9
Total	100,0

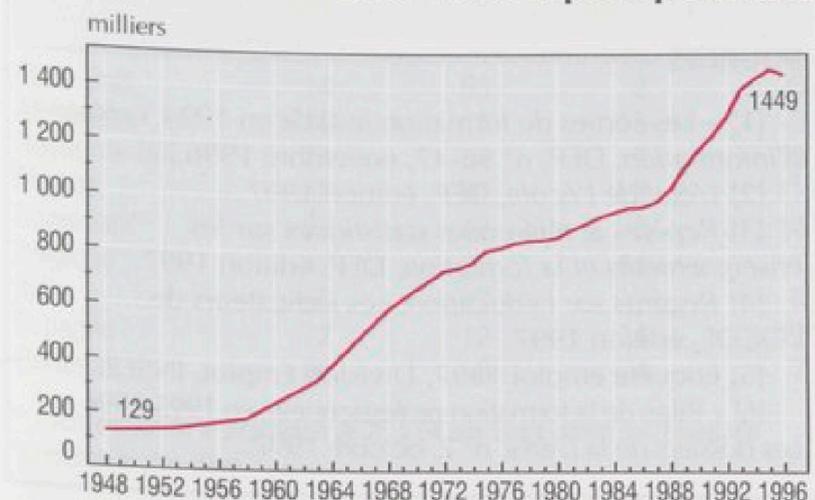
Les nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur en 1996-1997 [4]

	Baccalauréat général	dont série S %	Baccalauréat technologique	Total
Universités	203 674	48,0	42 337	246 011
dont : IUT	25 511	63,4	14 246	39 757
CPGE	34 655	75,7	1 324	35 979
STS	22 740	39,0	62 335	85 075
Écoles d'ingénieurs	2 458	100,0	31	2 489
Écoles de commerce	2 722	31,3	379	3 101
Écoles paramédicales	4 970	58,6	2 639	7 609
Autres	9 783	43,1	1 243	11 026
Total	281 002	51,0	110 288	391 290

Origine socioprofessionnelle des étudiants français dans l'enseignement supérieur en 1996-1997 [4]

Catégorie socioprofessionnelle du chef de famille	Ensemble université	dont :			CPGE	STS
		Lettres	Santé	IUT		
Agriculteurs exploitants	2,8	2,7	2,6	4,0	2,4	3,2
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,9	8,5	8,1	9,6	7,4	9,5
Professions libérales et cadres supérieurs	35,2	30,2	54,0	25,7	50,8	13,9
Professions intermédiaires	19,6	20,7	16,3	22,1	16,0	17,1
Employés	12,7	14,0	7,1	14,2	8,9	16,2
Ouvriers	12,8	14,2	6,7	18,2	6,9	26,0
Retraités, inactifs	8,0	9,7	5,2	6,2	7,6	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif des étudiants français	1 323 924	467 433	128 292	104 486	61 488	142 365

Évolution du nombre d'étudiants en universités publiques [3][4]



Dépense moyenne pour un étudiant des secteurs public et privé en équivalents-dollars en 1994 [1]

États-Unis	15 510
Suède	12 820
Japon	8 880
Pays-Bas	8 540
Danemark	8 500
Allemagne*	8 380
Royaume-Uni**	7 600
Belgique**	6 390
Finlande	6 080
France	6 010
Italie*	4 850
Espagne	4 030
Grèce**	2 680

* Établissements publics. ** Établissements publics et privés subventionnés.

PRÉSENTATION

Depuis le début des années 90, les jeunes restent plus longtemps en formation initiale. En 1995, sur 830 000 jeunes de la génération concernée, 704 000 ont quitté le système éducatif après avoir achevé leur formation initiale; ils étaient âgés de 21,4 ans en moyenne, pour 20,7 ans en 1990 [1] [2].

La prolongation de la scolarité s'est traduite par un accès croissant aux formations élevées.

Actuellement, 61 % d'une génération obtient le baccalauréat, alors que cette proportion n'était que de 26 % en 1980. Parmi les « sortants » du système éducatif, 14 % sortent sans diplôme (contre 28 % en 1977) et 39 % sortent avec un diplôme d'études supérieures (contre 17 % en 1977).

Le nombre de sortants diplômés de l'enseignement supérieur long (niveaux II et I) est en augmentation : 87 000 en 1990, 138 000 en 1995. On assiste à une forte progression des sorties diplômées des BTS et DUT et à une légère reprise des sorties diplômées des CAP et BEP, due au développement des entrées en apprentissage depuis quelques années [2].

L'apprentissage a connu une évolution très différente des autres formations techniques. Depuis 1971, la formation en alternance a été réglementée, l'apprentissage est ainsi devenu plus attractif. Le niveau CAP-BEP continue de constituer l'essentiel des apprentis, mais l'acquisition de diplômes de niveau IV, baccalauréat professionnel surtout, se développe de plus en plus [3].

En 1995, 8,5 millions de personnes ont suivi une action de *formation continue* dont 2,5 millions d'agents de la Fonction publique, totalisant plus de 800 millions d'heures de formation. La formation touche plus les salariés des grandes entreprises que ceux des petites (30,6 % pour 6,8 %) et les cadres plus que les ouvriers non qualifiés (31,8 % pour 4,5 %) [2] [6].

DÉFINITIONS

• Niveaux de formation.

Niveaux VI et V : sorties de l'enseignement secondaire, ordinaire ou spécial, avant l'année terminale de préparation d'un CAP ou BEP ou d'une classe de seconde.

Niveau V : CAP ou BEP.

Niveau IV : Baccalauréat ou abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.

Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.).

Niveaux II et I : sorties avec un diplôme de second (licence ou maîtrise) ou troisième (DEA ou DESS) cycle universitaire, ou un diplôme de grande école.

• Apprentissage.

Jeunes âgés de 16 à 25 ans préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

• Formation continue.

Se répartit en deux grands secteurs distincts :

- actions financées par les entreprises, qui ont l'obligation de consacrer 1,5 % de la masse salariale à la formation continue ;
- actions financées par les fonds publics, surtout consacrées aux demandeurs d'emploi et à la promotion sociale.

• Taux de scolarisation.

Rapport de la population scolaire et universitaire à l'effectif de la population totale correspondante (population de 2 à 25 ans).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La formation professionnelle continue dans les entreprises », *Statistiques en bref - Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 7-1996.
- INSEE-Première : « La hausse du niveau de formation - la durée des études a doublé en cinquante ans », n° 488, septembre 1996; « Apprendre sa vie durant - la formation continue dans les entreprises », n° 512, février 1997; « En 1996, plus d'un jeune homme sur dix a des problèmes en lecture », n° 541, septembre 1997.
- « L'activité des organismes de formation continue en 1995 », *Premières synthèses*, Dares, n° 26.2, 97.06.
- « Les bénéficiaires d'un congé individuel de formation en 1994 », *Premières informations*, Dares, n° 36.2, 97.09.

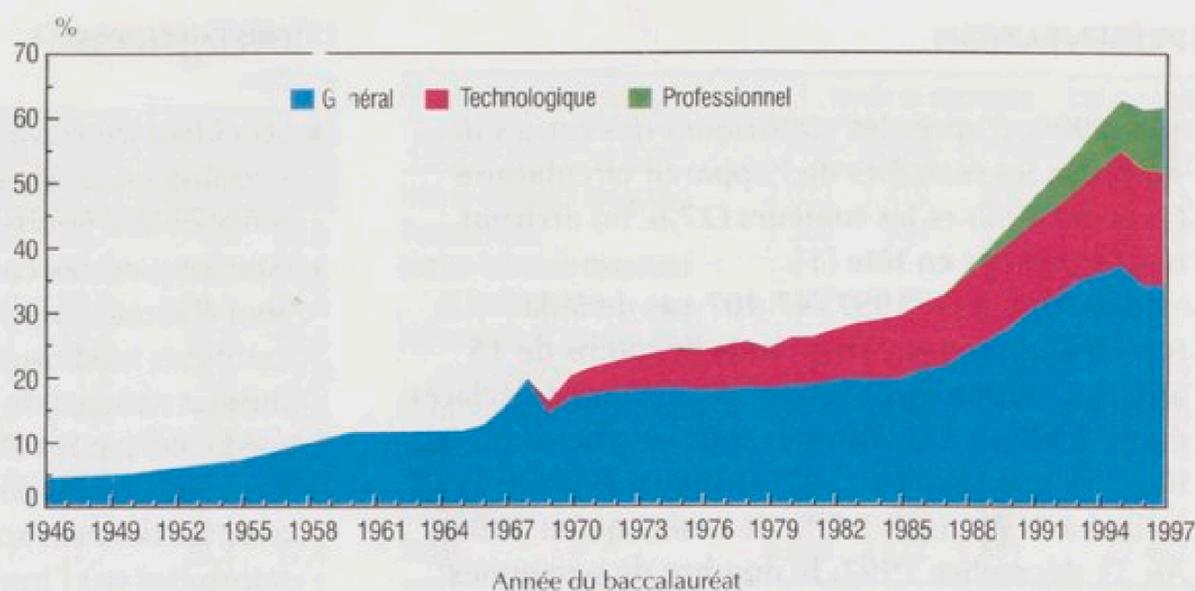
- « Mobilité sociale : la part de l'hérité et de la formation », INSEE, numéro spécial d'*Économie et Statistique*, n° 306-1997.

SOURCES

- [1] « Les sorties de formation initiale en 1994 », *Note d'information*, DEP, n° 96-47, novembre 1996.
- [2] *L'état de l'école*, DEP, édition 1997.
- [3] *Repères & références statistiques sur les enseignements et la formation*, DEP, édition 1997.
- [4] *Regards sur l'éducation*, Les indicateurs de l'OCDE, édition 1997.
- [5] Enquête emploi 1997, Division Emploi, INSEE.
- [6] « Bilan de la formation professionnelle en 1995-1996 », *Les dossiers de la Dares*, n° 2, octobre 1997.

NIVEAUX DE FORMATION 6.4

Proportion de bacheliers dans une génération [1]



Niveau général de formation selon l'âge en 1997 [5]

	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 49 ans	50 à 64 ans	65 ans et plus	Ensemble*
Aucun diplôme ou CEP	3,5	12,5	26,7	49,8	74,4	37,2
BEPC seul	0,9	4,9	7,4	6,7	6,3	6,3
CAP, BEP ou diplôme équivalent	1,0	15,1	29,8	22,4	8,0	20,6
Bac, brevet prof. ou équivalent	0,1	11,7	12,1	8,0	5,3	9,0
Baccalauréat + 2 ans	0,0	5,7	11,3	5,6	2,3	7,1
Diplôme supérieur	0,0	1,4	10,2	7,5	3,7	6,9
En cours d'études initiales	94,5	48,5	2,4	0,1	0,0	12,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Ensemble des personnes de 15 ans ou plus.

Taux de scolarisation par âge [3]

	1982-1983	1991-1992	1994-1995	1995-1996
2 ans	33,1	34,4	35,3	35,6
3 ans	91,0	98,8	99,5	99,7
4 à 13 ans	100,0	100,0	100,0	100,0
14 ans	97,3	100,0	100,0	100,0
15 ans	92,9	100,0	100,0	100,0
16 ans	75,5	95,2	96,0	96,4
17 ans	61,1	91,0	92,6	92,3
18 ans	41,7	80,9	83,5	84,2
19 ans	27,7	65,2	70,9	71,5
20 ans	17,5	46,9	56,2	57,0
21 ans	12,8	33,6	42,3	44,2
22 ans	9,5	23,9	31,0	32,7
23 ans	8,1	15,8	21,0	22,5
24 ans	6,7	10,1	13,1	13,8
25 ans	5,5	7,3	9,2	9,6

Répartition des sortants du système éducatif par diplôme obtenu [2]

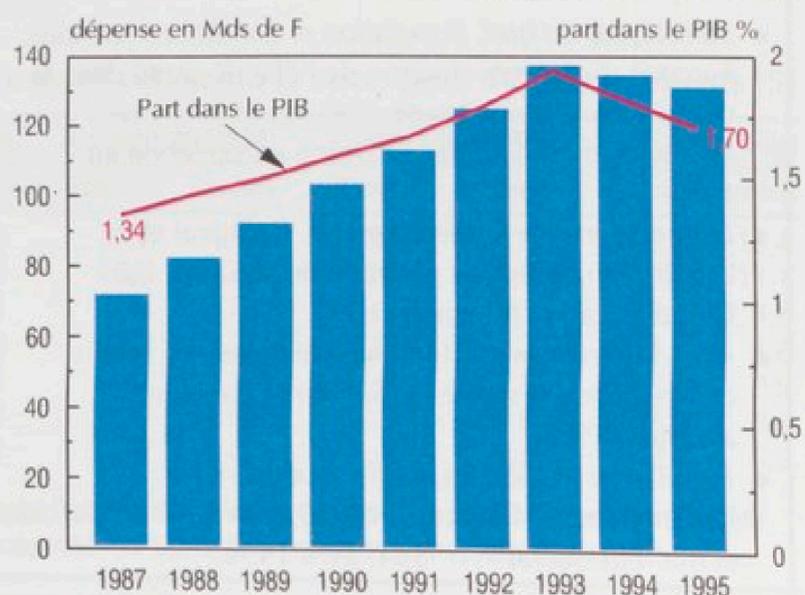
Diplôme obtenu	1977	1980	1990	1994	1995
Aucun diplôme ou CEP	206	202	133	102	97
Brevet seul	81	80	61	52	51
CAP, BEP ou équivalent	208	220	129	111	119
Baccalauréat général	86	81	50	66	74
Bac. techno, professionnel ou assimilé	38	32	65	94	90
BTS, DUT et équivalents	26	29	60	85	103
Propédeutique, DEUG, paramédical et social	44	36	37	29	32
Supérieur long	53	45	87	128	138
Total	742	725	622	667	704

Niveau général de formation* dans quelques pays en 1995 [4]

	Primaire et secondaire premier cycle	Secondaire second cycle	Supérieur non universitaire	Supérieur universitaire
États-Unis	14	53	8	25
Allemagne	16	61	10	13
Royaume-Uni	24	54	9	12
France	32	50	8	11
Danemark	38	42	6	14
Belgique	47	29	14	11
Italie	65	27	///	8
Espagne	72	12	4	12
Portugal	80	9	4	7

* Pourcentage de la population de 25 à 64 ans ayant atteint son niveau de formation le plus élevé.

La dépense pour la formation professionnelle continue et sa part dans le PIB [6]



PRÉSENTATION

En 1996, d'après les *statistiques des causes de décès*, les maladies de l'appareil circulatoire (avec 32,3 %) et les tumeurs (27,6 %) arrivent très largement en tête [1].

De 1978 à fin 1997, 47 407 cas de Sida (46 689 adultes et 718 enfants de moins de 15 ans) ont été enregistrés dont 61,5 % sont déclarés étant décédés. Les hommes sont les plus touchés (82,2 % des cas). En 1997, le nombre de décès est estimé à 1 311 (soit 54 % de moins qu'en 1996). Au 31 décembre 1997, le nombre de personnes vivantes atteintes de Sida est estimé entre 19 000 et 21 000, compte tenu des cas qui ne sont pas déclarés et du délai qui existe entre le diagnostic et la notification du cas. Le nombre total de décès, depuis le début de l'épidémie, est estimé entre 34 000 et 37 000 [4].

En 1996, 8,2 % des décès sont provoqués par des causes accidentelles : on recense 11 280 suicides et 9 641 chutes accidentelles. Les *accidents de la circulation* sont la troisième cause de décès accidentel. En 1997, 125 202 accidents de la route ont entraîné la mort de 7 989 personnes et en ont blessé 169 578. La diminution du nombre des morts n'est plus que de 1,1 % entre 1996 et 1997 contre 3,9 % entre 1995 et 1996 [3].

En 1996, on dénombre 1 429 000 *accidents du travail*, soit une baisse de 4 % par rapport à 1995. Les cas mortels diminuent : 1 183 en 1996 contre 1 351 en 1995 et 1 767 en 1991 [2].

En 1994, le nombre d'*IVG* déclarées est de 173 842 contre 134 173 en 1976. Ce nombre diminuait lentement depuis 1983 (où il était de 182 862), mais on observe une légère augmentation en 1994 (+ 3,5 %). Le taux d'*IVG* pour 100 naissances vivantes est en progression constante (24,5 en 1994 contre 18,7 en 1976). Le nombre total d'*IVG* est estimé à 220 000 en 1994 contre 250 000 en 1976 [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat : « Auto-évaluation de l'état de santé dans la communauté européenne », n° 12, 1997 ; « Les accidents du travail dans l'Union européenne en 1994 », n° 2, 1998.
- *Les accidents de la vie courante*, C. Duval et L. Salomon, direction générale de la Santé, La Documentation française, 1997.
- « Les interruptions volontaires de grossesse : des caractéristiques stables », *Solidarité-Santé*, n° 2, avril-juin 1997.
- *Population et sociétés*, Ined : « Le point sur l'avortement en France », n° 325, juin 1997 ; « Suicide et mal-être social », n° 334, avril 1998.

DÉFINITIONS

- **Accident du travail avec arrêt.** Accident ayant entraîné un arrêt de travail d'au moins vingt-quatre heures.
- **Statistiques des causes de décès.** Ces statistiques sont élaborées à partir de la confrontation des certificats médicaux de décès adressés à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) par les DDASS (Directions départementales de l'action sanitaire et sociale), avec les données socio-démographiques, transmises par l'Insee. Toute déclaration de décès est en principe accompagnée par la déclaration de la cause de décès dressée sur bulletin anonyme. Celle-ci est codée selon les règles de classification internationale des maladies. L'importance de certaines maladies, qui peuvent être « impliquées » dans le décès sans être considérées comme la cause immédiate de celui-ci, est sous-estimée : c'est le cas des maladies circulatoires, de l'alcoolisme et du tabagisme.
- **Victimes des accidents de la circulation.** La statistique officielle française des tués inclut les personnes décédées sur le coup ou dans les 6 jours qui suivent l'accident. La statistique internationale allonge ce délai jusqu'à 30 jours.
- **Interruptions volontaires de grossesse (IVG).** Autorisées par la loi Veil depuis 1975, les IVG doivent faire l'objet d'une déclaration qui prend la forme d'un bulletin statistique. L'exploitation de ces bulletins s'effectue sous la responsabilité du Sesi (ministère de l'Emploi et de la Solidarité). L'Ined est chargé par la loi d'analyser et de publier les résultats de cette exploitation, en liaison avec l'Inserm. L'acte d'IVG n'est pas pris en charge par la Sécurité sociale mais par l'État sur un autre budget (voir mot-clé 10.7). Les deux tiers des IVG sont pratiquées dans des établissements hospitaliers publics.

SOURCES

- [1] *Statistique annuelle des causes médicales de décès*, Inserm, 1995 et 1996.
- [2] *Statistiques trimestrielles des accidents du travail*, Cnamts, mars 1998.
- [3] Direction de la Sécurité et de la Circulation routières, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [4] *Bulletin épidémiologique hebdomadaire*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 9, 1998.
- [5] *Annuaire de statistiques sanitaires mondiales 1995*, OMS, Genève, 1996.
- [6] Ined.

MALADIES - ACCIDENTS 7.1

Causes de décès [1]

	milliers			
	1995		p 1996	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Maladies de l'appareil circulatoire	79,0	92,7	79,6	93,6
Tumeurs	88,4	58,3	89,2	58,5
Maladies de l'appareil respiratoire	21,0	19,1	22,1	20,4
Maladies de l'appareil digestif	13,7	12,4	13,9	12,5
Troubles mentaux	5,4	7,9	5,4	7,9
Maladies infectieuses et parasitaires	7,6	4,9	6,4	4,5
dont : Sida	3,9	0,9	2,8	0,7
Autres maladies	32,9	43,6	33,8	44,0
Causes extérieures de traumatismes et empoisonnements	27,1	17,7	26,3	17,4
dont : suicides	8,6	3,2	8,2	3,1
chutes accidentelles	3,6	6,2	3,6	6,1
Total toutes causes	275,1	256,5	276,6	258,8

Les accidents du travail par secteur [2]

Secteur de risque	Accidents déclarés et reconnus en milliers		Décès	
	1995	p 1996	1995	p 1996
Ensemble des activités	1 361,7	1 304,9	760	686
dont : Métallurgie	226,3	214,7	94	63
Bâtiment et travaux publics*	222,0	201,3	183	174
Bois	27,1	26,1	13	7
Chimie	13,3	12,3	8	12
Pierres et terres à feu	20,8	18,9	19	15
Alimentation	194,1	190,0	57	56
Transports et manutention	84,2	84,1	150	136
Eau, gaz, électricité	9,1	8,5	2	10
Commerces non aliment.	80,6	79,3	55	56
Interprofessionnel	406,7	395,5	152	133
Accidents du trajet	124,5	123,8	591	497
Total	1 486,2	1 428,7	1 351	1 183

* Hors bureaux.

Cas de Sida [4]

Groupe de transmission	Année de diagnostic			Cas cumulés depuis 1978
	1995	p 1996	p 1997	
Homo-bisexuel masculin	2 033	1 419	580	21 335
Toxicomane	1 300	934	316	11 137
Homo-bisexuel masculin et toxicomane	47	29	6	584
Hémophile et trouble de la coagulation	50	29	5	572
Contamination hétérosexuelle	1 275	1 088	579	8 965
Transfusé	99	57	19	1 778
Transmission materno-fœtale	46	26	6	562
Inconnu	358	290	160	2 474
Total	5 208	3 872	1 671	47 407

Victimes d'accidents de la route en 1996 [3]



* Données 1995.

Interruptions volontaires de grossesses [6]

Nombre d'IVG :	1976	1980	1990	1992	1993	1994
Déclarées	134 173	171 218	170 428	167 777	167 921	173 842
Estimées	250 000	262 000	230 000	227 000	225 000	...
Pour 100 naissances vivantes*	18,7	21,4	22,3	22,6	23,6	24,5
Par femme*	0,36	0,44	0,40	0,39	0,39	...

* IVG déclarées.

Taux de mortalité* par cause de décès, selon le sexe, pour 10 000 habitants [5]

	Allemagne (1994)		France (1993)		Royaume-Uni (1994)		États-Unis (1992)		Japon (1994)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Appareil circulatoire	45,2	28,7	25,4	14,9	41,7	24,9	39,9	24,7	23,3	15,4
Tumeurs malignes	26,6	15,9	29,3	12,9	26,2	17,7	24,8	16,3	22,8	11,1
Appareil respiratoire	7,3	2,9	6,6	3,1	13,3	8,1	8,9	5,1	11,7	4,8
Appareil digestif	5,4	3,0	4,7	2,5	3,0	2,3	3,5	2,2	3,6	1,8
Causes extérieures	6,2	2,5	9,6	4,1	4,1	1,7	8,4	2,8	6,4	2,5
dont : accidents de véh. à moteur	1,7	0,5	2,2	0,8	0,9	0,3	2,2	0,9	1,5	0,5
suicides	2,2	0,7	3,0	1,1	1,2	0,3	2,0	0,5	2,2	0,9

* L'OMS calcule des taux de mortalité corrigés de l'âge en utilisant la répartition par âge de 2 populations types : soit celle de la population « mondiale », soit celle de la population « européenne ». Dans ce tableau, sont repris les taux corrigés avec la répartition par âge de de la population type « européenne ».

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1997, 173 922 médecins sont en activité contre 59 000 en 1967. L'instauration du *numerus clausus* des études médicales a fortement ralenti la croissance de leur nombre depuis 1980 (mais n'a pas de conséquence sur la répartition des spécialités) ; en 1997, la progression n'est que de 1,2 %. Le nombre de médecins en activité diminuera à l'horizon 2005-2010. Les psychiatres et les chirurgiens, ainsi que quelques spécialistes médicaux, seront les premiers concernés par cette baisse. En 2020, dans l'hypothèse d'un maintien du *numerus clausus* et de la répartition actuelle des inscrits dans chaque spécialité, les effectifs de toutes les spécialités devraient être inférieurs à leur valeur actuelle, sauf ceux de la pneumologie, de l'endocrinologie, de la neurologie et de la biologie médicale. Actuellement un médecin sur trois est salarié et un sur deux est spécialiste (contre seulement un sur trois en 1966) [1] [4].

Le nombre des infirmiers (hors secteur psychiatrique) est de 289 974 au 1^{er} janvier 1996, en progression de 50 % depuis 1981. Celui des masseurs-kinésithérapeutes a augmenté de 51 % sur la même période.

Au 1^{er} janvier 1997, le nombre total de lits et places dans les *établissements de santé* est de 659 539 (70 % sont dans le secteur public). Le nombre de lits en hospitalisation complète est de 508 075 (11 % de moins qu'en 1987) ; la baisse a été plus forte dans le secteur public (- 12 %) que dans le privé (- 10 %) [1].

Au 1^{er} janvier 1997, les services de soins à domicile offrent 56 650 places, soit une progression de 30 % en cinq ans. Entre 1991 et 1996, l'augmentation de la capacité des structures s'est accompagnée d'une croissance des emplois salariés permanents sur les postes d'aides-soignantes [5].

DÉFINITIONS

- **Numerus clausus.** Une loi de 1979 permet de fixer directement par arrêté le nombre d'étudiants pouvant être admis en deuxième année d'études de médecine, d'odontologie et de pharmacie, en fonction des besoins de santé de la population. En médecine le *numerus clausus* qui était d'environ 8 500 à la rentrée 1979, n'était plus que de 4 754 en 1985 et 3 500 en 1993. Depuis cette date, il augmente légèrement. Il est fixé à 3 583 en 1998.
- **Établissements de santé.** Les établissements de santé publics et privés assurent principalement des soins en hospitalisation complète. Mais les évolutions récentes des technologies et des pratiques médicales conduisent les hôpitaux à s'orienter vers de nouvelles prises en charge des malades (hospitalisation de jour, de nuit, à domicile).
- **CHR.** Centre Hospitalier Régional.
- **CH.** Centre Hospitalier.
- **CHS.** Centre Hospitalier Spécialisé en psychiatrie.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Documents statistiques, Sesi* : « Les médecins en activité au 1^{er} janvier 1997 », n° 283, mars 1997 ; « Les SAMU, centres 15 et SMUR en 1995 », n° 284, avril 1997 ; « Les médecins par département au 1^{er} janvier 1997 », n° 286, juillet 1997.
- « L'activité de l'ensemble des hôpitaux publics et privés PSPH », *Informations rapides, Sesi*, n° 6, janvier 1998.
- *Comptes nationaux de la santé, rapport juillet 1998*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

SOURCES

- [1] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1998*, Sesi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] *Annuaire 1997*, Eurostat.
- [3] « Médecins et soins des prochaines décennies », *Données sociales 1996*, Insee.
- [4] « Médecins : une baisse programmée des effectifs entre 2004 et 2009 », *Informations rapides, Sesi*, n° 96, mars 1998.
- [5] « Le développement des services de soins à domicile », *Informations rapides, Sesi*, n° 97, mars 1998.

PERSONNELS ET ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ 7.2

Nombre de médecins et de dentistes dans l'UE [1] [2] pour 100 000 habitants

	Médecins			Dentistes		
	1986	1990	1996	1986	1990	1996
Allemagne	263	301	341	65	...	75
Autriche	257	282	301	41	43	47
Belgique	302	336	378	63	71	70
Danemark	257	278	**291	94	89	***89
Espagne	341	383	422	15	27	38
Finlande	268	303	**339	41	43	47
France	231	266	297	63	68	68
Grèce	306	339	***393	91	99	***102
Irlande	160	155	211	34	37	45
Italie	...	485	570	**60
Luxembourg	187	202	**228	49	52	**50
Pays-Bas	229	252	...	51	53	...
Portugal	152	160	***170	38	39	***40
Royaume-Uni	282	300	322	85	91	**103
Suède	215	243	285	82	90	94

* 1993. ** 1994. *** 1995.

Médecins suivant le statut et la spécialité [1] au 1^{er} janvier 1997

	Ensemble	Médecins libéraux %	Densité*
Médecine générale	87 027	77,0	147
Spécialités médicales	47 716	58,8	81
dont : Cardiologie	4 896	71,0	8
Pédiatrie	5 464	57,5	45
Radiologie	6 739	68,0	12
Spécialités chirurgicales	21 464	72,0	37
dont : Gynécologie obstétrique	4 505	71,7	31
Ophtalmologie	5 123	89,2	9
Biologie médicale	2 339	35,4	4
Psychiatrie	11 468	54,8	20
Santé publique et médecine du travail	3 908	3,7	7
Ensemble des spécialités	86 895	58,4	148
Ensemble des médecins	173 922	67,7	297

* Nombres de médecins pour 100 000 habitants, sauf pour les gynécologues-obstétriciens (100 000 femmes âgées de 15 à 49 ans) et pour les pédiatres (100 000 enfants de moins de 16 ans).

Établissements de santé [1]

au 1^{er} janvier 1997 (données provisoires)

Catégories d'établissements	Nombre	Ensemble des lits et places	dont lits en hosp. complète
Secteur public	1 063	459 792	328 511
dont : CHR	29	98 172	88 866
CH	562	246 233	174 929
Hôpital local	350	56 746	23 292
CHS	97	56 243	39 743
Secteur privé	3 123	199 747	179 564
dont : établissements de soins			
de courte durée	1 127	111 132	102 087
étab. de moyen et long séjour	727	52 482	48 284
établissements psychiatriques*	341	29 967	24 438
traitements et soins à domicile, dialyse ambulatoire	496	1 261	48
Ensemble	4 186	659 539	508 075

* Hôpitaux psychiatriques privés faisant fonction de public et établissements de lutte contre les maladies mentales, les toxicomanies et l'alcoolisme.

Effectifs des professions de santé [1]

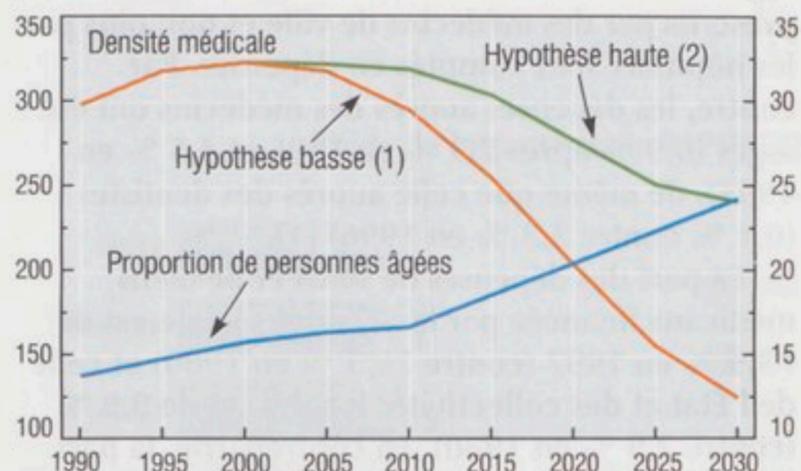
Effectifs au 1 ^{er} janvier	1981	1990	1996	Densité* en 1996
Médecins	108 054	148 089	171 807	295
Chirurgiens-dentistes	31 872	37 931	39 565	68
Sages-femmes	8 479	10 705	12 662	86
Pharmaciens**	37 820	51 367	55 153	46
Infirmiers diplômés d'état	192 913	242 953	289 974	497
Infirmiers de secteur psy.	56 537	61 527	53 680	92
Masseurs-kinésithérapeutes	32 229	38 257	48 819	84
Orthophonistes	7 110	10 000	15 202	26
Orthoptistes	1 200	1 445	1 886	3

* Densité pour 100 000 habitants, sauf pour les sages-femmes (100 000 femmes de 15 à 49 ans).

** Jusqu'en 1990, pharmaciens inscrits à l'ordre, toutes activités confondues, et n'étant comptés qu'une fois.

Évolution projetée de la densité médicale et de la place des personnes âgées dans la population [3]

nombre de médecins actifs pour 100 000 habitants % de personnes âgées de 65 ans et plus



(1) : resserrement à 2 000 étudiants par an dès 1998.

(2) : élargissement progressif dès 1995 pour atteindre 5 300 étudiants par an à partir de l'an 2000.

Pharmacies et laboratoires d'analyses médicales [1]

	1980	1990	1996
Pharmacies	19 709	22 088	22 544
Laboratoires	4 241	3 905	4 043

Évolution et perspectives des effectifs de médecins [4]

Effectifs au 31 décembre	1986	1996	2010	2020
Total	130 306	173 922	186 852	151 429
dont : Médecine générale	73 452	87 027	96 045	79 934
Spécialités médicales	31 810	47 716	49 122	39 262
Spécialités chirurgicales	16 323	21 464	20 752	16 182
Psychiatrie	7 543	11 468	10 542	7 321
Biologie médicale	1 178	2 339	2 815	3 033

Évolution du nombre de lits installés en hospitalisation complète [1]

Effectifs au 1 ^{er} janvier	1987	1990	1996	1997
Secteur public	374 002	363 115	333 470	328 511
Secteur privé	199 633	195 578	183 029	179 564
Ensemble	573 635	558 693	516 499	508 075

PRÉSENTATION

Au cours des vingt dernières années, la consommation de soins et de biens médicaux a progressé à un rythme soutenu, plus rapide que celui du PIB. Le développement de l'offre et l'élargissement de l'accès au système de soins, favorisé par la généralisation de la couverture sociale (99,5 % de la population est couverte par la Sécurité sociale), ont contribué à cette évolution [4].

En 1997, la **consommation médicale totale** est de 729 milliards de F, soit environ 12 500 F par habitant. Sa croissance est moins forte qu'en 1996 (1,7 % contre 2,9 %).

Sous l'effet du plan de 1993, la consommation des ménages en soins et biens médicaux a décéléré depuis 1994. En 1997, elle a augmenté de 1,7 % après 2,8 % en 1996. La vive progression des dépenses de médicaments (+ 3,9 %) est en partie imputable à des dispositions d'ordre réglementaire. Un certain nombre de médicaments prescrits par des médecins de ville et non plus par les hôpitaux sont comptés en dépenses. Par contre, les dépenses auprès des médecins ont été sages (0,9 % après 2,9 % en 1996 et 4,5 % en 1995), de même que celle auprès des dentistes (0,1 % contre 3,3 % en 1996) [1].

La part des dépenses de soins et de biens médicaux **financée par la Sécurité sociale** est de 73,9 % en 1997 (contre 76,5 % en 1980) et celle de l'État et des collectivités locales est de 0,9 % (contre 2,9 % en 1980). En contrepartie, la part des dépenses financée par les ménages et les mutuelles s'est accrue, passant respectivement de 15,6 % et 5 % en 1980 à 18 % et 7 % en 1997. En 1996, 84 % des Français sont couverts par une assurance complémentaire maladie au lieu de 69 % en 1980 [1] [5].

La consommation de soins des femmes, entre 15 et 75 ans, est plus élevée que celle des hommes. La morbidité augmentant avec l'âge, les comportements masculin et féminin se rapprochent. Les retraités recourent plus aux médecins, mais moins aux dentistes, que les actifs ayant un emploi [3].

DÉFINITIONS

- **Consommation médicale totale.** Les comptes de la santé évaluent chaque année le montant total des soins et biens médicaux consommés en France et en analysent l'évolution. Ils prennent en compte deux agrégats de base :
 - la **consommation médicale totale** qui se décompose en « soins et biens médicaux » et en « services de médecine préventive » ;
 - la **dépense courante de santé** qui correspond à l'ensemble des sommes effectivement dépensées durant une année au titre de la santé. Elle regroupe les soins et la prévention et intègre également les indemnités journalières, la prévention collective, les subventions reçues par le système de santé, le fonctionnement de la recherche, de l'enseignement et de l'administration sanitaire. Elle couvre donc un champ plus large que celui de la consommation médicale totale.
- **Enquêtes-santé.** Les enquêtes sur la santé et la consommation médicale sont décennales. Elles sont effectuées par l'Insee, avec la collaboration du Credes et la participation du Service des statistiques, des études et des systèmes d'information du ministère de l'Emploi et de la Solidarité (Sesi) et de l'Inserm.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La consommation des ménages en 1997 », *INSEE-Première*, n° 585, mai 1998.
- « Le médicament : enjeux industriels, santé publique et maîtrise des dépenses », *Économie et Statistique*, Insee, n° 312-313, 1998.
- « Systèmes de santé : une comparaison France, États-Unis, Allemagne, Grande-Bretagne », *Problèmes économiques*, n° 2570, mai 1998
- « Le coût de la santé », *Solidarité-Santé*, n° 4, octobre-décembre 1997.

SOURCES

- [1] Sesi, ministère de l'Emploi et de la Solidarité.
- [2] *Annuaire 1997*, Eurostat.
- [3] « Disparités de recours aux soins de ville entre hommes et femmes », *Solidarité-santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1996.
- [4] « Vers une maîtrise des dépenses de santé », *Données sociales 1996*, Insee.
- [5] « L'assurance complémentaire maladie : une diffusion encore inégale », *INSEE-Première*, n° 523, juin 1997.

DÉPENSES DE SANTÉ 7.3

Consommation médicale totale des ménages [1]

milliards de F

	1980	1997	97/96 %
Soins hospitaliers et en sections médicalisées	102,3	352,8	1,4
Soins hospitaliers	102,0	342,8	1,4
soit : publics	79,5	262,0	1,2
privés	22,4	80,8	2,0
Soins en sections médicalisées	0,4	10,0	4,5
Soins ambulatoires	50,6	195,3	0,7
Médecins	23,8	94,9	0,9
Dentistes	13,8	44,4	1,0
Auxiliaires médicaux	5,9	30,9	0,1
Laboratoires (analyses)	5,2	18,9	0,1
Cures thermales	2,0	6,2	1,6
Transports de malades	2,0	10,4	-1,3
Médicaments	33,7	134,4	3,9
Prothèses	3,7	19,8	2,7
Lunetterie	2,7	12,3	2,1
Orthopédie	1,1	7,5	3,6
Total des soins et biens médicaux	192,3	712,7	1,7
Médecine préventive	5,9	15,8	3,6
soit : médecine du travail	2,7	6,3	3,6
médecine scolaire	1,2	2,9	3,0
protection maternelle et infantile	0,8	2,2	3,3
toxicomanie	0,1	0,7	8,8
planning familial	0,1	0,2	4,2
autres et non ventilés	1,1	3,4	3,3
Consommation totale	198,2	728,5	1,7

Soins et biens médicaux - financement [1]

%

	1980	1996	1997
Sécurité sociale	76,5	73,9	73,9
État et collectivités locales	2,9	1,0	0,9
Mutuelles	5,0	7,0	7,1
Sociétés d'assurance		3,0	3,1
Institutions de prévoyance	15,6	1,7	1,7
Ménages		13,4	13,3
Total	100,0	100,0	100,0

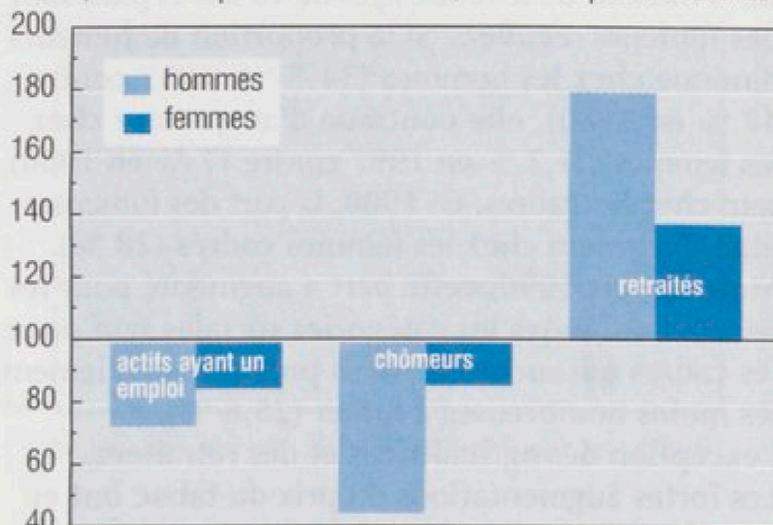
Dépenses courantes de santé [1]

milliards de F

	1980	1996	1997
Dépenses pour les malades	212,5	752,5	764,6
Dépenses de prévention	6,7	18,9	19,7
Dépenses en faveur du système de soins	6,9	31,1	32,6
soit : recherche médicale et pharmaceutique	4,8	27,8	29,2
formation	2,1	3,3	3,4
Gestion générale	2,9	12,6	13,2
Double compte : Recherche pharmaceutique	-2,0	-13,9	-15,0
Dépenses totales	227,0	801,2	815,1

Disparité* de recours au médecin [3]

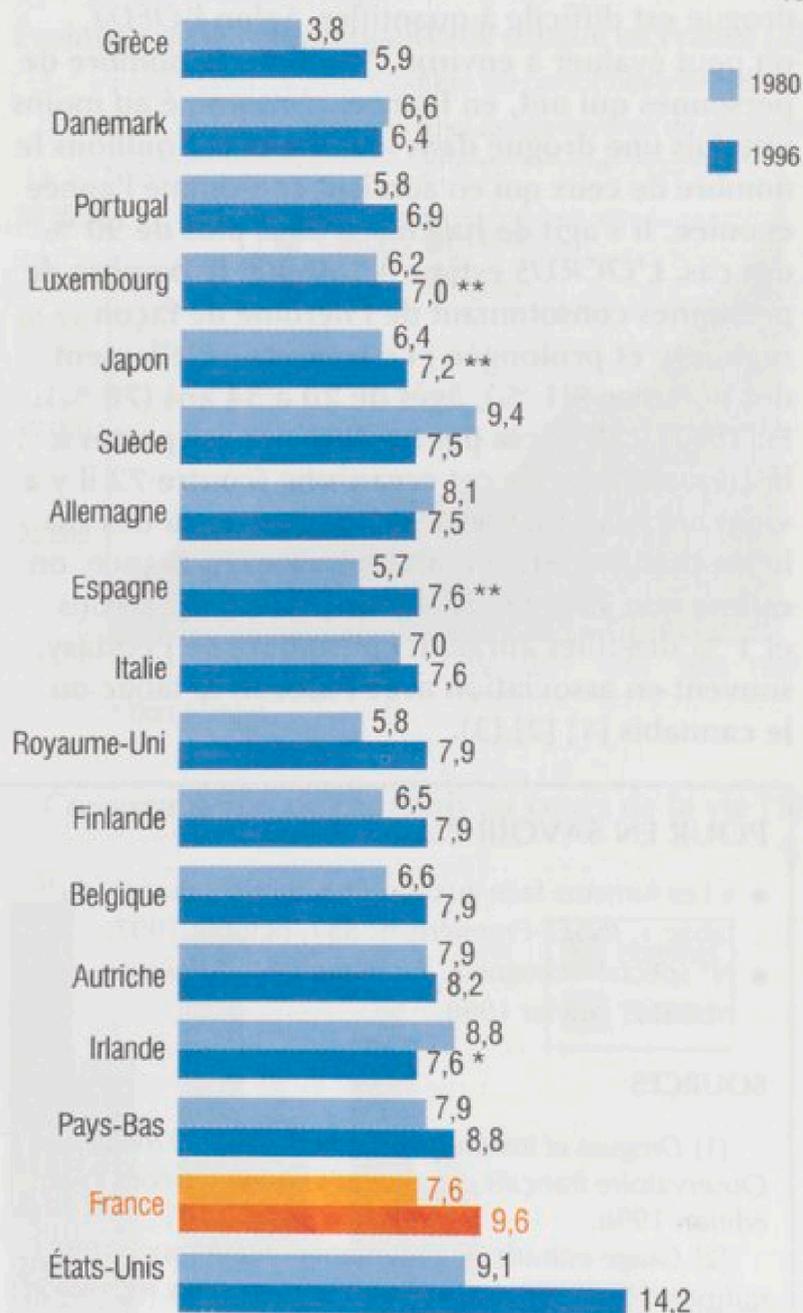
100 = nombre moyen de séances de médecins par sexe, soit :
5,28 séances pour les hommes et 8,36 séances pour les femmes



* Champ : assurés sociaux directs

Poids de la santé dans le PIB [2]

%



* 1994. ** 1995.

PRÉSENTATION

En 1997, en France, 8 millions d'hommes et 5 millions de femmes, âgés de 15 ans et plus, sont des **fumeurs réguliers**. Si la proportion de fumeurs diminue chez les hommes (34 % en 1997 contre 47 % en 1980), elle continue d'augmenter chez les femmes (21,7 % en 1997 contre 17 % en 1980) sauf chez les cadres. En 1980, la part des fumeuses était maximum chez les femmes cadres (28 %). Mais, depuis 1990, cette part a augmenté pour les femmes de toutes les catégories sociales sauf pour les cadres qui sont désormais proportionnellement les moins nombreuses à fumer (25,8 %), à l'exception des agricultrices et des retraitées. Les fortes augmentations du prix du tabac ont eu un effet dissuasif sur la consommation qui, sur la même période, a diminué en quantité [4] [5] [6].

Parmi les personnes âgées de 18 ans ou plus, presque deux hommes sur trois et moins de trois femmes sur dix déclarent consommer tous les jours de l'alcool. Cependant, depuis 1980, la proportion de **buveurs réguliers** a baissé de 30 % chez les hommes et de 20 % chez les femmes. Toutefois, près d'une femme sur dix et un homme sur quatre sont considérés comme des buveurs excessifs [3].

Du fait de son illégalité, la consommation de **drogue** est difficile à quantifier. Selon l'**OFDT**, on peut évaluer à environ 7 millions le nombre de personnes qui ont, en France, consommé au moins une fois une drogue dans leur vie et à 2 millions le nombre de ceux qui en auraient consommé l'année écoulée. Il s'agit de haschisch dans plus de 90 % des cas. L'**OCRTIS** estime à 160 000 le nombre de personnes consommant de l'héroïne de façon régulière et prolongée ; ce sont essentiellement des hommes (81 %), âgés de 20 à 34 ans (78 %). En 1997, 228 décès par surdose ont été portés à la connaissance de cet organisme (contre 72 il y a vingt ans mais 564 en 1994) ; dans 72 % des cas le produit incriminé était l'héroïne. En France, on estime que chez les 20-22 ans, 2 % des garçons et 1 % des filles auraient consommé de l'ecstasy, souvent en association avec l'alcool, le tabac ou le cannabis [1] [2] [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les fumeurs face aux récentes hausses du prix du tabac », *INSEE-Première*, n° 551, octobre 1997.
- N° spécial « drogue », *Problèmes économiques*, n° 2552, janvier 1998.

SOURCES

[1] *Drogues et toxicomanies - Indicateurs et tendances*, Observatoire français des drogues et des toxicomanies, édition 1996.

[2] *Usage et trafic de stupéfiants - Statistiques 1997*, ministère de l'Intérieur, Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants.

DÉFINITIONS

- **Fumeur régulier**. Est considéré comme fumeur régulier toute personne déclarant fumer au moins une cigarette (ou équivalent) par jour.
- **Prix relatif du tabac**. Il est égal au prix nominal du tabac divisé par l'indice général des prix.
- **Buveurs réguliers**. Est considérée comme *buveur régulier* toute personne déclarant consommer au moins un verre d'une boisson alcoolisée par jour, tous les verres étant équivalents (quantité d'alcool constante : 1 cl d'alcool pur par verre). La consommation d'alcool est potentiellement dangereuse au-delà de quatre verres par jour pour les hommes et de deux pour les femmes.
- **OCRTIS**. Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants. Il dépend de la direction générale de la Police nationale et de la direction centrale de la Police judiciaire du ministère de l'Intérieur.
- **OFDT**. Observatoire français des drogues et toxicomanies. Organisme chargé de la coordination et de l'observation dans le domaine de la toxicomanie, sous la responsabilité de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie.

[3] *Données sur la situation sanitaire et sociale en France*, SESI, La Documentation française, 1998.

[4] « Consommation d'alcool et de tabac - Enquête santé 1991-1992 », *Documents statistiques du SESI*, n° 262, septembre 1996.

[5] Division Synthèses des biens et services, Insee.

[6] Division Conditions de vie des ménages, Insee.

[7] « Tobacco consumption 1970-1994 in the members states of the European union and in Norway and Iceland », Commission européenne - Statistiques suédoises, 1997.

[8] Institut Gustave Roussy, département de biostatistique et d'épidémiologie.

TABAC - ALCOOL - TOXICOMANIE 7.4

Les fumeurs réguliers par catégorie socioprofessionnelle en 1980 et 1997* [6]

	Hommes		Femmes	
	1980	1997	1980	1997
Agriculteurs	33,5	16,2	2,6	9,4
Artisans, commerçants chefs d'entr.	44,8	39,2	14,9	28,5
Cadres	45,2	32,7	27,9	25,8
Prof. intermédiaires	47,0	39,5	25,7	26,3
Employés	52,3	41,8	23,6	31,3
Ouvriers	55,5	47,5	18,9	26,4
Retraités	34,6	18,4	3,7	5,7
Ensemble	46,9	33,9	16,7	21,7

* Ensemble de la population de 15 ans ou plus.

Proportion de fumeurs réguliers* dans les pays européens [6] [7]

	Hommes	Femmes
Allemagne (1993)	32	18
Autriche** (1991)	36	20
Belgique et Luxembourg (1992)	33	24
Danemark (1993)	45	39
Espagne (1993)	44	21
Finlande (1995)	29	19
France (1997)	34	22
Irlande (1993-1994)	29	28
Islande (1994)	27	26
Italie (1994)	34	17
Norvège (1994)	35	31
Pays-Bas (1992-1993)	43	31
Royaume-Uni** (1994)	28	26
Suède (1994)	22	24

* Parmi les adultes de 15 ans et plus. ** Fumeurs de cigarettes seulement.

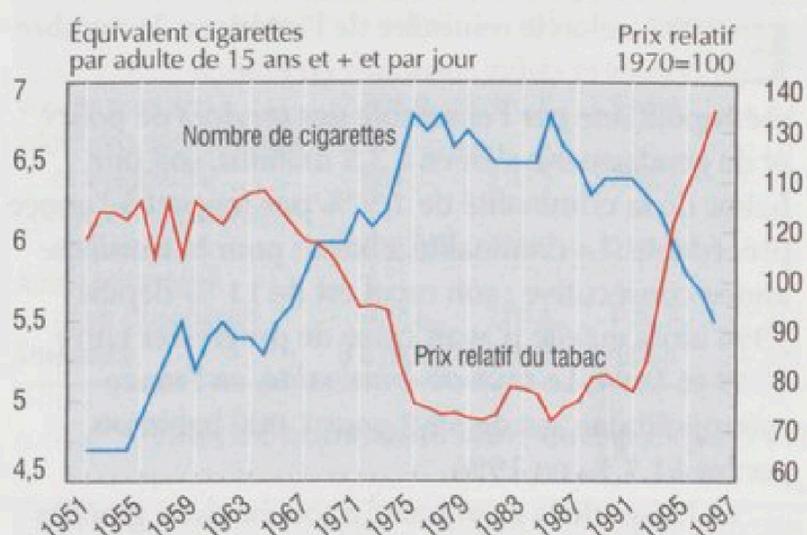
Évolution du nombre de décès par surdose [2]



Consommation de drogue en 1995 [1]

	% d'usagers de	
	Au cours de la vie	Au cours de l'année
Toutes drogues	15,8	4,4
Dont : Cannabis	15,2	4,4
Hallucinogènes	1,5	0,2
Cocaïne	1,1	0,1
Ectasy, amphétamines	0,7	0,3

Évolution de la consommation et du prix relatif du tabac [5] [8]

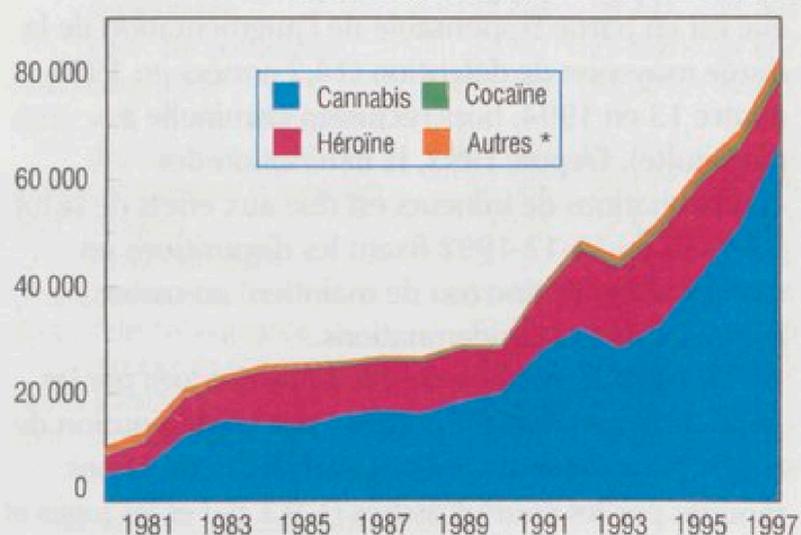


Évolution de la consommation de boissons alcoolisées en France [5]

	litres/ personne			
	1987	1990	1995	1996
Vins courants	53,2	45,9	40,0	38,9
Vins AOC	20,7	23,5	25,3	25,8
Vins doux naturels	1,6	1,6	1,4	1,3
Champagne	1,8	2,0	2,0	2,1
Bière	37,5	39,6	37,5	37,8
Cidre	6,9	6,5	6,8	6,3

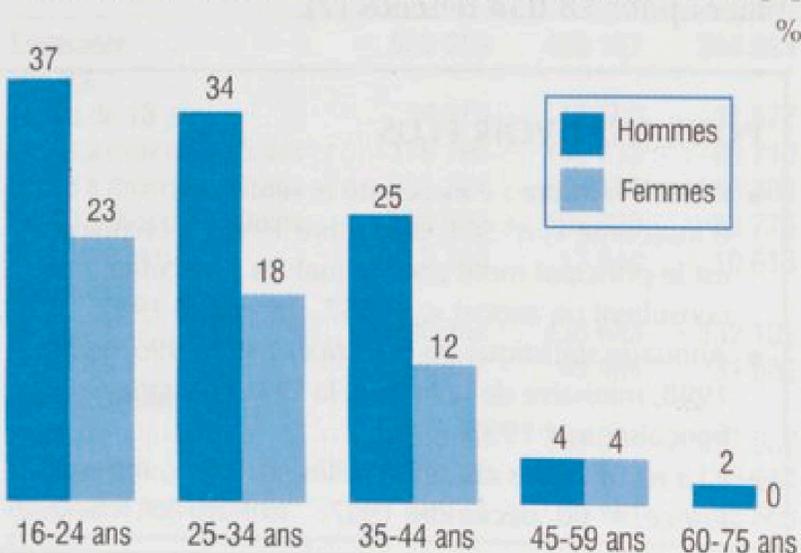
Évolution de la consommation de drogue en France [2]

Nombre de personnes interpellées pour usage et usage-revente de drogues



* Dont Ecstasy.

Consommation de cannabis au cours de la vie [1]



PRÉSENTATION

En 1997, selon le ministère de l'Intérieur, le nombre de **crimes et délits constatés en France** métropolitaine par l'ensemble des services de police et de gendarmerie s'élève à 3,5 millions, soit une baisse de la criminalité de 1,9 % par rapport à l'année précédente. La criminalité a baissé pour la troisième année consécutive ; son recul est de 11 % depuis 1994 alors qu'elle n'avait cessé de progresser entre 1989 et 1994. Le **taux de criminalité**, en France métropolitaine, est de 59,7 pour 1 000 habitants contre 61,1 ‰ en 1996.

La baisse de la criminalité a touché deux grandes catégories : les vols (- 3,7 %) et les infractions économiques et financières (- 5,0 %). Les cambriolages, qui concernent 18,2 % des vols, ont diminué de façon sensible (- 6,7 %). Les vols de voitures et de deux roues à moteur, qui représentent la moitié des vols, continuent de diminuer (- 5,2 %). À l'inverse, les atteintes volontaires contre les personnes s'inscrivent encore cette année à la hausse (+ 8,5 %) avec de fortes augmentations pour les coups et blessures volontaires (+ 8,6 %) et les atteintes aux mœurs (+ 18,4 %) [1].

La baisse générale des condamnations observée en 1995 (- 25 %) s'explique par les effets de la loi d'amnistie sur les inscriptions au casier judiciaire ; elle diminue les courtes peines d'emprisonnement, mais elle est en partie responsable de l'augmentation de la durée moyenne de détention (14,2 années en 1995 contre 13 en 1994, hors réclusion criminelle à perpétuité). Depuis 1993, la diminution des condamnations de mineurs est due aux effets de la loi 92-1336 du 16-12-1992 fixant les dispositions en matière d'inscription (ou de maintien) au casier judiciaire de ces condamnations.

En 1996, le nombre de décisions rendues par les **juridictions**, en matière pénale, sont en diminution de 8,3 % par rapport à 1995. Toutefois, les décisions rendues par les cours d'assises (+ 9,1 %) et les juges et tribunaux pour enfants (+ 13,9 %) sont en hausse.

Au 1^{er} juillet 1997, on compte 186 établissements pénitentiaires disposant de 50 292 places pour 58 054 détenus [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Insécurité et sentiment d'insécurité », n° 501, décembre 1996 ; « Le divorce est le principal motif pour lequel les particuliers consultent un avocat », n° 557, décembre 1997.
- *Annuaire statistique de la Justice, 1992-1996*, édition 1998, ministère de la Justice, la Documentation française, mai 1997.
- « La récidive des crimes et délits sexuels », *Infostat Justice*, n° 50, décembre 1997.

DÉFINITIONS

- **Crimes et délits constatés en France.** Il s'agit des faits bruts portés pour la première fois à la connaissance des services de police et de gendarmerie et retenus en raison des crimes et délits qu'ils sont présumés constituer. Leur qualification peut être modifiée par l'autorité judiciaire.
- **Taux de criminalité.** Rapport entre le nombre de crimes et délits et la population considérée par fraction de 1 000 habitants.
- **Juridictions de l'ordre administratif.** Conseil d'État, Cour des comptes, chambres régionales des comptes, tribunaux administratifs et cours administratives d'appel.
- **Juridictions de l'ordre judiciaire.**
 - Tribunaux d'instance : au plan civil, ils sont compétents notamment pour toutes les affaires mettant en jeu des sommes inférieures à 30 000 F. Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées contraventions (tribunaux de police).
 - Tribunaux de grande instance : ils connaissent en matière civile de toutes les affaires ne relevant pas expressément d'une autre juridiction (loi 311-2 du code d'organisation judiciaire). Au plan pénal, ils connaissent des infractions qualifiées délits (tribunaux correctionnels).
 - Cours d'assises : elles connaissent les crimes.
 - Cours d'appel : les jugements rendus en matière correctionnelle ou en matière de police (lorsqu'une peine d'emprisonnement a été prononcée ou lorsque la peine encourue excède cinq jours d'emprisonnement) peuvent être attaqués devant la cour d'appel. Le ministère public et toutes les parties ont dix jours francs à partir du prononcé du jugement en première instance pour interjeter l'appel.
 - Cour de cassation : elle contrôle la légalité de la décision en vérifiant si les règles de droit ont été correctement appliquées. Elle ne procède pas à un nouvel examen des faits mais fixe le sens dans lequel doit être appliquée la règle de droit.

SOURCES

- [1] *Aspects de la criminalité et de la délinquance constatées en France en 1997*, édition 1998, ministère de l'Intérieur, direction générale de la Police nationale, direction centrale de la Police judiciaire.
- [2] *Les chiffres-clés de la Justice* (annuel), service de l'Information et de la Communication, ministère de la Justice.
- [3] Données d'Interpol.

CRIMINALITÉ - JUSTICE 8.1

Budget et effectifs de la justice en France* [2]

	1996	1997	Évolution 1997/96 %
Budget en millions de F :			
Crédits de paiement	23 477	23 903	1,8
<i>Dépenses ordinaires</i>	22 093	22 604	2,3
<i>Dépenses en capital</i>	1 384	1 299	- 6,1
Autorisations de programme	1 624	1 363	- 16,1
Effectifs budgétaires**	59 775	60 102	0,5
Services judiciaires	25 194	25 290	0,4
<i>Magistrats</i>	6 087	6 117	0,5
<i>Fonctionnaires</i>	19 107	19 173	0,3
Administration pénitentiaire	24 619	24 786	0,7
<i>dont : Personnel de surveillance</i>	19 622	19 727	0,5
Protection judiciaire de la jeunesse	6 085	6 145	1,0
<i>dont : Personnel éducatif</i>	3 326	3 349	0,7
Autres services	3 877	3 881	0,1

* Y c. DOM. ** Nombre d'agents au 31 décembre.

Nature de la peine principale [2]

	1993	1994	1995
Réclusion criminelle	1 905	1 112	1 173
<i>dont : à perpétuité</i>	64	49	34
Peine d'emprisonnement	332 199	277 804	230 023
<i>dont : avec sursis total</i>	214 331	177 693	142 126
Peine d'amende	156 526	144 130	78 676
Peine de substitution	35 162	47 188	44 975
<i>dont : suspension du permis de conduire</i>	18 169	22 462	23 230
Mesure éducative	19 099	10 411	6 038
Dispense de peine	8 398	7 522	3 179
Total	553 289	488 167	364 064
<i>dont : condamnations après détention provisoire</i>	46 559	44 336	41 981
<i>dont : crimes</i>	2 478	2 265	2 493
<i>dont : délits</i>	44 030	42 036	39 473

Population pénale en milieu fermé en France* [2]

	1996	1997
Ensemble des détenus	58 606	58 054
Par statut en % :		
Prévenus	38,5	38,7
Condamnés	61,5	61,3
Par sexe en % :		
Hommes	95,9	95,8
Femmes	4,1	4,2
Par nationalité en % :		
Français	71,6	73,8
Étrangers	28,4	26,2

* Y compris DOM au 1^{er} juillet.

Milieu ouvert - Mesures prises en charge par les CPAL* au 1^{er} janvier [2]

	1996	1997	Évolution 1997/96 %
métropole + DOM			
Sursis avec mise à l'épreuve	86 594	96 523	11,5
Libération conditionnelle	5 089	5 356	5,2
Travail d'intérêt général	20 903	22 812	9,1
Autres mesures	5 520	5 654	2,4
Total	118 106	130 345	10,4

* CPAL : comités de probation et d'assistance aux libérés.

Évolution des crimes et délits constatés en France [1]

	milliers d'infractions			
	1985	1996	1997	Évolution 1997/96 %
Vols (y.c. recels)	2 301,9	2 331,0	2 244,3	- 3,7
Infractions économiques et financières	681,7	310,9	295,5	- 5,0
Crimes et délits contre les personnes	118,0	198,2	215,0	8,5
Autres infractions (dont stupéfiants)	477,6	719,6	738,7	2,7
Ensemble	3 579,2	3 559,6	3 493,4	- 1,9

Taux de criminalité dans quelques pays [3]

	‰			
	1993	1994	1995	1996
Allemagne	83,4	80,4	81,8	81,3
Belgique	34,3	58,3	75,3	71,4
Espagne	24,5	22,9	23,0	23,6
France	67,5	67,8	63,2	61,1
Italie	39,8	38,3	39,9	42,4
Pays-Bas	102,1	85,1	79,3	...

Répartition des condamnations selon la nature de l'infraction [2]

	1993	1994	1995
Toutes infractions	553 289	488 167	364 064
Atteinte aux personnes	95 801	86 637	65 284
<i>dont : homicides volontaires</i>	564	499	593
<i>viols</i>	1 050	997	1 080
<i>coups et violences volontaires</i>	41 732	37 443	21 235
<i>homicides et blessures involontaires</i>	32 796	29 442	25 734
<i>dont : par conducteur</i>	31 141	27 828	24 667
Atteinte aux biens	173 266	141 804	92 367
<i>dont : vols, recels, destructions, dégradations</i>	154 660	127 523	84 704
Matière économique et financière	28 065	25 137	16 150
<i>dont : chèques</i>	3 745	2 979	1 341
<i>travail clandestin</i>	4 157	5 319	6 278
Circulation routière	169 484	148 754	124 431
<i>dont : défaut d'assurance</i>	32 008	24 686	6 346
<i>conduite en état alcoolique</i>	99 868	101 771	104 579
Autres infractions	86 673	85 835	65 832
<i>dont : stupéfiants*</i>	22 579	19 884	19 836
<i>séjour irrégulier des étrangers</i>	11 499	10 475	7 648

* Trafic, détention, transport, cession et usage.

Répartition des condamnés inscrits au casier judiciaire [2]

	1993	1994	1995
Ensemble	553 289	488 167	364 064
Par âge :			
Moins de 18 ans	34 973	18 500	11 577
De 18 à moins de 25 ans	175 195	142 713	99 710
De 25 à moins de 40 ans	221 374	206 180	158 388
De 40 à moins de 60 ans	108 637	106 930	83 776
60 ans et plus	13 110	13 844	10 613
Par sexe :			
Hommes	496 162	438 683	332 182
Femmes	57 127	49 484	31 882
Par nationalité :			
Français	431 658	385 061	297 937
Étrangers	82 860	72 935	53 264
Nationalité non déclarée	38 771	30 171	12 863

Evolution des crimes et délits constatés (1987-1991)

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

La justice a enregistré une augmentation de 20% des crimes et de 20% des délits entre 1987 et 1991.

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Crimes	Délits
1987	10 000	1 000 000
1988	10 500	1 050 000
1989	11 000	1 100 000
1990	11 500	1 150 000
1991	12 000	1 200 000

Le nombre de crimes et délits constatés a augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Budget et effectifs de la justice (1987-1991)

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

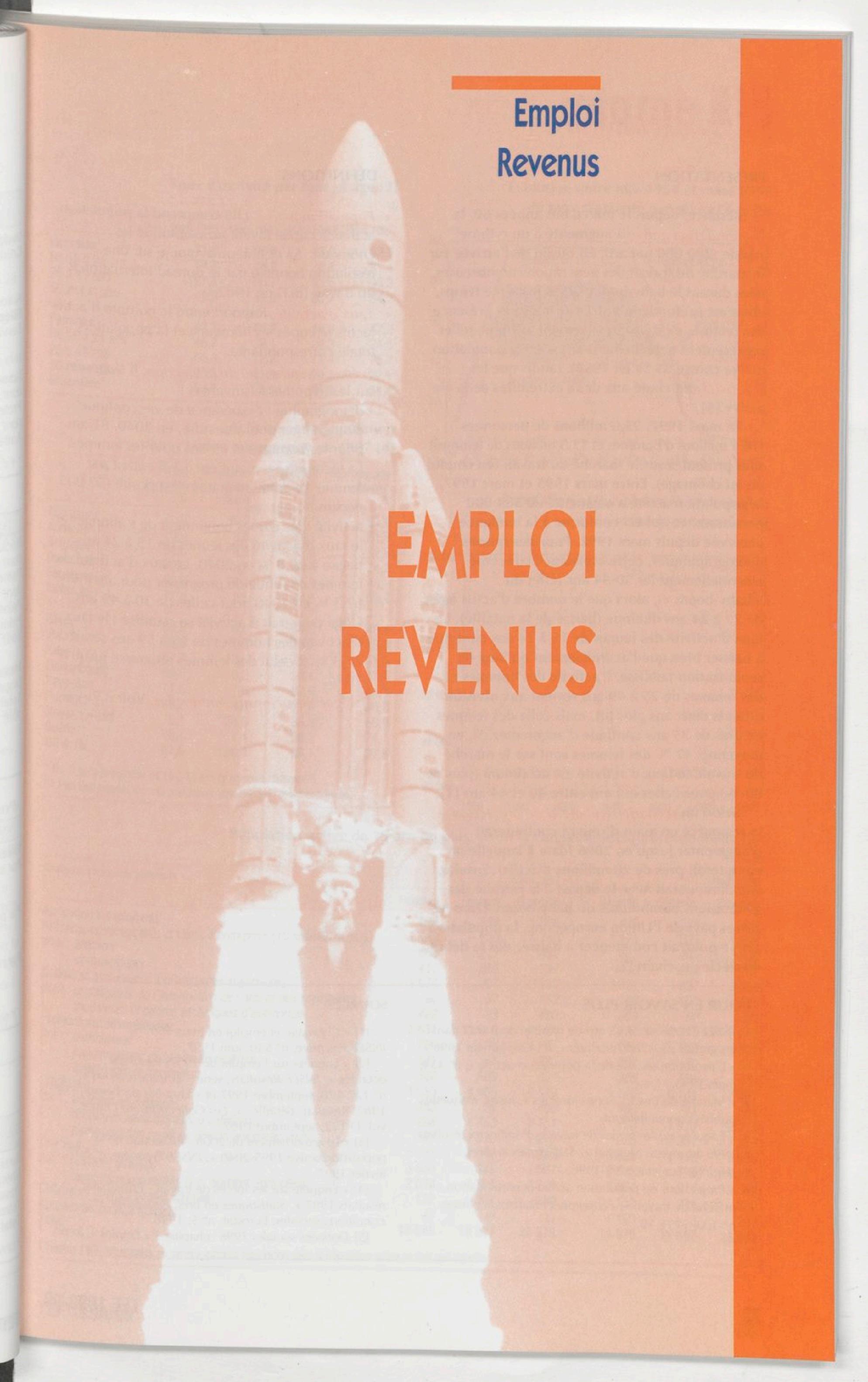
Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.

Année	Budget	Effectifs
1987	10 000	10 000
1988	10 500	10 500
1989	11 000	11 000
1990	11 500	11 500
1991	12 000	12 000

Le budget et les effectifs de la justice ont augmenté de 20% entre 1987 et 1991.



Emploi
Revenus



EMPLOI
REVENUS

PRÉSENTATION

En France, depuis le milieu des années 60, la **population active** a augmenté à un rythme rapide (200 000 par an), en raison de l'arrivée sur le marché du travail des générations nombreuses nées durant le baby-boom. Dans le même temps, elle s'est profondément transformée : la présence des femmes s'est progressivement affirmée (elles représentent actuellement 45 % de la population active contre 35 % en 1968), tandis que les **taux d'activité** ont chuté aux deux extrémités de la vie active [5].

En mars 1997, 25,6 millions de personnes (14,1 millions d'hommes et 11,5 millions de femmes) sont présentes sur le marché du travail (en emploi ou au chômage). Entre mars 1995 et mars 1997, la population active a augmenté de 303 000 personnes, ce qui est conforme à la tendance observée depuis mars 1992. Pour des raisons démographiques, cette croissance concerne essentiellement les 50-54 ans (effet du « baby-boom »), alors que le nombre d'actifs âgés de 20 à 24 ans diminue (baisse de la natalité). Le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans continue à baisser bien que l'accroissement du taux de scolarisation faiblisse. L'activité des hommes et des femmes de 25 à 49 ans revient aux niveaux atteints deux ans plus tôt, mais celle des femmes de plus de 35 ans continue d'augmenter. Si, en moyenne, 47 % des femmes sont sur le marché du travail, le taux d'activité est maximum (plus de 80 %) pour celles qui ont entre 40 et 44 ans [1].

Selon un **scénario tendanciel de projection** la ressource en main-d'œuvre continuerait d'augmenter jusqu'en 2006 (date à laquelle on compterait près de 28 millions d'actifs). Ensuite, elle diminuerait avec le départ à la retraite des générations nombreuses du baby-boom. Dans les autres pays de l'Union européenne, la population active pourrait commencer à baisser dès le début du siècle prochain [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « 45 ans de marché du travail dans les grands pays industrialisés », n° 424, janvier 1996 ; « L'évolution sociale de la population active », n° 434, mars 1996.
- « Marché du travail. Séries longues », Insee, disquettes publiées annuellement.
- « Enquête sur les forces de travail - Principaux résultats 1995 au niveau régional », *Statistiques en bref, Régions*, Eurostat, n° 3-1996.
- « Projections de population active et participation au marché du travail », *Économie et Statistique*, Insee, n° 300, 1996-10.

DÉFINITIONS

- **Population active.** Elle comprend la population active occupée (ayant un emploi) et les chômeurs. Sa définition s'appuie sur une résolution adoptée par le Bureau international du travail (BIT) en 1982.
- **Taux d'activité.** Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés + chômeurs) et la population totale correspondante.
- **Scénario tendanciel de projection.** Il s'appuie sur les hypothèses suivantes :
 - démographie : l'espérance de vie continue d'augmenter pour atteindre, en 2040, 81 ans pour les hommes et 89 ans pour les femmes. La fécondité se maintient à 1,8 enfant par femme. Le solde migratoire est positif (50 000 personnes par an) ;
 - activité : les études continuent de s'allonger et le taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans baisse à 25,8 % en 2040. Le taux d'activité des femmes continue de progresser pour atteindre 87,5 % en 2040 pour celles de 30 à 49 ans. L'âge du retrait d'activité se stabilise : le taux d'activité des hommes de 55 à 59 ans serait de 77,5 % et celui des femmes progresse jusqu'à 70 %.
- **Catégories socioprofessionnelles.** Voir 3.7.

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1997 », *INSEE-Première*, n° 530, juin 1997.
- [2] « Enquête sur l'emploi de 1997. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 127-128, septembre 1997 et « Enquête sur l'emploi de 1987. Résultats détaillés », *Les Collections de l'Insee*, vol. D 122, septembre 1987.
- [3] « Le retournement de 2006 - Projection de la population active 1995-2040 », *INSEE-Première*, n° 507, février 1997.
- [4] « Enquête sur les forces de travail - Principaux résultats 1997 », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5, 1998.
- [5] *Données sociales 1996* : chapitre 3 « Emploi », Insee.

POPULATION ACTIVE 9.1

Taux d'activité par sexe et âge [2]

	Mars 1976	Mars 1986	Mars 1993	Mars 1997
Hommes	71,8	66,9	63,0	62,3
De 15 à 24 ans	54,7	46,8	35,1	31,4
25 à 49 ans	97,1	96,7	95,5	95,3
50 ans et plus	49,9	40,0	33,7	34,2
Femmes	42,7	45,8	46,8	47,2
De 15 à 24 ans	45,7	39,1	29,3	24,5
25 à 49 ans	60,3	72,2	77,4	78,2
50 ans et plus	23,5	21,6	20,1	22,1
Ensemble	56,7	55,9	54,6	54,4

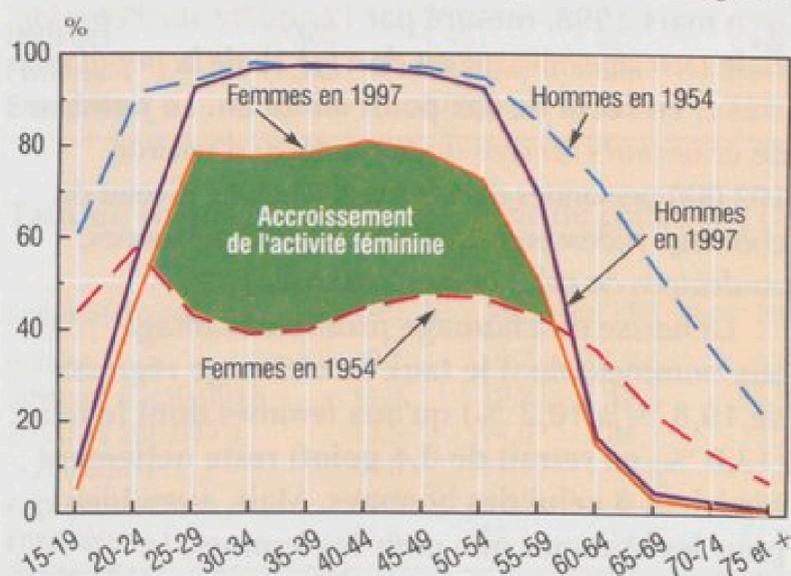
Activité de la population dans l'Union européenne en 1997 [4]

	Taux d'activité* %	Population active millions	Proportion de salariés** %	Taux d'activité féminin* %
Allemagne	70,6	39,2	89,1	61,8
Autriche	70,9	3,8	86,1	61,8
Belgique	62,6	4,2	82,8	52,9
Danemark	79,8	2,8	90,6	74,2
Espagne	60,8	16,1	75,9	46,7
Finlande	72,8	2,5	84,5	69,8
France	68,0	25,4	87,1	61,0
Grèce	60,9	4,3	54,8	46,0
Irlande	62,9	1,5	79,2	49,8
Italie	57,7	22,9	71,5	43,6
Luxembourg	61,5	0,2	90,8	47,1
Pays-Bas	71,5	7,6	87,6	61,3
Portugal	68,2	4,8	71,6	60,3
Royaume-Uni	75,1	28,6	86,8	66,9
Suède	76,4	4,4	88,2	74,1
UE à 15	67,5	168,3	83,1	57,6

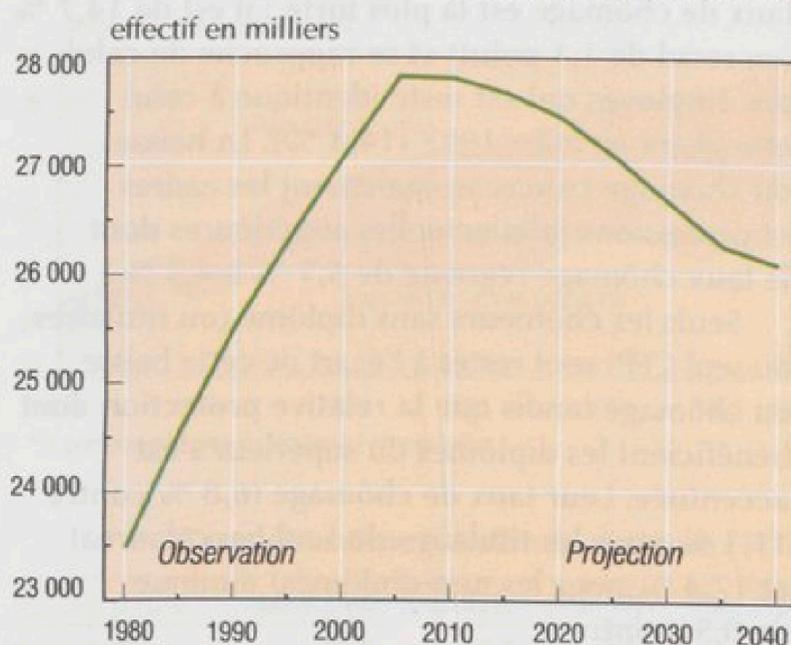
* En % de la population de 15 à 64 ans (y compris chômeurs).

** Part des salariés dans la population active occupée (hors chômeurs).

Évolution entre mai 1954 et mars 1997 du taux d'activité par sexe et âge [2]



Population active observée et projetée : scénario tendanciel [3]



Population active de 15 ans ou plus, selon la catégorie socioprofessionnelle [2]

Catégorie socioprofessionnelle	Mars 1987			Mars 1997		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculteurs exploitants	876	514	1 390	476	256	732
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et plus)	1 148	620	1 768	1 171	523	1 694
dont : artisans	635	217	852	627	203	830
commerçants	417	380	797	440	297	737
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 574	607	2 181	2 061	1 037	3 098
dont : professions de l'information des arts et des spectacles	86	67	153	126	103	229
ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	422	38	460	609	82	691
Professions intermédiaires	2 631	1 919	4 550	2 737	2 313	5 050
dont : techniciens	700	87	787	817	118	935
contremaîtres et agents de maîtrise	541	44	585	497	50	547
instituteurs et assimilés	322	509	831	285	529	814
Employés	1 553	4 966	6 519	1 746	5 741	7 487
dont : policiers et militaires	383	26	409	460	41	501
employés administratifs d'entreprise	398	1 753	2 151	400	1 913	2 313
personnel des services directs aux particuliers	201	1 012	1 213	226	1 331	1 557
Ouvriers	5 692	1 544	7 236	5 526	1 413	6 939
soit : ouvriers qualifiés	3 658	349	4 007	3 872	499	4 371
ouvriers non qualifiés (y c. ouvriers agricoles)	2 034	1 195	3 229	1 654	914	2 568
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	122	207	329	159	221	380
Appelés au service national*	///	///	///	199	3	202
Total	13 596	10 377	23 973	14 075	11 507	25 582

* Depuis 1990 les appelés au service national sont inclus dans la population active en tant que salariés.

PRÉSENTATION

En mars 1998, mesuré par *l'enquête sur l'emploi*, le **taux de chômage** est de 11,8 % de la **population active**, en recul de 0,5 point en un an. Le nombre de **chômeurs au sens du BIT** a décliné d'environ 102 000 personnes depuis mars 1997. Le niveau du chômage redescend ainsi à 3 050 000 personnes, au-dessous de celui observé en mars 1996.

La baisse du chômage profite davantage aux hommes (dont le taux de chômage régresse de 10,8 % à 10,2 %) qu'aux femmes dont le taux (13,8 %, en retrait de 0,4 point) reste nettement supérieur à celui des hommes. Mais, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, la diminution du chômage profite surtout aux jeunes dont le taux de chômage régresse de 2,7 points.

C'est chez les ouvriers que la réduction du taux de chômage est la plus forte : il est de 14,7 % (en recul de 1,1 point) et se rapproche de celui des employés qui est resté identique à celui enregistré en mars 1997 (14,4 %). La baisse du chômage concerne également les cadres et professions intellectuelles supérieures dont le taux de chômage régresse de 5,1 % à 4,5 %.

Seuls les chômeurs sans diplôme (ou titulaires du seul CEP) sont restés à l'écart de cette baisse du chômage tandis que la relative protection dont bénéficient les diplômés du supérieur s'est accentuée. Leur taux de chômage (6,8 % contre 11,1 % pour les titulaires du seul baccalauréat et 17,4 % pour les non-diplômés) diminue de 0,5 point.

La durée moyenne du chômage s'allonge chaque année depuis 1993 : en mars 1998 elle est égale à 16 mois (contre 15 en mars 1997 et 12 en mars 1993) et 41 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an. Cependant, en 1997, la dégradation touche essentiellement les plus âgés qui ont moins bénéficié de nouvelles mesures d'aide à l'emploi [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Le chômage de longue durée et les politiques d'emploi », n° 98.06-23.2 ; « Emploi et chômage par famille professionnelle en 1997 », n° 98.04-15.2 ; « Dix ans d'évolution du chômage des cadres : 1986-1996 », n° 97.07-29.2.
- « Le chômage par zone d'emploi », *INSEE-Première*, n° 577, avril 1998.
- « Le chômage dans les régions de l'Union européenne en 1996 », *Statistiques en bref, Régions*, Eurostat, n° 1997-4.
- « L'indemnisation du chômage : une comparaison européenne », *Problèmes économiques*, n° 2547, décembre 1997.

DÉFINITIONS

- **BIT**. Bureau international du travail.
- **Chômeurs au sens du BIT**. En application de la définition internationale adoptée en 1992 par le Bureau international du travail, un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus), qui répond simultanément aux trois conditions :
 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
 - chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.
- **Enquête sur l'emploi**. Elle est réalisée chaque année par l'Insee, habituellement au mois de mars. Utilisée notamment pour déterminer le chômage au sens du BIT, elle touche environ 75 000 « ménages » (voir la définition au mot-clé 3.3), soit 150 000 personnes (âgées de 15 ans ou plus).
- **Population active**. Voir définition au mot-clé 9.1.
- **Population active occupée**. Elle est mesurée chaque année par *l'enquête sur l'emploi*. Elle comprend toutes les personnes (âgées de 15 ans ou plus), au travail au cours de la semaine de référence de l'enquête, qu'elles soient salariées, qu'elles soient à leur compte ou qu'elles aident un membre de leur famille dans son travail. Elle comprend également les personnes pourvues d'un emploi mais temporairement absentes la semaine de référence pour un motif tel que maladie (moins d'un an), congé payé, conflit du travail, formation, etc., ainsi que les appelés au service national.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y c. militaires du contingent et apprentis) et chômeurs.

- « Enquête sur l'emploi de 1998. Résultats détaillés ». *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », à paraître.

SOURCES

- [1] « Le taux de chômage a reculé de 0,5 point en un an. Enquête sur l'emploi de mars 1998 », *INSEE-Première*, n° 593, juin 1998.
- [2] « Enquête sur les forces de travail - Principaux résultats 1997 », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5-1998.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 02-01.

CHÔMAGE 9.2

Taux de chômage par sexe et âge [1]

%

	Mars 1985	Mars 1996	Mars 1997	Mars 1998
Hommes				
15 à 24 ans	24,5	22,1	24,6	21,9
25 à 49 ans	6,2	9,6	9,9	9,5
50 ans et plus	5,9	7,8	8,0	7,8
Total	8,5	10,4	10,8	10,2
Femmes				
15 à 24 ans	30,5	31,9	32,8	30,0
25 à 49 ans	9,7	13,6	13,4	13,3
50 ans et plus	7,1	8,4	9,2	9,2
Total	12,6	14,2	14,2	13,8
Ensemble	10,2	12,1	12,3	11,8

Évolution du nombre de chômeurs [1] milliers

	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997	Mars 1998
Hommes	1 360	1 461	1 523	1 437
Femmes	1 575	1 638	1 629	1 613
Ensemble	2 935	3 099	3 152	3 050

Taux de chômage selon la catégorie de commune [1]

%

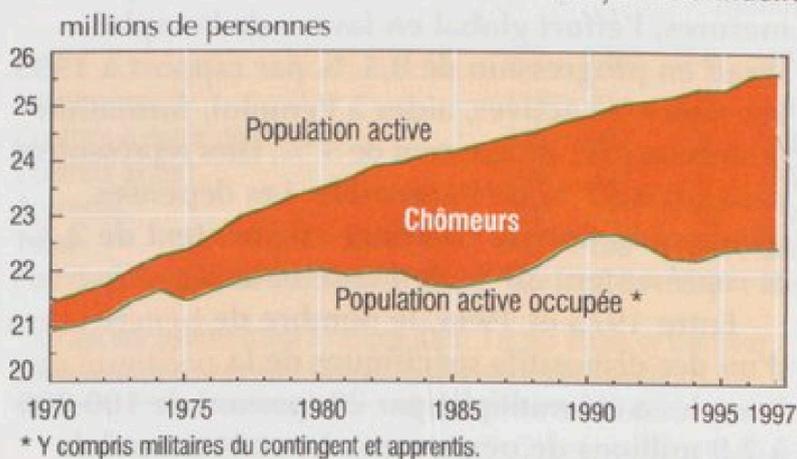
Catégories de communes	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997	Mars 1998
Rurales	9,1	9,7	9,6	9,2
Urbaines à <20 000 h.	11,4	12,2	12,6	11,8
20 000 à 200 000 h.	13,5	14,0	14,1	13,5
>200 000 h.	14,0	14,1	14,6	14,3
Aggl. parisienne	10,5	11,1	11,3	10,9
Ensemble	11,6	12,1	12,3	11,8

Durée et circonstances du chômage [1]

	Mars 1995	Mars 1996	Mars 1997	Mars 1998
Ancienneté moyenne de chômage (mois) :				
Ensemble	14,6	14,7	15,0	16,0
Hommes	14,3	14,0	14,4	15,5
Femmes	14,9	15,3	15,5	16,4
Proportion de personnes au chômage depuis 1 an ou plus (%) :				
Ensemble	39,5	36,9	38,9	41,1
Hommes	38,7	34,7	36,8	40,1
dont : 15-24 ans	19,0	17,8	20,2	21,4
25-49 ans	40,7	34,9	36,9	40,5
50 ans et plus	57,8	56,5	58,9	60,3
Femmes	40,3	38,8	40,8	41,9
dont : 15-24 ans	23,3	19,5	22,6	20,0
25-49 ans	42,5	40,6	42,1	43,7
50 ans et plus	60,6	62,1	60,7	61,7
Circonstances d'entrée en chômage (%) :				
Fin d'emploi précaire	35,3	38,2	38,0	38,9
Licenciement	32,9	30,3	29,6	28,5
Fin d'études	7,9	8,3	9,3	9,5
Reprise d'activité	9,4	9,7	9,2	9,3
Autres circonstances	5,5	5,9	5,9	6,2
Démission	6,7	5,6	5,5	5,6
Fin de service national	2,3	2,1	2,5	2,0

Emploi, chômage et population active [3]

moyenne annuelle



Taux de chômage selon le diplôme [1] %

	Janvier 1990	Mars 1996	Mars 1997	Mars 1998
Sans diplôme	13,0	17,2	17,5	17,4
BEPC, CAP, BEP	8,4	11,4	11,5	11,1
Baccalauréat	6,5	10,4	11,4	11,0
Bac + 2	3,7	7,5	8,2	7,5
Diplôme supérieur	3,5	7,4	7,3	6,8
Ensemble	9,2	12,1	12,3	11,8

Le chômage dans l'Union européenne en 1997 [2] %

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %	Nombre de chômeurs Milliers	Taux de chômage %
Espagne	1 607	16,3	1 753	28,1	3 360	20,9
Finlande	193	14,8	180	15,2	373	15,0
France	1 523	10,8	1 629	14,2	3 152	12,3
Irlande	95	10,2	61	10,2	156	10,2
Italie	1 378	9,7	1 449	16,7	2 827	12,4
Suède	252	11,0	200	9,7	452	10,4
Belgique	174	7,1	204	11,5	378	9,0
Allemagne	2 069	9,3	1 794	10,6	3 863	9,9
Grèce	162	6,2	246	14,8	408	9,6
Royaume-Uni	1 295	8,1	736	5,8	2 031	7,1
Portugal	153	5,8	165	7,5	318	6,6
Pays-Bas	190	4,3	229	7,1	419	5,5
Danemark	69	4,5	84	6,4	153	5,4
Autriche	108	5,1	88	5,3	196	5,1
Luxembourg	2	1,8	2	3,6	4	2,5
Ensemble UE à 15	9 270	9,6	8 819	12,4	18 089	10,8

9 emploi

PRÉSENTATION

En mars 1997, le nombre des **emplois précaires** progresse de 5,6 % par rapport à mars 1996. Ils sont désormais le lot de près d'un salarié sur 10. Pour les jeunes, ils deviennent un point de passage quasi obligé à l'entrée dans la vie active (41 % des emplois des 15-24 ans). Les effectifs concernés ont plus que doublé en 10 ans. Le recours aux contrats à durée déterminée et à l'intérim permet aux entreprises de gérer la main-d'œuvre d'une manière plus flexible et plus sélective. Le nombre des apprentis est en progression constante (+ 31 % depuis 1985) [1].

En 1996, la **dépense pour l'emploi** est estimée à 305 Mds de F, soit une hausse de 3,4 % en francs constants, qui rompt avec l'infléchissement observé depuis deux ans. Mais cette dépense ne comprend pas les réductions générales de charges sur les bas salaires vers lesquelles l'action publique s'est fortement redéployée. Si on prenait en compte ces mesures, l'effort global en faveur de l'emploi serait en progression de 8,5 % par rapport à 1995. Les dépenses actives, aides à l'emploi, formation professionnelle, progressent de 5 %. Elles représentent désormais 52 % de l'ensemble. Les dépenses d'indemnisation du chômage augmentent de 2 % et représentent 38 % de l'ensemble [4].

Entre 1973 et 1996, le nombre de **bénéficiaires d'un des dispositifs spécifiques de la politique de l'emploi** a été multiplié par 29 (passant de 100 000 à 2,9 millions de personnes). Le coût annuel de ces dispositifs est de l'ordre de 110 Mds de F par an. Depuis le premier choc pétrolier, la réduction du nombre de chômeurs due à la politique de l'emploi est évaluée, dans l'optique de moyen terme, à 500 000 environ [5] [6].

Depuis 1993, le recours au **chômage partiel** est en diminution tendancielle : de 24 millions de journées demandées en 1993, on est descendu en 1997 à 7,4 millions (dont 60 % ont été réellement utilisées), soit une diminution de plus de 37 % par rapport à 1996, qui le ramène à son niveau de 1991. Il a touché en moyenne 119 000 personnes par mois, pour une durée mensuelle moyenne de 5,2 jours par salarié concerné [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « La préretraite », n° 484, septembre 1996 ; « Les intermittents du spectacle », n° 510, février 1997.
- Premières synthèses, Dares : « La politique de l'emploi en 1996 : recul des entrées dans les dispositifs spécifiques », n° 97-10,41.2 ; « Les contrats initiative emploi en 1996 », n° 97.08-33.1 ; Les CES, CEC et CEV en 1996 », n° 97.08-34.2 ; « Les dispositifs de préretraite et l'allocation de remplacement pour l'emploi en 1996 », n° 97.08-35.2 ; « La reprise de l'intérim au premier semestre 1997 », n° 98.01-02.2 ; « Les attitudes des Français sur le chômage et la politique de l'emploi dans les années 80 et 90 », n° 98.03-13.1.

DÉFINITIONS

Chômage partiel. Le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement les horaires de ses effectifs. Pendant cette période, elle paye les salariés concernés à 50 % de leur rémunération horaire brute (avec un montant minimum de 29 F par heure) et se fait rembourser par l'État l'allocation spécifique dont le montant horaire est fixé annuellement par décret (16 francs depuis le 1^{er} janvier 1997). Les salariés concernés par cette mesure ont leur contrat de travail maintenu. Le contingent annuel d'heures indemnisables est de 600 heures par salarié et par an quelle que soit la branche professionnelle

- **Les contrats emploi-solidarité (CES) et emplois consolidés (CEC).** Les *contrats emploi-solidarité* ont été créés en 1990, afin de favoriser l'insertion professionnelle des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, par l'acquisition de compétence et de savoir-faire. Ils peuvent être signés par les collectivités territoriales, les établissements publics et les associations. Depuis juin 1993, les personnes prioritaires comprennent : les demandeurs d'emploi de longue durée âgés de plus de 50 ans, les chômeurs inscrits à l'ANPE depuis plus de 3 ans, les bénéficiaires du RMI sans emploi depuis un an, les travailleurs handicapés et les jeunes de 18 à 25 ans en grande difficulté. Les *contrats emplois consolidés* ont été créés par la loi du 29-7-1992. Ils sont destinés aux titulaires de CES qui n'ont pas trouvé d'emploi à l'issue de ces contrats.
- **Les contrats initiative emploi (CIE).** Créés par la loi du 4-8-1995, ils visent à favoriser l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi les plus en difficulté ; ils sont signés par les entreprises.
- **Les contrats emploi ville (CEV).** Mis en place par le décret du 28-05-1996, ils sont destinés à favoriser l'insertion durable (5 ans) des jeunes en difficulté et résidant dans des grands ensembles et des quartiers d'habitat dégradé.

SOURCES

- [1] « Chômage et emploi en mars 1997 », INSEE-Première n° 530, juin 1997.
- [2] « La situation de l'emploi début 1998 », Premières synthèses, Dares n° 98.05-19.1.
- [3] « 1997 : confirmation de la décrue du chômage partiel », Premières informations, Dares, n° 98.4-16.1.
- [4] « La dépense pour l'emploi en 1996 », Premières synthèses, Dares, n° 98.05-21.1.
- [5] *40 ans de politique de l'emploi*, Dares, La documentation française, 1996.
- [6] « L'évaluation macroéconomique des politiques d'emploi : du court au moyen terme », Premières synthèses, Dares n° 97.7-27.1.

CONDITIONS D'EMPLOI 9.3

Mesures pour l'emploi [2]⁺

nombre d'entrées dans les différents dispositifs -
flux cumulés sur l'année

	1996	1997
Emplois marchands aidés		
Abaissements des coûts salariaux	609 839	528 080
dont : Contrats initiatives emploi	289 490	215 557
Formation en alternance	335 492	365 963
soit : Contrats d'apprentissage	193 281	207 279
Contrats de qualification	95 248	99 488
Contrats d'adaptation	44 868	56 261
Contrats d'orientation	2 095	2 935
Emplois non marchands aidés		
Contrats emploi-solidarité (CES)	545 866	502 443
Emplois consolidés (CEC)	77 229	91 171
Contrats emplois ville (CEV)	4 334	13 531
Contrats emplois jeunes	///	21 533
Actions de formation		
Stages de formation pour adultes	249 749	216 435
Stages de formation pour les jeunes	182 297	186 547
Aides aux chômeurs créateurs d'entreprises		
Bénéficiaires des aides	39 478	34 084
Accompagnement des restructurations		
Conventions de conversion	138 574	138 094
Mesures du FNE	42 705	34 893
Préretraites	45 277	42 539
Allocation de remplacement pour l'emploi	52 211	35 353

Effets des politiques d'emplois* [6]

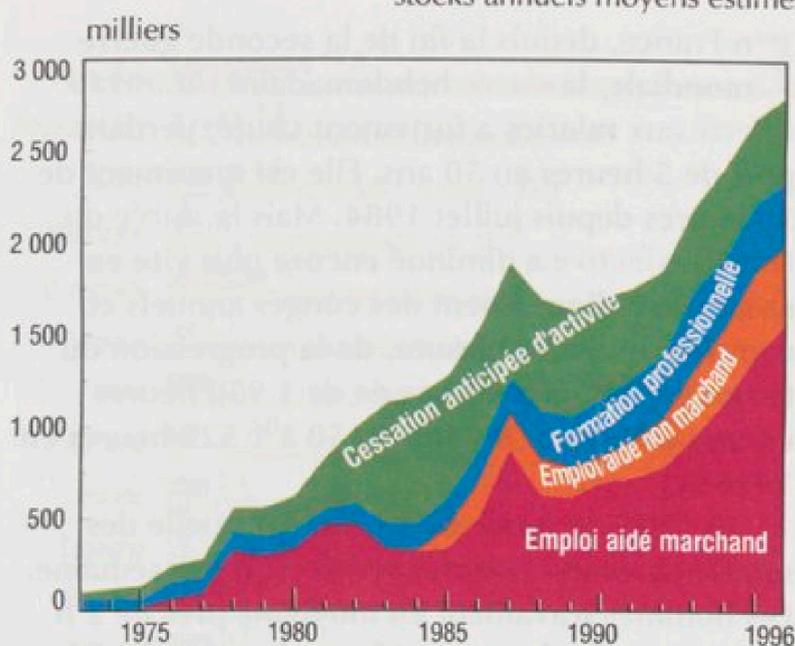
milliers

	1994	1995	1996	1997
Sur l'emploi	117	75	11	18
- marchand	66	69	48	26
- non marchand	51	6	-37	-8
Sur le chômage	-62	-3	-33	0
dont : de l'emploi marchand aidé	-53	-55	-39	-21
de l'emploi non marchand aidé	-41	-5	30	11
des stages de formation	16	13	-2	8
des dispositifs de conversion	24	7	-9	1
des préretraites et dispenses de recherche d'emploi	-8	37	-13	1
Sur la population active	55	72	-22	18

* Estimations hors mesures générales de baisse des charges sociales sur les bas salaires.

Bénéficiaires de la politique de l'emploi [5]

stocks annuels moyens estimés



Les emplois précaires [1]

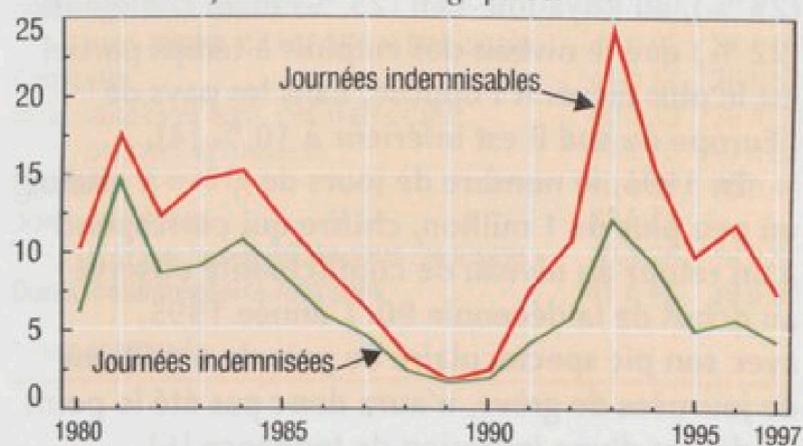
milliers

	1985	1992	1996	1997
Intérimaires	113	211	273	330
Contrats à durée déterminée	315	576	790	849
Contrats aidés*	146	321	451	417
Apprentis	178	181	219	234
Total	752	1 289	1 733	1 830
Part dans l'ensemble des salariés (%)	3,9	6,8	8,9	9,4

* Il s'agit des contrats d'aide à l'emploi (CES...) et des stages de formation professionnelle classés dans l'emploi au sens des critères du BIT.

Évolution du chômage partiel [3]

millions de journées de chômage partiel



Évolution de la dépense pour l'emploi [4]

millions de francs

	1973	1980	1990	1995	1996
Dépenses passives	3 467	37 332	124 483	140 906	146 523
Indemnisation du chômage	1 890	26 153	87 374	112 559	117 235
Incitation au retrait d'activité	1 577	11 179	37 109	28 347	29 288
Dépenses actives	6 702	27 445	94 851	148 533	158 787
Promotion de l'emploi	501	2 667	14 675	40 840	45 973
Exonérations non compensées	///	///	1 048	10 494	10 585
Formation professionnelle	5 718	19 816	67 372	81 483	85 749
Autres :	483	4 962	11 756	15 716	16 480
- Maintien de l'emploi	139	2 511	3 467	4 746	5 049
- Incitation à l'activité	79	1 387	4 504	5 479	5 749
- Fonctionnement du marché du travail	265	1 064	3 785	5 491	5 682
Total	10 169	64 777	219 334	289 439	305 310
en % du PIB	0,90	2,31	3,37	3,78	3,88

PRÉSENTATION

En France, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la **durée** hebdomadaire **du travail offerte** aux salariés a fortement chuté, perdant près de 5 heures en 50 ans. Elle est quasiment de 39 heures depuis juillet 1984. Mais la **durée du travail effective** a diminué encore plus vite en raison de l'allongement des congés annuels et, dans une moindre mesure, de la progression du temps partiel. Elle est passée de 1 950 heures en moyenne dans les années 50 à 1 529 heures en 1996 [1].

En 1995, la durée du travail habituelle des salariés à temps complet est de 41 h par semaine. Les hommes travaillent en moyenne près de 2 h de plus que les femmes et les cadres 4 h de plus que les autres salariés [5].

En mars 1997, le travail à **temps partiel** concerne 16,6 % des effectifs (5,2 % des hommes et 30,9 % des femmes). Il continue d'augmenter, principalement chez les femmes. Le **sous-emploi** continue à se développer et touche également plus particulièrement les femmes ; 39,5 % des personnes travaillant à temps partiel souhaiteraient travailler davantage (contre 30 % en 1992) [2].

En 1997, 17 % des personnes ayant un emploi dans l'**Union européenne** travaillent à temps partiel ; c'est aux Pays-Bas (38 %), en Suède (25 %), au Royaume-Uni (25 %) et au Danemark (22 %) que le niveau des emplois à temps partiel est le plus élevé. À l'opposé, dans les pays de l'Europe du sud il est inférieur à 10 % [4].

En 1996, le nombre de jours de **grève** a atteint un peu plus de 1 million, chiffre qui correspond à un retour au niveau de conflictualité observé au début de la décennie 90. L'année 1995, avec son pic spectaculaire de près de 6 millions de journées de grève, n'aura donc pas été le point de départ d'une inversion de tendance [6].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares : « Les incitations financières en faveur du temps partiel en 1996 », n° 97-12, 49.1 ; « La réduction de la durée du travail dans le cadre de la loi Robien », n° 98-01, 03.1 ; « L'impact macroéconomique d'une politique de réduction de la durée du travail », n° 98-01, 05.2.
- « Réduire la durée du travail / de la théorie à la pratique », *Le Livre de Poche*, Hachette, 1997.
- « L'usages des nouvelles technologies », *Les dossiers de la Dares*, hors-série, juillet 1997.
- « L'emploi à temps partiel dans l'Union européenne », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 13, 1997.

DÉFINITIONS

- **Durée du travail**. Depuis 1982, la durée légale du travail effectif des salariés était fixée à 39 heures par semaine. La loi *d'orientation et d'incitation relative à la réduction du temps de travail* (adoptée le 19/5/1998) fixe la durée légale hebdomadaire du travail effectif des salariés à 35 heures par semaine à compter du 1/1/2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés et du 1/1/2002 pour les entreprises de 20 salariés ou moins.
- **Durée du travail offerte**. Elle concerne la durée proposée par les entreprises à l'ensemble des salariés à temps plein et ne tient pas compte des pertes d'heures de travail dues aux grèves et à des motifs personnels, par exemple la maladie, ni des heures supplémentaires propres à chaque salarié. Elle ne varie qu'en raison des changements de situation économique et de la durée conventionnelle du travail.
- **Durée du travail effective**. Elle concerne le temps de travail effectué réellement par les salariés de l'entreprise et prend en compte les congés, les grèves et le travail à temps partiel.
- **Salarié à temps partiel**. Légalement, salarié pour lequel la durée de travail mensuelle est inférieure d'au moins 1/5 à celle de la durée légale. Dans le tableau ci-contre, salarié qui, à l'embauche, est d'accord avec l'employeur pour travailler suivant un horaire inférieur à l'horaire normal de l'établissement. Cette définition est comparable à celle du BIT.
- **Le sous-emploi**. Pour le BIT, l'emploi inclut les personnes dites en situation de sous-emploi, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail.

SOURCES

- [1] « La baisse de la durée du travail », *INSEE-Première* n° 439, mars 1996.
- [2] « Chômage et emploi en mars 1997 », *INSEE-Première* n° 530, juin 1997 et « Enquête sur l'emploi de 1996. Résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 127-128, septembre 1997.
- [3] « Expositions aux contraintes et nuisances dans le travail », *Premières synthèses*, Dares, n° 96-10, 42.1.
- [4] *Enquête sur les forces de travail-résultats 1996 et 1997*, Eurostat, thème 3, série C, 1997.
- [5] « La durée du travail à temps complet », *INSEE-Première*, n° 545, septembre 1997
- [6] « En 1996, recul des conflits du travail à un niveau proche de celui de 1994 », *Premières synthèses*, Dares, n° 98-01, 01-1.

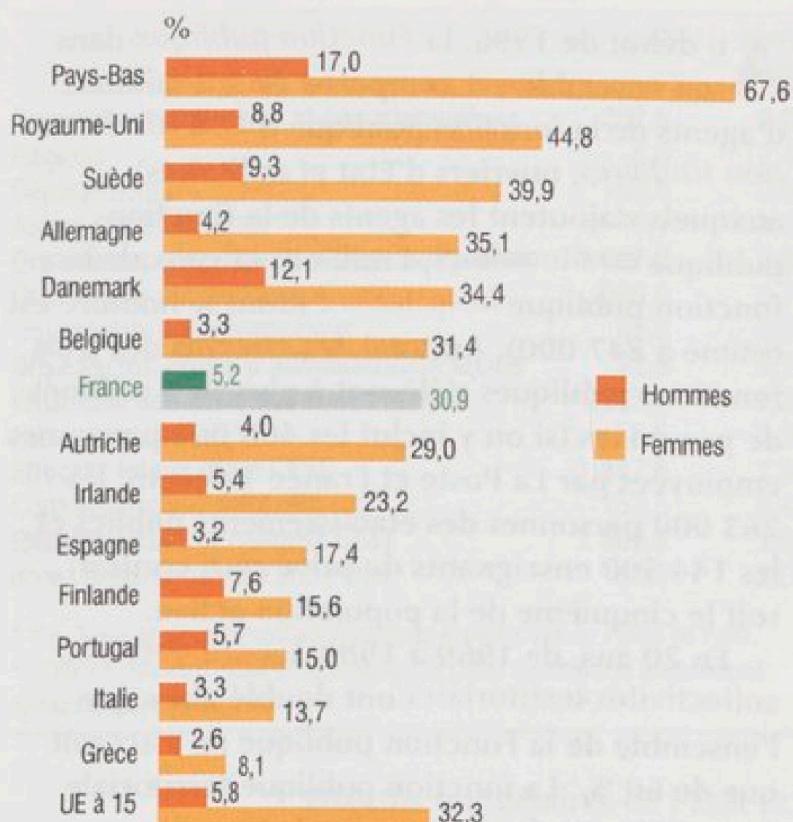
DURÉE ET CONDITIONS DE TRAVAIL 9.4

Proportion de salariés à temps partiel en mars 1997 [2]

Activité économique*	%		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	6,8	38,4	15,1
Industries agricoles et alimentaires	3,6	23,7	11,4
Industries de biens de consommation	3,8	12,0	7,9
Industrie automobile	0,5	4,7	1,2
Industries de biens d'équipement	1,9	17,7	5,1
Industries de biens intermédiaires	2,3	11,5	4,5
Énergie	1,0	13,9	3,9
Construction	1,5	29,0	3,9
Commerce	5,1	34,7	18,7
Transports	2,8	22,0	6,5
Activités financières	2,9	19,6	11,7
Activités immobilières	5,9	29,0	19,7
Services aux entreprises	6,6	30,3	16,9
Services aux particuliers	19,0	53,9	42,1
Éducation, santé, action sociale	11,9	31,0	25,8
Administrations	6,6	34,0	18,9
Ensemble des salariés	5,5	31,5	17,4

* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

Temps partiel dans l'Union européenne en 1997 [4]



Durée hebdomadaire du travail des salariés à temps complet dans l'Union européenne [4]

Pays	heures		
	1987	1990	1996
Allemagne	40,7	39,9	40,0
Autriche	40,6	40,1	40,0
Belgique	38,0	38,0	38,3
Danemark	39,8	39,0	38,7
Espagne	41,1	40,7	40,6
Finlande	...	38,4	38,7
France	39,8	39,6	39,8
Grèce	40,3	40,2	40,4
Irlande	40,5	40,4	40,4
Italie	38,7	38,6	38,6
Luxembourg	39,8	39,9	39,5
Pays-Bas	39,4	39,0	39,4
Portugal	42,3	41,9	41,2
Royaume-Uni	43,2	43,7	43,9
Suède	40,7	40,7	40,0

Durée hebdomadaire habituelle du travail pour les salariés* à temps complet en 1995 [5]

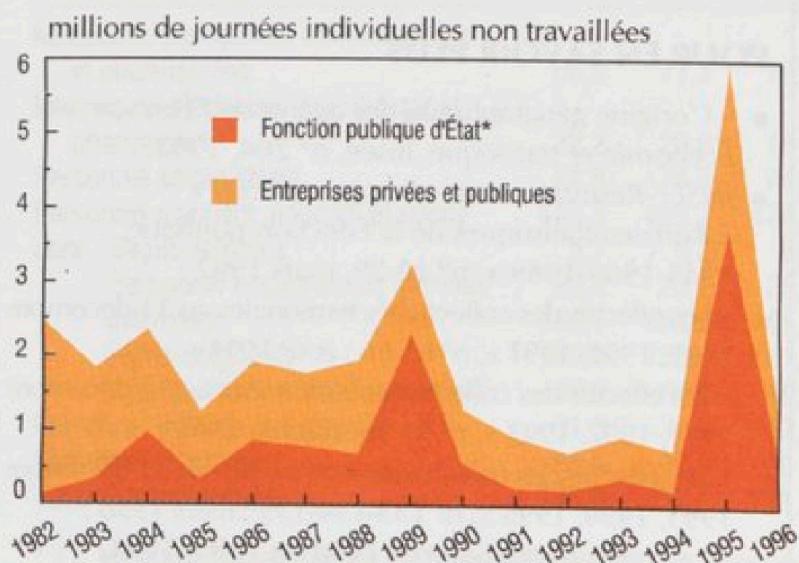
Catégorie socioprofessionnelle	Hommes	Femmes
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	45 h 38	41 h 53
dont : cadres dirigeants d'entreprise	48 h 56	...
cadres du public	42 h 55	43 h 25
professions de l'information, de l'art et des spectacles	33 h 24	37 h 28
Professions intermédiaires	41 h 40	39 h 57
dont : agents de maîtrise	42 h 39	40 h 35
prof. interm. de la santé et trav. social	41 h 00	39 h 50
Employés	41 h 14	39 h 58
dont : employés adm. des entreprises	40 h 23	39 h 59
policiers et militaires	44 h 10	44 h 35
Ouvriers	40 h 35	38 h 44
dont : chauffeurs	43 h 12	...
ouvriers non qualifiés dans l'industrie	40 h 26	39 h 57
Durée hebdomadaire moyenne	41 h 48	39 h 56

* Hors enseignants.

Proportion de salariés exposés aux contraintes et nuisances dans le travail en 1994 [3]

Type de contrainte	%				
	Cadres	Prof. interm.	Employés	Ouvriers	Ensemble
Station debout plus de 20 H par semaine	6,0	19,2	25,2	42,3	28,3
Gestes répétitifs à cadence élevée	2,3	6,8	17,2	35,3	20,3
Manutention manuelle de charges	8,2	26,9	27,8	59,8	37,6
Nuisances sonores	10,4	22,0	12,8	46,7	27,4
Nuisances thermiques	5,6	13,7	8,1	35,3	19,3
Travail sur écran	66,6	50,6	49,2	8,1	35,7

Les conflits du travail de 1982 à 1996 [6]



* Y compris France Télécom (jusqu'en 1995), à l'exclusion de la fonction publique hospitalière et de la fonction publique territoriale.

PRÉSENTATION

Au début de 1996, la **Fonction publique** dans son ensemble est composée de 2,2 millions d'agents de la fonction publique d'État (**titulaires non titulaires**, ouvriers d'État et militaires) auxquels s'ajoutent les agents de la fonction publique **territoriale** (1,4 million) et ceux de la fonction publique **hospitalière** (dont le nombre est estimé à 847 000). Au total, les effectifs des trois fonctions publiques s'élèvent à plus de 5 millions de personnes (si on y inclut les 460 000 personnes employées par La Poste et France Telecom, les 263 000 personnes des établissements publics et les 144 500 enseignants du privé sous contrat), soit le cinquième de la population active.

En 20 ans, de 1969 à 1989, les **effectifs des collectivités territoriales** ont doublé alors que l'ensemble de la Fonction publique ne s'accroît que de 60 %. La fonction publique territoriale (hors CES) représente presque le tiers de l'ensemble de la Fonction publique. Depuis 1989 sa croissance s'est ralentie ; elle progresse en moyenne de 1,4 % par an depuis 1992 [1].

La **part des femmes** dans la Fonction publique est plus forte que dans le secteur privé : en 1995, elle est de 56 % pour les agents des ministères civils et de 60 % pour ceux des collectivités territoriales contre 41 % chez les salariés du secteur privé.

Les **effectifs budgétaires** de l'État prévus pour 1998, hors personnels appelés, s'élèvent à 2 092 300 agents. On observe une quasi-stabilité des effectifs budgétaires depuis 3 ans.

Pour ce qui concerne les **effectifs militaires**, le budget 1998 prévoit la diminution du nombre des appelés (- 31 853), et un accroissement de celui des militaires de carrière ou sous contrat (+ 6 005) [5].

DÉFINITIONS

- **Fonction publique.** La Fonction publique comprend la *fonction publique d'État* (ensemble des agents employés dans les différents ministères, auxquels on ajoute ceux des établissements publics, de La Poste et de France Telecom ainsi que les enseignants des établissements privés sous contrat), la *fonction publique territoriale* (personnel des collectivités locales) et la *fonction publique hospitalière* (personnel des hôpitaux publics).
- **Effectifs budgétaires.** Lors de son vote annuel du budget, le Parlement « autorise » des emplois dont le nombre diffère des effectifs réellement en fonction en raison de l'existence d'emplois vacants.
- **Titulaires, catégories statutaires.** Les personnes titulaires appartiennent à des corps regroupés en catégories d'après leur niveau de concours de recrutement :
 - catégorie A, assure des fonctions d'études générales, de conception et de direction ;
 - catégorie B, chargée des fonctions d'application ;
 - catégories C et D, assurent les tâches d'exécution.
- **Non-titulaires.** Ce sont les ouvriers d'État, les contractuels (dont certains, régis par des textes statutaires, ont un déroulement de carrière organisé et une quasi-stabilité d'emploi), auxiliaires, vacataires, collaborateurs extérieurs.
- **Effectifs de la défense.** Pour des raisons évidentes, les informations chiffrées sur les forces armées sont rares. C'est pourquoi les chiffres du tableau ci-contre sont donnés à titre indicatif et doivent être utilisés avec prudence.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'origine géographique des agents de l'État », *Économie et statistique*, Insee, n° 264, 1993.
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » :
 - « Annales statistiques de la Fonction publique, 1945-1969-1989 », n° 28-29, mars 1992 ;
 - « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1989, 1990, 1991 », n° 65-66 ; août 1994 ;
 - « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1991, 1992, 1993 », n° 95-96, octobre 1995 ;
 - « Les effectifs des collectivités territoriales au 31 décembre 1993, 1994, 1995 », n° 133-134-135 ; mars 1998 ;
 - « La Fonction publique de l'État en 1993, 1994, 1995 », n° 120-121, mars 1997.

SOURCES

- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1997-1998, Direction générale des collectivités locales, La Documentation française.
- [2] « La loi de finances pour 1998 : tableaux de synthèse », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 130, mars 1998.
- [3] *Annuaire des statistiques sanitaires et sociales 1997*, Sessi.
- [4] « Les agents de l'État au 31 décembre 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », à paraître.
- [5] « La défense en chiffres : 1998 », *Armées d'aujourd'hui*, Service d'information et de relations publiques des armées, Sirpa, n° 227, février 1998.

EMPLOI DE LA FONCTION PUBLIQUE 9.5

Effectifs de la Fonction publique et répartition par catégorie statutaire [1]

	effectifs en milliers		
	Mars 1969	1/1/1983	p 1/1/1996
Fonction publique de l'État*	2 067,5	2 813,8	2 214,4
Répartition par catégorie en % :			
A	16,8	24,0	**35,9
B	39,3	34,4	**32,6
C et D	43,9	41,6	**31,5
Proportion de titulaires	72,6	79,8	**86,3
Fonction publique territoriale	618,1	1 103,0	1 447,3
Répartition par catégorie en % :			
A	2,7	5,0	6,7
B	6,8	11,0	14,9
C et D	90,5	84,0	78,4
Proportion de titulaires	51,4	63,1	65,3
Fonction publique hospitalière***	360,0	750,3	846,9
Ensemble	3 045,6	4 667,1	4 508,6

* Non compris les effectifs des établissements publics, les CES, les enseignants du privé sous contrat et, depuis 1992, les effectifs de La Poste et France Telecom et les appelés du contingent.

** Au 1-1-95. *** Hôpitaux publics, hospices et maisons de retraites publiques autonomes : personnels médicaux et non médicaux.

Effectif de la Fonction publique de l'État* [4]

	31/12/1995		p 31/12/1996	
	milliers	dont titulaire %	milliers	dont titulaire %
Budget de l'État	2 214,4	86,7
- ministères civils	1 827,3	88,5	1 835,3	88,7
dont : Femmes	1 019,8	89,0	1 026,0	89,4
Temps partiel	238,2	67,0	241,8	68,7
- ministère de la Défense	387,1	78,5
Enseignement privé sous contrat	144,5	0,1
Établissements publics	262,7	31,0
La Poste et France Telecom	460,3	87,8
Ensemble	867,5	78,1
dont : Femmes	1 519,7	75,4
Temps partiel	449,7	47,2

* Métropole et DOM.

Effectifs* de la défense dans quelques pays (budget 1998) [5]

	(a) Terre	Air	Mer	(b) Réserves
Belgique	28 500	12 000	2 700	144 200
Royaume-Uni	112 200	56 700	44 900	378 400
France	219 966	83 460	60 326	295 200
Italie	188 300	63 600	44 000	484 000
Espagne	128 500	30 000	39 000	431 900
Pays-Bas	27 000	11 980	13 800	75 000
Allemagne	239 950	76 900	27 760	315 000
États-Unis (c)	495 000	382 200	395 500	1 711 700

* Sources : OTAN « Military Balance » 97/98 et données nationales pour la France.

(a) Non compris les formations correspondant à la gendarmerie en France.

(b) Réserves mobilisables.

(c) Non compris dans les effectifs 174 900 hommes du Marine Corps.

Effectifs des collectivités territoriales [1]

	effectifs en milliers	
	p 1/1/1996	96/95 en %
Organismes régionaux et départementaux	207,6	2,0
Régions	8,0	12,4
Départements	153,5	0,9
Autres établissements*	46,1	4,1
Organismes communaux et intercommunaux	1 087,2	0,9
Organismes communaux	989,0	0,7
Organismes intercommunaux	98,2	3,2
Organismes privés d'administration locale	92,9	4,7
Ensemble des administrations locales	1 387,7	1,3
Autres organismes**	59,6	0,3
Effectifs totaux (hors CES)	1 447,3	1,3
Contrats emplois-solidarité	153,5	8,4
Effectifs totaux (y compris CES)	1 600,8	1,9
dont : départements d'outre-mer	68,3	2,0

* Y c. Services départementaux d'incendie et préfecture de Police de Paris.

** Offices publics d'HLM, EPIC, caisses de crédit municipal et associations syndicales autorisées.

Effectifs budgétaires de l'État [2]

	milliers		
Ministères	1997	1998*	98/97 %
Éducation nationale, recherche et technologie :			
- Enseignement scolaire	941,1	941,2	0,0
- Enseignement supérieur	125,4	126,8	1,1
- Recherche et Technologie	0,3	0,3	0,3
Défense **	404,6	410,6	1,5
Économie, Finances et Industrie	182,0	181,1	-0,5
Intérieur **	163,2	162,9	-0,2
Équipement, Transports et Logement	103,0	102,2	-0,8
Justice	60,1	60,9	1,3
Agriculture et Pêche	30,3	30,3	0,2
Emploi et Solidarité	23,7	24,1	1,7
Culture et Communication	14,7	14,7	0,2
Autres ministères	37,0	37,2	0,5
Ensemble des emplois budgétaires	2 085,4	2 092,3	0,3

* Effectifs prévus par la Loi de Finances initiale. ** Hors appelés.

Personnels hospitaliers du secteur public [3]

	effectifs en milliers au 1 ^{er} janvier		
	1990	1993	1996
Médecins, biologistes, odontologistes et pharmaciens	66,0	71,3	76,6
Internes en médecine, odontologie et pharmacie*	22,2	20,8	18,2
Personnel administratif	71,8	74,6	74,5
Personnel soignant, éducatif et social	446,3	463,2	478,4
dont : Sages-femmes	5,7	6,2	6,6
Personnel encadrement infirmier	23,8	23,7	25,9
Infirmiers	162,1	168,8	165,3
Aides-soignants	140,2	150,5	161,4
Agents des services hospitaliers	88,9	84,0	79,4
Personnel médico-technique	31,2	32,8	33,6
Personnel technique	98,5	94,3	90,2
Total des personnels	736,0	757,0	771,5

* Y c. les faisant fonction d'interne (FFI) et les diplômés interuniversitaires de spécialité (DIS).

PRÉSENTATION

En 1881, la France compte un million d'étrangers qui représentent 3,3 % de la population active. Avec les besoins nés de la reconstruction après la première guerre mondiale, la proportion de **travailleurs étrangers** s'accroît : elle atteint 7,4 % de la population active en 1931. Conséquence de la crise économique, ils ne représentent plus que 6,1 % des actifs en 1936. Après la seconde guerre mondiale, leur nombre augmente à nouveau pour atteindre 7,3 % de la population active en 1975. Les mesures de restriction décidées en 1974 ralentissent le flux d'immigration. La part des étrangers parmi les actifs diminue depuis 12 ans : selon **l'enquête sur l'emploi**, elle est, en mars 1997, de 6,1 %.

À cette date, le nombre de travailleurs étrangers est estimé à 1 569 800, en baisse de 2 % par rapport à l'année précédente. Ils sont plus touchés par le chômage (23,2 % d'entre eux sont chômeurs) que les Français (11,6 %).

Près d'un travailleur étranger sur deux est ouvrier, près d'un sur quatre est employé et 7 % d'entre eux sont cadres. Le secteur tertiaire emploie plus d'étrangers que l'industrie et c'est dans la construction et les services aux particuliers qu'ils sont les plus nombreux.

En 1997, les Portugais sont toujours les plus nombreux (22 %) devant les Algériens (16 %) et les Marocains (13 %) mais depuis 1985 la part des Marocains augmente, tandis que celle des Algériens, après avoir diminué, se stabilise. La proportion des ressortissants d'Afrique noire progresse (8 % en 1997 contre 3 % en 1985) [1] [2].

Au cours de la dernière décennie, le nombre de travailleurs étrangers a augmenté dans les pays de l'Union européenne. En 1996, ils y représentent en moyenne 4,7 % de la population active. Cette proportion varie de près de 10 % en Autriche et en Allemagne, à environ 4 % au Royaume-Uni, en Suède et aux Pays-Bas, 1 % en Espagne, au Portugal et en Finlande et 0,4 % en Italie [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel 1996*, Système d'observation permanente des migrations (SOPEMI), septembre 1997.
- *Tendances des migrations internationales*, OCDE, 1997.
- « Les immigrés en France », *Contours et Caractères*, Insee, février 1997.
- « En quatre ans, recul de l'emploi des salariés étrangers dans le secteur privé », *Premières synthèses*, Dares, 97-08, n° 32.1.

DÉFINITIONS

- **Nombre des étrangers.** Seuls les recensements généraux de la population sont à même de faire le point, tous les sept ou huit ans, sur le nombre d'étrangers résidant en France. D'autre part le ministère de l'Emploi et de la Solidarité, l'Office des migrations internationales (OMI) et l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) fournissent des chiffres sur les entrées de travailleurs étrangers (sauf algériens).
- **Enquête sur l'emploi.** Permet de décrire la main-d'œuvre étrangère. Une certaine sous-estimation affecte les résultats de cette enquête, qui couvre seulement les membres de ménages ordinaires et ignore les travailleurs étrangers vivant en foyer ou logés dans un baraquement de chantier temporaire.

SOURCES

- [1] « Enquête sur l'emploi de 1997 - résultats détaillés », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus », n° 127-128, septembre 1997.
- [2] « Les étrangers en France », *Contours et Caractères*, Insee, mai 1994.
- [3] *La balance des paiements et la position extérieure de la France en 1996*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie ; Banque de France.
- [4] *Enquête communautaire sur les forces de travail, résultats 1996*, Eurostat, thème 3, série C, 1997.

EMPLOI DES ÉTRANGERS 9.6

Étrangers actifs en mars 1997 [1]

Catégorie socioprofessionnelle	Effectifs		Proportion d'étrangers dans la CS%
	milliers	%	
Agriculteurs exploitants	3,7	0,2	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise (10 salariés et +)	114,3	7,3	6,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	113,3	7,2	3,7
Professions intermédiaires	145,2	9,2	2,9
Employés	374,5	23,9	5,0
Ouvriers	763,7	48,6	11,0
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	54,5	3,5	14,3
Militaires du contingent	0,6	0,0	0,3
Total	1 569,8	100,0	6,1
dont : salariés	1 077,7	68,7	5,6

Salariés étrangers selon l'activité économique en mars 1997 [1]

Activité économique *	Effectifs		Proportion d'étrangers
	milliers	%	
Agriculture, sylviculture, pêche	33,7	3,1	11,4
Industries agricoles et alimentaires	18,1	1,7	3,4
Industries de biens de consommation	43,2	4,0	5,7
Industrie automobile	23,9	2,2	8,1
Industries de biens d'équipement	30,4	2,8	4,0
Industries de biens intermédiaires	95,2	8,8	6,8
Énergie	3,5	0,3	1,5
Construction	176,2	16,3	15,9
Commerce	109,2	10,1	4,5
Transports	33,8	3,1	3,9
Activités financières	13,0	1,2	2,0
Activités immobilières	42,2	3,9	17,1
Services aux entreprises	133,3	12,4	6,0
Services aux particuliers	173,5	16,1	11,7
Éducation, santé, action sociale	101,5	9,4	2,7
Administrations	47,0	4,4	1,8
Total	1 077,7	100,0	5,6

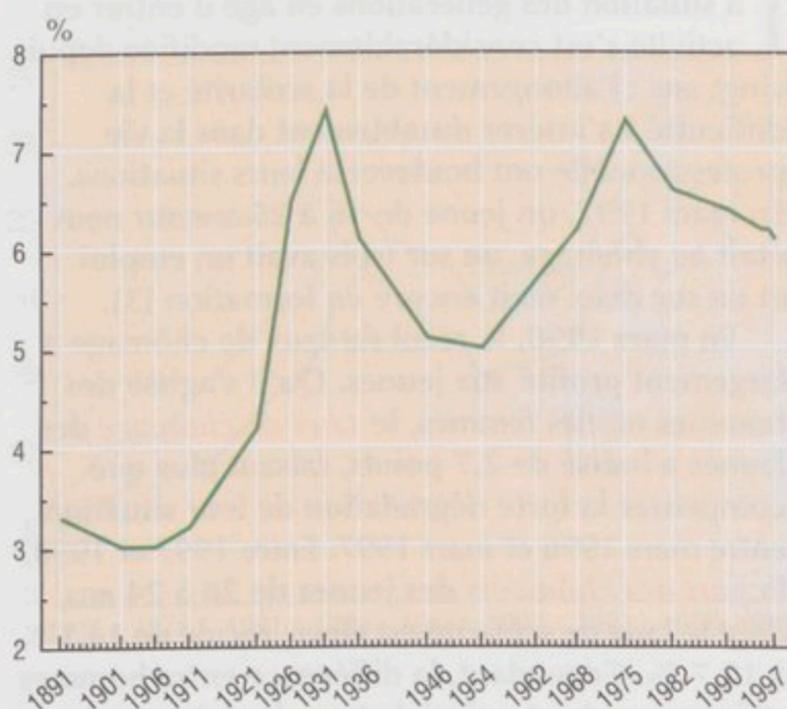
* Les résultats sont donnés dans les regroupements (NES) de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

Population active* étrangère dans l'Union européenne en 1996 [4]

	Ensemble		dont pays hors UE	
	milliers	(a) %	milliers	(a) %
Allemagne	3 469	8,9	2 381	6,1
Autriche	373	9,8	325	8,5
Belgique	341	8,1	94	2,2
Danemark	62	2,2	38	1,3
Espagne	124	0,8	72	0,5
Finlande	19	0,8	16	0,7
France	1 602	6,2	987	3,9
Grèce	75	1,8	67	1,6
Irlande	53	3,6	11	0,7
Italie	98	0,4	83	0,4
Luxembourg	69	40,4	7	4,1
Pays-Bas	280	3,8	150	2,0
Portugal	53	1,1	44	0,9
Royaume-Uni	1 010	3,5	567	2,0
Suède	195	4,4	104	2,4
Union Européenne	7 823	4,7	4 946	3,0

* Chômeurs inclus. (a) Par rapport à la population active totale.

Évolution de la part des étrangers dans la population active depuis un siècle [1] [2]



Taux de chômage selon la nationalité en mars 1997 [1]

Nationalité	Ensemble	%	
		dont jeunes de 15 à 24 ans	dont femmes
Français	11,6	27,5	13,6
- de naissance	11,4	27,1	13,4
- par acquisition	18,5	45,5	21,0
Étrangers	23,2	40,2	25,5
Ressortissants de l'UE	10,1	19,0	10,0
dont : Espagnols	10,1	26,0	8,3
Italiens	12,1	34,9	17,7
Portugais	10,0	15,8	9,9
Autres membres de l'UE	9,2	17,5	7,6
Étrangers hors UE	31,2	48,0	36,8
dont : Algériens	35,6	64,8	41,3
Marocains	34,4	50,8	44,3
Tunisiens	35,4	58,7	46,6
Autres Africains	32,9	65,4	37,7
Ensemble	12,3	28,1	14,2

Envois de fonds des travailleurs étrangers en France vers leur pays d'origine [3]

Pays destinataires	millions de francs		
	1994	1995	1996
Union européenne	8 694	9 491	9 173
dont : Portugal	6 420	6 977	6 825
Espagne	964	1 120	1 007
Italie	299	313	296
Allemagne	314	323	312
Belgique	278	298	274
Royaume-Uni	162	198	211
Pays du Maghreb	5 231	5 082	5 277
Pays de la zone franc	30	51	210
Reste du monde	1 002	1 060	1 023
dont : États-Unis	186	177	185
Suisse	162	165	131
Total	14 957	15 684	15 683

PRÉSENTATION

La situation des générations en âge d'entrer en activité s'est considérablement modifiée depuis vingt ans : l'allongement de la scolarité et la difficulté à s'insérer durablement dans la vie professionnelle ont bouleversé leurs situations. En mars 1997, un jeune de 16 à 25 ans sur neuf était au chômage, un sur trois avait un emploi et un sur deux était encore en formation [3].

En mars 1998, le recul du taux de chômage a largement profité aux jeunes. Qu'il s'agisse des hommes ou des femmes, le **taux de chômage** des jeunes a baissé de 2,7 points, faisant plus que compenser la forte dégradation de leur situation entre mars 1996 et mars 1997. Entre 1997 et 1998, la **part des chômeurs** des jeunes de 20 à 24 ans, dont le taux de scolarité est élevé, recule de 14,1 % à 12,7 %. Cependant, la différence entre hommes et femmes subsiste, ainsi, le taux de chômage des hommes de 15 à 24 ans est de 21,9 % en mars 1998 (contre 24,6 % en mars 1997) et celui des femmes est de 30 % en 1998 (contre 32,8 % en 1997) [4].

Les écarts de taux de chômage selon le **diplôme** sont devenus très importants, même s'ils se sont un peu resserrés sur la période récente. Ainsi, 30 % des jeunes ayant quitté l'école sans diplôme sont au chômage cinq ans environ après leur sortie de formation initiale; c'est le cas de 18 % des titulaires d'un CAP-BEP, de 13 % des bacheliers généraux et technologiques et de seulement 9 % des bacheliers professionnels [2].

La montée du temps partiel a particulièrement touché les jeunes : en 1997, il concerne près d'un emploi féminin sur trois et 10 % des emplois masculins. Cependant, six jeunes sur dix qui travaillent à temps partiel souhaiteraient travailler davantage [3].

Les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur accèdent six fois plus que les non-bacheliers à l'encadrement ou à une profession intermédiaire avant 30 ans. Cet effet du diplôme est le plus net pour les femmes d'origine sociale modeste [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Cereq Bref* : « Diplômés de l'enseignement supérieur. L'insertion professionnelle se stabilise mais les écarts s'accroissent », n° 134, septembre 1997 ; « Insertion professionnelle et début de carrière - Les inégalités entre hommes et femmes résistent-elles au diplôme ? », n° 135, octobre 1997.
- « Dix ans de politique de l'emploi en faveur des jeunes ». Les jeunes et l'emploi, Dares, la Documentation française, 1996.
- « Les études supérieures sont-elles une protection contre le chômage ? Une comparaison internationale », *Problèmes économiques*, n° 2472, 15 mai 1996.

DÉFINITIONS

- **Taux d'activité**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs) par rapport à la population totale correspondante; les militaires du contingent et les apprentis sont considérés comme actifs occupés.
- **Taux d'emploi**. Proportion de la population active (actifs occupés et chômeurs, non compris les militaires du contingent) par rapport à la population totale.
- **Taux de chômage**. Proportion du nombre de chômeurs par rapport au nombre d'actifs : actifs occupés (y compris contingent et apprentis) et chômeurs.
- **Part des chômeurs**. Proportion du nombre des chômeurs par rapport à la population considérée. Parmi les jeunes, compte tenu des nombreux effectifs scolarisés, la part des chômeurs est très inférieure au taux de chômage.
- **Part des actifs occupés**. Proportion du nombre d'actifs occupés par rapport à la population (part des actifs occupés + part des chômeurs = taux d'activité).
- **Salaire médian**. Salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et l'autre moitié gagne plus.

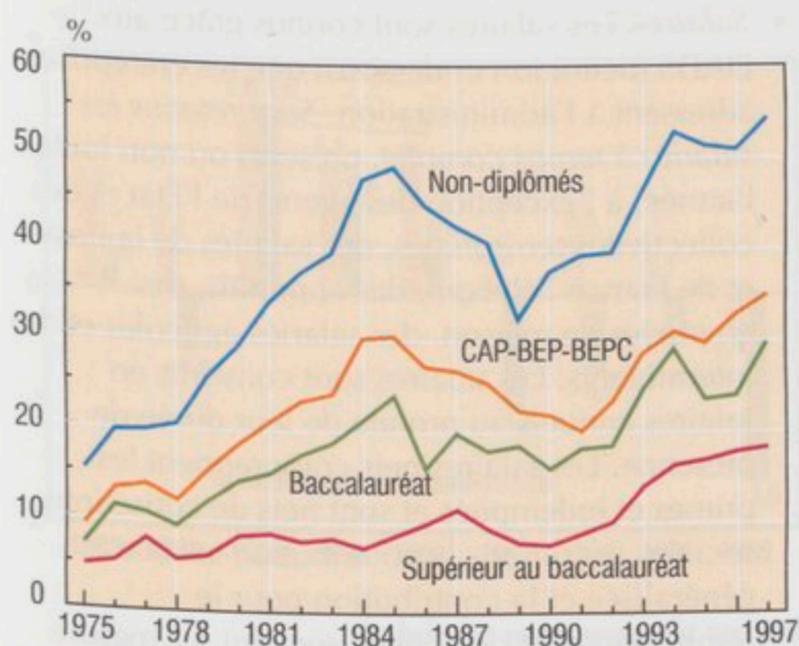
- « Le défi posé par le chômage des jeunes », *Revue internationale de sécurité sociale*, n° 4, 1997.

SOURCES

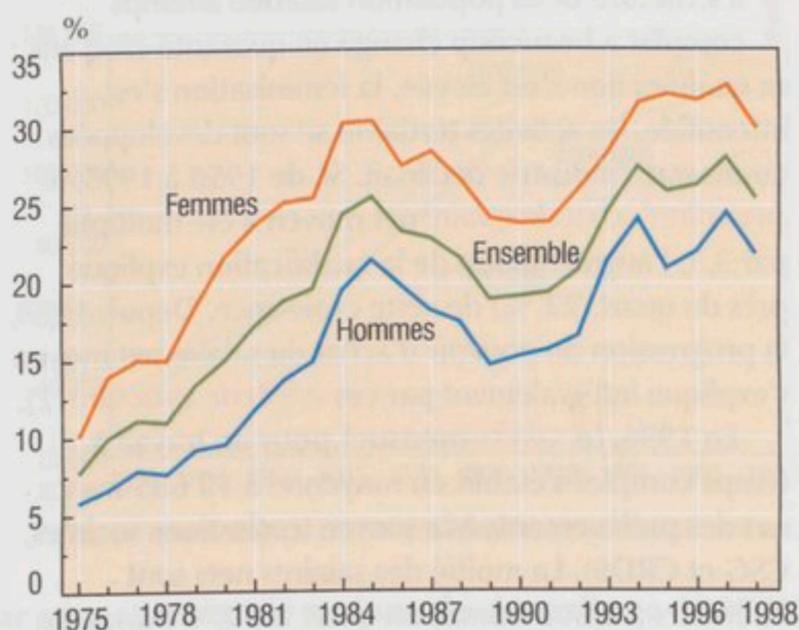
- [1] *L'état de l'École*, DEP, édition 1997.
- [2] Enquête sur l'emploi, Division Emploi, Insee.
- [3] « En mars 1997, un jeune sur neuf était au chômage », *Premières synthèses*, Dares, n° 97-12.
- [4] « Le taux de chômage a reculé de 0,5 point en un an - Enquête sur l'emploi de mars 1998 », *INSEE-Première*, n° 593, juin 1998.
- [5] « Enquête sur les forces de travail, principaux résultats 1997 », *Statistiques en bref, Population et conditions sociales*, Eurostat, n° 5 - 1998.

EMPLOI DES JEUNES 9.7

Taux de chômage moins de cinq ans après la fin des études selon le niveau de diplôme [2]



Évolution du taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans [2]



Situation des jeunes [3]

	1975	1985	1997
Population des 16-25 ans (en milliers)	8 257	8 457	7 827
Hommes	4 184	4 246	3 939
Femmes	4 073	4 205	3 888
Taux d'activité %			
Hommes	73,7	66,2	50,1
Femmes	58,7	54,5	41,0
Taux d'emploi %			
Hommes	64,1	48,0	34,4
Femmes	53,4	40,2	29,5
Part de chômage %			
Hommes	3,6	12,4	10,7
Femmes	5,3	14,3	11,4
Taux de chômage %			
Hommes	4,9	18,7	21,4
Femmes	9,0	26,2	27,8
Taux de scolarité %			
Hommes	23,5	31,3	47,6
Femmes	24,7	34,1	52,2
Taux d'inactivité non scolaire %			
Hommes	2,8	2,4	2,3
Femmes	16,7	11,4	6,8

Situation des jeunes* dans l'Union européenne en 1997 [5]

	Actifs	dont : chômeurs	Inactifs	dont : en cours de scolarité
Union européenne	45,9	21,2	54,1	88,8
Allemagne	49,7	10,7	50,3	90,5
Autriche	58,4	7,6	41,6	92,0
Belgique	32,0	21,3	68,0	95,0
Danemark	74,2	8,1	25,8	83,2
Espagne	40,7	39,2	59,3	93,2
Finlande	48,4	35,4	51,6	90,9
France	34,2	28,1	65,8	94,2
Grèce	35,5	31,0	64,5	87,6
Irlande	45,6	15,9	54,4	91,9
Italie	38,0	33,6	62,0	84,3
Luxembourg	37,4	7,3	62,6	92,5
Pays-Bas	63,1	9,7	36,9	75,7
Portugal	44,2	14,1	55,8	90,2
Royaume-Uni	64,4	13,6	35,6	79,0
Suède	41,1	21,9	58,9	88,5

* de 15 à 24 ans

Situation professionnelle des jeunes*, en mars 1997, 5 ans après leur sortie du système éducatif [3]

	Aucun diplôme ou Brevet	CAP, BEP ou équivalent	Baccalauréat	Supérieur court	Supérieur long	Ensemble
Sortants en milliers	119	144	126	122	109	620
Situation professionnelle en %						
Exercent une profession supérieure	0,1	0,1	2,5	5,1	53,3	10,9
Exercent une profession intermédiaire	4,2	4,1	15,7	47,9	22,1	18,3
Agriculteurs, artisans, commerçants	1,2	3,0	2,5	2,2	1,4	2,1
Employés, ouvriers	44,4	65,0	53,0	30,2	7,8	41,7
Chômeurs	29,9	18,3	14,1	8,0	7,6	15,8
Militaires du contingent	0,9	1,5	0,6	0,4	0,0	0,7
N'exercent ni ne recherchent de profession	19,3	8,0	11,6	6,1	7,8	10,5
Salaire médian en Francs	5 600	6 100	6 600	8 200	11 000	7 200

* Jeunes sortis de formation initiale en 1991, 1992 et 1993.

revenus

PRÉSENTATION

La structure de la population salariée à temps complet a beaucoup changé en quarante-cinq ans : sa qualification s'est élevée, la féminisation s'est intensifiée, les activités tertiaires se sont développées tandis que l'industrie déclinait. Si, de 1950 à 1995, le **pouvoir d'achat du salaire** net moyen a été multiplié par 3,3, l'augmentation de la qualification explique près du quart (22 %) de cette croissance. Depuis 1978, la progression du pouvoir d'achat du salaire net moyen s'explique intégralement par ces **effets de structure** [2].

En 1996, le **salaire** mensuel pour un travail à temps complet s'établit en moyenne à 10 685 francs net des prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG et CRDS). La moitié des salaires nets sont inférieurs à 8 600 francs, un quart à 6 770 francs. En moyenne, un homme salarié à temps complet perçoit une rémunération nette supérieure de 25 % à celle d'une femme. On observe une réduction progressive de cet écart, en raison de l'accès croissant des femmes à des postes d'encadrement.

Entre 1995 et 1996, malgré la hausse du Smic de 1,6 % en francs constants, le pouvoir d'achat du salaire brut moyen est resté inchangé. Du fait de l'augmentation des prélèvements obligatoires, celui du salaire net recule de 1,3 % en moyenne et de 1,6 % à **structure constante**, c'est-à-dire en éliminant l'effet de l'augmentation des qualifications. Depuis 1995, les modifications de la structure des emplois contribuent de manière moins importante que durant la période 1991-1994 à l'augmentation du salaire moyen [1].

Les salariés à temps partiel reçoivent un salaire égal à 40 % de celui des salariés à temps complet. Cet écart est dû principalement à la différence des durées de travail. Cependant, pour un même nombre d'heures, le salaire brut des salariés à temps partiel serait égal à 74 % de celui des salariés à temps complet. Cette différence s'explique par des effets de structure : les salariés à temps partiel sont moins qualifiés et travaillent plus souvent dans des secteurs à faibles rémunérations [3].

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Premières synthèses*, Dares ; « Dix ans d'évolution des salaires dans le secteur privé », n° 96.07-28.2 ; « Négociation salariale et salaires à la mi-97 : ralentissement », n° 97.11-47.2. ; « Les bas salaires en France - Quels changements depuis 15 ans ? », n° 97.11-48.1.
- « Gains nets des salariés des industries manufacturières dans l'Union européenne - 1997 », Eurostat, thème 3, série C.
- « Deux siècles d'évolution des salaires en France », A. Bayet, *Document de travail*, Insee, F 9702, 1997.
- Dossier sur les salaires, *Le Nouvel Économiste*, n° 1086, 5 septembre 1997.
- « Les salaires régionaux et départementaux en 1995 », *INSEE-Première*, n° 556, novembre 1997.

DÉFINITIONS

- **Salaires**. Les salaires sont connus grâce aux DADS (définition ci-dessous) que les entreprises adressent à l'administration. *Sont retenus les salariés à temps complet*, présents ou non toute l'année, à l'exception des agents de l'État et des collectivités territoriales, des salariés de la Poste et de France Télécom, des apprentis, des employés de maison, des salariés agricoles et des intermittents. Les salaires sont convertis en salaires annuels au prorata de leur durée de présence. Les salaires nets comprennent les primes et indemnités et sont nets de cotisations sociales (y compris la contribution sociale généralisée et la contribution pour le remboursement de la dette sociale). La mesure de l'évolution du salaire moyen peut être décomposée en deux éléments : une évolution du salaire à structure constante et un effet de structure.
- **Évolution du salaire à structure constante**. Elle mesure l'évolution du salaire en figeant la structure des salariés par sexe et qualification (voir aussi 10.2).
- **Effet de structure**. Il mesure l'impact sur la variation du salaire moyen des modifications de la structure des salariés selon la qualification (voir aussi 10.2).
- **Déclaration annuelle de données sociales (DADS)**. Formulaire commun aux services fiscaux et à certains organismes sociaux, rempli par tout employeur et qui contient, pour chaque salarié de l'entreprise, des caractéristiques d'état civil, la catégorie professionnelle, les périodes d'emploi et les rémunérations.
- **Évolution du pouvoir d'achat des salaires**. Elle s'obtient en divisant l'évolution de ceux-ci sur une période donnée par l'évolution de l'indice des prix sur la même période.

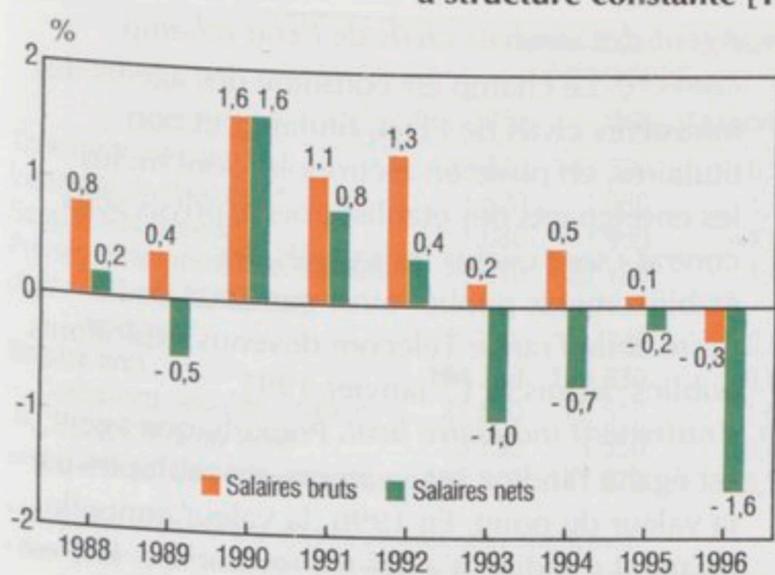
- « Les salaires sont-ils répartis de manière uniforme ? », *Statistiques en bref*, Eurostat, thème Population et conditions sociales, n° 15, 1997.

SOURCES

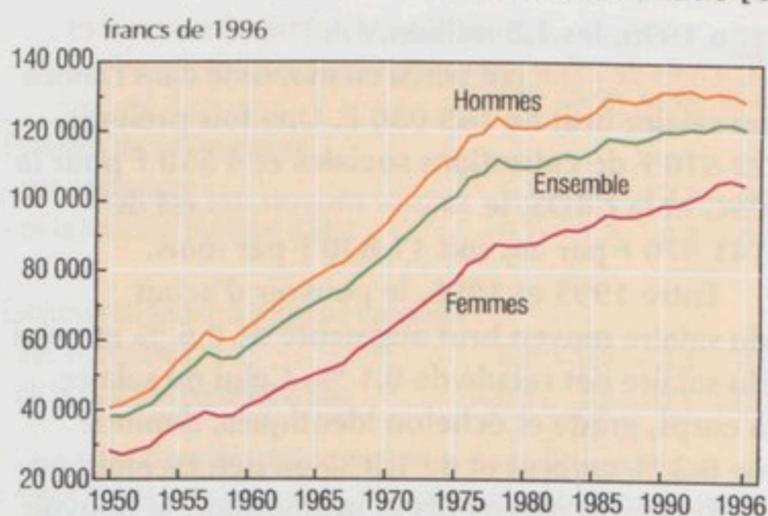
- [1] « Les salaires dans le secteur privé en 1996 », *INSEE-Première*, n° 550, octobre 1997.
- [2] « La hiérarchie des salaires », *INSEE-Première*, n° 487, septembre 1996.
- [3] « Les salariés à temps partiel : combien gagnent-ils ? », *INSEE-Première*, n° 549, octobre 1997.
- [4] « Séries longues sur les salaires - édition 1998 », *INSEE-Résultats*, série « Emploi-Revenus », n° 136, avril 1998.

SALAIRES DES ENTREPRISES 10.1

Évolution du pouvoir d'achat des salaires à structure constante [1]



Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net moyen de 1950 à 1996 [4]



* Champ : salariés à temps complet des entreprises privées et nationalisées.

Salaires* nets annuels moyens par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 1996 [1]

	Montants annuels en francs			Évolution 96/95 du pouvoir d'achat des salaires nets en %		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Cadres (y c. chefs d'entreprise salariés)	261 400	202 180	249 160	-3,2	-3,1	-3,1
Techniciens, agents de maîtrise	140 440	122 720	138 410	-0,8	-0,8	-0,9
Autres professions intermédiaires	148 050	126 650	137 930	-0,5	-0,6	-0,5
Employés	99 370	91 590	94 080	-1,2	-1,2	-1,2
Ouvriers qualifiés	100 600	85 390	99 350	-1,0	-1,2	-1,0
Ouvriers non qualifiés	87 930	76 330	84 230	-1,1	-1,2	-0,9
Ensemble	136 430	108 920	128 220	-1,4	-1,1	-1,3

* Pour les emplois à temps complet.

Évolution du pouvoir d'achat du salaire* net moyen [1] [2]

% par an en francs constants

	1951-1967	1967-1978	1978-1991	1991-1996
Salaire global **	4,5	3,9	0,5	-0,1
dont : effet de structure	0,3	0,9	0,6	0,5
évolution à structure constante	4,2	3,0	-0,1	-0,6
Hommes	4,6	3,9	0,4	-0,3
Femmes	4,5	4,7	0,9	0,2
Ouvriers	4,4	4,0	0,1	-0,3
Employés	3,6	3,4	-0,2	-0,8
Cadres moyens ou professions intermédiaires***	4,6	1,6	-0,7	-0,9
Cadres sup. ou cadres et chefs d'entreprises***	5,4	1,1	-0,6	-1,5

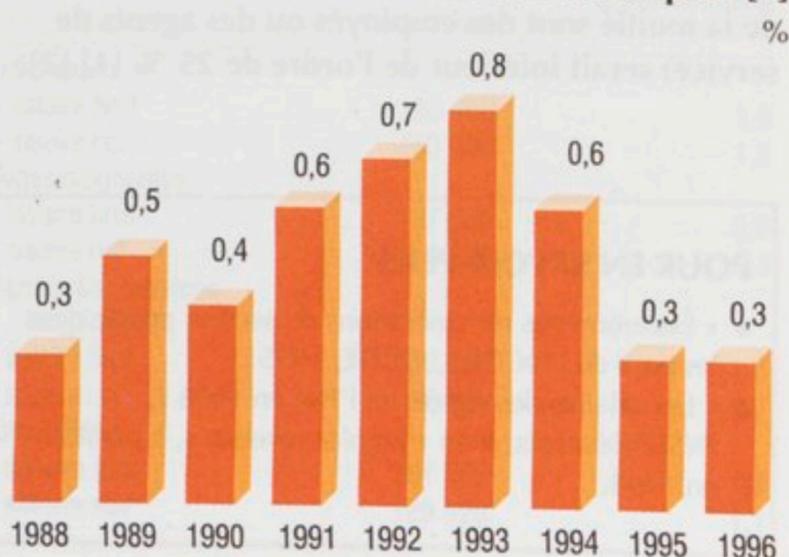
* Pour les emplois à temps complet. ** L'évolution apparemment divergente entre salaires global et par catégorie résulte du fait que la part des catégories les mieux rémunérées augmente. *** Changement de nomenclature des professions en 1984 qui concerne principalement les "professions intermédiaires" et les "cadres".

Distribution des salaires annuels nets en 1996 [1]

Déciles*	Hommes	Femmes	Ensemble
D1	71 620	64 490	68 890
D2	80 800	71 130	76 990
D3	89 150	77 400	85 400
D4	97 530	84 490	93 460
D5 médiane	107 510	92 790	103 150
D6	119 780	102 980	114 680
D7	138 370	116 670	131 240
D8	167 520	136 250	156 540
D9	223 650	166 700	207 070
D9/D1	3,12	2,58	3,01

* En 1996, 10 % (20 %) des salariés à temps complet du secteur privé ont perçu un salaire net de prélèvements inférieur à 68 890 F (76 990 F).

Impact sur le salaire à temps complet de la modification de la structure des emplois [1]



revenus

PRÉSENTATION

En 1996, les 1,8 million *d'agents des services civils de l'État* ont perçu en moyenne dans l'année un salaire brut de 169 030 F. Une fois prélevés 22 510 F de cotisations sociales et 4 550 F pour la CSG et la CRDS, le *salaire moyen net* est de 141 970 F par an, soit 11 830 F par mois.

Entre 1995 et 1996, le pouvoir d'achat du salaire moyen brut augmente de 0,6 % et celui du salaire net recule de 0,1 %. Celui du salaire à corps, grade et échelon identiques, diminue de 0,3 % en brut et de 1,0 % en net. En ajoutant l'effet des avancements et promotions, le pouvoir d'achat du salaire net des seules personnes en place s'est accru de 1,2 %.

Par catégorie, les évolutions de salaire moyen net de prélèvements ont été, en 1996, plus favorables aux « personnels administratifs », cadres ou professions intermédiaires, qui ont même connu des hausses de leur salaire net à structure constante, et dans une moindre mesure aux employés de cette catégorie. Les enseignants ont bénéficié d'un *effet de carrière* plus fort que la moyenne. Les transformations d'emploi avec passage de la catégorie « instituteurs et PEGC » (profession intermédiaire) à la catégorie « cadres enseignants », se sont poursuivies.

L'éventail des salaires est nettement moins ouvert dans la Fonction publique d'État que dans le secteur privé : le rapport interdécile se situe à 2,4 au lieu de 3,0 pour les salariés à temps complets dans le secteur privé. Dans la Fonction publique, un cadre gagne en moyenne 1,7 fois plus qu'un employé ou un ouvrier.

Le salaire moyen des agents de l'État est supérieur d'environ 11 % à celui du secteur privé, mais cet écart traduit essentiellement une qualification moyenne plus élevée (environ 60 % des agents civils de l'État sont des enseignants). Le salaire moyen de la Fonction publique hospitalière (700 000 agents) est du même ordre que celui du secteur privé ; celui de la Fonction publique territoriale (environ 1 200 000 agents dont plus de la moitié sont des employés ou des agents de service) serait inférieur de l'ordre de 25 % [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agent des services civils de l'État (champ couvert).** Le champ est constitué des agents des ministères civils de l'État, titulaires et non titulaires, en poste en métropole. Sont inclus les enseignants des établissements privés sous contrat ; sont exclus les salariés des établissements publics ainsi que ceux de La Poste et de France Télécom devenus exploitants publics depuis le 1^{er} janvier 1991.
- **Traitement indiciaire brut.** Pour chaque agent, il est égal à l'indice nouveau majoré multiplié par la valeur du point. En 1996, la valeur annuelle du point d'indice n'a pas été revalorisée. Elle est de 322,44 F (depuis le 1^{er} novembre 1995). Les hausses de mars et novembre 1995 conduisent à une augmentation de 1,4 % en moyenne annuelle sur l'année 1996.
- **Salaire moyen des agents de l'État.** Il s'obtient en divisant la masse salariale par le nombre de salariés évalué en années-travail. Ces résultats sont établis à partir d'une exploitation au 1/12 des fichiers de paie de la Fonction publique d'État. En revanche, les effectifs sont issus du fichier complet.
- **Évolution de salaire à structure constante.** On la calcule en figeant la structure des effectifs par corps, grade et échelon, au niveau atteint l'année $n - 1$. Elle retrace la moyenne des évolutions de salaire propres à chaque poste de travail.
- **Effet de structure ou glissement vieillissement-technicité (GVT) « solde ».** Il mesure l'effet des modifications de la répartition des agents de l'État entre les différents postes de travail. Il résulte de l'effet de carrière ou GVT « positif » et de l'effet des départs et des embauches ou « entrées-sorties » généralement négatif. Ainsi, même en cas de stagnation des rémunérations, le salaire moyen augmentera si la proportion des emplois les mieux payés croît.
- **Effet de carrière ou GVT « positif ».** Il mesure la contribution à l'évolution du salaire moyen des avancements et promotions des personnes en place et inclut l'impact des mesures statutaires.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Évolution des rémunérations du secteur public dans les pays de l'OCDE », OCDE, 1995.
- « Les salaires des agents de l'État en 1996 », INSEE-Résultats, série « Emploi-revenus », à paraître en 1998.

SOURCES

- [1] « Les salaires des agents de l'État en 1996 », INSEE-Première, n° 555, novembre 1997.
- [2] « L'évolution des salaires jusqu'en 1996 », Synthèses, Statistique publique, n° 16, février 1998.

SALAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE 10.2

Éléments du salaire net annuel moyen des agents de l'État [1]

	Niveau moyen F courants		96/95 %
	1995	1996	F constants
Traitement indiciaire brut	139 840	143 330	0,5
Indemnité de résidence*	1 520	1 580	1,9
Supplément familial*	1 980	1 990	-1,5
Primes et rémunérations annexes	21 410	22 130	1,3
dont : nouvelle bonification indiciaire*	350	360	0,8
Salaire brut	164 750	169 030	0,6
- Cotisations sociales « salariés »	21 650	22 510	1,9
- CSG et CRDS en 1996	3 730	4 550	19,6
= Salaire net de prélèvements	139 370	141 970	-0,1

* Rapportés à l'effectif total et non à celui des seuls bénéficiaires.

Comparaison de l'évolution du pouvoir d'achat du salaire net dans le privé et le public [2]

évolution annuelle moyenne, en %

	82-88	88-96	94-96	82-96
Évolution du salaire moyen				
- des entreprises	0,7	0,3	-0,4	0,5
- de la Fonction publique d'État	-0,2	1,2	0,6	0,6
Évolution du salaire à structure constante*				
- des entreprises	0,2	-0,2	-0,8	0,0
- de la Fonction publique d'État	-0,8	0,2	-0,5	-0,2

* Compte tenu d'un calcul différent de l'effet de structure dans la Fonction publique et dans le secteur privé, la comparabilité de ces évolutions est rendue délicate.

Salaires nets des agents de l'État en 1996, selon la catégorie socioprofessionnelle ou le statut [2]

	Effectifs*		Salaires nets de prélèvements		Évolution 96/95 du pouvoir d'achat %		Effet de carrière 96/95 %
	1996 milliers	96/95 %	en francs courants	part des primes %	de la moyenne	à structure constante	
Ensemble	1 820,3	0,6	141 970	15,6	-0,1	-1,0	2,0
dont : tous enseignants	1 024,7	1,1	152 060	11,4	-0,4	-1,4	2,5
Cadres	707,5	9,5	183 410	16,5	-2,0	-1,2	2,2
Administratifs et techniques	113,5	5,2	225 400	29,0	0,3	0,4	2,3
Professeurs agrégés et certifiés	594,0	10,4	175 130	13,3	-2,4	-1,6	2,2
Professions intermédiaires	617,5	-7,0	124 540	11,7	-1,1	-0,7	2,0
dont : Instituteurs et PEGC	430,7	-9,4	120 200	7,5	-1,6	-1,1	2,3
Professions administratives	98,5	2,2	136 480	21,5	1,2	0,7	1,9
Police et prisons	13,1	-25,2	161 270	24,5	-5,1	2,5	-0,5
Employés et ouvriers	495,3	-0,7	105 330	18,9	-0,5	-0,9	1,2
dont : Employés administratifs	218,3	-1,1	104 120	18,2	0,0	-0,6	1,3
Police et prisons	110,2	0,7	132 830	29,0	-2,5	-0,5	1,1
Ouvriers, agents de service	160,9	-1,6	87 930	9,7	-1,1	-1,5	1,0
Titulaires	1 523,2	1,2	147 550	16,0	-0,4	-1,1	2,0
Catégorie A	681,1	5,8	185 420	16,7	-1,4	-1,3	2,5
Catégorie B	367,3	-5,4	130 610	10,9	-0,6	-0,7	1,9
Catégorie C et D	474,8	0,4	107 390	18,9	-0,9	-0,9	1,1

* Effectifs évalués en "année-travail à plein temps".

Évolution du pouvoir d'achat du salaire des agents de l'État : décomposition des effets [1]

	%			
	1993/92	1994/93	1995/94	1996/95
Salaire moyen :				
Traitement indiciaire brut	1,7	0,5	1,7	0,5
Salaire brut	2,4	0,8	1,8	0,6
Salaire net de prélèvements	1,7	0,1	1,7	-0,1
dont : effet de structure	1,2	1,2	1,0	0,9
Salaire à structure constante :				
Traitement indiciaire brut	0,5	-0,6	0,7	-0,4
Salaire brut	1,1	-0,4	0,8	-0,3
Salaire net de prélèvements	0,5	-1,1	0,7	-1,0
Salaire net des personnes en place :	3,1	1,5	3,1	1,2
dont : effet de carrière	2,4	2,3	2,1	2,0
Indice des prix à la consommation	2,1	1,7	1,7	2,0

Les salaires moyens versés dans la Fonction publique hospitalière [2]

	Niveau 1996	1994-1996
	en F	Évolution annuelle du pouvoir d'achat %
Infirmières :		
- salaire brut	180 800	1,9
- salaire net	153 390	1,3
Aides soignantes :		
- salaire brut	137 560	0,9
- salaire net	118 570	0,3
Agents des services hospitaliers :		
- salaire brut	112 200	1,4
- salaire net	96 030	0,7
Ensemble :		
- salaire brut	151 460	1,7
- salaire net	129 020	1,1

PRÉSENTATION

Au 1^{er} juillet 1998, le **montant mensuel brut du salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic)** est de 6 797 F pour 169 heures de travail au taux horaire de 40,22 F, soit une revalorisation sur 12 mois de 2 %. Le montant mensuel net est de 5 345 F (CSG et CRDS déduits) contre 5 240 F au 1^{er} juillet 1997 [1].

De 1951 à 1996, le pouvoir d'achat du Smic a été multiplié par 3 alors que, dans le même temps, celui du salaire moyen net des salariés du secteur public et semi-public a été multiplié par 3,4. Sur la période récente le Smic a été revalorisé de 4 % en 1995 et 1997 et de 2 % en 1998, soit respectivement 2,2 %, 2,4 % et 0,4 % de plus que l'obligation légale [4].

Au 1^{er} juillet 1997, 11 % des salariés (environ 2,2 millions de personnes) ont été directement concernés par le relèvement du Smic, soit la même proportion qu'un an plus tôt. La part des salariés au Smic reste très différenciée selon les secteurs (40 % dans l'hôtellerie contre 7 % dans la construction) et est beaucoup plus forte dans les petits établissements [3].

En 1996, un salarié employé au Smic à temps complet coûte 92 775 F par an à son employeur contre 27 180 F en 1951 (exprimé en francs de 1996), soit 3,4 fois plus. Dans le même temps le **coût salarial du salaire net médian** a été multiplié par 4,4 [4].

En 1996, un salarié représentait en moyenne, pour un employeur des secteurs marchands non agricoles, un coût de 241 400 F par an. Les disparités de coût salarial relèvent essentiellement du secteur d'activité, mais aussi de la qualification du personnel et de la taille des entreprises [6].

En 1995, la France se situe parmi les pays européens dont le coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie est élevé. Il est supérieur au coût observé aux États-Unis et au Japon [2].

À Paris, au 1^{er} avril 1998, le **minimum mensuel garanti de la Fonction publique** est de 6 994 F (montant brut) et 5 932 F (montant net, CSG et CRDS déduites), soit une hausse moyenne de 5,3 % (en brut) et 5,4 % (en net) en un an [1].

DÉFINITIONS

- **Seuil de déclenchement du Smic.** Le Smic est révisé de droit selon deux modalités : à chaque hausse d'au moins 2 % de l'indice des prix (hors tabac) ; en outre, une réévaluation a lieu chaque année au mois de juillet de façon à ce que l'accroissement du pouvoir d'achat du SMIC ne soit pas inférieur à la moitié du gain de pouvoir d'achat du taux de salaire horaire ouvrier (TSH).
- **Montant mensuel du Smic.** Depuis le 1^{er} mai 1985, le Smic mensuel est calculé, pour tous les salariés, sur la base de 39 heures par semaine (169 heures par mois).
- **Minimum mensuel garanti dans la Fonction publique.** Il correspond à l'indice nouveau majoré 226 depuis novembre 1991. Le minimum de rémunération mensuelle joué, dans la Fonction publique, un rôle analogue à celui du Smic dans le secteur privé.
- **Coût salarial.** Il est constitué de l'ensemble des dépenses qui incombent à l'entreprise pour l'emploi d'un salarié. Il peut se décomposer en :
 - un **coût direct** (70,3 % du coût total en 1992), composé principalement des salaires bruts auxquels s'ajoutent différents avantages salariaux (avantages en nature, intéressement et participation) ;
 - un **coût indirect** (29,7 %) formé essentiellement des cotisations patronales légales et conventionnelles et de diverses charges (2,6 %) de formation professionnelle, frais de transport, œuvres sociales.
- **Salaire net médian.** Salaire net tel que 50 % des salariés gagnent plus et 50 % moins.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Plus nombreux en 1994 qu'en 1984, les salariés au SMIC ont aussi changé », *Dossiers de la Dares*, n° 1, janvier 1996.
- *INSEE-Première* : « Salaires et coûts salariaux, 45 ans d'évolution », n° 449, mai 1996 ; « Le coût salarial », n° 462, juin 1996.

SOURCES

[1] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

[2] « Coûts de la main-d'œuvre - Actualisation, 1992-1995 », *Documents statistiques*, Thème 3, Série C, Eurostat, 1997.

[3] « Les salariés au SMIC au 1^{er} juillet 1997 », *Premières informations*, Dares, n° 98.06-24.1.

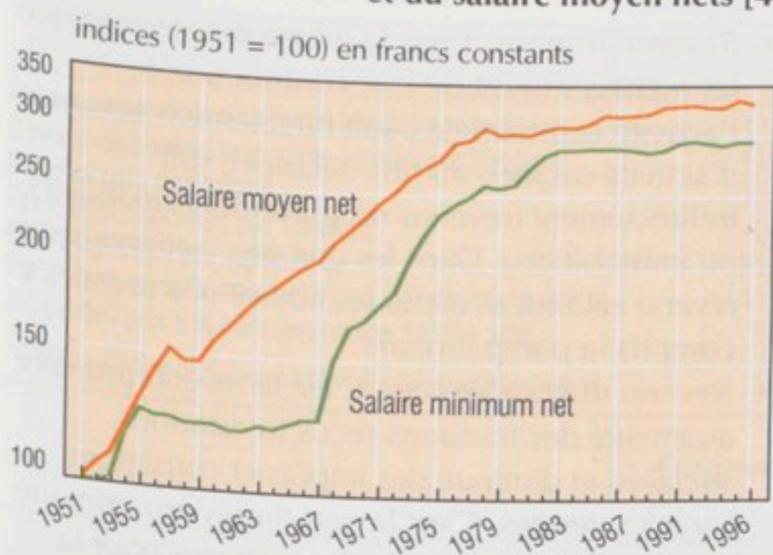
[4] « Séries longues sur les salaires - édition 1998 », *INSEE-Résultats*, Série « Emploi-Revenus », n° 136, avril 1998.

[5] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, tabl. 09-05, juin 1998.

[6] Division Salaires et revenus d'activité, Insee.

SALAIRE MINIMUM - COÛT SALARIAL 10.3

Évolution du pouvoir d'achat du salaire minimum et du salaire moyen nets [4]



Montant du Smic [1]

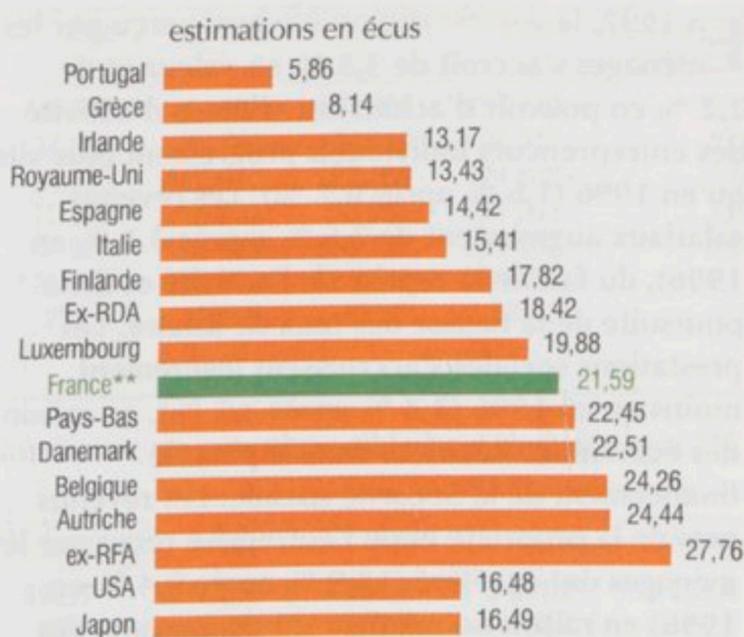
	Montant horaire brut F courants	Augmentation %
1 ^{er} juillet 1990	31,28	2,5
1 ^{er} décembre 1990	31,94	2,1
1 ^{er} juillet 1991	32,66	2,3
1 ^{er} mars 1992	33,31	2,0
1 ^{er} juillet 1992	34,06	2,3
1 ^{er} juillet 1993	34,83	2,3
1 ^{er} juillet 1994	35,56	2,1
1 ^{er} juillet 1995	36,98	4,0
1 ^{er} mai 1996	37,72	2,0
1 ^{er} juillet 1996	37,91	0,5
1 ^{er} juillet 1997	39,43	4,0
1 ^{er} juillet 1998	40,22	2,0

Coût salarial moyen dans les entreprises* en 1996 [6]
données provisoires

	francs	Coût annuel Indice de disparité
Énergie	354 130	147
Activités financières	347 220	144
Biens d'équipement	272 280	113
Services aux entreprises	268 880	111
Activités immobilières	250 100	104
Industrie automobile	241 380	100
Biens intermédiaires	231 460	96
Biens de consommation	228 540	95
Commerce	213 000	88
Construction	210 960	87
Industries agroalimentaires	208 920	87
Hôtellerie	183 210	76
Ensemble	241 400	100

* Entreprises de 10 salariés et plus des secteurs marchands non agricoles.

Coût horaire de la main-d'œuvre dans l'industrie en 1995* [2]



* 1994 pour la Belgique et la Finlande et 1992 pour le Japon.
** Pour la France cette estimation ne tient pas compte des allègements de charges sociales sur les bas salaires à partir de septembre 1995.

Proportion de salariés payés au Smic au 1^{er} juillet 1997 [3] %

	1 à 9 salariés	10 salariés et plus	Ensemble
Ouvriers :			
Hommes	18,4	7,0	9,6
Femmes	39,7	19,6	24,7
Ensemble	24,0	10,1	13,2
Autres salariés :			
Hommes	14,6	3,2	5,9
Femmes	23,8	8,1	13,6
Ensemble	20,0	5,4	9,6
Ensemble :			
Hommes	16,5	5,1	7,8
Femmes	26,8	11,2	16,3
Ensemble	21,4	7,3	11,0

Proportion de salariés payés au Smic par secteur d'activité économique [3] %

NES	1-7-1996	1-7-1997
Industrie de transformation	7,3	7,3
dont : industrie textile, habillement	23,2	23,3
cuir, chaussures	14,1	13,1
Construction	7,3	7,4
Tertiaire	13,5	13,6
dont : commerce de détail, réparations	21,1	20,3
hôtels, cafés et restaurants	41,1	40,2
Ensemble des secteurs non agricoles	11,0	11,0

Pouvoir d'achat du Smic et du taux de salaire horaire ouvrier (TSH) [5]

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Smic horaire brut en francs	30,80	32,30	33,58	34,45	35,20	36,27	37,57	38,67
Évolution* du pouvoir d'achat en % :								
- du Smic horaire brut	0,8	1,6	1,6	0,5	0,5	1,4	1,6	1,7
- du Smic horaire net	0,9	3,2	1,1	0,0	0,1	1,1	0,6	3,3
- du TSH brut	1,5	1,4	1,6	0,6	0,2	0,7	0,5	1,6
Indice des prix à la consommation	3,4	3,2	2,4	2,1	1,7	1,7	2,0	1,2

* Les évolutions sont calculées en moyenne annuelle.

Revenus

PRÉSENTATION

En 1997, le **revenu disponible brut** perçu par les ménages s'accroît de 3,5 % en valeur et de 2,2 % en pouvoir d'achat. Les revenus d'activité des entrepreneurs individuels progressent plus vite qu'en 1996 (1,6 % après 0,7 %). Les revenus salariaux augmentent de 2,6 % (après 3,1 % en 1996), du fait de la reprise de l'activité et de la poursuite de la hausse des taux de salaire. Les prestations sociales s'accroissent légèrement moins qu'en 1996 (3,3 % après 3,7 %), en raison des économies décidées dans le plan de financement de la Sécurité sociale. Les revenus nets de la propriété et de l'entreprise reçus par les ménages ont accéléré (13,9 % après 0,4 % en 1996) en raison notamment du dynamisme des contrats d'assurance-vie. Enfin, les impôts sur le revenu et le patrimoine des ménages augmentent de 8,9 %, du fait du transfert de la cotisation maladie vers la CSG et de l'élargissement de son assiette aux revenus du patrimoine [4].

Depuis 1959, la structure du **revenu primaire** s'est sensiblement modifiée. Les revenus salariaux en représentent 70 % en 1997 contre 60 % en 1959, mais la part des salaires nets a diminué car les cotisations sociales ont fortement augmenté ; elles représentent désormais plus de 30 % du revenu primaire contre seulement 16 % en 1959. La part du revenu des entreprises individuelles a diminué (12 % en 1997 contre 32 % en 1959) et celle des revenus du patrimoine a plus que doublé. La part des transferts a fortement augmenté, qu'ils soient négatifs (impôts et cotisations) ou positifs (les prestations sociales représentent plus du tiers du revenu primaire en 1997 contre moins du cinquième 38 ans auparavant) [1].

En 1994, 10 % des ménages perçoivent un revenu inférieur au **seuil de pauvreté**. Ce pourcentage est globalement le même que dix ans auparavant ; toutefois, la pauvreté s'est aggravée pour les ménages les plus jeunes [2].

Le **RMI** concerne environ 3 % de la population en métropole contre 16 % dans les DOM. Le nombre d'allocataires est en hausse de 5,7 % sur un an (après 6,8 % en 1996 et 4,1 % en 1995) [3].

DÉFINITIONS

- **Revenu primaire.** C'est la masse des revenus que les ménages tirent de leur contribution à l'activité économique, soit directement (revenus d'activité salariée ou non salariée), soit indirectement (revenus de placements mobiliers ou immobiliers). Dans les comptes nationaux, ce revenu est brut et inclut les cotisations sociales y compris la part patronale.
- **Revenu disponible brut.** C'est le revenu primaire augmenté des transferts reçus (prestations sociales) et diminué des impôts et cotisations sociales versées. C'est la part du revenu primaire qui reste à la disposition des ménages pour la consommation et l'épargne.
- **Revenu minimum d'insertion (RMI).** La loi sur le RMI a été votée le 1^{er} décembre 1988. Renouvelée le 23 juillet 1992, la nouvelle loi est « relative au RMI et à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et professionnelle ». Elle garantit un revenu minimum à toute personne d'au moins 25 ans dont les ressources n'atteignent pas un certain montant. L'allocation est égale à la différence entre le plafond calculé selon la composition de la famille et l'ensemble des ressources rentrant au foyer. Au 1^{er} janvier 1998, le montant est de 2 429,42 F pour une personne seule en métropole (1 943,53 F dans les DOM), majoré de 50 % pour la seconde personne au foyer, 30 % pour chacune des personnes suivantes et 40 % à partir du 3^e enfant. Au 31 décembre 1997, 1 067 901 foyers (956 596 en métropole et 111 305 dans les DOM) perçoivent le RMI, soit 2 millions de personnes avec les ayants droit.
- **Seuil de pauvreté.** Le seuil de pauvreté est défini comme le niveau de revenu, par unité de consommation, inférieur de moitié à la valeur médiane du revenu (avant impôts et corrigés de la sous-évaluation des revenus du patrimoine).

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Synthèses*, Statistique publique : « Les revenus d'activités non salariées jusqu'en 1996 », n° 15, janvier 1998 ; « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », à paraître.
- *INSEE-Première* « La pauvreté en France et en Europe », n° 533, juillet 1997 ; « La géographie du niveau de vie : évolutions récentes », n° 548, septembre 1997.
- « Les revenus des ménages », *Données sociales 1996*, Insee.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, tabl. 09-01, 09-03, juin 1998.
- [2] « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1996 », *Synthèses*, Système statistique public, n° 5, août 1996.
- [3] Délégation Interministérielle Au Revenu Minimum d'Insertion.
- [4] « Les comptes de la Nation en 1997 », *INSEE-Première*, n° 579, avril 1998.
- [5] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, mai 1998.

REVENUS DES MÉNAGES 10.4

Valeur par habitant et pouvoir d'achat du revenu des ménages [1]

francs

	1970	1980	1990	1996	p1997	Pouvoir d'achat 97/96 en %
Revenu disponible brut avant impôts par habitant	11 816	40 200	84 685	104 184	107 942	2,5
Revenu disponible brut après impôts par habitant	11 081	37 056	77 781	94 110	97 012	2,0
Salaires nets par salarié	16 677	55 905	102 010	120 400	124 888	2,6
Prestations sociales par habitant	2 547	10 813	26 293	33 983	34 963	1,8
EBEI* agricole, par agriculteur	21 740	67 627	185 454	256 768	259 593	0,0
EBEI* non agricole, par actif non salarié, non agricole	41 473	121 914	280 947	327 244	350 955	6,1
Indice des prix à la consommation 1970=100	100,0	255,8	465,8	531,2	537,1	///

* EBEI : excédent brut d'exploitation d'entrepreneur individuel.

Du revenu primaire au revenu disponible brut des ménages [1]

% du revenu primaire

	1959	1970	1980	1990	1996	p 1997
Revenu primaire brut en milliards de F	201,6	592,3	2 159,6	4 731,9	5 871,2	6 067,4
soit : rémunération des salariés	60,1	66,1	72,9	71,2	70,2	69,8
EBE* des entreprises individuelles	31,6	23,1	16,5	15,4	12,5	12,3
revenus du patrimoine**	8,3	10,8	10,6	13,4	17,3	17,9
- Transferts nets de redistribution	- 3,8	- 5,0	- 7,6	- 6,7	- 6,4	- 6,3
soit : impôts courants sur le revenu et le patrimoine	- 5,4	- 6,3	- 7,8	- 8,3	- 10,0	- 10,6
cotisations sociales versées	- 16,3	- 20,8	- 27,4	- 31,0	- 31,3	- 30,5
prestations sociales reçues	17,9	21,8	27,0	31,5	33,8	33,8
autres transferts nets	0,0	0,3	0,6	1,1	1,1	1,0
= Revenu disponible brut	96,2	95,0	92,4	93,3	93,6	93,7

* Excédent brut d'exploitation. ** Revenus de la propriété + EBE hors entreprises individuelles.

Part des prestations sociales dans le revenu* des ménages [1]



* Revenu disponible brut avant impôts.

Revenu disponible* par habitant [5]

dollars

	1995	1995	
Allemagne (a)	13 213	Norvège	10 730
Autriche	12 236	Pays-Bas	12 937
Belgique	14 460	Portugal (c)	7 639
Danemark (b)	9 658	Royaume-Uni	11 697
Espagne	9 241	Suède	9 864
Finlande	8 752	Canada	13 101
France	12 587	États-Unis	18 164
Grèce	7 696	Japon	13 616
Italie	13 614	Suisse	14 905

* Aux PPA courants. (a) Les données se réfèrent à l'ex-RFA. (b) 1994. (c) 1993.

Ménages à bas niveau de vie* selon la catégorie socioprofessionnelle [2]

%

	Proportion de ménages pauvres		Répartition des ménages pauvres	
	1984	1994	1984	1994
Agriculteurs exploitants	35,9	25,6	9	5
Artisans	15,1	12,0	4	3
Commerçants	17,3	16,1	2	3
Chefs d'entreprise, professions libérales, cadres	0,8	1,6	1	2
Professions intermédiaires	1,7	2,2	2	3
Employés	6,0	10,4	7	12
Ouvriers qualifiés	10,2	11,4	17	17
Autres ouvriers	18,6	27,7	12	14
Anciens agriculteurs	26,8	20,3	9	7
Anciens indépendants	16,1	9,1	5	3
Anciens cadres et professions intermédiaires	1,2	0,2	1	0
Autres anciens salariés	10,8	6,2	16	9
Autres inactifs	25,8	31,8	15	22
dont : élèves, étudiants	57,5	60,0	5	10
Ensemble	10,4	9,9	100	100

* Ménages dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté.

PRÉSENTATION

En 1960, il y avait un peu plus de quatre actifs qui cotisaient pour un retraité du régime général. Ce rapport n'est plus que de 1,6 pour un en 1996. C'est la conséquence du vieillissement de la population. En 1946, le groupe d'âge 60 ans et plus représentait 16 % dans la population totale, au 1^{er} janvier 1998, il est estimé à 20 % et pourrait atteindre 27 % en 2020. Une mutation des régimes de retraite était donc inévitable. Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1994, la réforme des **retraites** prévoit l'allongement progressif de la période de cotisation à la Sécurité sociale [2] [5].

En 1996, on estime à 10,9 millions le nombre de retraités en France percevant au moins une retraite de **droit direct**. Le montant moyen des retraites perçues présente d'importantes disparités selon la profession exercée au cours de la vie active, entre générations et entre hommes et femmes.

Le pouvoir d'achat des retraites, nettes de cotisations sociales, a sensiblement baissé depuis 1994 pour l'ensemble des retraités (à l'exception de ceux percevant le **minimum vieillesse** et de ceux non imposables sur le revenu), du fait de l'instauration de la **CRDS** et de l'augmentation de la cotisation maladie prélevée sur les retraites. En moyenne, de 1990 à 1996, seul le minimum vieillesse enregistre une évolution positive de son pouvoir d'achat. Pour les autres catégories de retraités, l'évolution négative des montants bruts des retraites et les augmentations de cotisations sociales ont engendré globalement une baisse annuelle moyenne du pouvoir d'achat de 0,6 % pour les anciens fonctionnaires, de 0,7 % pour les anciens salariés non cadres du privé et de 0,8 % pour les anciens salariés cadres du privé [1].

Parmi les pays de l'Union européenne, la France est, après l'Italie, le pays qui consacre la part la plus importante de son PIB aux retraites [3].

DÉFINITIONS

- **Retraite.** La retraite correspond au fait d'avoir atteint un certain âge minimum à partir duquel on peut cesser l'activité professionnelle principale. Au 1^{er} janvier 1998, une retraite à taux plein nécessite une durée de cotisation de 155 trimestres ; le calcul de la pension s'effectue sur les 15 meilleures années. Les années suivantes, l'allongement de la période de cotisation sera poursuivi pour atteindre 160 trimestres. Au 1^{er} janvier 2003, la durée d'activité nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein sera donc de quarante années et la période de référence prise en compte pour le calcul de la pension portera sur les 25 meilleures années de salaires.
- **Droits directs ou de réversion.** Il existe deux sortes de droits : les avantages de **droits directs** (droits acquis par un individu en contrepartie de ses cotisations passées) et les avantages de **droits dérivés** ou **pensions de réversion** qui profitent à un autre que le cotisant après le décès de celui-ci (elles peuvent être versées au veuf, à la veuve ou à l'orphelin du cotisant).
- **Minimum vieillesse - Fonds de solidarité vieillesse (FSV).** Le minimum vieillesse regroupe un ensemble de prestations, afin de garantir un revenu minimum à toute personne âgée de 65 ans ou plus française ou étrangère sous certaines conditions, résidant en France. Depuis le 1^{er} janvier 1994 (loi n° 93-936 du 22-7-1993), l'ensemble des prestations du minimum vieillesse est financé par le Fonds de solidarité vieillesse, doté de ressources fiscales propres. Au 1^{er} janvier 1998, le montant mensuel du minimum vieillesse s'élevait à 3 471 F pour une personne seule et à 6 227 F pour un couple.
- **CRDS.** Voir définition au mot-clé 10.6.
Régime général : Le régime général de la Sécurité sociale est le régime de base obligatoire pour tous les salariés du secteur privé. Les retraites sont versées par la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV). En 1996, 9 millions de personnes percevaient au moins un avantage vieillesse de la CNAV.
AGIRC : Association générale des institutions de retraites des cadres.
ARRCO : Association des régimes complémentaires de retraite des salariés du régime général.

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « L'âge et la durée de la retraite depuis 50 ans », n° 444, mars 1996 ; « Vers un âge de la retraite plus élevé ? », n° 578, avril 1998.
- « Quel avenir pour les retraites ? », *Problèmes économiques*, n° 2501, janvier 1997.
- La dynamique de la retraite : une menace pour l'Europe, D. Pène, *Economica*, 1997.
- « Suivi annuel des retraites - Résultats 1996 », *Synthèses*, Statistique publique, à paraître.

SOURCES

- [1] « Les revenus sociaux, 1981-1996 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 14, novembre 1997.
- [2] *Abrégé statistique 1996*, Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV).
- [3] « Dépenses et recettes de protection sociale 1980-1994 », Eurostat, thème 3, série C, 1996.
- [4] Échantillon interrégime de retraités 1997, Sesi.
- [5] « Décret n° 93-1022 du 27 août 1993 », *Journal officiel*, 28 août 1993.

Les recettes et les dépenses du régime général [2]

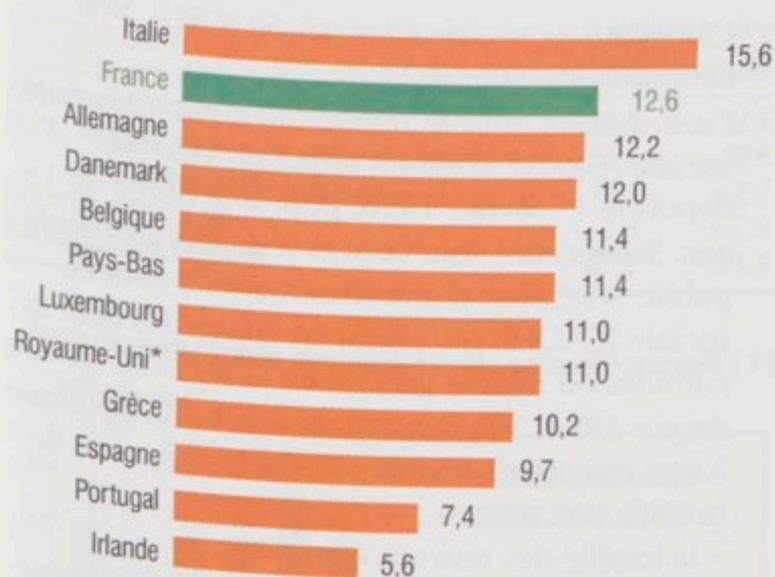
millions de F

	1995	1996	96/95 %
Total des recettes	353 678	350 934	- 0,8
dont : Cotisations des assurés	100 512	109 885	9,3
Cotisations des employeurs	151 881	148 139	- 2,5
Transferts*	88 647	71 046	- 19,9
Subventions et cotisations à la charge de l'État	5 132	13 964	172,1
Total des dépenses	343 536	358 804	4,4
dont : Pensions, rentes, allocations	295 742	311 419	5,3
Solde	10 142	- 7 870	

* Fonds de solidarité vieillesse, fonds spécial invalidité, cotisations parents au foyer (y c. apurement des dettes de la CNAF : 25,5 millions de F en 1995 correspondant à l'exercice 1995 et aux reliquats des années antérieures) et versements rétroactifs.

Part des retraites dans le PIB en 1994 [3]

%



* 1993.

Évolution du pouvoir d'achat des pensions de cas types de retraités [1]

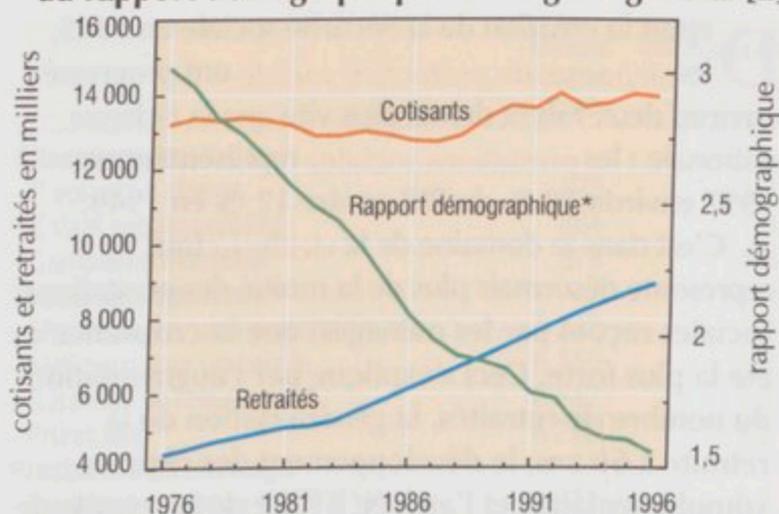
francs constants en %

	1991/90	1992/91	1993/92	1994/93	1995/94	1996/95
Montant brut						
Retraité non cadre*	0,0	0,4	0,2	- 0,3	- 0,5	0,1
Retraité cadre**	0,3	0,4	0,4	- 0,7	- 1,0	- 0,2
Fonctionnaire	- 1,2	0,3	0,8	- 0,5	0,8	- 0,4
Minimum vieillesse	- 0,4	- 0,1	0,3	0,3	0,7	1,7
Montant net						
Retraité non-cadre*	- 0,8	0,1	- 0,4	- 1,1	- 0,5	- 1,5
Retraité cadre**	- 0,6	0,2	- 0,2	- 1,5	- 1,0	- 1,7
Fonctionnaire	- 2,0	0,0	0,2	- 1,3	0,8	- 1,1
Minimum vieillesse	- 0,4	- 0,1	0,3	0,3	0,7	1,7

* Retraite constituée pour 60 % par une pension du régime général et pour 40 % par une pension complémentaire de l'ARRCO.

** Retraite constituée pour 40 % par une pension du régime général, 20 % par une pension complémentaire de l'ARRCO et 40 % par une pension complémentaire cadres AGIRC.

Évolution sur 20 ans des cotisants, des retraités et du rapport démographique* du régime général [2]



* Nombre de cotisants/nombre de retraités

Retraites* moyennes globales en 1997 [4]

francs/mois

	Hommes	Femmes	Ensemble
Durée de carrière complète**			
Avantages principaux de droit direct	8 877	5 926	7 865
Avantages accessoires***	401	176	324
Pensions de réversion	30	519	198
Allocations du FSV	25	44	31
Total	9 333	6 665	8 418
Durée de carrière quelconque			
Avantages principaux de droit direct	8 344	3 894	5 983
Avantages accessoires***	385	183	278
Pensions de réversion	31	885	484
Allocations du FSV	45	72	59
Total	8 805	5 034	6 804

* Champ : ensemble des retraités de droit direct, de 60 ans ou plus.

** Retraités ayant cotisé 150 trimestres ou plus.

*** Bonification pour enfants, majorations pour conjoint à charge ou pour tierce personne.

Évolution du nombre de retraités* [1] millions

	1989	1992	1995	1996
Nombre de droits directs versés au 1/07	12,6	14,1	15,3	15,6
Retraités bénéficiaires de droits directs	9,2	10,1	10,7	10,9
Bénéficiaires du minimum vieillesse	1,3	1,1	0,9	0,9

* Estimations.

Retraites des anciens salariés* pour une carrière complète en 1997 [4]

francs/mois

	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés du secteur privé	10 516	6 701	8 936
- Cadres (AGIRC : 15 ans et plus)**	15 916	11 955	15 202
- Cadres (AGIRC : moins de 15 ans)**	11 336	9 633	10 789
- Non cadres	7 981	6 076	7 043
Fonctionnaires civils	13 340	11 214	12 269
- Catégorie A	16 051	13 742	15 031
- Catégorie B	10 524	10 608	10 581
- Catégorie C	7 622	7 679	7 663

* Champ : retraités de droit direct (hors avantages accessoires, réversion et allocation du FSV) de 60 ans ou plus, unipensionnés, ayant exercé une carrière complète.

** Cadres ayant cotisé plus ou moins de 15 ans à une caisse de retraite de cadres de l'AGIRC.

revenus

PRÉSENTATION

Depuis la création de la Sécurité sociale en 1945, les **dépenses de protection sociale** ont progressé environ deux fois et demie plus vite que la richesse nationale : les **prestations sociales** représentent en 1997 environ 30 % du PIB contre 12 % en 1949.

C'est dans le domaine de la **vieillesse** (qui représente désormais plus de la moitié des prestations sociales reçues par les ménages) que la croissance a été la plus forte. Ceci s'explique par l'augmentation du nombre de retraités, la généralisation de la retraite à 60 ans, le développement des régimes complémentaires et l'arrivée à l'âge de la retraite de nouvelles générations qui liquident leur retraite avec des droits plus élevés. Les dépenses de **santé** (27 % du total) ont également fortement progressé sous l'effet de la généralisation de la couverture sociale, de l'allongement de l'espérance de vie et du progrès technique médical. Les prestations liées au **chômage** ont suivi l'évolution de la détérioration de l'emploi. Les dépenses affectées à ce risque tendent à devenir aussi importantes que celles consacrées à la **famille**. Ces dernières sont les seules à avoir régressé en proportion du PIB, en raison du recul de la fécondité et du déclin des familles nombreuses.

Les **cotisations** sur les salaires sont l'élément principal du financement de la protection sociale en France. La faiblesse de la croissance économique ainsi que la montée du chômage ont engendré une limitation des recettes qui remet en cause le système de financement de la protection sociale. Après avoir connu des soldes positifs jusqu'en 1991, son équilibre financier subit une forte dégradation. Les six dernières années ont connu des déficits importants. Cette situation a entraîné la création de nouveaux impôts (**CSG** en 1991 et **CRDS** au début de 1996), ainsi que la hausse des taux de cotisations liées à l'emploi salarié et leur déplafonnement, la mise en place de cotisations sur certains revenus de remplacement et l'augmentation de leur taux [1] [2] [3].

En 1994, les dépenses de protection sociale représentent en moyenne près de 29 % du PIB dans l'Union européenne des 12. Ce sont les pays les plus riches qui y consacrent la part la plus importante de leur revenu [4].

DÉFINITIONS

- **Dépense de protection sociale.** Elle mesure l'effort social de la nation. C'est la somme des ressources consacrées par les différents secteurs de l'économie nationale au financement des régimes de protection sociale.
- **Cotisations sociales.** Apports des personnes protégées ou de leurs employeurs à des institutions octroyant des prestations sociales. Elles résultent d'obligations légales ou réglementaires, de conventions collectives, d'accords d'entreprises, de contrats de travail ou d'un choix individuel volontaire (adhésions à des mutuelles).
- **Régimes de sécurité sociale.** Ce sont les régimes généraux couvrant l'ensemble de la population (caisses nationales, agence centrale des organismes de sécurité sociale, des fonds spéciaux, Unedic et Assedic), les régimes statutaires et les régimes complémentaires (Agirc, Arrco).
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Voir définition au mot-clé 13.2
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** C'est un impôt en vigueur depuis le 1^{er} février 1996, pour une durée de 18 ans. Ses recettes sont versées à un établissement public : la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES) qui prend en charge les déficits cumulés du régime général de la Sécurité sociale depuis 1994. Son taux est de 0,5 % et s'applique à une assiette de revenu plus large que celle de la CSG. Il concerne :
 - la totalité des revenus d'activité.
 - la quasi-totalité des revenus de remplacement (allocations chômage, retraites, allocations logements, indemnités de licenciement...) à l'exception des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse) et des prestations familiales (en 1996 seulement).
 - la quasi-totalité des revenus de placement (y compris ceux de l'épargne-logement), à l'exception des revenus des livrets A et assimilés.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La protection sociale », *Repères*, n° 72, La découverte, 1997.
- Les comptes de la protection sociale 1990-1996, Sesi, la Documentation française, 1997.
- « Sécurité sociale », *Problèmes économiques*, n° 2554, février 1998.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 09-07, 09-08, 10-14 et 10-16.
- [2] « La protection sociale », *INSEE-Première*, n° 461, juin 1996.
- [3] « Les revenus sociaux 1981-1996 », *Synthèses*, Statistique publique, n° 14, novembre 1997.
- [4] « Les dépenses de protection sociale dans l'Union européenne », *INSEE-Première*, n° 526, juillet 1997.

Prestations sociales reçues* par les ménages [1]

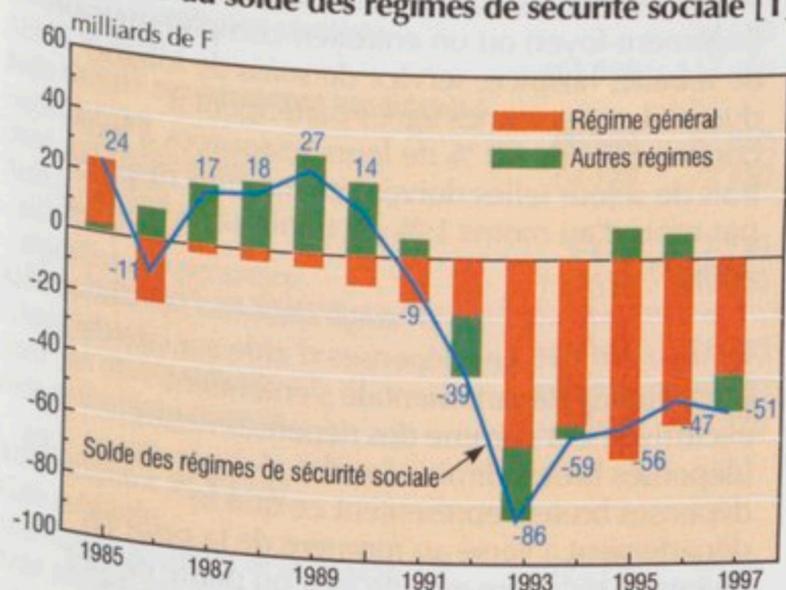
	milliards de F		
	1987	p1997	97/96 %
Santé			
Maladie	344	557	2,3
Infirmitté, invalidité	224	378	1,9
Accidents du travail	90	144	4,0
Vieillesse-survie			
Cessation anticipée d'activité	30	35	0,8
Vieillesse	632	1 037	4,4
Survie (a)	46	27	34,6
Maternité-famille			
Maternité	475	860	4,2
Famille	111	150	1,8
Emploi			
Inadaptation professionnelle	171	263	4,9
Chômage	18	21	-2,5
Divers			
Inadaptation professionnelle	153	242	5,7
Chômage	91	159	-4,5
Divers	15	32	-24,1
Total des prestations à des résidents	76	127	2,2
Total (y compris non-résidents)	4	33	14,4
	1 242	2 049	3,3
	1 253	2 065	3,2

* En espèces et en nature. (a) Pensions de réversion, capitaux décès.

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des divers régimes de Sécurité sociale [1]

	milliards de F	
	1996	p1997
Régimes généraux	-39,7	-43,5
dont : Régime général de sécurité sociale	-55,1	-39,6
Indemnisation du chômage	14,1	-2,7
Régimes particuliers	-7,4	-7,9
Ensemble des régimes	-47,1	-51,4

Évolution du solde des régimes de sécurité sociale [1]



Montants des principales prestations sociales au 1-7-1997 [1]

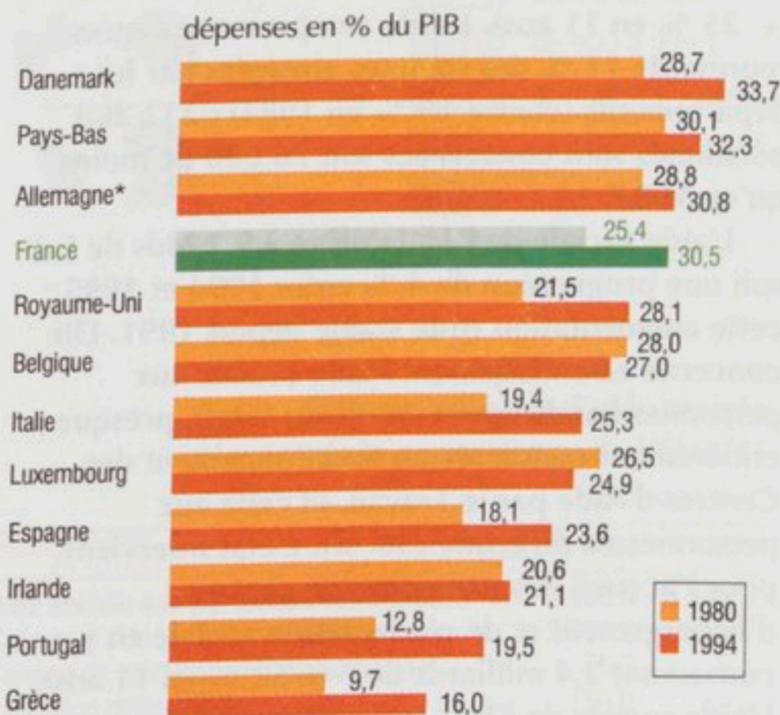
	Montant mensuel en francs	Revalorisation %
Allocations familiales		
- 2 enfants à charge	675	1,4
- Enfant supplémentaire	864	1,3
- Complément familial	878	1,3
Prestations vieillesse		
- Minimum pour une personne seule	3 433	1,3
- Minimum pour un couple	6 159	1,3
- Garanties de ressources*	8 512	1,3
- Prêretraite**	8 275	1,2
Prestations de chômage		
- Prestation moyenne UNEDIC***	4 631	2,2
- Allocation de solidarité spécifique	2 340	0,8
Revenu minimum d'insertion		
- Personne seule	2 403	1,3
- Couple	3 064	1,3
- Par personne supplémentaire à charge	721	1,3
- Par personne à charge à partir de la 3 ^e	961	1,3

* Montant moyen.

** Allocation du fonds national pour l'emploi.

*** Au 30 juin.

La protection sociale dans l'Union européenne [4]



* Ex RFA en 1980.

La protection sociale et son financement [1]

Emplois			Ressources				
	1990	1996	p1997		1990	1996	p1997
Prestations sociales	1 505	2 001	2 065	Cotisations d'employeurs (a)	950	1 183	1 207
Prestations des services sociaux*	211	286	289	Cotisations de salariés	415	530	482
Prestations fiscales (b)	58	75	75	Cotisations des travailleurs indépendants	92	108	108
Total des prestations en % du PIB	1 774	2 362	2 429	Autres cotisations	16	24	25
Frais de gestion	27,3	30,0	29,9	Total des cotisations	1 473	1 845	1 822
Autres dépenses	72	96	111	Impôts et taxes affectés	64	188	244
Total des emplois	2 079	2 843	2 935	Contributions publiques	240	292	296
Solde	23	-40	-74	Autres recettes (c)	325	478	499
				Total des ressources	2 102	2 803	2 861

* Y compris les prestations d'hospitalisation publique. (a) Y c. cotisations fictives. (b) Ce sont des exonérations et des réductions d'impôts liées à un risque relevant de la protection sociale (quotient familial). (c) Y c. contrepartie des prestations fiscales.

IL) revenus

PRÉSENTATION

En 1995, les dépenses d'*aide sociale* s'élèvent à 77,5 Mds de F contre 44,7 Mds de F en 1984. Elles ont une orientation très différente selon qu'elles sont opérées par le **département** ou par l'**État**.

Les dépenses **départementales** représentent 68,3 Mds de F, soit 88 % du total des aides sociales. Elles concernent essentiellement quatre postes : l'aide sociale à l'enfance (ASE) qui est exclusivement du ressort du département, les aides aux personnes handicapées, aux personnes âgées et l'aide médicale. De 1984 à 1995, ces dépenses ont augmenté dans leur ensemble de 92 % et 6 % entre 1994 et 1995. L'ASE représente le poste le plus important (36 % du total). Le nombre d'enfants confiés à l'ASE s'élève à 114 400 fin 1995 (dont 71 % sur décisions judiciaires). Ce nombre est pratiquement stable depuis 1990. L'aide départementale aux personnes handicapées constitue le deuxième poste de dépenses (28 %). Le **nombre de bénéficiaires** d'un hébergement ou d'un autre type d'accueil pour personnes handicapées s'élève à 83 000 fin 1995 (+ 25 % en 11 ans). L'aide aux personnes âgées représente 11 % des sommes engagées par les départements (contre 19 % en 1984) ; 232 260 personnes sont concernées soit 76 000 de moins qu'en 1984.

L'aide sociale de l'**État** s'élève à 9,2 Mds de F, soit une progression de 4 % entre 1994 et 1995 ; cette augmentation reste stable depuis 1991. Elle concerne essentiellement l'aide sociale aux personnes handicapées (58 % du total), presque entièrement consacrée au fonctionnement des Centres d'Aide par le Travail, et celle aux personnes en difficulté (38 %). L'État intervient pour l'accueil des personnes en centres d'hébergement et de réadaptation sociale en y consacrant 2,4 milliards de F (+ 52 % en 11 ans). L'aide sociale de l'État aux personnes sans domicile fixe et aux réfugiés est de 1,1 milliard de F en 1995, soit une baisse de 10,3 % en un an contre une progression de 5 % entre 1993 et 1994 [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « En dix ans, l'accueil en établissement pour adultes handicapés a augmenté de 63 % », *Informations rapides*, Sesi, n° 3, juillet 1997.
- « L'allocation parentale d'éducation : entre politique familiale et politique pour l'emploi », *INSEE-Première*, n° 569, février 1998.

DÉFINITIONS

- **Aide sociale.** Elle comprend l'ensemble des prestations dont les conditions d'attribution sont fixées par la loi (Code de la Famille et de l'Aide Sociale). Elle est destinée aux personnes dont les ressources sont trop faibles pour faire face aux besoins engendrés par le handicap, l'âge, la maladie, les difficultés sociales ou économiques, les autres formes de solidarité (protection sociale ou solidarité familiale) étant insuffisantes ou inexistantes. Depuis le 1^{er} janvier 1984, date d'entrée en vigueur des lois de décentralisation, la quasi-totalité de l'aide sociale a été transférée aux départements, l'État ne gardant qu'une compétence d'exception pour certaines prestations bien définies.
- **Nombre de bénéficiaires.** Chaque personne pouvant bénéficier de plusieurs aides, il n'est pas possible de connaître le nombre total de bénéficiaires de l'ensemble des aides.
- **Allocation simple.** Elle est allouée aux personnes âgées n'ayant pas droit, par ailleurs, à une pension de retraite ou au minimum vieillesse (concerne des étrangers non couverts par une convention de réciprocité).
- **Allocation différentielle.** Versée en espèces aux adultes handicapés ayant besoin d'une tierce personne pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne et qui ont recours soit à une personne rémunérée, soit à un membre de leur famille.
- **Aide à l'hébergement.** Prise en charge des frais de placement soit chez des particuliers, soit dans un établissement assurant uniquement l'hébergement (logement-foyer) ou un entretien complet (maison de retraite, hospice, service de soins de longue durée). Les personnes âgées participent à concurrence de 90 % de leurs ressources à leurs frais de séjour (elles doivent néanmoins disposer par mois d'au moins 1 % du minimum vieillesse annuel).
- **Les données de la page ci-contre se réfèrent à la France entière.** Les dépenses d'aide sociale de compétence départementale s'entendent exclusivement comme des dépenses nettes (dépenses brutes diminuées des récupérations). Les dépenses brutes représentent ce que le département a versé au moment de la prise en charge. Il récupère ensuite tout ou partie de ces dépenses sur les bénéficiaires, tiers payants et successions, sur les organismes de Sécurité sociale ou mutualistes et éventuellement sur d'autres collectivités locales.

- « Handicap et dépendance », *Solidarité santé*, Sesi, n° 4, octobre-décembre 1997.

SOURCES

- [1] « Dépenses et bénéficiaires d'aide sociale - résultats 1995 », *Documents statistiques*, Sesi, à paraître.
[2] « Bénéficiaires de l'aide sociale, résultats 1995 », *Documents statistiques*, Sesi, n° 288, septembre 1997.

Dépenses nettes d'aide sociale relevant de la compétence du département [1]

millions de F

	1984	1995
Aide sociale à l'enfance	15 527,2	24 700,4
Aide sociale aux personnes handicapées	8 077,2	19 376,5
dont : à domicile	4 413,7	9 484,7
hébergement	3 409,5	9 786,1
Aide sociale aux personnes âgées	6 681,7	7 350,1
dont : à domicile	1 843,8	1 345,9
hébergement	4 837,9	5 903,6
Aide médicale	3 049,7	7 204,8
dont : à domicile	923,5	2 681,6
hospitalière	1 753,8	1 350,5
cotisations d'assurance personnelle*	///	3 088,4
Aide sociale à la famille	6,8	1,2
Sous-total prestations versées	33 342,6	58 633,0
Charges d'insertion des bénéficiaires du RMI	///	3 334,0
Charges diverses**	2 282,2	6 328,0
Total	35 624,8	68 295,0

* Dépenses à la charge du département depuis 1987. À partir de 1989, s'ajoutent les dépenses de cotisations d'assurance personnelle au titre du RMI.

** Service départemental d'action sociale et frais communs.

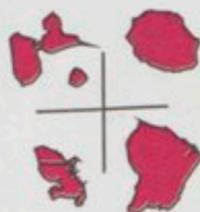
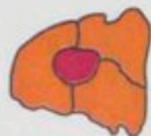
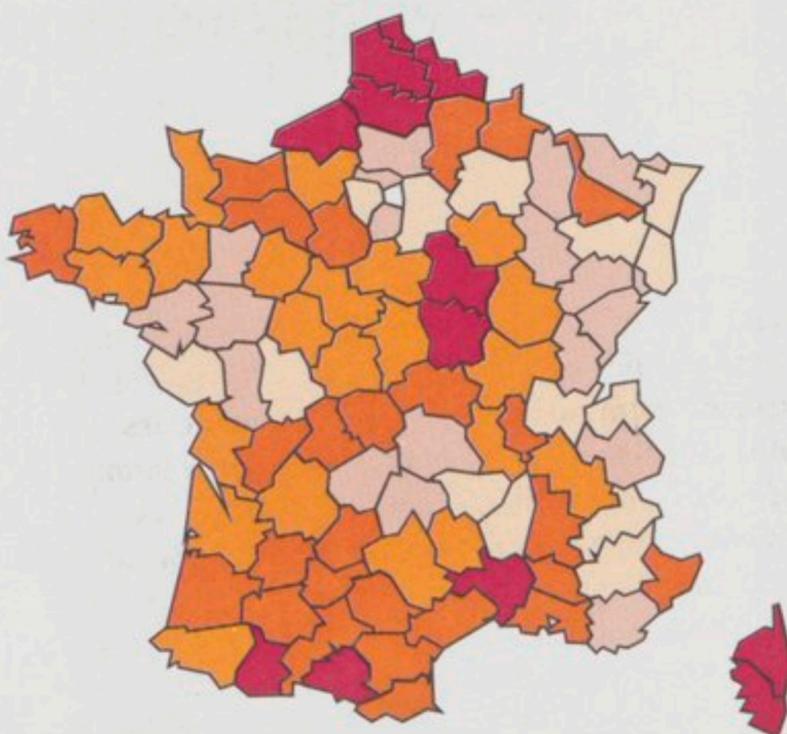
Estimations du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au 31 décembre [2]

1984 1995

	1984	1995
AIDE SOCIALE DÉPARTEMENTALE		
Aide sociale à l'enfance (ASE)		
Enfants confiés à l'ASE	134 241	114 400
soit : Pupilles	13 438	4 020
Décisions judiciaires confiées à l'ASE	68 813	80 690
Accueil provisoire	51 990	29 690
Enfants sous protection conjointe AEMO et AED*	101 198	113 450
Aide sociale aux personnes handicapées		
Hébergement	66 509	82 830
dont : en établissement	64 129	72 450
Aide à domicile :		
- aide ménagère	5 413	7 210
- allocation compensatrice	150 538	288 500
Aide sociale aux personnes âgées		
Hébergement	163 144	137 490
dont : en établissement	162 652	136 230
Aide ménagère à domicile	144 900	94 770
AIDE SOCIALE DE L'ÉTAT		
Aide médicale		
Interruption volontaire de grossesse	12 174	9 750
Aide sociale aux personnes âgées		
Allocation simple	12 334	1 010
Aide sociale aux personnes handicapées		
Allocation différentielle	8 803	2 760
Sans domicile fixe		
Aide médicale	77 000	///
dont : assurance personnelle	///	17 980
Aide sociale aux personnes âgées	4 696	3 260
Aide sociale aux personnes handicapées	1 686	1 140
Allocations diverses		
Allocation militaire	5 819	110
Allocation supplémentaire du FNS	13 643	440

* AEMO : action éducative en milieu ouvert judiciaire. AED : action éducative à domicile administrative.

Dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département par habitant en 1995 [1]



France entière : 1 142 F
France métro. : 1 116 F

Francs/habitant

- moins de 900 F
- de 900 à 999 F
- de 1 000 à 1 099 F
- de 1 100 à 1 299 F
- 1 300 F et plus

Dépenses brutes d'aide sociale relevant de la compétence de l'État [1]

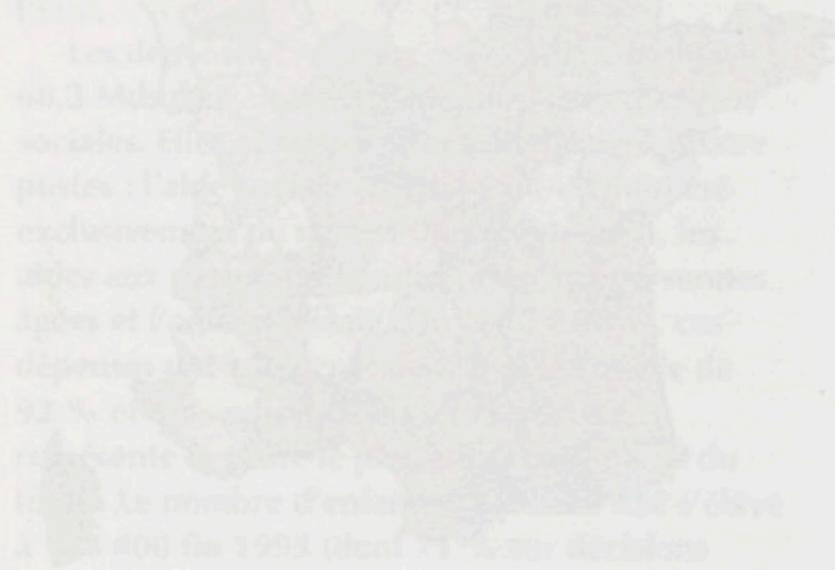
millions de F

	1984	1995
Aide sociale aux personnes handicapées	2 935,8	5 345,5
Centres d'aide par le travail (CAT)	2 721,6	5 293,1
Centres de rééducation professionnelle	55,2	0,1
Allocation différentielle	159,0	52,3
Centres d'hébergement et de réadaptation sociale	1 580,0	2 408,0
Sans domicile fixe	1 177,7	1 060,3
Aide médicale	752,7	690,6
Autres formes d'aide sociale	425,0	369,7
Aide médicale*	2 384,3	6,4
dont : interruption volontaire de grossesse	9,1	6,4
Aide sociale aux personnes âgées	91,7	20,0
Divers	275,2	378,0
dont : Allocation supplémentaire du FNS	224,3	///
Tutelle	-	340,6
Sous-total prestations versées	8 444,7	9 218,2
Frais d'administration et de contrôle	605,8	///
Total	9 050,5	9 218,2

* Les cotisations d'assurance-maladie obligatoires au taux spécial adultes handicapés sont prises en charge par la Sécurité sociale depuis 1986 ; les cotisations d'assurance personnelle sont à la charge des départements depuis 1987.

Éléments d'aide sociale relevant de la compétence du département en 1995 (1)

En 1995, les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département ont atteint 1 775 MdF de MdF en 1994. Elles ont été affectées de la manière suivante :



Le nombre d'enfants en placement a augmenté de 400 en 1994 (dont 77 par décisions judiciaires). Ce nombre est pratiquement stable depuis 1990. L'aide départementale aux personnes âgées a augmenté de 20 % en 1995 par rapport à 1994. Le nombre de bénéficiaires du régime d'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994.

Table with 2 columns: Category and Amount (MdF). Rows include: Aide sociale aux personnes âgées, Aide sociale aux personnes handicapées, Aide sociale aux personnes souffrant de troubles mentaux, Aide sociale aux personnes souffrant de toxicomanie, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance à l'alcool, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux drogues, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux d'argent, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard et d'argent, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard et d'argent.

Éléments d'aide sociale relevant de la compétence du département (1)

En 1995, les dépenses d'aide sociale relevant de la compétence du département ont atteint 1 775 MdF de MdF en 1994. Elles ont été affectées de la manière suivante :

Le nombre d'enfants en placement a augmenté de 400 en 1994 (dont 77 par décisions judiciaires). Ce nombre est pratiquement stable depuis 1990. L'aide départementale aux personnes âgées a augmenté de 20 % en 1995 par rapport à 1994. Le nombre de bénéficiaires du régime d'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994.

Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994. Le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale a augmenté de 200 en 1995 par rapport à 1994.

Table with 2 columns: Category and Amount (MdF). Rows include: Aide sociale aux personnes âgées, Aide sociale aux personnes handicapées, Aide sociale aux personnes souffrant de troubles mentaux, Aide sociale aux personnes souffrant de toxicomanie, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance à l'alcool, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux drogues, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux d'argent, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard et d'argent, Aide sociale aux personnes souffrant de dépendance aux jeux de hasard et d'argent.

Économie générale
Monnaie - Marchés financiers
Finances publiques

ÉCONOMIE GÉNÉRALE FINANCES

économie générale

PRÉSENTATION

En 1997, le *produit intérieur brut* augmente de 2,2 % en volume, soit une accélération par rapport à l'année précédente (1,2 %). Ce mouvement de reprise démarre dès le second semestre de 1996 et se généralise en 1997, alors que l'inflation est historiquement faible. La demande extérieure, portée par une forte croissance aux États-Unis et au Royaume-Uni, joue un rôle prépondérant dans cette reprise : les exportations françaises progressent de 13 % en volume. La consommation des ménages ralentit alors que l'investissement reste stable en moyenne annuelle.

Après la stabilisation observée en 1996, les résultats d'exploitation des *entreprises non financières* se sont nettement améliorés. La reprise de 1997 s'est effectuée dans un contexte de faible croissance des prix tant à la production qu'à l'achat. Le taux de marge des entreprises (excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée) s'est redressé (32,3 % après 31,7 %). En 1997, la *valeur ajoutée* dégagée par ces entreprises a progressé un peu plus vite (+ 3,4 %) que les salaires, phénomène habituel en période de reprise de l'activité. Les revenus de la propriété (intérêts et dividendes) ont sensiblement augmenté malgré le niveau très bas des taux d'intérêt, du fait de l'importance des dividendes versés dans un environnement boursier très dynamique. Les entreprises ont encore dégagé une importante capacité de financement (120 Mds de F).

L'augmentation sensible du pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages (+ 2,2 %) dans un contexte d'inflation historiquement faible, a profité à l'épargne plutôt qu'à la consommation : celle-ci progresse de 0,7 % en volume alors que le taux d'épargne augmente de plus d'un point, passant de 13,3 % à 14,6 %. Comme leurs investissements en logement ont peu augmenté, la capacité de financement des ménages progresse fortement et retrouve son niveau de 1995.

Le déficit des *administrations publiques* se réduit : le ratio du déficit public (au sens de Maastricht) rapporté au PIB passe de 4,1 % en 1996 à 3,0 % en 1997 [1].

DÉFINITIONS

- **Produit intérieur brut (PIB).** Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes, augmentée de la TVA grevant les produits et des droits de douane moins les subventions à l'importation.
- **PIB marchand et non marchand.** La Comptabilité nationale distingue un PIB marchand et un PIB non marchand. Ce dernier est défini comme l'ensemble de l'activité des administrations, y compris une activité de production « non marchande », c'est-à-dire disponible gratuitement ou quasi gratuitement (Éducation nationale, musées, dépistage médical, etc.).
- **Entreprises non financières.** Elles regroupent les unités qui produisent des biens et des services marchands non financiers. Au sens de la Comptabilité nationale, les comptes des entreprises individuelles sont inclus dans le secteur des ménages.
- **Formation brute de capital fixe (FBCF).** Elle représente la valeur des biens durables acquis par les unités de production pour être utilisés pendant au moins un an dans leur processus de production. Pour le secteur des ménages, la FBCF concerne les logements et l'investissement des entrepreneurs individuels.
- **Administrations publiques.** Le secteur des administrations publiques comprend : l'État, les collectivités locales, les organismes avec comptabilité complète et personnalité juridique, produisant des services non marchands et financés par l'État ou les collectivités locales (y compris l'enseignement privé sous contrat), les régimes d'assurances sociales et les organismes en dépendant (hôpitaux publics, œuvres sociales).
- **Administrations privées.** Le secteur des administrations privées regroupe les organismes qui produisent des services non marchands ou marchands sans but lucratif, destinés aux ménages ou à des groupes particuliers de ménages. Il comprend des unités telles que : cultes, syndicats de travailleurs, comités d'entreprise, partis politiques, fondations à caractère humanitaire.
- **Valeur ajoutée.** Voir définition au 14.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

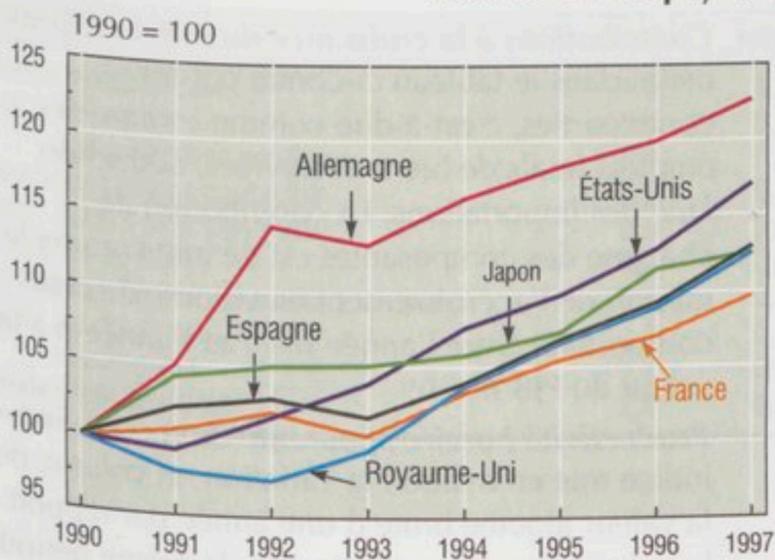
- *Comptes nationaux des pays de l'OCDE* : vol. I, principaux agrégats, vol. II, tableaux détaillés (annuels).
- « Économie européenne : du Marché commun aux politiques communes », Louis Reboud, PUG, 1996.
- « Comptes et statistiques des administrations publiques - 1970-1995 », Documents statistiques, Thème 2, Série A, Eurostat, 1997.

- *L'économie française, Édition 1998/99*, Insee, publié au Livre de Poche.
- *Note de conjoncture*, Insee, mars 1998.

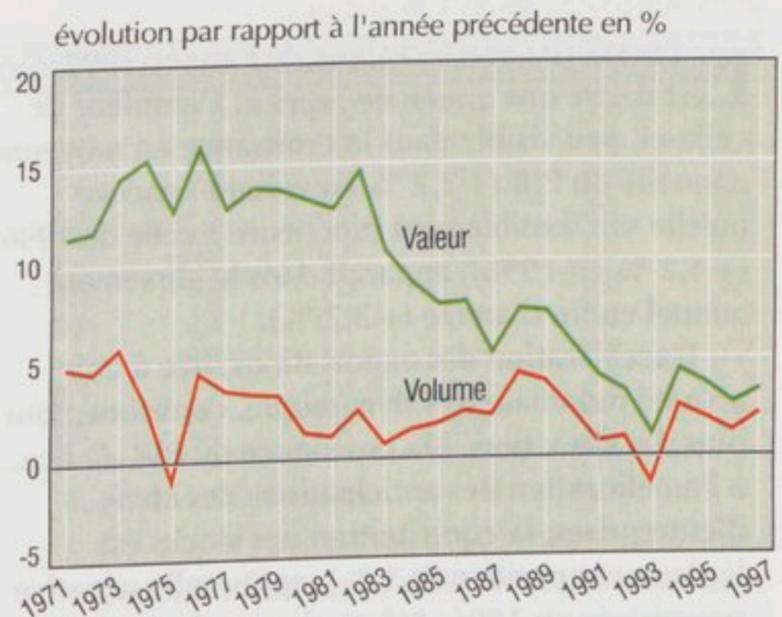
SOURCES

- [1] « Les comptes de la Nation en 1997 », INSEE-Première, n° 579, avril 1998.
- [2] « Les comptes de la Nation - année 1997 », Informations Rapides, Insee, n° 118, 27 avril 1998.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, (mensuel), OCDE.

Évolution du PIB en volume dans différents pays [3]



Évolution du PIB en France [1]



Formation brute de capital fixe par secteur institutionnel [2]

Secteurs institutionnels	1995	1996	p1997
Sociétés, quasi-sociétés non financières et EI*	758,3	765,6	763,6
dont : GEN**	78,9	85,9	89,4
Institutions financières	6,1	11,9	15,6
Entreprises d'assurances	12,3	11,0	11,4
Administrations publiques	242,1	227,5	230,1
Administrations privées	4,9	5,0	5,2
Ménages hors entreprises individuelles	351,1	351,1	362,2
Total de la FBCF	1 374,8	1 372,1	1 388,1

* Entreprises individuelles. ** Grandes entreprises nationales.

Principaux agrégats par habitant [2]

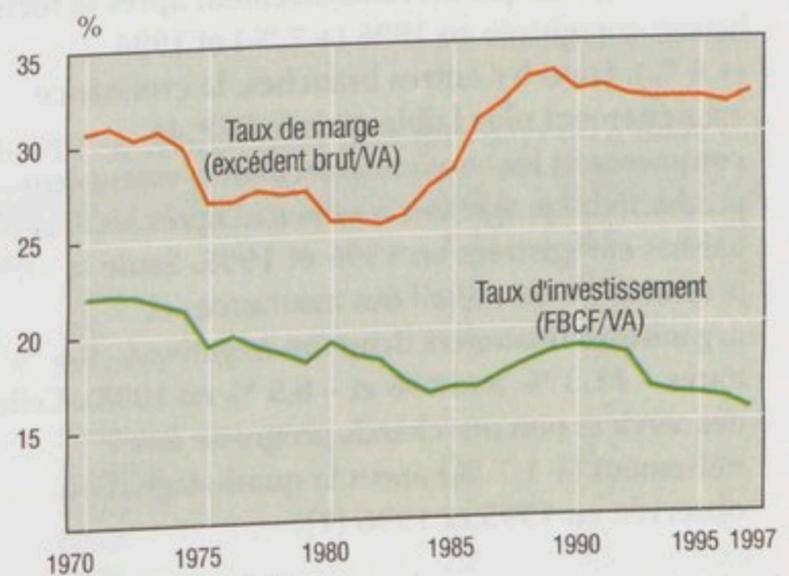
	1996	p 1997
PIB	134 848	138 841
Revenu disponible des ménages	94 107	97 008
soit : Consommation des ménages	81 602	82 879
Épargne brute des ménages	12 505	14 129
Capacité de financement des ménages	6 284	7 666

Capacité (+) ou besoin (-) de financement des agents économiques [1]

Secteurs institutionnels	1994	1995	1996	p1997
Sociétés et quasi-sociétés non financières	80	102	127	120
Ménages	360	432	367	449
Institutions financières	52	14	10	1
Entreprises d'assurances	-26	-46	-43	-52
Administrations publiques	-441	-413	-366	-281
soit : Administration publique centrale	-356	-327	-307	-233
Administrations publiques locales	-15	-17	3	18
Sécurité sociale*	-70	-69	-62	-66
Administrations privées	17	16	18	19
Nation	41	106	114	256

* Y compris hôpitaux publics.

Taux de marge et taux d'investissement des entreprises* [2]



* Hors entreprises individuelles.

Évolution des ressources et des emplois de biens et services en 1997* [2]

Ressources	Valeur	Évolution en volume**	Emplois	Valeur	Évolution en volume**
	milliards de F	1997/96 %		milliards de F	1997/96 %
Produit intérieur brut (PIB)	8 137	2,2	Consommation finale des ménages	4 857	0,7
soit : PIB marchand	6 724	2,4	Consommation finale des administrations	1 594	1,1
PIB non marchand	1 413	1,2	FBCF	1 388	0,2
Importations	1 848	7,9	Variations de stocks	-22	///
soit : biens	1 564	8,1	Exportations	2 168	13,0
services	188	8,0	soit : biens	1 713	13,4
tourisme	96	5,2	services	293	11,9
Total des ressources et des emplois	9 985	3,2	tourisme	162	11,1

* Comptes provisoires. ** Les volumes sont évalués aux prix de l'année 1996.

économie générale

PRÉSENTATION

La première caractéristique de l'année 1997 est d'être une **année de reprise**. L'ampleur de celle-ci, peu visible dans la croissance en moyenne annuelle du PIB (+ 2,2 % en volume) encore qu'elle soit sensiblement supérieure à celle de 1996 (+ 1,2 % en 1996), apparaît dans le glissement annuel en fin d'année (+ 3,2 %).

L'accélération des exportations, liée à une activité mondiale très dynamique, contribue pour plus des deux tiers à la croissance du PIB. Grâce à l'amélioration des anticipations des chefs d'entreprises, la contribution des stocks est légèrement positive (0,1 %), après celle négative enregistrée en 1996. Même si on assiste au redémarrage de la demande intérieure et de l'investissement au second semestre 1997, leurs contributions à la croissance, en moyenne annuelle, ne sont respectivement que de 0,6 % et 0 %. On enregistre une baisse de l'investissement en BTP alors que celui des entreprises en produits manufacturés croît de 1,4 % [2].

En 1997, la **productivité horaire apparente du travail** augmente pour l'ensemble des branches de 2,8 % après 0,8 % en 1995 et 1996. Le plus fort gain par activité est réalisé par l'industrie manufacturière (+ 6,7 %). La croissance de celle de la branche Agriculture, sylviculture, pêche (+ 3,2 %), marque un ralentissement après la forte hausse enregistrée en 1996 (+ 7 %) et 1994 (+ 6 %). Dans les autres branches, la croissance est nettement plus faible mais le BTP, le commerce et les services marchands, voient leur productivité progresser à nouveau après les baisses enregistrées en 1996 et 1995. Seule la productivité du travail des assurances et organismes financiers demeure négative (- 0,6 % après - 11,3 % en 1996 et - 8,5 % en 1995). Celle des services non marchands progresse assez nettement (+ 1,7 %) après la quasi-stagnation observée en 1995 et 1996 [1].

DÉFINITIONS

- **Contributions à la croissance du PIB.** Le PIB est défini dans le tableau ci-contre par ses contreparties, c'est-à-dire comme somme des emplois finals de biens et services, déduction faite des importations. La contribution de chacune des composantes est définie comme le rapport de l'accroissement en volume de cette composante entre l'année $n - 1$ et l'année n à la valeur du PIB $n - 1$.
- **Productivité horaire apparente du travail.** Son indice met en relation la variation en volume de la valeur ajoutée brute d'une année par rapport à la précédente et la variation sur la même période du volume d'heures travaillées. Ce dernier est évalué par la somme des heures travaillées par les salariés, les non-salariés, les inactifs et multi-actifs agricoles et le volume d'heures travaillées « au noir ». La croissance de la productivité horaire apparente du travail résulte souvent d'une plus grande consommation de capital, et le qualificatif « *apparente* » prévient qu'il ne faut pas en attribuer les causes à la seule productivité du travail.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et celle des consommations intermédiaires. Si l'on déduit les amortissements pratiqués au cours de l'exercice, on obtient la valeur ajoutée nette.
- **SQS-EI non financières.** Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles non financières.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *L'économie française, édition 1998*, Insee, publiée au Livre de poche.
- « Économie mondiale à l'horizon 2005 », *Les rapports du Sénat*, n° 315, 1996-1997, la Documentation française.
- « Le paradoxe de la productivité », *Alternatives économiques*, octobre 1997.
- « Retrouver le chemin de l'investissement industriel », *L'état de l'industrie française - Rapport 1997*, Commission permanente de concertation pour l'industrie, secrétariat d'État à l'Industrie, 1997.

- « Disparités de croissance et de politiques économiques en Europe », *Observations et diagnostics économiques*, n° 68, janvier 1998.
- « L'investissement des entreprises », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 3, mars 1998.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998.
- [2] *Note de conjoncture*, Insee, mars 1998.
- [3] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, juin 1998.

CROISSANCE - PRODUCTIVITÉ 11.2

Contributions à la croissance du PIB [1]

au prix de l'année précédente en %

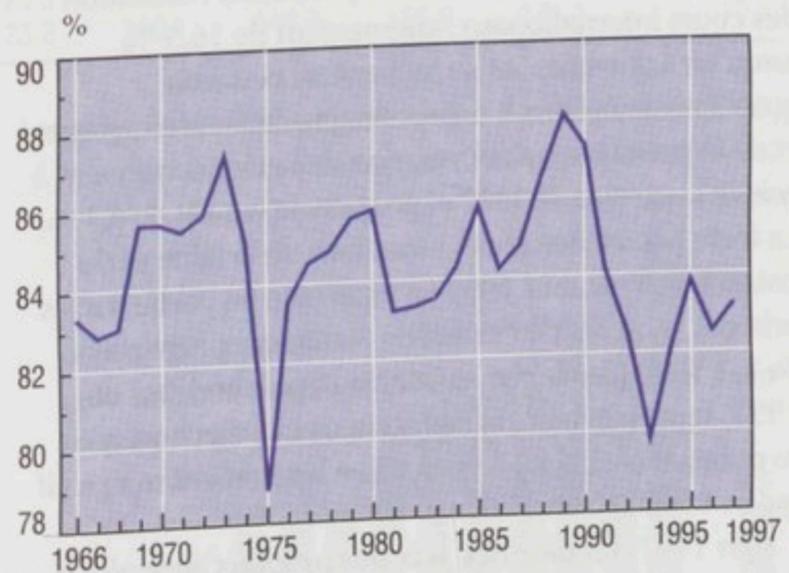
Contributions	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	p1997
Consommation finale	1,8	1,2	1,4	0,6	1,0	0,9	1,6	0,6
soit : ménages	1,4	0,7	0,8	0,0	0,8	0,9	1,1	0,4
administrations publiques	0,4	0,5	0,6	0,6	0,2	0,0	0,5	0,2
Formation brute de capital fixe	0,6	0,0	-0,7	-1,3	0,2	0,4	-0,2	0,0
dont : SQS-El non financières	0,5	0,0	-0,2	-0,9	0,1	0,3	0,0	0,1
Variations de stocks	0,2	-0,7	-0,5	-1,0	1,3	0,4	-0,6	1,5
Échanges extérieurs de biens et services	-0,2	0,3	0,8	0,4	0,1	0,3	0,5	3,2
soit : exportations	1,2	0,9	1,1	-0,3	1,5	1,3	1,2	-1,7
importations	-1,4	-0,6	-0,3	0,7	-1,4	-1,0	-0,7	2,2
Produit intérieur brut	2,4	0,8	1,0	-1,3	2,6	2,0	1,3	

Productivité horaire apparente du travail par grande branche [1]

en % par rapport à l'année précédente

	1994	1995	1996	p1997
Valeur ajoutée en prix de 1980 par heure de travail :				
Agriculture, sylviculture, pêche	6,2	3,7	7,0	3,2
Industrie	6,9	3,7	2,8	5,9
dont : Industrie manufacturière	9,3	4,1	3,0	6,7
Bâtiment, génie civil et agricole	0,6	-0,4	-1,8	0,7
Commerce et services marchands	-0,4	-0,2	-0,2	1,5
Assurance et organismes financiers	14,4	-8,5	-11,3	-0,6
Services non marchands	0,9	0,2	0,3	1,7
Ensemble des branches	3,0	0,8	0,8	2,8

Évolution du taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie [1]



Taux annuel moyen de croissance du PIB en volume dans quelques pays du monde [3]

Pays	1996	p 1997	*1998	Pays	1996	p1997	*1998
Canada	1,2	3,7	3,4	Asie	8,3	6,8	2,2
États-Unis	2,8	3,8	3,4	Chine	9,7	8,8	6,6
Japon	4,1	0,8	-1,5	Inde	7,0	5,2	4,1
Union européenne	1,7	2,6	2,8	Indonésie	7,8	4,6	-11,0
dont Zone euro	1,6	2,5	2,9	Malaisie	8,2	7,8	0,0
dont : Allemagne	1,4	2,2	2,8	Philippines	5,5	4,7	2,7
Belgique	1,5	2,9	2,9	Thaïlande	6,7	0,2	-5,1
Espagne	2,3	3,4	3,6	Singapour	7,0	7,9	3,1
France	1,3	2,2	3,2	Taiwan	5,9	6,5	4,3
Italie	0,7	1,5	2,0	Corée	7,2	5,5	-3,5
Pays-Bas	3,3	3,4	3,6	Hong Kong	4,7	4,2	-0,5
Finlande	3,6	5,9	4,2	Afrique	3,3	2,1	1,8
Pays de l'UE hors zone euro	1,6	2,5	2,9	Algérie	12,0	-2,1	7,0
dont : Danemark	3,5	3,4	2,8	Maroc	6,9	5,6	5,5
Royaume-Uni	2,2	3,3	2,2	Tunisie	5,1	5,9	4,8
Suède	1,3	1,8	2,6	Égypte	3,2	1,7	1,4
Norvège	5,3	3,5	4,0	Afrique de Sud	3,3	5,3	2,7
Bulgarie	-10,9	-7,5	2,5	Amérique latine	3,5	8,4	6,5
Hongrie	1,3	4,3	4,5	Argentine	3,0	3,1	0,5
Pologne	6,1	6,9	5,8	Brésil	7,4	7,1	4,5
Roumanie	4,1	-6,6	0,0	Chili	5,1	7,0	4,3
Russie	-4,9	0,8	0,8	Mexique	-1,5	5,1	3,0
Slovaquie	6,9	6,5	4,0	Venezuela	3,5	1,0	-2,5
Slovénie	3,1	3,8	4,0	Arabie Saoudite	4,5	1,9	1,9
République Tchèque	4,1	1,2	1,5	Israël			

* Prévisions.

économie générale

PRÉSENTATION

En 1997, les prix des biens intermédiaires augmentent de 0,7 %. Les prix des produits de la chimie organique progressent de 8,4 %, tirés par les produits de la chimie organique de base et les matières plastiques à l'état brut. Dans le sillage de la remontée des cours de la pâte à papier, les prix de la branche pâte à papier, papiers et cartons (+ 1,7 % sur un an) se stabilisent au cours du premier semestre de 1997, puis progressent en seconde partie d'année.

En baisse ininterrompue depuis septembre 1995, les prix des métaux ou produits métalliques croissent de 2,2 %. Dans cette branche, l'année est marquée par un retournement de tendance. Pour les métaux non ferreux (+ 7,8 % sur un an), les prix, liés à l'évolution des cours internationaux, augmentent de 16,5 % jusqu'en septembre, et se replient au cours du quatrième trimestre. Les prix des produits sidérurgiques et de la première transformation de l'acier continuent à baisser jusqu'en avril 1997 et progressent ensuite de 4,3 %. La forte hausse des cours mondiaux de la laine et du coton jusqu'en août 1997 se répercute en partie sur les prix des produits de l'industrie textile qui progressent de 1,2 %. En revanche, continue depuis le début de 1995, la baisse des prix des composants électroniques se poursuit (- 8,1 %) à un rythme légèrement moins vif qu'en 1996 [1].

En 1997, l'indice des prix des produits agricoles à la production augmente de 0,2 %. En fait, les prix stagnent pour beaucoup d'entre eux; les seules « chutes » concernent les céréales et les légumes. Après la crise de 1995 et 1996 où ils avaient sensiblement baissé, les prix des gros bovins augmentent de 7 % et ceux des veaux de 6 %. Épargnés lors de cette crise, les prix de la viande porcine stagnent en 1997, après avoir augmenté de 11,4 % en 1996 [2].

En 1997, l'indice des prix à la production agricole dans l'Union européenne a connu les plus fortes hausses aux Pays-Bas, en Grèce et en Autriche, et les baisses les plus importantes, au Royaume-Uni, au Portugal et en Irlande. Les prix à la production industrielle augmentent en moyenne de 1 % [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Indices de prix de vente industriels.** Ces indices, outils de mesure des variations de prix à la première commercialisation des produits, sont le fruit d'une collecte auprès de 3 600 entreprises industrielles environ. Cette collecte, trimestrielle à l'origine, devient progressivement mensuelle. Les Ipv sont présentés à un niveau détaillé selon les regroupements de la nomenclature économique de synthèse (NES).
- **Indices des prix des produits agricoles à la production.** L'Ippap mesure l'évolution des prix perçus par les agriculteurs en échange des produits qu'ils livrent. Les coefficients des pondérations sont tirés des Comptes de l'agriculture de l'année 1990. Les informations ont pour sources les mercuriales, les enquêtes statistiques et les enregistrements de transactions menés tant par l'Administration que par les organisations professionnelles.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Informations rapides*, Insee, série H, mensuelle et trimestrielle.
- *Annuaire statistique de la France* (annuel) ; *Annuaire rétrospectif 1948-1988*, 1990, Insee.
- *Informations rapides* : Conjoncture industrielle ; Agriculture, sylviculture et pêche, Eurostat-OSCE.
- *Bulletin mensuel de statistique*, Insee : « Méthodologie de l'IPPAP », n° 2, février 1994 ; « Méthodologie de nouveaux indices de prix de vente industriels : nouvelle nomenclature », n° 11, novembre 1995.

- « La mesure des mouvements des prix agricoles : Indice des prix des produits agricoles à la production », *INSEE-Résultats*, série Système productif, n° 92, 1995.

SOURCES

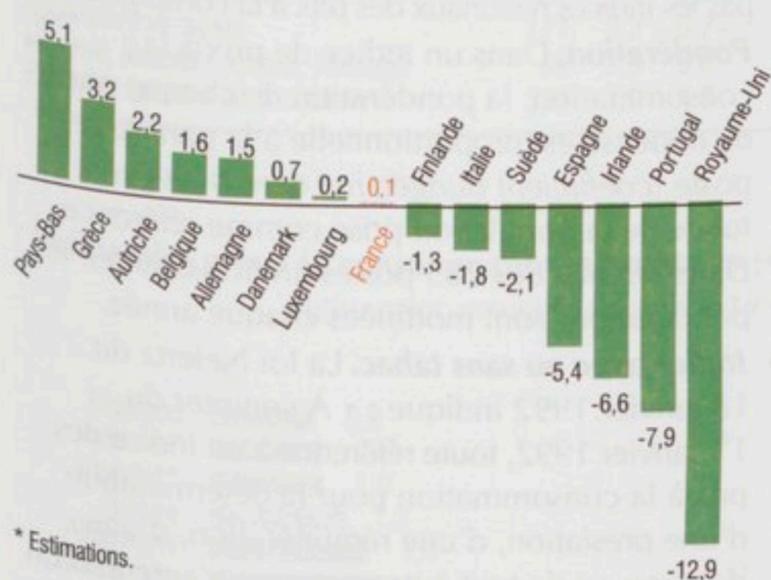
- [1] Division Prix de vente industriels, Insee.
- [2] Division Agriculture, Insee.
- [3] Eurostat.
- [4] « Évolution des prix agricoles dans l'UE en 1997 », *Statistiques en bref - Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat, n° 1-1998.

Indices des prix de vente industriels [1]

base 100 en 1990

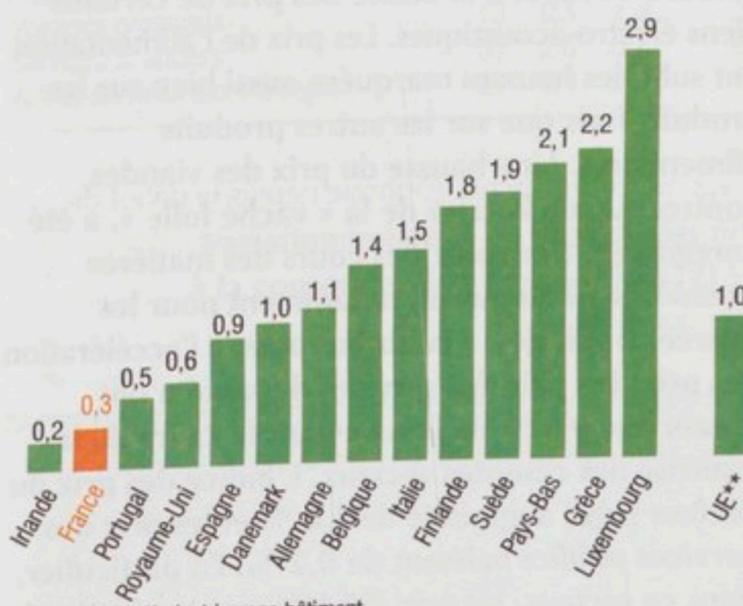
NES	Pondération	Indices en moyenne annuelle (hors TVA)					Glissement déc.97/déc.96
		1993	1994	1995	1996	1997	
Biens intermédiaires	1 000	95,6	96,7	101,7	99,0	98,4	0,7
Produits minéraux	142	105,6	106,4	108,2	108,6	108,3	0,3
dont : Produits céramiques et matériaux de construction	86	106,6	107,9	109,6	109,9	110,0	0,5
Produits de l'industrie textile	87	98,1	100,5	102,4	101,1	101,9	1,2
Produits en bois, papier ou carton	156	94,2	94,9	104,5	99,9	97,8	0,3
Produits chimiques, en caoutchouc ou en plastique	250	94,5	94,5	100,8	97,9	97,8	0,1
dont : Produits en caoutchouc	28	106,8	101,6	100,2	100,2	97,4	-3,4
Métaux ou produits métalliques	283	90,6	93,3	97,8	94,0	93,7	2,2
Composants électriques et électroniques	82	98,3	98,2	100,6	99,3	97,9	-1,0
dont : Composants électroniques	9	83,2	82,4	77,1	68,3	61,1	-8,1
Produits énergétiques tous usages	1 000	102,9	105,1	106,6	111,3	113,1	-1,3
Combustibles et carburants	535	98,8	101,4	102,9	111,7	115,2	-1,8
Électricité(cvs),eau, gaz	465	107,7	109,5	111,0	110,7	110,7	-0,9
Produits des IAA	1 000	99,8	100,2	100,9	101,7	103,3	2,4
Industries alimentaires	977	99,3	99,2	99,7	100,4	101,7	2,1
Produits à base de tabac	23	123,3	140,1	149,0	155,6	171,4	10,1

Les prix à la production agricole dans l'UE en 1997* [4]
variation annuelle en %



* Estimations.

Les prix à la production industrielle* dans l'UE en 1997 [3]
glissement annuel déc.97/déc.96 en %



* Ensemble de l'industrie sans bâtiment.
** Sans l'Autriche.

Indices des prix des produits agricoles à la production [2]

base 100 en 1990

	Pondération	Indices en moyenne annuelle					1997/96 %
		1993	1994	1995	1996	1997	
Indice général	100 000	88,6	88,6	89,6	89,4	89,6	0,2
Produits végétaux (hors fruits et légumes)	44 161	81,8	82,2	85,4	84,9	83,1	-2,1
Céréales	15 774	89,5	77,8	78,7	78,7	72,1	-8,4
dont : blé tendre	9 336	91,3	79,5	78,5	79,3	73,9	-6,8
Pommes de terre	1 089	68,5	117,9	137,4	93,9	94,0	1,2
Vins	16 606	78,3	86,8	93,8	94,3	95,4	4,4
Oléagineux	3 571	52,5	55,2	52,3	52,4	54,7	-0,4
Produits de l'horticulture	2 575	98,9	96,2	98,4	99,8	99,4	-0,1
Fruits et légumes	8 790	91,5	92,2	95,8	100,7	100,6	-0,1
Fruits	4 243	83,8	91,6	92,4	90,7	95,4	5,2
Légumes	4 547	98,6	95,8	98,9	110,1	105,4	-4,3
Produits animaux	47 049	94,4	94,0	92,4	91,4	93,7	2,5
Bétail sur pied	22 082	91,1	92,1	89,3	85,5	89,8	5,0
dont : gros bovins	10 871	96,9	97,6	89,6	78,4	83,9	7,0
veaux de boucherie	3 483	100,3	100,0	100,4	91,8	97,7	6,4
porcs	6 342	74,9	76,6	81,4	90,7	90,8	0,1
Lait	16 314	100,4	100,1	100,3	100,1	99,6	-0,5
Volailles, oeufs, lapins	8 418	91,5	87,2	85,1	90,3	92,7	2,7

économie générale

PRÉSENTATION

En 1997, l'indice d'ensemble des prix à la consommation a faiblement progressé : + 1,1 % en glissement annuel, après + 1,7 % en 1996. En moyenne annuelle, l'évolution des prix s'est établie à + 1,2 %, après + 2 % en 1996 ; il s'agit de la plus faible évolution depuis 1955.

Parallèlement, l'inflation sous-jacente (indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigés des mesures fiscales) est resté inchangé entre fin 1996 et fin 1997 (+ 1 % en glissement annuel). La décélération de l'indice d'ensemble, en 1997, s'explique très largement par la forte baisse des prix des produits pétroliers qui contribue pour 0,6 point à la baisse du glissement annuel.

En 1997, les prix des produits manufacturés ont été stables ; ceci est dû dans une large mesure à la conjoncture du marché automobile, dégradée depuis l'arrêt de la prime-qualité de l'État en octobre 1996, et à la baisse des prix de certains biens électro-acoustiques. Les prix de l'alimentation ont subi des hausses marquées aussi bien sur les produits frais que sur les autres produits alimentaires. Une hausse du prix des viandes, contrecoup de la crise de la « vache folle », a été enregistrée. L'envolée des cours des matières premières alimentaires, notamment pour les denrées tropicales, a contribué aussi à l'accélération des prix. Les prix des services de santé n'ont connu que 0,5 % de hausse dans le cadre de la maîtrise des comptes sociaux. L'indice des prix du secteur privé augmente de 1,8 % et les prix des services publics baissent de 0,2 %. En particulier, dans ce secteur, les prix des télécommunications baissent de 4,9 % tandis que ceux des transports aériens augmentent de 4,1 % [1] [2] [6].

Au sein de l'Union européenne, la croissance moyenne des prix calculée à partir de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) a été, entre décembre 1996 et décembre 1997, de 1,6 %. Sept pays ont une inflation inférieure ou égale à la moyenne. Les hausses vont de 0,9 % en Belgique à 4,5 % en Grèce. En France, cet indice est de 1,2 % [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Première : « Faible hausse des prix en 1996 », n° 538, août 1997 ; « Du blocage des prix vers la déréglementation – 50 ans de prix à la consommation », n° 483, septembre 1996.
- « Inflation et cycle d'activité en France », *Bulletin de la Banque de France*, n° 48, décembre 1997.
- *Annuaire statistique de la France*, Insee (annuel).
- *Informations rapides, série H*, Premiers résultats, Insee (mensuel).

DÉFINITIONS

- **Indice des prix à la consommation.** L'instrument conjoncturel national de mesure de la variation des prix à la consommation est l'indice mensuel de l'Insee. Mis en place en janvier 1993, le nouvel indice comporte 265 postes de dépense et se réfère à l'ensemble des ménages. Il intègre les fluctuations des prix des produits frais et de l'habillement ainsi que la hausse mensuelle des loyers. 6 postes ont été ajoutés : les transports aériens, maritimes et par ambulance, les locations d'automobile, les services funéraires ainsi que vétérinaires.
- **Indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH).** Les indices des prix à la consommation harmonisés dans les quinze états membres de l'Union européenne doivent permettre d'apprécier le respect du critère de convergence portant sur l'inflation du traité de Maastricht. Ils sont destinés aux comparaisons internationales et ne remplaceront pas les indices nationaux des prix à la consommation.
- **Pondération.** Dans un indice de prix à la consommation, la pondération de chaque poste de dépense est proportionnelle à la part de ce poste (coefficient budgétaire) dans la dépense totale de la population prise comme référence. Dans l'indice des 265 postes (indice-chaîne), les pondérations sont modifiées chaque année.
- **Indice avec ou sans tabac.** La loi Neiertz du 18 janvier 1992 indique : « À compter du 1^{er} janvier 1992, toute référence à un indice des prix à la consommation pour la détermination d'une prestation, d'une rémunération, d'une dotation ou de tout autre avantage s'entend d'un indice ne prenant pas en compte le prix du tabac ».
- **Glissement.** Les évolutions sur 12 mois ou glissements, sont obtenues en rapportant l'indice d'un mois donné à l'indice du même mois de l'année précédente.
- **Services publics.** Le poste « services publics » comprend les services des postes et télécommunications, les services publics de transport (maritime, ferroviaire et routier), les transports aériens et certains tarifs publics, comme la redevance audiovisuelle.

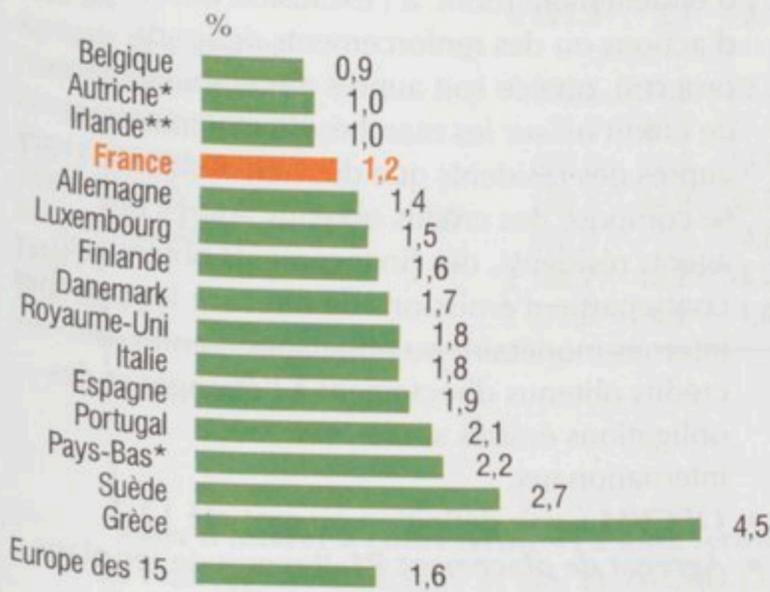
SOURCES

- [1] Division Prix à la consommation, Insee.
- [2] « Indices des prix à la consommation - Moyennes annuelles 1996 et 1997 », *Informations Rapides*, n° 30, février 1998.
- [3] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee, 1990.
- [4] « Prix à la consommation - Indices harmonisés pour l'Union européenne », *Informations Rapides*, n° 44, février 1998.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 1, janvier 1998.
- [6] *Note de conjoncture*, Insee, mars 1998.

Indice des prix à la consommation - ensemble des ménages [2] [5]

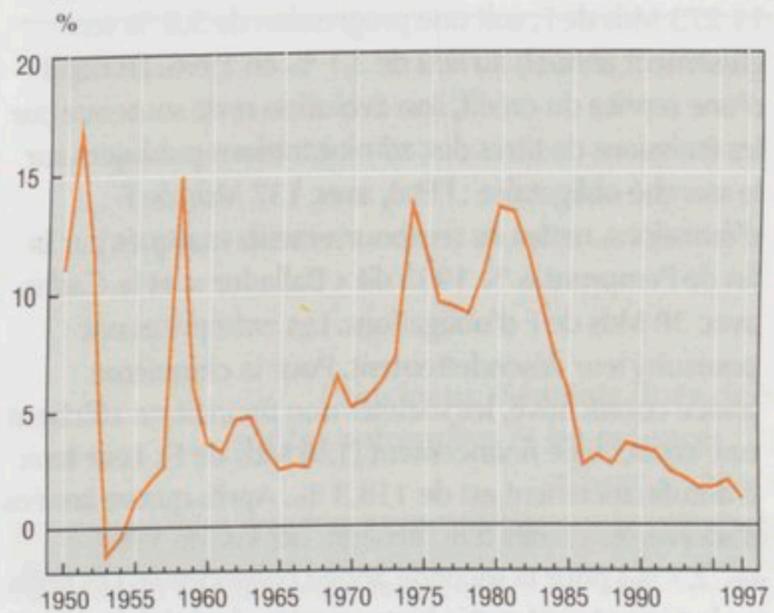
Fonction de consommation	Pondération 1997	Moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)	Fonction de consommation	Pondération 1997	moyenne annuelle %		Glissement de déc. à déc. (%)
		1996/1995	1997/1996				1996/1995	1997/1996	
Ensemble (y. c. tabac)	10 000	2,0	1,2	1,1	Santé	957	1,0	0,6	0,5
Ensemble (hors tabac)	9 802	1,9	1,1	1,1	Produits pharmaceutiques	348	0,9	0,3	0,4
Alimentation, boissons, tabac	2 218	1,8	2,3	2,7	Appareils thérapeutiques	50	1,5	0,0	-0,4
Produits alimentaires	1 722	1,1	1,8	2,6	Médecins, auxil. médicaux	559	1,2	0,6	0,5
Boissons non alcoolisées	67	1,1	1,7	1,5	Transports, communications	1 939	2,7	0,8	0,2
Boissons alcoolisées	231	2,2	1,9	2,0	Achats de véhicules	373	0,0	-2,4	-1,2
Tabac	198	7,6	8,0	4,9	Utilisation des véhicules	1 132	4,8	2,0	0,9
Habillement et chaussures	658	0,9	0,5	0,7	Services de transports	247	1,2	2,4	2,6
Habillement	525	0,8	0,6	0,7	Communications	187	-1,2	-1,7	-4,1
Chaussures	126	0,9	0,1	0,4	Loisirs, spectacles, enseignement, culture	825	1,1	0,1	0,0
Répar. art. d'habil. et chauss.	7	2,5	1,8	2,1	Appareils, access. de loisirs	392	-0,3	-1,2	-1,2
Logement, chauffage, éclairage	1 139	2,8	1,3	0,7	Loisir, spectacles, culture	212	3,2	1,5	1,4
Logement et eau	700		1,7	1,9	Livres, quotidiens, périodiques	174	1,7	0,9	0,7
Chauffage, éclairage	439	2,8	0,8	-1,0	Enseignement	47	1,4	1,3	1,1
Meubles, matériels, articles ménage, entretien maison	822	2,3	0,9	1,0	Autres biens et services	1 442	2,1	1,4	1,6
Meubles, tapis, revêt. sols	190	2,0	0,8	1,5	Soins et produits personnels	289	1,9	1,8	2,0
Articles ménage textiles, autres art. d'ameubl.	89	2,7	0,8	0,8	Autres articles personnels	159	0,6	-0,1	0,0
Appareils ménagers	111	0,2	-0,7	-0,8	Restaurants, cafés, hôtels	849	2,3	1,6	1,7
Verrerie, vaissel., ustens. ménage	96	2,9	0,8	0,7	Voyages organisés	13	0,5	1,3	3,3
Entretien courant de la maison	336	3,0	1,5	1,5	Services financiers	63	2,6	0,1	0,1
					Autres services aux ménages	69	3,4	2,9	2,9

Indices des prix à la consommation harmonisés [4]
glissement annuel en décembre 1997



* provisoires. ** estimations.

Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation depuis 1950 [2] [3]
moyenne annuelle



Les plus fortes hausses et baisses de prix entre décembre 1996 et décembre 1997 [1]

Les 10 plus fortes hausses	Évolution en %	Les 10 plus fortes baisses	Évolution en %
Cafés en grains ou moulu	+ 14,1	Machines de bureau	- 19,1
Gaz liquéfiés	+ 8,5	Matériel vidéo	- 8,6
Légumes frais	+ 7,7	Téléviseurs	- 8,1
Gaz de ville	+ 6,5	Autres appareils électro-acoustiques	- 7,2
Saucisson	+ 6,1	Pneumatiques	- 5,6
Poisson frais	+ 5,1	Fiouls domestiques	- 5,1
Bières et cidres	+ 5,0	Services de télécommunications	- 4,9
Triperie	+ 4,9	Pommes de terre préparées	- 4,5
Chocolat en tablettes	+ 4,9	Électricité	- 3,2
Tabacs	+ 4,1	Appareils photo, instruments d'optique, d'observation	- 2,9

12 monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1997, le financement de l'activité économique a été assuré selon des modalités proches de celles des dernières années : croissance modérée de l'endettement intérieur total recouvrant une reprise modeste du crédit et une collecte toujours importante sur les marchés monétaire et obligataire.

L'encours des moyens de paiement (*agrégat de monnaie M1*) augmente de 6,6 % contre 0,8 % en 1996. Le niveau peu élevé des taux d'intérêt à court terme a favorisé la reconstitution des dépôts à vue. L'*agrégat M2-M1* progresse de 9,2 % (après 7,1 % en 1996) : les livrets A et bleus augmentent de 3,1 %, les Codevi de 8,1 %, les livrets d'épargne populaire de 20,1 % et ceux soumis à l'impôt de 24,2 %. L'*agrégat M3-M2*, qui comprend les placements courts rémunérés au taux du marché, accuse un repli de 8,3 % lié à la faiblesse des rendements monétaires ; les titres d'*OPCVM* (près de la moitié de M3-M2), enregistrent un recul assez important (- 11,6 %). L'épargne contractuelle (Plans d'épargne logement et Plans d'épargne populaire), classée dans *P1*, a de nouveau vivement progressé. L'assurance-vie demeure un placement privilégié des ménages : les flux nets ont atteint 455 Mds de F (après 413 Mds en 1996) soit plus de 75 % de l'ensemble de la formation d'actifs financiers des ménages.

À la fin 1997, l'*endettement intérieur total* atteint 11 273 Mds de F, soit une progression de 3,8 % (en glissement annuel) au lieu de 3,1 % en 1996. En dépit d'une reprise du crédit, son évolution reste soutenue par les émissions de titres des administrations publiques sur le marché obligataire : l'État, avec 137 Mds de F d'émissions, nettes de remboursements marqués par la fin de l'emprunt 6 % 1993 dit « Balladur », et la *Cades* avec 30 Mds de F d'obligations. Les entreprises ont poursuivi leur désendettement. Pour la cinquième année consécutive, les sociétés non financières affichent une capacité de financement (120 Mds de F). Leur taux d'autofinancement est de 118,3 %. Après quatre années d'atonie, les crédits aux ménages ont crû en 1997 (+ 2,7 %) pour la seconde année consécutive. Les prêts au logement sont restés bien orientés. Au total, le ratio des dettes bancaires des ménages rapportées à leur revenu disponible est stable à 48 % en 1997, après un maximum de 55 % en 1990 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Agrégats de monnaie (M1, M2, M3, M4).** M1 regroupe les billets et monnaies divisionnaires ainsi que les dépôts à vue. M2 comprend, en plus de M1, les placements à vue rémunérés à des taux réglementés (livrets A, livrets bleus, comptes d'épargne-logement, Codevi, livrets d'épargne populaire et livrets soumis à l'impôt). M3 inclut, outre M2, les avoirs monétaires en devises, les placements à terme non négociables sur un marché (comptes à terme, bons de caisse et d'épargne rémunérés, pensions), les titres de créances négociables émis par les établissements de crédit (certificats de dépôt, bons des institutions et sociétés financières et bons à moyen terme négociables [BMTN]), les titres d'OPCVM monétaires ainsi que les parts de fonds communs de créances à moins de 5 ans. M4 regroupe, avec M3, les bons du Trésor négociables ainsi que les billets de trésorerie et les BMTN émis par les sociétés non financières. Ces différents produits sont classés dans les agrégats monétaires pour la partie qui est détenue par les agents non financiers résidents.
- **Endettement intérieur total (EIT).** Il mesure l'ensemble des financements des agents non financiers résidents obtenus par voie d'endettement (donc à l'exclusion des émissions d'actions ou des renforcements de fonds propres), que ce soit auprès des établissements de crédit ou sur les marchés de capitaux, tant auprès des résidents que des non-résidents. L'EIT se compose des crédits obtenus auprès des agents résidents, des financements obtenus en contrepartie d'émissions de titres sur les marchés internes monétaire ou obligataire ; enfin, des crédits obtenus directement à l'étranger et des obligations émises sur les marchés internationaux.
- **OPCVM :** voir définition au mot-clé 12.3.
- **Agrégat de placement P1.** Il regroupe les plans d'épargne-logement, les plans d'épargne populaire ainsi que les autres comptes d'épargne, les titres d'OPCVM garantis et les bons de capitalisation.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel du Conseil national du crédit.*
- *Monnaie et finances*, Eurostat, thème 2, série B.
- *Bulletin de la Banque de France*, mensuel
- *Problèmes économiques* : « La relation entre taux d'intérêt et activité », n° 2541-2542 ; « L'UEM peut-elle faire baisser les taux d'intérêt ? », n° 2567.

SOURCES

- [1] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [2] « Les évolutions financières et la dette publique en 1997 », *INSEE-Première*, n° 580, avril 1998.
- [3] *Principaux indicateurs économiques*, OCDE.

Agrégats monétaires [1]
encours bruts au 31/12 en milliards de F

	1997	97/96 %	Rappel 96/95%
Agrégats de monnaie			
Billets et monnaies	260,7	1,1	0,8
Dépôts à vue	1 673,3	7,5	0,8
Total M1	1 934,0	6,6	0,8
M2-M1 :	1 690,9	9,2	7,1
Placements à vue à taux réglementé			
Livrets A	699,2	3,0	-7,3
Livrets bleus	95,9	4,2	-5,7
Comptes d'épargne-logement CODEVI	161,1	5,5	8,0
Livrets d'épargne populaire	217,9	8,1	4,6
Livrets jeunes	205,0	20,1	69,9
Livrets soumis à l'impôt	29,9	17,6	///
Total M2	3 624,9	7,8	3,6
M3-M2 :	1 766,0	-8,3	-13,1
Placements liquides à taux de marché			
Dépôts et titres du marché monétaire en devises	110,4	4,3	3,8
Dépôts à terme	322,5	-12,8	-24,5
Bons de caisse et d'épargne	156,7	-3,9	-12,1
Titres de créances négociables en francs <i>dont : certificats de dépôts et BMTN</i>	293,6	2,8	-23,1
Titres d'OPCVM monétaires	282,5	5,6	-23,7
Parts des fonds communs de créances	872,9	-11,6	-5,2
Total M3	5 390,9	1,9	-3,2
M4-M3	126,4	52,0	7,7
<i>dont : bons du Trésor</i>	<i>107,5</i>	<i>80,6</i>	<i>0,1</i>
<i>billets de trésorerie</i>	<i>18,8</i>	<i>-20,3</i>	<i>33,3</i>
Total M4	5 517,3	2,7	-3,0
Agrégats de placement			
Plans d'épargne-logement	1 055,5	13,8	23,8
Autres comptes d'épargne	21,0	85,9	27,4
Plans d'épargne populaire	656,6	12,6	15,6
Titres d'OPCVM garantis	156,7	44,9	32,7
Bons de capitalisation	296,9	-1,7	4,6
Total P1	2 186,7	13,2	18,3
Total M3+P1	7 577,6	4,9	1,8

**Taux d'intérêt à court terme et à long terme
en France, en Allemagne et aux États-Unis [3]**
moyennes annuelles

	1994	1995	1996	1997
France				
Court terme *	5,85	6,58	3,94	3,46
Long terme **	7,52	7,66	6,51	5,67
Allemagne				
Court terme *	5,36	4,53	3,31	3,33
Long terme **	6,90	6,81	6,10	5,53
États-Unis				
Court terme *	4,63	5,92	5,39	5,62
Long terme **	7,41	6,94	6,80	6,67

* Taux interbancaire à trois mois.

** Les taux à long terme se réfèrent au rendement des obligations à long terme sur le marché secondaire.

Endettement intérieur total en 1997 [1]
encours bruts au 31/12 en milliards de F
et contribution à la variation annuelle de l'EIT
en nombre de points

	Encours	Contribution
Endettement intérieur total	11 272,6	3,8
État	3 748,7	2,4
Ménages	3 724,1	0,0
Sociétés	2 689,9	0,9
Autres*	1 109,9	0,5
Crédits à l'économie	6 500,7	1,3
Sociétés	2 892,0	0,0
Ménages	2 689,9	0,9
Autres*	918,8	0,4
Dettes non négociables de l'État (a)	329,7	0,2
Financements sur les marchés internes (b)	4 179,1	2,5
Sur le marché monétaire	1 437,7	1,1
État	1 208,9	1,1
Sociétés	193,9	0,0
Autres*	34,9	0,0
Sur le marché obligataire	2 741,4	1,4
État	2 176,0	1,2
Sociétés	465,6	0,1
Autres*	99,8	0,1
Crédits obtenus auprès des non-résidents	121,7	-0,2
Obligations émises à l'étranger	141,4	0,0

* Ce poste regroupe les administrations publiques hors État, les administrations privées et les entreprises d'assurance. (a) Ce poste reprend le total des monnaies en circulation, des dépôts collectés par le Trésor, du net des comptes à la Banque de France, et des remises de dettes (Dakar 1 et 2), après déduction des opérations de pension sur titres réalisées avec les institutions financières. (b) Obtenus auprès des résidents et des non-résidents.

**Principaux éléments financiers
sur les entreprises et les ménages [2]**
milliards de francs

	1996	1997
Total des flux de financement des sociétés	333	341
Liquidités	68	35
Titres du marché monétaire	50	-1
Obligations	29	17
Crédits à court terme	-57	21
Crédits à long terme	-53	-62
Actions	296	331
Total des flux de placements des ménages	464	530
Avoirs monétaires (hors OPCVM)	-25	121
OPCVM de court terme	-113	-86
PEL et PEP bancaires	236	175
Placements en produits d'assurance	413	455
Obligations	-15	-116
OPCVM de long terme	-28	-11
Actions et autres participations	-4	-8

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1997, le **taux d'épargne** des ménages remonte de plus d'un point, passant de 13,3 % en 1996 à 14,6 % en 1997. Son niveau est cependant toujours inférieur à celui de 1974 où il était voisin de 20 % mais est supérieur au niveau atteint en 1987 et 1988 (11 %) [1].

Début 1998, neuf ménages français sur dix possèdent un patrimoine financier et plus de la moitié sont propriétaires de leur logement même si les jeunes accèdent moins fréquemment à la propriété avant 40 ans que leurs aînés. La part des ménages dépourvus de tout patrimoine n'est plus que de 6 %, contre 10 % en 1976. Le patrimoine des ménages est très inégalement réparti : les 5 % les plus fortunés disposent de 30 % des actifs appartenant aux ménages [3].

Fin 1997, le **patrimoine national** net des résidents en France s'élève à 31 104 Mds de F, soit près de 4 années de PIB. Il est détenu à 85 % par les ménages, 18 % par les entreprises non financières et 2 % par les administrations publiques tandis que les autres secteurs ont un patrimoine négatif. Depuis le début de la décennie 90, il croît de 3,2 % par an.

Pour la première fois, le **patrimoine net des ménages** est constitué en majorité d'actifs financiers (liquidités, valeurs mobilières...) au détriment des actifs non financiers (logements, terrains...). Leur taux d'endettement est redescendu à 13 % fin 1997, niveau proche de celui observé entre 1970 et 1983, après avoir atteint 16 % fin 1990.

Dans le **patrimoine brut des sociétés non financières**, la part des divers actifs financiers (68 % en 1997) a progressé suivant une tendance qui s'affirme depuis plus de 15 ans. Leur taux d'endettement n'est plus que de 23,5 % fin 1997, contre 37 % fin 1980.

La valeur du **patrimoine net des administrations publiques**, après avoir connu une croissance ininterrompue depuis 1970, a chuté brutalement à la fin 1991 en raison du poids croissant de l'endettement qui représente désormais plus des neuf dixièmes de l'actif. Cependant, cette baisse a été enrayerée durant l'année 1997, à la suite de la réduction des déficits publics [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- INSEE-Résultats : « 25 ans de comptes de patrimoine (1969-1993) », série « Économie générale », n° 98, décembre 1994 ; « Les actifs financiers détenus par les ménages en 1991-1992 », série « Consommation-Modes de vie », n° 59, février 1994.
- « Revenus et patrimoine des ménages, édition 1998 », Synthèses, Statistique publique.
- « Le patrimoine professionnel des indépendants », INSEE-Première, n° 558, décembre 1997.

DÉFINITIONS

- **Taux d'épargne.** C'est le rapport de l'épargne brute sur le revenu disponible brut. L'épargne brute est le solde du compte d'utilisation du revenu. Pour chaque secteur institutionnel, elle représente la part des ressources courantes qui reste disponible pour accumuler des actifs physiques ou financiers. Ainsi, les ménages utilisent leur épargne pour financer leurs investissements immobiliers ou constituer des placements financiers (liquidités, valeurs mobilières, assurance-vie).
- **Patrimoine national.** Les comptes de patrimoine de la Comptabilité nationale recensent les actifs et passifs économiques des secteurs institutionnels résidents. Le solde, différence entre le total des actifs (comptabilisés à leur valeur de marché ou de transaction) et celui des dettes, constitue la *valeur nette*. L'actif d'un compte comprend des éléments non financiers (actifs fixes reproductibles ou non, stocks, actifs incorporels) ou financiers (y compris actions), le passif ne peut être que financier (hors actions). Les dettes n'incluent pas les actions et autres participations inscrites au passif car celles-ci ne constituent pas à proprement parler une dette exigible vis-à-vis des actionnaires. Elles sont donc incluses dans la valeur nette des sociétés financières ou non, qui peut être décomposée en actions et *valeur nette indépendante*. Pour déterminer le patrimoine national sans double compte, on somme les valeurs nettes indépendantes (égales aux valeurs nettes pour les secteurs qui n'émettent pas d'actions).
- **Le patrimoine des ménages.** ne comprend pas les biens durables (voitures, meubles, appareils ménagers...), ni les œuvres d'art. Il n'intègre pas non plus les droits à la retraite des régimes par répartition.
- **Le patrimoine des administrations publiques.** comprend les bâtiments publics, aérodromes, ports, routes, matériels de bureau et de transport dont l'acquisition est comptabilisée en formation brute de capital fixe (FBCF), les terrains... Il ne comprend pas les concessions de service public (autoroutes...), les monuments historiques, œuvres d'art, ni le domaine public terrestre (rivages...), maritime ou aérien.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », INSEE-Résultats, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 09-02, 09-09, 15-11 à 15-14.
- [2] « Le patrimoine national en 1997 », INSEE-Première, n° 596, juin 1998.
- [3] « Le patrimoine des ménages début 1998. Qui détient quoi ? », INSEE-Première, n° 584, mai 1998.
- [4] « Le patrimoine des ménages : répartition et concentration », Données sociales 1996, Insee.

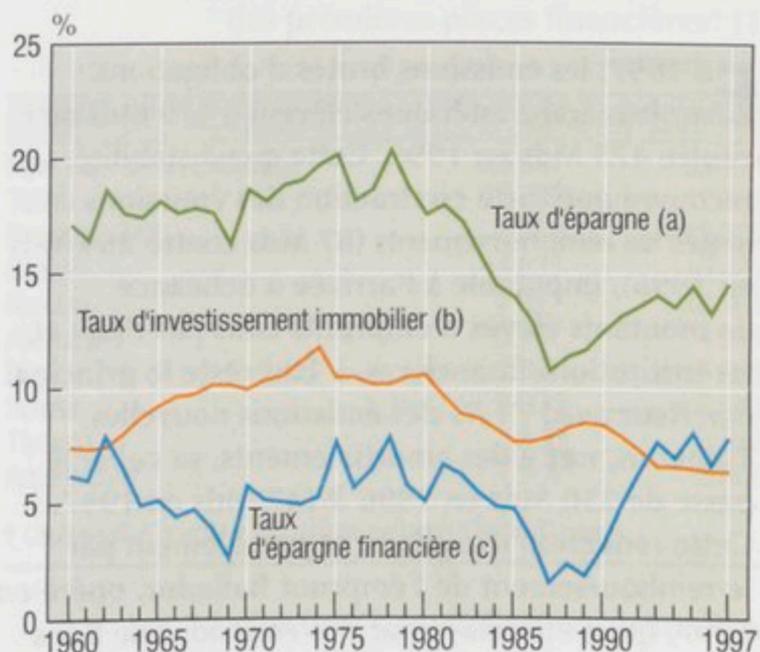
La répartition du patrimoine national [1]

encours en fin d'année en milliards de F

Secteurs	1980	p 1997
Ménages :		
- Actifs non financiers	6 318,1	14 486,5
dont : logements	4 103,3	12 049,4
terrains non bâtis	1 392,8	890,3
- Actifs financiers	2 905,5	15 897,7
dont : actions et autres participations	452,5	6 343,4
Ensemble des actifs	9 223,6	30 384,2
Passifs financiers	1 230,5	3 942,8
Valeur nette	7 993,1	26 441,4
Administrations publiques :		
- Actifs non financiers	1 411,0	4 021,7
- Actifs financiers	1 141,8	2 989,5
dont : actions et autres participations	455,6	835,3
prêts à court terme	319,0	1 114,0
Ensemble des actifs	2 552,8	7 011,2
Passifs financiers	1 055,7	6 389,6
Valeur nette	1 497,1	621,6
Sociétés et quasi-sociétés non financières :		
- Actifs non financiers	4 529,4	11 140,5
dont : actifs fixes hors logement	2 541,4	6 611,4
stocks	814,4	1 600,2
- Actifs financiers	2 248,2	23 761,5
dont : actions et autres participations	734,4	17 621,9
Ensemble des actifs	6 777,6	34 902,0
Passif financier (hors actions)	2 507,7	8 210,3
Valeur nette	4 269,9	26 691,7
dont : actions et autres participations	1 386,4	21 043,4
Valeur nette indépendante	2 883,5	5 648,3
Économie nationale (y c. IF, EA, APRI)*		
- Actifs non financiers	12 418,2	30 100,2
dont : logements	5 129,6	14 488,2
actifs fixes hors logement	4 204,9	11 303,2
stocks	985,7	1 886,5
- Actifs financiers	12 342,9	71 498,4
dont : actions et autres participations	1 832,4	28 799,5
Ensemble des actifs	24 761,1	101 598,6
Passif financier (hors actions)	10 131,5	41 721,4
Actions	1 924,2	28 773,6
Patrimoine national	12 705,4	31 103,6

* IF : Institutions financières ; EA : Entreprises d'assurances ; APRI : Administrations privées.

Évolution du taux d'épargne des ménages [1]



(a) Épargne des ménages rapportée au revenu disponible.
 (b) FBCF des ménages non entrepreneurs individuels rapportée au revenu disponible.
 (c) Capacité de financement des ménages rapportée au revenu disponible.

L'épargne selon la catégorie socioprofessionnelle
 Taux de possession début 1998 [3]

%

	Livrets Épargne- d'épargne logement	Valeurs mobilières	Assu- rance- vie, retraite	Logement
Agriculteurs	89	68	30	62
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	82	56	35	61
Professions libérales	82	61	55	71
Cadres	89	67	38	59
Professions intermédiaires	87	57	25	54
Employés	82	40	13	42
Ouvriers qualifiés	85	40	10	43
Ouvriers non qualifiés	79	30	6	32
Agriculteurs retraités	86	33	23	45
Indépendants retraités	81	34	42	47
Salariés retraités	86	33	29	47
Autres inactifs	74	21	11	21
Ensemble	84	41	23	46

Patrimoine des ménages selon la catégorie socioprofessionnelle fin 1992 [4]

	Ensemble du patrimoine brut en milliers de F par ménage	Composition en %		
		Patrimoine domestique	Patrimoine de rapport	Patrimoine professionnel
Professions libérales	3 900	24,2	49,2	26,6
Anciens indépendants*	2 900	22,6	76,6	0,8
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2 830	21,7	51,4	26,9
Agriculteurs exploitants	2 340	19,6	28,3	52,1
Cadres supérieurs	1 830	40,6	57,8	1,6
Anciens salariés	1 170	38,3	61,3	0,4
Anciens agriculteurs	1 050	30,5	60,3	9,2
Professions intermédiaires	830	54,2	43,3	2,5
Employés	450	58,5	39,7	1,8
Ouvriers	420	68,0	30,4	1,6
Ensemble	1 110	38,0	52,6	9,4

* Non agricoles.

monnaie - marchés financiers

PRÉSENTATION

En 1997, les émissions brutes d'obligations sur le marché intérieur s'élèvent à 470 Mds de F contre 475 Mds en 1996. Cette quasi-stabilité recouvre une forte contraction des émissions nettes de remboursements (87 Mds contre 264 Mds en 1996), imputable à l'arrivée à échéance de montants élevés d'emprunts émis par l'État et les Institutions financières. L'État reste le principal émetteur avec 71 % des émissions nouvelles. Toutefois, nette des amortissements, sa collecte passe de 250 Mds en 1996 à 147 Mds en 1997. Cette réduction s'explique principalement par le remboursement de l'emprunt Balladur, opéré en 1997, qui a été relayé par des émissions de Bons du Trésor (BTAN). La part des établissements de crédit dans les émissions nouvelles est de 16 % et celle des sociétés non financières d'environ 10 %.

L'année 1997 est très favorable aux marchés d'actions : la progression de l'indice CAC 40 atteint 29,5 % et est comparable à celle des places américaine (22,6 % pour le Dow-Jones) et anglaise (24 % pour le FT 100). Néanmoins, la hausse enregistrée à la Bourse de Paris se situe en dessous des places allemande (47 %), espagnole (42 %) et italienne (60 %). D'une fin d'année à l'autre, l'indice SBF 250 augmente de 24,5 % et le SBF 120 de 26,8 %.

L'annonce de bons résultats par les entreprises, la multiplication d'opérations de rapprochement et la privatisation de France Telecom contribuent largement à animer le marché boursier français.

L'actif net comptable des OPCVM progresse de 8 % pour atteindre 2 979 Mds. Les OPCVM monétaires enregistrent de forts retraits (- 112 Mds), mais, dans le même temps, les autres catégories d'OPCVM bénéficient d'importants flux de souscription (166 Mds) et de la valorisation de leurs portefeuilles d'actions [2].

DÉFINITIONS

- **Bourse - Marchés financiers.** On distingue le *marché primaire* (émission de titres) et le *marché secondaire* (échange de titres déjà émis). Quatre catégories de marchés existent : le premier marché (comptant et règlement mensuel), le second marché, le marché libre OTC et le nouveau marché. Ce dernier, créé en 1996, s'adresse aux entreprises qui ont un projet de développement à financer et qui souhaitent bénéficier du marché boursier pour accélérer leur croissance.
- **Second marché.** Ouvert le 1^{er} février 1983, il complète le premier marché. Il est destiné à faciliter l'accès au marché financier pour les entreprises de taille moyenne.
- **Nasdaq.** Le National Association of Securities Dealers Automated Quotation a été créé aux États-Unis en 1971 pour permettre aux petites entreprises de collecter des capitaux. En 1996, 5 200 sociétés y sont cotées.
- **Sicav (Société d'investissement à capital variable) et FCP (Fonds commun de placement).** Ce sont les deux principales formes d'OPCVM (organismes de placement collectif en valeurs mobilières).
- **Capitalisation boursière.** Produit du nombre de titres cotés par leur cours boursier.
- **Indices de la Société des bourses françaises.** La SBF calcule plusieurs indices : l'indice général SBF 250 (complété depuis mars 1997 par 18 indices sectoriels), le SBF 120, le SBF 80, le CAC 40, le MID-CAC, créé en mai 1995 et le SM. Pour chacun de ces indices on calcule l'indice nu, le global et le net. L'indice nu est calculé sur les cours des actions sans tenir compte des coupons échus.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les évolutions financières en 1996 », INSEE-Première, n° 537, juillet 1997.
- *Encyclopédie des marchés financiers*, Economica, 1997.
- « Statistiques rétrospectives : indices monétaires et financiers de 1939 à 1993 », *Bulletin mensuel de statistique*, Insee, n° 2, février 1994.
- « L'évolution de la place financière de Paris dans la perspective de l'instauration de la monnaie unique », *Avis et Rapports du Conseil économique et social*, n° 2, janvier 1996.

- « La Bourse », *Les cahiers français*, n° 277, juillet-septembre 1996, La Documentation française.

SOURCES

- [1] Commission des opérations de bourse, COB.
- [2] Direction des Études et Statistiques Monétaires, Banque de France.
- [3] Données SBF publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.
- [4] *L'année boursière*, SBF, édition 1998.
- [5] Données Banque de France publiées dans le *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

Principales évolutions du marché financier [2]

milliards de F

	1995	1996	1997
Émissions brutes de valeurs mobilières			
Marché intérieur :			
Actions	631,8	761,2	763,1
Obligations *	260,5	286,4	292,9
Obligations *	371,3	474,8	470,2
Marché international :			
Émissions brutes d'obligations cotées à la Bourse de Paris	48,6	193,1	192,3
Émissions des résidents	11,2	31,7	31,1
Émissions des non-résidents	37,4	161,4	161,2
Total	680,4	954,3	955,4
Capitalisation boursière en fin d'année (premier marché)			
Actions	2 294,6	2 866,5	3 838,0
Obligations	4 125,4	4 599,5	4 671,2
Total	6 420,0	7 466,0	8 509,2
Transactions sur l'année (premier marché)			
Actions	1 005,5	1 368,6	2 309,9
Obligations	5 525,6	6 353,2	4 900,3
Total	6 531,1	7 721,8	7 210,2
Nombre de sociétés françaises cotées au 31-12			
Premier marché	444	406	376
Second marché	266	280	304
Placements collectifs (OPCVM)			
Sicav :			
- souscriptions nettes	- 271,7	- 112,0	- 129,8
- actif net au 31-12	1 602,9	1 638,4	1 618,7
- nombre de Sicav au 31-12	1 075	1 114	1 166
Fonds communs de placement :			
- souscriptions nettes	- 22,2	127,4	191,6
- actif net au 31-12	951,3	1 128,1	1 360,0
- nombre de fonds au 31-12	3 803	4 159	4 670

* y compris emprunts d'État et titres participatifs.

Cours de l'or, des principales devises et de l'écu à Paris [2] [5]

moyenne annuelle des cotations en francs

	1985	1990	1996	1997	avril 1998
Pièce française de 20 F en or	557,2	411,6	366,0	357,6	346,3
1 écu	6,8	6,9	6,4	6,6	6,6
1 mark	3,1	3,4	3,4	3,4	3,4
1 livre sterling	11,6	9,7	8,0	9,6	10,2
1 000 liras	4,5	4,5	3,3	3,4	3,4
100 pesetas	5,3	5,3	4,0	4,0	3,9
1 dollar	9,0	5,5	5,1	5,8	6,1
100 yens	3,8	3,8	4,7	4,8	4,6

Indice général SBF 250 nu (Premier marché) [3]

(base 1 000 au 31-12-1990)

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1993	1 300,3	1 506,1
1994	1 378,7	1 250,7
1995	1 237,8	1 232,9
1996	1 409,4	1 561,7
1997	1 819,8	1 944,9

Capitalisation boursière des premières places financières* [1]

milliards de F

	1996	1997
New York Stock Exchange	35 831	53 171
Tokyo	15 769	12 487
Royaume-Uni	8 962	12 385
Osaka	13 035	10 429
Nasdaq	7 917	10 404
Allemagne	3 481	4 941
Paris	3 068	4 038
Suisse	2 096	3 445
Toronto	2 550	3 399
Amsterdam	1 966	2 806

* Capitalisation boursière des actions nationales en fin d'année.

Les 30 plus fortes capitalisations boursières en actions françaises du premier marché au 31 décembre 1997 [4]

Rang en		Nom des valeurs	Capitaux en milliards de F	
1996	1997		1996	1997
*	1	France Télécom	///	218,3
3	2	Elf Aquitaine	129,2	192,6
5	3	Total	101,9	159,5
1	4	L'Oréal	132,1	159,2
8	5	Axa	63,7	154,3
7	6	Alcatel Alsthom	67,4	124,5
2	7	Carrefour	129,8	120,8
6	8	Eaux (Cie Gle des)	78,8	112,6
11	9	Rhône-Poulenc	58,0	97,2
4	10	LVMH	126,6	87,5
26	11	Suez-Lyonnaise des Eaux	28,6	83,8
13	12	Danone	52,5	78,5
14	13	Société Générale	51,4	78,3
9	14	Saint-Gobain	63,6	76,3
15	15	Pinault-Printemps-Redoute	48,1	72,0
12	16	Sanofi	54,0	70,8
10	17	Air Liquide	59,2	68,9
18	18	BNP	41,7	68,2
17	19	Paribas	43,5	65,1
33	20	AGF	22,8	53,5
23	21	Schneider	32,3	48,0
28	22	Promodes	27,9	47,6
22	23	Michelin	32,4	41,5
30	24	Renault	26,7	40,6
36	25	Accor	21,7	40,0
25	26	Peugeot	29,3	38,0
24	27	Lafarge	29,4	37,3
29	28	Synthelabo	27,1	36,3
32	29	Havas	23,4	35,3
27	30	Canal +	28,2	35,1

* Valeur admise en 1997.

Indice général CAC 40 nu (Premier marché) [3]

(base 1 000 au 31-12-1987)

Année	Moyenne annuelle	Indice de clôture du dernier jour de bourse de l'année
1993	2 017,1	2 268,2
1994	2 058,4	1 881,2
1995	1 871,4	1 872,0
1996	2 080,6	2 315,7
1997	2 757,4	2 998,9

PRÉSENTATION

Pour 1998, le budget de l'État présenté dans la **loi de finances initiale** marque la poursuite de l'effort de réduction des déficits publics amorcée en 1996, puisqu'il présente un déficit de 257,9 Mds de F, correspondant à un besoin de financement de l'ensemble des administrations publiques inférieur à 3,1 % du PIB. Ce résultat devrait être obtenu par la maîtrise des dépenses de l'État qui progresseront de 1,4 %, par rapport à 1997, soit pas plus que la hausse des prix [1].

Le budget de l'État est entré à partir de 1975 dans une période de déficits. En 1993, le déficit budgétaire a atteint le taux record de 4,45 % du PIB. Ce taux est resté voisin de 4 % en 1994 et 1995. Il est redescendu à 3,75 % en 1996 et avoisinerait les 3 % en 1997 (d'après le projet de loi de finances rectificative de novembre 1997). En 1998, il ne devrait pas dépasser la barre des 3,0 % du PIB, limite fixée par le **traité de Maastricht** pour le passage à la monnaie unique qui entrera en vigueur en 1999.

Pour financer ces déficits, l'État doit recourir à l'emprunt. La **dette publique** a été multipliée par près de 10 en 18 ans : en 1998, elle devrait atteindre 4 068 Mds de F (soit 48 % du PIB et 69 000 F par habitant), contre 418 Mds en 1980 (15 % du PIB). Dans le budget pour 1998, la charge des intérêts de la dette serait de 234,9 Mds de F, en progression de 1 % par rapport à 1997.

Dans la plupart des **pays européens**, l'effort de réduction des déficits publics a été renforcé en 1997. Ce mouvement général d'assainissement des finances publiques devrait se poursuivre en 1998. Il repose sur la maîtrise des dépenses courantes et des dépenses d'investissement de l'État central ainsi que des prestations sociales. Dans de nombreux pays, les prélèvements obligatoires ont été alourdis (en particulier, la fiscalité indirecte et les cotisations sociales) [2].

DÉFINITIONS

- **Loi de finances : Initiale.** Loi prévoyant et autorisant, pour chaque année civile, l'ensemble des ressources et des charges de l'État.
Rectificative (appelée aussi « collectif »). Loi modifiant en cours d'exercice les dispositions de la loi de finances initiale de l'année.
De règlement. Loi constatant les résultats financiers de chaque année civile et approuvant les différences entre les résultats et les prévisions de la loi de finances de l'année, complétée, le cas échéant, par ses lois de finances rectificatives.
- **Comptes spéciaux du Trésor.** Comptes distincts du budget général, retraçant des dépenses et des recettes de l'État entre lesquelles on veut établir un lien, soit que l'on veuille affecter certaines recettes à la couverture de certaines dépenses (comptes d'affectation spéciale), soit que l'on veuille faire apparaître une sorte de bilan entre des opérations qui sont en étroite corrélation (comptes de prêts par exemple).
- **Opérations.** À caractère définitif. Opérations de dépenses de l'État non remboursables. Exemple : paiement de traitement ou de pension, investissement routier.
À caractère temporaire. Prêt, avance et toute opération analogue dans laquelle la dépense pourra être récupérée à terme par remboursement.
- **Dette publique.** Ensemble des dettes de l'État résultant des emprunts que ce dernier a émis ou garantis.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.
- **Traité de Maastricht.** Voir au mot-clé 13.5.
- **Organismes divers d'administration centrale (ODAC).** Établissements publics ou privés financés par des taxes affectées ou par des subventions de l'État.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le compte de la dette publique Année 1995 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 114, juillet 1997.
- « Structure de la dette publique des états membres de l'Union européenne », *Statistiques en bref, économie et finances*, Eurostat, n° 33, 1997.
- « Les administrations publiques en 1995 », *INSEE-Première*, n° 489, octobre 1996.
- « L'endettement public », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 11, avril 1996.

- « Déficit publics : théorie et pratique », collection *Économie poche*, n° 34, éd. Economica, 1996.
- « Budget 1998 », *Les Notes Bleues de Bercy*, numéro hors série, 98-1.

SOURCES

[1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1998 », numéro hors série 97-2 et « La loi de finances pour 1998 : tableaux de synthèses », n° 130, mars 1998.

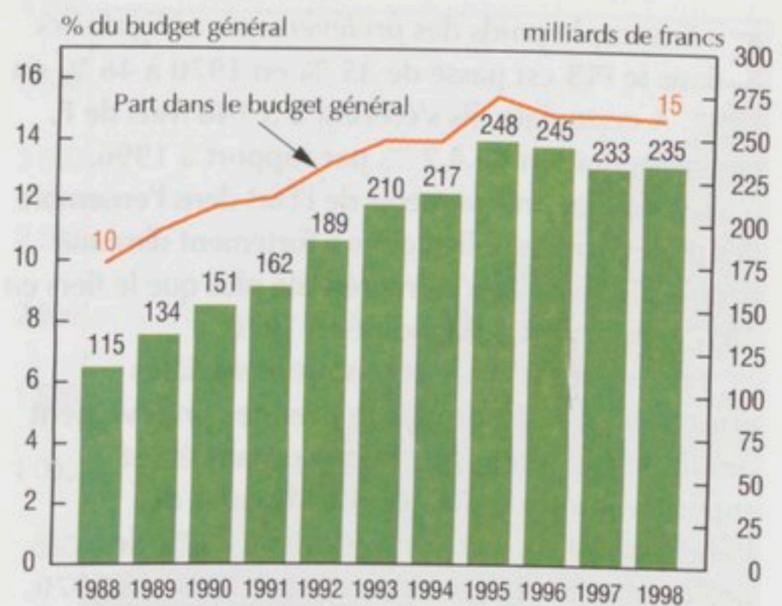
[2] *Note de conjoncture internationale*, direction de la Prévision, décembre 1997.

Loi de finances initiale pour 1998 [1]

milliards de F

	1997	1998	1998/97 en %
Charges du budget général :			
Dette publique (nette)	232,6	234,9	1,0
Budgets civils	1 088,1	1 113,5	2,3
soit : Fonctionnement	559,6	577,2	3,2
Interventions sociales	176,1	178,9	1,6
Interventions économiques	171,1	169,7	-0,8
Autres interventions	109,4	115,5	5,6
Équipement civil	71,9	72,2	0,4
Défense	243,3	238,3	-2,1
Total des charges du budget général	1 564,0	1 586,7	1,4
Solde des comptes spéciaux du Trésor	-0,7	4,6	
Charges nettes de l'État	1 563,3	1 591,3	1,8
Ressources nettes du budget général	1 278,5	1 333,4	4,3
Solde général du budget de l'État	- 284,8	- 257,9	- 9,4
en % du PIB	3,5	3,0	

Charge budgétaire de la dette de l'État* [1]



*Lois de règlement de 1988 à 1996, projets de loi de finances pour 1997 et 1998.

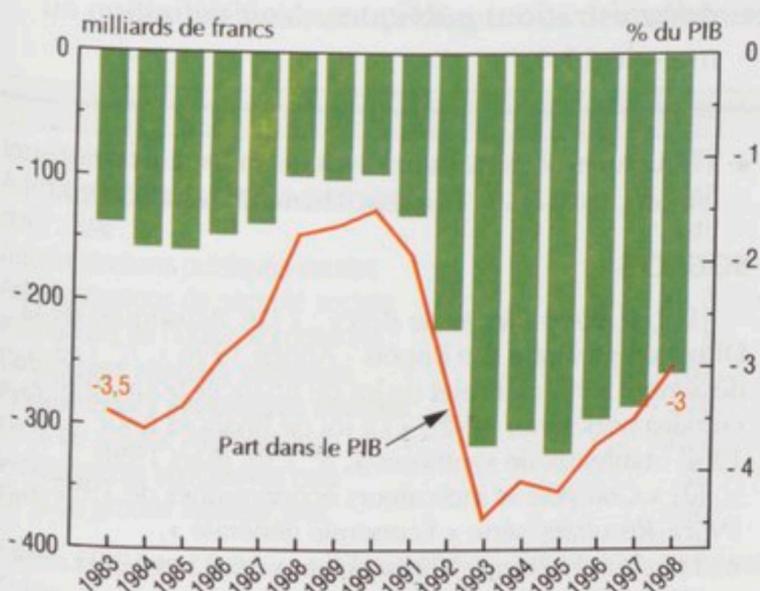
Exécution des lois de finances* (hors FMI, remboursements et dégrèvements fiscaux)** [1]

milliards de F

Années	Budget général			Comptes d'affectation spéciale			Opérations définitives Solde	Opérations temporaires Solde	Solde général d'exécution	
	Charges	Ressources	Solde	Charges	Ressources	Solde			Milliards de F	% du PIB
1983	918,6	783,3	-135,3	8,7	9,0	0,3	-135,0	-2,9	-137,3	-3,44
1984	993,3	846,0	-147,3	9,9	10,2	0,3	-147,0	-10,5	-157,5	-3,61
1985	1 058,8	904,3	-154,5	11,0	11,4	0,4	-154,1	-5,3	-159,4	-3,39
1986	1 114,6	963,1	-151,5	15,5	16,1	0,6	-150,9	3,7	-147,2	-2,91
1987	1 123,3	1 010,9	-112,4	78,1	78,3	0,2	-112,2	-25,7	-137,9	-2,58
1988	1 153,6	1 046,7	-106,9	24,4	24,8	0,4	-106,5	6,7	-99,8	-1,74
1989	1 212,7	1 126,9	-85,8	11,6	12,2	0,6	-85,2	-17,2	-102,4	-1,66
1990	1 281,9	1 185,5	-96,4	13,1	14,4	1,3	-95,1	-2,6	-97,7	-1,50
1991	1 335,6	1 223,1	-112,5	13,3	14,0	0,7	-111,8	-18,9	-130,7	-1,93
1992	1 425,2	1 218,3	-206,9	15,0	15,5	0,5	-206,4	-15,6	-222,0	-3,17
1993	1 502,9	1 209,3	-293,6	44,8	45,6	0,8	-292,8	-22,9	-315,7	-4,45
1994	1 552,5	1 277,0	-275,5	29,0	28,6	-0,4	-275,9	-27,1	-303,0	-4,10
1995	1 596,8	1 292,8	-304,0	40,1	42,2	2,1	-301,9	-20,8	-322,7	-4,20
1996	1 642,0	1 345,4	-296,6	34,1	36,0	1,9	-294,7	0,3	-294,4	-3,75

* Lois de règlement et PLR pour 1996. ** Pour 1996, les remboursements et dégrèvements fiscaux s'élèvent à 260,5 Mds de F et les opérations avec le FMI à 1,5 Mds de F.

Évolution du déficit budgétaire* de l'État [1]



* Lois de règlement (sauf lois de finances initiales pour 1997 et 1998).

Besoin de financement des administrations publiques* [1]

% du PIB

	1996	1997	1998
État :			
Solde budgétaire	-3,75	-3,45	-3,05
Solde de France-Télécom	0,00	0,45	0,00
Passage en comptabilité européenne	0,10	0,10	-0,05
Total	-3,65	-2,90	-3,10
Administrations de sécurité sociale			
Autres administrations :			
ODAC**	0,15	0,20	0,15
Administrations publiques locales	0,05	0,15	0,05
Total	0,20	0,35	0,20
Total des administrations publiques	-4,15	-3,10	-3,00

* Au sens du Traité de Maastricht. ** Organismes divers d'administration centrale.

finances publiques

PRÉSENTATION

En France, le poids des *prélèvements obligatoires* dans le PIB est passé de 35 % en 1970 à 46 % en 1997. À cette date, ils s'élèvent à 3 748 Mds de F, en augmentation de 4,2 % par rapport à 1996.

La part des prélèvements de l'État dans l'ensemble des prélèvements obligatoires a fortement diminué depuis 27 ans : elle n'en représente plus que le tiers en 1997 contre plus de la moitié en 1970.

En contrepartie, les *cotisations sociales* effectives sont désormais le premier prélèvement pesant sur les ménages, leur montant étant supérieur au total des recettes fiscales de l'État : en 1997, elles représentent 42 % des prélèvements obligatoires, contre 36 % en 1970. Les impôts prélevés au profit des *collectivités locales* représentent 16 % des prélèvements obligatoires en 1997 contre moins de 10 % en 1970. En 1997, ils continuent d'augmenter (5,8 %, après 5,2 % en 1996).

Les impôts au profit des administrations de *sécurité sociale* représentent 6 % des prélèvements obligatoires en 1997 contre 1 % en 1970. Instituée en 1991, la *contribution sociale généralisée (CSG)* est un impôt sur le revenu prélevé à la source destiné à financer les régimes de protection sociale. Impôt sur le revenu également prélevé à la source, la *contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)*, en vigueur depuis le 1-2-1996, est destinée à rembourser la dette de la Sécurité sociale (estimée à 230 milliards de F). En outre, un prélèvement social de 2 % sur les revenus du capital est instauré à compter du 1-1-1998.

En 1996, les *impôts indirects* représentent 63 % des recettes fiscales de l'État et les *impôts directs* seulement 37 %. La *taxe sur la valeur ajoutée (TVA)* en représente à elle seule 45 %, alors que l'impôt sur le revenu en représente moins du cinquième. L'*impôt de solidarité sur la fortune (ISF)* est un impôt assis sur la valeur du patrimoine. En 1996, il a rapporté 8,9 Mds de F pour 174 726 déclarations imposables [1].

DÉFINITIONS

- **Impôts directs et indirects.** Distinction traditionnelle qui classe les impôts selon qu'ils sont supportés par les agents qui les paient (impôt sur le revenu) ou au contraire répercutés par ceux-ci dans les prix des produits qu'ils vendent et supportés par le consommateur final (TVA).
- **Taxe sur la valeur ajoutée (TVA).** La taxe sur la valeur ajoutée est un impôt qui se calcule sur le prix de vente hors taxes de tous les biens et services. Elle est payée dans sa totalité par le consommateur final. Les entreprises (fabricants, commerçants...) encaissent la TVA à chaque vente et la reversent à l'État, déduction faite de la TVA qu'elles ont elles-mêmes payée lors de l'achat du produit ou des matières premières. Les taux de TVA sont, en 1998, de 2,1%, 5,5% et 20,6%.
- **Contribution sociale généralisée (CSG).** Instituée par la loi de finances pour 1991, elle est destinée à financer les régimes de protection sociale. Elle porte sur les revenus d'activité et de remplacement et sur les revenus du patrimoine. Son taux, initialement fixé à 1,1%, a été relevé à 2,4% au 1-1-93, à 3,4% au 1-7-97 et 7,5 % au 1-1-98 (en contrepartie, le taux des cotisations sociales des salariés passe de 5,5 % à 0,75 %).
- **Prélèvements obligatoires.** Impôts perçus par l'État, y compris ceux reversés aux collectivités locales où à l'UE, ainsi que les cotisations sociales effectives versées par les assurés ou leurs employeurs. Le taux des prélèvements obligatoires est le rapport des prélèvements obligatoires au PIB.
- **Impôt de solidarité sur la fortune (ISF).** Prélevé au-delà de 4 700 000 F de patrimoine (au 1-1-98).
- **Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS).** Voir définition au mot-clé 10.6.
- **Administrations publiques.** Voir définition au mot-clé 11.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Histoire de la fiscalité en France*, André Neurisse, Economica, 1996.
- *Statistiques en Bref, Économie et Finances*, Eurostat : « Impôts et cotisations sociales dans l'UE - Premiers résultats pour 1996 », n° 28, 1997 ; « L'imposition du travail dans l'UE 1970-1995 », n° 35, 1997.
- « Les prélèvements obligatoires dans l'Union européenne », *INSEE-Première*, n° 552, octobre 1997.
- « Évolution de la CSG et institution de la CRDS : affirmation du renouveau d'une taxation proportionnelle du revenu ? », *Revue française de finances publiques*, n° 60, novembre 1997.

- « Structures of the taxation systems in the European Union : 1970-95 », Eurostat, Thème 2, série A, 1997.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les statistiques de la Direction générale des impôts - Année 1996 », n° 124, décembre 1997 ; « Projet de loi de finances pour 1998 », numéro hors série, 97-2 ; « La loi de finances pour 1998 : tableaux de synthèses », n° 130, mars 1998.
- [2] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tableaux 10.02 et 10.03.
- [3] OCDE.

Évaluations* des recettes nettes du budget général de l'État [1]

	milliards de F		
	1997	1998	98/97 en %
Impôt sur le revenu	291,9	294,7	1,0
Impôts sur les sociétés	170,8	222,0	30,0
Autres impôts directs	127,6	130,2	2,0
Taxe sur la valeur ajoutée	757,5	777,5	2,6
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	151,9	154,9	2,0
Enregistrement, timbre et autres impôts indirects	145,0	148,0	2,1
Remboursements et dégrèvements d'impôts	-249,4	-279,1	11,9
Total des recettes fiscales nettes	1 395,3	1 448,2	3,8
Recettes non fiscales**	137,1	141,2	3,0
Prélèvements	-253,9	-256,0	0,8
soit : au profit des collectivités locales	-166,9	-164,5	-1,4
au profit des Communautés européennes	-87,0	-91,5	5,2
Recettes totales nettes de l'État	1 278,5	1 333,4	4,3

* Loi de finances initiale.

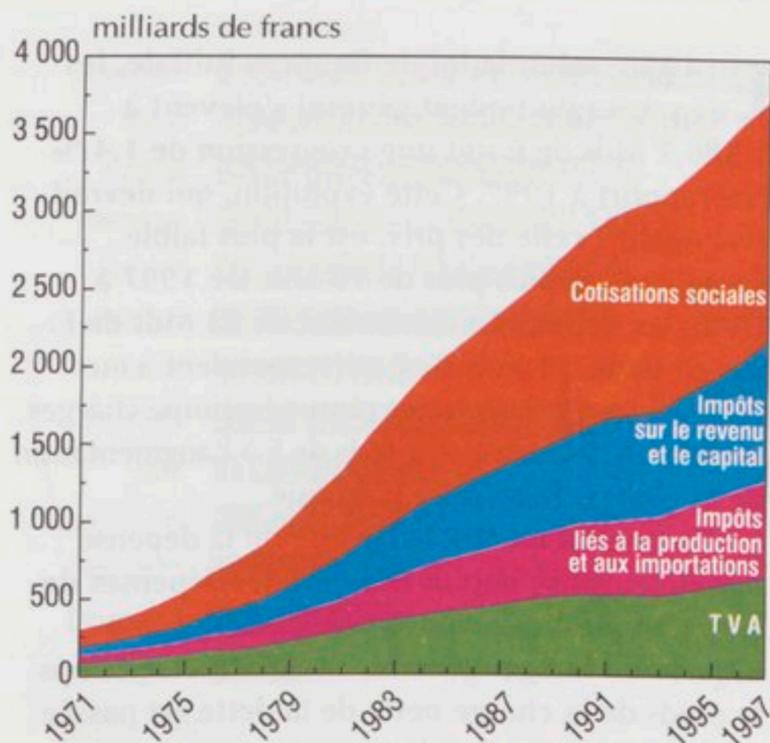
** Y compris, en 1997, les contributions de France Télécom au titre des pensions (9,4 Mds de F).

Structure des recettes fiscales brutes du budget général de l'État* [1]

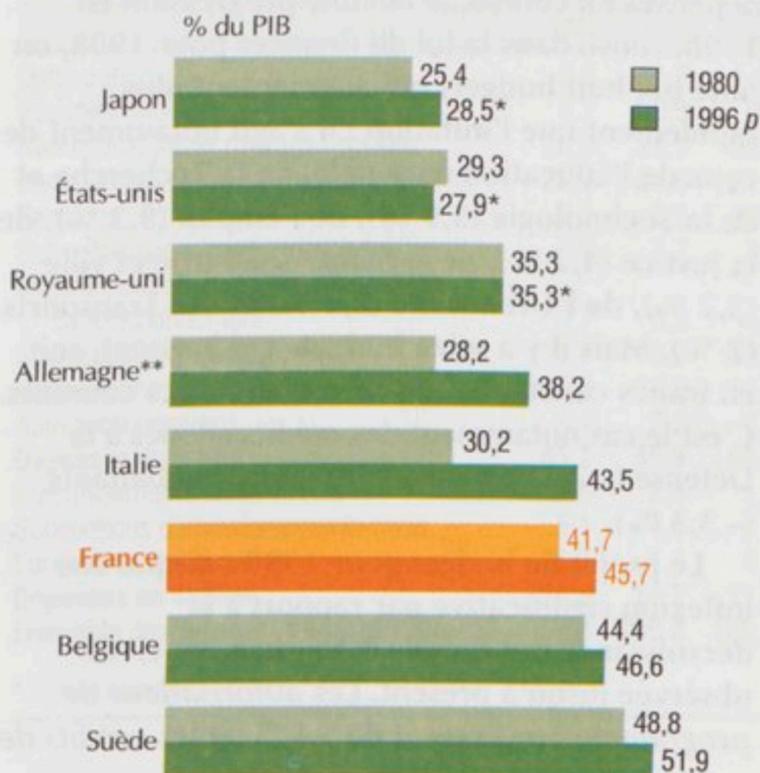
	%		
	1983	1990	1996
Impôts directs	39,0	38,2	37,2
Impôt sur le revenu	20,9	18,9	19,4
Autres impôts directs perçus par voie de rôles	1,7	1,6	2,3
Impôts sur les sociétés	9,0	11,9	10,6
Taxe sur les salaires	2,8	2,4	2,7
Impôt sur les revenus des capitaux mobiliers	3,1	2,3	1,0
Autres impôts directs	1,5	1,1	1,2
Impôts indirects	61,0	61,8	62,8
Enregistrement, timbre, bourse	5,9	5,6	5,3
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	6,6	8,2	9,2
Autres produits des douanes	1,1	0,8	0,6
TVA	44,4	44,8	44,9
Droits de consommation sur les tabacs	1,5	1,4	2,6
Autres droits indirects	1,5	1,0	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0
Soit en milliards de F	868,2	1 395,0	1 620,1

* Lois de règlement.

Les prélèvements obligatoires en France [2]



Évolution du poids des prélèvements obligatoires [3]



* 1995

** Allemagne unifiée à partir de 1991.

Les prélèvements obligatoires des administrations publiques et des institutions communautaires [2]

milliards de F

	1970	1980	1990	1996	p 1997
Impôts*	177	671	1 592	2 045	2 190
Administrations publiques centrales	148	508	1 079	1 238	1 290
dont : État	146	504	1 063	1 196	1 241
Administrations publiques locales	27	130	397	551	583
Administrations de sécurité sociale	3	15	55	174	229
Institutions de l'Union européenne	ε	18	61	82	88
Cotisations sociales effectives	101	500	1 254	1 551	1 558
Prélèvements obligatoires effectifs	278	1 171	2 845	3 596	3 748
En % du produit intérieur brut	35,1	41,7	43,7	45,7	46,1
Prélèvements obligatoires nets**	///	///	///	3 540	3 682
En % du produit intérieur brut	///	///	///	45,0	45,3

* Après transferts de recettes entre administrations publiques et, à partir de 1988, des versements de l'État aux institutions communautaires européennes.

** Nets des allègements de cotisations sociales employeurs pris en charge par l'État à partir de 1991.

finances publiques

PRÉSENTATION

En 1998, selon la loi de finances initiale, les dépenses du budget général s'élèvent à 1 586,7 Mds de F soit une progression de 1,4 % par rapport à 1997. Cette évolution, qui devrait être égale à celle des prix, est la plus faible enregistrée depuis plus de 15 ans. De 1997 à 1998, les dépenses augmentent de 23 Mds de F. Sur ce total, 19 Mds de F correspondent à eux seuls à la progression des rémunérations, charges sociales et pensions, et 2 Mds de F à l'augmentation de la charge de la dette publique.

Ce constat illustre la rigidité de la dépense publique. Ainsi, depuis huit ans, les dépenses de Fonction publique sont passées de 40,7 % à 42,6 % du budget général. Dans le même temps, le poids de la charge nette de la dette est passée de 9,8 à 14,9 %. Ces deux postes représentent désormais près de 58 % des charges de l'État. Ce qui implique que l'ensemble de toutes les autres dépenses ne connaisse aucune progression en 1998. Ainsi, dans la loi de finances pour 1998, on note dix-huit budgets qui augmentent plus rapidement que l'inflation : il s'agit notamment de ceux de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie (5,9 %), de l'Emploi (9,3 %), de la Justice (4,2 %), de la Santé, solidarité et ville (3,2 %), de l'Urbanisme (2,2 %) et des Transports (2 %). Mais il y a seize budgets qui baissent, soit en francs constants, soit même en francs courants. C'est le cas notamment des crédits alloués à la Défense (- 2,1 %), ou aux Anciens combattants (- 3,3 %).

Le projet de budget pour 1998 marque une inflexion significative par rapport à la décroissance des crédits d'équipement civils observée jusqu'à présent. Les autorisations de programme progressent de 5,6 % et les crédits de paiement de 2,4 % [1].

DÉFINITIONS

- **Charges communes.** Ce poste, géré par la direction du Budget du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, rassemble les dépenses communes à toutes les administrations : pensions, dépenses relatives à la dette publique, à la présidence de la République et aux assemblées parlementaires et certaines dépenses spécifiques de transfert.
- **Budget par nature des charges.** La présentation par nature des charges du budget général est établie à partir de la présentation administrative du budget de l'État. Les deux grands types de postes sont les dépenses dites ordinaires et les dépenses en capital. Les dépenses de fonctionnement des services comprennent : les dépenses de rémunérations et celles de matériel. Les dépenses d'intervention concernent les interventions sociales (concours à divers régimes de Sécurité sociale, allocations aux adultes handicapés, fonds national de solidarité, anciens combattants), économiques (emploi, logement, subventions à la SNCF) et diverses (subventions aux collectivités locales, actions culturelles et éducatives, formation professionnelle).
- **Dépenses en capital.** Ce sont les dépenses d'investissement. Elles donnent lieu à des autorisations de programme (AP), provisionnées pour plusieurs années, qui autorisent les services à engager des dépenses d'équipement, puis annuellement à des crédits de paiement (CP) qui autorisent l'« ordonnancement » des dépenses après exécution des travaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La dépense publique en France : évolution sur 30 ans et comparaison internationale », *Avis et rapports du Conseil économique et social*, n° 26, 31 décembre 1994.
- « Les comptes financiers de la Nation », *Que sais-je ?*, n° 3054, PUF 1996.
- « Chute des dépenses militaires : le monde touche les dividendes de la paix », *Bulletin du FMI*, n° du 10 juin 1996.

SOURCES

- [1] *Les Notes Bleues de Bercy* : « Projet de loi de finances pour 1998 », numéro hors série 97-2 et « La loi de finances pour 1998 : tableaux de synthèses », n° 130, mars 1998.
- [2] « Recettes et dépenses des administrations publiques, 1970-1995 », *Statistiques en bref - Économie et finances*, Eurostat, n° 38-1997.

DÉPENSES BUDGÉTAIRES 13.3

Crédits ouverts par ministère (budget général) [1]

	milliards de F		
	1997*	1998*	1998/97 %
Économie, finances et industrie	455,1	446,2	- 2,0
soit : Charges communes**	383,7	382,8	- 0,2
Services financiers	45,8	46,6	1,5
Industrie	25,2	16,4	*** - 34,9
PME, commerce et artisanat	0,4	0,4	- 2,8
Éducation nationale, recherche et technologie	353,1	374,1	5,9
soit : Enseignement scolaire	277,2	285,9	3,1
Enseignement supérieur	47,0	48,6	3,2
Recherche et technologie	28,9	39,6	*** 37,0
Défense	243,3	238,3	- 2,1
Emploi et solidarité	173,9	185,8	6,8
soit : Emploi	103,0	112,6	9,3
Santé, solidarité et ville	70,9	73,2	3,2
Équipement, transports et logement	124,1	125,1	0,8
soit : Urbanisme et services communs	22,6	23,1	2,2
Transports	54,5	55,6	2,0
Logement	40,4	39,8	- 1,3
Mer	6,2	6,2	- 0,1
Tourisme	0,4	0,4	- 2,4
Intérieur et décentralisation	76,2	78,3	2,8
Agriculture et pêche	35,2	35,7	1,4
Anciens combattants	26,9	26,0	- 3,3
Justice	23,9	24,9	4,2
Affaires étrangères et coopération	21,2	20,9	- 1,4
Culture et communication	15,1	15,1	0,1
Outre-mer	4,9	5,2	7,5
Services du Premier ministre	4,5	4,5	0,0
Aménagement du territoire et environnement	3,6	3,7	2,8
Jeunesse et sports	3,0	2,9	- 1,4
Total	1 564,0	1 586,7	1,4

* Lois de finances initiales. ** Crédits nets des opérations inscrites pour ordre aux charges communes (279,2 Mds de F de remboursements et dégrèvements d'impôts et 13,8 Mds de F relatifs aux opérations de gestion des intérêts de la dette publique). *** Hors transferts entre l'Industrie et la Recherche et technologie, les crédits de ces budgets évoluent respectivement de +3,6% et +3,5%.

Dépenses des administrations publiques en 1995 [2]

	écus/habitant
Danemark	14 742
Suède	12 849
Autriche	10 853
Allemagne	10 773
Finlande	10 633
Belgique	10 269
France	10 221
Pays-Bas	10 000
Italie	6 859
Royaume-Uni	5 908
Irlande**	5 195
Espagne**	4 781
Portugal*	3 268

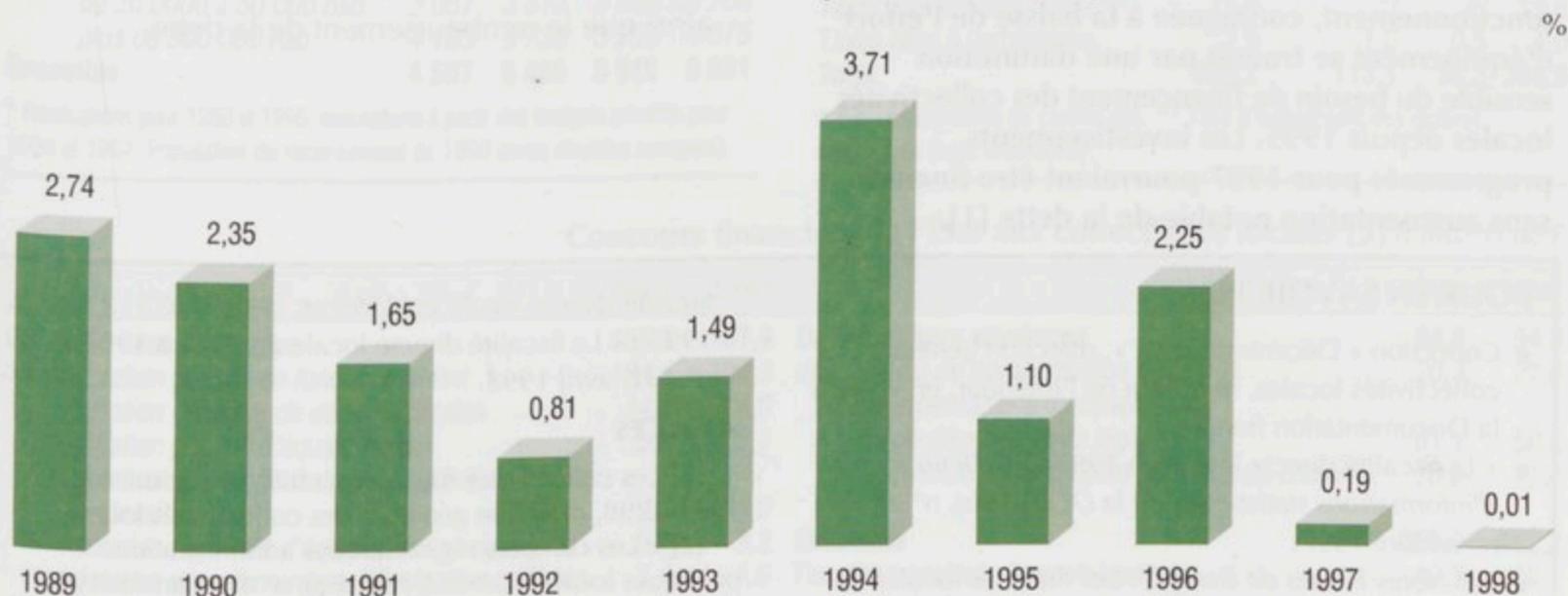
* 1993. ** 1994.

Structure des dépenses du budget général* [1]

	%		
	1985	1990	1996
Dette publique	9,3	11,8	14,9
Pouvoirs publics	0,2	0,3	0,2
Rémunérations et charges sociales	25,9	26,5	26,6
dont : civiles	20,8	21,6	21,9
Pensions	9,1	9,6	10,0
Subventions de fonctionnement	2,9	2,7	3,1
Matériel, entretien et charges diverses			
de fonctionnement	4,7	5,3	4,6
Interventions économiques	11,7	8,7	10,7
Interventions sociales	15,5	12,9	11,1
Autres interventions	6,4	7,5	7,4
Dépenses ordinaires	85,7	85,3	88,6
Investissements civils directs	2,9	2,8	1,8
Subventions d'investissements civils	5,1	4,5	4,8
Équipement militaire	6,3	7,4	4,8
Dépenses en capital	14,3	14,7	11,4
Ensemble des dépenses du budget général	100,0	100,0	100,0

* Lois de règlement.

Évolution des dépenses du budget général* (en francs constants) [1]



* Lois de finances initiales.

finances publiques

PRÉSENTATION

À la suite de la décentralisation et de l'attribution aux régions et aux départements de nouvelles compétences en matière d'aide sociale, d'équipement routiers et de gestion des établissements scolaires, les dépenses des **collectivités locales** ont augmenté plus vite que le PIB jusqu'au début des années 90. En particulier, les départements et les régions ont fortement développé les investissements scolaires [2].

Depuis 1990, les collectivités locales font face à la progression des charges courantes (notamment en matière d'aide sociale), à la baisse du rendement des impôts indirects et à la faible progression des concours de l'État. Les **dépenses d'investissement** ont connu, de 1992 à 1996, un recul sans précédent, pour toutes les catégories de collectivités ; cependant, on note au début de 1997 une légère reprise des programmes d'investissements qui semblerait indiquer que la tendance à la baisse est stoppée. En matière de **dépenses de fonctionnement**, les frais de personnel, qui ont augmenté rapidement au cours de la période récente (à la suite des accords salariaux et de revalorisation des carrières), retrouvent une progression plus modérée en 1997. En revanche, les dépenses d'aide sociale, de formation et d'enseignement progressent toujours.

En 1997, les transferts, provenant essentiellement de l'État, représentent un tiers environ des **recettes** des collectivités locales et n'augmentent que de 0,8 %. La ressource la plus importante (50 %) provient de la **fiscalité locale** dont les 3/4 sont des impôts directs. En 1997, les collectivités locales ont modéré l'évolution de leur produit fiscal (+ 3,6 % en francs constants, pour les quatre taxes directes locales) dans un contexte de reprise des bases de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation. Cette volonté de modération de la pression fiscale a été facilitée par l'amélioration des marges de gestion courante.

Au total, la maîtrise des budgets de fonctionnement, conjuguée à la baisse de l'effort d'équipement se traduit par une diminution sensible du besoin de financement des collectivités locales depuis 1995. Les investissements programmés pour 1997 pourraient être financés sans augmentation notable de la dette [1].

DÉFINITIONS

- **Collectivités locales.** Elles comprennent les communes, les départements et les régions qui sont devenues collectivités territoriales depuis la loi du 2 mars 1982. Les communes peuvent se regrouper volontairement ou transférer une partie de leurs compétences et activités à un établissement public qui peut être une communauté urbaine, un district ou un syndicat. En 1986, une nouvelle étape de décentralisation des compétences de l'État intervient en faveur des collectivités locales. Deux nouvelles dotations d'équipement sont créées : la dotation régionale d'équipement scolaire et la dotation départementale d'équipement des collèges.
- **Dotation globale de fonctionnement (DGF).** C'est un prélèvement sur le budget de l'État distribué aux collectivités locales.
- **Dotation générale de décentralisation.** Cette dotation, versée par l'État, est destinée à compenser les charges transférées aux collectivités et non couvertes par des recettes fiscales nouvelles.
- **Dotation globale d'équipement.** Cette dotation, versée par l'État aux départements et communes, se substitue progressivement aux subventions spécifiques d'investissement.
- **Fiscalité locale.** Elle comprend la fiscalité directe : taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d'habitation, taxe professionnelle et la fiscalité indirecte : vignette, droits de mutation, carte grise...
- **Dépenses de fonctionnement.** Elles comprennent les dépenses de personnel, l'achat de fournitures indispensables, les frais financiers...
- **Dépenses d'investissement.** Elles comprennent essentiellement les achats de matériels et de mobiliers, bâtiments, travaux d'infrastructure ainsi que le remboursement de la dette.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Collection « Décentralisation », direction générale des collectivités locales, ministère de l'Intérieur, en vente à la Documentation française.
- « La fiscalité directe locale en 1997 », *Bulletin d'informations statistiques de la DGCL (Bis)*, n° 27, novembre 1997.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les finances locales de 1970 à 1995 », n° 89, juin 1996 ; « Les taux de la

fiscalité directe locale en 1995 et 1996 », n° 112, juin 1997 ; « La fiscalité directe locale de 1992 à 1996 », n° 132, avril 1998.

SOURCES

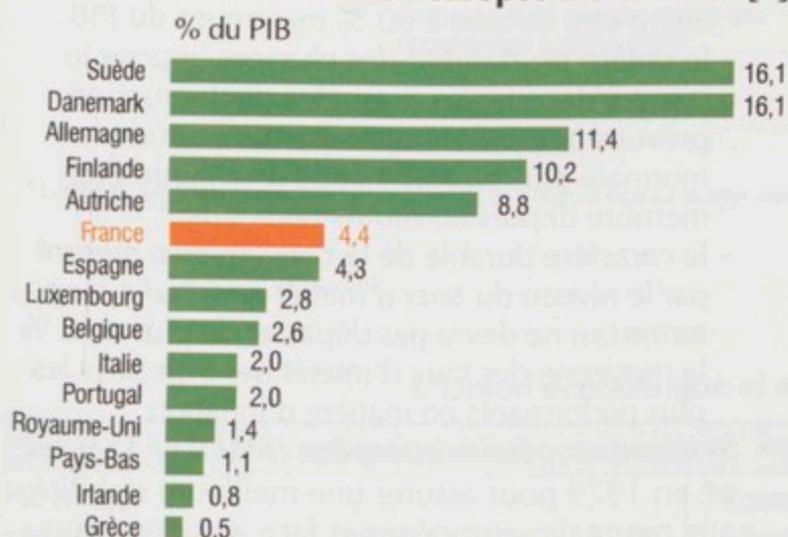
- [1] *Les collectivités locales en chiffres*, édition 1997-1998, direction générale des collectivités locales.
- [2] « Les comptes régionaux des administrations publiques locales », *INSEE-Première*, n° 421, janvier 1996.
- [3] Direction du Budget.

Évolution des finances de l'ensemble des collectivités locales* [1] milliards de F

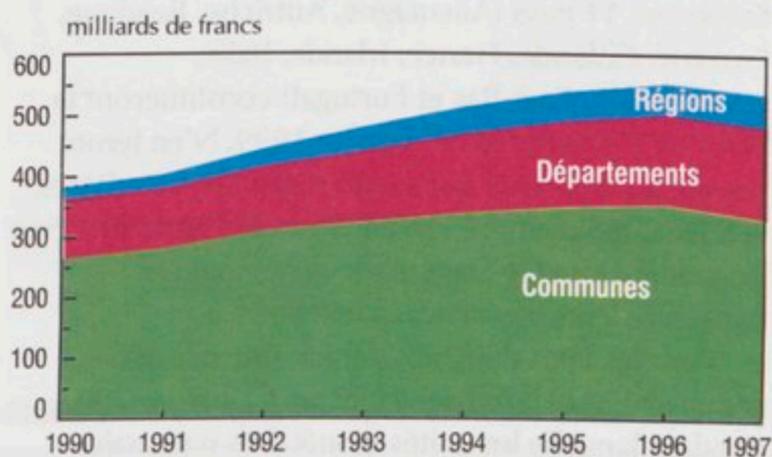
Dépenses	1990	1995	1996	1997	Recettes	1990	1995	1996	1997
Fonctionnement	354,2	463,2	485,5	503,8	Fonctionnement	446,1	564,6	598,6	625,8
dont : personnel	111,1	152,6	158,6	164,6	dont : recettes fiscales	270,2	358,6	381,6	397,0
intérêts	36,8	40,4	39,5	36,0	dotations d'État	98,8	114,2	177,7	121,7
transferts versés	95,0	124,4	132,8	141,1	Investissement	127,9	151,8	155,4	161,8
Investissement	220,3	258,8	260,9	277,6	dont : dotations, subventions	52,4	56,0	54,1	55,0
dont : équipement brut	182,9	198,7	123,5	132,9	emprunts	57,0	73,7	80,1	86,0
remboursement de dette	37,4	60,1	73,4	78,7	Total	574,0	716,4	754,0	787,6
Total	574,5	722,0	746,4	781,4	Variation du fonds de roulement	-0,5	-5,6	7,6	6,2

* Collectivités locales au sens strict : communes, départements et régions. Les données pour 1996 et 1997 sont celles des budgets primitifs.

Poids des impôts locaux dans le PIB des pays de l'Union européenne en 1995 [1]



Évolution de la dette* des collectivités locales [1]



* Dette des budgets principaux pour emprunts et autres engagements.

Dépenses et recettes des collectivités locales par habitant* [1] francs

	1990	1995	1996	1997
Dépenses totales				
Régions	806	1 151	1 254	1 355
Départements	2 944	3 716	3 875	4 063
Communes	5 996	7 337	7 489	7 791
Dont : de 700 à 2 000 hab.	4 150	4 998	5 168	5 581
de 20 000 à 50 000 hab.	6 870	8 575	9 029	9 075
plus de 300 000 hab.	9 325	11 219	11 578	11 651
Ensemble	9 746	12 204	12 618	13 209
Recettes fiscales				
Régions	436	610	641	659
Départements	1 574	1 858	1 934	1 994
Communes	2 497	3 018	3 241	3 378
Dont : de 700 à 2 000 hab.	1 460	1 526	1 598	1 660
de 20 000 à 50 000 hab.	3 067	3 313	3 558	3 708
plus de 300 000 hab.	4 183	3 739	3 956	4 075
Ensemble	4 507	5 486	5 816	6 031

* Réalisations pour 1990 et 1995, estimations à partir des budgets primitifs pour 1996 et 1997. Population du recensement de 1990 (avec doubles comptes).

La fiscalité locale en 1996 [1] milliards de F

Nature des impôts	Communes*	Départements	Régions	Total
Taxe d'habitation	41,0	18,2	5,2	64,4
Taxe sur le foncier bâti	50,1	21,1	5,7	76,9
Taxe sur le foncier non bâti	4,9	0,2	0,1	5,2
Taxe professionnelle	91,7	40,0	12,4	144,1
Autre fiscalité directe	21,8	0,2	///	22,0
Fiscalité directe	209,5	79,7	23,4	312,6
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	///	15,5	///	15,5
Vignette automobile	///	13,9	///	13,9
Taxe sur l'électricité	5,1	2,6	///	7,7
Taxe additionnelle aux droits de mutation	4,1	0,3	3,6	8,0
Taxe sur les cartes grises	///	///	8,1	8,1
Taxes sur les permis de conduire	///	///	0,3	0,3
Autres taxes e	2,4	0,1	0,4	2,9
Fiscalité indirecte	11,6	32,4	12,4	56,4
Taxes pour services rendus**	15,6	///	///	15,6
Taxes liées à l'urbanisme	2,5	1,0	0,5	4,0
Total	239,2	113,1	36,3	388,6

* Y c. groupements de communes. ** Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (hors redevance).

Concours financiers de l'État aux collectivités locales [3] milliards de F

	1997*	1998*		1997*	1998*
Dotations sous enveloppe	155,8	157,9	Dotations hors enveloppe	94,2	94,3
dont : dotation globale de fonctionnement	104,6	106,3	dont : fonds de compensation de la TVA	20,3	21,0
dotation générale de décentralisation	14,4	14,6	compensations d'exonérations et de dégrèvements législatifs	61,1	60,3
dotation globale d'équipement	5,0	5,1	subventions et comptes spéciaux du Trésor	10,9	11,2
dotation de compensation de la taxe professionnelle	14,7	14,0	Ensemble	250,0	252,2
dotation régionale d'équipement scolaire	3,2	3,3	Fiscalité transférée (pour mémoire)	42,3	44,1
dotation départementale d'équip. des collèges	1,6	1,6			

* Loi de finances initiale (révisée pour 1997).

finances publiques

PRÉSENTATION

Le Traité de Maastricht, entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993, a défini des *critères de convergence économique* à respecter par les pays souhaitant passer à la *monnaie unique*.

Le 2 mai 1998, le Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement a retenu, par un vote à la *majorité qualifiée*, les États membres qui remplissent les conditions nécessaires pour l'adoption d'une monnaie unique, sur la base des rapports de la Commission européenne et de l'Institut Monétaire Européen. 11 pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Portugal) constitueront la *zone euro* à partir du 1^{er} janvier 1999. N'en feront pas partie, la Grèce, qui n'a pu respecter les critères, la Suède, qui a différé son entrée dans l'euro, le Royaume-Uni et le Danemark qui souhaitent conserver leurs monnaies nationales.

Pour les États désignés, débute une période transitoire, du 1^{er} janvier 1999 au 1^{er} janvier 2002, pendant laquelle les unités monétaires nationales continueront de subsister. Le 1^{er} janvier 2002 au plus tard, les pièces et les billets en euro seront mis en circulation et 6 mois après, les pièces et les billets en monnaies nationales seront totalement retirés. Au 1^{er} janvier 1999, 291 millions de personnes, vivant dans les onze états membres de la *zone euro*, disposeront ainsi de la même monnaie. Ils constitueront une entité économique de taille équivalente aux États-Unis par sa population et sa production. Avec 5 546 Mds d'écus en 1997, son PIB se situe entre ceux des États-Unis et du Japon, deux tiers en étant réalisés par le secteur des services. Les 11 membres de la zone euro sont actuellement la plus grande puissance commerciale du monde : en 1997, ses exportations ont dépassé de 25 % celles des États-Unis et atteint le double de celles du Japon, alors que ses importations étaient inférieures de 15 % à celles des États-Unis et plus de deux fois plus élevées que celles du Japon. À la fin de 1997, la dette publique par habitant était inférieure à celle des États-Unis et du Japon. Mais le taux de chômage moyen est plus du double de celui observé aux États-Unis ou au Japon [2] [3] [4].

DÉFINITIONS

- **Critères de convergence.** Le traité de Maastricht impose aux États membres de satisfaire simultanément aux cinq critères de convergence suivants pour participer à la monnaie unique (Euro) :
 - le critère de *stabilité des prix* : le taux d'inflation ne devra pas dépasser de plus de 1,5 % la moyenne des taux des trois États membres les moins inflationnistes.
 - les critères de *maîtrise des déficits publics* : le *déficit des finances publiques* ne devra pas dépasser 3 % du PIB pour l'ensemble des administrations publiques et la *dette publique* devra être limitée à 60 % maximum du PIB.
 - le critère de *stabilité des changes* impose le respect des marges normales de fluctuation prévues par le *SME*, sans dévaluation de la monnaie par rapport à celle d'un autre État membre depuis au moins deux ans.
 - le caractère durable de la convergence mesuré par le niveau du *taux d'intérêt nominal à long terme* qui ne devra pas dépasser de plus de 2 % la moyenne des taux d'intérêt des trois pays les plus performants en matière d'inflation.
- **Système monétaire européen (SME).** Le SME est né en 1979 pour assurer une meilleure stabilité aux monnaies européennes face aux désordres monétaires internationaux. Dans le SME, chaque monnaie a un cours pivot rattaché à l'écu, ce qui permet l'établissement d'une grille de taux de change bilatéraux. Les monnaies ne peuvent varier entre elles qu'à l'intérieur d'une certaine marge qui, fixée initialement à 2,25 %, a été élargie à 15 % le 2 août 1993. Au début de 1998, seules la livre sterling anglaise et la couronne suédoise ne participent pas au SME ; le schilling autrichien y est entré au début de 1995 suivi par le mark finlandais en octobre 1996 ; la lire italienne l'a réintégré en novembre 1996 et la drachme grecque en mars 1998.
- **Majorité qualifiée.** Les États membres disposent chacun d'un nombre de voix selon leur importance. 10 voix pour l'Allemagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni; 8 voix pour l'Espagne; 5 voix pour la Belgique, la Grèce, les Pays-Bas et le Portugal; 4 voix pour l'Autriche et la Suède; 3 voix pour le Danemark, l'Irlande et la Finlande; 2 voix pour le Luxembourg. La majorité qualifiée est de 62 voix sur 87.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Comment convertir les monnaies nationales en Euro ? », n° 2521, mai 1997 ; « Euro, convergence et politique économique », numéro à thème, n° 2573, juin 1998.
- « Rapport sur la convergence », *Bulletin de la Banque de France*, n° 52, avril 1998.
- Numéro spécial consacré à l'euro, *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 129, février 1998.

SOURCES

- [1] *Euro 1999, Rapport sur l'état de la convergence et recommandation associée en vue du passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire*, Commission européenne, 25 mars 1998.
- [2] « L'UEM, une puissante entité économique », *Statistiques en bref - Statistiques générales*, Eurostat, n° 1998-1.
- [3] « La France dans la zone euro », *INSEE-Première*, n° 582, avril 1998.
- [4] « Dispositif technique et calendrier du passage à l'euro », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 103, janvier 1997.

UNION MONÉTAIRE EUROPÉENNE 13.5

Calendrier du passage à l'€uro [4]



* L'échange des billets en monnaie nationale auprès de la banque centrale du pays concerné sera possible pendant un délai relativement long (10 ans pour la France).

L'Union économique et monétaire à 11 comparée aux États-Unis et au Japon [2]

	UEM à 11	États-Unis	Japon		UEM à 11	États-Unis	Japon
PIB en 1997 :				Commerce extérieur en 1997 :			
- en milliards d'écus	5 546	6 848	3 712	- Exportations*	757,1	607,0	370,1
- en SPA par habitant	19 182	27 561	22 371	- Importations*	667,4	790,1	294,3
- 1997/96 en volume	2,5	3,8	0,9	- Solde*	89,7	- 183,1	75,8
Déficit public en 1997 :				Population au 1/1/98 en millions			
- en % du PIB	- 2,5	- 0,3	- 3,4	Taux de chômage en déc. 1997	11,5	4,7	3,5
- par habitant en écus	- 486	- 78	- 1 004	Capitalisation boursière* en fév. 1998			
Dette publique en 1997 :				Énergie et environnement en 1996 :			
- en % du PIB	74,7	61,5	86,7	- Consommation d'énergie** par habitant	3 547	7 897	3 960
- par habitant en écus	14 279	16 894	21 411	- Émissions de CO ₂ *** par habitant	8 017	19 869	9 166

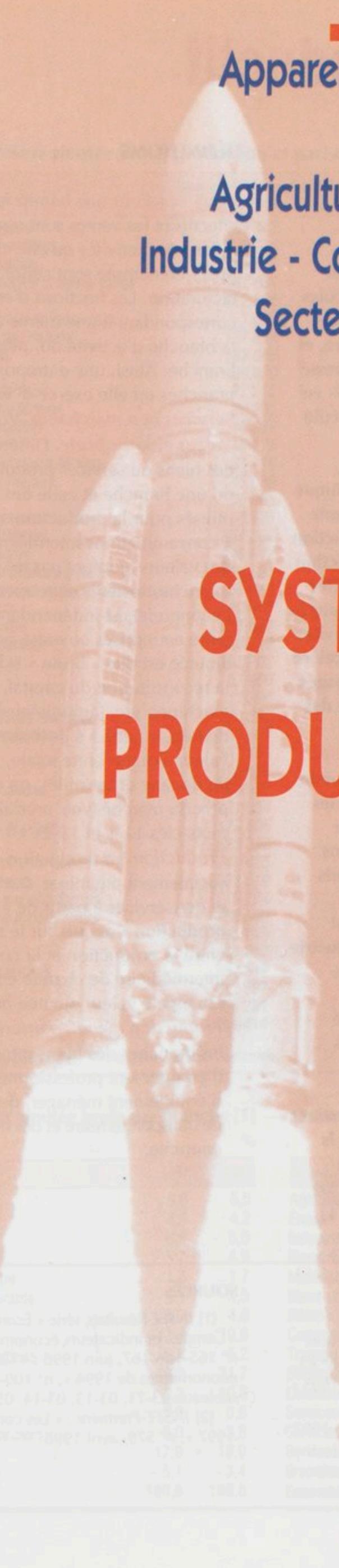
* En milliards d'écus. ** En kg-équivalent pétrole. *** En kg.

Situation des 15 pays de l'Union européenne par rapport aux critères de convergence en 1997 [1]

%

	Solde public*	Dette publique**	Inflation***	Taux d'intérêt à long terme****	Participation au SME	Participation à l'UEM le 1/1/1999
Allemagne	- 2,7	61,3	1,4	5,6	oui	oui
Autriche	- 2,5	66,1	1,1	5,6	oui	oui
Belgique	- 2,1	122,2	1,4	5,7	oui	oui
Danemark	0,7	65,1	1,9	6,2	oui	non
Espagne	- 2,6	68,8	1,8	6,3	oui	oui
Finlande	- 0,9	55,8	1,3	5,9	oui	oui
France	- 3,0	58,0	1,2	5,5	oui	oui
Grèce	- 4,0	108,7	5,2	9,8	oui	non
Irlande	0,9	66,3	1,2	6,2	oui	oui
Italie	- 2,7	121,6	1,8	6,7	oui	oui
Luxembourg	1,7	6,7	1,4	5,6	oui	oui
Pays-Bas	- 1,4	72,1	1,8	5,5	oui	oui
Portugal	- 2,5	62,0	1,8	6,2	oui	oui
Royaume-Uni	- 1,9	53,4	1,8	7,0	non	non
Suède	- 0,8	76,6	1,9	6,5	non	non
Valeur de référence	- 3,0	60,0	2,7	7,8		

* Besoin de financement des administrations publiques en % du PIB. ** Dette brute consolidée des administrations publiques en % du PIB. *** Moyenne de l'IPCH sur les 12 derniers mois en janvier 1998. **** Durée moyenne 10 ans, moyenne sur les douze derniers mois en janvier 1998.



Appareil productif

Énergie

Agriculture - Pêche

Industrie - Construction

Secteur tertiaire

SYSTÈME PRODUCTIF

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1997, tirée par la demande extérieure, la **production manufacturière** a crû de 5,0 %. Seule la production de textiles et de cuirs et chaussures a encore reculé, mais moins que les années précédentes. Les exportations de véhicules automobiles (+ 14,2 % en volume) ont plus que compensé la faiblesse de la demande intérieure, et la production de la branche automobile a progressé de 9 %. La production de gaz naturel (- 2,5 % en volume) et celle d'électricité (- 0,8 %) ont reculé après une année 1996 de forte croissance.

Déjà soutenue en 1996, la croissance des services de transports a encore été très dynamique en 1997. Le transport de marchandises par route ou par rail a continué de progresser. La construction n'a pas suivi le reste de l'économie : la production de la branche s'est repliée, mais de façon limitée par rapport à l'an passé (- 0,9 %). Stimulées par la demande de l'industrie manufacturière, les activités de services aux entreprises ont nettement accéléré tout au long de l'année. Les services aux ménages n'ont pas bénéficié d'un tel élan, la demande des ménages étant restée peu dynamique [2].

En 1997, selon le critère de la **valeur ajoutée brute**, les cinq premières **branches** de l'économie française appartiennent au **secteur tertiaire** : les **Services non marchands** (18,9 % de la valeur ajoutée), le Commerce (10,8 %), les Locations immobilières (10,6 %), les Services marchands aux entreprises (10,4 %) et les Services marchands aux particuliers (6,3 %) totalisent 57 % de la valeur ajoutée brute totale ; l'industrie (y compris énergie et BTP) en totalise 25,3 % et l'agriculture (y compris IAA) 5,5 %.

Huit branches exportent plus de la moitié de leur production : Chimie de base et fibres synthétiques (75,4 %), Construction navale, aéronautique, armement (71,2 %), Biens d'équipement ménager (65,4 %), Cuirs et chaussures (62,7 %), Matériels électriques professionnels (57,8 %), Biens d'équipement professionnel (57,6 %), Minerais et métaux ferreux (54,6 %) et Matériel de transport terrestre (53,5 %) [1].

DÉFINITIONS

- **Branches.** Pour une entreprise déterminée, les effectifs et les ventes sont répartis selon les différentes activités qu'elle exerce. Les activités prises en compte sont celles donnant lieu à facturation. Les fractions d'entreprise, correspondant à une même activité, constituent la branche d'activité ou, plus brièvement, la branche. Ainsi, une entreprise relève d'autant de branches qu'elle exerce d'activités.
- **Services non marchands.** Voir mot-clé 18.2.
- **Valeur ajoutée brute.** Différence entre la valeur des biens ou services produits par une entreprise ou une branche et celle des biens et services utilisés pour la production, dite des « consommations intermédiaires ». La somme des valeurs ajoutées par les unités d'un ensemble (branche, secteur, regroupement ou ensemble de l'économie) est indépendante du découpage entre entreprises ou entre branches. La valeur ajoutée est dite « brute » si les frais engagés pour la reconstitution du capital, bâtiments, machines, etc. (amortissements) ne sont pas déduits, « nette » s'ils le sont. En additionnant la valeur ajoutée brute totale, la TVA et les droits de douane et assimilés, on obtient le PIB aux prix du marché (voir produit intérieur brut aux mots-clés 11-1 et 11-2).
- **Production.** La production est l'activité, socialement organisée, destinée à créer des biens et des services à partir de « facteurs de production » acquis sur le marché. Le solde entre la production et la consommation intermédiaire de chaque entreprise ou branche est appelé valeur ajoutée brute.
- **Production manufacturière.** Elle comprend les branches des biens intermédiaires, des biens d'équipement professionnel, des biens d'équipement ménager, des matériels de transport terrestre et des biens de consommation courante.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire de statistique industrielle*, Sessi.
- *Le 4 pages*, Sessi, « L'organisation de la production dans l'industrie : des changements profonds », n° 43, janvier 1995 ; « La sous-traitance industrielle en 1995 », n° 72, février 1997.
- *INSEE-Première* : « L'industrie manufacturière en 1997 », n° 592, juin 1998 ; « 1995 : Une croissance sélective de l'activité des entreprises », n° 539, août 1997.

SOURCES

[1] *INSEE-Résultats*, série « Économie générale » : « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », n° 165-166-167, juin 1998 ; « Comptes et indicateurs économiques de 1994 », n° 109-110-111, juin 1995, tableaux 03-11, 03-13, 03-14, 05-04.

[2] *INSEE-Première* : « Les comptes de la Nation en 1997 », n° 579, avril 1998.

PRODUCTION DES BRANCHES 14.1

Valeur ajoutée brute, production et part des exportations dans la production en 1997 [1]

Branches NAP	Valeur ajoutée brute	Évolution 1997/96	Production effective	Évolution 1997/96	Rapport export./prod.
	millions de F	%	millions de F	%	%
Agriculture, sylviculture, pêche	183 447	0,4	403 519	1,6	21,8
Industries agricoles et alimentaires	229 771	5,5	689 841	3,7	22,6
Viande et produits laitiers	61 940	9,0	289 054	3,4	19,1
Autres produits agricoles et alimentaires	167 831	4,2	400 787	3,9	25,1
Énergie	312 595	0,1	577 298	1,9	7,6
Combustibles minéraux solides, coke	1 655	-4,5	7 477	-7,9	5,9
Produits pétroliers, gaz naturel	127 894	2,8	289 429	5,8	8,6
Électricité, gaz et eau	183 046	-1,7	280 392	-1,5	6,6
Biens intermédiaires	409 620	5,1	1 070 508	5,6	36,4
Minerais et métaux ferreux	27 212	8,2	99 761	9,3	54,6
Minerais, métaux non ferreux	28 205	13,1	86 076	7,9	44,4
Matériaux de construction	46 285	-0,3	106 236	1,0	14,2
Verre	16 179	-0,1	33 982	2,5	46,8
Chimie de base, fibres synthétiques	51 410	16,9	176 728	9,8	75,4
Fonderie, travail des métaux	145 639	5,3	297 390	5,9	14,5
Papier carton	35 965	-0,2	108 885	0,2	32,0
Caoutchouc, matières plastiques	58 725	-0,1	161 450	4,9	34,2
Biens d'équipement professionnel	354 583	4,4	896 412	5,0	57,6
Construction mécanique	140 647	6,1	329 285	4,4	49,9
Matériels électriques professionnels	154 321	-0,4	383 313	4,5	57,8
Construction navale, aéronautique, armement	59 615	14,3	183 814	7,0	71,2
Biens d'équipement ménager	10 407	-1,5	44 017	2,7	65,4
Matériels de transport terrestre	127 527	5,6	428 764	6,8	53,5
Biens de consommation courante	340 712	3,0	820 294	3,1	31,8
Parachimie, pharmacie	103 702	7,2	264 047	6,9	43,3
Textile, habillement	57 860	-2,0	163 182	0,1	46,7
Cuirs et chaussures	11 806	-2,0	24 276	-1,2	62,7
Bois, meubles, industries diverses	76 387	2,1	172 376	2,9	23,5
Imprimerie, presse et édition	90 957	3,1	196 413	1,3	7,4
Bâtiment, génie civil	347 464	3,3	789 236	1,3	///
Commerce	810 661	1,4	1 068 492	1,6	///
Transports et télécommunications	460 900	4,4	728 305	4,6	9,3
Transports	281 094	6,0	509 966	5,8	12,6
Télécommunications et postes	179 806	2,1	218 339	2,1	1,7
Services marchands	1 623 348	4,0	2 495 516	3,6	6,4
Réparation, commerce automobile	144 425	0,9	213 770	1,0	///
Hôtels, cafés, restaurants	234 519	3,2	342 935	2,7	///
Services marchands aux entreprises	775 754	5,6	1 309 757	4,9	///
Services marchands aux particuliers	468 650	2,9	629 054	2,3	///
Locations immobilières	797 719	4,4	871 802	4,2	///
Assurances	44 237	-5,0	137 845	2,7	2,2
Services des organismes financiers	282 117	2,5	2 809 175	23,6	2,2
Services non marchands	1 412 597	2,6	1 896 096	2,5	///
Branche unité fictive *	- 256 291	0,9	///	///	///
Ensemble	7 491 414	3,3	15 727 120	6,5	**13,8

* Ou consommation intermédiaire non ventilée. ** Y compris correction territoriale.

Structure de la valeur ajoutée brute par branche [1]

Branches NAP	%	
	1987	1997
Agriculture et IAA	6,8	5,5
Énergie	4,6	4,2
Biens intermédiaires	6,5	5,5
Biens d'équipement	5,7	4,9
Matériels de transport terrestre	1,8	1,7
Biens de consommation courante	5,1	4,5
Bâtiment, génie civil	5,7	4,6
Commerce	11,7	10,8
Transports et télécommunications	6,6	6,2
Services marchands	18,2	21,7
Locations immobilières	8,3	10,6
Assurances	1,0	0,6
Services des organismes financiers	5,0	3,8
Services non marchands	17,9	18,9
Branche unité fictive	- 5,1	- 3,4
Ensemble	100,0	100,0

Évolution de la valeur ajoutée brute par branche aux prix de 1980 [1] %

Branches NAP	%		
	1995/94	1996/95	1997/96
Agriculture et IAA	- 0,3	4,4	2,5
Énergie	4,0	1,3	- 0,2
Industries des biens intermédiaires	3,2	0,5	5,9
Biens d'équipement	8,4	6,7	4,9
Matériels de transport terrestre	4,5	2,0	5,2
Biens de consommation courante	2,0	- 2,1	2,5
Bâtiment, génie civil	0,4	- 4,4	- 1,4
Commerce	2,3	1,0	1,7
Transports et télécommunications	2,5	3,4	3,5
Services marchands	2,7	0,7	2,0
Locations immobilières	3,2	2,9	2,7
Services d'assurances	- 4,2	- 12,0	- 9,3
Services des organismes financiers	- 9,0	- 14,4	- 0,7
Services non marchands	1,2	2,7	1,3
Branche unité fictive	1,9	- 7,8	- 0,9
Ensemble	2,1	1,5	2,2

4 appareil productif

PRÉSENTATION

En 1997, l'**emploi intérieur** (au sens de la Comptabilité nationale) augmente de 0,2 %, après la stagnation observée en 1996. Le niveau des **effectifs** augmente de 55 500 postes au cours de l'année 1997. Le nombre de **salariés** augmente en moyenne de 0,5 %, alors que l'**emploi non salarié** continue de diminuer (- 1,5 %).

En 1997, l'**agriculture** représente 4,4 % des effectifs totaux, l'**industrie** (y compris l'énergie), 18,6 %, le bâtiment, génie civil et agricole, 6,3 %, le **tertiaire** marchand 42,3 % et les services non marchands 28,4 %. L'**industrie manufacturière** représente, quant à elle, 15,2 % des emplois totaux et 16,6 % des emplois salariés. L'industrie, y compris l'**énergie**, perd 49 100 salariés mais le secteur tertiaire en gagne 171 600. Le nombre de non-salariés diminue dans toutes les branches, et en particulier dans l'agriculture, où 25 000 agriculteurs ont cessé leur activité en 1997, soit 65 % du total; toutefois, dans ce secteur, les effectifs salariés augmentent [1].

Dans l'Union européenne, des pays comme la Grèce, le Portugal et l'Irlande où prédominait le secteur agricole, voient désormais leur main-d'œuvre se déplacer vers le secteur tertiaire. Celui-ci concentre 75 % des effectifs au Luxembourg, 73 % aux Pays-Bas et 71 % au Royaume-Uni et en Suède. En France, il concerne 69 % des effectifs. Ceux du secteur industriel varient de 23 % aux Pays-Bas, au Luxembourg et en Grèce, à 35 % en Allemagne [2].

DÉFINITIONS

- **Industries agricoles et alimentaires.** (IAA). Branches : « Viandes et produits laitiers » et « Autres produits agricoles et alimentaires ».
- **Énergie.** Branches : « Combustibles minéraux solides, coke », « Produits pétroliers, gaz naturel » et « Électricité, gaz et eau ».
- **Industrie manufacturière.** Regroupe les branches depuis « Minerais et métaux ferreux » jusqu'à « Caoutchouc, matières plastiques » inclus.
- **Industries diverses.** Ce poste recouvre des activités telles que jeux et jouets, transformations de matières plastiques.
- **Emploi intérieur.** Il comprend toutes les personnes physiques (résidentes ou non) ayant un emploi dans une unité de production résidente. Il s'agit d'une population évaluée en moyenne annuelle où chaque personne compte pour une unité, quelle que soit la durée de son travail. Tous les types d'emplois sont comptabilisés, y compris les emplois précaires. On distingue l'emploi civil et l'emploi militaire, l'emploi salarié et non salarié (indépendants et aides familiaux non rémunérés).
- **Secteur d'entreprise.** Pour chaque entreprise on détermine, à partir de la ventilation de ses ventes et de ses effectifs, son activité principale. Toutes les entreprises de même activité principale relèvent d'un même secteur d'entreprise.
- **Secteur primaire.** Ensemble des activités économiques productrices de matières premières, notamment l'agriculture et les mines.
- **Secteur secondaire.** Ensemble des activités économiques correspondant à la transformation des matières premières en biens productifs ou en biens de consommation.
- **Secteur tertiaire.** Ensemble des activités produisant des services tels que le commerce, les banques, les assurances, l'hôtellerie, le secteur de la santé, etc.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Emploi et chômage », Eurostat (annuel).
- *INSEE-Résultats*, série « Emploi-revenus » : « Structure des emplois au 31 décembre 1994 », n° 104, novembre 1997 ; « Les mouvements de main-d'œuvre dans les établissements de 50 salariés ou plus en 1995 », n° 114, janvier 1997 ; « L'emploi départemental et sectoriel en 1995 », n° 125-126, mai 1997.
- *INSEE-Première* : « Les mouvements de main-d'œuvre en 1994 dans les établissements de 50 salariés et plus », n° 407, novembre 1995 ; « Les mouvements de l'emploi au sein des entreprises », n° 412, octobre 1995.

- « La lente émergence des emplois verts », *Partenaires*, n° 3, 14 novembre 1994, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

SOURCES

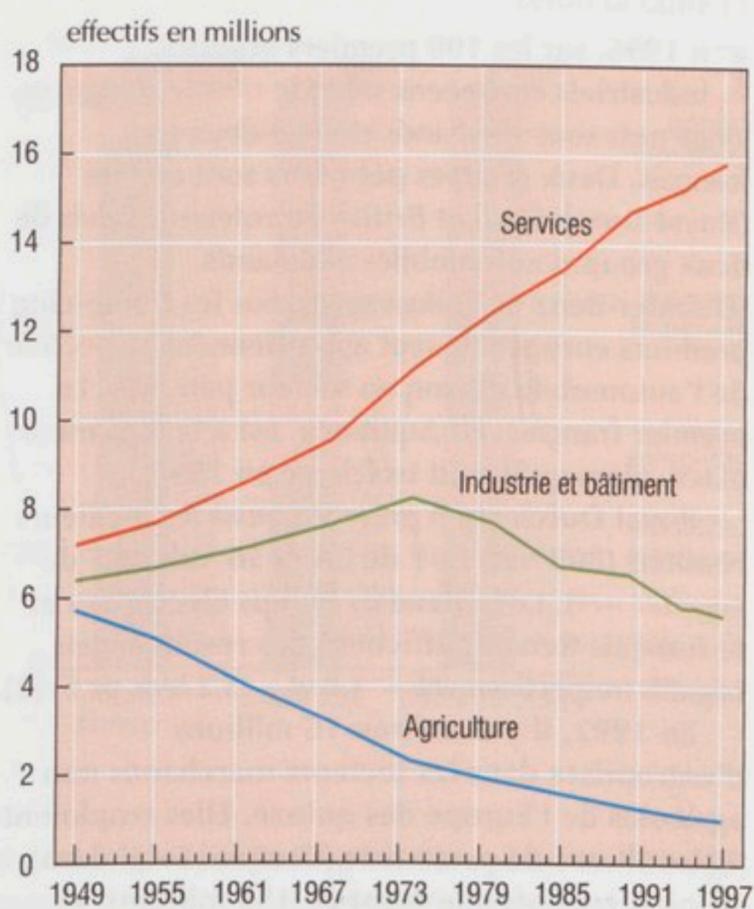
- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 03-19, 03-20.
- [2] *Annuaire 97, vue statistique sur l'Europe 1986-1996*, Eurostat.
- [3] « Deux siècles de travail en France », Olivier Marchand et Claude Thélot, *INSEE-Études*, janvier 1991.

EFFECTIFS DES BRANCHES 14.2

Emploi intérieur par statut et branche d'activité en 1997 [1]

Branches en NAP	Salariés		Ensemble	
	milliers	%	milliers	%
Agriculture, sylvic., pêche	271,4	1,4	975,9	4,4
Viandes et produits laitiers	169,0	0,8	171,5	0,8
Autres produits agricoles alimentaires	319,9	1,6	372,1	1,7
Combustibles minéraux solides et cokes	12,7	0,1	12,7	0,1
Pétrole brut et raffiné, gaz naturel	43,4	0,2	43,4	0,2
Électricité, gaz et eau	162,2	0,8	162,5	0,7
Minerais et métaux ferreux	73,2	0,4	73,3	0,3
Minerais et métaux non ferreux	41,0	0,2	41,1	0,2
Matériaux de construction	109,5	0,5	116,0	0,5
Verre	48,8	0,2	49,6	0,2
Chimie de base, fibres synthétiques	97,7	0,5	98,1	0,4
Parachimie, pharmacie	177,9	0,9	178,8	0,8
Fonderie, travail des métaux	383,9	1,9	398,5	1,8
Construction mécanique	367,6	1,8	385,7	1,7
Mat. électr. professionnel	422,0	2,1	427,0	1,9
Équipement ménager	44,5	0,2	44,9	0,2
Matériels de transport terrestre	345,8	1,7	347,3	1,6
Construction navale, aéronautique, armement	146,5	0,7	147,1	0,7
Textiles, habillement	241,9	1,2	253,3	1,1
Cuirs et chaussures	48,2	0,2	50,4	0,2
Bois, meubles, industries diverses	226,0	1,1	262,0	1,2
Papier, carton	96,9	0,5	97,6	0,4
Presse et édition	215,3	1,1	230,0	1,0
Caoutchouc, mat. plastiques	200,1	1,0	201,9	0,9
Bât. génie civ. et agri. (BGCA)	1 142,9	5,7	1 410,5	6,3
Commerce	2 319,1	11,6	2 733,6	12,2
Réparation, commerce de l'automobile	343,2	1,7	405,8	1,8
Hôtels, cafés, restaurants	614,5	3,1	800,6	3,6
Transports	809,8	4,1	876,8	3,9
Télécommunications et postes	405,5	2,0	405,8	1,8
Services marchands rendus aux entreprises	1 960,5	9,8	2 168,2	9,7
Services marchands rendus aux particuliers	1 139,0	5,7	1 519,4	6,8
Assurances	137,3	0,7	137,3	0,6
Services organismes financiers	437,7	2,2	437,7	2,0
Services non marchands	6 355,7	31,9	6 355,7	28,4
Ensemble	19 930,6	100,0	22 392,1	100,0

Évolution de l'emploi par grand secteur [1] [3]



Emploi civil par secteur dans l'Union européenne en 1996 [2]

	Agriculture %	Industrie %	Services %	Effectifs milliers
Allemagne	3	35	62	35 634
Autriche	7	30	62	3 618
Belgique	3	28	70	3 790
Danemark	4	26	70	2 619
Espagne	9	29	62	12 342
Finlande	8	27	65	2 041
France	5	27	69	22 186
Grèce	20	23	57	3 868
Irlande	11	27	61	1 303
Italie	7	32	61	20 013
Luxembourg	2	23	75	165
Pays-Bas	4	23	73	6 533
Portugal	12	31	57	4 432
Royaume-Uni	2	27	71	26 058
Suède	3	26	71	3 984

Évolution de l'emploi intérieur par grande branche d'activité [1]

effectifs en milliers

Branches en NAP	1980	1985	1990	1996	1997	1997/1996
Agriculture, sylviculture, pêche	1 881,8	1 547,1	1 262,1	999,9	975,9	-2,4
Industries agricoles et alimentaires	585,8	600,9	584,7	542,4	543,6	0,2
Énergie	268,1	273,5	239,5	221,5	218,6	-1,3
Industrie des biens intermédiaires	1 520,9	1 284,3	1 260,7	1 090,8	1 076,1	-1,3
Industrie des biens d'équipement	1 806,2	1 652,6	1 546,7	1 370,8	1 352,0	-1,4
Industrie des biens de consommation courante	1 450,1	1 270,7	1 201,4	992,4	974,5	-1,8
Bâtiment, génie civil et agricole	1 864,7	1 579,4	1 662,2	1 441,3	1 410,5	-2,1
Commerce	2 644,9	2 624,7	2 760,0	2 712,0	2 733,6	0,8
Transports et télécommunications	1 182,4	1 247,2	1 292,0	1 291,4	1 282,6	-0,7
Services marchands	3 854,0	4 163,9	5 048,6	5 363,8	5 469,0	2,0
Services non marchands	4 788,2	5 363,8	5 619,6	6 310,3	6 355,7	0,7
Ensemble de l'économie	21 847,1	21 608,1	22 477,5	22 336,6	22 392,1	0,2

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1996, sur les 100 premiers **groupes** industriels européens selon le **chiffre d'affaires**, vingt-trois sont allemands et vingt-deux sont français. Deux groupes pétroliers sont en tête (Royal Dutch Shell et British Petroleum), suivis de deux groupes automobiles allemands (Daimler-Benz et Volkswagen). Sur les trente-cinq premiers européens, sept appartiennent au **secteur** de l'automobile et cinq au secteur pétrolier. Le premier français, Elf Aquitaine, est à la dixième place, alors qu'il était treizième en 1995.

Royal Dutch Shell présente aussi les meilleurs résultats (809 Mds de F de CA et 56 Mds de F de **résultat net**). Le hollandais Philips Electronics et le français Renault affichent des résultats nets négatifs (respectivement - 1,8 et - 5,2 Mds de F) [2].

En 1992, il y a environ 16 millions d'entreprises dans les secteurs marchands non agricoles de l'Europe des quinze. Elles emploient 101 millions de personnes (l'emploi total dans l'Union européenne étant de 150 millions) et génèrent un chiffre d'affaires total de 11 636 milliards d'écus. L'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni représentent plus de 75 % des entreprises et environ 80 % du total de l'emploi et du chiffre d'affaires. L'Italie représente près de 21 % des entreprises, l'Allemagne 24 % des emplois et 25 % du chiffre d'affaires. La France compte 12 % des entreprises, 14 % des effectifs et 15 % du chiffre d'affaires.

99 % des entreprises européennes emploient moins de 250 personnes. La moitié sont des entreprises « individuelles » sans salarié (le personnel se compose du chef d'entreprise et éventuellement de certains membres de sa famille) et 43 % occupent 1 à 9 salariés. Ensemble, elles représentent un tiers des emplois et un quart du chiffre d'affaires européen. Les « grandes entreprises » (250 salariés et plus) sont à peine plus de 30 000, mais emploient 34 millions de personnes et engendrent un chiffre d'affaires de 4 000 milliards d'écus [1].

DÉFINITIONS

- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT)**. Montant global des ventes hors taxes de biens et services au cours de l'exercice.
- **Secteur**. Sont classées dans un même secteur les entreprises ayant la même activité principale.
- **Groupe**. Ensemble de sociétés comprenant en général une « société-mère », dominante de l'ensemble, et des « sociétés dépendantes ». En droit français, celles dans lesquelles la société mère possède plus de la moitié du capital sont dites « filiales » ; lorsque la fraction du capital possédée est comprise entre 10 et 50 %, on dit que la société-mère possède une « participation ». Des participations multiples, chacune minoritaire, de la société mère et de ses filiales peuvent procurer au groupe le contrôle de certaines sociétés.
- **Résultat net**. Bénéfice ou perte de l'exercice après impôts et avant distribution des dividendes.
- **Taille des entreprises**. Les classes de taille sont exprimées en terme d'emploi salarié :
 - sans personnel salarié : entreprises individuelles
 - de 1 à 9 salariés : très petites entreprises
 - de 10 à 49 salariés : petites entreprises
 - de 50 à 249 salariés : moyennes entreprises
 - 250 salariés et plus : grandes entreprises

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Problèmes économiques* : « Internationalisations et stratégies de globalisation », n° 2415-2416, 1994 ; « Quels sont les grands patrons allemands ? », n° 2360, janvier 1994, « Les entreprises spéculent-elles ? » ; « Les fusions d'entreprises : les leçons de l'histoire américaine », n° 2401, décembre 1994.
- « Entreprises en Europe centrale et orientale », Eurostat, 1996.

- « Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », *INSEE-Première*, n° 553, novembre 1997.

SOURCES

[1] « Les entreprises en Europe », Quatrième rapport, Eurostat, 1996.

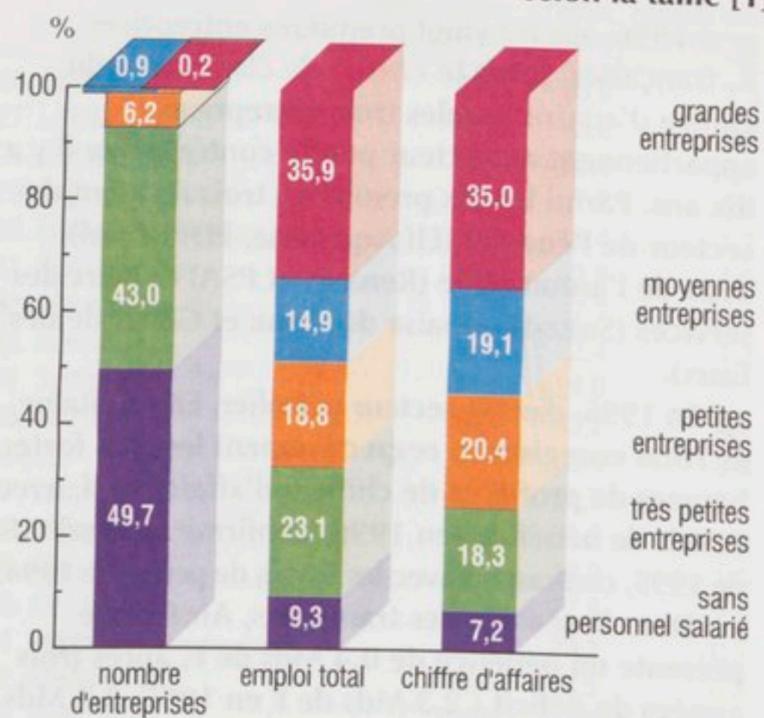
[2] « Les 500 premiers groupes français, les 500 premiers groupes européens », *Enjeux-Les Échos*, supplément au numéro 131, décembre 1997.

ENTREPRISES EUROPÉENNES 14.3

Les entreprises de l'Union européenne en 1992 [1]

	Nombre d'entreprises milliers	Effectifs millions	Chiffres d'affaires milliards d'écus
Allemagne	2 420	24,13	2 865,19
Autriche	188	2,16	232,90
Belgique	396	2,95	377,58
Danemark	163	1,41	172,96
Espagne	2 166	10,37	...
Finlande	199	1,15	137,19
France	1 956	14,40	1 753,88
Grèce	1 038	1,95	...
Irlande	81	0,54	...
Italie	3 243	13,49	1 695,45
Luxembourg	15	0,16	20,46
Pays-Bas	395	4,27	475,01
Portugal	626	2,95	151,38
Royaume-Uni	2 549	18,85	2 189,59
Suède	341	2,24	368,25
UE à 15	15 776	101,02	e 11 636,00

Distribution des entreprises européennes selon la taille [1]



Les grands groupes industriels européens en 1996 [2]

Rang	Société	Pays	Activité	CAHT milliards de F	Résultats nets milliards de F	Effectifs milliers
1	Royal Dutch Shell	NL/GB	Pétrole	809,1	56,1	101,0
2	British Petroleum	GB	Pétrole, chimie	441,0	25,2	53,7
3	Daimler-Benz	ALL	Automobile, défense	358,4	9,3	291,3
4	Volkswagen	ALL	Automobile	337,5	2,2	242,8
5	Unilever	NL/GB	Agro-alimentaire, hygiène	330,5	15,9	306,0
6	Siemens	ALL	Électrotechnique	317,4	9,4	378,8
7	IFI	I	Holding	310,7	1,5	259,2
8	FIAT	I	Automobile	269,6	8,2	237,9
9	Nestlé	CH	Agro-alimentaire	250,0	14,1	221,1
10	Elf Aquitaine	F	Pétrole, chimie	232,7	7,0	85,4
11	VEBA	ALL	Électricité	229,5	8,3	121,3
12	ABB	CH/S	Électrotechnique, énergie	215,9	7,7	214,9
13	Deutsche Telekom	ALL	Télécommunications	212,6	5,9	236,8
14	Philips Electronics	NL	Électronique	207,0	-1,8	272,3
15	Suez - Lyonnaise des Eaux	F	Service aux collectivités, finances	200,0	1,3	190,0
16	ENI	I	Pétrole	199,6	15,4	83,4
17	RWE	ALL	Électricité	184,6	4,0	135,1
18	Renault	F	Automobile	184,1	-5,2	140,9
19	Total	F	Pétrole, Énergie	176,6	5,6	57,6
20	BMW	ALL	Automobile	176,2	2,7	109,1
21	PSA Peugeot Citroën	F	Automobile	172,7	0,7	139,1
22	Hoechst	ALL	Chimie	171,6	7,1	151,5
23	Générale des Eaux	F	Environnement, BTP, communication	165,5	2,0	217,3
24	BASF	ALL	Chimie	164,4	9,4	104,2
25	Bayer	ALL	Chimie	163,8	9,2	143,4
26	Alcatel Alstom	F	Énergie, transports, télécoms	162,1	2,7	190,6
27	Carrefour	F	Grande distribution	154,9	3,1	109,3
28	Novartis	CH	Pharmacie	149,8	9,5	116,2
29	BT	GB	Télécommunications	147,2	20,5	129,6
30	VIAG	ALL	Conglomérat	143,1	2,7	82,8
31	Tesco	GB	Grande distribution	136,9	5,1	98,4
32	J. Sainsbury	GB	Grande distribution	132,0	4,0	102,5
33	Thyssen	ALL	Métallurgie	130,3	1,0	123,7
34	Hanson	GB	Conglomérat	123,1	14,0	56,0
35	Volvo	S	Automobile	122,8	9,8	71,9

14! appareil productif

PRÉSENTATION

En 1996, sur les vingt premières entreprises françaises, selon le *critère de classement du chiffre d'affaires*, seules trois entreprises appartiennent au secteur public contre treize il y a dix ans. Parmi les dix premières, trois relèvent du secteur de l'énergie (Elf Aquitaine, EDF, Total), deux de l'automobile (Renault et PSA) et deux des services (Suez-Lyonnaise des Eaux et Générale des Eaux).

En 1996, dans le secteur pétrolier, Elf Aquitaine et Total enregistrent respectivement les plus fortes hausses de profits et de chiffres d'affaires. Elf, avec 7 Mds de bénéfices en 1996, confirme les résultats de 1995, contrastant avec les 5 Mds de pertes de 1994.

Dans le secteur des transports, Air France présente un bénéfice de 0,4 Mds de F, après trois années de déficit (2,3 Mds de F en 1995, 3,5 Mds en 1994 et 8 Mds en 1993). Les pertes de la SNCF continuent d'augmenter : 17,4 Mds de F en 1996, après 16,5 Mds en 1995 et 8,4 Mds en 1994 ; mais son chiffre d'affaires (77,1 Mds) est toujours le plus élevé de son secteur.

Dans le secteur de l'automobile, les très bons résultats de l'année dernière n'ont pas été confirmés. Le bénéfice de PSA diminue de 1 Md de F et Renault présente un déficit de 5 Mds de F (ce qui correspond à une baisse de 7 Mds de son résultat net entre 1995 et 1996) [1].

Entre fin 1980 et fin 1995, le nombre de *groupes* d'entreprises est passé de 1 300 à 6 700, sous l'impulsion des micro-groupes (moins de 500 salariés) dont le nombre a été multiplié par huit. L'expansion des groupes s'est traduite par une forte progression du nombre d'entreprises contrôlées dont le nombre a presque quintuplé en quinze ans, atteignant 44 700 fin 1995, contre 9 200 en 1980. On observe l'éclatement et la filialisation croissante des grands groupes (plus de 10 000 salariés). Mais ils représentent toujours plus du quart de la main-d'œuvre, la moitié des capitaux fixes et la moitié des profits bruts d'exploitation du système productif français [3].

DÉFINITIONS

- **Groupe.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Consolidation des résultats.** Opérations comptables permettant l'établissement des comptes de groupe. Ceux-ci visent à exprimer la situation et les résultats de la société-mère, compte tenu de ses liens avec les sociétés dans lesquelles elle a des intérêts. Ils impliquent l'élimination des doubles emplois provenant, soit d'opérations réalisées à l'intérieur du groupe, soit de liens réciproques entre membres du groupe, et intègrent dans le bilan de la société-mère les actifs et dettes des sociétés dépendantes, quelquefois au prorata de la participation du groupe. Le chiffre d'affaires du groupe intègre les chiffres d'affaires cumulés de la société-mère et des filiales après élimination des achats et des ventes intragroupe.
- **Concentration économique.** La concentration économique d'un secteur représente le poids, dans le secteur, des plus grandes entreprises, classées dans l'ordre décroissant des variables considérées : ces variables sont, dans le tableau de la page ci-contre, les effectifs et les chiffres d'affaires hors taxes.
- **Résultats nets.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Chiffre d'affaires.** voir définition au mot-clé 14.3.
- **Critère de classement.** L'optique retenue est celle du groupe, français ou filiale d'un groupe étranger implanté en France. Les chiffres sont donc pour la plupart consolidés. Le critère de classement est le chiffre d'affaires. Pour les sociétés dont l'exercice comptable ne correspond pas à l'année calendaire, on retient, comme exercice 1996, les comptes clos entre le 30 juin 1996 et le 31 mars 1997.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « L'industrie française », *Chiffres-clés*, édition 1997-1998, Sessi, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, septembre 1997.
- « Images économiques des entreprises au 1^{er} janvier 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », 3 tomes, n° 137-138, n° 139-140, n° 141-142, décembre 1997.
- *INSEE-Première* : « 1994 : l'année des grandes entreprises », n° 445, avril 1996 ; « La restructuration des grands établissements industriels », n° 513, mars 1997.

SOURCES

- [1] « Les 500 premiers groupes français, les 500 premiers groupes européens », *Enjeux - Les Échos*, supplément au numéro 131, décembre 1997.
- [2] SUSE (système unifié de statistiques d'entreprises), Insee.
- [3] « Le nombre de groupes d'entreprises a explosé en 15 ans », *INSEE-Première* n° 553, novembre 1997.

GRANDES ENTREPRISES FRANÇAISES 14.4

Les 50 principaux groupes en 1996 selon le chiffre d'affaires [1]

	Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F		Chiffres d'affaires milliards de F	Effectifs milliers	Résultats nets milliards de F
1. ELF Aquitaine	232,7	85,4	7,0	26. Schneider	61,6	63,0	1,3
2. Suez - Lyonnaise des Eaux	200,0	190,0	1,3	27. L'Oréal	60,3	43,2	3,5
3. EDF	194,0	120,0	2,5	28. Gaz de France	58,9	30,1	2,8
4. Renault	184,1	140,9	-5,2	29. Lagardère Groupe	56,4	47,2	1,0
5. Total	176,6	57,6	5,6	30. Eridania Beghin-Say	55,0	19,4	1,7
6. PSA Peugeot Citroën	172,7	139,1	0,7	31. CEA-Industrie	53,0	43,6	1,6
7. Générale des Eaux	165,5	217,3	2,0	32. Aérospatiale	50,9	37,7	0,8
8. Alcatel Alsthom	162,1	190,6	2,7	33. Havas	48,6	22,4	1,2
9. Carrefour	154,9	109,3	3,1	34. Système U	47,6	24,0	...
10. France Télécom	151,3	165,2	2,1	35. Air France	46,4	45,2	0,4
11. Leclerc	137,0	65,0	...	36. OCP	36,1	5,4	0,3
12. Intermarché	135,6	75,0	...	37. Saint-Louis	35,8	21,7	0,7
13. Auchan	131,0	82,0	...	38. Lafarge	35,3	35,2	1,8
14. Promodès	103,5	55,0	1,2	39. Cogema	34,4	18,9	1,0
15. Saint-Gobain	91,4	111,7	4,3	40. Air Liquide	34,4	27,8	2,8
16. La Poste	86,7	296,0	-0,6	41. Montaigne Participation et Gestion	34,3	23,1	0,5
17. Rhône-Poulenc	85,8	75,3	2,7	42. Shell-France	34,1	4,5	0,3
18. Danone	83,9	81,6	3,4	43. PMU	34,0	2,0	2,3
19. Pinault - Printemps - Redoute	80,4	62,8	2,1	44. Eiffage	33,8	44,9	-0,9
20. SNCF	77,1	209,7	-17,4	45. La Française des Jeux	33,8	1,1	...
21. Bouygues	73,4	92,0	0,7	46. IBM France	31,3	19,2	0,0
22. Michelin	71,2	119,8	2,9	47. LVMH	31,1	20,5	3,7
23. Usinor	71,1	56,7	1,5	48. Comptoirs Modernes	30,2	23,1	0,5
24. Casino	66,8	54,9	0,8	49. Sonepar	30,0	14,0	...
25. Péchiney	64,4	35,6	-3,0	50. Havas Advertising	29,1	7,4	0,2

Les 10 plus fortes hausses et les 10 plus fortes baisses du résultat net en 1996 [1]

milliards de F

Hausse du résultat net		Résultat net	Baisse du résultat net		Résultat net
Alcatel-Alsthom	28,3	2,7	Renault	-7,4	-5,2
Giat - Industrie	8,3	-2,0	France Télécom	-7,1	2,1
Générale des Eaux	5,6	2,0	Péchiney	-4,4	-3,0
Bouygues	3,6	0,7	Usinor	-2,9	1,5
Total	3,4	5,6	Air Liberté	-1,3	-1,3
Air France	2,7	0,4	Eiffage	-1,2	-0,9
Elf Aquitaine	1,9	7,0	PSA Peugeot Citroën	-1,0	0,7
Aérospatiale	1,8	0,8	SNCF	-0,9	-17,4
Navigation Mixte	1,6	0,1	Club Méditerranée	-0,9	-0,7
EDF	1,5	2,5	Groupe André	-0,9	-0,9

Concentration économique : part des n premières entreprises françaises dans l'ensemble des entreprises au 1^{er} janvier 1996 [2]

% cumulé

Les n premières entreprises	Industrie *		Tertiaire marchand hors activités financières**	
	Effectif	CAHT	Effectif	CAHT
4	6,0	9,4	10,7	4,6
10	9,0	15,2	14,2	7,8
50	16,0	26,3	18,4	13,5
100	20,0	31,6	20,9	17,4
500	33,3	49,1	28,5	29,3
1 000	41,0	57,7	32,6	35,3
Niveau des 1 000 premières	1 693 milliers	2 876 Mds de F	2 096 milliers	2 565 Mds de F

* Branches B01 à G22 (NES 114). **Branches J10 à K09 et M01 à Q22 (NES 114), résultats non comparables à ceux de 1995.

14 appareil productif

PRÉSENTATION

Fin 1996, l'État contrôle 2 346 entreprises françaises, soit 290 entreprises de moins qu'en 1995. Le **secteur public d'entreprises** emploie 1,3 million de salariés contre 1,44 million fin 1995. Il représente 5,1 % de la population active totale et 6,6 % des emplois salariés. La baisse des effectifs se décompose en 116 000 salariés des cinq têtes de **groupe** privatisées, 22 000 appartenant aux autres entreprises sorties du secteur public et 14 000 correspondant aux diminutions d'effectifs dans les entreprises permanentes, présentes en 1995 et 1996. En contrepartie, 6 000 salariés proviennent des « nouvelles » entreprises publiques.

En 1996, le mouvement de **privatisation** s'est accéléré en termes d'effectifs. Les cinq entreprises privatisées (Renault, CGM, AGF, BFCE et la Compagnie française de navigation rhénane) comptaient, avec leurs filiales, 308 entreprises et 116 000 salariés en 1995. En 1996, plusieurs privatisations étaient engagées mais ne sont pas parvenues à leur terme en fin d'année. Elles concernaient la Société marseillaise de crédit (SMC), la Société française de production (SFP), Thomson, le CIC (sous-groupe du groupe GAN).

Le secteur public demeure prépondérant dans l'énergie. Dans l'industrie, il est encore présent dans quelques activités stratégiques comme l'aéronautique ou l'armement et disparaît du secteur automobile après son retrait partiel de Renault. Dans les services, il est essentiellement représenté dans les transports, les activités financières, les communications et l'audiovisuel. Dans l'agriculture, les industries agro-alimentaires, les industries de biens de consommation, le commerce et la construction, il est peu implanté [1].

DÉFINITIONS

- **Le secteur public d'entreprises** : concerne les seules entreprises publiques contrôlées par l'État. Est considérée comme publique toute entreprise sur laquelle l'État peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises.
- **Groupe** : un groupe est un ensemble de personnes morales dépendant, par des relations patrimoniales, d'un même centre de décision qui n'est pas lui-même contrôlé par un autre groupe d'entreprises. Ce centre de décision est appelé tête de groupe. Dans le cas des groupes publics, la tête de groupe est contrôlée, éventuellement indirectement, par l'État. L'ensemble des entreprises publiques forment donc un « groupe État ».
- **Nationalisation, privatisation, respiration** : le secteur public d'entreprises connaît un certain nombre de mouvements. Lorsque l'État prend le contrôle direct d'une entreprise, on parle de nationalisation (loi du 11/2/1982). Lorsqu'une entreprise contrôlée directement par l'État passe au secteur privé, on parle de privatisation (lois du 6/7/1986 et du 19/6/1993). Les achats ou ventes de tout ou partie du capital des filiales ou sous-filiales des entreprises publiques qui font « entrer » ou « sortir » des entreprises du secteur public constituent la respiration.
- **RECME : répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État**. Le décret 84-966 du 22 octobre 1984 fixe le contenu du répertoire (géré par l'Insee), ses modalités de constitution, de mise à jour et les possibilités de diffusion. Une entreprise est inscrite au répertoire dès lors que l'État détient, directement ou par l'intermédiaire d'autres entreprises contrôlées, la majorité du capital ou des droits de vote dans les instances délibérantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Loi n° 93-923 du 19 juillet 1993 de privatisation », *Journal officiel*, 21 juillet 1993.
- *INSEE-Première* : « Nationalisations et privatisations depuis 50 ans », n° 440, avril 1996 ; « L'impact des privatisations sur le secteur public », n° 290, décembre 1993.
- « Privatisations et contrôle des entreprises en France », *Revue économique*, vol. 46, n° 6, novembre 1996.

- « Les privatisations en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en Italie », *Notes et Documents*, n° 5024-1995.

SOURCES

[1] « Répertoire des entreprises contrôlées majoritairement par l'État au 31 décembre 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 135, décembre 1997.

[2] SBF, Bourse de Paris.

Les entreprises publiques par activité économique fin 1996* [1]

Activité économique (NES)	Nombre d'entreprises	Effectifs salariés milliers	Principaux groupes dans le secteur
Agriculture	17	12,9	ONF
Industrie	298	322,0	
Industries agricoles et alimentaires	25	1,7	EMC
Industries de biens de consommation	26	5,8	Imprimerie nationale, Thomson
Industrie automobile	11	0,9	Renault **
Industries de biens d'équipement	103	118,7	Aérospatiale, Snecma, Dassault-Aviation
Autres ind. de biens intermédiaires	89	24,5	EMC, SNPE, Thomson, Framatome
Énergie	44	170,4	CEA, Houillères, Framatome, EDF, GDF
Construction	27	1,0	
Tertiaire	2 004	963,6	
Commerce	79	5,0	UGAP
Transports	208	301,3	Air France, Aéroports de Paris, SNCF, RATP, Ports autonomes
Activités financières	364	96,2	GAN, AGF**, Banque de France, Crédit Lyonnais
Activités immobilières	508	7,9	SNI, C3D, SNCF, Thomson
Services aux entreprises	658	518,1	La Poste, France Télécom, CEA, Crédit Lyonnais
Services aux particuliers	158	29,5	Air France, SNCF, Sonacotra, France 2, France 3, Radio France
Autres	29	5,6	C3D
Ensemble des activités	2 346	1 299,5	

* Données provisoires. ** Privatisé en 1996.

Évolution de l'importance du secteur des entreprises publiques [1]

	Nombre d'entreprises	Effectifs en France milliers
fin 1985	3 058	1 856
fin 1986	3 224	1 838
fin 1987	1 990	1 435
fin 1988	2 001	1 355
fin 1989	2 319	1 344
fin 1990	2 505	1 348
fin 1991 *	2 622	1 763
fin 1992	2 748	1 738
fin 1993	2 652	1 608
fin 1994 **	2 351	1 505
fin 1995	2 636	1 446
fin 1996	p 2 346	p 1 300

* La Poste et France Télécom deviennent entreprises publiques.

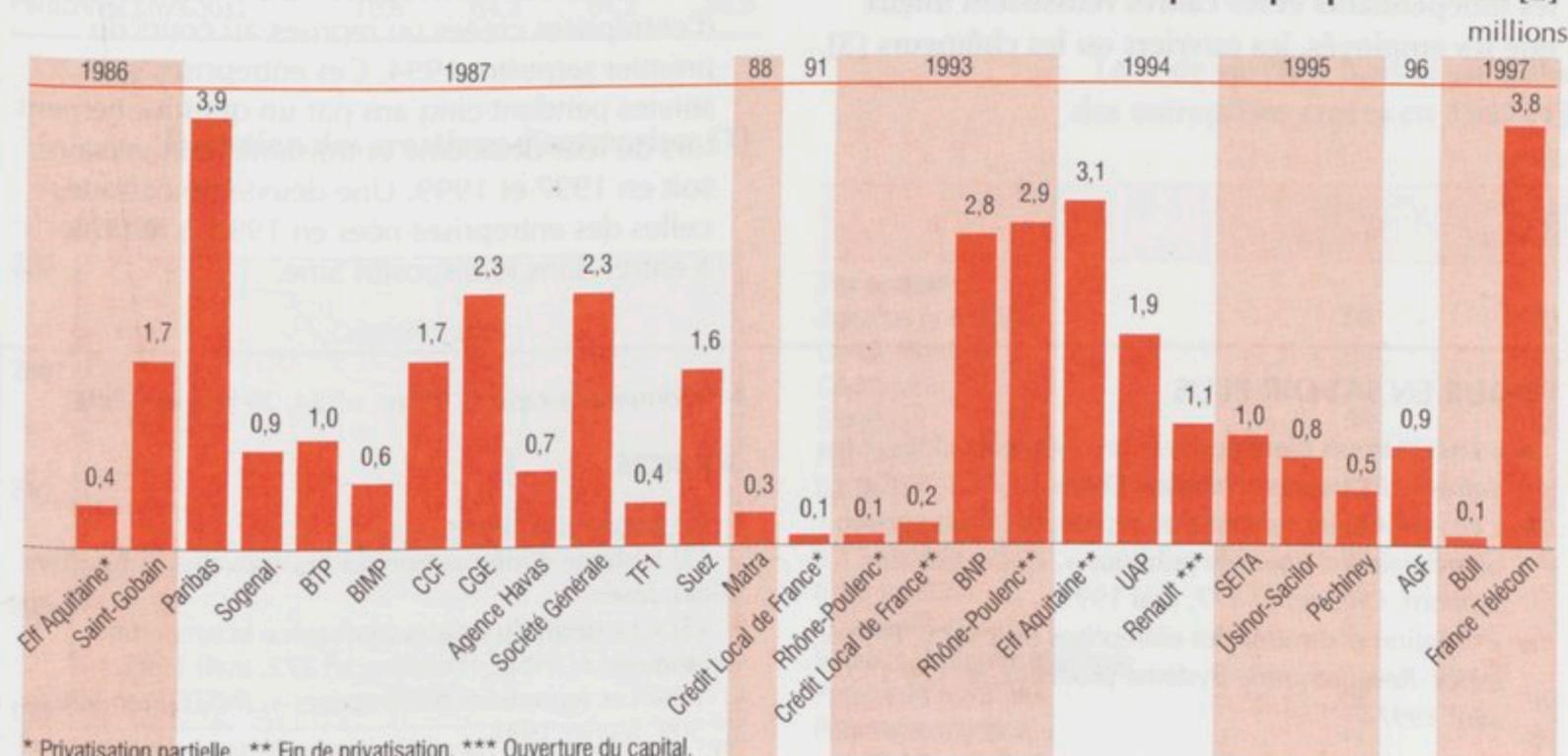
** L'amélioration de la collecte sur le nombre d'entreprises contrôlées par l'État permet de mieux couvrir le champ des entreprises publiques à partir de 1994.

Les principales privatisations depuis 1993 [1]

Entreprises privatisées	Date de privatisation
BNP, Rhône-Poulenc	1993
Elf, UAP	1994
SEITA, Usinor-Sacilor, Péchiney	1995
BFCE, AGF, CGM,	1996
Renault, Cie Française de Navigation Rhénane	1996
BULL, SFP, BCEOM, France Télécom	1997

Entreprises non encore privatisées	Situation en novembre 1997
Banque Hervet	privatisation prévue en novembre 1994 puis suspendue avis au JO d'octobre 1996
Société Marseillaise de Crédit	} en attente
Air France, Aérospatiale, CNP-Assurances	
Caisse centrale de réassurance, Crédit Lyonnais, GAN, SNECMA, Thomson	

Nombre de souscripteurs par privatisation [2]



* Privatisation partielle. ** Fin de privatisation. *** Ouverture du capital.

!4! appareil productif

PRÉSENTATION

De 1987 à 1997, environ 300 000 entreprises ont été créées annuellement en France. Sur un parc d'environ 2 300 000 unités, c'est donc plus d'une entreprise sur 10 qui fait l'objet d'une **création pure**, d'une **reprise** ou d'une **réactivation** : en 1997, 17 % des créations sont des reprises d'entreprises existantes et 21 % des réactivations.

Malgré une baisse constante depuis 1987, le commerce rassemble encore 30 % des créations. Les contributions de l'industrie, y compris l'agro-alimentaire, et de la construction sont relativement stables (respectivement 10 % et 13 %). Parmi les services (47 % des créations), c'est surtout l'émergence de nouvelles entreprises dans le secteur des services aux entreprises qui caractérise la période (ce secteur représente 19 % des créations en 1997 contre 15 % en 1987).

La création concerne avant tout de petites entreprises : les trois quarts n'ont pas de salarié à la naissance. Près de sept créateurs d'entreprises sur dix optent pour un statut d'entrepreneur individuel.

Le **taux de survie** des entreprises créées entre 1987 et 1992 est très stable : la moitié d'entre elles atteignent leur cinquième anniversaire. Cette proportion est sensiblement plus faible (45 %) pour les entreprises sans salarié que pour celles de 6 salariés et plus (65 %) [1] [2].

Depuis dix ans, chaque année, six Français sur mille âgés de 19 à 65 ans font le pas de la création d'entreprise. C'est une population jeune (66 % des créateurs ont moins de 40 ans) et essentiellement masculine (un créateur sur quatre seulement est une femme). Les chômeurs, les employés et les ouvriers représentent plus de la moitié des créateurs. Les chances de succès augmentent avec l'âge et les indépendants et les cadres réussissent mieux que les employés, les ouvriers ou les chômeurs [3].

DÉFINITIONS

- **Création d'entreprise.** Elle se matérialise par l'immatriculation de l'unité au *répertoire Sirene* et ne concerne donc que l'ensemble des secteurs marchands de l'industrie, de la construction et des services (non compris le secteur des services financiers). Elle correspond à la création du premier établissement économiquement actif. Le concept de création d'entreprises est pris au sens large; il inclut tous les mouvements donnant lieu à une prise d'activité : *création pure*, *réactivation* et *reprise*.
- **Création pure.** Création d'un établissement économiquement actif jusqu'alors inexistant, ayant pour conséquence l'exploitation de nouveaux moyens de production.
- **Reprise.** Unité légale qui reprend totalement ou partiellement, l'activité d'un ou plusieurs établissements économiques d'une autre unité légale.
- **Réactivation.** C'est le fait pour une entreprise qui avait cessé son activité de la reprendre. Ce mouvement concerne surtout les personnes physiques, en particulier des artisans et des commerçants.
- **Taux de création.** Rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 31 décembre de l'année précédente.
- **Taux de survie.** La durée de vie des entreprises est obtenue par la différence entre la date de cessation économique et celle de création. Le taux de survie à 1, 3, 5 ou 7 ans est donc égal au nombre des entreprises de la génération N encore actives lors de leur 12^e, 36^e, 60^e ou 84^e mois, divisé par le nombre d'entreprises créées l'année N.
- **Sine (Système d'information sur les nouvelles entreprises).** Vise à étudier de façon permanente et régulière les caractéristiques et la vie des nouvelles entreprises. Le système a démarré en 1994 avec l'interrogation d'un échantillon d'entreprises créées ou reprises au cours du premier semestre 1994. Ces entreprises sont suivies pendant cinq ans par un questionnaire lors de leur deuxième et troisième anniversaire, soit en 1997 et 1999. Une deuxième cohorte, celles des entreprises nées en 1998, s'apprête à entrer dans le dispositif Sine.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les créateurs d'entreprises : les chômeurs aidés et les autres », *Premières synthèses*, Dares, n° 35.1, 97.08.
- « Les chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise, bénéficiaires d'une aide publique », *Collection des rapports*, Credoc, n° 177, mai 1997.
- « Création et devenir des entreprises de 1987 à 1995 », *INSEE-Résultats*, série Système productif, n° 125-127, avril 1997.

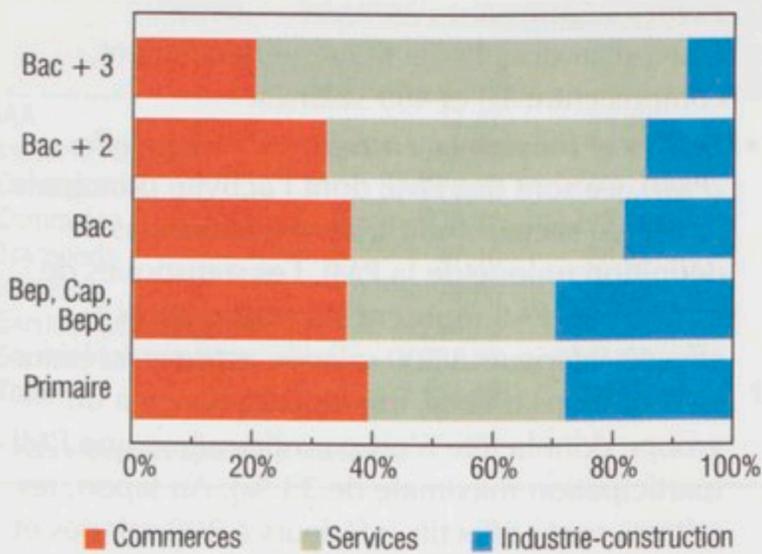
- *Informations rapides*, Insee, n° 24, 29 janvier 1998.

SOURCES

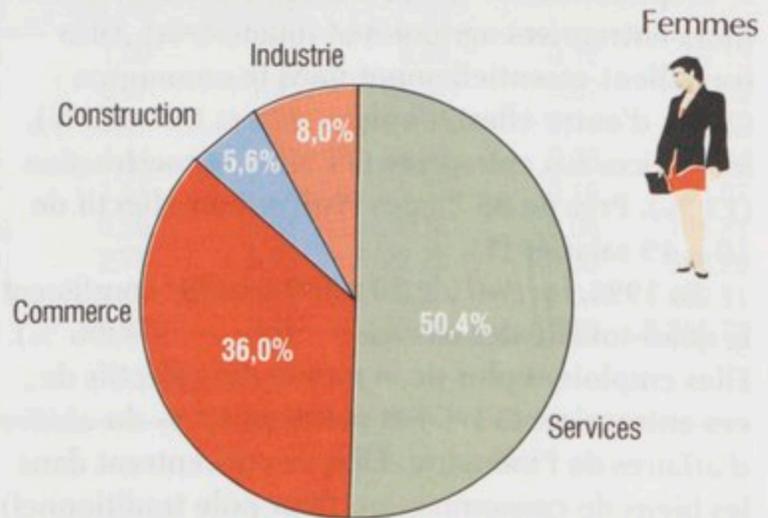
- [1] Répertoire Sirene.
- [2] Système d'information sur les nouvelles entreprises (Sine), Insee.
- [3] « Le profil du créateur influence la survie de l'entreprise », *INSEE-Première*, n° 372, avril 1995.
- [4] « Les repreneurs d'entreprises », *INSEE-Première*, n° 509, février 1997.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES 14.6

Répartition sectorielle des entreprises créées en 1997 en fonction du niveau de formation du créateur [2]

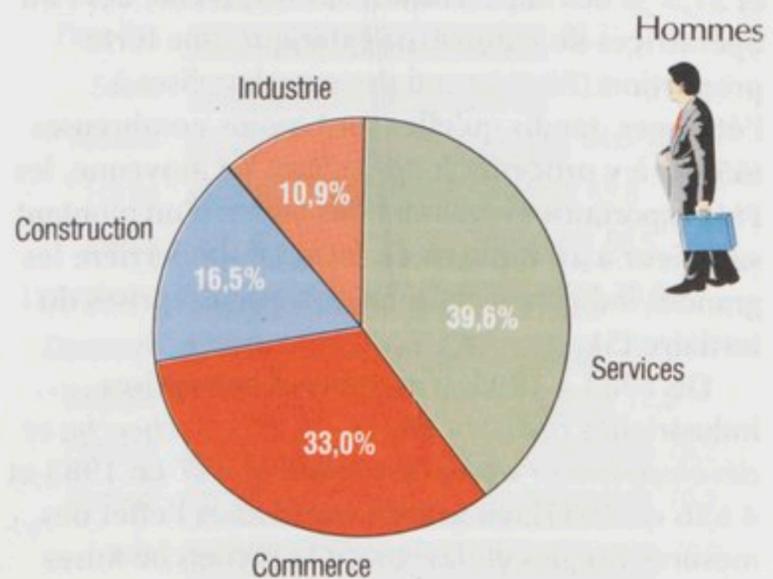


Répartition sectorielle des entreprises créées en 1997 selon le sexe du créateur [2]

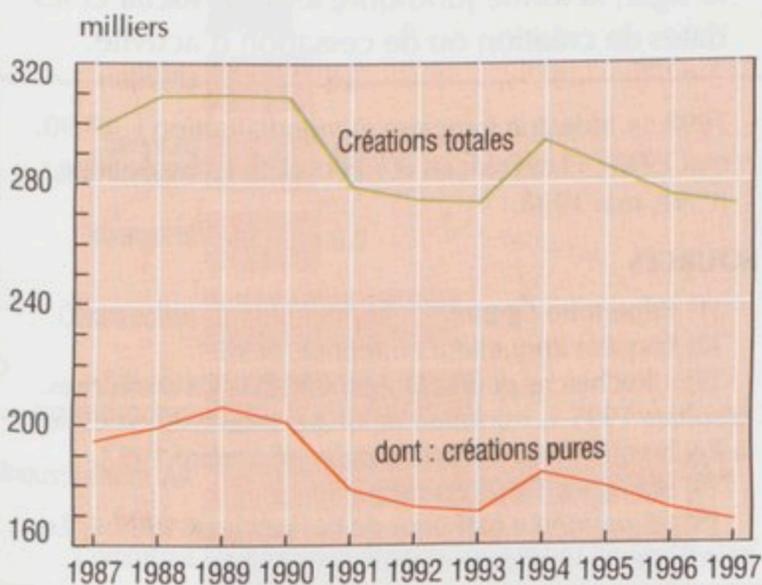


Les créations d'entreprises [1]

	1987	1990	1996	1997
Ensemble	295 416	308 895	275 577	272 199
soit en % :				
Selon l'origine				
Créations pures	65,9	65,1	62,4	61,6
Reprises	20,4	18,2	16,7	17,1
Réactivations	13,7	16,7	20,9	21,3
Par secteur				
IAA	2,5	1,9	2,6	2,5
Industrie hors IAA	7,8	7,6	6,3	6,0
Construction	13,2	14,1	12,7	12,6
Commerce et réparations	34,4	30,2	30,5	29,9
Transports	3,8	4,2	3,5	3,7
Hôtels, restaurants	11,6	11,0	11,4	11,5
Services aux entreprises	14,6	18,2	18,5	19,0
Autres services	12,1	12,8	14,5	14,8
Par taille				
0 salarié	74,5	73,0	75,8	77,0
1 à 2 salariés	17,1	18,1	17,0	16,1
3 à 5 salariés	5,5	5,6	4,6	4,4
6 à 9 salariés	1,5	1,6	1,3	1,3
10 salariés et +	1,4	1,7	1,3	1,2
Selon la catégorie juridique				
Personnes morales	29,4	35,7	35,8	41,1
Personnes physiques	70,6	64,3	64,2	58,9



Évolution des créations d'entreprises [1]



Taux de survie à trois et cinq ans des entreprises créées en 1987 [1]

	en %	Survie à trois ans	Survie à cinq ans
Par secteur			
Industrie (y c. IAA)		68	53
Construction		64	48
Commerce		56	42
Services		66	53
Par taille			
0 salarié		67	51
1 ou 2 salariés		75	61
3 à 5 salariés		83	70
6 à 9 salariés		85	74
10 salariés et plus		87	77
Selon la catégorie juridique			
Personnes physiques		56	43
Personnes morales		77	61

14 appareil productif

PRÉSENTATION

À u 1^{er} janvier 1998, les **PME** (10 à 499 salariés) représentent 7 % de l'ensemble des entreprises (hors entreprises agricoles et financières). Elles travaillent essentiellement dans le **commerce** (26 % d'entre elles), l'**industrie hors IAA** (25 %), les **services aux entreprises** (15 %) et la **construction** (13 %). Près de 85 % des PME ont un effectif de 10 à 49 salariés [1].

En 1996, les **PMI** (de 20 à 499 salariés) constituent la quasi-totalité des **entreprises industrielles** (96 %). Elles emploient plus de la moitié des effectifs de ces entreprises (53 %) et réalisent 42 % du **chiffre d'affaires** de l'industrie. Elles se concentrent dans les **biens de consommation** (leur pôle traditionnel) et dans les **biens intermédiaires** [2].

En 1997, plus de 160 000 entreprises françaises ont réalisé des importations ou des exportations ; 35 % d'entre elles sont des **PMI** qui contribuent au commerce extérieur avec 29 % des exportations et 21,5 % des importations. Sur l'ensemble des **PMI** opératrices du commerce extérieur, une forte proportion (78 %) vend des marchandises à l'étranger, tandis qu'elles sont moins nombreuses (65 %) à y procéder à des achats. En moyenne, les **PMI** exportatrices réalisent des ventes d'un montant supérieur à 10 millions de francs, loin derrière les grandes industries mais devant les entreprises du tertiaire [5].

De 1983 à 1995, le nombre d'entreprises industrielles réalisant des **travaux de recherche et développement** a plus que triplé (1 327 en 1983 et 4 656 en 1995), en grande partie sous l'effet des mesures fiscales en faveur de la recherche mises en place en 1983. Cette augmentation concerne principalement les **PMI**. En 1995, elles sont six fois plus nombreuses à déclarer leur participation à des activités de R&D ; elles emploient 28 % des chercheurs et réalisent 20 % des dépenses intérieures de R&D [3].

En 1994, dans l'Union européenne, la part des **PME** (entreprises de moins de 250 personnes) s'élève à 66 % de l'emploi total [4].

DÉFINITIONS

- **Petites et moyennes entreprises (PME).** Entreprises dont l'effectif est, généralement, compris entre 10 et 499 salariés.
- **Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI).** Ce sont des PME dont l'activité principale relève du secteur industriel. Il n'existe pas de définition unique de la PMI. Les statistiques de l'UE sur les PMI reposent sur trois critères : effectifs inférieurs à 500 salariés, actif net inférieur à 75 millions d'écus, non-appartenance à un groupe dont la tête n'est pas elle-même une PMI (participation maximale de 33 %). Au Japon, les critères sont : effectifs inférieurs à 300 salariés et capital inférieur à 100 millions de yens ; aux États-Unis, les effectifs sont inférieurs à 100 ou à 1 000 selon les secteurs.
- **Excédent brut d'exploitation (EBE).** C'est la part de la valeur ajoutée disponible pour la rémunération des capitaux internes et externes.
- **Capacité d'autofinancement (CAF).** Elle représente les ressources restant à l'entreprise à l'issue de l'exercice.
- **Valeur ajoutée hors taxes (VAHT).** Solde des opérations de production de l'entreprise.
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** Voir définition au mot-clé 14.3.
- **Entreprise industrielle.** D'après le Sessi, c'est une entreprise de plus de 20 salariés dont l'activité principale est industrielle (hors énergie, IAA et BTP).
- **Travaux de recherche et développement (R&D).** Voir définition au mot-clé 18.7.
- **Répertoire Sirene.** Le répertoire national d'identification des entreprises et de leurs établissements, appelé Sirene, a été créé par le décret du 14 mars 1973. Il a pour mission d'enregistrer l'état civil des entreprises : le nom, le prénom, la date et le lieu de naissance pour une personne physique ou la raison sociale pour une personne morale ; y sont également indiqués le sigle, la forme juridique, le siège social et les dates de création ou de cessation d'activité.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les rémunérations et l'emploi dans les petits établissements en octobre 1997 », *Premières synthèses*, Dares, n° 27.1, 98-06.
- « Entreprises : les 100 champions de la croissance », dossier du *Nouvel économiste*, n° 1094 du 24 décembre 1997.
- « Pourquoi les PME restent-elles PME ? », *Problèmes économiques*, n° 2551, 14 janvier 1998.
- *Le 4 pages*, Sessi : « L'innovation technologique progresse dans l'industrie », n° 89, avril

1998 ; « Industrie française et mondialisation », n° 90, mai 1998 ; « Les Français et l'innovation technologique », n° 91, mai 1998.

SOURCES

- [1] Répertoire Sirene.
- [2] Enquête annuelle d'entreprise, Sessi.
- [3] « Recherche et développement dans les entreprises. Résultats 1995 », ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, décembre 1997.
- [4] *Annuaire 1997*, Eurostat.
- [5] « Commerce extérieur de la France en 1997 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 137, juin 1998.

Répartition des entreprises* par nombre de salariés et activité au 1-1-1998 [1]
milliers

	Petites entreprises					PME Total	Grandes entreprises	Total
	0	1 à 9	10 à 49	50 à 199	200 à 499			
IAA	17,47	44,59	5,63	1,09	0,24	6,96	0,12	69,13
Industrie hors IAA	65,95	81,71	29,55	6,97	1,55	38,07	0,82	186,55
Construction	126,02	149,77	18,61	1,77	0,25	20,62	0,11	296,52
Commerce	275,31	293,14	34,86	4,44	0,61	39,92	0,28	608,64
Transports	47,10	28,55	7,52	1,51	0,29	9,32	0,10	85,07
Hôtellerie	78,65	109,38	8,05	0,59	0,07	8,72	0,06	196,81
Services aux entreprises	214,73	145,39	19,34	2,78	0,62	22,75	0,33	383,20
Services aux ménages	288,86	141,93	7,61	1,19	0,19	8,98	0,04	439,81
Total	1 114,08	994,45	131,18	20,33	3,83	155,34	1,86	2 265,72

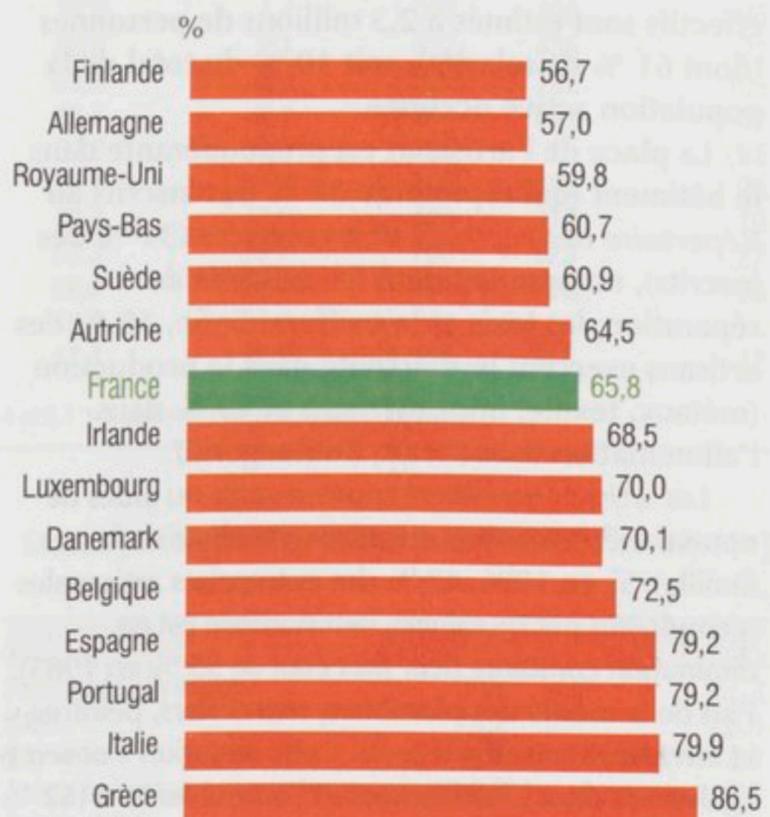
* Hors entreprises agricoles et financières.

Caractéristiques des PMI*
parmi les entreprises industrielles** en 1996 [2]

	PMI	Entreprises de 500 salariés et plus	Ensemble
Nombre d'entreprises	20 384	824	21 208
Effectif employé (milliers)	1 510	1 326	2 836
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	1 249	1 746	2 995
Exportations/CAHT (%)	23,9	40,2	33,4
Investissements/CAHT (%)	4,0	4,1	4,1
VAHT/CAHT (%)	34,2	28,5	30,9
EBE/VAHT (%)	23,9	24,0	24,0
Charges financières/VAHT (%)	5,3	10,4	8,0
Investissements/VAHT (%)	11,7	14,4	13,2
CAF/VAHT (%)	14,7	16,7	15,8

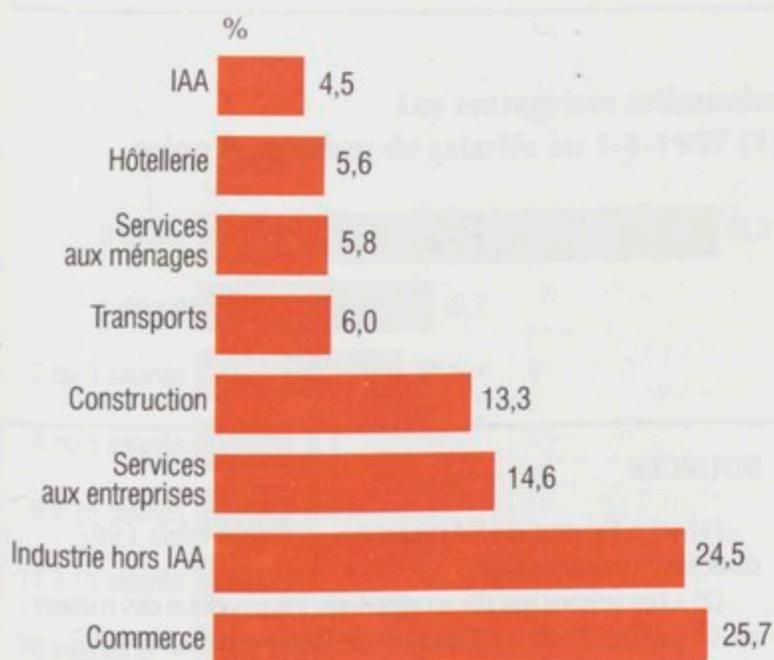
* Entreprises de 20 à 499 salariés (hors Énergie et IAA). ** Non compris les entreprises hors tranches ou de taille non significative.

Part des PME* dans l'emploi total en 1994 [4]



* Entreprises de 0 à 249 salariés.

Répartition des PME par secteur au 1-1-1998 [1]



Importance des PMI* dans le potentiel de recherche et développement de l'industrie en 1995 [3]

	PMI des groupes français	PMI sous contrôle étranger	Autres PMI	Total des PMI
Effectifs de recherche et développement	5,1	4,9	15,4	25,4
Chercheurs et ingénieurs de recherche et développement	4,9	4,8	18,1	27,8
Dépenses intérieures de recherche et développement	5,1	4,3	11,0	20,4
Dépenses extérieures de recherche et développement (sous-traitance)	5,2	2,9	5,5	13,6
Financement public du budget total de recherche et développement	3,3	0,6	5,8	9,7

* Entreprises de moins de 500 salariés.

141 appareil productif

PRÉSENTATION

Au 1^{er} janvier 1997, le secteur de l'**artisanat** compte 794 432 entreprises en France métropolitaine, soit 30 % des entreprises françaises. Pour la première fois depuis quatre ans, le nombre d'entreprises artisanales diminue (- 0,6 %). Toutefois, en moyenne annuelle, le taux d'évolution de 1994 à 1997 reste positif (+ 0,5 %). Seuls les services n'affichent pas de régression. Par contre, le secteur du textile, cuir et habillement et celui du bois et ameublement, n'ont cessé de perdre des entreprises depuis 1994.

En 1996, les entreprises artisanales ont réalisé un chiffre d'affaires de 837 Mds de F. Leur valeur ajoutée représente 360 Mds de F soit 5,8 % de l'ensemble des branches marchandes. Leurs effectifs sont estimés à 2,3 millions de personnes (dont 61 % de salariés), soit 10 % du total de la population active occupée.

La place de l'artisanat est prépondérante dans le bâtiment (qui représente 37 % des inscrits au **Répertoire des Métiers**) et les services (31 % des inscrits), notamment dans les activités de réparation, les taxis et la coiffure. Enfin, 19 % des artisans exercent leur activité dans la production (métaux, textile, imprimerie...) et 13 % dans l'alimentation (boucherie, boulangerie).

Les **artisans** travaillent souvent seuls ou aidés de non-salariés (conjoint ou autres membres de la famille). Si, en 1996, 43 % des entreprises artisanales n'emploient pas de salarié, leur nombre est en diminution constante (leur part était de 55 % en 1985). Plus de la moitié des plombiers, menuisiers, peintres et terrassiers travaillent seuls. Cette situation s'observe également dans l'habillement et l'ameublement (62 % dans la finition de meubles). À l'inverse, 45 % des artisans de l'alimentaire emploient 1 à 3 salariés (sans compter les aides-familiaux), de même que les coiffeurs, les esthéticiennes et les réparateurs automobile.

Les deux tiers des entreprises artisanales sont des entreprises individuelles. Parmi celles-ci, 17 % ont une femme à leur tête. Elles sont présentes dans tous les secteurs, même dans celui du bâtiment. Elles sont particulièrement nombreuses dans le textile et l'habillement où leur nombre dépasse celui des artisans hommes et représentent plus du tiers des chefs d'entreprise dans les services, surtout dans la blanchisserie-teinturerie et les soins à la personne (72 %) [1] [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Publications statistiques de la direction de l'Artisanat, secrétariat d'État aux petites et moyennes entreprises, au commerce et à l'artisanat.

DÉFINITIONS

- **Artisanat.** Défini par le décret n° 83-487 du 10-6-1983, il regroupe l'ensemble des petites entreprises exerçant des activités de production, de transformation, de réparation ou de prestations de services (à l'exclusion des ventes en l'état) et qui n'emploient pas plus de 10 salariés. Les *artisans* sont immatriculés au *Répertoire des métiers (RM)*. Le décret n° 95-1387 du 14-12-1995 autorise leur maintien au RM au-delà du seuil de 10 salariés sous certaines conditions. L'arrêté du 2-12-1994 (JO du 17-12-1994) fixe la liste des activités seules susceptibles de donner lieu à immatriculation au RM. Seules les personnes ayant la qualification requise peuvent se prévaloir auprès de leur clientèle de la qualité d'*artisan* ou du titre de *maître artisan*, définis par le décret n° 88-109 du 2-2-1988. Le *Répertoire informatique des métiers (RIM)* contient l'ensemble des entreprises artisanales immatriculées dans les Chambres de métiers. Mis en place par l'arrêté du 30-6-1983, il est entièrement intégré dans le répertoire Sirene depuis 1991. Le RIM est fondé sur la notion juridique de l'appartenance des entreprises aux répertoires des métiers tenus par les Chambres de métiers conformément à la loi n° 96-603 du 6 juillet 1996. Les décrets d'application de cette loi et l'arrêté fixant la liste des activités seules susceptibles de donner lieu à immatriculation au RM, remplaceront le dispositif réglementaire existant.
- **Nomenclature (NAR8 et NAR20).** Les activités distinguées ici sont des regroupements en 8 et 20 postes de la nomenclature d'activités française de l'artisanat (NAFA), elle-même dérivée de la nomenclature d'activités française (NAF).

SOURCES

- [1] « La France de l'Artisanat », *Chiffres-clefs 1997*, direction de l'artisanat.
- [2] « Les artisans inscrits au répertoire informatique des métiers au 1^{er} janvier 1997 », direction de l'Artisanat, août 1997.

Les entreprises artisanales par secteur d'activité au 1-1-1997 [1] [2]

Activités NAR 20	Entreprises artisanales			Résultats* par entreprise		
	Total	dont entreprises individuelles %	dont femmes chefs d'entr. indiv. %	CAHT	VAHT	Investissement
0.1 Alimentation	51 550	74,8	11,2	1 488	603	62
0.2 Viandes et poissons	53 980	69,8	14,0	1 694	445	32
0 Alimentation	105 530	72,3	12,6	1 582	530	48
1 Travail des métaux	42 868	41,8	4,2	2 192	908	81
2.1 Textile et habillement	16 044	54,1	64,4	1 678	558	47
2.2 Cuir et chaussures	2 240	57,7	20,0	1 326	523	36
2 Textile, habillement, cuir	18 284	54,5	58,6	1 631	553	46
3 Bois et ameublement	29 797	67,9	11,1	1 044	433	43
4.1 Mat. de construction, céramique, verre, chimie	10 892	44,7	18,0	2 755	997	141
4.2 Papier, imprimerie, repro., arts graphiques	14 979	39,2	19,4	1 830	861	89
4.3 Fabrication d'articles divers	31 785	48,2	16,6	1 808	809	81
4 Autres fabrications	57 656	45,2	17,5	2 018	866	97
5.1 Maçonnerie	71 483	67,5	2,6	1 377	667	44
5.2 Couverture, plomberie, chauffage	47 733	73,9	1,6	1 124	536	31
5.3 Menuiserie, serrurerie	44 320	72,6	1,4	1 158	529	35
5.4 Installation d'électricité	31 846	71,8	1,4	1 083	496	25
5.5 Aménagement, finitions	67 337	80,6	2,1	822	435	21
5.6 Terrassements, travaux divers	27 927	65,8	3,6	1 521	722	109
5 Bâtiment	290 646	72,7	2,1	1 140	551	37
6.1 Transport	32 763	83,3	9,6	210	15	38
6.2 Réparation	92 403	59,1	9,3	1 309	418	28
6.3 Blanchisserie, teinturerie, soins de la personne	75 140	79,3	72,2	420	279	19
6.4 Autres services	47 798	65,3	39,7	708	323	27
6 Réparation, transport, autres services	248 104	69,6	36,6	701	296	26
7 Activités non réparties	1 547	19,9	20,1
Ensemble	794 432	67,3	16,9	1 195	511	42

* Milliers de F hors taxes. Résultats de l'exercice 1993 pour les activités 0.1, 1, 2, 3, 4 et 6.1 ; résultats de l'exercice 1995 pour 0.2.

Estimation de l'emploi dans l'artisanat* au 1-1-1997 [1]

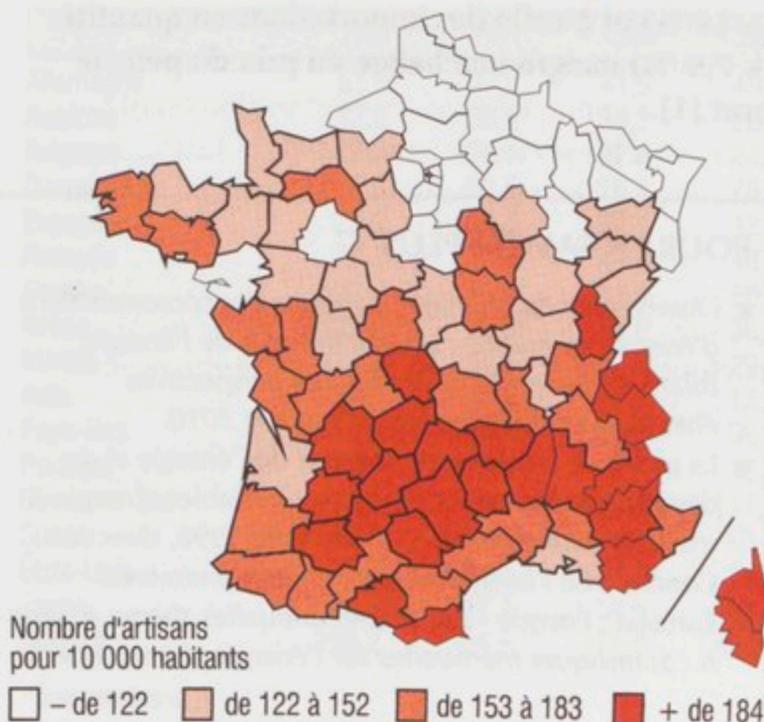
Activités NAR 8	milliers			
	Salariés	Apprentis	Non-salariés	Total
Alimentation	189	39	124	352
Travail des métaux	148	5	31	184
Textile, cuir, habillement	46	1	16	63
Bois, ameublement	42	3	29	74
Autres fabrications	187	5	45	237
Bâtiment	490	46	255	791
Réparation, transport, autres services	314	43	248	605
Total	1 416	142	748	2 306

* Pour les entreprises de 0 à 15 salariés

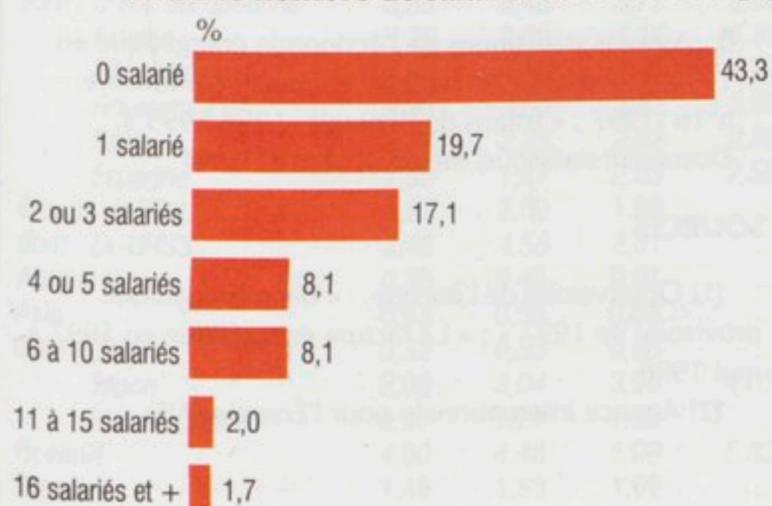
Statut juridique des personnes inscrites au RIM [1]

	%	
	Au 1-1-1980	Au 1-1-1997
Personnes physiques	90,8	67,3
SARL	5,2	28,6
SA	0,8	2,9
Autres sociétés	0,8	0,7
Autres statuts	2,4	0,5
Ensemble	100,0	100,0

Densité artisanale au 1-1-1997 [2]



Les entreprises artisanales selon le nombre de salariés au 1-1-1997 [1]



La mise en place du programme nucléaire a permis un accroissement sensible de la production nationale d'**énergie primaire**, qui passe de 42 millions de **tep** (dont 8 % de nucléaire) en 1973 à 116 millions (dont 76 % de nucléaire) en 1997. Dans le même temps, la **consommation totale d'énergie primaire corrigée des variations climatiques** augmente beaucoup moins vite grâce aux actions menées pour économiser l'énergie. En 1997, sa croissance est de 0,9 % (après 2,2 % en 1996 et 0,5 % en 1995).

Sur la même période, la structure de la consommation d'**énergie primaire** a évolué, avec une forte réduction de la part du pétrole (69 % en 1973, 41 % en 1997) et de celle du charbon (15 % en 1973, 6 % en 1997), au profit du gaz naturel (7 % en 1973, 14 % en 1997) et surtout de l'électricité (7 % en 1973, 38 % en 1997). L'énergie nucléaire représente aujourd'hui les trois quarts de la production d'électricité.

En 1997, la production nationale d'énergie primaire a baissé de 2,2 %, à 115,7 Mtep. Il faut remonter à 1976 pour retrouver une baisse d'une telle ampleur. La baisse, qui concerne l'ensemble des énergies primaires, atteint 12 % pour le gaz et 17 % pour le charbon. L'électricité nucléaire subit pour la première fois une baisse de 0,5 %. La diminution de la production nationale conduit, malgré la baisse de la consommation totale non corrigée du climat, à une nouvelle dégradation du **taux d'indépendance énergétique** qui, à 49,6 %, passe en dessous du niveau de 50 % pour la première fois depuis 1992.

La facture énergétique s'est élevée à 85,6 Mds de F en 1997 contre 79,2 Mds en 1996, soit une hausse de 8 %, atteignant ainsi le niveau le plus haut depuis 1992 (79,5 Mds de F). Cette hausse est due, en grande partie à la hausse du dollar (+ 14 %) et à celle des importations en quantité (+ 7,9 %) malgré une baisse du prix du pétrole brut [1].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Observatoire de l'énergie : *Tableaux des consommations d'énergie en France ; Les chiffres-clés de l'énergie ; Bilans de l'énergie*, (annuels). *Les perspectives énergétiques de la France à l'horizon 2010*.
- La politique française de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables, *Énergie & matières premières*, n° 4, 2^e trimestre 1998, direction Générale de l'énergie et des matières premières.
- Eurostat : *Énergie - statistiques annuelles*, thème 4, série A ; *Statistiques mensuelles sur l'énergie*, thème 4, série

- **Consommation corrigée des variations climatiques**. Elle est calculée en tenant compte d'un coefficient de rigueur climatique (1,03 en 1996, 0,90 en 1997) pour le chauffage par type d'énergie et par secteur (période 1961-1990 = 1). On obtient ainsi la consommation avec des conditions climatiques « normales ».
- **Taux d'indépendance énergétique**. Rapport de la « production d'énergie primaire » aux « ressources nettes » ou « disponibilités » converties en **Tonnes-équivalent pétrole (tep)**.
L'Observatoire de l'énergie utilise la table d'équivalences suivante :
1 tonne de houille = 0,619 tep ;
1 tonne de coke de houille = 0,667 tep ;
1 tonne de lignite = 0,405 tep ;
1 tonne de gaz de pétrole liquéfié = 1,095 tep ;
1 tonne d'essences moteur et carburacteur = 1,048 tep ;
1 tonne de fiouls lourds = 0,952 tep ;
1 tonne de coke de pétrole ou d'agglomérés et briquettes de lignite = 0,762 tep ;
1 MWh de gaz naturel = 0,077 tep ;
1 MWh d'électricité = 0,222 tep.
L'Agence internationale de l'énergie utilise pour l'électricité 2 coefficients d'équivalence :
1 MWh d'électricité = 0,267 tep pour l'électricité nucléaire et 1 MWh = 0,086 tep pour les autres postes électricité. Ceci explique certaines divergences dans le calcul du taux d'indépendance énergétique.
- **Énergie primaire**. Énergie brute, non transformée après extraction. L'énergie secondaire est toute l'énergie obtenue par la transformation d'une énergie primaire. L'énergie finale est, elle, disponible pour la consommation finale.

B ; Aspects statistiques de l'économie énergétique en 1996, *Statistiques en bref, série Énergie et industrie*, n°16 -1997 ; « Bilans de l'énergie -1994-1995 », *Document statistique*, thème 4, série C, 1997

SOURCES

[1] Observatoire de l'énergie, : « Bilan énergétique provisoire de 1997 » ; « La facture énergétique en 1997 », mai 1998.

[2] Agence internationale pour l'Énergie (AIE).

BILAN ÉNERGÉTIQUE 15.1

Bilan énergétique de la France [1]
millions de tonnes - équivalent pétrole

	1995	1996	p1997					Total
			Charbon	Pétrole	Gaz	Électricité	Autres énergies	
Approvisionnement :								
Production primaire	116,0	118,3	4,2	2,3	2,1	102,9	4,2	115,7
Importations	143,0	151,4	9,4	111,9	30,4	0,9	...	152,6
Exportations	-31,7	-34,2	-0,4	-18,2	-1,1	-15,4	...	-35,2
Variation de stocks	0,2	1,0	0,5	-0,2	-0,3	-0,0
Total des disponibilités	227,5	236,5	13,6	95,9	31,0	88,4	4,2	233,1
Taux d'indépendance énergétique (a)	51,0	50,0	30,8	2,4	6,8	116,4	100,0	49,6
Emplois								
Transformation et énergie	24,3	26,0	5,4	6,7	1,3	9,5	0,1	23,0
Consommation finale énergétique*	190,7	193,8	8,1	76,3	28,6	80,3	4,1	197,4
dont : Industrie et sidérurgie	53,9	54,5	7,0	8,7	11,1	28,8	0,6	56,2
Transports et agriculture	51,9	52,6	0,0	50,6	0,2	2,7	0,0	53,6
Résidentiel, tertiaire	84,9	86,7	1,1	17,0	17,2	48,8	3,5	87,6
Consommation finale non énergétique	15,4	15,5	0,2	14,4	2,4	0,0	0,0	16,9
Consommation totale d'énergie primaire*	230,3	235,3	13,7	97,4	32,3	89,8	4,2	237,3
dont : Correction climatique	2,8	-1,2	0,1	1,5	1,2	1,4	0,0	4,3

* Résultats corrigés du climat. Voir définitions. (a) Production primaire/disponibilités en %.

Structure de la consommation
d'énergie primaire* en France [1]

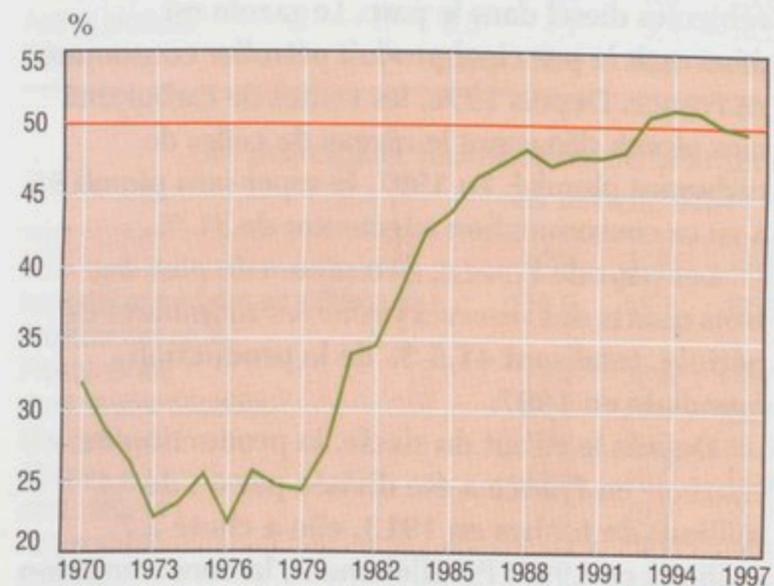
	%			
	1973	1993	1996	1997
Charbon	15,2	6,5	6,6	5,8
Gaz	7,3	12,9	13,6	13,6
Pétrole	69,1	41,5	40,5	41,0
Électricité primaire **	7,3	37,2	37,5	37,8
Énergies renouvelables	1,1	1,9	1,8	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

* Corrigée du climat. ** Nucléaire + hydraulique - solde des échanges.

Consommation d'énergie primaire
par habitant dans le monde [2]

	tep par habitant			
	1973	1985	1995	1996
Amérique du Nord	6,71	6,09	6,33	6,41
dont : États-Unis	8,19	7,47	7,94	8,04
Canada	7,14	7,45	7,85	7,88
Mexique	0,98	1,43	1,41	1,46
Amérique latine	0,93	1,00	1,06	...
Europe de l'Ouest	3,08	3,19	3,28	3,39
dont : Union européenne	3,35	3,45	3,71	3,82
France	3,39	3,62	4,15	4,35
Allemagne	4,28	4,85	4,15	4,27
Royaume-Uni	3,93	3,60	3,83	3,99
Italie	2,38	2,39	2,82	2,80
Espagne	1,50	1,87	2,63	2,58
Europe de l'Est	1,82	2,60	1,90	...
dont : Ex-URSS	3,48	4,58	3,31	...
Afrique	0,35	0,48	0,61	...
Asie	0,43	0,56	0,88	...
dont : Chine	0,32	0,53	0,86	...
Japon	2,98	3,04	3,96	4,05
Moyen-Orient	0,93	1,74	1,92	...
Océanie	4,00	4,48	5,08	5,33
Monde	1,46	1,53	1,62	...

Taux d'indépendance énergétique de la France [1]



Taux d'indépendance énergétique
de quelques pays* [2]

	%			
	1980	1991	1995	1996
Allemagne	51,5	47,9	41,9	40,2
Autriche	32,6	30,4	32,5	28,6
Belgique	17,3	24,7	22,3	21,5
Danemark	4,5	58,5	76,4	76,9
Espagne	23,0	36,0	30,4	32,2
Finlande	27,2	37,3	44,8	43,1
France	27,4	48,9	51,0	50,0
Grèce	23,2	39,0	38,0	36,1
Irlande	22,3	30,4	37,5	29,0
Italie	14,2	16,2	17,7	18,2
Pays-Bas	110,5	95,3	89,6	96,8
Portugal	14,4	12,3	9,7	12,7
Royaume-Uni	98,3	98,2	114,9	114,7
Suède	39,4	64,0	62,7	60,5
États-Unis	85,7	84,4	79,7	79,0
Japon	12,5	17,7	19,9	20,1
Norvège	296,2	594,6	775,0	899,1

* Voir définitions.

PRÉSENTATION

En France, après avoir fortement progressé entre 1955 et 1973, la **consommation de produits pétroliers** a connu une baisse sensible entre 1973 et 1985 à la suite de la très forte hausse du prix du pétrole brut importé qui a été multiplié par 5,5 entre 1973 et 1982. Depuis cette date, les cours du pétrole brut étaient retombés pratiquement à leur niveau de 1973, mais une forte hausse s'est amorcée en 1996 et ne semble s'arrêter que début 1998 (830 F la tonne en 1997, 784 F en 1996 contre 633 F en 1995). En 1997, la consommation a stagné en quantité.

Si les principaux fournisseurs de la France sont encore les pays du Proche-Orient avec 38,7 % des importations en 1997, les **pays de la Mer du Nord** représentent désormais un peu plus du tiers des approvisionnements.

Depuis 1989, la consommation de carburants auto est en baisse (-2,4 % en 1997), du fait notamment de l'augmentation de la part de véhicules diesel dans le parc. Le **gazole** est désormais le principal produit pétrolier consommé en France. Depuis 1996, les ventes de carburants sans plomb dépassent le niveau de celles de carburant plombé. En 1997, le super sans plomb 95 a vu sa consommation augmenter de 31 %.

Les pays de l'**OPEP**, détenteurs de plus des trois quarts des **réserves prouvées** mondiales de pétrole, totalisent 41,5 % de la production mondiale en 1997.

Depuis le début du siècle, la production de **charbon** en France a été divisée par 6 : de 44 millions de tonnes en 1913, elle a chuté à 7 millions en 1997. Parallèlement, la consommation qui était de 69 millions de tonnes en 1938 (dont le quart était utilisé comme combustible par les ménages) ne représente plus, en 1997, que 22 millions de tonnes principalement destinées aux usages industriels et aux centrales électriques ; les usages domestiques n'en représentent que 7 %.

En 1996, 93 200 hommes travaillaient au fond, dans les pays producteurs de houille de l'Union européenne, soit 4 700 de moins qu'en 1995 [5].

DÉFINITIONS

- **Réserves « prouvées »**. Quantités d'hydrocarbures, de charbon qu'on estime pouvoir extraire des gisements connus dans l'avenir et d'après les renseignements géologiques et techniques disponibles. Les chiffres publiés pour le pétrole sont à utiliser avec précaution.
- **Pays de la Mer du Nord**. Ce sont le Royaume-Uni, la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark.
- **OPEP**. (Organisation des pays exportateurs de pétrole). Créée en 1960, elle regroupe l'Algérie, l'Arabie Séoudite, les Émirats Arabes Unis, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Koweït, la Libye, le Nigeria, le Qatar et le Venezuela.
- **Charbon**. Il comprend la houille, le lignite et le coke. La houille est plus riche en carbone et a une teneur en eau et en matières volatiles plus faible que le lignite. Le coke est obtenu par carbonisation de la houille ou de résidus de pétrole.
- **Communauté des États indépendants (CEI)**. La CEI regroupe douze états de l'ex-URSS. En décembre 1991, un accord est signé pour sa création avec onze états (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, la Biélorussie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, la Moldavie, l'Ouzbékistan, la Russie, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ukraine). La Géorgie n'adhère à la communauté qu'en 1993.

POUR EN SAVOIR PLUS

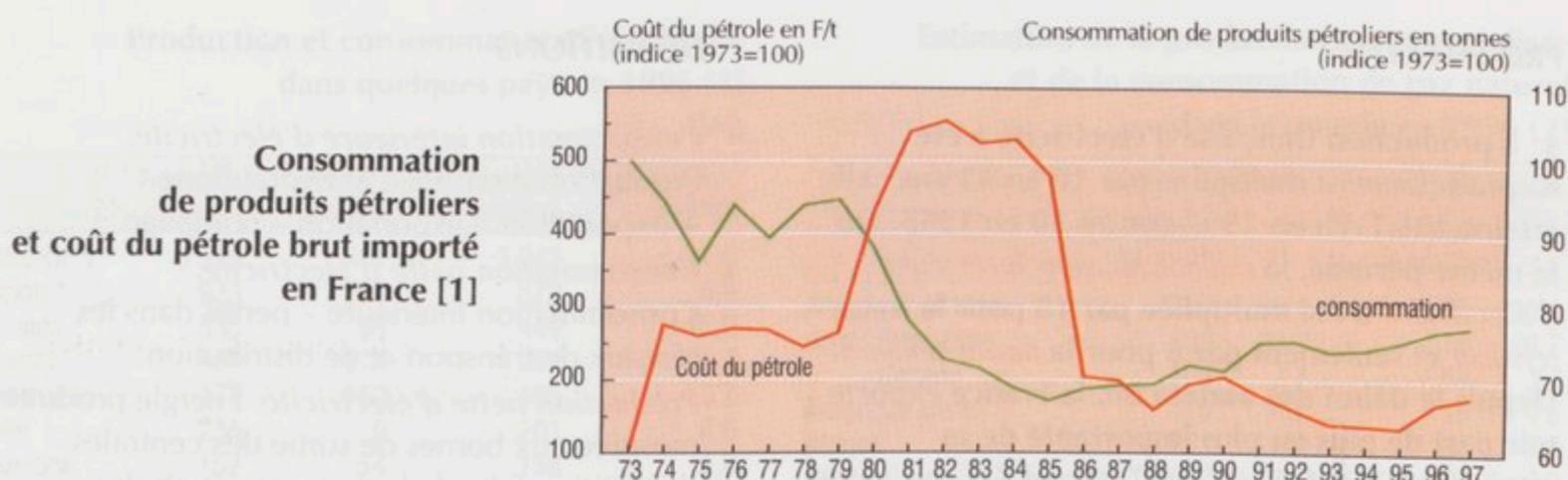
- Comité professionnel du pétrole : *Bulletin mensuel ; Répartition géographique des ventes ; Commerce extérieur pétrolier de la France, Pétrole 97 - Éléments statistiques.*
- Charbonnages de France : *Statistique annuelle ; Statistique mensuelle ; Approvisionnement de l'industrie.*
- « Les ventes de carburants auto en Europe de 1990 à 1996 », *Note d'information économique, CPDP, n° 219.*

- *L'industrie pétrolière en 1997*, secrétariat d'État à l'Industrie.

SOURCES

- [1] Comité Professionnel du Pétrole.
- [2] Observatoire de l'énergie.
- [3] Agence internationale de l'énergie (AIE).
- [4] *Tableaux de l'économie française*, édition 1976.
- [5] *Statistiques en bref, Énergie et Industrie*, Eurostat, n° 7-1997.

PÉTROLE - CHARBON 15.2



Consommation de produits pétroliers et coût du pétrole brut importé en France [1]

Consommation mondiale de pétrole [1]
millions de tonnes

	1978	e 1997	%
États-Unis	889	849	24,9
Japon	263	269	7,9
Ex-URSS	419	204	6,0
Chine	85	181	5,3
Allemagne*	143	137	4,0
Italie	100	93	2,7
France	119	87	2,6
Royaume-Uni	94	80	2,3
Inde	25	83	2,4
Reste du monde	927	1 424	41,8
Total mondial	3 084	3 407	100,0
dont : Europe occidentale	701	674	19,8

* Ex-RFA en 1978, Allemagne réunifiée pour 1997.

Consommation française de produits pétroliers [1]
millions de tonnes

	1973	1985	1997	97/96 %
Gazole	6,5	10,9	24,6	4,6
Fioul domestique	37,2	20,7	16,7	-3,2
Carburants auto	15,8	18,0	14,6	-2,4
dont super sans plomb 95	///	///	2,8	30,8
Bases pétrochimie	5,4	7,1	11,7	9,7
Fiouls lourds	34,1	8,2	4,7	-7,7
Carburéacteurs	1,8	2,6	5,0	2,6
Gaz (GPL)	2,7	2,9	3,0	-3,8
Autres produits	8,3	4,7	3,4	-18,3
Total	111,8	75,1	86,6	0,8

Production mondiale de houille [3] [4]
millions de tonnes

	1913	1973	1995	%
Chine	16	417	1 361	36,8
États-Unis	517	530	859	23,2
Ex-URSS	36	511	342	9,3
Inde	17	78	273	7,4
Afrique du Sud	8	62	206	5,6
Australie	13	55	191	5,2
Pologne	9	157	136	3,7
UE à 12	///	281	132	3,6
dont : Allemagne*	132	104	59	1,6
Royaume-Uni	292	130	53	1,4
France	44	26	7	0,2
Autres pays	///	152	198	5,3
Total mondial	1 216	2 243	3 698	100,0

* Ex-RFA

Production et consommation de charbon en France [2]
millions de tonnes

	1979	1995	1996	p 1997
Production	23,1	8,9	8,6	7,3
Importations	30,0	14,5	16,5	15,0
Exportations	-2,1	-0,8	-0,7	-0,6
Variations de stock	2,0	1,8	1,3	0,7
Consommation totale	53,0	24,4	25,7	22,4
dont : Centrales électriques	28,3	9,7	10,4	8,2
Sidérurgie (hors cokeries)	12,6	7,6	7,1	7,7
Autres industries	5,9	3,4	3,8	3,9
Résidentiel - Tertiaire	5,8	1,9	1,8	1,6

Les principaux fournisseurs de la France en pétrole brut [1]

	1978	1996	1997
Importations totales en millions de t.	115,6	83,7	87,5
Provenances en % :			
Proche-Orient	78,9	36,6	38,7
dont : Arabie Séoudite	34,6	21,9	22,1
Mer du Nord	2,8	33,7	35,6
Afrique	14,8	19,0	15,9
dont : Nigeria	7,2	10,0	5,2
Autres pays	3,5	10,7	9,9
dont : CEI	2,7	10,2	9,6

Principales productions en 1997* et réserves pétrolières au 1^{er} janvier 1998 [1]

	Production		Réserves prouvées
	millions de tonnes	%	milliards de tonnes
Arabie Séoudite	406,6	12,6	35,7
Ex-URSS	341,0	10,5	7,8
États-Unis	318,7	9,9	3,0
Iran	179,8	5,6	12,7
Chine	159,8	4,9	3,3
Norvège	158,1	4,9	1,4
Venezuela	158,1	4,9	9,8
Mexique	150,6	4,7	5,5
Royaume-Uni	130,5	4,0	0,7
Nigeria	113,0	3,5	2,3
Koweït	104,1	3,2	13,2
Canada	93,6	2,9	0,7
Reste du monde	919,9	28,4	43,2
Total mondial	3 233,8	100,0	139,1
dont : OPEP	1 342,1	41,5	108,8

* données provisoires.

PRÉSENTATION

La production française d'électricité a été pratiquement multipliée par 10 en 42 ans : elle atteint 481 TWh en 1997 contre 50 en 1955. Sur la même période, la **consommation intérieure d'électricité** a été multipliée par 18 pour la **basse tension** et seulement par 6 pour la **haute tension**. Depuis le début des années 80, la France exporte une part de plus en plus importante de sa production (14,4 % en 1997 contre 5 % en 1980).

En 1997, la **consommation nette d'électricité** baisse de 1,1 % (- 3,9 % pour la basse tension et + 1,1 % pour la haute tension) et la **production nette** diminue de 1,8 % (- 0,6 % pour le nucléaire). Les échanges de la France avec l'étranger enregistrent un solde positif de 65 TWh, en retrait par rapport à 1996 (- 5 %).

Les **centrales nucléaires françaises** assurent désormais 91 % de la production nationale d'énergie électrique et 78 % de l'électricité d'origine nucléaire produite dans l'Union européenne. La France se situe au second rang mondial des pays producteurs de ce type d'énergie derrière les États-Unis et devant le Japon et l'Allemagne [1].

En 1996, la production française de **gaz** s'est élevée à 129 TWh (dont 29 TWh de gaz naturel), en baisse de 2 % par rapport à 1995. La consommation intérieure de gaz atteint 473 TWh (dont 86 % de gaz naturel), en hausse de 10 % (14 % pour les usages domestiques et 4 % pour les usages industriels) [2].

L'essentiel des ressources en gaz naturel de la France sont importées : ses fournisseurs sont la **CEI** (33 %), l'Algérie (22 %), la Norvège (30 %) et les Pays-Bas (15 %). La CEI est le premier producteur mondial de gaz naturel (31 %), devant les États-Unis (23 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Consommation intérieure d'électricité.** Production thermique et hydraulique + importation - exportation - pompage.
- **Consommation nette d'électricité.** Consommation intérieure - pertes dans les réseaux de transport et de distribution.
- **Production nette d'électricité.** Énergie produite, mesurée aux bornes de sortie des centrales, défalcation faite de la consommation des services auxiliaires et des pertes dans les transformateurs principaux de ces centrales.
- **Origines thermiques et hydrauliques de l'électricité.** Les centrales thermiques nucléaires françaises sont réalisées suivant la filière uranium enrichi-eau légère. Les centrales thermiques classiques sont alimentées au fioul, au charbon ou au gaz. Les centrales hydrauliques sont de 4 types : fil de l'eau, éclusée, lac et pompage.
- **Haute tension et basse tension.** L'électricité est produite sous des tensions de l'ordre de 15 000 volts. Les usages dans l'industrie et dans certains secteurs du tertiaire (transports et télécommunications, commerces, services marchands et non marchands) nécessitent des hautes tensions, les usages domestiques et divers (professionnels et services publics) des basses tensions.
- **Unités de mesure**
 - 1 mégawattheure (MWh) = 10^3 kWh
 - 1 gigawattheure (GWh) = 10^6 kWh
 - 1 térawattheure (TWh) = 10^9 kWh
- **Gaz.** Gaz naturel, gaz de pétrole liquéfiés (GPL), gaz de raffinerie, gaz de haut fourneau, gaz de cokerie, grisou, gaz manufacturé.
- **CEI.** Voir définition au mot-clé 15.2.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistique de la production et de la consommation, Électricité de France (EDF), direction de la production et du transport.*
- Eurostat-OSCE : *Énergie-industrie* (thème 4).
- *Production - Distribution de l'énergie électrique en France*, DIGEC, Secrétariat d'État à l'Industrie (annuel).
- *Rapport annuel*, Commissariat à l'Énergie atomique (CEA).

- Gaz de France, direction des services économiques et commerciaux : *Production, achats, émissions* (mensuel) ; *Production, transports, distribution* (annuel) ; *Données commerciales* (annuel).

SOURCES

- [1] *Résultats techniques d'exploitation 1997*, EDF, Production Transport, OSSE, janvier 1998.
[2] *Statistiques de l'industrie gazière en France pour l'année 1997*, secrétariat d'État à l'Industrie, 1998.

Production et consommation d'électricité dans quelques pays en 1996 [1]

TWh

	Production nette	dont : Nucléaire	Consommation intérieure	Consom./ hab. en MWh
États-Unis *	3 373	714	3 042	11,6
Japon *	933	291	870	6,9
Canada *	535	98	449	15,0
France	490	378	384	6,6
Allemagne	477	152	465	5,7
Italie	231	0	261	4,6
Espagne	157	54	156	4,0
Belgique	72	41	75	7,4
Pays-Bas	59	4	70	4,5
Suisse	55	24	52	7,4
Autriche	46	0	45	5,6
Grèce	36	0	37	3,5
Portugal	30	0	31	3,1

* Données 1995.

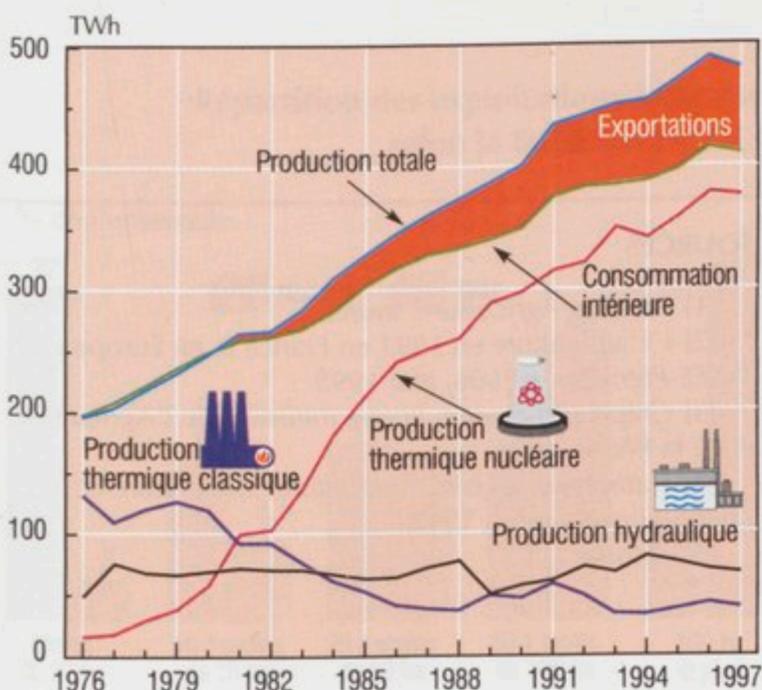
Production et consommation d'électricité en France [1]

TWh

	1955	1980	1997	97/96 en %
Production thermique	24,1	176,9	414,0	-1,4
dont : nucléaire	///	...	376,0	-0,6
Production hydraulique*	25,5	68,9	67,0	-4,2
Production nette	49,6	245,7	481,0	-1,8
Énergie livrée à l'étranger	-0,8	-12,6	-69,5	-4,0
Énergie reçue de l'étranger	0,7	15,6	4,2	16,1
Énergie absorbée par le pompage	///	///	-5,2	-10,9
Pertes	-5,2	-16,9	-29,8	-3,9
Consommation intérieure nette	44,3	231,8	380,7	-1,1
dont : basse tension (tarif bleu)	8,2	83,7	147,3	-3,9
haute tension (tarifs vert et jaune)	36,1	148,1	233,4	1,1
Consommation par habitant en KWh	1 036	4 326	6 497	-1,5

* en 1955 et 1980 : production hydraulique pompage déduit.

Production et consommation d'électricité en France [1]



Estimation de la production commercialisée et de la consommation de gaz naturel dans le monde en 1996 [2]

	Production		Consommation	
	milliards de m ³ st*	%	milliards de m ³ st*	%
Amérique du Nord	703	30,4	702	30,4
dont : États-Unis	539	23,3	616	26,7
Canada	164	7,1	85	3,7
Amérique latine	110	4,7	110	4,8
Afrique	91	3,9	51	2,2
dont : Algérie	62	2,7	21	0,9
Moyen-Orient	154	6,7	146	6,3
dont : Arabie Saoudite	41	1,8	41	1,8
Europe occidentale	277	12,0	391	16,9
dont : Pays-Bas	90	3,9	48	2,1
Royaume-Uni	90	3,9	90	3,9
Allemagne	22	0,9	97	4,2
Italie	20	0,9	59	2,5
France	3	0,1	39	1,7
Europe orientale	745	32,3	671	29,1
dont : CEI et États baltes	715	31,0	592	25,6
Asie-Océanie	231	10,0	238	10,3
Total mondial	2 310	100,0	2 310	100,0

* 1 m³ st = 1 m³ standard, c'est-à-dire mesuré à 15° C sous une pression de 760 mm de mercure.

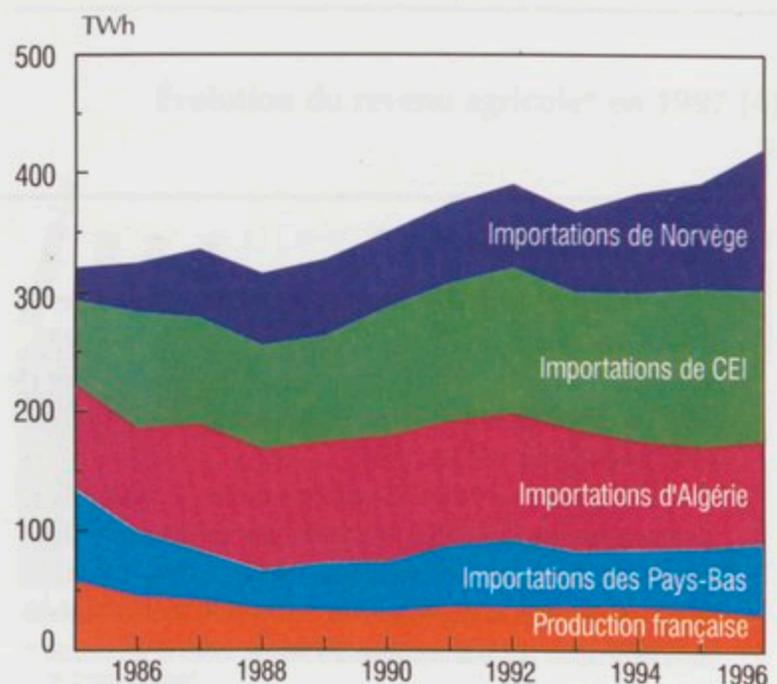
Ressources et emplois de gaz en France en 1996 [2]

TWh

	Total 1996	soit : gaz naturel	autres gaz *	Rappel 1995
Production	128,9	29,1	99,8	131,5
Importations	413,6	391,7	21,9	387,0
Exportations	-23,0	-9,0	-14,0	-20,8
Variations de stocks, usages internes	-46,1	-2,8	-43,3	-66,1
Disponible net	473,4	409,0	64,4	431,6
Usages domestiques**	263,1	228,6	34,5	228,8
Usages industriels	210,3	180,4	29,9	202,8

* Essentiellement gaz de raffinerie, gaz de pétrole liquéfiés, gaz de hauts fourneaux et de cokeries. ** Y compris gaz carburant.

Production et importations de gaz naturel en France [1]



16 agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1997, après un léger repli en 1996, la valeur ajoutée brute des livraisons agricoles a augmenté de 5,1 %. Cette augmentation en valeur est la plus élevée depuis 1990. Le montant des subventions d'exploitation se réduit très nettement en 1997 (- 3,7 milliards de francs), après avoir fortement progressé au cours des années précédentes. En effet, les compensations financières liées à des crises conjoncturelles, en particulier dans les secteurs de la viande bovine et des fruits et légumes, sont plus faibles en 1997 qu'en 1996.

Les cotisations sociales des exploitants augmentent de 2,1 % en 1997. Pour la deuxième année consécutive, le montant des prestations sociales reçues par les exploitants diminue (- 1,7 %). Cette évolution est la conséquence de la modération des dépenses de l'assurance maladie et de la baisse du nombre des actifs.

En 1997, en *optique livraisons*, le revenu brut agricole global augmente de 2 % en termes réels. Compte tenu de la réduction du nombre des exploitations agricoles (- 3,7 %), le revenu brut par exploitation retrouve un rythme de croissance élevé (+ 6 %). Cette progression générale en 1997 s'est accompagnée d'évolutions contrastées selon les activités. Pour la viticulture et les *grandes cultures*, les hausses sont très supérieures à la moyenne. En revanche, pour l'élevage ovin, le revenu a enregistré une baisse sensible.

En 1997, selon le critère de la *valeur ajoutée nette aux coûts des facteurs*, la France occupe, devant l'Italie et l'Espagne, le premier rang des pays de l'Union européenne dans le domaine agricole [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Superficie Agricole Utilisée (SAU).** Notion normalisée dans la statistique agricole européenne qui comprend, non seulement les terres arables et les cultures permanentes, mais aussi les prairies, les pâturages permanents et les jachères.
- **Grandes cultures.** Céréales, plantes industrielles et autres cultures extensives.
- **Élevages hors-sol.** Élevages de porcins, de volailles, de lapins...
- **Optique livraisons.** En optique livraisons, le calcul d'indicateur de revenu peut être assimilé au revenu effectivement perçu dans l'année et tiré de la seule activité productive agricole.
- **Valeur ajoutée nette au coût des facteurs.** Valeur ajoutée brute aux prix du marché + subventions - impôts liés à la production - consommation de capital fixe.

POUR EN SAVOIR PLUS

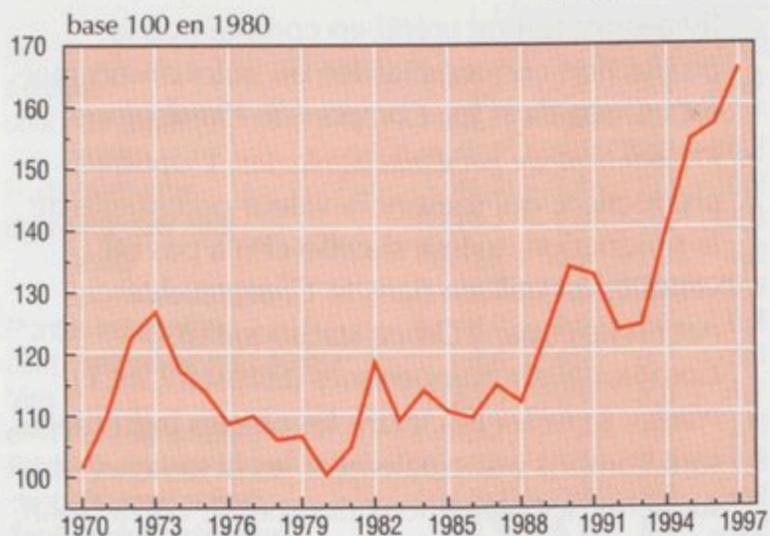
- « L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires », Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1998.
- « Enquête sur la structure des exploitations agricoles de 1995 », *Statistiques en bref, Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat, n° 12, 1997.
- *Cahiers*, Scees : « 700 000 exploitations, 1 500 000 actifs agricoles en 1995 : enquête sur la structure des exploitations », n° 7-8, octobre 1996 ; « Projection du nombre de chef d'exploitation : 500 000 exploitations en 2005 », n° 12, décembre 1996.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] « L'agriculture en 1997 en France et en Europe », *INSEE-Première*, n° 586, mai 1998.
- [3] *Graph agri-France*, Scees, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1996.
- [4] *Statistiques en bref, Agriculture, sylviculture et pêche*, Eurostat, n° 3, 1998.
- [5] Eurostat.

REVENUS ET EXPLOITATIONS AGRICOLES 16.1

Revenu brut agricole moyen par exploitation en termes réels [2]
optique livraisons



Valeur ajoutée nette de l'agriculture dans l'Union européenne [5]

	1995	1996	1997	Structure %
France	25 086	25 691	25 229	22,9
Italie	18 066	21 101	19 793	18,0
Espagne	14 913	17 834	17 442	15,8
Allemagne	11 481	12 286	12 249	11,1
Royaume-Uni	9 170	9 256	7 099	6,4
Grèce	7 453	7 467	6 929	6,3
Pays-Bas	6 089	6 052	6 488	5,9
Danemark	3 054	3 152	3 117	2,8
Irlande	2 770	2 855	2 709	2,5
Portugal	2 723	2 923	2 482	2,3
Belgique	1 988	2 056	2 081	1,9
Finlande	2 168	2 059	1 884	1,7
Autriche	2 195	1 793	1 594	1,4
Suède	1 072	994	956	0,9
Luxembourg	106	107	103	0,1
UE à 15	108 334	115 626	110 155	100,0

Évolution des subventions d'exploitation [2]



Évolution du nombre d'exploitations en France [3]

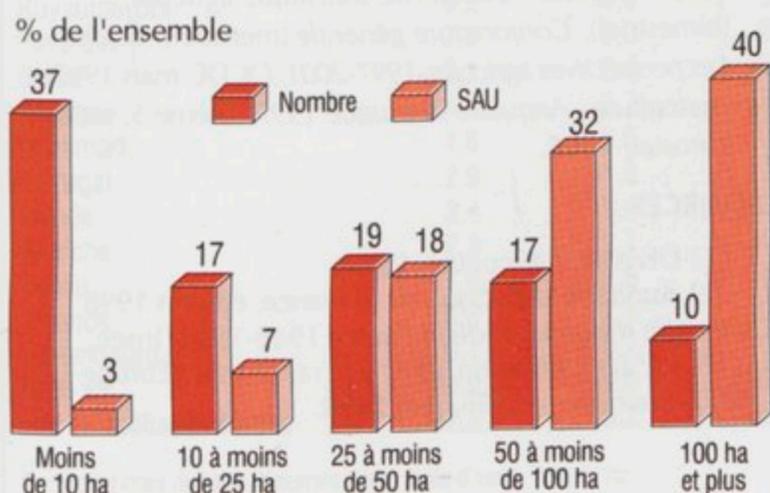
	1970	1979	1988	1995
Ensemble des exploitations	1 588	1 263	1 017	735
dont : de plus de 50 hectares	120	149	172	198
Dirigées par :				
un chef d'exploit. à temps complet	1 101	865	646	454
un retraité	269	220	181	127
autre*	231	185	144	94

* Chef d'exploitation exerçant une profession principale non agricole.

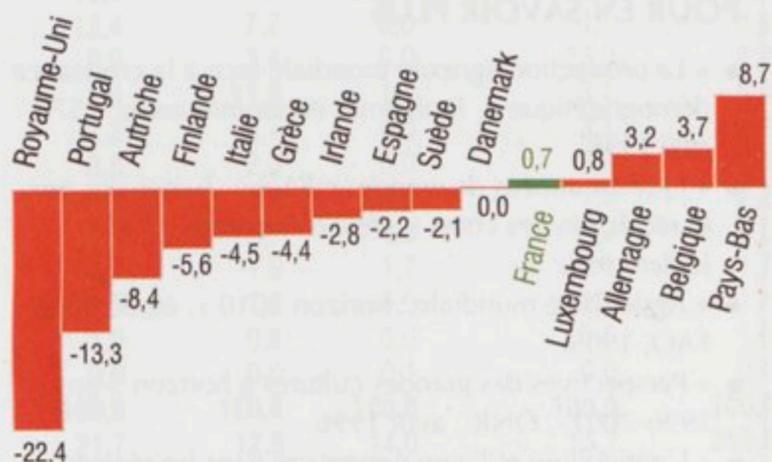
Évolution en termes réels du résultat brut par exploitation selon l'orientation [1]

	Évolution 1997/96 %	Disparité du RBE 1995-97
Grandes cultures	11,7	133
Maraîchage et fleurs	4,3	85
Viticulture	22,7	157
dont : vins d'appellation d'origine	24,1	175
autres vins	17,0	114
Arboriculture fruitière	4,5	77
Bovins	-0,3	67
Ovins et autres herbivores	-13,6	41
Hors sol	-2,1	183
Polyculture	6,2	90
Autres orientations mixtes	2,8	107

Répartition des exploitations françaises selon la taille, en 1995 [3]



Évolution du revenu agricole* en 1997 [4]



* Mesuré par la valeur ajoutée nette réelle au coût des facteurs par unité de travail annuel.

16 agriculture-pêche

PRÉSENTATION

En 1997, les **livraisons de produits agricoles** ont crû à un rythme particulièrement élevé (+ 4,2 % en valeur). Après le net recul de 1993, lié à la réforme de la **PAC**, le volume des livraisons a augmenté de 3,2 % en 1997, soit deux fois plus que l'évolution tendancielle des vingt dernières années. Cette forte progression s'explique par les très bons résultats des produits végétaux (+ 6,0 %). En particulier, les céréales et les **plantes industrielles** ont bénéficié à la fois de l'augmentation des superficies et de rendements élevés, notamment pour le maïs. Sous l'effet d'une demande extérieure très dynamique et grâce à un fort déstockage, les volumes des livraisons de vins ont également beaucoup augmenté. Les volumes des livraisons de porcins et de volailles ont progressé ; en revanche, la collecte laitière est en recul de 1,3 % en volume par rapport à 1996.

Le prix des livraisons agricoles a augmenté de 1,0 % en 1997. Les prix de la plupart des produits s'accroissent nettement, à l'exception des légumes et des céréales, qui enregistrent des baisses, et du lait et des porcins, quasiment stables par rapport à 1996. La reprise des prix a été très marquée sur le marché des bovins, affecté en 1996 par la crise de la « vache folle ».

Le solde des échanges extérieurs de produits agricoles s'est amélioré en 1997 (+ 4 milliards de F). Les exportations ont progressé grâce à une forte augmentation des ventes de vins vers les États-Unis et les pays asiatiques. En contrepartie, le montant des importations s'est alourdi, en particulier du fait de la hausse des cours du café et du coton.

Plus de 21 % de la valeur de la **production agricole** de l'Union européenne à 15 sont produits en France. En particulier, la production française occupe le premier rang pour les céréales, les plantes industrielles (oléagineux et betteraves), les vins et les animaux [1] [3].

DÉFINITIONS

- **Livraisons de produits agricoles.** L'optique livraisons, qui ne prend en compte que la production commercialisée ou autoconsommée, est utilisée dans les *Comptes de l'agriculture*.
- **Production de produits agricoles.** L'optique production, qui mesure la valeur potentielle de la production, même si celle-ci n'a pas été vendue, est utilisée dans la *Comptabilité nationale* et par l'*Office statistique des Communautés européennes* (Eurostat-OSCE).
- **Plantes industrielles.** Dans les plantes industrielles, sont compris principalement les betteraves sucrières, les oléagineux (tournesol, colza, soja), le tabac, les plantes textiles et le houblon.
- **Politique agricole commune (PAC).** Appliquée depuis le 1^{er} juillet 1993, la réforme de la PAC se traduit par une réduction des dépenses de soutien aux marchés (achats à l'intervention, subventions accordées aux exportateurs). Cette réforme touche tout particulièrement les cultures arables : les prix d'achat à l'intervention des céréales ont été baissés de près de 25 % pour la campagne 1993-1994 et de 6,7 % pour la campagne 1994-1995 ; les cours des oléo-protéagineux sont fixés par le marché mondial. Ces baisses sont compensées par des mécanismes d'aides à l'hectare subordonnés à un gel de la surface globale destinée aux céréales et aux oléo-protéagineux (SCOP) dont le taux a été réduit en 1995, 1996 et 1997. Les petits producteurs sont cependant exemptés de ces mesures. L'élevage bovin est également concerné par cette réforme : la baisse des prix d'intervention (- 5 % chaque année de 1993 à 1995) est compensée par une revalorisation des primes. La nouvelle PAC remplace ainsi progressivement une partie du soutien par les prix, par des subventions d'exploitation à la branche agriculture. La baisse des prix des produits agricoles bénéficie aux industries agro-alimentaires (IAA) et devrait bénéficier aux consommateurs finaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La production agricole mondiale face à la croissance démographique », *Problèmes économiques*, n° 2570, mai 1998.
- « Quinze années de grandes cultures : baisse des prix et réduction des coûts », *INSEE-Première*, n° 473, juillet 1996.
- « Agriculture mondiale : horizon 2010 », étude de la FAO, 1995.
- « Perspectives des grandes cultures à horizon 5 ans : 1996-2001 », ONIC, avril 1996.
- « L'agriculture et l'agroalimentaire dans les régions », *Graph-Agri*, Scees, 1997.

- Scees - Agreste : *Cahiers de statistique agricole* (bimestriel), *Conjoncture générale* (mensuel), *Études*.
- *Les perspectives agricoles-1997-2001*, OCDE, mars 1997.
- *Agriculture - Annuaire statistique 1997*, Thème 5, série A, Eurostat, 1997.

SOURCES

- [1] Division Agriculture, Insee.
- [2] *Annuaire statistique de la France*, édition 1998 ; *Annuaire rétrospectif de la France 1948-1988*, Insee.
- [3] « L'agriculture en 1997 en France et en Europe », *INSEE-Première*, n° 586, mai 1998.

PRODUCTIONS AGRICOLES 16.2

Livraisons de produits agricoles en 1997 [1]

milliards de francs

	p 1997	Évolution 1997/96 en %		
		Valeur	Volume	Prix
Céréales	40,9	2,2	6,9	-4,4
dont : blé tendre	23,0	-3,0	-0,9	-2,1
maïs	10,1	9,6	22,0	-10,2
Fruits et légumes	41,1	3,1	2,2	0,9
dont : légumes frais	19,1	-1,5	0,8	-2,3
fruits	13,8	2,9	-2,9	5,9
pommes de terre	5,1	11,9	12,3	-0,4
Plantes industrielles	18,0	9,5	8,5	0,9
dont : betteraves industrielles	8,6	4,2	9,7	-5,0
Vins	53,6	10,4	8,6	1,7
dont : vins de qualité	43,2	11,3	8,5	2,6
Produits végétaux divers	10,0	1,2	0,3	0,9
dont : fleurs et plantes	6,4	-0,7	-0,3	-0,4
Total produits végétaux	163,5	5,7	6,0	-0,2
Bétail	68,3	5,7	1,3	4,3
dont : gros bovins	30,6	6,6	-0,4	7,0
porcins	23,8	3,8	3,7	0,1
Autres animaux	27,2	6,1	2,0	4,1
dont : volailles	24,4	7,8	3,6	4,1
Produits animaux	56,0	-2,2	-1,5	-0,7
dont : lait	50,2	-1,7	-1,3	-0,4
œufs	5,2	-6,1	-3,4	-2,8
Total produits animaux	151,6	2,7	0,3	2,3
Ensemble des livraisons	315,2	4,2	3,2	1,0
Consommations intermédiaires*	148,8	3,4	1,3	2,0
Valeur ajoutée brute des livraisons	165,3	5,1	5,0	0,1

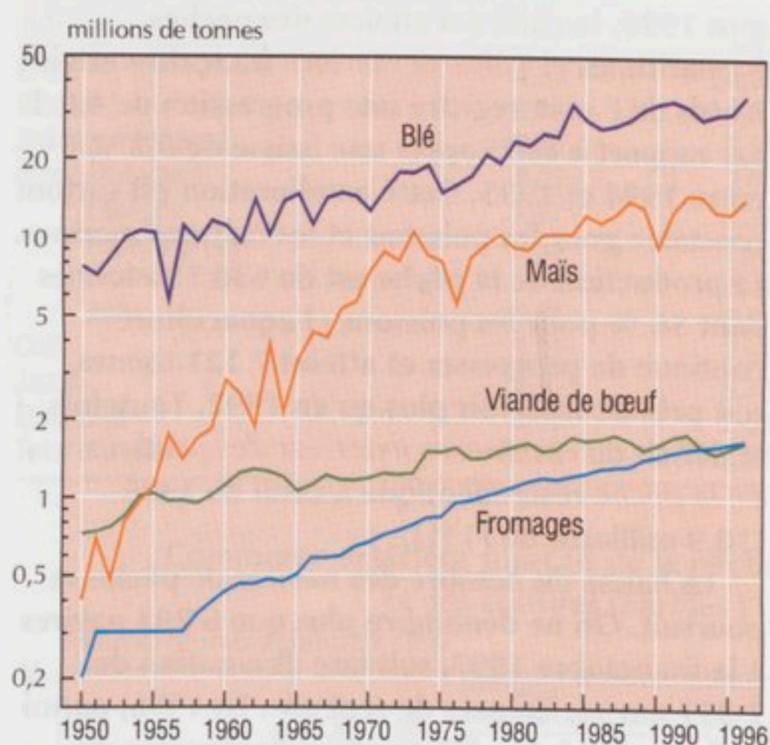
* Hors TVA déductible.

Bilan de la matière bois [2]

milliers de m³ de bois ronds

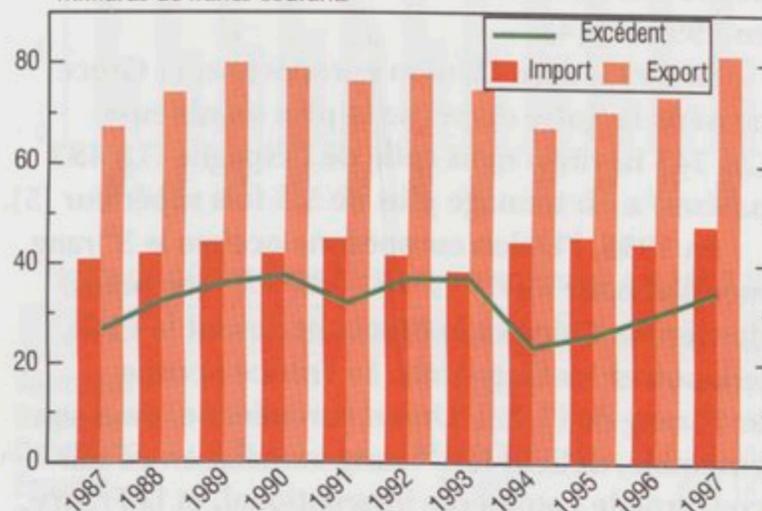
	1995	1996	Variation %
Production	36 044	33 287	-7,6
Importations	34 957	35 108	0,4
Exportations	21 670	23 722	9,5
Consommation apparente	49 331	44 673	-9,4

Évolution de la production de quelques produits agricoles [2]



Commerce extérieur des produits agricoles * [1]

milliards de francs courants



* Hors IAA, sylviculture et pêche.

Part des pays membres dans la production agricole en valeur de l'Union européenne en 1996 [1]

%

	Animaux	Produits animaux	Fruits et légumes *	Céréales**	Plantes industrielles	Vins	Autres produits végétaux	Total
France	20,9	19,5	13,6	30,3	24,7	47,2	8,8	21,4
Italie	12,7	11,5	25,0	14,9	11,7	25,2	20,4	16,3
Allemagne	15,2	21,5	9,4	15,2	18,4	9,4	14,4	15,2
Espagne	12,0	6,4	22,2	13,3	11,0	10,6	9,8	12,5
Royaume-Uni	9,2	11,0	5,7	12,4	7,7	0,0	4,1	8,3
Pays-Bas	7,6	9,0	6,4	0,9	3,4	0,0	27,0	7,7
Grèce	2,1	2,4	8,6	2,4	11,9	1,1	3,1	3,8
Belgique	4,5	2,7	3,2	1,2	3,7	0,0	3,1	3,1
Danemark	4,8	3,6	0,7	3,8	2,0	0,0	3,8	3,1
Portugal	2,9	1,5	2,6	1,1	0,4	4,6	1,3	2,2
Irlande	3,4	3,4	0,5	0,7	0,7	0,0	1,2	2,0
Autriche	2,2	2,1	0,9	0,7	1,9	1,7	1,1	1,7
Suède	1,6	2,8	0,7	1,9	1,6	0,0	1,1	1,6
Finlande	0,8	2,4	0,5	1,0	0,8	0,0	0,6	1,0
Luxembourg	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,1
UE à 15	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
soit en milliards d'écus	67,3	45,2	43,1	21,7	12,6	14,0	15,7	219,6

* y c. pommes de terre, légumes secs, huile d'olive. ** y c. riz.

16 agriculture-pêche

PRÉSENTATION

En 1996, le chiffre d'affaires des pêches maritimes et **cultures marines** françaises atteint 8 Mds de F et enregistre une progression de 4,9 % par rapport à 1995 après une baisse de 6,2 % entre 1994 et 1995. Cette amélioration est surtout constatée pour les poissons et les cultures marines. La production de la pêche est de 630 356 tonnes dont 56 % pour les poissons ; l'aquaculture continue de progresser et atteint 7 121 tonnes, soit près de trois fois plus qu'en 1992. Toutefois, le déficit du **commerce extérieur des produits de la pêche** reste identique à celui de 1995 (10,9 milliards de F) [1].

La baisse du nombre des navires de pêche se poursuit. On ne dénombre plus que 6 294 navires à la fin octobre 1997, soit une diminution de 2 357 navires en près de sept ans. En 1996, parmi la flotte de pêche, 4 766 navires ont moins de 12 mètres et 77 ont 38 mètres et plus. 13 991 marins ont été embarqués sur des navires de pêche ; ils étaient 14 043 en 1995 et 19 769 en 1990 [1] [4].

En 1995, dans l'Union européenne, la Grèce possède la flotte de pêche la plus nombreuse (20 343 navires) mais celle de l'Espagne (18 483 navires) a un tonnage plus de 5,5 fois supérieur [5].

En 1995, l'Union européenne occupe le 3^e rang mondial pour les **captures nominales** (en poids) derrière la Chine et le Pérou, et devant le Chili, le Japon et les États-Unis. La France occupe le 4^e rang de l'UE. L'Union européenne, dans son ensemble, détient le 1^{er} rang mondial en ce qui concerne le commerce international, et la France, la première place au sein de l'UE. Mais le Japon reste le 1^{er} pays importateur, suivi des États-Unis. La Thaïlande, les États-Unis et la Norvège sont les premiers exportateurs [2] [3].

DÉFINITIONS

- **Cultures marines.** Elles comprennent la conchyliculture (élevage d'huîtres, de moules, de palourdes et autres coquillages) ainsi que l'aquaculture (élevage en bassins de poissons, crustacés et autres espèces).
- **Quantités débarquées.** Les données portant sur les produits de la mer débarqués par espèce se rapportent au poids des produits au moment du débarquement. Les quantités débarquées peuvent désigner le poids des prises en mer lorsque les captures sont vidées, éviscérées, filetées, salées... à bord des bateaux de pêche ou des navires-usines.
- **Commerce extérieur des produits de la pêche.** Les importations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche étrangers, traité ou non à bord, et débarqué dans des ports nationaux. Les exportations comprennent le poisson capturé par des navires de pêche nationaux et débarqué dans des ports étrangers.
- **Captures nominales.** C'est l'équivalent en *poids vif* des quantités débarquées auxquelles on applique un coefficient de conversion pour revenir aux quantités capturées, ou captures nominales, c'est-à-dire avant préparation, manutention et traitement, pertes et gains divers.
- **Tonneau de jauge brute (TJB).** Voir définition au mot-clé 18.6.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Rapport annuel de production des pêches maritimes et des cultures marines*, FIOM.
- *Résultats généraux du commerce extérieur français des produits de la mer*, FIOM.
- « Agriculture mondiale : horizon 2010 », FAO, 1995.

SOURCES

- [1] Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.
- [2] *Statistiques des pêches - Captures et quantités débarquées en 1995*, vol. 80, FAO, 1997.
- [3] *Statistiques des pêches - Produits en 1995*, vol. 81, FAO, 1997.
- [4] *Annuaire statistique de la France*, Insee, édition 1998.
- [5] « Pêche - Statistiques annuelles 1997 », *Document statistique*, Thème 5, série A, Eurostat.

PÊCHES MARITIMES 16.3

Chiffre d'affaires des pêches maritimes et cultures marines françaises [1]

Nature du produit	1995		1996
	millions de F	millions de F	%
Pêche	5 420,8	5 637,3	70,6
Poissons	3 476,3	3 650,1	45,7
Crustacés	586,8	556,6	7,0
Coquillages	326,1	356,3	4,5
Céphalopodes	297,8	326,8	4,1
Algues	22,1	22,0	0,3
Thon tropical	658,6	684,7	8,6
Grande pêche	53,1	40,8	0,5
Cultures marines	2 191,8	2 346,2	29,4
Huîtres	1 409,2	1 485,6	18,6
Moules	444,6	474,5	5,9
Autres coquillages	54,0	51,3	0,6
Aquaculture	284,0	334,8	4,2
Total	7 612,6	7 983,5	100,0

Principales espèces débarquées [1]

	Valeur millions de F		Quantité milliers de T	
	1995	1996*	1995	1996*
Sole	400,1	421,8	8,8	8,0
Langoustine	349,9	332,2	9,1	8,3
Baudroie (lotte)	353,1	358,1	15,6	15,3
Merlu	310,0	220,5	15,2	8,1
Cabillaud	180,3	157,7	16,2	13,0
Merlan	154,2	139,5	24,7	19,1
Bar	146,0	173,4	2,7	3,5
Anchois	138,9	195,3	15,6	19,6
Lieu noir	156,7	92,0	29,3	16,5

* Données provisoires.

Utilisation des captures mondiales* [3]

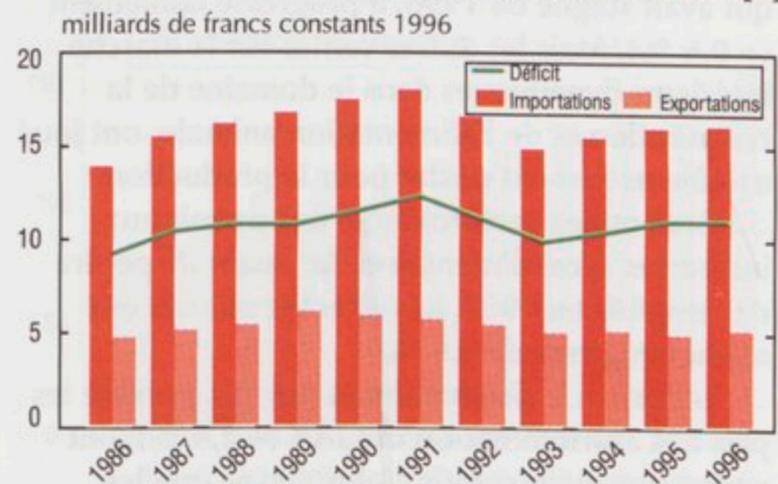
	millions de tonnes	
	1982	1995
Consommation humaine	54,61	82,13
soit : congélation	19,38	28,10
marée fraîche	14,91	29,86
conserves	10,48	12,81
séchage, fumage, salage	9,84	11,36
Traitement industriel	20,66	28,98
Utilisations diverses	1,50	1,80
Total	76,77	112,91

* Ne comprend pas les mammifères et plantes aquatiques.

Captures nominales de quelques pays [2]

	millions de tonnes	
	1980	1995
Chine	4,24	24,43
Pérou	2,71	8,94
Union européenne	6,70	8,10
dont : Danemark	2,03	2,04
Espagne	1,31	1,32
Royaume-Uni	0,85	1,00
France	0,79	0,79
Italie	0,51	0,61
Chili	2,82	7,59
Japon	10,43	6,76
États-Unis	3,65	5,63
Total mondial	72,13	112,91

Commerce extérieur français de la pêche et des cultures marines [1]



Flotte de pêche dans l'Union européenne en 1995 [5]

	Nombre total de navires	Tonnage* total
Allemagne	2 392	76 773
Belgique	155	23 102
Danemark	5 200	96 856
Espagne	18 483	658 167
Finlande	4 106	24 340
France	6 593	178 399
Grèce	20 343	116 398
Irlande	1 389	62 091
Italie	16 352	260 201
Pays-Bas	1 006	179 594
Portugal	12 101	125 429
Royaume-Uni	9 452	254 812
Suède	2 513	51 135

* En tonneaux de jauge brute (TJB).

Commerce international des produits de la pêche en 1995 [3]

Importations par pays			Exportations par pays		
	millions de \$	%		millions de \$	%
Union européenne	18 687	33,4	Union européenne	9 992	19,2
France	3 221	5,7	dont : Danemark	2 460	4,7
Espagne	3 106	5,5	Pays-Bas	1 447	2,8
Allemagne	2 479	4,4	Royaume-Uni	1 195	2,3
Italie	2 281	4,1	Espagne	1 191	2,3
Royaume-Uni	1 910	3,4	France	993	1,9
Pays-Bas	1 192	2,1	Thaïlande	4 449	8,6
Japon	17 853	31,9	États-Unis	3 384	6,5
États-Unis	7 141	12,7	Norvège	3 123	6,0
Autres pays	12 343	19,1	Autres pays	31 086	59,7
Total mondial	56 025	100,0	Total mondial	52 035	100,0

IAA agriculture - pêche

PRÉSENTATION

En 1997, la production des **industries agro-alimentaires** a augmenté de 2,2 % en volume. Ce résultat, meilleur que celui de 1996 (+ 1,8 %), confirme et accentue la reprise amorcée en 1993. Contrairement aux autres années de la décennie 90, l'année 1997 a été marquée par la croissance, en volume, de toutes les branches des industries alimentaires.

La progression des exportations (+ 8,6 %), la plus élevée en volume depuis 1988, a constitué le principal moteur de la croissance. Elle a permis en outre d'atteindre un excédent commercial record de 40 milliards de francs, en hausse de 25 %. La consommation des ménages à domicile, qui avait stagné en 1996, a progressé faiblement (+ 0,6 %). Mais les autres ventes sur le marché intérieur, dynamiques dans le domaine de la restauration et de l'alimentation animale, ont joué un rôle nettement positif pour la production.

Ces bonnes performances ont permis aux industries agro-alimentaires de cesser de perdre des emplois en 1997. Les effectifs salariés ont même progressé de 0,6 %.

Les prix à la production (+ 1,6 %), comme les prix à la consommation des IAA (+ 2,4 %), ont connu une augmentation plus élevée que les années précédentes [1].

En 1996, d'après l'**enquête annuelle d'entreprise**, la croissance de l'activité des IAA a été moins vive qu'en 1995. Le chiffre d'affaires n'a progressé, en valeur, que de 1,5 %, après 4,2 % l'année précédente. Les entreprises n'ont pas bénéficié des exportations (+ 0,3 %). Malgré tout, les investissements ont augmenté (+ 7 %) et l'emploi est resté stable (+ 0,3 %) [3].

DÉFINITIONS

- **Industries agro-alimentaires (IAA)**. Elles correspondent au poste U 02 de la NAP qui se décompose en deux grandes branches : les industries de la viande et du lait (T 02) et les autres IAA (T 03). Ces branches se décomposent elles-mêmes en dix branches :
 - industries de la viande et du lait (T 02) : industries de la viande (S 35) et industrie laitière (S 36) ;
 - les autres IAA (T 03) : fabrication de conserves (S 37) ; boulangerie-pâtisserie (S 38) ; travail du grain (S 39) ; fabrication d'huiles et de corps gras (S 401) ; sucreries, raffineries de sucre (S 402) ; fabrication de produits alimentaires divers (S 403) ; fabrication de boissons et alcools (S 41) ; transformation du tabac (S 42).
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE)**. Réalisée par le Scees, elle concerne l'ensemble des entreprises privées et coopératives des IAA (sauf la transformation du tabac) de 10 salariés et plus. Depuis 1994, les résultats sont présentés selon la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Commerces agro-alimentaires français et néerlandais : Des spécialisations complémentaires », *INSEE-Première*, n° 559, décembre 1997.
- « Les industries agro-alimentaires en 1995 », *INSEE-Résultats*, série « Système productif », n° 123, janvier 1997.
- « Enquête annuelle d'entreprise 1996 », Agreste, « Données chiffrées - série IAA », Scees, 1998.

SOURCES

- [1] « Les industries agro-alimentaires en 1997 », *INSEE-Première*, n° 587, mai 1998.
- [2] *Panorama de l'industrie communautaire 97*, Commission des Communautés européennes, Eurostat.
- [3] « Tassement des exportations, hausse de l'investissement », *Agreste-Primeur*, ministère de l'Agriculture et de la Pêche, n° 22, juillet 1997.

Évolution de la production des IAA [1]

Branche en NAP	1996 milliards de F	1997 milliards de F	1997/96 en volume %
Viandes et conserves de viande	167	176	1,1
Lait et produits laitiers	112	113	1,4
Conserves	42	43	2,4
Pain et pâtisserie	58	59	0,2
Produits du travail du grain	96	99	4,5
Huiles et corps gras	16	17	2,4
Sucre	20	23	15,2
Divers (chocolat, condiments, café)	58	61	4,7
Boissons et alcools	74	78	2,6
Produits à base de tabac	21	20	-11,6
Ensemble des IAA	664	689	2,2

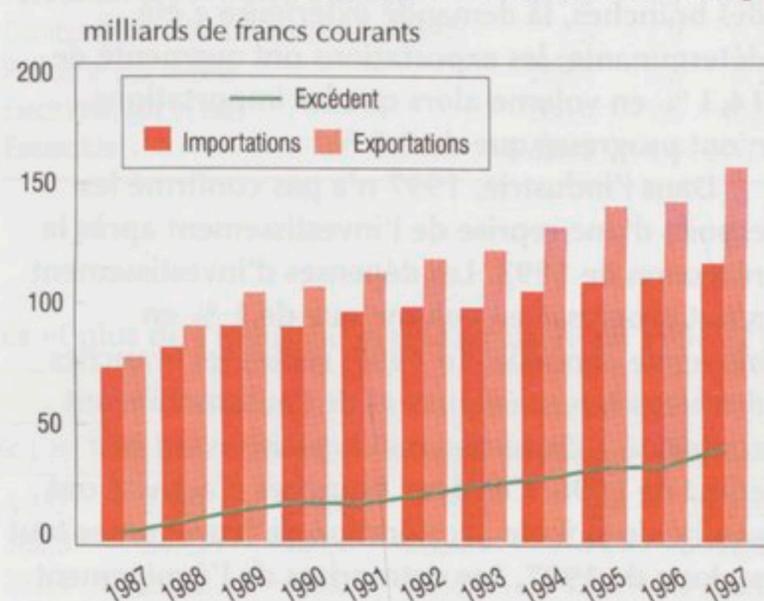
Prix à la production des IAA [1]

Branche en NAP	Pondération 1996	1996/95	1997/96 %
Viandes et conserves de viande	251	0,8	3,8
Lait et produits laitiers	169	-0,8	-0,1
Conserves	63	-1,0	0,0
Pain et pâtisserie	87	2,1	1,8
Produits du travail du grain	145	1,7	-1,5
Huiles et corps gras	24	2,7	3,5
Sucre	30	-2,7	0,4
Divers (chocolat, condiments, café)	88	-3,7	1,5
Boissons et alcools	111	0,6	2,0
Produits à base de tabac	32	4,8	8,8
Ensemble des IAA	1 000	0,3	1,6

IAA : les dix principaux groupes européens en 1994 [2]

	Chiffre d'affaires milliards d'écus	Bénéfice net milliards d'écus	Emploi milliers
Unilever (RU, Pays-Bas)	38,3	2,0	304
BAT industries (RU)	15,1	1,6	173
Hanson (RU)	14,1	1,4	74
Ferruzzi Finanziaria (Italie)	12,0	-0,5	39
Groupe Danone (France)	11,7	0,5	68
Montedison (Italie)	10,7	-0,2	32
Grand metropolitan (RU)	9,1	0,6	64
Eridania Beghin-Say (France)	7,7	0,2	22
Associated british foods (RU)	5,9	0,4	50
Hilldown Holdings (RU)	5,5	0,1	40

Commerce extérieur des IAA [1]



Évolution du solde du commerce extérieur des produits agro-alimentaires [1]

Branche en NAP	Solde milliards de F						Taux de couverture en 1997* %
	1990	1993	1994	1995	1996	1997	
Viandes et conserves de viande	-4,2	0,9	1,8	2,7	5,3	7,9	136,9
Lait et produits laitiers	13,2	12,2	13,0	13,2	13,2	14,2	219,9
Conserves	-9,6	-7,6	-8,2	-8,8	-8,1	-8,3	50,1
Produits du travail du grain	4,5	6,5	6,6	8,1	9,5	10,0	173,3
Huiles et corps gras	-6,5	-6,6	-7,1	-6,3	-8,0	-8,9	31,3
Sucre	6,6	5,5	6,3	7,5	5,8	6,5	372,0
Divers (chocolat, condiments, café)	0,2	2,2	3,2	4,7	4,8	7,3	140,2
Boissons et alcools	16,9	17,3	18,2	17,4	16,8	19,1	297,0
Produits à base de tabac	-4,5	-6,4	-6,9	-7,0	-7,4	-7,9	16,4
Ensemble des IAA	16,6	24,0	26,9	31,5	31,5	39,9	134,4

* Taux de couverture : exportations (FAB)/importations (CAF).

Les entreprises* des IAA en 1996 [3]

Secteur d'entreprise en NAF	Entreprises	Salariés milliers	Chiffre d'affaires milliards de F	Investissements milliards de F	Exportations milliards de F	96/95 à champ constant d'entreprises %		
						Investissements	CA	Export.
Ensemble IAA	4 227	377,3	677,6	21,0	113,6	7,0	1,5	0,3
dont : Viandes	1 432	116,9	168,9	4,1	20,5	24,2	1,4	-2,9
Poisson	164	13,3	15,5	0,5	1,6	4,7	3,5	-2,4
Fruits et légumes	193	19,6	29,4	1,4	4,7	20,8	3,5	3,4
Corps gras	28	3,6	12,2	0,3	1,5	32,4	6,4	-6,5
Lait	420	60,6	135,2	3,0	17,0	-6,1	-0,1	1,4
Travail du grain	189	12,4	27,5	2,1	10,5	35,3	0,9	3,8
Aliments pour animaux	306	17,6	52,6	1,0	4,3	28,2	6,4	2,6
Produits alimentaires divers	999	92,2	146,2	4,6	27,8	-7,5	1,8	1,9
Boissons	496	41,1	89,8	4,0	25,7	0,3	-0,3	-1,5

* Entreprises de 10 salariés et plus. Résultats provisoires.

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1997, la croissance de la production de l'**industrie manufacturière**, + 4,4 % en volume, a retrouvé le niveau de 1995 (3,9 %), après une année 1996 très faible (0,4 %). La valeur ajoutée ayant augmenté de 4,9 % en volume, l'industrie a joué un rôle moteur dans la croissance du PIB (+ 2,2 %).

Presque toutes les branches ont renoué avec la croissance. L'activité a été particulièrement dynamique dans la branche automobile tirée par la demande extérieure alors que la demande intérieure fléchissait. De même, pour la plupart des branches, la demande extérieure a été déterminante; les exportations ont augmenté de 14,3 % en volume alors que les importations n'ont progressé que de 9,5 %.

Dans l'industrie, 1997 n'a pas confirmé les espoirs d'une reprise de l'investissement après la récession de 1993. Les dépenses d'investissement n'ont progressé en volume que de 1 % en moyenne annuelle. En 1997, seules les branches des biens intermédiaires et de l'automobile ont contribué à l'investissement, poursuivant leur effort de 1996. Ces deux branches d'activité ont profité de la forte accélération de leurs ventes tout au long de 1997. Les entreprises de l'équipement professionnel ont stabilisé leur investissement au niveau de 1996 et celles des biens de consommation l'ont revu à la baisse compte tenu des perspectives plus nuancées.

Au sein de l'Union européenne, la production industrielle a progressé assez fortement en France et en Italie, plus modestement au Royaume-Uni et en Allemagne; la France rattrape ainsi le retard qu'elle présentait depuis 1995. Les États-Unis continuent leur progression régulière [1].

DÉFINITIONS

- **Industrie manufacturière.** C'est l'industrie hors énergie, hors BTP et hors IAA. Elle correspond au regroupement des postes U04, U05, U06 du niveau 16 de la NAP et à celui des postes EF, EE, ED, et EC du niveau 16 de la NES issue de la NAF.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE).** Les pays de l'UE effectuent annuellement une enquête sur les structures industrielles. Le Service des Statistiques industrielles (Sessi) interroge toutes les entreprises industrielles de 20 salariés et plus, sauf IAA. Depuis le 1^{er} janvier 1993, ses résultats sont présentés selon la NAF. Une nouvelle génération d'enquête commence en 1996. Les effectifs correspondent à l'emploi salarié au 31 décembre. Quelques centaines d'entreprises de moins de 20 salariés mais avec un CA important (20 Mds de F) ont été retenues et sont comptabilisées dans la catégorie « hors-tranche ».
- **Chiffre d'affaires hors taxes (CAHT).** C'est une des grandeurs ou ratios extraits des EAE. C'est le montant des ventes de biens et de services effectuées par une entreprise au cours de l'exercice, mesurées par leur prix de cession. Au niveau agrégé, il n'est pas consolidé, les opérations infrasectorielles occasionnant des doubles comptes.
- **Nomenclature d'activités française (NAF/NES).** Depuis le 1-1-1993, l'harmonisation européenne a conduit à mettre en place la NAF (nomenclature d'activités française) et la CPF (classification des produits française) qui remplacent la NAP (nomenclature des activités et des produits) instaurée en 1973. Des regroupements en 16 et 36 postes constituent la NES (nomenclature économique de synthèse). La nouvelle nomenclature est introduite progressivement dans les enquêtes alors que les données de la Comptabilité nationale seront publiées en NAP pendant encore quelque temps.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les industries européennes d'armement », *Notes et études documentaires*, La documentation française, n° 5042, 1996-17.
- *Panorama de l'industrie communautaire 97*, Eurostat, 1997.
- « L'industrie française en 1996 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 151-152, septembre 1997.
- « Évolution de la situation des entreprises industrielles de 1992 à 1996 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 46, octobre 1997.
- « 1997 : l'état de l'industrie française s'améliore », *Le 4 pages*, Sessi, n° 82, novembre 1997.

- *L'état de l'industrie française - Rapport 1997*, Commission permanente de concertation pour l'industrie, secrétariat d'État à l'Industrie, 1997.

SOURCES

- [1] « L'industrie manufacturière en 1997 », *INSEE-Première*, n° 592, juin 1998.
- [2] « La situation de l'industrie en 1996. Premiers résultats de l'enquête annuelle d'entreprise », Sessi, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie.
- [3] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998.
- [4] Eurostat.
- [5] Division Synthèse générale des comptes, Insee.

PRODUCTION INDUSTRIELLE 17.1

Production et FBCF des branches industrielles en 1997 [3]

milliards de F

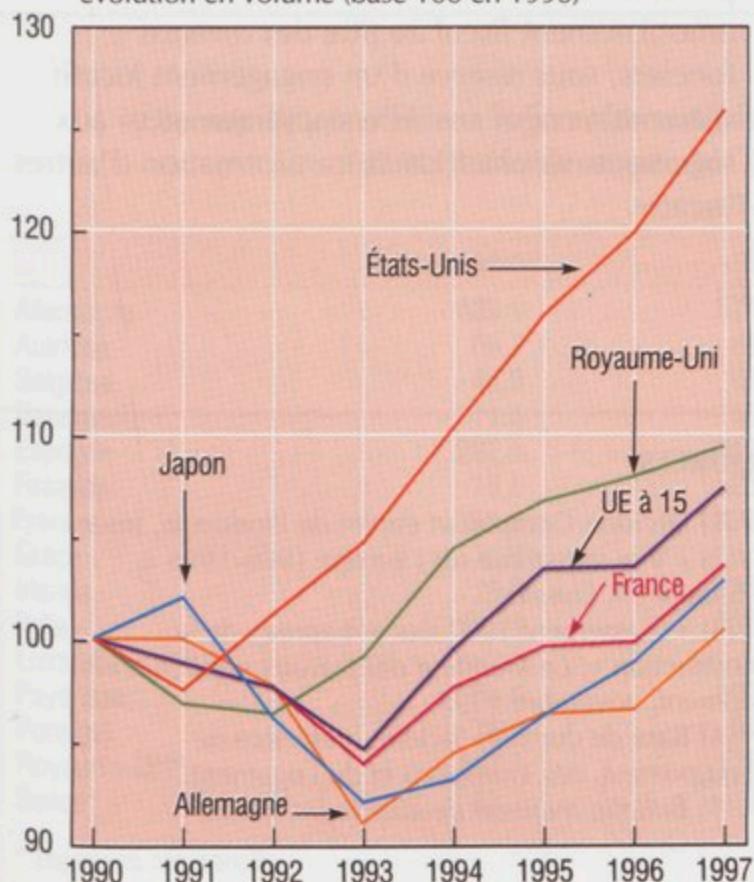
NAP	Production	97/96 %	FBCF	Production	97/96 %	FBCF	
Biens intermédiaires	1 070,5	5,6	68,0	Biens d'équipement ménager	44,0	2,7	1,7
Minerais et métaux ferreux	99,8	9,3	0,3	Véhicules automobiles, autres matériels de transport terrestre	428,8	6,8	24,8
Minerais, métaux, demi-prod. non ferreux	86,1	8,8	9,7	Biens de consommation courante	820,3	3,1	31,6
Matériaux de constr. et minéraux divers	106,2	1,0	11,0	Parachimie, industrie pharmaceutique	264,0	6,9	11,2
Industrie du verre	34,0	2,5	2,9	Industrie textile et habillement	163,2	0,1	6,2
Chimie de base, fibres synthétiques	176,7	9,8	13,7	Industries cuir et chaussures	24,3	-1,2	0,3
Fonderie, travail des métaux	297,4	5,9	13,8	Bois, meubles, industries diverses	172,4	2,9	5,5
Industrie du papier, carton	108,9	0,2	6,8	Imprimerie, presse, édition	196,4	1,3	8,4
Caoutchouc et matières plastiques	161,5	4,9	9,8	Total industrie manufacturière	3 260,0	4,9	158,9
Biens d'équipement professionnel	896,4	5,0	32,8	Production et distribution d'énergie	577,3	1,9	58,8
Construction mécanique	329,3	4,4	15,0	Combustibles min. solides et cokéfaction	7,5	-7,9	0,3
Matériels électrique et électronique professionnels	383,3	4,5	13,2	Pétrole et gaz naturel	289,4	5,8	9,7
Construction navale et aéronautique, armement	183,8	7,0	4,5	Électricité, gaz et eau	280,4	-1,5	48,8
				Ensemble	3 837,3	4,4	217,7

Caractéristiques des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière en 1996 [2]

	Nombre de salariés						Ensemble
	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et plus	Hors tranche	
Nombre d'entreprises	12 125	4 362	2 501	1 594	873	864	22 319
Effectif employé (milliers)	397,1	302,5	347,7	484,1	1 556,1	41,1	3 128,6
Chiffre d'affaires HT (milliards de F)	279,6	237,4	295,2	470,2	2 315,6	125,7	3 723,7
Exportations / CAHT (en %)	12,8	18,6	26,2	30,4	32,8	24,6	145,4
Valeur ajoutée HT (milliards de F)	103,4	81,3	98,9	155,5	772,6	26,2	1 237,9
Investissements corporels totaux (milliards de F)	10,4	9,8	12,0	21,1	121,5	1,9	176,7

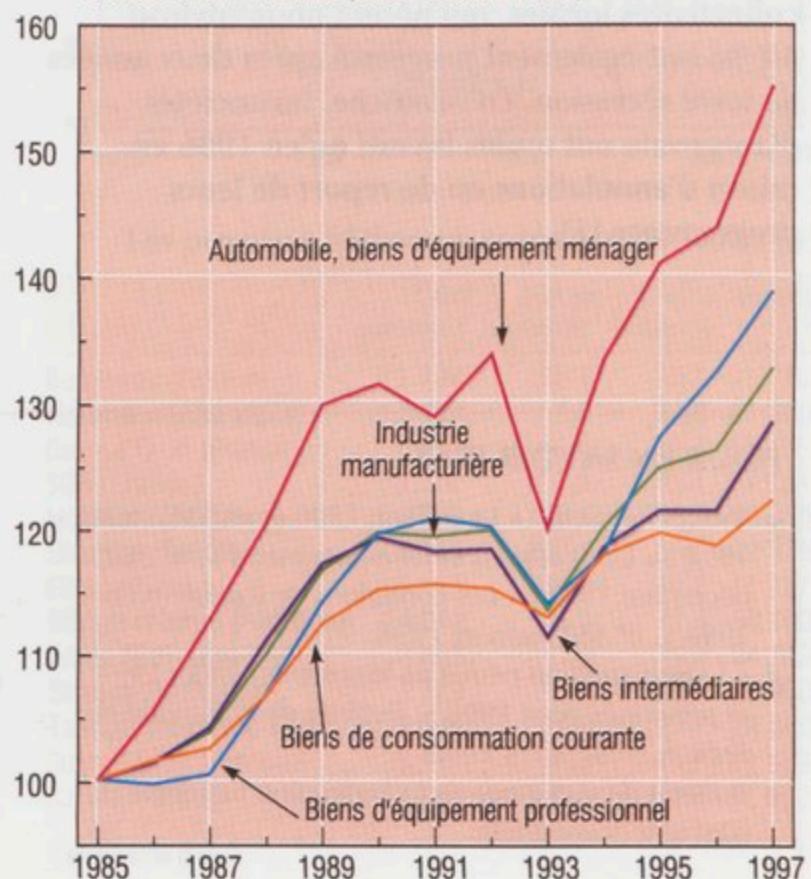
La production industrielle dans les principaux pays industrialisés [4]

évolution en volume (base 100 en 1990)



La production industrielle par branche en France [5]

évolution en volume (base 100 en 1985)



PRÉSENTATION

En 1997, le recul du **bâtiment et des travaux publics** (- 1 %) a été plus modéré qu'en 1996 (- 3,5 %). Cette amélioration est surtout visible au second semestre et annonce une reprise au début de 1998. L'emploi correspondant à l'activité du BTP a encore baissé de 2 %.

L'évolution de l'**investissement** en logement neuf a été très différenciée. L'application de l'**amortissement Périssol** (depuis la fin de 1996), la poursuite des prêts à taux zéro et la faiblesse générale des taux d'intérêt expliquent en grande partie la progression du **logement individuel** (+ 4 %). Mais le **logement collectif** a fortement régressé (- 9 %). D'autre part, les travaux de gros entretien (+ 1 %) ont remplacé l'investissement en **logement neuf** (- 2 %). En 1997, le secteur locatif social (construction neuve et travaux d'entretien) est celui qui a le plus souffert ; l'investissement des organismes de HLM a baissé de 6 %.

En 1997, comme en 1996, l'investissement neuf a correspondu, en partie, à un mouvement de déstockage des logements disponibles ; les coûts, quant à eux, ont un peu accéléré.

En 1997, le **bâtiment non résidentiel** a reculé malgré une stabilité dans l'entretien. La baisse de la construction neuve concerne surtout les locaux commerciaux, où les grandes surfaces sont réglementées, et les **bureaux** avec des stocks, neufs ou anciens, encore trop importants. Les travaux de génie civil, très liés à la commande publique, sont stabilisés. Les grandes entreprises nationales des transports (TGV - Méditerranée) et des télécommunications ont fortement augmenté leurs investissements. Les commandes des collectivités locales, qui pèsent pour environ 40 %, ont également progressé après deux années de forte récession. En revanche, les sociétés d'autoroute ont moins investi qu'en 1996 en raison d'annulations ou de report de leurs programmes [1].

DÉFINITIONS

- **Bâtiment et travaux publics (BTP), au sens des comptes nationaux.** Ceux-ci retracent l'ensemble des activités de la branche « Bâtiment, génie civil et agricole » (BGCA), plus communément appelée BTP, y compris la production des entreprises du semi-public, des administrations et celle des ménages. Ils intègrent aussi la fraude fiscale et le « travail au noir » qui font l'objet d'une estimation. Services et biens industriels des entreprises liées à la construction, mais dont l'activité principale est autre, sont également incorporés dans le BTP par les comptes nationaux. Les ouvrages réalisés à l'étranger ne sont pas pris en compte dans la production du BTP.
- **Stocks de logements, de bureaux.** Ce sont les logements ou les bureaux mis en chantier ou terminés, détenus par les promoteurs et n'ayant pas trouvé d'acquéreurs finaux.
- **Index BT, TP.** Ces index calculés et publiés par la direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, sont utilisés par les entreprises du bâtiment et du génie civil et agricole pour réviser leurs prix. Il s'agit d'indices du coût des facteurs (salaires et charges annexes, matériel, matériaux de construction, produits et services divers).
- **Investissements (FBCF).** Ils sont comptabilisés au fur et à mesure des travaux et affectés à l'acquéreur final.
- **ANAH.** Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat créée en 1970.
- **Amortissement Périssol.** Dans le secteur locatif privé, la loi Périssol de fin 1996 permet un amortissement fiscal au titre des revenus fonciers, sous réserve d'un engagement locatif d'au moins neuf ans. Elle s'applique aussi aux logements résultant de la transformation d'autres locaux.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *INSEE-Première* : « Le BTP en 1996 », n° 536, juillet 1997 ; « Les ménages et leurs logements », n° 562, décembre 1997 ; « Les conditions de logement fin 1996 », n° 563, janvier 1998.
- « La construction neuve de logements : bilan 1997 et prévisions pour 1998 », *Bulletin de la Banque de France*, n° 52, avril 1998.
- *Bulletin de statistique* de la Fédération nationale du bâtiment (trimestriel).

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] « Vue statistique sur l'Europe 1986-1996 », *Annuaire 97*, Eurostat.
- [3] « Classement 1997 des entreprises de la construction », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, novembre 1997.
- [4] Base de données Siclone, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.
- [5] *Bulletin mensuel de statistique*, Insee.

Production et demande de BTP* [1]

	Variation 1997/96 %		1997 milliards de F
	Volume	Prix	
Production	-0,9	2,2	789,2
Investissement **	-1,0	2,2	656,8
soit : entreprises***	-1,7	2,1	253,8
administrations publiques	-1,1	2,0	149,6
ménages	-0,4	2,3	253,4

* Hors TVA. ** Neuf et amélioration-gros entretien. *** Y compris offices et sociétés de HLM.

Nombre de logements commencés [4]

	1985	1996	1997
Individuel	191,7	149,5	154,7
Collectif	103,8	124,3	116,9
Ensemble	295,5	273,8	271,6

Mises en chantier de bâtiments non résidentiels [4]

	1996	1997	97/96 %
Bâtiments industriels	5 154	4 871	- 5,5
Bâtiments de stockage	3 598	3 581	- 0,5
Bureaux	2 380	2 140	- 10,1
Commerces	2 234	1 737	- 22,2
Autres bâtiments	17 458	17 259	- 1,1
Ensemble	30 824	29 588	- 4,0

Index bâtiment BT 01 et travaux publics TP 01* [5]

	1993	1994	1995	1996	1997
Index BT 01	3,6	3,5	1,9	1,7	2,1
Index TP 01	4,9	3,1	1,7	3,6	2,1

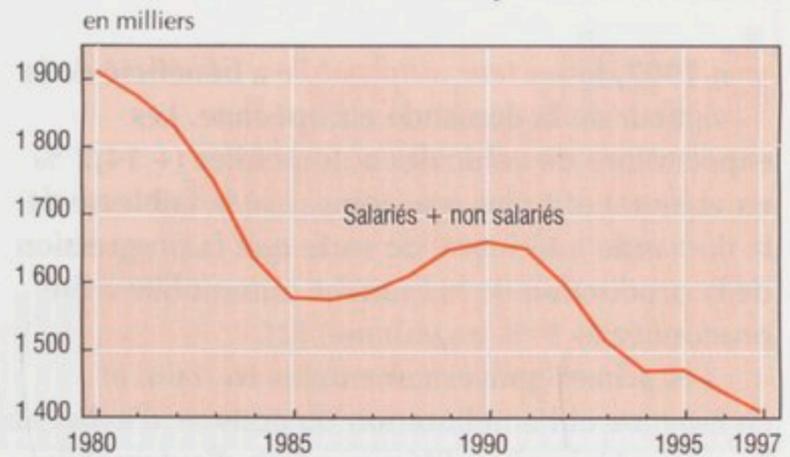
* Glissement de décembre à décembre.

Permis de construire : logements autorisés dans l'Union européenne [2]

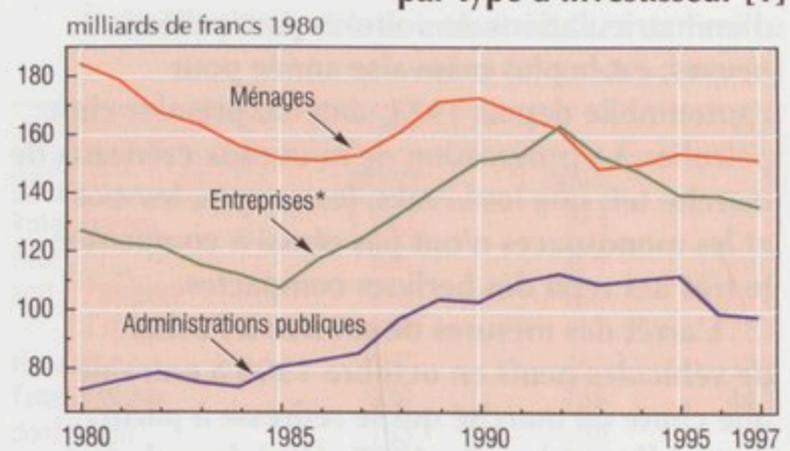
	1995	1996
Allemagne	639,1	576,4
Autriche	66,7	65,4
Belgique	45,0	48,7
Danemark	11,6	15,8
Espagne	282,5	266,0
Finlande	18,8	25,1
France	308,3	304,2
Grèce	70,9	...
Irlande	28,8	34,9
Italie	173,6	138,4
Luxembourg	2,7	2,8
Pays-Bas	98,4	102,1
Portugal	76,9	84,6
Royaume-Uni*	167,7	173,3
Suède*	12,7	12,8

* Logements commencés.

Évolution de l'emploi dans le BTP [1]

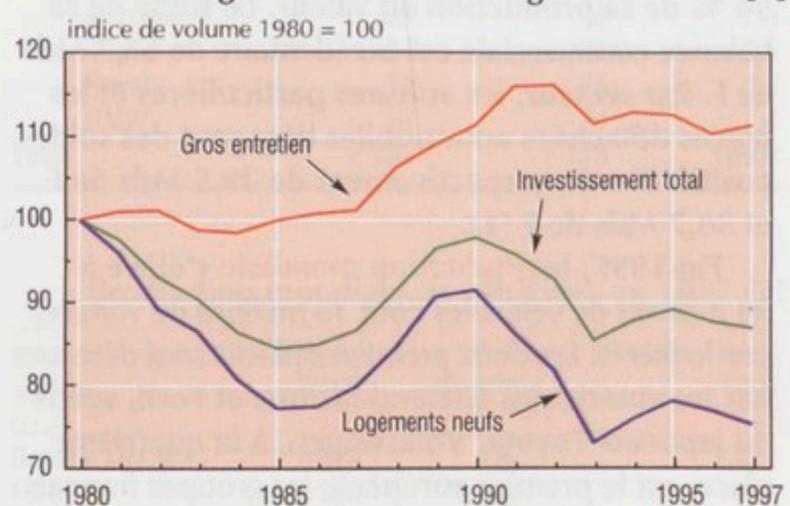


Évolution de la FBCF en BTP par type d'investisseur [1]



* Hors instituts de crédit, établissements d'assurance et administrations privées.

Évolution de la FBCF en logements neufs et en gros entretien [1]



Les premiers bâtisseurs européens en 1996 [3]

	CAHT consolidé*	Résultat consolidé*	CAHT à l'export %	Effectifs
Bouygues (France)	11 300	100,7	36,2	91 979
Holzmann (Allemagne)	7 432	-1,0	34,8	51 200
Groupe GTM (France)	6 708	- 6,9	40,7	66 796
SGE (France)	6 620	- 57,3	40,8	54 838
Hochtief (Allemagne)	6 380	76,5	40,7	40 800
Skanska (Suède)	6 166	607,4	55,0	32 278
Eiffage (France)	5 199	- 145,3	14,7	44 927
Bilfinger et Berger (Allemagne)	4 843	48,1	47,4	50 100
Amec (Royaume-Uni)	3 403	11,9	29,0	24 269
Strabag (Allemagne)	3 279	5,2	28,0	19 900
Tarmac (Royaume-Uni)	3 241	4,4	27,7	24 000
Dumez-GTM (France)	3 019	- 44,3	41,7	32 902
Colas (France)	2 981	61,6	41,5	32 000

* en millions d'euros

industrie - construction

PRÉSENTATION

En 1997, le **secteur automobile** a bénéficié de la vigueur de la demande européenne. Les exportations de véhicules automobiles (+ 14,2 % en volume) ont plus que compensé la faiblesse de la demande intérieure, de sorte que la progression de la production de la branche automobile a été prononcée (+ 9 % en volume) [2].

Les primes gouvernementales en Italie et en Espagne et l'amélioration du pouvoir d'achat au Royaume-Uni ont profité aux achats d'automobiles et notamment aux marques françaises. Toutefois, en France, l'année 1997, avec 1,713 million d'immatriculations de voitures particulières neuves, est la plus mauvaise année pour l'automobile depuis 1975, date du premier choc pétrolier. La progression de nouveaux créneaux de marché tels que les breaks, les coupés, les 4x4 et les monospaces n'ont pas réussi à compenser le très net repli des berlines compactes.

L'arrêt des mesures de soutien à l'achat de véhicules neufs en octobre 1996 a entraîné une chute du marché qui se redresse à partir du troisième trimestre 1997. Ainsi, les achats de voitures neuves ont chuté de 20 % en volume en 1997 [4] [5].

La **construction automobile** exporte, en 1997, 54 % de sa production en valeur. Le solde de sa balance commerciale est excédentaire de 66,7 Mds de F. Par secteur, les voitures particulières et les pièces détachées automobiles dégagent des soldes positifs élevés, respectivement de 39,5 Mds de F et 30,7 Mds de F [1].

Fin 1997, la **production mondiale** s'élève à 54 millions de véhicules dont 38 millions de voitures particulières. Les deux premières places sont détenues par les américains General Motors et Ford, suivis du japonais Toyota. Volkswagen, à la quatrième place, est le premier européen, les groupes français PSA et Renault arrivant aux 9^e et 10^e places [3].

DÉFINITIONS

- **Voiture particulière.** En principe, véhicule à moteur à 4 roues servant uniquement au transport des personnes. En fait, la « voiture commerciale » (break dans le langage courant) est comptée comme voiture particulière.
- **Véhicules utilitaires.** Véhicules servant en principe au transport des marchandises, tracteurs routiers. Les autocars et autobus sont comptés avec les véhicules utilitaires dans les tableaux ci-contre.
- **Construction automobile.** Dans la construction automobile, les deux pôles constructeurs et équipementiers sont distincts à bien des égards. Les constructeurs sont peu nombreux, les principales entreprises étant Renault, Peugeot et Citroën pour les voitures particulières, Renault véhicules industriels pour les utilitaires. Les équipementiers sont moins connus, pourtant ils contribuent activement à la construction des véhicules : en France, leur apport est estimé aux deux tiers du coût de fabrication d'une automobile. En 1992, les dix premiers fabricants de pièces détachées concentrent 44 % des ventes de la branche. De l'autre côté de l'échelle, de petites unités spécialisées, souvent des entreprises sous-traitantes, produisent des biens incorporant de plus en plus une technologie de pointe. Les équipementiers français doivent répondre à plus d'exigences de la part des constructeurs et accroître leur productivité face à leurs concurrents, en particulier japonais, d'où la part croissante de leur chiffre d'affaires consacrée à la recherche-développement.

POUR EN SAVOIR PLUS

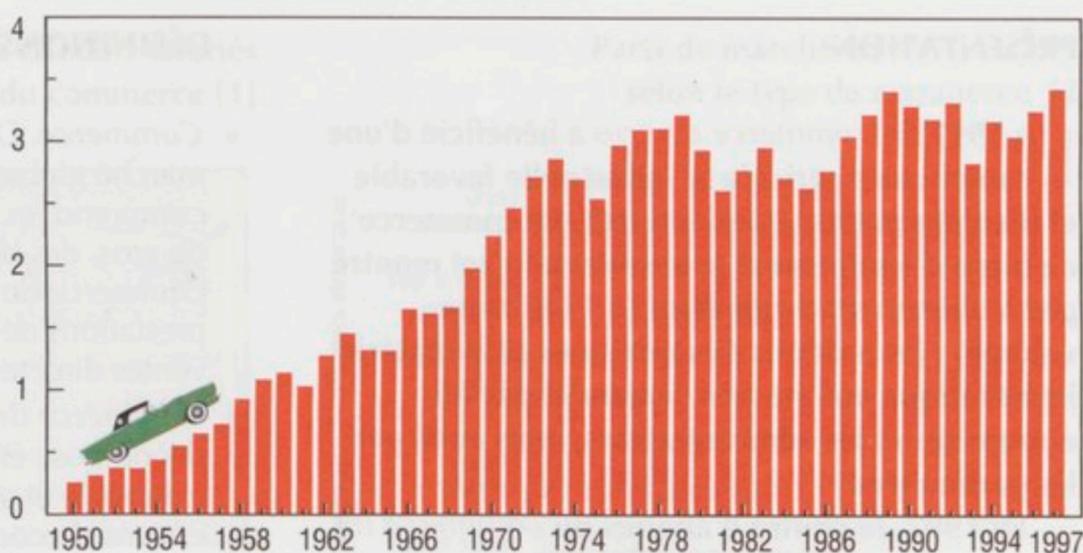
- « L'industrie automobile française s'appuie sur l'intérim et la flexibilité », *Problèmes économiques*, n° 2569, mai 1998.
- « La voiture : une habitude qui se prend jeune », *INSEE-Première*, n° 474, juillet 1996.
- « Les attitudes et les comportements des automobilistes européens », *Revue du comité de la sécurité routière*, n° 103, février-mars 1996.
- « Immatriculations 1996 : hausse pour les véhicules neufs », *SES Infos rapides*, ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n° 2, février 1997.

- « Statistiques 1996 », *L'argus de l'automobile*, numéro spécial, 1997.

SOURCES

- [1] Division Comptes et études de l'industrie, Insee.
- [2] « Les comptes de la Nation en 1997 », *INSEE-Première*, n° 579, avril 1998.
- [3] Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA).
- [4] « L'industrie manufacturière en 1997 », *INSEE-Première*, n° 592, juin 1998.
- [5] « La consommation des ménages en 1997 », *INSEE-Première*, n° 585, mai 1998.
- [6] *Annuaire rétrospectif de la France*, Insee.

Évolution de la production automobile en France [3] [6]
millions de voitures particulières et commerciales



Production mondiale des constructeurs français [3]

	1996	1997	Var. %
Voitures particulières	3 256,2	3 433,9	5,5
soit : Renault	1 523,4	1 646,5	8,1
Peugeot	1 028,3	1 046,4	1,8
Citroën	704,5	740,9	5,2
Véhicules utilitaires	467,7	516,3	10,4
soit : Renault	221,4	225,7	1,9
Peugeot	118,2	152,5	29,0
Citroën	128,1	138,1	7,8
Véhicules industriels	33,0	35,7	8,3
Autocars et autobus	2,8	2,5	-9,3
Ensemble	3 759,6	3 988,4	6,1

Activité de la construction automobile en 1997 [1]

	Production	Importations	Exportations	Achats des ménages
Voitures particulières	182,1	75,2	114,7	110,2
Pièces détachées automobiles	154,9	48,3	79,0	93,2
Véhicules utilitaires	56,4	25,1	25,1	0,0
Carrosseries, bennes	14,6	2,5	3,3	0,0
Caravanes	1,8	0,8	0,5	2,6
Motocycles, cycles, équipements	6,8	7,6	3,6	12,9
Total de la branche	416,6	159,5	226,2	218,9

Densité automobile* [3]

	1985	1990	1996
États-Unis	708	752	760
Italie	412	507	575
Canada	559	617	557
Japon	375	456	539
Allemagne	450	512	536
France	446	495	523
Royaume-Uni	379	454	478
Belgique	363	419	469
Espagne	276	403	451
Suède	400	455	449
Pologne	117	160	233
Argentine	173	180	170
Corée du sud	25	71	198
Turquie	27	37	74
Chine	3	5	8
Inde	3	5	6

* Nombre de voitures et de véhicules utilitaires pour 1 000 habitants.

Voitures particulières immatriculées en France selon le constructeur [3]

	1996 milliers	1997 milliers	%
Total France	1 193	958	55,9
PSA	626	489	28,6
soit : Peugeot	368	283	16,5
Citroën	258	207	12,1
Renault	567	468	27,3
Total étranger	939	755	44,1
dont : Ford	163	138	8,0
Volkswagen	144	130	7,6
Opel	155	115	6,7
Fiat	155	103	6,0
Seat	39	28	1,6
Audi	26	27	1,6
Mercedes	28	26	1,5
Nissan	34	25	1,5
Rover	31	25	1,4
BMW	28	24	1,4
Total	2 132	1 713	100,0

Production mondiale de véhicules en 1997 [3]

	Tous véhicules milliers	Voitures particulières %	Véhicules utilitaires légers %
General Motors	8 074	66,6	32,8
Ford	6 724	54,1	44,6
Toyota	4 928	80,6	17,9
Volkswagen	4 272	92,6	7,2
Fiat	2 997	88,0	8,6
Nissan	2 826	78,7	16,6
Chrysler	2 779	31,1	68,7
Honda	2 336	94,8	5,2
PSA	2 078	82,7	17,3
Renault	1 939	84,9	11,7
Mitsubishi	1 724	67,4	27,8
Suzuki-Maruti	1 460	76,8	23,2
Hyundai	1 310	75,8	22,9
BMW-Rover	1 202	96,8	3,2
Mercedes	1 127	65,0	14,7
Mazda	982	82,1	8,8
Daewoo	909	96,9	1,4
Avtovaz	741	100,0	0,0
Kia	615	65,5	32,7
Isuzu	569	5,1	55,7
Autres	4 841	44,7	36,6
Total	54 433	70,6	25,5

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, le **commerce de gros** a bénéficié d'une conjoncture agricole et industrielle favorable et d'un commerce extérieur actif. Le commerce de biens d'équipement professionnel s'est montré particulièrement dynamique (+ 11,8 % en volume) : les produits électroniques et le matériel informatique ont été très demandés par les entreprises et les administrations, mais aussi par les particuliers.

En 1997, le chiffre d'affaires du **commerce de détail**, augmenté de celui des boulangeries, pâtisseries et charcuteries, a crû de 2,2 % en volume, soit un peu plus qu'en 1996 et 1995. Les **hypermarchés** et **supermarchés** maintiennent une croissance élevée (+ 3,4 % en volume en 1997), en dépit d'un parc en moindre expansion. Le commerce automobile recule (- 4,0 %) après trois années de progression soutenue : il subit le contrecoup de la fin des primes gouvernementales pour l'achat de véhicules neufs.

Au 1^{er} janvier 1998, la France métropolitaine compte 1 123 hypermarchés, soit un pour 52 000 habitants, et de l'ordre de 7 600 supermarchés dont environ 1 700 de type **maxidiscompte**. Sur l'ensemble des produits, alimentaires et non alimentaires, les hypermarchés et supermarchés représentent désormais les deux cinquièmes des ventes réalisées par le commerce de détail et l'artisanat commercial.

Plus d'un actif sur huit travaille dans le commerce, et, en 1997, le commerce de détail est le seul à créer des emplois : plus de 35 000 créations nettes, soit une croissance de 2,7 % en glissement [1].

En Europe, on observe une concentration croissante du commerce de détail et du commerce de gros. Dans le secteur de l'alimentation, les formes modernes du commerce de détail continuent leur progression au détriment du petit commerce. Toutefois, au Portugal et en Grèce, les petits magasins restent dominants [3].

DÉFINITIONS

- **Commerce.** Outre le commerce de détail, le marché global des ventes du commerce comprend les ventes aux ménages du commerce de gros, des boulangeries-pâtisseries, du commerce de l'automobile, de certaines prestations de service comme la réparation et les ventes directes des producteurs.
- **Commerce de gros.** Le commerce de gros se décompose en trois postes :
 - agricole et alimentaire ;
 - biens de consommation non alimentaires ;
 - interindustriel.
- **Commerce de détail.** Il comprend les grandes surfaces à prédominance alimentaire (hypermarchés, supermarchés, magasins populaires), le commerce de détail alimentaire de proximité ou spécialisé (épiceries, supérettes, boucheries...), le commerce de détail non alimentaire spécialisé (habillement, chaussures, pharmacie, librairie, bureau de tabac...) et le commerce de détail non alimentaire, non spécialisé (grands magasins, vente par correspondance, drugstores).
- **Supermarché.** Sa surface de vente est comprise entre 400 et 2 500 m².
- **Hypermarché.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Grand magasin.** Sa surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m². Il réalise moins du tiers de ses ventes en alimentation.
- **Maxidiscompte.** Magasin offrant un choix limité de produits à des prix particulièrement bas. Moins d'un tiers des maxidiscomptes entrent dans la catégorie des supérettes (120 à 400 m²) ; près des deux tiers sont de petits supermarchés (400 à 1 000 m²) ; enfin, un petit nombre d'entre eux font partie des grands supermarchés (entre 1 000 et 2 500 m²).
- **Ouvertures d'hypermarché ou de supermarché.** La loi Raffarin du 5 juillet 1996 (relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat) a modifié la loi Royer de 1973. Désormais sont soumises à autorisation toute création de magasins de plus de 300 m² et toute extension de surface.

POUR EN SAVOIR PLUS

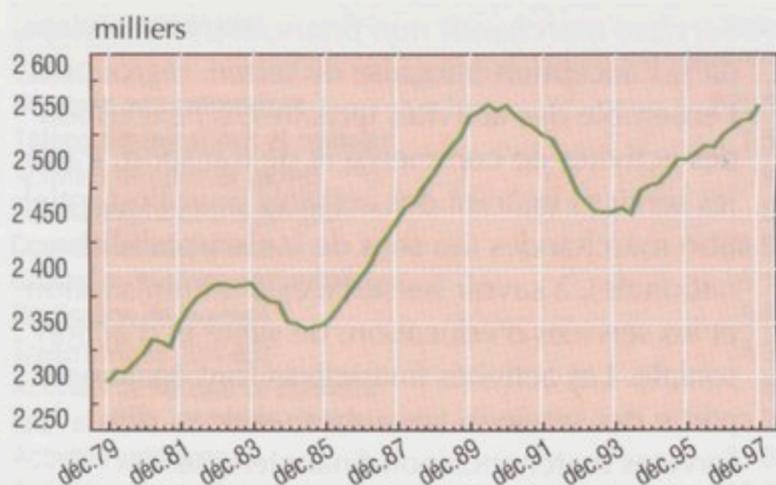
- *La France des commerces* (annuel), direction du Commerce intérieur (commission des comptes commerciaux de la Nation).
- *Informations rapides*, Insee, séries D, G et J.
- *Statistiques mensuelles* de l'Association pour le commerce moderne (ACM).
- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les points de vente du commerce de détail en 1992 », n° 391, mai 1995 ; série « Économie générale » ; « Les comptes du commerce en 1996 » (à paraître).

- *INSEE-Première*, « Formes de vente et conquêtes de marchés - 25 ans d'évolution de la distribution », n° 437, mars 1996 ; « Le commerce de gros non alimentaire : ouverture internationale », n° 465, juin 1996.
- « Mondialisation : le grand bond », *LSA*, n° du 30 mai 1996.

SOURCES

- [1] *INSEE-Première*, « Le commerce en 1997 », n° 574, avril 1998.
- [2] Division Commerce, Insee.
- [3] « Le commerce de détail dans l'espace économique européen - 1996 », Eurostat, 1997.

Évolution des effectifs salariés de l'ensemble du commerce [1]



L'activité dans le commerce de détail* [2]

Formes de vente	Parts de marché		Évolution du CATTG en volume 1997/96 %
	1992	1997	
Alimentation spécialisée (1)	10,1	8,8	-0,1
dont : Boulangeries-pâtisseries	3,2	2,9	-0,5
Bougeries-charcuteries	3,4	2,8	1,0
Petites surfaces d'alim. gén. (2)	5,6	4,4	-1,4
Grandes surfaces d'alim. gén.	35,9	40,0	3,4
Grands magasins (3)	2,1	1,8	0,5
Pharmacies (4)	6,4	6,9	3,0
Magasins non alim. spécialisés	34,1	32,9	2,2
dont : Équipement de la personne	9,1	8,2	2,4
Équipement du foyer	8,2	7,6	2,0
Aménagement de l'habitat	4,9	5,2	1,6
Parfumerie, loisirs, sports	7,0	7,1	3,1
Commerce hors magasin	5,2	4,8	0,9
Vente par correspondance	2,5	2,4	1,1
Réparations (5)	0,7	0,6	-4,3
Ensemble commerce	100,0	100,0	2,2

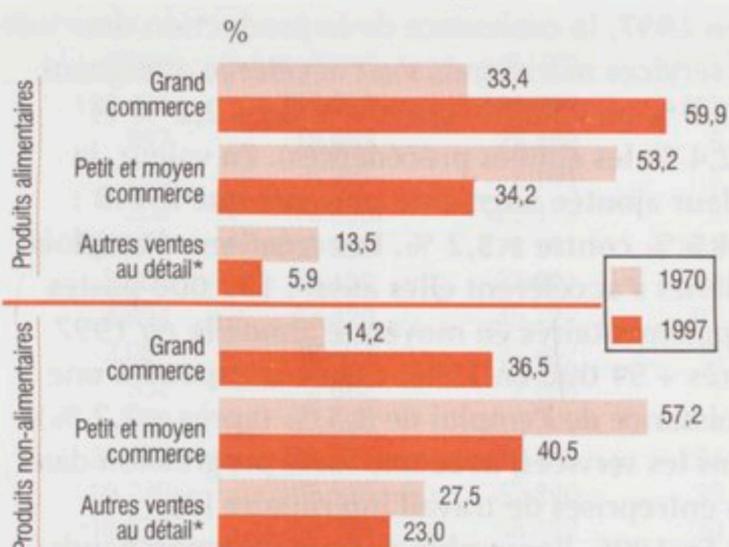
* Hors véhicules automobiles. (1) Y c. l'artisanat. (2) et magasins de produits surgelés. (3) et autres magasins non spécialisés. (4) et commerces d'articles médicaux. (5) Pour leurs ventes au détail et leurs prestations de réparation.

Le commerce dans l'Union européenne* [3]

	Nombre d'entreprises en milliers			Emploi en milliers	
	Commerce de gros	Commerce de détail	soit pour 1 000 habitants	Commerce de gros	Commerce de détail
Allemagne	178,3	435,5	5	1 593	2 866
Autriche	18,0	39,9	5	196	290
Belgique	50,0	120,2	12	175	236
Danemark	37,8	47,6	9	166	199
Espagne	69,6	511,4	13	485	1 537
Finlande	13,5	33,1	6	73	132
France	132,4	451,8	8	975	2 040
Grèce	28,0	175,0	17	115	338
Irlande	3,4	29,3	8	43	131
Italie	129,5	888,3	16	1 078	2 389
Luxembourg	1,9	3,6	9	12	20
Pays-Bas	75,8	102,9	7	403	637
Portugal	28,4	132,1	13	197	364
Royaume-Uni	134,5	299,7	6	882	2 604
Suède	54,5	54,5	6	191	288
Total Europe	955,7	3 324,8	9	6 584	14 071

* 1988 - 1994

Parts de marché en 1970 et 1997 selon le type de commerce [2]



* comprennent les boulangeries-pâtisseries, le commerce automobile et tous les secteurs qui vendent directement au consommateur.

L'activité dans le commerce de gros* [1]

	Évolution du CAHT en volume (%)		Valeur 1997 milliards de F HT
	1996/95	1997/96	
Produits agricoles bruts	1,9	8,7	291
Produits alimentaires	1,6	2,1	550
Biens de consommation non alim.	1,1	4,4	424
Biens intermédiaires non agricoles	2,3	2,8	560
Biens d'équipement professionnel	5,6	11,8	449
Ensemble du commerce de gros	2,5	5,5	2 289

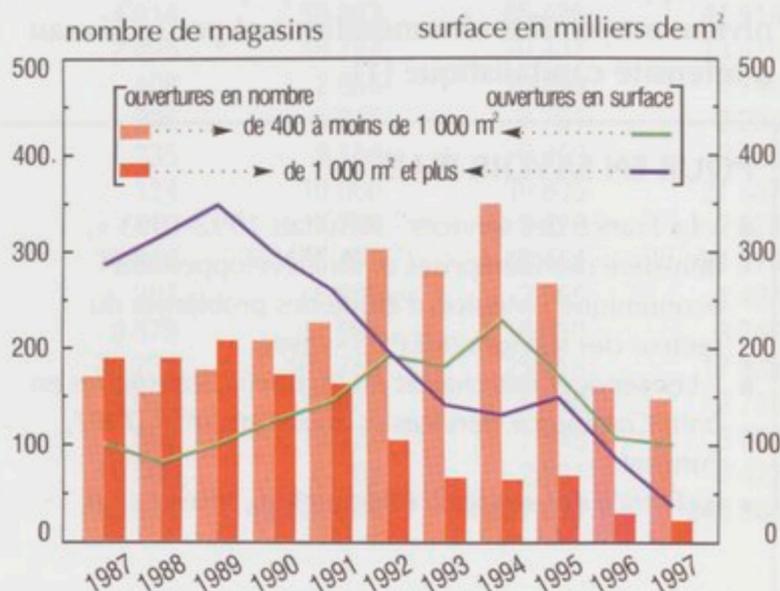
* Hors intermédiaires.

Hypermarchés et supermarchés [2]

	Nombre de magasins		Surface de vente milliers de m ²	
	*1997	*1998	*1997	*1998
Hypermarchés	1 112	1 123	6 323	6 388
dont : Grandes entreprises	561	559	4 181	4 194
Indépendants	551	564	2 142	2 194
Supermarchés **	7 300	7 600

* Situation au 1^{er} janvier. ** estimations.

Ouvertures d'hypermarchés et de supermarchés [1]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, la croissance de la production des services marchands s'est accélérée atteignant + 2,6 % en volume (après + 1 %, + 2,2 % et + 2,4 % les années précédentes). En valeur, la valeur ajoutée augmente plus vite que le PIB : + 4,5 % contre + 3,2 %. Les créations d'emplois salariés s'accroissent elles aussi : 132 000 postes supplémentaires en moyenne annuelle en 1997 après + 91 000 en 1996. Cela correspond à une croissance de l'emploi de 3,3 % (après + 2,2 %) dans les services, avec une forte progression dans les entreprises de travail intérimaire [2].

En 1996, l'ensemble des services marchands non financiers recensés par l'*enquête annuelle d'entreprise* représente environ 593 000 entreprises ; elles réalisent 1 867 Mds de F de chiffre d'affaires, dégagent 943 Mds de F de valeur ajoutée et emploient 3,2 millions de personnes.

Les services aux particuliers représentent environ la moitié des entreprises (44,4 %), mais moins du quart de la valeur ajoutée. Les activités immobilières représentent 10 % des entreprises mais 14,3 % de la valeur ajoutée dégagée. Ce sont les services aux entreprises, avec une valeur ajoutée de 602 Mds de F, soit 64 % de l'ensemble, qui pèsent de loin le plus lourd.

Les non-salariés sont au nombre de 483 600, soit 15 % des personnes occupées. Dans des secteurs comme celui des marchands de biens immobiliers, des cafés et des autres services personnels, leur nombre est même plus important que celui des salariés.

Si la *valeur ajoutée* par personne occupée est en moyenne de 293 860 F, les disparités sont très importantes. Ce ratio s'établit ainsi à 121 600 F dans la coiffure, à 103 300 F dans le secteur des autres services personnels. À l'opposé, il est de l'ordre de 1,5 million de F dans la distribution de films, 1,3 million de F pour la location de voitures. De tels écarts s'expliquent par le niveau de développement du travail à temps partiel, par le niveau moyen des rémunérations et par le niveau d'intensité capitalistique [1].

DÉFINITIONS

- **Services marchands non financiers.** Les services, dans l'acception française du terme, regroupent l'ensemble des activités tertiaires, à l'exception des activités de commerce et de transport. Parmi les services figurent des activités pour l'essentiel non marchandes (au sens de la Comptabilité nationale), à savoir les services d'administration et les services d'éducation, de santé et d'action sociale. Les activités financières font également partie des services. Les autres services, dits services marchands non financiers, se décomposent selon des regroupements de la nouvelle nomenclature d'activités française (NAF) tels que les *services aux entreprises* qui intègrent les « Postes et télécommunications », les services de « Conseils et assistance », les « Services opérationnels » et la « Recherche et développement », les *services aux particuliers* et la *promotion et gestion immobilière*.
- **Enquête annuelle d'entreprise (EAE) dans les services.** Elle porte sur les services marchands non financiers, tels que définis ci-dessus, à l'exception de la recherche et développement, d'une partie des activités récréatives, culturelles et sportives, et de quelques activités de postes et télécommunications ou d'hôtels et restaurants. L'échantillon de cette enquête, qui est exhaustive pour les entreprises de plus de 20 salariés, compte quelque 80 000 entreprises.
- **Effectif salarié moyen.** Moyenne des effectifs salariés trimestriels en équivalent temps plein.
- **Effectif non salarié moyen.** Nombre d'employés non salariés moyen calculé en équivalent temps plein.
- **Chiffre d'affaires.** Montant global des ventes de biens et services.
- **Valeur ajoutée.** Solde des opérations de production de l'entreprise. Elle s'obtient ainsi : (chiffre d'affaires + production immobilisée + variation de stocks) - (achats de biens et services + charges externes).

POUR EN SAVOIR PLUS

- « La France des services - Résultats 1992-1993 », ministère des Entreprises et du Développement économique - Mission d'étude des problèmes du secteur des services (MEPSS) - Insee.
- « Les services marchands en Europe », *Statistiques en bref, Commerce, services et transports*, n° 4 -1997, Eurostat.
- La France des services, édition 1996, Insee.

- *INSEE-Résultats*, série « Système productif » : « Les entreprises des services en 1995 », n° 128-129-130, juillet 1997 ; série « Économie générale » : « Les comptes des services en 1996 », n° 162-163-164, mars 1998.

SOURCES

- [1] Division Services, Insee.
- [2] « Les services marchands en 1997 », *INSEE-Première*, n° 595, juillet 1998.

SERVICES NON FINANCIERS 18.2

Principales caractéristiques des services marchands non financiers* en 1996 [1]

entreprises et effectifs en unités, autres en millions de F

Secteur d'activité en NAF	Nombre d'entreprises	Effectif non salarié moyen	Effectif salarié moyen	Chiffre d'affaires hors taxes	Valeur ajoutée hors taxes
Services aux entreprises	271 679	198 471	1 753 959	1 165 162	602 329
Télécommunications et courrier	1 520	997	16 003	25 480	6 506
Activités de courrier (privé)	977	788	5 307	2 101	1 127
Télécommunications privées	543	209	10 696	23 379	5 379
Conseils et assistance	186 024	128 219	850 052	779 111	372 279
Conseil en systèmes informatiques	6 103	3 684	47 120	33 321	18 769
Réalisation de logiciels	8 852	4 894	63 429	45 722	27 063
Traitement de données	4 008	2 087	48 897	37 867	18 479
Activités de banque de données	615	332	2 692	2 686	1 128
Entr. et répar. de mach. de bur. et mat.inform.	1 386	850	13 880	10 248	4 402
Activités juridiques	31 307	31 432	101 377	70 743	54 294
Activités comptables	16 046	10 230	105 956	52 896	39 174
Conseil pour les affaires et la gestion	26 689	18 570	58 725	58 122	30 197
Administration d'entreprises	18 042	1 871	104 441	185 322	58 769
Études de marché	2 797	2 000	15 446	11 727	5 662
Gestion de supports de publicité	4 020	2 634	29 679	48 081	11 256
Agences, conseil en publicité	12 877	8 147	55 483	57 321	21 855
Activités d'architecture, métreurs, géomètres	26 497	23 601	39 200	28 473	19 681
Ingénierie et études techniques	23 208	15 876	129 108	119 655	51 369
Contrôle et analyse technique	3 577	2 011	34 619	16 928	10 182
Services opérationnels	84 135	69 255	887 904	360 571	223 545
Location de véhicules automobiles	1 212	616	11 561	25 703	16 405
Location sans opérateur, hors location automobile	12 722	10 592	42 625	60 417	36 109
Sélection et mise à disposition de personnel	1 430	632	23 100	8 027	5 850
Travail temporaire	772	85	307 735	56 859	53 731
Enquêtes et sécurité	3 217	2 001	89 451	18 137	13 576
Activités de nettoyage	11 563	8 672	200 804	35 379	27 290
Activités photographiques	8 789	7 757	20 875	15 244	6 659
Services divers aux entreprises, hors activités photo.	43 113	38 252	151 361	113 661	51 134
Enlèvement et traitement des ordures ménagères	542	214	27 118	17 318	8 204
Épuration des eaux usées, élim. et trait. des autres déchets	775	434	13 274	9 826	4 588
Activités immobilières	58 368	44 667	185 801	264 841	134 677
Location de logements	2 884	1 615	73 245	110 787	70 696
Location immobilière hors logement	6 801	4 296	11 256	23 149	14 110
Promotion immobilière de logements	4 741	3 176	11 155	31 504	6 815
Promotion immobilière hors logement	4 226	3 479	6 168	25 918	9 435
Marchands de biens immobiliers	5 703	5 306	2 891	14 730	2 987
Agences immobilières	29 564	24 307	49 354	37 179	17 687
Administration d'immeubles	4 449	2 488	31 732	21 575	12 948
Services aux particuliers	263 042	240 493	786 984	437 268	206 382
Hôtels et restaurants	165 605	157 909	539 557	247 314	118 863
Hôtels de tourisme	26 085	22 119	146 980	71 046	35 734
Hôtels de préfecture	3 800	3 860	3 068	1 832	936
Restaurants	84 169	79 139	276 545	119 598	55 860
Cafés	48 807	51 234	33 379	26 759	13 572
Cantines d'entreprises et restauration sous contrat	860	241	69 532	23 662	10 877
Traiteurs, organisation de réception	1 884	1 316	10 053	4 417	1 885
Agences de voyages	3 248	1 626	33 013	55 040	8 936
Activités audiovisuelles et agences de presse	7 641	4 014	59 007	85 426	47 514
Production de films	4 339	2 425	18 724	20 432	13 416
Distribution de films	623	408	2 658	10 806	4 740
Projection de films cinématographiques	706	306	5 645	4 751	2 234
Activités de radio	817	335	8 166	5 809	2 865
Activités de télévision	395	124	19 060	39 805	21 887
Agences de presse	761	416	4 754	3 822	2 373
Services personnels	86 548	76 944	155 407	49 488	31 070
Blanchisserie, teinturerie de gros	504	307	6 889	2 285	1 428
Blanchisserie, teinturerie de détail	10 539	9 879	17 962	6 430	3 749
Coiffure	53 999	45 737	101 753	25 216	17 938
Soins de beauté et entretien corporel	9 509	9 093	10 976	5 080	2 730
Services funéraires	1 978	1 868	14 124	7 646	3 804
Autres services personnels	10 019	10 060	3 703	2 831	1 422
Ensemble	593 089	483 631	2 726 744	1 867 271	943 388

*À l'exclusion des secteurs non couverts par l'EAE Services.

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

La reprise des activités des établissements de crédit, observée en 1995, s'est poursuivie en 1996 à un rythme légèrement supérieur puisque le total de la situation d'ensemble, toutes implantations confondues, a augmenté de 6 % (après 5,3 % en 1995). L'internationalisation du secteur bancaire français s'est accélérée en 1996 après le repli de 1995.

Les opérations avec la clientèle se sont caractérisées par la stagnation des encours de crédit et par l'accroissement des dépôts (5,1 %), à un rythme toutefois ralenti par rapport à l'exercice antérieur (8,9 %). Au total, les estimations des résultats de l'exercice 1996 montrent une amélioration de la rentabilité des banques françaises : le produit net bancaire augmente de 2,5 %. La progression des frais généraux s'est accélérée par rapport aux années précédentes (2,6 %, après 1,1 % en 1995), mais elle reste inférieure à celle du produit global d'exploitation (4,2 %). Aussi, le résultat brut d'exploitation a-t-il enregistré une amélioration sensible, avec une croissance de 7,8 % [3].

En 1996, l'assurance française, avec un chiffre d'affaires mondial dépassant les 1 000 Mds de F, est en progression de 7,7 % par rapport à 1995. Les sociétés agréées sur le marché français recueillent 769 Mds de F de cotisations (y compris DOM-TOM, étranger et activité de réassurance), soit une augmentation de 6,7 % (5,7 % hors inflation), contre 8,9 % en 1995. La croissance est due principalement à celle des assurances de personnes qui augmentent de 9,2 % (après 9,5 % en 1995), et plus particulièrement au développement continu des assurances-vie (+ 11,5 % en 1996). Ces dernières représentent 61 % des encaissements de l'assurance française en 1996 contre 22 % en 1972.

En 1996, l'assurance française se situe au quatrième rang mondial, comme en 1995 où elle totalisait 6,1 % du total des cotisations collectées dans le monde, après le Japon (29,7 %), les États-Unis (29,1 %) et l'Allemagne (7,2 %) [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- Les Notes Bleues de Bercy : « Les banques de 1920 à nos jours », n° 84, avril 1996.
- Assurer : « Revue de la FFSA, numéro spécial vade-mecum EURO », n° 38, octobre 1997.
- « La carte bancaire, un phénomène de société », *Problèmes économiques*, n° 2462, 1996.
- « Statistiques des services financiers - Établissements de crédit », *Statistiques en bref - Commerce, services et transports*, Eurostat, n° 3, 1998.

DÉFINITIONS

- **Établissements de crédit.** On distingue les banques AFB (Association française des banques) ; les établissements mutualistes et coopératifs, dont les principaux sont le Crédit agricole mutuel, les Banques populaires et le Crédit mutuel ; les caisses d'épargne et de prévoyance ; le Crédit municipal ; les sociétés financières (sociétés de financement, de vente à crédit, de crédit-bail, de crédit immobilier, etc.) ; les institutions financières spécialisées.
- **Institutions financières spécialisées.** Elles participent à la politique économique et au financement des entreprises. Les plus connues sont le Crédit foncier de France, la BDPME chargée du financement des PME, le Comptoir des entrepreneurs et la Caisse centrale de coopération économique.
- **Bilan des établissements de crédit.** Si le poids d'une entreprise industrielle se mesure à son chiffre d'affaires, celui des banques est évalué sur la base d'un encours d'emplois et de ressources. L'activité de l'établissement de crédit (octroi de crédit, collecte de ressources, prestations de service) s'apprécie quantitativement par le total du bilan.
- **Chiffre d'affaires des assurances.** Total des encaissements de cotisations (ou primes), y compris les cotisations acceptées en réassurance.
- **Chiffre d'affaires mondial.** Total des cotisations d'assurances collectées par les sociétés d'assurances françaises et étrangères opérant sur le marché français et par les filiales et succursales des sociétés françaises opérant à l'étranger ainsi que par les sociétés de réassurance.
- **Réassurance.** Opération par laquelle une compagnie d'assurances, après avoir assuré un client, se couvre de tout ou partie du risque, en se faisant assurer à son tour par une ou plusieurs autres compagnies.

- « L'assurance automobile, un budget de plus de 3 000 francs », *INSEE-Première*, n° 554, novembre 1997.

SOURCES

- [1] *La banque en chiffres*, 1996, AFB.
- [2] *L'assurance française en 1996*, Fédération Française des Sociétés d'Assurances.
- [3] « L'évolution du système bancaire français en 1996 », *Bulletin de la banque de France*, n° 44, août 1997.
- [4] *Enjeux - Les Échos*, n° 131, décembre 1997.

Résultats des établissements de crédit * [1]

milliards de F

	1993	1994	1995	e 1996
Total du bilan	16 147	16 357	17 216	18 249
Produit global d'exploitation	366	343	356	371
Frais généraux	260	264	267	274
dont : frais de personnel	143	143	145	150
Résultat brut d'exploitation	105	79	90	97
Dotations nettes aux provisions	90	77	65	59
Résultat net d'exploitation	15	3	25	39
Résultat net	-1	-11	7	13

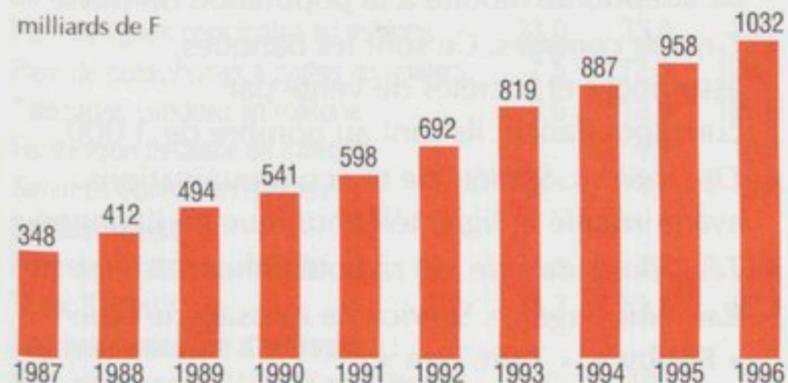
* Métropole, DOM-TOM et succursales étrangères.

Paiements autres qu'en espèces dans quelques pays en 1995 [1]

	Allemagne	France	États-Unis	Royaume-Uni
En millions d'opérations	11 489	9 762	81 383	7 354
En %				
Chèques	7,0	49,6	77,4	36,7
Cartes	3,6	19,1	19,1	25,9
Virements	49,5	17,7	2,3	19,7
Avis de prélèvement	39,9	13,5	1,2	17,7

Évolution du chiffre d'affaire mondial de l'assurance française [2]

milliards de F



Résultats des sociétés d'assurances opérant en France [2] milliards de F

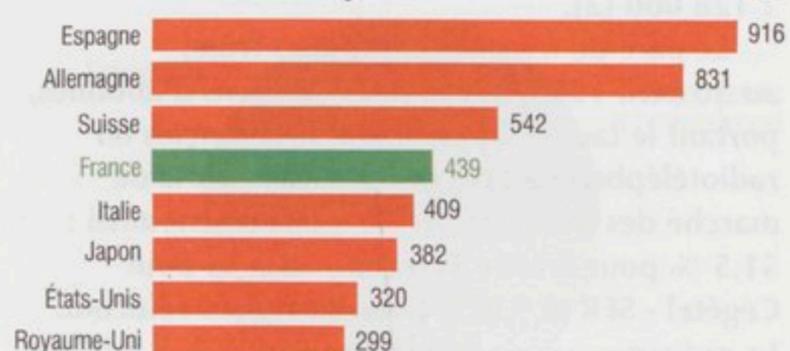
	Assurances de dommages		Assurances-vie et capitalisation	
	1995	1996	1995	1996
Ressources				
Cotisations brutes	278,2	277,4	443,1	493,6
Dotations aux provisions de cotisations	-2,0	-0,4	///	///
Produits nets des placements	17,8	18,2	140,2	170,9
Autres produits	2,4	2,3	0,7	1,0
Charges				
Charges de sinistres	195,8	196,0	207,6	203,4
Charges des provisions	30,2	19,2	216,2	274,9
Frais d'acquis. et d'administration	53,9	55,0	33,4	36,3
Autres charges	9,0	9,1	123,9	145,7
Résultat technique avant réassurance	7,5	18,2	2,9	5,2
Charges de réassurance	44,3	40,9	13,9	10,5
Cotisations aux réassureurs	-48,9	-48,4	-13,1	-11,3
Résultat technique après réassurance	2,9	10,7	3,7	4,4
Produits des placements alloués	5,7	5,7	5,4	5,3
Autres	-7,6	-13,0	-3,3	-3,9
Résultat au bilan	5,6	10,9	5,8	5,8

Principales banques européennes en 1996 [4]

milliards de F

	Total du bilan	Fonds propres	Résultat net
1 Deutsche Bank (D)	2 986,5	109,2	7,2
2 HSBC Holding (GB)	2 332,0	149,7	30,7
3 Crédit Suisse (CH)	2 159,7	65,5	-10,7
4 Dresdner Bank (D)	1 889,3	57,5	5,2
5 BNP (F)	1 849,5	55,6	3,9
6 Barclays Bank (GB)	1 833,6	71,6	16,2
7 National Westminster Bank (GB)	1 827,1	74,4	4,3
8 ABN AMRO Holding (NL)	1 780,5	68,7	9,9
9 Société générale (F)	1 772,7	57,8	4,5
10 UBS (CH)	1 769,3	94,2	-1,4
11 Crédit Lyonnais (F)	1 623,7	24,3	-12,1
12 Compagnie Financière de Paribas (F)	1 513,1	40,6	4,4

Nombre de guichets bancaires permanents en 1995 pour 1 million d'habitants [1]



Premières sociétés d'assurances européennes en 1996 [2] [4] milliards de F

	Chiffre d'affaires global	Primes	Résultat net
1 Axa - UAP (F)	292,6	283,6	3,8
2 Allianz (D)	241,6	263,7	5,6
3 Zurich Assurances (Suisse)	123,6	118,9	4,7
4 Generali (Italie)	119,8	69,2	2,4
5 Winterthur (Suisse)	100,7	97,5	2,1
6 CNP (F)	100,5	///	///
7 Prudential (GB)	99,6	108,9	13,9
8 Royal & Sun Alliance (GB)	95,8	89,7	4,6
9 Commercial Union (GB)	80,5	78,6	3,9
10 ING (Pays-Bas)	73,1	69,2	9,9

Structure des encaissements de l'assurance française métropolitaine * [2]

en %

	1972	1990	1995	1996
Vie	22,2	42,4	59,1	61,0
Automobile	40,1	18,2	13,4	12,8
Domages aux biens	14,5	11,9	8,7	8,3
Domages corporels	10,4	9,0	8,2	7,7
Bons de capitalisation	2,9	10,3	3,9	3,9
Transports	3,4	1,8	1,6	1,4
Responsabilité civile	5,4	2,2	1,5	1,5
Catastrophes naturelles	///	1,0	0,8	0,7
Construction	0,0	1,0	0,6	0,7
Divers	1,1	2,2	2,2	2,0

* Affaires directes (non compris réassurance)

secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1997, les 17 130 bureaux de poste et agences postales, qui ont accueilli chaque jour 3 millions de clients, emploient au total 310 000 personnes. En 1996, 92 000 facteurs ont distribué 12 milliards de lettres, 10 milliards de messages publicitaires et 2 milliards de journaux lors des 72 000 tournées [1].

En 1997, le parc téléphonique compte 33,7 millions de lignes : le réseau téléphonique français est désormais entièrement électronique. Le nombre de publiphones à cartes s'élève à 199 000 fin 1997. La consommation de télécartes décroît : le nombre total d'exemplaires vendus est de 109 millions contre 112 millions en 1996.

Numéris continue sa progression : le nombre de canaux B vendus à la fin de l'année s'élève à 2 128 000 [2].

Le parc de **téléphones mobiles** frôle, au 30 avril 1998, le cap des 7 millions d'abonnés, portant le taux d'équipement des Français en radiotéléphone à près de 12 %. Les parts de marché des trois **opérateurs** s'établissent ainsi : 51,5 % pour France Télécom, 38,7 % pour Cégétel - SFR et 9,8 % pour Bouygues Télécom. La **radiomessagerie** établit son parc à 2, 2 millions d'abonnés, soit un taux de pénétration de 3,8 %. Au total, le nombre d'abonnements en téléphones mobiles et en radiomessageries a été multiplié par cinq en deux ans [4].

L'année 1996 a connu des croissances vertigineuses du nombre d'abonnés au téléphone mobile partout dans le monde : + 217 % en Espagne, + 147 % au Brésil, + 166 % au Japon. Les pays scandinaves, bien que disposant d'un **taux de pénétration du téléphone mobile** parmi les plus élevés du monde (proche de 30 %), continuent à connaître des taux de progression très élevés : + 26 % en Suède, + 27 % en Norvège, + 48 % en Finlande et + 69 % au Danemark. Dans certains de ces pays, les appels via ces appareils comptent pour près de la moitié du total des appels nationaux [3].

DÉFINITIONS

- **Courrier.** On distingue deux grands ensembles de courrier :
 - le courrier déposé par les particuliers et les entreprises qui regroupe les correspondances, les journaux et écrits périodiques, la messagerie (colissimo, coliéco tarif général...) et la prospection commerciale (catalogue, postimpacts, échantillons cadeaux, postcontacts, postréponses) ;
 - les plis de service et les correspondances admises à circuler en franchise.
- **Consommation postale.** Nombre d'objets déposés à la poste par habitant par an.
- **Numéris.** Réseau numérique à intégration de services.
- **Transpac.** Réseau de transmission de données (premier réseau mondial par le volume d'informations transmises). En 1994, Transpac compte plus de 125 000 raccordements en Europe.
- **Taux de pénétration du téléphone mobile.** Rapport du nombre d'abonnés à un service de téléphonie mobile à la population du pays.
- **Grands comptes.** Ce sont les banques, assurances et sociétés de vente par correspondance; ils sont au nombre de 3 000.
- **Opérateurs.** Société de télécommunications ayant installé la ligne téléphonique de l'abonné.
- **Téléphone mobile** ou radiotéléphone.
- **Radiomessagerie.** Service de messagerie type « Kobby », « Tam-Tam »...

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques des services postaux*, Union postale universelle (annuel), Berne.
- *Annuaire statistique des télécommunications*, Union internationale des télécommunications (UIT), Genève.
- La déréglementation des télécommunications dans les grands pays industriels, L. Bancel-Charensol, Economica, 1996.
- « La libéralisation des télécommunications en France et dans les pays occidentaux », *Regards sur l'actualité*, n° 224, sept.-oct.1996, La Documentation française.

SOURCES

- [1] *La Poste, Rapport d'activité et rapport financier 1997*, La Poste, direction de la Communication.
- [2] Direction générale France Télécom, direction des Programmes et des Finances.
- [3] « Le téléphone mobile : un nouvel outil universel », *Problèmes économiques*, La Documentation française, n°2 523, 4 juin 1997.
- [4] Autorité de régulation des télécommunications, Internet, juin 1998.

POSTE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS 18.4

La Poste dans l'Union européenne en 1997 [1]

	Présence postale*	Consommation postale **	Trafic ***
Allemagne	3 971	245	21,21
Autriche	3 470	434	2,41
Belgique	6 375	350	3,57
Danemark	4 727	489	2,82
Espagne	3 584	113	4,42
Finlande	3 006	399	2,37
France	3 409	423	24,46
Grèce	10 883	41	0,47
Irlande	1 951	155	0,58
Italie	4 007	175	9,60
Luxembourg	3 900	524	0,26
Pays-Bas	6 739	456	8,00
Portugal	2 715	97	1,08
Royaume-Uni	3 018	301	19,50
Suède	4 898	525	5,40

* Nombre d'habitants par bureau de poste ; ** Nombre d'objets déposés par an par habitant ; *** Nombre d'objets déposés en milliards.

France Télécom : chiffres clés [2]

	1985	1996	1997
Le téléphone :			
Parc de lignes principales en millions	23,0	33,0	33,7
Parc de publiphones à cartes en milliers	7,5	172,0	199,0
Télécartes vendues en millions	2,0	112,0	109,0
Facturation détaillée en millions	...	5,7	6,3
Services Confort en millions	0,1	4,1	3,6
La télématique :			
Parc de minitels en millions	1,3	7,2	7,4
Trafic Télétel *	14,7	83,8	85,1
La communication d'entreprise :			
Parc de liaisons TRANSFIX en milliers	///	109	117
Numéris**	///	1 610	2 128
Trafic réseau de Transpac ***	1 070	6 667	11 916

* En millions d'heures, hors annuaire électronique. ** Nombre de canaux B commercialisés en milliers. *** En milliards de caractères par mois.

Parc d'abonnés aux services téléphoniques mobiles au 30 avril 1998 [4]

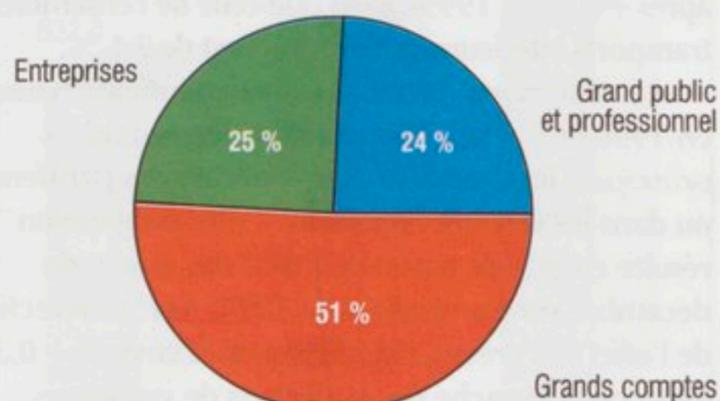
	Parc d'abonnés en milliers	Croissance sur les 6 derniers mois %
Téléphone mobile		
France Télécom	3 582	43
dont : itinérés - Ola	3 510	45
Cégétel	2 687	51
dont : SFR GSM	2 590	55
Bouygues	682	90
Total	6 950	50
Radiomessagerie		
France Télécom	1 533	20
Cégétel	487	33
Bouygues	194	27
Total	2 214	24

La Poste : chiffres-clés [1]

	1996	1997
Chiffres d'affaires en Mds de F *	83,8	86,6
Dont : Courrier	63,5	65,6
dont : ventes de timbres-Poste	11,0	11,1
Services financiers	20,2	20,9
Services financiers en Mds de F *		
Fonds collectés au 31 décembre	955,0	1 017,5
Effectifs *		
Équivalents agents année	282 529	278 932
Dont fonctionnaires	245 052	237 435
Points de contact		
Bureaux et agences postales	17 005	17 130

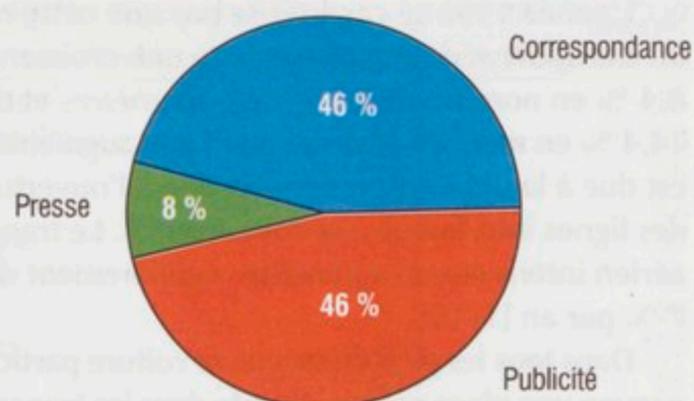
* Hors filiales.

Répartition de la clientèle du courrier en 1997* [1]



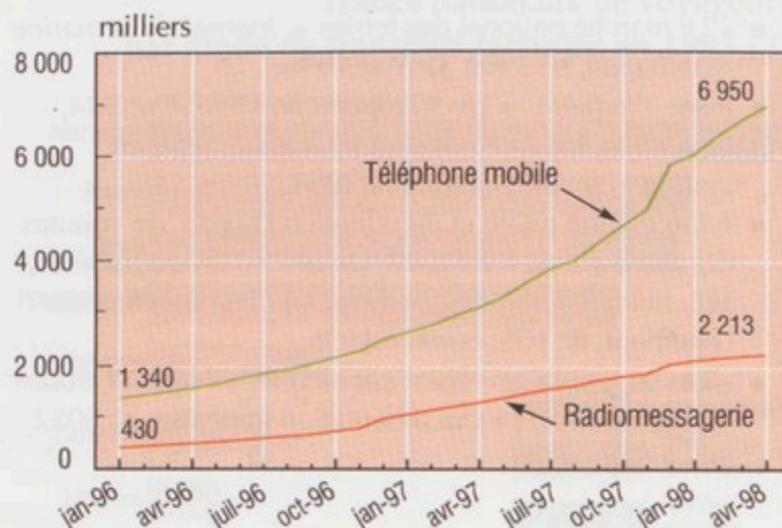
* Hors filiales.

Structure du trafic du courrier en 1997* [1]



* Hors filiales.

Évolution récente du parc d'abonnés en téléphones mobiles et radiomessagerie [4]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1994, les Français ont effectué environ 300 millions de voyages à plus de 100 kilomètres de leur domicile, soit 68 % de plus qu'il y a douze ans. La distance totale parcourue au cours d'un voyage en 1994 est en moyenne de 860 kilomètres au lieu de 800 kilomètres en 1982. La voiture est toujours le mode de déplacement privilégié. Le train et l'avion sont plutôt choisis pour les voyages les plus lointains ou sur des périodes plus longues [7].

En 1996, 84 % des déplacements intérieurs de voyageurs sont assurés par la voiture particulière ; en 1954, celle-ci en assurait déjà les deux tiers. Le parc automobile a été multiplié par 9 sur 40 ans et le nombre des déplacements par 9,7. Mais, en 1996, la croissance de la circulation automobile a encore ralenti (+ 1,5 % après + 2 % en 1995), alors que celle de l'ensemble des transports intérieurs de voyageurs est de 2,1 %.

Les transports ferroviaires ont connu une hausse en 1996 (+ 7,6 %), que ce soit sur le **réseau principal**, le **réseau banlieue de la région parisienne** ou dans les services régionaux. Cette progression résulte en grande partie de l'effet des grèves de décembre sur les résultats de 1995. Après correction de l'effet des grèves, l'évolution est d'environ - 0,3 % ; ainsi, cette branche des transports de voyageurs retrouve son niveau de 1994. Le TGV a continué à se développer (+ 15,6 %, soit un peu plus de 8 % après correction) et assure désormais 50 % du trafic ferroviaire de voyageurs.

L'année 1996 se caractérise par une nette reprise du transport aérien qui enregistre une croissance de 8,4 % en nombre de **voyageurs-kilomètres** et de 14,4 % en nombre de dessertes. Cette augmentation est due à la diminution des prix liée à l'ouverture des lignes intérieures à la concurrence. Le transport aérien international augmente régulièrement de 7 % par an [1] [5].

Dans tous les pays d'Europe, la voiture particulière occupe une place prépondérante dans les transports terrestres de voyageurs (entre 80 % et 90 %) [2].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le marché national des ferries », *Journal de la marine marchande*, n° 3969, janvier 1996.
- *Insee-Première* : « Les transports en 1996 », n° 544, septembre 1997 ; « Toujours plus loin... mais en voiture », n° 417, décembre 1995.
- « Circulation totale et diésélisation du parc de voitures des ménages en France à l'horizon 2015 », *Synthèses*, SES, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, n° 106, octobre 1996.
- « Les transports en région parisienne », *Notes et études documentaires*, La Documentation française, n° 5052, mai 1997.

DÉFINITIONS

- **Trafic SNCF.** Il comprend :
 - le trafic de la **banlieue parisienne**, dont les titres de transport sont propres à la zone du syndicat des transports parisiens ;
 - le trafic du **réseau principal**, composé du trafic « grandes lignes » et des services ferroviaires régionaux.
- **Voyageur-kilomètre.** L'unité de compte est l'équivalent du transport d'un voyageur sur une distance d'un kilomètre.
- **Trafic maritime de passagers.** Passagers embarqués + passagers débarqués (trafic international et cabotage national).

SOURCES

- [1] « Les transports en 1996 », *INSEE-Résultats*, série Économie générale, n° 150, juillet 1997.
- [2] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1996, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DAEI, 1998.
- [3] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 26 décembre 1997.
- [4] *Rapport annuel du conseil de l'OACI*, 1997, Organisation de l'aviation civile internationale.
- [5] « L'évolution des transports depuis 40 ans », *Insee-Première*, n° 522, juin 1997.
- [6] Airport Council International, Genève, 1997.
- [7] « Les Français prennent de plus en plus goût aux voyages », *Insee-Première*, n° 565, janvier 1998.

TRANSPORTS DE VOYAGEURS 18.5

Transports collectifs de voyageurs [2]

	Voyageurs millions		Voyageurs-km milliards	
	1980	1996	1980	1996
Rail				
SNCF réseau principal	253	276	47,04	50,90
dont TGV	///	56	///	24,77
SNCF banlieue de Paris	432	510	7,61	8,87
RATP métro et RER	1 299	1 442	7,51	8,84
Route				
RATP autobus	753	838	2,06	2,22
Transports routiers hors RATP :				
Transport urbain	1 272	1 487*
Transport interurbain	338	292*
Transport scolaire	460	527*
Transport de personnel	273	101*
Transport occasionnel	149	228*
Air				
Trafic aérien total	22,7	47,8	36,8	96,7
soit : Air France	11,8	16,4	30,2	57,6
Air France Europe**	7,7	15,7	4,1	9,4
Autres compagnies	3,2	15,7	2,5	29,8

* 1995. ** Air Inter en 1980.

Les 10 premiers aéroports mondiaux [6]

	Nombre de passagers millions		Évolution 1996/95 %
	1995	p 1996	
1 Londres (4 aéroports)	82,7	87,8	6,1
2 New York (3 aéroports)	77,6	80,8	4,1
3 Chicago (2 aéroports)	77,3	79,0	2,2
4 Tokyo (2 aéroports)	69,7	72,0	3,3
5 Los Angeles (2 aéroports)	60,3	64,2	6,5
6 Atlanta	57,7	63,3	9,7
7 Dallas (2 aéroports)	61,2	62,2	1,6
8 Paris (2 aéroports)	55,0	59,2	7,6
9 San Francisco	36,3	39,2	8,2
10 Francfort	38,2	38,8	1,5

Trafic des principaux ports maritimes européens [3]

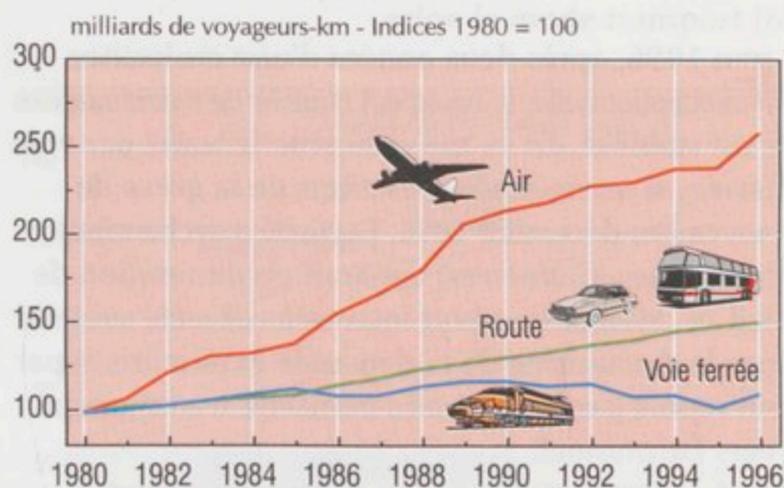
	millions de passagers		
	1995	1996	96/95 %
Douvres (Royaume-Uni)	17,9	18,8	5,4
Calais (France)	17,1	18,1	6,4
Stockholm (Suède)	8,1	8,0	-1,4
Helsinki (Finlande)	7,4	7,6	2,3
Le Pirée (Grèce)	...	7,5	///
Malmö (Suède)	5,6	5,4	-3,9
Copenhague (Danemark)	4,1	4,0	-3,4
Turku (Finlande)*	...	3,7	///
Portsmouth (Royaume-Uni)	3,2	3,0	-5,2
Ramsgate (Royaume-Uni)	3,4	2,7	-21,7

* Y compris promenades touristiques.

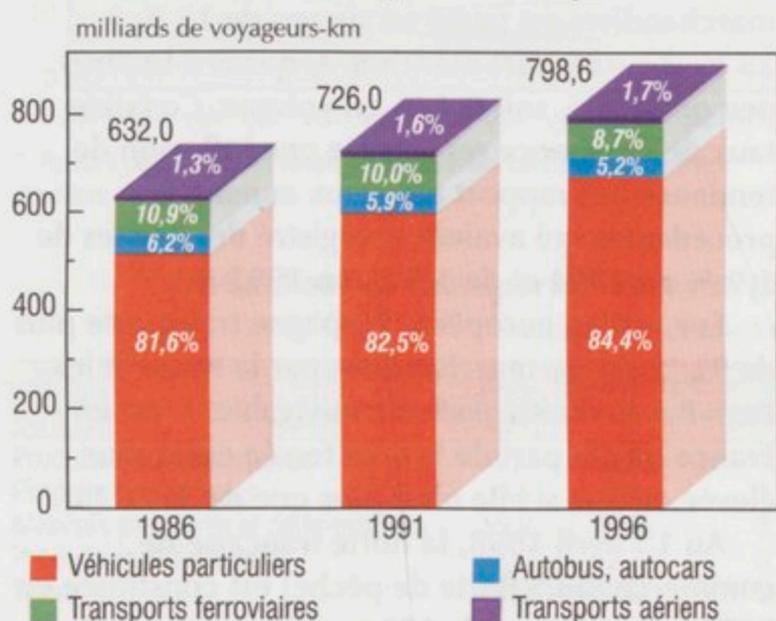
L'automobile en France [1]

	1990	1995	1996
Parc de voitures particulières en millions	23,3	25,0	25,3
Parcours moyen en milliers de km/véhicule			
voitures particulières	13,6	14,4	14,4
dont : essence	12,1	11,8	11,6
diesel	22,2	21,6	21,3

Évolution des transports intérieurs de voyageurs [1]



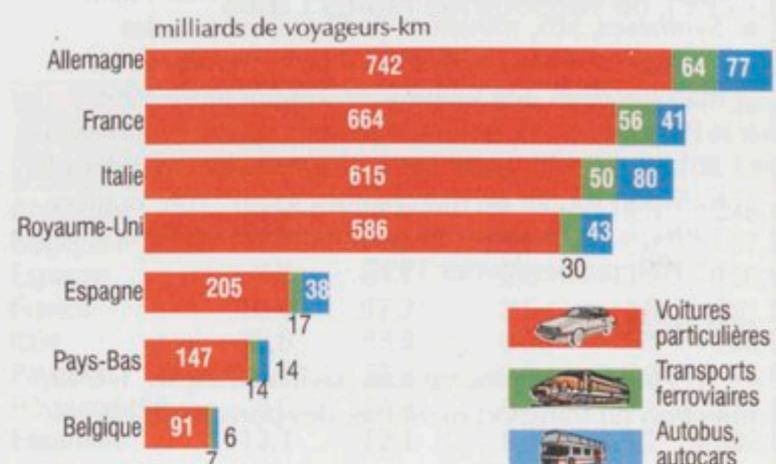
Répartition du trafic intérieur de voyageurs en France selon le moyen de transport utilisé [1]



Trafic aérien mondial en 1996 [4]

	Milliards de passagers-km	dont trafic international %
États-Unis	919,8	28
Royaume-Uni	167,6	96
Japon	141,8	56
France	77,9	67
Allemagne	77,8	93
Australie	72,6	62
Chine	70,6	23
Pays-Bas	62,4	100
Canada	56,0	69
Singapour	53,6	100
Fédération de Russie	52,7	35
Monde	2 427,2	57

Trafics nationaux de voyageurs par mode de transport terrestre en 1995 [2]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

En 1996, après deux années d'une croissance exceptionnelle, le transport routier de marchandises s'est stabilisé. En ce qui concerne le trafic par voie ferrée, si on neutralise les effets de la grève de novembre-décembre 1995, l'activité marchandises (en tonnes-kilomètres) apparaît en diminution de 3,2 %. Mais le transport international a été soutenu par le dynamisme de la demande extérieure et par un report partiel du trafic maritime transmanche vers Eurotunnel.

Le **transport combiné** a continué de se développer fortement et son poids dans l'ensemble des transports ferroviaires de marchandises est passé en six ans de 15 % à 25 %. Le transport maritime a, quant à lui, très peu progressé, soit 0,4 % en volume. Ce faible taux de croissance représente une inflexion de tendance par rapport aux deux années précédentes qui avaient enregistré des baisses de 1,9 % en 1994 et de 1,3 % en 1995 [6].

Sur le plan européen, l'Espagne transporte plus de 91 % de ses marchandises par la route et les Pays-Bas la moitié par voie navigable. C'est en France que la part de la voie ferrée est la plus élevée, même si elle n'est plus que de 21 % [3].

Au 1^{er} avril 1998, la flotte française de commerce (hors flotte de pêche) est constituée de 207 navires de plus de 100 **tonneaux de jauge brute**, dont 111 affectés au transport des marchandises et 58 pétroliers. Le **pavillon** français occupe le 28^e rang mondial pour son tonnage en navires de plus de 300 tjb. Les pavillons de libre immatriculation continuent leur progression et regroupent, en 1998, plus de 45 % du tonnage [1] [2].

En 1996, Rotterdam est toujours le premier port du monde pour le **trafic de marchandises**, avec 292 millions de tonnes. Au classement européen, il est suivi d'Anvers avec 107 millions de tonnes ; Marseille, premier port français, arrive en troisième position avec 91 millions de tonnes [4].

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Télématique et transports routiers - l'avenir de la route intelligente », *Futuribles*, n° 209, mai 1996.
- *Synthèses*, SES, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement : « Le transport routier de marchandises à la loupe », n° 106, octobre 1996 ; « Projections de la demande de transport à l'horizon 2015 », n° 100, mars 1996 ; « La productivité dans le transport routier de marchandises », n° 106, octobre 1996 ; « Le transport de marchandises en Europe », n° 109, janvier-février 1997.

SOURCES

[1] *Flotte de commerce sous pavillon français*, 1/4/98, direction du transport maritime, des ports et du littoral.

DÉFINITIONS

- **Jauge brute**. Capacité en volume d'un navire ; elle s'exprime en tonneaux.
- **Tonneau de jauge brute (TJB)**. équivaut à 100 pieds cubes, soit 2,83 m³.
- **Trafic de marchandises**. Marchandises embarquées + marchandises débarquées.
- **Pavillon**. Registre d'immatriculation des bateaux, comparable au registre d'état civil. Tous les bateaux ont un pavillon (et un seul) ; tous les états ont au moins un pavillon. Certains pays ont un pavillon « ouvert » sur lequel sont enregistrés des navires dont le propriétaire n'a pas la nationalité du pays (ex : un navire peut avoir un armateur norvégien et un pavillon des Bahamas). Le « pavillon » d'un pays ne reflète pas sa puissance maritime.
- **Transport combiné**. Rail + Route.

[2] *Le transport maritime français*, Comité Central des Armateurs de France, édition 1998.

[3] Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

[4] « Trafic des ports du monde », *Journal de la Marine marchande*, 26 décembre 1997.

[5] *Rapport annuel du conseil de l'OACI*, 1998, Organisation de l'aviation civile internationale.

[6] « Les transports en 1996 », *INSEE Première*, n° 544, septembre 1997.

[7] *Mémento des statistiques des transports*, résultats 1996, ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, 1997.

TRANSPORTS DE MARCHANDISES 18.6

Trafic intérieur de marchandises par mode de transport [7]

	Structure en %			Évolution 1996/95 %
	1990	1995	1996	
Trafic ferroviaire	23,9	20,1	20,7	3,9
Transport routier	63,5	67,7	67,5	0,7
Navigation intérieure	3,5	2,5	2,4	-3,4
Oléoducs	9,1	9,6	9,4	-1,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	
Soit en milliards de tonnes-km	215,7	234,5	236,3	1,0

Transport aérien de marchandises en 1996 [5]

	tonnes-km de fret	
	Total milliards	dont trafic international %
États-Unis	21,7	56
Royaume-Uni	7,6	100
Japon	6,8	88
Allemagne	6,0	100
France	4,8	96
Singapour	4,1	100
Pays-Bas	3,9	100
Canada	1,8	83
Australie	1,8	89
Chine	1,7	59
Fédération de Russie	0,9	56
Monde	89,1	85

Trafic de marchandises des principaux ports maritimes européens [4]

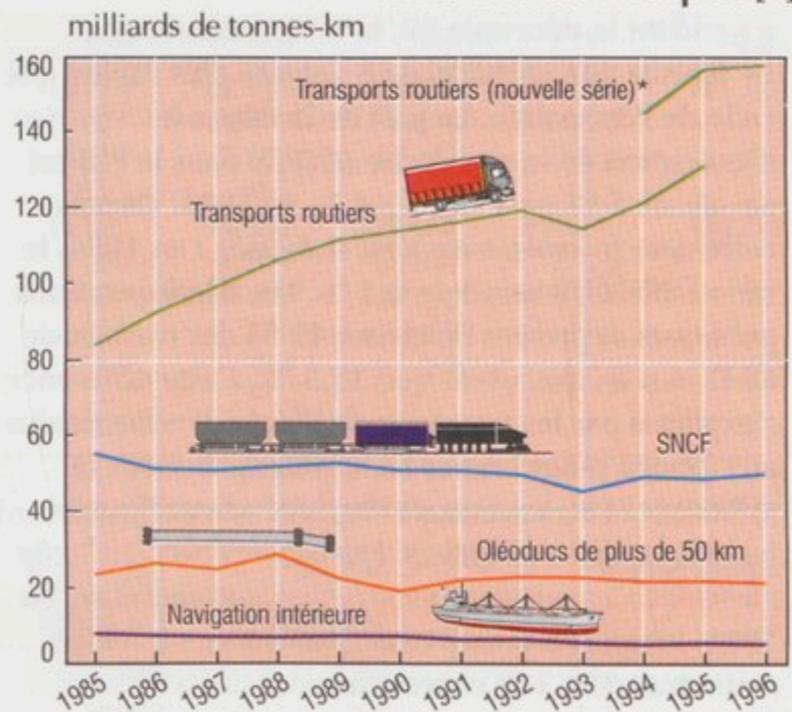
	1995	1996	1996/95 %
Rotterdam (NL)	294,3	292,0	-0,8
Anvers (Belgique)	108,1	106,5	-1,4
Marseille	86,6	90,7	4,7
Bergen (Norvège)	78,7	///	///
Hambourg (All.)	72,2	70,9	-1,8
Le Havre	53,8	56,2	4,4
Londres (RU)	51,3	52,7	2,6
Forth Ports (RU)	47,1	45,6	-3,2
Gênes (Italie)	45,6	45,9	0,6
Tees and Hartlepool (RU)	44,6	44,6	0,2

Principales flottes* de commerce au 1^{er} janvier 1998 [2]

Pays	Tonnage		Nombre de navires
	millions tjb	%	
1 Panama	136,1	18,3	4 634
2 Liberia	95,7	12,9	1 599
3 Grèce	43,2	5,8	1 199
4 Bahamas	38,3	5,2	1 070
5 Malte	37,5	5,0	1 312
6 Chypre	36,1	4,9	1 533
7 Norvège	33,9	4,6	1 170
8 Singapour	29,0	3,9	968
9 Japon	24,4	3,3	3 510
10 Chine	22,4	3,0	2 045
11 Philippines	13,3	1,8	935
12 États-Unis	13,0	1,7	375
28 France (y.c. DOM-TOM)	6,6	0,9	218
Monde	743,6	100,0	38 500

* Navires à partir de 300 tjb.

Trafic de marchandises en France selon le mode transport [6]

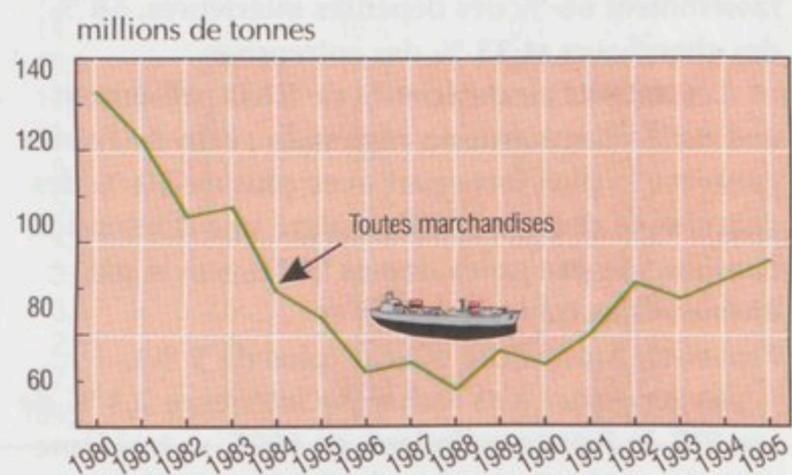


* Rupture de série due à l'adoption d'un nouveau concept conforme aux directives européennes.

Marchandises transportées en 1996 [7]

	Trafic ferroviaire	Transport routier	Trafic intérieur fluvial
Produits agro-alimentaires	9,0	50,7	1,2
Produits énergétiques	4,5	7,4	1,3
Matières premières et demi-produits	19,0	47,8	3,1
Produits manufacturés	15,9	52,3	0,1
Total	48,4	158,2	5,7

Activité de l'armement français de 1980 à 1995 [2]



Transport de marchandises dans l'Union européenne en 1995 [3]

	Fer	Route	Voies d'eau	Oléoducs	Total en Mds de T-km
Allemagne	19,9	57,5	18,4	4,3	348,1
Belgique	12,7	74,3	10,5	2,4	57,3
Espagne	5,2	91,7	0,0	3,1	190,9
France	20,1	67,7	2,5	9,6	231,9
Italie	10,6	83,9	0,0	5,5	230,9
Pays-Bas	4,4	38,7	49,3	7,6	70,0
Royaume-Uni	8,0	84,8	0,1	7,1	173,0
Ensemble	13,4	72,4	8,5	5,7	1 302,1

18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

Pendant la décennie 80, la **R&D** a connu en France une croissance en volume plus rapide que celle de l'économie. La part de la dépense d'exécution de la recherche (**DIRD**) dans le PIB est passée de 2 % en 1981 à 2,4 % en 1991. Depuis cette date sa croissance s'est stabilisée : en 1996, le ratio DIRD/PIB serait de 2,3 %. Les administrations publiques et privées financent 49 % des travaux de R&D et n'en exécutent que 38,5 %. Cette différence s'explique par les transferts de l'État à l'industrie dus aux grands programmes technologiques civils et militaires et au soutien de l'activité scientifique et technique des entreprises. Les **travaux de recherche et de développement expérimental** ont mobilisé, en 1995, l'équivalent de 318 385 personnes à temps plein dont 151 249 chercheurs.

Les travaux du **secteur public de la recherche** sont principalement orientés (42 %) vers la **recherche fondamentale**.

La contribution des **entreprises** à l'effort national de R&D augmente : en 1996, elles ont fourni 51 % du financement (contre 30 % en 1959) et elles ont réalisé 61,5 % des travaux de R&D (contre 45 % en 1959). La recherche des entreprises, pour l'essentiel du **développement expérimental** (70 %) ou de la **recherche appliquée** (26 %), est concentrée sur des activités à haute densité technologique (construction aéronautique et spatiale, automobile, composants et électronique de communication, instrumentation électronique, pharmacie et chimie). Ces activités rassemblent 66 % des dépenses intérieures, 58 % des chercheurs et 33 % des entreprises.

Les activités industrielles de R&D présentent une forte concentration régionale : l'Île-de-France conserve la plus forte part avec plus de 50 % des chercheurs et de la DIRD, malgré une diminution continue de son poids depuis 1970, suivie par Rhône-Alpes (plus de 10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (plus de 5 %).

En accordant à sa recherche intérieure 2,3 % de son PIB, la France maintient, en 1995, sa troisième place parmi les 7 pays les plus importants de l'OCDE, derrière les États-Unis (2,8 %) et le Japon (2,6 %) [1] [2].

DÉFINITIONS

• Effort de recherche et développement (R&D).

L'effort annuel de recherche et développement d'une nation est évalué selon deux approches complémentaires :

- la **dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD)** correspond à l'ensemble des travaux de R&D exécutés sur le territoire national, quelles que soient l'origine et la nationalité des bailleurs de fonds. En 1996, la DIRD s'élèverait pour la France à 182 Mds de F.
- la **dépense nationale de recherche et de développement (DNRD)** représente l'effort financier des acteurs économiques nationaux, quelle que soit la destination des financements. En 1996, la DNRD serait de 183 Mds de F pour la France.

L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger.

• Travaux de recherche et développement. Ils regroupent, de façon exclusive :

- la **recherche fondamentale** : acquisition de nouvelles connaissances sans souci d'application ou d'utilisation particulière ;
- la **recherche appliquée** : acquisition de nouvelles connaissances dirigées vers un but ou un objet déterminé ;
- le **développement expérimental** : travaux systématiques basés sur des connaissances obtenues par la recherche en vue de lancer des produits nouveaux, d'établir de nouveaux procédés, d'améliorer ceux qui existent déjà.

• Secteur public de la recherche. Il comprend les établissements publics à caractère scientifique et technique (**CNRS, Inserm, Inra...**), les laboratoires de recherche des établissements publics industriels et commerciaux (**CEA, Cnes, Ifremer,...**), les services de recherche des ministères et des universités.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Atlas régional de la recherche et de la technologie*, MENESR, La Documentation française, 1996.
- *Recherche et développement dans les organismes publics, résultats 1995*, MENRT, secrétariat d'État à la Recherche, 1998.
- *Principaux indicateurs de la Science et de la Technologie*, OCDE, 1997.
- *Recherche-Développement : statistiques annuelles*, Eurostat, thème 9, série C.

- *L'engagement français dans l'Europe de la recherche*, Regina Gusmao, Economica, 1997.

SOURCES

[1] « État de la recherche et du développement technologique », Annexe au Projet de loi de finances pour 1998, Imprimerie Nationale, 1997.

[2] *Recherche et développement dans les entreprises, résultats 1995*, ministère de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Technologie (MENRT), décembre 1997.

L'effort de recherche en France [1]

millions de F

	1971	1991	1995	p 1996	e 1997
Dépense nationale de recherche et développement (DNRD)	16 779	162 842	180 802	183 169	181 774
soit : financement par les administrations*	10 617	86 871	89 520	89 335	...
financement par les entreprises	6 162	75 971	91 282	93 834	...
Part des administrations dans la DNRD en %	63,3	53,3	49,5	48,8	...
Dépense intérieure de recherche et développement (DIRD)	16 621	163 092	179 092	182 219	180 709
soit : exécution par les administrations*	7 284	62 821	69 880	70 129	...
exécution par les entreprises	9 337	100 271	109 212	112 090	...
Part des administrations dans la DIRD en %	43,8	38,5	39,0	38,5	...
DIRD/PIB en %	1,9	2,4	2,3	2,3	2,2

* Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur, institutions sans but lucratif).

L'effort de recherche des principaux pays de l'OCDE [1]

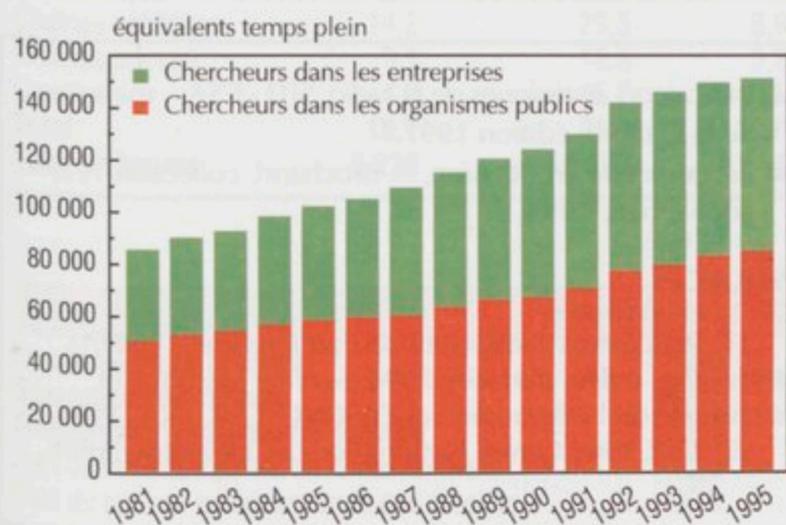
	DIRD/PIB		DIRD		DIRD/hab	Chercheurs en 1994*	
	%		milliards de F		milliers de F	/pop. act.	milliers**
	1981	1995	1981	1995	1995	en ‰	
Allemagne***	2,4	2,3	89,5	252,3	3,1	5,9	230
Canada	1,3	1,6	19,7	66,3	2,2	5,2	77
États-Unis	2,4	2,8	414,2	1 185,8	4,5	7,4	963
France	2,0	2,3	62,5	179,1	3,1	5,8	149
Italie	0,9	1,1	25,9	84,1	1,5	3,3	76
Japon	2,1	2,6	130,0	503,1	4,0	8,1	541
Royaume-Uni	2,4	2,1	65,3	141,5	2,5	5,1	146
Suède	2,3	3,0	10,9	33,0	3,7	6,8	29

* Ou année la plus proche. ** Chercheurs en équivalent temps plein. *** À partir de 1991, les données concernent l'Allemagne réunifiée.

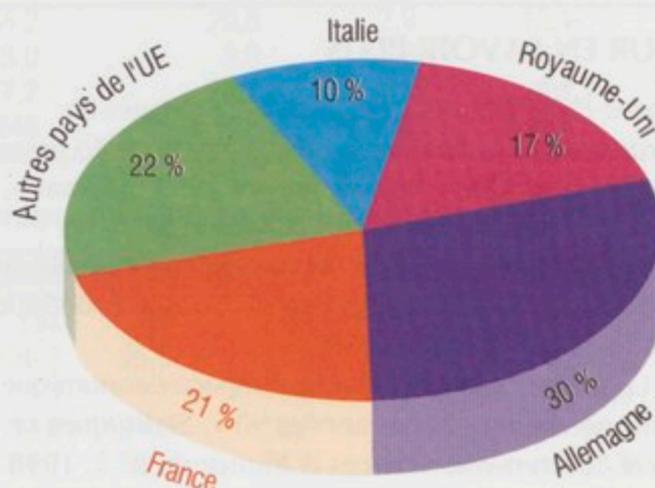
L'effort de recherche et développement des entreprises en 1995 [2]

Branches de recherche des entreprises	Dépense intérieure de R & D	Dépense extérieure de R & D	Budget total	Financement direct de l'État	Effectifs totaux de R & D	Chercheurs
	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliards de F	milliers	milliers
Construction aéronautique et spatiale	14,4	5,7	20,1	6,1	17,1	6,5
Industrie automobile	14,1	2,7	16,8	0,1	20,2	4,9
Industrie pharmaceutique	13,1	5,8	18,9	0,3	17,7	6,1
Fab. d'équipements de radio, télévision et communication	12,0	1,7	13,7	1,5	14,9	7,6
Fab. d'instruments médicaux, de précision, d'optique et d'horlogerie	11,3	1,4	12,7	4,0	16,5	9,7
Industrie chimique	6,8	1,9	8,7	0,4	11,2	3,8
Fab. de machines et équipements	5,3	1,1	6,4	1,1	10,1	3,3
Énergie et extraction de produits énergétiques	4,2	1,9	6,1	0,2	4,9	2,3
Fab. de machines et appareils électriques	3,9	0,2	4,1	0,1	6,6	2,5
Services de transport et communication	3,3	2,5	5,8	0,0	5,3	2,5
Fab. machines de bureau et matériel informatique	2,9	0,4	3,3	0,6	4,5	3,3
Autres activités	17,9	1,9	19,8	1,0	33,0	14,1
Ensemble	109,2	27,2	136,4	15,4	162,0	66,6

Évolution des effectifs de chercheurs [1][2]



Répartition des activités de R & D dans l'UE en 1995 [2]



18 secteur tertiaire

PRÉSENTATION

L'activité audiovisuelle produit des images essentiellement pour la **télévision**, le **cinéma** ou la **vidéo**. Jusqu'à la fin des années 70, l'audiovisuel était financé essentiellement par la **redevance**, les recettes des salles de cinéma et, très faiblement par la **publicité** : en 1995 les entreprises financent près de la moitié de la télévision (soit un quart de l'audiovisuel) par l'achat d'espaces publicitaires. Les dépenses de publicité (y c. celles des administrations) à la télévision ont été multipliées par 8 depuis 1980 et le nombre de spots publicitaires par 7 entre 1985 et 1997.

La télévision domine l'audiovisuel par son chiffre d'affaires et commande l'activité de la production de programmes dont elle est la première source de revenus. Elle est financée par les ménages et les entreprises à parts égales : les premières par la redevance et les **abonnements**, les secondes par l'achat d'espaces publicitaires. Depuis les années 70, le petit écran a progressivement pris une part dominante dans les dépenses des ménages. En 1997, les ménages ne consacrent plus que 14 % de leurs dépenses audiovisuelles au cinéma contre 46 % en 1980 : en revanche, 37 % de leurs dépenses correspondent à des abonnements (Canal + et le câble). En 1997, un ménage dépense en moyenne 222 F pour le cinéma, 967 F pour la télévision et 367 F pour les achats et locations de vidéocassettes. Les foyers français passe en moyenne 5h par jour devant le petit écran (contre un peu moins de 4h en 1982).

L'essor de la télévision et de la vidéo s'est accompagné d'une baisse de la fréquentation du cinéma. Au début des années 80, le cinéma comptait 200 millions de spectateurs, puis ce nombre a chuté continuellement jusqu'en 1992 pour atteindre seulement 116 millions cette année-là. Avec 148 millions d'entrées au cinéma (+ 8,8 % par rapport à 1996), l'année 1997 confirme la tendance au redressement de la fréquentation observé depuis 1995 [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Secteur audiovisuel. Prestataires de services** : activité regroupant la location de matériels, l'utilisation et le service des techniciens (y compris les réalisateurs) pour l'utilisation de ces matériels. *Production cinéma* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents et de moyens techniques et humains et de financements nécessaires à la réalisation de films, et à la gestion des droits relatifs à leur diffusion. *Production télévision* : activité consistant à la réunion et la mise en œuvre de talents, de moyens techniques et humains, de financements nécessaires à la réalisation de programmes audiovisuels pour la télévision, et à la gestion des droits relatifs à leurs diffusions. *Production de commande* : activité consistant en la production sur commande de films ou programmes destinés à la publicité (spots publicitaires, programmes institutionnels). *Distribution* : commercialisation du droit d'exploitation du film ou du programme audiovisuel auprès des exploitants de salles, des diffuseurs de télévision ou des éditeurs vidéo. *Diffuseurs* : activité regroupant les chaînes de télévision publiques, chaînes commerciales, chaînes à péage, cablo-opérateurs et diffuseurs par satellite. *Exploitants cinéma* : projection de films dans les salles.
- **Chaînes hertziennes généralistes**. Télévision traditionnelle.
- **Chaînes thématiques**. Diffusées par câble ou satellite.
- **Redevance**. Taxe parafiscale payée par tout détenteur d'un téléviseur. Elle est une sorte de droit à bénéficier de la TV, qu'elle soit publique ou privée, payante ou gratuite. Elle constitue la composante principale du financement des chaînes publiques.
- **Abonnement**. Il donne accès aux chaînes payantes et constitue la source essentielle de leur financement.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Insee-Première* : « La dépense des ménages en programmes audiovisuels : télévision et vidéo passent au premier plan », n° 355, janvier 1995 ; « Canal +, Câble et Satellite », n° 505, janvier 1997.
- « Les effets des nouvelles technologies sur la télévision de demain », *Avis et Rapports du Conseil Économique et Social*, n° 3, janvier 1996.
- « Le secteur audiovisuel dans l'espace économique européen au cours des années 90 », *Statistiques en bref - Commerce, services et transports*, n° 2, 1998.

- *Indicateurs statistiques de la radio, SJI - CSA* - ministère de la Culture, édition 1997.
- *Économie de la télévision*, C. Brochand, collection 128, éd. Nathan, 1997.

SOURCES

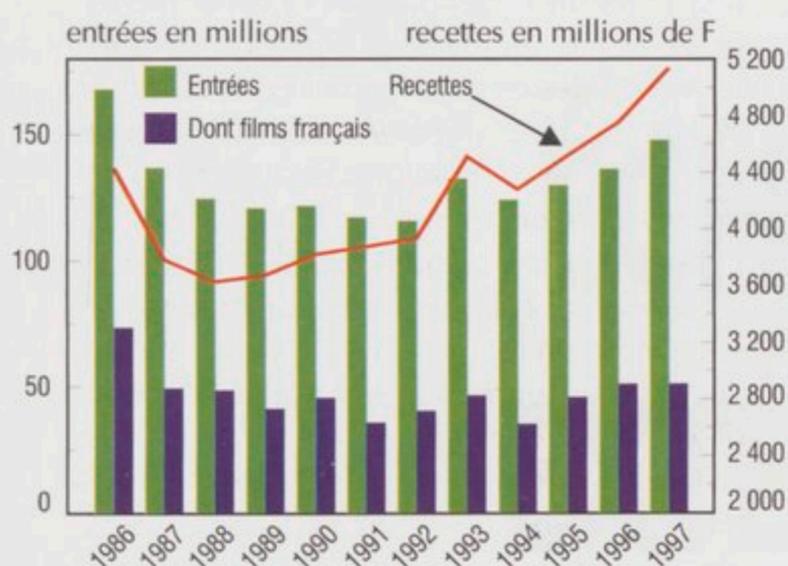
- [1] *Indicateurs statistiques de l'audiovisuel - cinéma, télévision, vidéo, données 1996*, Service juridique et technique de l'information (SJI), CNC, CSA, INA, 1998.
- [2] *CNC Info*, Centre National de la Cinématographie.

Le secteur de l'audiovisuel en 1995 [1]

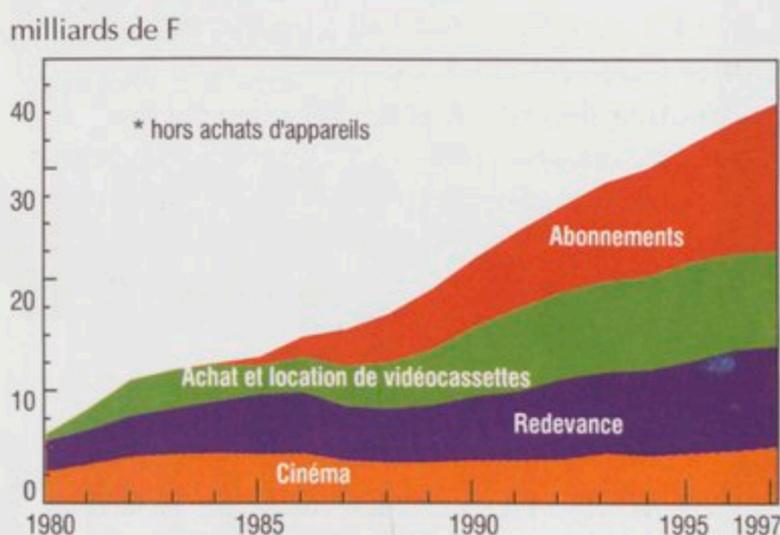
	Nombre d'entreprises	Chiffres d'affaires* milliards de F	Valeur ajoutée milliards de F	Nombre de salariés permanents
Production de films	797	5,2	3,2	1 400
Production de programmes TV	639	10,0	5,6	2 700
Production de programmes de commandes	1 206	3,2	1,4	2 400
Prestataires de services	1 116	6,0	3,0	5 200
Distribution de films et programmes	313	5,0	2,2	1 100
Exploitation de salles de cinéma	728	4,9	1,9	5 200
Vidéo	301	3,9	1,8	900
Diffusion télévisuelle	148	33,1	10,5	12 400
Total	5 248	71,3	29,6	31 300

* Y c. production immobilisée.

Entrées et recettes des salles de cinéma [2]



Dépenses audiovisuelles* des ménages [1]



Télévision et téléspectateurs [1]

	1988	1995	1996	1997
Durée moyenne d'écoute journalière par foyer (chaînes hertziennes généralistes)	4 h 41	5 h 10	5 h 04	5 h 00
Nombre d'abonnés à Canal + *	2 576	4 070	4 204	4 593
Nombre d'abonnés à un bouquet satellite*	///	///	452	1 100
Nombre de logements raccordés au câble*	115	1 885	2 108	2 280

* En milliers.

Les ressources des chaînes hertziennes [1]

	1989	1995	1995/94 %
Toutes chaînes			
Chiffre d'affaires	18 288	28 734	8,0
dont : publicité	8 688	12 872	8,9
Chaînes publiques			
Chiffre d'affaires	6 954	11 747	9,7
dont : redevance	4 168	7 169	7,3
publicité	2 188	3 917	17,6
Chaînes privées			
Chiffre d'affaires	11 334	16 987	6,8
dont : publicité	6 500	8 955	5,5
abonnement	4 628	7 699	7,1

Structure du temps d'antenne des chaînes en 1996 [1]

%

	Information	Magazines et documentaires	Films	Téléfilms et séries	Musique et divertissement	Sport	Autres émissions	Total
Chaînes publiques	14,2	29,5	6,9	23,6	12,1	4,2	9,5	100,0
Chaînes privées	9,1	12,8	3,3	38,2	20,6	2,9	13,1	100,0
Canal +	4,2	15,7	46,5	13,0	3,0	13,9	3,7	100,0
Total	10,7	21,3	12,0	27,2	13,7	5,3	9,8	100,0
Total en heures	5 238	10 376	5 854	13 245	6 683	2 592	4 804	48 792

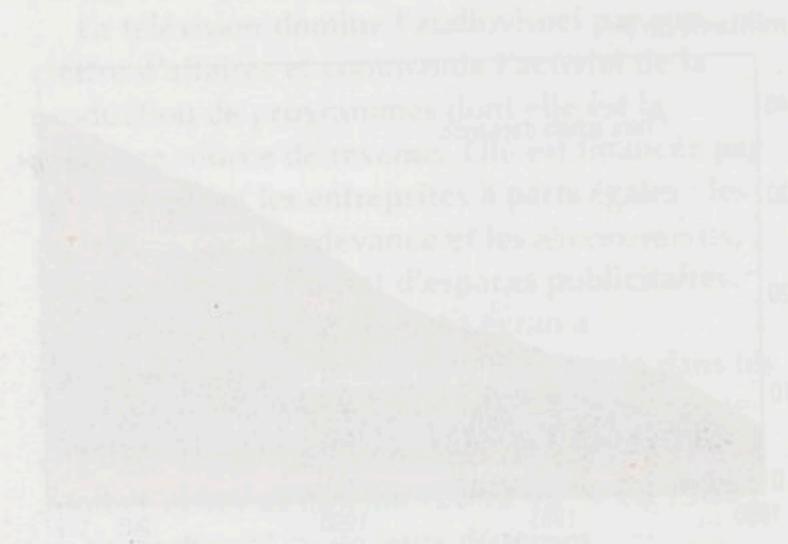
Panorama du cinéma dans quelques pays en 1996 [2]

	Union européenne	Espagne	France	Italie	Allemagne	Royaume-Uni	États-Unis	Japon
Longs métrages produits	650	91	134	99	64	121	570	278
Spectateurs en millions	697,0	104,2	136,7	95,5	132,9	123,8	1 265,0	119,6
Fréquentation moyenne par habitant	1,9	2,6	2,3	1,7	1,6	2,1	4,8	1,0
Part du cinéma national en % des recettes	19,0	9,3	37,3	24,9	15,3	12,8	98,0	36,3
Part du cinéma américain en % des recettes	70,0	78,3	54,7	59,7	75,1	81,7	98,0	60,5

Le secteur tertiaire

Le secteur de l'audiovisuel 1970-1995

Le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance remarquable depuis la fin des années 1970. Cette croissance est essentiellement due à la télévision, qui a vu son audience augmenter de manière constante. Les entreprises du secteur ont investi massivement dans la production de programmes et dans l'achat d'espaces publicitaires. La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services.



La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services. Les entreprises du secteur ont investi massivement dans la production de programmes et dans l'achat d'espaces publicitaires. La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services.

Année	Production de programmes (Mds F)	Consommation de services (Mds F)
1970	10	5
1975	15	8
1980	25	15
1985	40	25
1990	60	40
1995	80	55

Le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance remarquable depuis la fin des années 1970. Cette croissance est essentiellement due à la télévision, qui a vu son audience augmenter de manière constante. Les entreprises du secteur ont investi massivement dans la production de programmes et dans l'achat d'espaces publicitaires. La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services.

DEFINITIONS

Code	Description
101	Production de programmes
102	Production de services
103	Production de biens matériels
104	Production de biens immatériels
105	Production de biens culturels
106	Production de biens éducatifs
107	Production de biens scientifiques
108	Production de biens artistiques
109	Production de biens sportifs
110	Production de biens ludiques
111	Production de biens religieux
112	Production de biens politiques
113	Production de biens sociaux
114	Production de biens économiques
115	Production de biens juridiques
116	Production de biens médicaux
117	Production de biens techniques
118	Production de biens scientifiques
119	Production de biens artistiques
120	Production de biens sportifs
121	Production de biens ludiques
122	Production de biens religieux
123	Production de biens politiques
124	Production de biens sociaux
125	Production de biens économiques
126	Production de biens juridiques
127	Production de biens médicaux
128	Production de biens techniques
129	Production de biens scientifiques
130	Production de biens artistiques



Le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance remarquable depuis la fin des années 1970. Cette croissance est essentiellement due à la télévision, qui a vu son audience augmenter de manière constante. Les entreprises du secteur ont investi massivement dans la production de programmes et dans l'achat d'espaces publicitaires. La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services.

Année	Production de programmes (Mds F)	Consommation de services (Mds F)
1970	10	5
1975	15	8
1980	25	15
1985	40	25
1990	60	40
1995	80	55

Le secteur de l'audiovisuel a connu une croissance remarquable depuis la fin des années 1970. Cette croissance est essentiellement due à la télévision, qui a vu son audience augmenter de manière constante. Les entreprises du secteur ont investi massivement dans la production de programmes et dans l'achat d'espaces publicitaires. La télévision a également été multipliée par deux depuis 1970, ce qui a entraîné une augmentation de la production de programmes et de la consommation de services.

Échanges extérieurs

ÉCHANGES EXTÉRIEURS

19) échanges extérieurs

PRÉSENTATION

Les échanges extérieurs de la France se sont fortement développés depuis la fin de la seconde guerre mondiale. La part dans le PIB des exportations comme celle des importations a doublé depuis les années 50. Le solde des échanges est devenu très excédentaire à partir des années 90, après les déficits consécutifs aux chocs pétroliers [3].

En 1997, le solde des échanges de *biens et services* de la France avec l'étranger, sa *capacité de financement*, a enregistré un excédent record de 256 Mds de F, soit 3,2 % du PIB. Cette amélioration s'explique par la progression générale de toutes les composantes du solde extérieur.

L'excédent du commerce de biens a de nouveau vivement progressé (149,7 Mds après 65,7 Mds en 1996). En volume, le taux de croissance des exportations (13,4 %) est le plus élevé depuis 1973.

Pour la sixième année consécutive, l'excédent des échanges de *services* (hors tourisme) progresse (105 Mds de F après 86 Mds en 1996). Cette amélioration s'explique par la forte croissance, pour la deuxième année consécutive, du solde positif des services rendus aux entreprises (61 Mds de F après 51 Mds en 1996). Le déficit des services d'assurance s'est réduit. L'excédent de l'ensemble des services de transport s'est amélioré, retrouvant son niveau de 1995, malgré la faible croissance des recettes de transport maritime (+ 1,7 %).

Après deux années consécutives de repli, l'excédent touristique augmente de 12 Mds de F. L'appréciation du dollar et de la livre sterling favorisant les séjours des Américains et des Anglais, et la reprise de l'activité économique dans certains pays du Nord de l'Europe, ont contribué à la forte progression des recettes. Ainsi, la France se place en troisième position du palmarès des pays d'accueil des touristes étrangers derrière les États-Unis et l'Italie, l'Espagne occupant la quatrième place.

Après une dégradation en 1996, le déficit des opérations de répartition s'est réduit de 27 Mds de F. L'essentiel de ce mouvement s'explique par l'évolution du solde des intérêts et dividendes qui devient excédentaire (3,8 Mds) après plusieurs années de déficit. L'amélioration, depuis plusieurs années, de la *position extérieure* de la France, a poussé les résidents à investir à l'étranger, d'où une forte croissance des revenus liés à ces investissements (+ 25 %) [2].

DÉFINITIONS

- **Biens et services.** Les échanges extérieurs de la France sont repris dans la balance des biens et services. Elle inclut les services qui ne figurent pas dans la *balance commerciale*.
- **Importations CAF.** Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (coût, assurance, fret) ; au prix du produit lui-même, sont ajoutés les frais de transport et d'assurance qui ont été nécessaires pour l'amener à la frontière française.
- **Exportations FAB.** Les exportations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures FAB (franco à bord) ; les frais de transport jusqu'à la frontière française sont inclus, à l'exclusion de ceux qui sont encourus hors du territoire national pour acheminer la marchandise jusqu'au destinataire.
- **Position extérieure.** La position extérieure d'un pays est mesurée par le solde des créances et des engagements des résidents vis-à-vis des non-résidents.
- **Taux de couverture.** Voir définition au mot clé 19-2.
- **Correction territoriale.** Elle représente les dépenses des résidents à l'étranger moins les dépenses des non-résidents en France.
- **OCDE.** Voir définition au mot-clé 19.3.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Annuaire statistique du commerce international*, ONU.
- *Commerce extérieur par produits*, OCDE.
- Eurostat : *Annuaire statistique du commerce extérieur, annuel ; Annuaire statistique 1958-1995, 1997 ; Statistiques mensuelles*.
- *Statistiques du commerce extérieur de la France*, direction générale des Douanes et des Droits indirects, annuel.

- « Le commerce extérieur de la France en 1997 », *Les Notes Bleues de Bercy*, ministère de l'Économie, des Finances et de l'industrie, n° 137, juin 1998.

SOURCES

- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 05-03, 05-04, 05-05.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1997 », *INSEE-Première*, n° 589, juin 1998.
- [3] « Un demi-siècle d'échanges extérieurs », *INSEE-Première*, n° 495, novembre 1996.

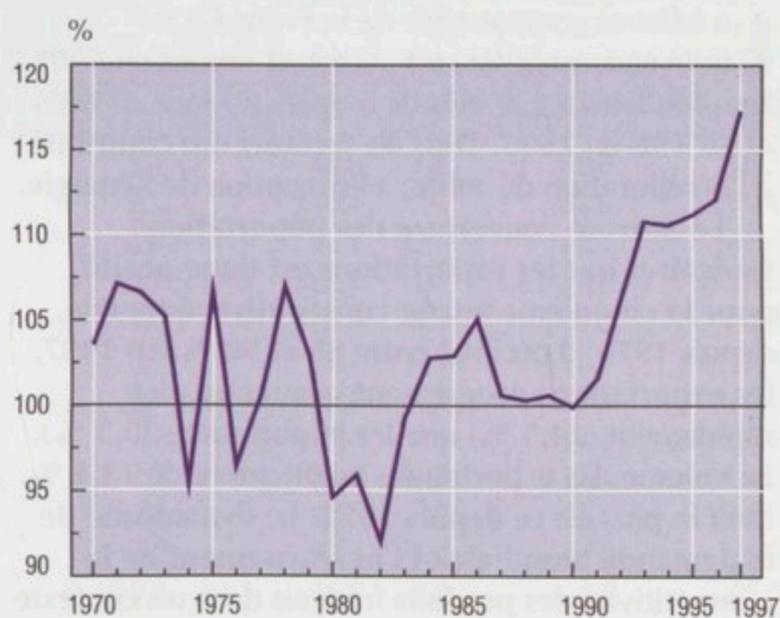
Solde des échanges extérieurs de la France métropolitaine en 1996 et 1997 [2]

milliards de francs

	1996	1997
Biens CAF-FAB	65,7	149,7
Par produits :		
Agriculture	24,9	29,0
Industries agricoles et alimentaires	31,7	39,9
Énergie	-77,8	-85,9
Biens intermédiaires	-1,9	2,1
Biens d'équipement professionnel	66,1	97,0
Biens d'équipement ménager	-6,1	-5,3
Matériel de transport terrestre	30,1	68,5
Biens de consommation courante	-1,3	4,4
Par zone géographique :		
Union européenne	28,9	89,3
dont : Union monétaire	2,2	39,7
OCDE hors UE	-22,9	-21,2
Reste du monde	59,7	81,6
Tourisme	54,0	66,2
Services hors tourisme	85,8	104,7
dont : Récupération	2,9	2,6
Transports	26,0	27,6
Télécommunications	0,9	-0,2
Services rendus aux entreprises	51,1	61,1
Enseignement et recherche	6,7	6,4
Services d'assurances	-4,1	-2,7
Organismes financiers	2,9	9,9
Opérations de répartition	-91,8	-65,0
dont : Rémunérations des salariés	4,6	10,1
Impôts sur la production et les importations*	-55,1	-56,4
Subventions	53,5	52,9
Coopération internationale courante**	-65,6	-70,6
Revenus de la propriété	-33,2	3,8
Primes nettes d'assurances	-3,4	-4,9
Indemnité d'assurances	12,1	11,4
Transferts courants	14,3	9,2
Autres transferts en capital	-1,2	0,2
Capacité de financement	113,7	255,6

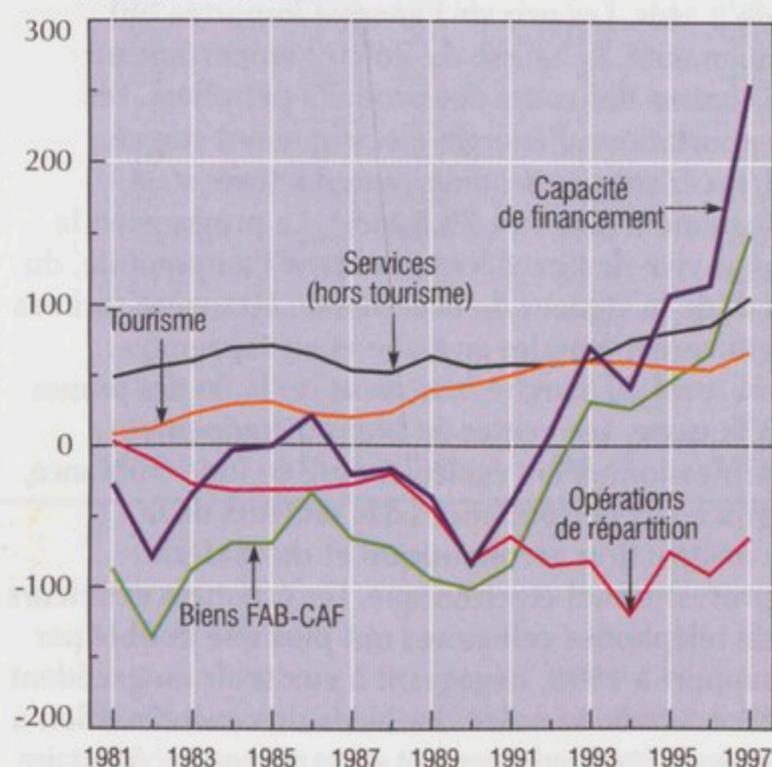
* Y c. TVA communautaire. ** Y c. la contribution de la France au budget communautaire (« 4^e ressource », fixée en fonction du PNB).

Évolution du taux de couverture en valeur de l'ensemble des biens et services [1]



Soldes des opérations non financières entre la France métropolitaine et l'étranger [2]

milliards de francs



Importations et exportations de la France par groupe de produits* [1]

milliards de F

	Importations CAF				Exportations FAB			
	1985	1990	1996	1997	1985	1990	1996	1997
Agriculture, sylviculture, pêche	50,6	50,6	55,2	58,9	74,3	85,1	80,1	87,9
Industries agricoles et alimentaires	71,4	89,0	109,9	116,1	77,2	105,6	141,6	156,0
Énergie	219,1	124,5	117,2	129,6	37,2	31,2	39,4	43,8
Biens intermédiaires	236,6	330,0	353,0	387,9	241,5	287,3	351,1	390,0
Biens d'équipement professionnel	177,4	306,0	362,7	419,6	234,7	311,3	428,8	516,7
Biens d'équipement ménager	18,1	33,8	32,9	34,1	9,4	19,7	26,8	28,8
Matériels de transport terrestre	69,2	132,1	168,4	160,7	101,9	157,3	198,5	229,2
Biens de consommation courante	128,4	207,8	231,5	256,6	125,2	175,6	230,2	260,9
Transports et télécommunications	27,4	35,3	35,5	40,4	55,8	59,5	62,4	67,8
Services marchands	46,0	51,2	78,2	90,1	88,1	86,4	138,9	160,1
Services d'assurances et des org. financiers	7,0	42,9	57,4	57,7	7,1	39,3	55,7	64,9
Correction territoriale	41,4	66,6	90,3	96,3	71,5	109,7	144,2	162,4
Total	1 092,6	1 469,8	1 692,2	1 848,0	1 123,9	1 468,0	1 897,7	2 168,5

* Y compris le matériel militaire.

échanges extérieurs

PRÉSENTATION

La **balance commerciale** de la France a de nouveau enregistré un excédent record en 1997. Le solde atteint 150 Mds de F, après 66 Mds en 1996 et 46 Mds en 1995. Tous les secteurs ont contribué à l'amélioration du solde, à l'exception de l'énergie.

Le **taux de couverture** des importations françaises par les exportations est donc positif pour la cinquième année consécutive alors que, depuis 1970, il oscillait entre 85 et 98 %. En 1997, les exportations progressent beaucoup plus rapidement (14,5 %) que les importations (9,3 %). En volume, les exportations augmentent de 13,4 %, taux le plus élevé depuis 1973. Le dynamisme de la demande mondiale et l'accroissement de la compétitivité des produits français dans un contexte de change favorable expliquent cette évolution.

L'**excédent des produits agricoles** s'améliore de 12 Mds, avec une vive progression des ventes de vins, d'oléagineux et de viande fraîche. Le **solde énergétique** a enregistré une nouvelle dégradation de 8 Mds. Les prix de l'énergie importée ont augmenté, la hausse du dollar l'emportant sur la baisse des cours des produits pétroliers. Les exportations d'énergie électrique ont stagné. L'**excédent des produits manufacturés** s'est fortement accru (+ 79,8 Mds). La progression la plus vive de l'excédent concerne l'automobile, du fait de la vigueur de la demande étrangère (primes gouvernementales en Italie et en Espagne) et du recul du marché français après la fin des primes à la casse. Les ventes de biens d'équipement professionnel ont également été en forte croissance, grâce aux performances des secteurs de la construction aéronautique et du matériel professionnel électronique. Les échanges extérieurs de téléphones cellulaires ont plus que doublé par rapport à 1996, dégageant à eux seuls un excédent de 4,5 Mds. Le solde des biens de consommation a poursuivi son redressement et est devenu excédentaire pour la première fois depuis 1978 : les exportations ont eu une croissance plus rapide (+ 13,3 %) que les importations (+ 10,8 %), en particulier pour les produits pharmaceutiques [2].

DÉFINITIONS

- **Balance commerciale.** Dans les échanges extérieurs, la balance commerciale ne prend en compte que les biens, les services étant exclus. La Comptabilité nationale procède à l'évaluation dans la nomenclature d'activités et de produits (NAP) des importations et des exportations de biens à partir des statistiques douanières de marchandises. Des correctifs sont apportés à celles-ci : d'une part, les échanges se rapportant à la récupération sont déduits des flux douaniers, d'autre part, on y ajoute ceux de matériel militaire ainsi que l'avitaillement des navires et des avions.
- **Taux de couverture.** Rapport de la valeur des exportations (E) divisées par celle des importations (I) relatives au même produit ou ensemble de produits, ou au même pays. Le taux de couverture est le rapport E/I alors que le solde du commerce extérieur est la différence E-I.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Le commerce extérieur agro-alimentaire de la France et de l'Union européenne », *INSEE-Première*, n° 540, septembre 1997.
- « Le commerce extérieur industriel de la France », *Synthèses*, Statistique publique, n° 12-13, novembre 1997.
- « Le commerce extérieur français dans le commerce mondial », *L'état de l'industrie française - Rapport 1997*, Commission permanente de concertation pour l'industrie, Secrétariat d'État à l'Industrie, 1997.

- « Dix ans de commerce extérieur, statistiques douanières : 1983-1993 », *Les Notes Bleues de Bercy*, n° 46, septembre 1994.

SOURCES

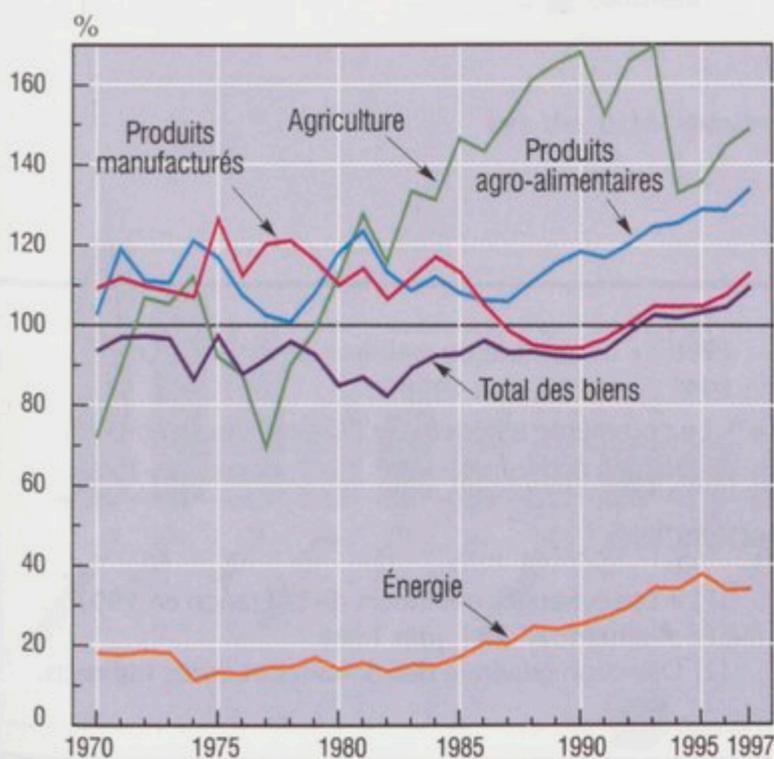
- [1] « Comptes et indicateurs économiques de 1997 », *INSEE-Résultats*, série « Économie générale », n° 165-166-167, juin 1998, tabl. 05.03, 05-04, 05.05.
- [2] « Les échanges extérieurs de la France en 1997 », *INSEE-Première*, n° 589, juin 1998.

BALANCE COMMERCIALE 19.2

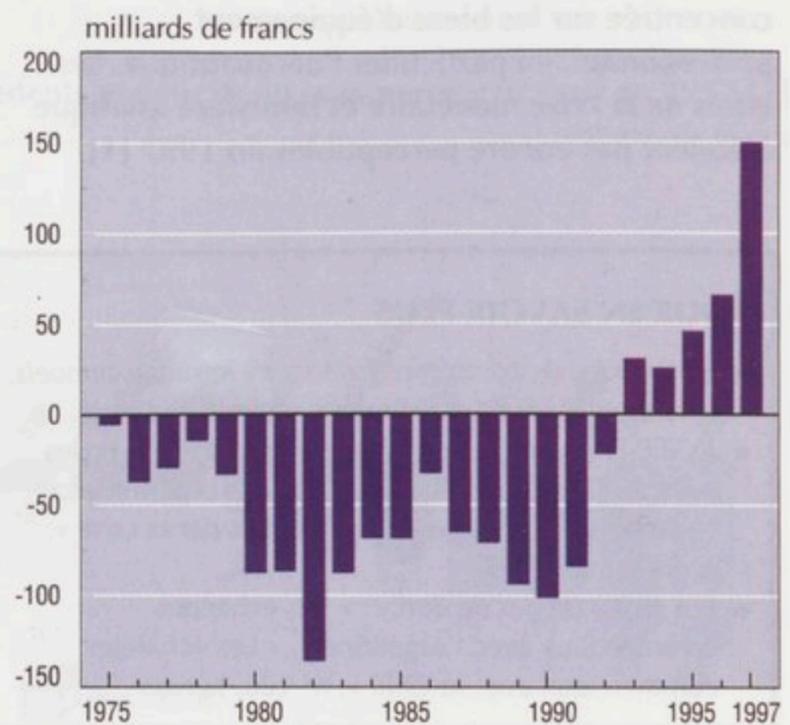
Balance commerciale (biens FAB/CAF) de la France en 1997 [1]

Produits en NAP	Exportations FAB		Importations CAF		Solde milliards de F	Taux de couverture FAB/CAF %
	milliards de F	%	milliards de F	%		
Produits de l'agriculture, sylviculture, pêche	87,9	5,1	58,9	3,8	29,0	149,2
Produits des industries agricoles et alimentaires	156,0	9,1	116,1	7,4	39,9	134,4
<i>soit : viandes et produits laitiers</i>	55,3	3,2	33,2	2,1	22,1	166,6
<i>autres produits</i>	100,7	5,9	82,9	5,3	17,8	121,5
Produits énergétiques	43,8	2,6	129,7	8,3	-85,9	33,8
<i>soit : combustibles minéraux solides et coke</i>	0,4	0,0	5,4	0,3	-5,0	7,4
<i>pétrole brut et raffiné, gaz naturel</i>	24,8	1,4	123,0	7,9	-98,2	20,2
<i>électricité, gaz et eau</i>	18,6	1,1	1,3	0,1	17,3	1 430,8
Biens intermédiaires	390,0	22,8	387,9	24,8	2,1	100,5
<i>soit : minerais et métaux ferreux</i>	54,4	3,2	45,5	2,9	8,9	119,6
<i>minerais et métaux non ferreux</i>	38,2	2,2	53,1	3,4	-14,9	71,9
<i>matériaux de construction et céramique</i>	15,1	0,9	15,9	1,0	-0,8	95,0
<i>produits de l'industrie du verre</i>	15,9	0,9	11,1	0,7	4,8	143,2
<i>produits chimiques de base et fibres synthétiques</i>	133,2	7,8	126,4	8,1	6,8	105,4
<i>fonderie et travail des métaux</i>	43,2	2,5	40,7	2,6	2,5	106,1
<i>papier, carton</i>	34,8	2,0	44,3	2,8	-9,5	78,6
<i>caoutchouc et matières plastiques</i>	55,2	3,2	50,9	3,3	4,3	108,4
Biens d'équipement professionnel	516,7	30,2	419,7	26,8	97,0	123,1
<i>soit : produits de la mécanique et matériel de précision</i>	164,4	9,6	149,6	9,6	14,8	109,9
<i>matériels électriques et électroniques professionnels</i>	221,5	12,9	212,8	13,6	8,7	104,1
<i>construction navale, aéronautique et armement</i>	130,8	7,6	57,3	3,7	73,5	228,3
Biens d'équipement ménager	28,8	1,7	34,1	2,2	-5,3	84,5
Automobiles et matériels de transport terrestre	229,2	13,4	160,7	10,3	68,5	142,6
Biens de consommation courante	260,9	15,2	256,5	16,4	4,4	101,7
<i>soit : produits de la parachimie et de la pharmacie</i>	114,4	6,7	63,3	4,0	51,1	180,7
<i>produits textiles et habillement</i>	76,3	4,5	100,3	6,4	-24,0	76,1
<i>cuirs et chaussures</i>	15,2	0,9	24,7	1,6	-9,5	61,5
<i>bois, meubles et produits des industries diverses</i>	40,4	2,4	51,1	3,3	-10,7	79,1
<i>presse et édition</i>	14,6	0,9	17,1	1,1	-2,5	85,4
Total (données de la Comptabilité nationale)	1 713,3	100,0	1 563,6	100,0	149,7	109,6

Taux de couverture en valeur par groupe de produits [1]



Évolution du solde de la balance commerciale (FAB/CAF) [1]



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

En 1997, l'Union européenne reste de loin le premier partenaire de la France et la principale source de son excédent. Cependant, les échanges se sont développés à un rythme plus rapide avec les pays tiers.

L'excédent avec les pays de l'Union européenne s'est amélioré de 60 Mds de F. La consolidation de la croissance dans les pays de l'Union et le taux de change favorable (hausse de la lire et de la livre) ont dynamisé les exportations, en particulier dans les secteurs de l'automobile et de l'équipement professionnel. La progression des exportations a été vive vers le Royaume-Uni (+ 21 %) et l'Espagne (+ 14 %), pays avec lesquels la France a enregistré ses plus gros excédents. L'évolution est plus modérée avec la Belgique et surtout l'Allemagne (+ 4 %). À l'exception des biens d'équipement professionnel, les importations d'origine communautaire ont progressé modérément (+ 6,7 %), l'automobile étant en net recul (- 6 %).

Le déficit avec les autres pays de l'OCDE est resté stable, avec des flux d'échange en vive croissance. Malgré la progression de nos exportations (+ 25 %), le commerce extérieur avec les États-Unis présente le déficit bilatéral le plus élevé. Le déficit avec le Japon s'est aggravé, l'augmentation de nos exportations (+ 4 %) étant limitée par la stagnation de la demande intérieure de ce pays.

Le solde avec les *pays de l'Est* est devenu excédentaire, grâce à la forte croissance des exportations (+ 30 %) stimulées par les ventes de biens d'équipement professionnel et d'automobiles.

Nos échanges avec les *pays* en développement rapide d'Asie représentent environ 6 % de notre commerce, à l'importation comme à l'exportation. Le solde avec ces pays est redevenu excédentaire en 1997, avec là aussi des exportations très dynamiques (+ 36 %). L'amélioration a été concentrée sur les biens d'équipement professionnel, en particulier l'aéronautique. Les effets de la crise monétaire et boursière asiatique n'étaient pas encore perceptibles fin 1997 [1].

DÉFINITIONS

- **OCDE.** L'Organisation de coopération et de développement économiques, qui a succédé à l'OECE, fondée pour gérer l'aide américaine d'après-guerre (plan Marshall), comprend en plus des pays de l'Union européenne (UE), les pays de l'Europe occidentale (Islande, Norvège, Suisse, Turquie), en Amérique, les États-Unis, le Canada et le Mexique, en Océanie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et, en Asie, le Japon.
- **Pays d'Asie.** Pays d'Asie nouvellement industrialisés : Chine, Corée du sud, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Singapour, Taïwan, Thaïlande.
- **Pays de l'Est.** Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République Tchèque, République Slovaque, ex-URSS.
- **CAF-FAB.** Voir la définition au mot-clé 19.1.

POUR EN SAVOIR PLUS

- *Statistiques du commerce extérieur - Résultats annuels*, Direction générale des douanes et droits indirects.
- *INSEE-Première* : « Les échanges industriels avec les pays de l'Est », n° 534, juillet 1997 ; « Le commerce extérieur avec les pays d'Asie touchés par la crise », n° 583, mai 1998.
- *Les Notes Bleues de Bercy* : « Les échanges commerciaux avec l'Argentine », « Les échanges commerciaux avec le Chili », n° 126, janvier

1998 ; « Le commerce extérieur de la France en 1997 », n° 137, juin 1998.

- « Le commerce extérieur de l'Union européenne », *Problèmes économiques*, n° 2547, décembre 1997.

SOURCES

[1] « Les échanges extérieurs de la France en 1997 », *INSEE-Première*, n° 589, juin 1998.

[2] Direction générale des douanes et droits indirects.

CLIENTS ET FOURNISSEURS 19.3

Les principaux partenaires commerciaux de la France en 1997 [1]

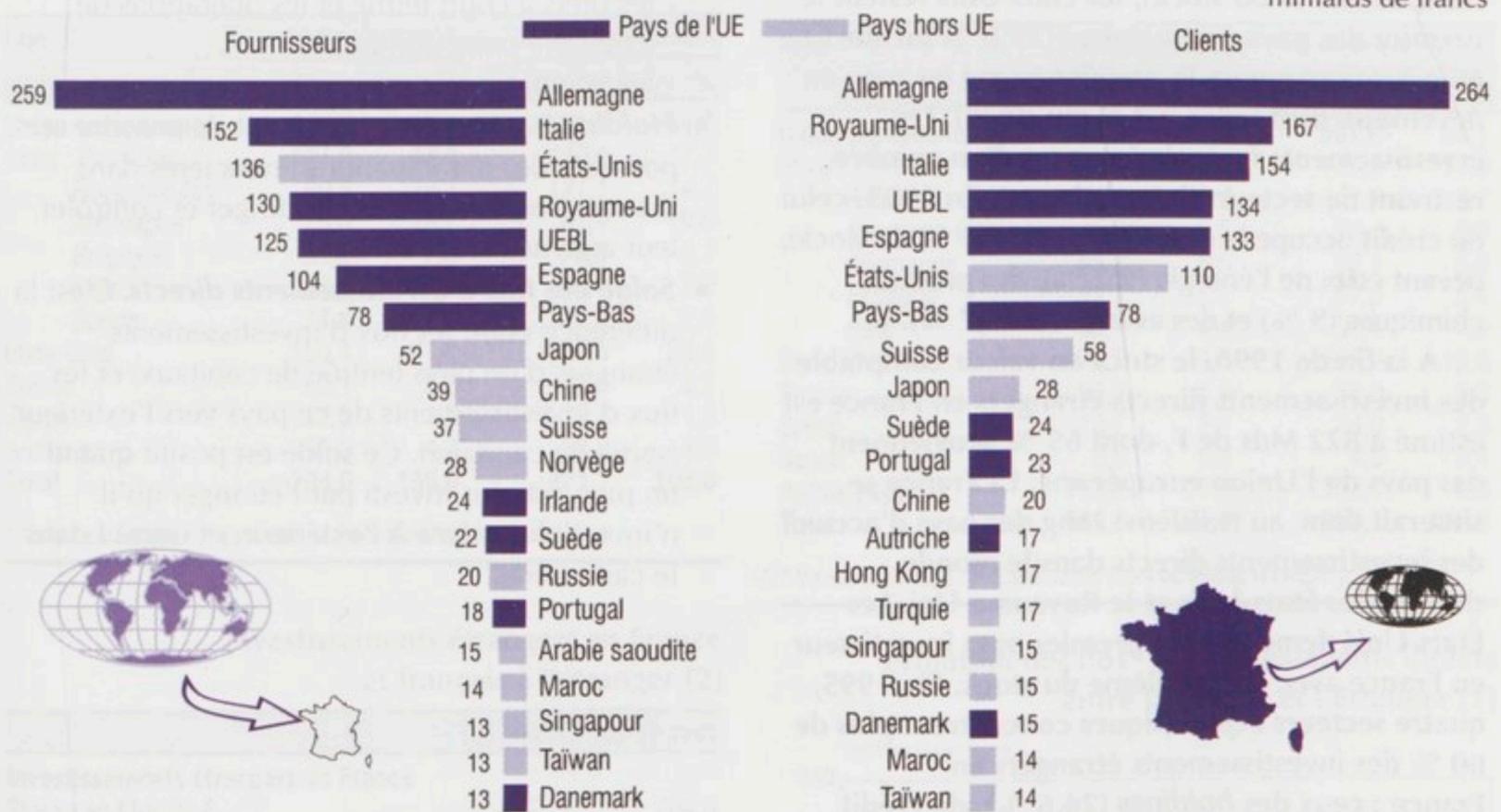
milliards de francs

	Exportations*	Importations**	Solde	Rappel solde 1996
Union Européenne	1 048,6	959,3	89,3	28,9
Allemagne	263,7	259,2	4,5	3,4
Belgique et Luxembourg	133,7	125,5	8,2	3,6
Espagne	133,1	103,7	29,4	17,3
Italie	153,8	152,5	1,3	-10,8
Pays-Bas	77,8	78,2	-0,4	-7,5
Royaume-Uni	167,5	130,0	37,5	19,2
OCDE hors Union européenne	261,0	282,2	-21,2	-22,9
Suisse	58,1	36,9	21,2	21,6
Etats-Unis	110,3	136,3	-26,0	-26,8
Japon	28,5	52,1	-23,6	-18,8
Reste du monde	403,7	322,1	81,6	59,7
Chine	20,0	38,7	-18,7	-18,7
Ensemble	1 713,3	1 563,6	149,7	65,7

* de biens (FAB). ** de biens (CAF).

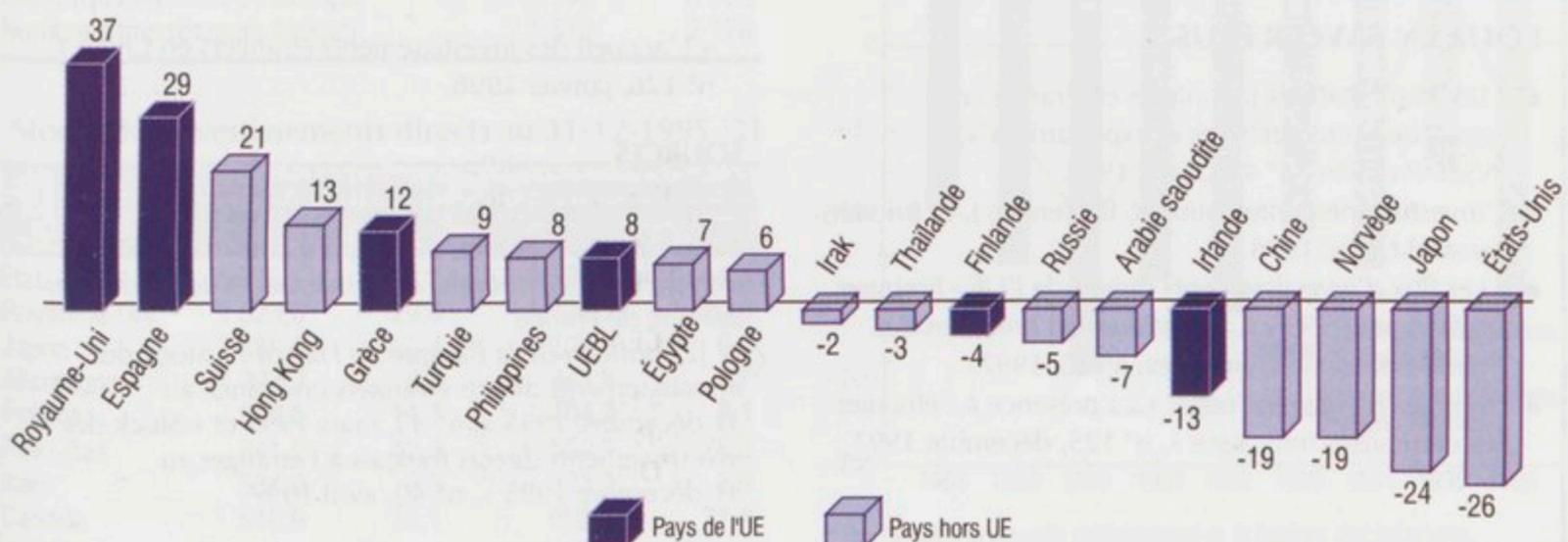
Les 20 premiers fournisseurs et les 20 premiers clients de la France en 1997 [2]

milliards de francs



Les dix principaux excédents et déficits du commerce extérieur en 1997 [2]

milliards de francs



19 échanges extérieurs

PRÉSENTATION

Le solde des flux d'investissements directs entre la France et l'étranger, après avoir atteint un excédent de 39,6 Mds de F en 1995, devient débiteur de 43,3 Mds en 1996, suite à des investissements français à l'étranger plus importants que ceux en provenance de l'étranger. En terme de flux, la France retrouverait ainsi le rang de troisième investisseur mondial à l'étranger (après les États-Unis, le Royaume-Uni et peu avant l'Allemagne).

À la fin de 1996, le stock en valeur comptable des investissements directs français à l'étranger est estimé à 1 052 Mds de F. La France se situerait au cinquième rang mondial des pays investisseurs derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et l'Allemagne. Si l'Union européenne demeure le lieu d'accueil privilégié des investissements français (54 % du stock), les États-Unis restent le premier des pays destinataires (19,6 % du stock) et le Brésil demeure le premier parmi les pays en développement (avec 2,3 % du stock). Les investissements français émanent d'un nombre restreint de secteurs économiques : fin 1995, celui du crédit occupe la première place (21 % du stock), devant ceux de l'énergie (9,2 %), des produits chimiques (9 %) et des assurances (8,7 %).

À la fin de 1996, le stock en valeur comptable des investissements directs étrangers en France est estimé à 822 Mds de F, dont 65 % proviennent des pays de l'Union européenne. La France se situerait donc au troisième rang des pays d'accueil des investissements directs dans le monde, derrière les États-Unis et le Royaume-Uni. Les États-Unis demeurent le premier pays investisseur en France avec le cinquième du stock. Fin 1995, quatre secteurs économiques concentrent plus de 60 % des investissements étrangers en France : ceux des holdings (24,6 %), du crédit (16,6 %), des produits chimiques (10,9 %) et de la récupération, réparation, commerce (9,6 %) [1] [2].

DÉFINITIONS

- **Stock en valeur comptable des investissements directs.** C'est le stock d'investissements des entreprises. Il est calculé en valeur comptable par opposition à la valeur de marché (qui prend en compte la fluctuation des cours des actions en Bourse). Il ne prend en considération que les filiales directes.
- **Investissement direct.** Il comprend :
 - la création à l'étranger d'une unité ayant une autonomie ou d'une succursale ;
 - l'acquisition de 10 % ou plus du capital social d'une entreprise ;
 - les investissements immobiliers ;
 - les prêts à long terme (plus d'un an d'échéance initiale) entre maisons-mères et filiales ;mais aussi, depuis 1996 (avec rétropolation sur les années antérieures) :
 - les prêts à court terme et les opérations de trésorerie entre affiliés ;
 - les bénéfiques réinvestis.
- **Holding.** Société dont l'objet est de prendre et posséder des participations financières dans d'autres sociétés afin de les diriger et contrôler leur activité.
- **Solde des flux d'investissements directs.** C'est la différence entre les flux d'investissements étrangers d'un pays (entrée de capitaux) et les flux d'investissements de ce pays vers l'extérieur (sortie de capitaux). Ce solde est positif quand un pays est plus investi par l'étranger qu'il n'investit lui-même à l'extérieur, et négatif dans le cas inverse.

POUR EN SAVOIR PLUS

- « Les implantations japonaises en France : des entreprises commerciales et exportatrices », *INSEE-Première*, n° 418, août 1996.
- *L'investissement international*, D. Tersen, J.-L. Bricout, Armand Colin, 1996.
- « Les flux d'investissements directs de l'UE - Premiers résultats pour 1996 », *Statistiques en bref*, Eurostat, Thème Économie et finances, n° 20, 1997.
- *Les notes bleues de Bercy* : « La présence à l'étranger des entreprises françaises », n° 125, décembre 1997 ;

« L'accueil des investissements étrangers en Chine », n° 126, janvier 1998.

SOURCES

[1] « La balance des paiements et la position extérieure de la France 1996 », Rapport Annuel du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Banque de France.

[2] *Bulletin de la Banque de France* : « Stock des investissements directs étrangers en France au 31 décembre 1995 », n° 39, mars 1997 et « Stock des investissements directs français à l'étranger au 31 décembre 1995 », n° 40, avril 1997.

INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX 19.4

Principaux pays d'origine des flux* d'investissements directs étrangers en France [1]

milliards de F

Pays	1995		1996	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	76,0	62,4	85,2	72,4
dont : Royaume-Uni	25,9	21,3	21,6	18,4
Belgique	8,5	7,0	19,8	16,8
Pays-Bas	23,1	19,0	19,7	16,8
Allemagne	13,3	10,9	7,0	6,0
Italie	2,4	2,0	4,6	3,9
Suède	1,1	0,9	6,5	5,5
États-Unis	28,0	23,0	17,1	14,5
Suisse	6,8	5,6	9,8	8,3
Autres pays	11,0	9,0	5,6	4,8
Total	121,8	100,0	117,7	100,0

* Hors bénéficiaires réinvestis : soit - 3,6 Mds de F en 1995 et - 5,4 Mds en 1996.

Répartition géographique du stock* des investissements directs étrangers en France [1]

milliards de F

Pays	31 décembre 1995		31 décembre 1996**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	446,2	63,4	531,4	64,7
dont : Pays-Bas	121,2	17,2	140,9	17,1
Royaume-Uni	99,5	14,1	121,1	14,7
Allemagne	75,0	10,7	81,9	10,0
Belgique	55,2	7,8	75,0	9,1
Italie	54,5	7,7	59,1	7,2
Suède	17,4	2,5	23,9	2,9
États-Unis	150,4	21,4	167,5	20,4
Suisse	62,1	8,8	71,8	8,7
Japon	12,3	1,7	12,8	1,6
Autres pays	33,0	4,7	38,2	4,6
Total	704,0	100,0	821,7	100,0

* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéficiaires réinvestis).

Investissements étrangers en France et français à l'étranger [2]

	31-12-1989	31-12-1995
Investissements étrangers en France		
Stocks en Mds de F	350,3	704,0
Entreprises françaises investies	5 497	8 892
Nombre d'investisseurs étrangers	8 351	10 427
Investissements français à l'étranger		
Stocks en Mds de F	436,5	903,5
Entreprises investies à l'étranger	6 106	8 682
Nombre d'investisseurs français	1 573	2 126

Stocks des investissements directs au 31-12-1995 [2]

	Investissements à l'étranger		Inv. en provenance de l'étranger	
	Milliards de F	%/PIB	Milliards de F	%/PIB
États-Unis	6 375,5	18,3	4 994,1	14,3
Royaume-Uni	1 623,6	29,6	1 142,1	20,8
Japon	1 589,0	6,4	104,7	0,4
Allemagne	1 007,2	8,3	441,8	3,7
France	903,5	11,7	704,0	9,1
Pays-Bas	841,2	42,5	559,9	28,3
Italie	534,9	9,8	323,3	5,9
Canada	510,9	18,1	603,3	21,4

Principaux pays destinataires des flux* d'investissements directs français à l'étranger [1]

milliards de F

Pays	1995		1996	
	Flux	%	Flux	%
Union européenne	- 58,9	62,7	- 75,8	51,0
dont : Belgique	- 11,2	11,9	- 16,9	11,4
Allemagne	- 10,0	10,6	- 13,4	9,0
Pays-Bas	- 13,6	14,5	- 11,9	8,0
Italie	- 7,8	8,3	- 11,3	7,6
Royaume-Uni	- 8,9	9,5	- 8,5	5,7
États-Unis	- 21,9	23,3	- 29,7	20,0
Brésil	0,4	- 0,4	- 5,3	3,6
Australie	- 4,4	4,7	- 5,3	3,6
Suisse	8,9	- 9,5	- 2,7	1,8
Autres pays	- 18,0	19,2	- 29,8	20,1
Total	- 93,9	100,0	- 148,6	100,0

* Hors bénéficiaires réinvestis : soit 15,3 Mds de F en 1995 et - 7 Mds en 1996.

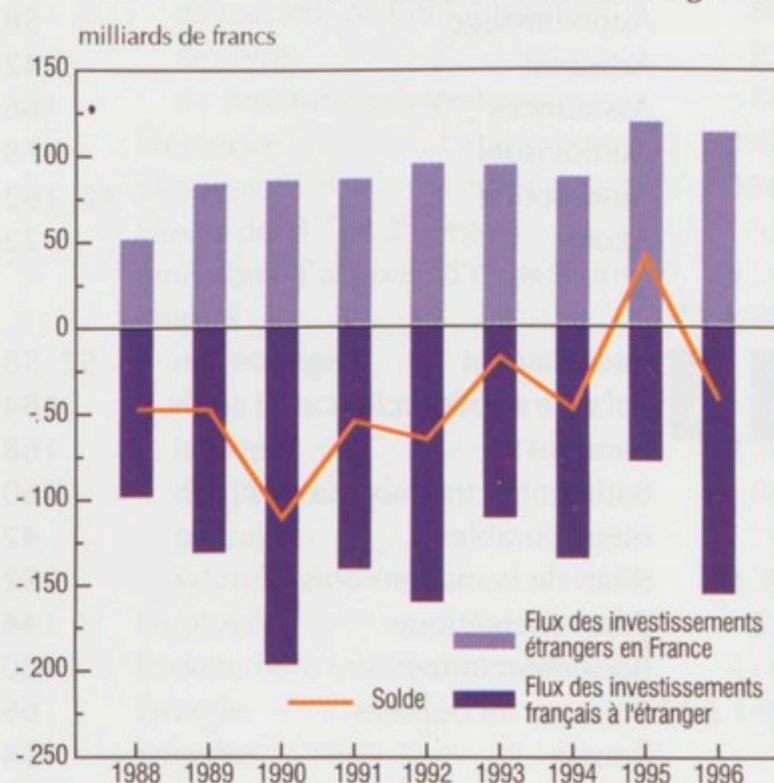
Répartition géographique du stock* des investissements directs français à l'étranger [1]

milliards de F

Pays	31 décembre 1995		31 décembre 1996**	
	Stocks	%	Stocks	%
Union européenne	493,4	54,6	569,3	54,1
dont : Pays-Bas	135,6	15,0	147,6	14,0
Belgique	84,9	9,4	101,8	9,7
Royaume-Uni	85,9	9,5	94,4	9,0
Allemagne	49,7	5,5	63,1	6,0
Espagne	51,7	5,7	57,0	5,4
Italie	40,1	4,4	51,4	4,9
États-Unis	176,5	19,5	206,2	19,6
Suisse	53,3	5,9	56,0	5,3
Brésil	18,7	2,1	24,0	2,3
Japon	3,5	0,4	4,5	0,4
Autres pays	158,1	17,5	192,1	18,3
Total	903,5	100,0	1 052,1	100,0

* Valeur comptable. ** Estimations (hors bénéficiaires réinvestis).

Évolution des flux* d'investissements directs entre la France et l'étranger [1]



* Établis selon la nouvelle méthodologie de la Balance des paiements.

Commerce extérieur	182, 184
des IAA	156
de la pêche	154
de produits agricoles	152
Commune, commune urbaine	18
Communauté des États indépendants (CEI)	146
Compagnies d'assurance	168
Comptes spéciaux du Trésor	116
Concentration économique	134
Condamnations, condamnés	68
Conditions d'emploi	76
Conditions de travail	78
Confort du logement	48
Congélateur	42
Consommation	40 à 47
Construction	
automobile	162
bâtiment	158
Contrats emplois consolidés	76
Contrats emploi-solidarité (CES)	76
Contrats initiative-emploi (CIE)	76
Contribution pour le remboursement de la dette sociale (CRDS)	96
Contribution sociale généralisée (CSG)	96, 118
Contribution à la croissance du PIB	104
Conurbation	16
Cotisations sociales	96, 118
Couple	28
Courants migratoires	34
Courrier	170
Coût salarial	90
Création d'entreprises	138
Crédit	110
Criminalité	68
Crise de la "vache folle"	152
Critères de convergence	124
Croissance - Productivité	104
Culture - Loisirs - Sports	46
Cultures marines	154

D DEA, DESS, DEUG, DEUST	56
Décès (causes)	32, 60
Décharges	22
Déchets (industriels, ménagers)	22
Déclaration annuelle de données sociales (DADS)	86
Défense (effectifs)	80
Déficit public	116, 124
Délits	68
Départements	12
Départements et territoires d'outre-mer	14
Dépendance (alcool, tabac, drogue)	66
Dépense(s)	
d'aide sociale	98
budgétaires de l'État	120
de consommation	40

culturelles et de loisirs	46
d'éducation	54
pour l'emploi	76
d'investissement	122
de loisir	46
nationale d'environnement	22
de protection sociale	96
de recherche et de développement	176
de santé	64
Dette publique	116, 122, 124
Diplôme	58, 84
Divorces	26
Données générales (commerce extérieur)	182
Dotation	
générale de décentralisation	122
globale d'équipement	122
globale de fonctionnement (DGF)	122
Dow-Jones	114
Drogue	66
Durée et conditions de travail	78
DUT	56

E Eaux de baignade (qualité)	20
Échanges extérieurs	182 à 189
Écoles	
d'ingénieurs	56
privées	52
publiques	52
Économie générale	102 à 109
Ectasy	66
Effectifs	
des branches	130
budgétaires	80
de l'enseignement	56
salariés	130
Effet	
de carrière ou GVT " positif "	88
de serre	22
de structure (salaires)	86
Électricité	148
Élevages	150
Élèves des 1 ^{er} et 2 ^e degrés	52
Émissions d'actions, d'obligations	114
Emploi	72 à 85
des étrangers	82
de la Fonction publique	80
intérieur	130
des jeunes	84
précaire	76
salarié	130
Employés	36
Endettement intérieur total	110
Énergie	144 à 149
Enquête	
annuelle d'entreprise (EAE)	156, 158, 166
emploi	74, 82

logement	48	Fonction publique	
loyers et charges	48, 50	emploi	80
santé	64	salaires	88
Enseignants	54	Fonds commun de placement (FCP)	114
Enseignement	52 à 59	Football	46
élémentaire	52	Forêt	20
préélémentaire	52	Formation	
secondaire	52	brute de capital fixe (FBCF)	102
supérieur	56	continue	58
technique	52	Formes particulières d'emploi	84
Entreprises		Fumeurs	66
artisanales	142		
européennes	132		
françaises	134		
industrielles	140, 158	H Gaz	148
publiques	136	Gazole	146
Environnement	20 à 23	Génération (âges)	24
Épargne (taux)	112	Golf	46
Équipements		Grand magasin	164
des ménages	42	Grandes cultures	150
de santé	62	Grandes entreprises françaises	134 à 136
Équitation	46	Grève (jours)	78
Espaces naturels protégés	20	Groupes d'entreprises	132
Espérance de vie	32	Guadeloupe	14
Établissements		Guichets bancaires	168
de crédit	168	Guyane	14
de santé	62	GVT	88
scolaires	52 à 56		
État civil	24		
État de l'environnement	20	H Habitat	20, 48
État matrimonial	26	HLM	50, 160
Étrangers	26	Haschisch	66
Étudiant	54, 56	Holding	188
Euro	124	Hôpitaux (publics et privés)	62
Évolution de la population	12	Hypermarché	164
Évolution de salaire	86, 88		
Excédent			
brut d'exploitation (EBE)	140	I Immatriculations (automobiles)	162
naturel	34	Immeubles collectifs	48
touristique	182	Immigration	34
Exploitations agricoles	150	Importations	182
Exportations	182 à 186	Impôts	
		directs et indirects	118
H Facteurs	170	locaux	122
Famille	28, 96	de solidarité sur la fortune (ISF)	118
monoparentale	28	Indépendance énergétique (taux)	144
Fécondité	10 24 30	Index BT, TP	160
par âge	30	Indexation (Loi Neiertz)	108
Fédérations sportives	46	Indicateur conjoncturel de fécondité	30
Financement (logement)	50	Indice	
Finances publiques	116 à 125	boursier	114
Finances publiques locales	122	du coût de la construction (ICC)	50
Fiscalité locale	122	des prix à la consommation, IPCH	108
Flotte (transports de marchandises)	174	du prix des loyers	50
Flotte de pêche	154	des prix des produits agricoles	
		à la production	106

de prix de vente industriels	106
de salaire à structure constante	86
Industrie - Construction	158 à 163
Industrie	
agricoles et alimentaires	130, 156
automobile	162
manufacturière	130, 158
Infirmiers, infirmières	62, 88
Inflation	108
Institut monétaire européen	124
Instituteurs	54, 88
Institut universitaire de technologie (IUT)	56
Intérêt (taux)	110
Interruptions volontaires de grossesse (IVG)	60
Investissements FBCF	160
Investissements internationaux	188

J Jeunes (emploi)	84
Jeux de hasard	46
Judo	46
Justice	68 et 69

L Lave-linge	42
Lave-vaisselle	42
Licence	56
Licenciés sportifs	46
Lits d'hôpitaux	62
Livraisons de produits agricoles	152
Locataires	50
Logement	48 à 51
collectif	160
commencé	160
individuel	160
neuf	48
occasionnel	48
vacant	48
Loi	
de finances	116
de privatisation	136
Loisirs	46
Loto	46
Loyers	50

M Maastricht (traité)	124
Magnétoscopes	40
Maisons individuelles	48
Maîtrise	56
Majorité qualifiée	124
Maladies	60
Marché automobile	162
Marchés financiers	110, 114
Mariages	26
Martinique	14
Masse monétaire	140
Maxidiscompte	164

Mayotte	14
Médecins	62
Médicaments	64
Ménage	28
consommation, équipement	40 à 48
consommation, revenus	102
revenus	92
structure	28
Micro-ondes	42
Micro-ordinateur	42
Minimum	
mensuel garanti dans la Fonction	
publique	90
vieillesse	92, 94
Monnaie - Marchés financiers	110 à 115
Monnaie unique	124
Mortalité	32, 60
infantile (taux)	32
Mouvement migratoire	34
Multi-équipement	42

N Naissances	30, 34
hors mariage	30
Natalité (taux)	14, 30
Nationalisation	136
Nationalité (taux de chômage selon)	82
Nationalité française (acquisitions)	34
Navigation fluviale	174
Niveau de formation	56, 58, 84
Nomenclature	
d'activités française (NAF/NES)	158
des professions et des catégories	
socioprofessionnelles (PCS)	36
Non-salariés	130, 142, 166
Non-titulaires	80
Nouvelle-Calédonie	14
Numéris	170
Numerus clausus	62
Nuptialité (taux)	26

O Obligations	114
OCDE	182, 186
OCRTIS	66
Occupation physique du territoire	20
OFDT	66
OPCVM	110, 114
OPEP	146
Opérations de répartition	182
Ordures ménagères	22
Ouvriers	36
Ozone	22

P Panel communautaire des ménages	28
Parc national, régional	20
Part des chômeurs	84

Part de marché (commerce)	164	Productivité	104
Patrimoine	112	horaire apparente du travail	104
Pauvreté	92	Produit intérieur brut (PIB)	102, 104
Pavillon (maritime)	174	Professeurs	54
Pays		Professions	36
d'Asie	186	Professions intermédiaires	36
de l'Est	186	Projection de population	24
de la mer du Nord	144, 146	Propriétaires	50
du monde	10	Protection de l'environnement	22
Pêches maritimes	154	Protection sociale	96
Pensions (retraites)	94	Publiphones à cartes	170
Personnes âgées	24	Pyramide des âges	24
Personne de référence de la famille	28		
Petites et moyennes entreprises (PME)	140	Q Quantités débarquées (pêche)	154
Petites et moyennes entreprises industrielles (PMI)	140	Quotient de nuptialité	26
Pétrole	146		
Pharmaciens	62	R Radiomessagerie	170
Pièces de logement (nombre)	48	Réactivation d'entreprises	138
Plantes industrielles	152	Recensement de la population	24
PMU	46	Recherche et Développement (R & D)	176
Politique agricole commune (PAC)	150, 152	Redevance TV	178
Politique de l'emploi	76	Régime général (retraite)	94
Pollution	22	Régimes de sécurité sociale	96
Polynésie française	14	Régions	12
Pondération (Indice des prix)	108	Repas à l'extérieur	40
Population	24 à 37	Répertoire	
active	72, 74	des entreprises contrôlées	
active occupée	74	majoritairement par l'État	136
par âge	24	informatique des métiers (RIM)	142
étrangère	34	Sirene	138
immigrée	34	Répondeur	42
mondiale	10	Reprise d'entreprises	138
pénale	68	Reproduction (Taux brut)	30
scolaire	52	Réserves naturelles	20
totale	34	Réserves de pétrole " prouvées "	146
urbaine	16	Résidences principales et secondaires	48
Ports	172, 174	Résultats économiques de l'année	102
Poste et télécommunications	170	Retraites	94
Pouvoir d'achat		Retraités	36, 94
des retraites	94	Réunion	14
des revenus	92	Revenus	86 à 99
des salaires	86, 90	agricoles	150
du smic	90	des ménages	92
Prélèvements obligatoires	118	minimum d'insertion (RMI)	92
Prestations sociales	96	primaire	92
Privatisation	136	Risque industriel	22
Prix		Russie	10
à la consommation	108		
moyen des logements	50	S Saint-Pierre-et-Miquelon	14
à la production	106	Salaire	
relatif du tabac	66	des entreprises	86
Production	102	de la Fonction publique	88
des branches	128	Santé	60 à 67
de produits agricoles	152	SBF 120	114
industrielle	128, 158	SBF 250	114
d'énergie	144 à 148		

Scolarisation (taux de)	52	Territoires d'outre-mer	14
Sèche-linge	42	Titulaires	80
Secteur tertiaire	164 à 179	Tourisme	44, 182
Secteur	132	Toxicomanie	66
audiovisuel	178	Trafic	
d'entreprise	130	aérien	172
primaire, secondaire, tertiaire	128, 130	de marchandises	174
public d'entreprises	136	de passagers (maritimes)	172
Services		SNCF	172
marchands, non marchands	128	Traitement indiciaire brut	88
marchands non financiers	166	Transports	
Seuil		aériens	172
de déclenchement du Smic	90	collectifs	172
de pauvreté	92	ferroviaires	174
Sida	60	de marchandises	174
Smic	90	maritimes	174
Société d'investissement à capital variable (SICAV)	114	routiers	174
Solde des flux d'investissements internationaux	188	de voyageurs	172
Sociétés et quasi-sociétés, entreprises individuelles (SQS-EI) non financières	104	Travail (conditions)	78
Solde migratoire	12, 34	Travailleurs étrangers	82
Sous-emploi	78		
Sports	46	U Union économique et monétaire	124
Stocks de bureaux, de logements	160	Unités urbaines	18
Superficie (pays, départements)	10, 12	Université (effectifs)	56
Superficie Agricole Utilisée (SAU)	150	Urbanisation (taux)	16
Supermarché	164		
Surdose (drogue)	66	V Vacances	44
Surface boisée	20	Valeur ajoutée	102, 104, 128, 142, 166
Survie des entreprises (taux)	138	Véhicules utilitaires	162
Système monétaire européen	124	Vertébrés	20
		Vidéo	178
		Villes	
T Tabac	66	de France	18
Taille		du monde	16
des entreprises	132	Vins	40, 66, 152
des exploitations agricoles	150	Voiture particulière	42, 162, 172
Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	118	Vols	68
Télécartes	170	Voyages	44, 172
Télécommunications	170		
Télématique	170	W Wallis-et-Futuna	14
Téléphone mobile	170		
Téléviseur	42	Y Yaourts	40
Télévision	46, 178	Yougoslavie	10
Temps partiel	78, 84		
Terres agricoles	20	Z Zone euro	124
Territoire	10 à 18		

Adresses utiles

1. ADMINISTRATIONS

- Premier ministre** Délégation Interministérielle au Revenu Minimum d'Insertion
7, place des cinq martyrs du lycée Buffon,
75707 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 36 90 10.
- Agriculture et Pêche** Service central des Enquêtes et Études statistiques (Scees),
4, avenue de Saint-Mandé, 75570 Paris Cedex 12. Tél. : 01 49 55 85 76.
www.agriculture.gouv.fr
- Aménagement du territoire
et Environnement** Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR),
20, avenue de Ségur, 75302 Paris 07 SP. Tél. : 01 42 19 20 21.
www.environnement.gouv.fr
- Culture et Communication** Direction de l'Administration générale,
Département des Études et de la Prospective,
2, rue Jean-Lantier, 75001 Paris. Tél. : 01 40 15 73 00.
www.culture.fr
- Défense** Service d'Information et de Relations publiques des Armées (Sirpa),
1, place Joffre, 75007 Paris. Tél. : 01 44 42 30 11.
- Économie, Finances et Industrie** Direction de la Communication,
Direction de la Prévision,
Direction des Relations économiques extérieures (DREE),
139, rue de Bercy, 75572 Paris Cedex 12. Tél. : 01 40 04 04 04.
www.finances.gouv.fr
- Direction générale des Douanes et Droits indirects,
Sous-direction de l'Informatique, des Statistiques et des Études
économiques,
8, rue de la Tour-des-Dames, 75436 Paris Cedex 09. Tél. : 01 55 07 42 25.
- Direction de l'Artisanat,
24, rue de l'Université, 75700 Paris. Tél. : 01 43 19 24 24.
www.pme-commerce-artisanat.gouv.fr
- Observatoire de l'Énergie,
99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 32 84.
- Direction du Gaz, de l'Électricité et du Charbon (DIGEC),
97-99, rue de Grenelle, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Service des Statistiques industrielles (SESSI),
20, avenue de Ségur, 75353 Paris 07 SP. Tél. : 01 43 19 36 36.
- Éducation nationale,
Recherche et Technologie** Direction de la Programmation et du Développement (DPD),
Sous-direction des Études statistiques,
58, boulevard du lycée, 92170 Vanves. Tél. : 01 40 65 72 80.
www.education.gouv.fr
- Direction générale de la Recherche et de la Technologie,
1, rue Descartes, 75231 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 35 35.
- Emploi et Solidarité** Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des
Statistiques (DARES),
20 bis, rue d'Estrées, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 38 22 52.

Équipement, Transports et Logement

Service des Statistiques, des Études et des Systèmes d'information (SESI)
11, place des cinq martyrs du lycée Buffon, 75696 Paris Cedex 14,
Tél : 01 44 36 90 57.
www.travail.gouv.fr

Direction des Affaires économiques et internationales (DAEI),
Service économique et statistique,
Sous-direction de l'Observation statistique de la construction,
Sous-direction de l'Observation statistique des transports,
Tour Pascal B, 92055 Paris La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.
www.equipement.gouv.fr

Direction du Tourisme,
2, rue Linois, 75740 Paris Cedex 15. Tél : 01 44 37 36 00.

Direction générale de l'Aviation civile (DGAC),
48, rue Camille-Desmoulins, 92452 Issy-les-Moulineaux.
Tél. : 01 41 09 43 21.

Direction du Transport maritime, des ports et du littoral,
3, place de Fontenoy, 75700 Paris 07 SP. Tél. : 01 44 49 86 01.

Direction de la Sécurité et de la Circulation routières,
92055 La Défense Cedex. Tél. : 01 40 81 21 22.

Intérieur

Direction générale des Collectivités locales (DGCL),
2, place des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.
www.interieur.gouv.fr

Direction centrale de la Police judiciaire, Interpol
11, rue des Saussaies, 75800 Paris. Tél. : 01 49 27 49 27.

Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants,
place Beauvau, 75800 Paris Cedex 08. Tél. : 01 49 27 49 27.

Jeunesse et Sports

Direction de l'Administration générale,
78, rue Olivier-de-Serres, 75739 Paris Cedex 15. Tél. : 01 40 45 90 00.
www.jeunesse-sports.gouv.fr

Justice

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement,
Sous-direction de la Statistique, des Études et de la Documentation,
7, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 01 44 77 60 60.
www.justice.gouv.fr

2. AUTRES ORGANISMES PUBLICS

ADEME

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie,
27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15. Tél. : 01 47 65 20 00.
www.ademe.fr

BDF

Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs, 75049 Paris Cedex 01.
Tél. : 01 42 92 42 92.
www.banque-france.fr

CEPED

Centre français sur la Population et le Développement,
15, rue de l'école de médecine, 75006 Paris. Tél. : 01 44 41 82 30.

CEREQ

Centre d'études et de recherche sur les qualifications,
10, place de la Joliette, BP 176, 13474 Marseille Cedex 02.
Tél. : 04 91 13 28 28.
www.cereq.fr

- CNAF** Caisse nationale des allocations familiales,
23, rue Daviel, 75634 Paris Cedex 13. Tél. : 01 45 65 52 52.
- CNAM** Conservatoire national des arts et métiers,
292, rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 01 40 27 20 00.
- CNAMTS** Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés,
66, avenue du Maine, 75694 Paris Cedex 14. Tél. : 01 42 79 30 30.
- CNAV** Caisse nationale d'assurance-vieillesse,
110, avenue de Flandre, 75019 Paris. Tél. : 01 40 05 51 10.
- CNDP** Centre national de documentation pédagogique,
29, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05. Tél. : 01 46 34 90 00.
www.cndp.fr
- CREDOC** Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie,
142, rue Chevaleret, 75013 Paris. Tél. : 01 40 77 85 10.
- EDF** Électricité de France, Observatoire statistique du système électrique,
CAP Ampère, bâtiment les Patios, 93207 Saint-Denis Cedex.
Tél. : 01 43 69 22 00.
- FRANCE TELECOM** Branche Ressources,
6, place d'Alleray, 75505 Paris Cedex 15. Tél. : 01 44 44 22 22.
www.francetelecom.fr
- IFEN** Institut français de l'Environnement,
61, boulevard Alexandre-Martin, 45058 Orléans Cedex 01.
Tél. : 02 38 79 78 78.
www.ifen.fr
- INED** Institut national d'études démographiques,
133, boulevard Davout, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 01 56 06 20 00.
www.ined.fr
- INSERM** Institut national de la santé et de la recherche médicale,
101, rue de Tolbiac, 75654 Paris Cedex 13. Tél. : 01 44 23 60 00.
- LA POSTE** Direction de la Communication,
4, quai du Point-du-Jour, 92777 Boulogne Billancourt Cedex.
Tél. : 01 41 41 66 66. www.laposte.fr
- OMI** Office des migrations internationales,
44, rue Bague, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 69 53 70.

3. ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- BIT** Bureau international du travail,
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Tél. : 01 45 68 32 50.
- CCE** Commission des communautés européennes,
Sources d'Europe (centre d'information sur l'Europe),
Socle de la Grande Arche, 92054 Paris La Défense.
Tél. : 01 41 25 12 12.
- EUROSTAT** Office statistique des communautés européennes,
Bureau d'information, L 2920 Luxembourg.
Tél. : 00 352 4301 34567.
www.europa.eu.int
- FAO** Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture,
Via delle Terme di Caracalla, Rome, Italie. Tél. : 00 39 657 971.

- FRI** Fédération routière internationale,
63 et 65, rue de Lausanne, 1202 Genève, Suisse.
- OACI** Organisation de l'aviation civile internationale,
3 bis, villa Émile-Bergerat, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex.
Tél. : 01 46 41 85 85.
- OCDE** Organisation de coopération et de développement économiques,
2, rue André-Pascal, 75016 Paris Cedex 16. Tél. : 01 45 24 82 00.
- OMS** Organisation mondiale de la santé,
Palais des Nations, 20 avenue Appia, 1211, CH Genève 27, Suisse.
- ONU** Organisation des Nations unies, centre d'information,
1, rue Miollis, 75015 Paris. Tél. : 01 43 06 48 39.
- PRB** Population Reference Bureau,
1875 Connecticut Ave., NW, Suite 520,
Washington, DC 20009-5728 USA
- UIC** Union internationale des chemins de fer,
16, rue Jean-Rey, 75015 Paris. Tél. : 01 44 49 20 20.

4. ORGANISMES DIVERS

- AFB** Association française des banques,
18, rue La Fayette, 75440 Paris Cedex 09. Tél. : 01 48 00 52 52.
- CCAF** Comité Central des armateurs de France,
47, rue de Monceau, 75008 Paris Cedex 15. Tél. : 01 53 89 52 52.
- CCFA** Comité des constructeurs français d'automobiles,
2, rue de Presbourg, 75008 Paris. Tél. : 01 49 52 51 00.
- CITEPA** Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution
atmosphérique,
10, rue du Faubourg Poissonnière, 75010 Paris. Tél. : 01 44 83 68 83.
- CNC** Centre national de la cinématographie,
12, rue de Lübeck, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 01 44 34 34 40.
- CNP** Chambres des notaires de Paris,
12, avenue Victoria, 75001 Paris. Tél. : 01 44 82 24 00
- CPDP** Comité professionnel du pétrole,
Tour Corosa, 3, rue Eugène-et-Armand-Peugeot, BP 282,
92505 Rueil-Malmaison. Tél. : 01 47 16 94 60.
- DF** La Documentation française, services documentaires,
29, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07. Tél. : 01 40 15 70 00.
www.ladocfrancaise.gouv.fr
- FFSA** Fédération française des sociétés d'assurances,
26, boulevard Haussmann, 75009 Paris. Tél. : 01 42 47 90 00.
- FIOM** Fonds d'intervention et d'organisation des marchés des produits
de la pêche maritime et des cultures marines,
11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris. Tél. : 01 53 00 96 96.

CONSULTEZ

LES DERNIÈRES INFORMATIONS DE L'INSEE...

3615 INSEE

... sur Minitel

1,01 FF la minute

Toutes les informations qui vous sont utiles :

- les indices
- les données statistiques
- les résultats du recensement de la population
- le catalogue de l'INSEE
- l'INSEE dans votre région
- les concours

3617 INSEE

... sur Minitel

5,57 FF la minute

Ce serveur vous offre en plus la possibilité de recevoir par fax les informations statistiques : indices, résultats du recensement (tableaux communaux et cartes départementales).

08 36 68 07 60

... par téléphone

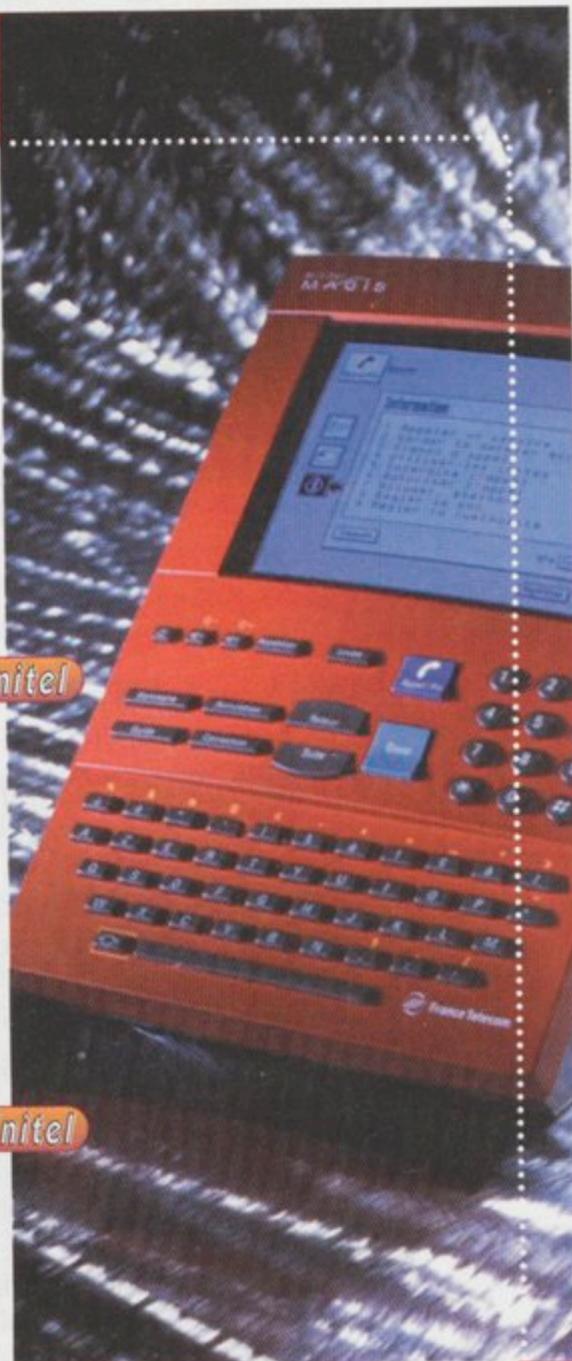
2,23 FF la minute (accessible France entière hors DOM-TOM)

Ce serveur vocal vous indique pour l'année en cours et les deux années précédentes, les indices courants ainsi que les coordonnées complètes des Directions régionales de l'INSEE.

Web. <http://www.insee.fr>



INSEE



"MAGIS" France Télécom - Paris - Direction commerciale

LA FRANCE ET SES RÉGIONS - ÉDITION 1997 - 4^E ÉDITION

L'INSEE VOUS INFORME

24 H SUR 24

au 08 36 68 07 60*

indices, informations,
adresses utiles
(2,23 FF la minute)

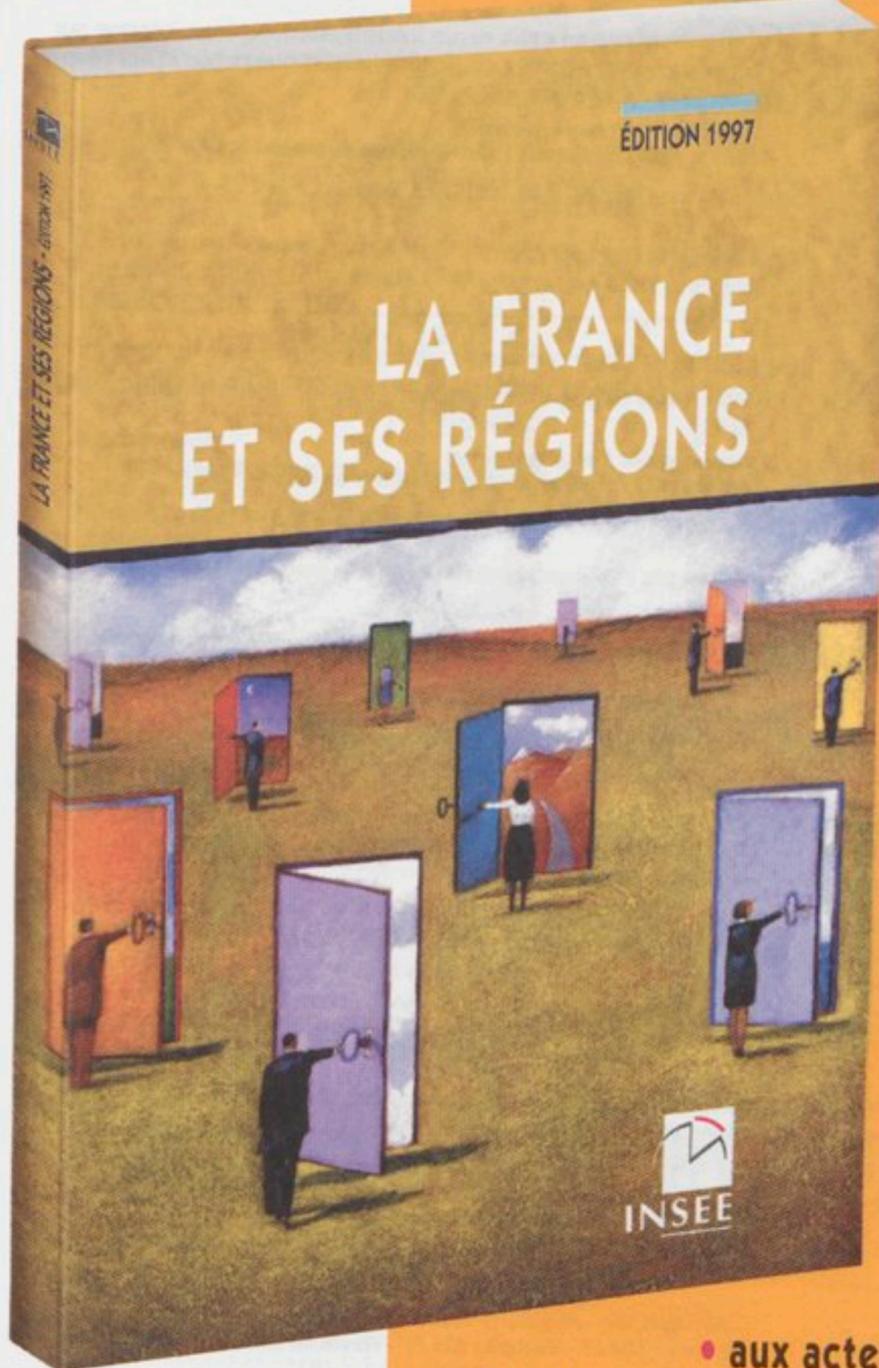
sur Minitel : 3615 INSEE

(1,01 FF la minute)

ou : 3617 INSEE

pour recevoir les informations
statistiques par télécopie
(5,57 FF la minute)

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LES RÉGIONS!



Pour chaque région :

- la situation économique et sociale,
- les spécificités, les forces, les faiblesses,
- 14 grands thèmes étudiés : population, formation, emploi, conditions de vie, santé, pauvreté, développement économique, agriculture, industrie, services, culture, environnement, justice, administrations locales,
- les performances dans le contexte des régions européennes.

Un ouvrage indispensable :

- aux enseignants et aux étudiants pour connaître les réalités régionales,
- aux chefs d'entreprises pour une gestion plus performante de leurs implantations locales,
- aux acteurs locaux pour guider leurs décisions,
- et à chacun d'entre nous pour comprendre son environnement.

En vente en librairie,
dans les Directions
Régionales de l'INSEE
ou par correspondance à :
Service Vente par correspondance
INSEE - Info Service
195, rue de Bercy - Tour Gamma A
75582 Paris Cedex 12
et sur Minitel :
3615 INSEE (1,01 FF la minute)

Diffuseur Distributeur
Saint-Germain Services Paris

250 pages

format 16 x 24 cm : **89 FF***

*majoré des frais d'expédition : France 15FF par envoi - Etranger 30FF

RECEVEZ GRATUITEMENT LE CATALOGUE DES PRODUITS ET SERVICES DE L'INSEE

• en écrivant à : INSEE - DG - Unité Communication Externe - Timbre H533- (ASFa)
18, Boulevard Adolphe Pinard - 75675 Paris - CEDEX 14



creation

Février 1997



TARIF 1998

LES PUBLICATIONS

L'INFORMATION SUR L'INFORMATION

INSEE ACTUALITES

"INSEE ACTUALITÉS magazine" est un catalogue trimestriel des nouveautés de l'INSEE : publications, banques de données... ; il est adressé à toute personne ou organisme désireux de suivre l'actualité de l'INSEE.

Abonnement gratuit sur simple demande à :
Insee - Direction générale
Abonnement à Insee Actualités - Timbre H533
18 bd A. Pinard - 75675 Paris cedex 14

BLOC-NOTES DE INSEE INFO SERVICE

A la fois un répertoire et un guide de l'information économique. Le "thème du mois" fournit des repères sur un sujet d'actualité.

Abonnement 1 an (11 numéros)
France : 185 FF - Europe : 231 FF - Reste du monde : 351 FF

COURRIER DES STATISTIQUES

Quatre fois par an cette revue interministérielle vous informe sur l'ensemble des activités du système statistique public et sur l'évolution des outils et des méthodes.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 135 FF - Europe : 169 FF - Reste du monde : 234 FF

SCRIBECO

Une revue bibliographique reflet du fonds documentaire de l'INSEE.

Abonnement 1 an (6 numéros)
France : 657 FF - Europe : 821 FF - Reste du monde : 892 FF

LES PÉRIODIQUES

LE BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUE

10 000 séries mensuelles, trimestrielles et annuelles concernant l'ensemble de la vie économique, complétées par les séries rétrospectives des principaux indices et par le bilan démographique.

Abonnement 1 an (12 numéros)
France : 364 FF - Europe : 455 FF - Reste du monde : 584 FF

ÉCONOMIE ET STATISTIQUE

Chaque numéro est un recueil d'articles sur un grand thème du débat social proposant des commentaires, des tableaux et des graphiques ainsi qu'une bibliographie.

Abonnement 1 an (10 numéros)
France : 414 FF - Europe : 518 FF - Reste du monde : 633 FF

ANNALES D'ÉCONOMIE ET DE STATISTIQUE

Ce trimestriel publie des travaux originaux de recherche théorique ou appliquée dans les domaines de l'économie, de l'économétrie et de la statistique.

Abonnement 1 an (4 numéros)
France : 492 FF - Europe : 615 FF - Reste du monde : 658 FF
Pour les particuliers :
France : 178 FF - Europe : 222 FF - Reste du monde : 265 FF

INSEE MÉTHODES

La méthodologie des travaux de l'INSEE et les modèles.

Abonnement (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 103 FF

INSEE PREMIÈRE

Le "4 pages" qui, chaque semaine, présente les analyses et les commentaires des experts de l'INSEE sur un thème de l'actualité économique et sociale.

Abonnement (60 numéros)
France : 530 FF - Europe : 663 FF - Reste du monde : 827 FF

INSEE RÉSULTATS

Cette série présente les résultats détaillés des enquêtes et opérations statistiques menées par l'INSEE. Elle s'articule en 5 thèmes :

Économie générale (20 numéros)
France : 1 454 FF - Europe : 1 818 FF - Reste du monde : 2 075 FF

Démographie - Société (7 numéros)
France : 509 FF - Europe : 636 FF - Reste du monde : 726 FF

Consommation - Modes de vie (10 numéros)
France : 728 FF - Europe : 910 FF - Reste du monde : 1 050 FF

Système productif (15 numéros)
France : 1 091 FF - Europe : 1 364 FF - Reste du monde : 1 557 FF

Emploi - Revenus (18 numéros)
France : 1 308 FF - Europe : 1 635 FF - Reste du monde : 1 860 FF

Ensemble des 5 thèmes (70 numéros)
France : 5 090 FF - Europe : 6 363 FF - Reste du monde : 7 259 FF

L'INSEE DANS VOTRE RÉGION

VOUS Y TROUVEREZ :

- Salle de documentation en libre consultation
- Bureau de vente des publications de l'INSEE
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fonds documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande...



LE SERVICE INSEE 24H/24

08 36 68 07 60 (2,23 F/mn)

- indices
- informations
- adresses

et sur Minitel

36.15 INSEE (1,01F/mn)
36.17 INSEE les informations
directement chez vous par télécopie
(5,57F/mn)

ALSACE

Cité administrative GAUJOT
14, rue du Maréchal Juin,
67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 52 40 40

AQUITAINE

33, rue de Saget,
33076 BORDEAUX CEDEX
Tél. : 05 57 95 04 00

AUVERGNE

3, place Charles de Gaulle, BP 120,
63403 CHAMALIERES CEDEX
Tél. : 04 73 31 82 00

BOURGOGNE

2, rue Hoche, BP 1509,
21035 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 40 67 48

BRETAGNE

"Le Colbert",
36, place du Colombier,
35082 RENNES CEDEX
Tél. : 02 99 29 33 33

CENTRE

43, avenue de Paris, BP 6719,
45067 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 69 53 35

CHAMPAGNE-ARDENNE

1, rue de l'Arbalète,
51079 REIMS CEDEX
Tél. : 03 26 48 61 00

CORSE

Résidence Cardo,
rue des Magnolias,
BP 907,
20700 AJACCIO CEDEX 9
Tél. : 04 95 23 54 50

FRANCHE-COMTÉ

Immeuble "Le Major",
83, rue de Dôle,
BP 1997,
25020 BESANCON CEDEX
Tél. : 03 81 41 61 66

ILE-DE-FRANCE

INSEE Info Service,
accueil, librairie, consultation,
travaux sur mesure et sur rendez-vous
Tour "Gamma A",
195, rue de Bercy,
75582 PARIS CEDEX 12
Tél. : 01 41 17 66 11

Direction Régionale

7, rue Stephenson,
Montigny-le-Bretonneux
78188 ST-QUENTIN-EN-YVELINES CEDEX
Tél. : 01 30 96 90 99

LANGUEDOC-ROUSSILLON

274, allée Henri II de Montmorency,
"Le Polygone",
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Tél. : 04 67 15 71 11

LIMOUSIN

50, avenue Garibaldi,
87031 LIMOGES CEDEX
Tél. : 05 55 45 20 07

LORRAINE

15, rue du Général Hulot, BP 3846,
54029 NANCY CEDEX
Tél. : 03 83 91 85 85

MIDI-PYRÉNÉES

36, rue des 36 ponts,
31054 TOULOUSE CEDEX
Tél. : 05 61 36 61 13

NORD - PAS-DE-CALAIS

130, avenue du Président J.-F. Kennedy,
BP 769, 59034 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 62 86 33

BASSE-NORMANDIE

93-95, rue de Geôle,
14052 CAEN CEDEX
Tél. : 02 31 15 11 11

HAUTE-NORMANDIE

8, quai de la Bourse,
76037 ROUEN CEDEX
Tél. : 02 35 52 49 94

PAYS DE LA LOIRE

105, rue des Français Libres, BP 67401,
44274 NANTES CEDEX 02
Tél. : 02 40 41 79 80

PICARDIE

1, rue Vincent Auriol,
80040 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 39 39

POITOU-CHARENTES

5, rue Sainte Catherine, BP 557
86020 POITIERS CEDEX
Tél. : 05 49 30 01 01

PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR

17, rue Menpenti,
13387 MARSEILLE CEDEX 10
Tél. : 04 91 17 59 50

RHÔNE-ALPES

165, rue Garibaldi, BP 3196,
69401 LYON CEDEX 03,
(Cité administrative de la Part-Dieu)
Tél. : 04 78 63 22 02

EN OUTRE - MER :

ANTILLES-GUYANE

Direction Inter-Régionale
41, rue Bébian
BP 300
97158 POINTE-A-PITRE CEDEX
Tél. : 0 590 21 47 07

GUADELOUPE

Service Régional
Rue Paul Lacavé, BP 96,
97102 BASSE-TERRE
Tél. : 0 590 99 36 36

GUYANE

Service Régional
1, rue Maillard Dumesle, BP 6017,
97306 CAYENNE CEDEX
Tél. : 0 594 31 61 00

MARTINIQUE

Service Régional, Centre Delgrès
Boulevard de la Pointe des Sables
Les Hauts de Dillon, BP 641
97262 FORT DE FRANCE CEDEX
Tél. : 0 596 60 73 60

RÉUNION

Direction Régionale,
15, rue de l'Ecole, BP 13,
97408 ST DENIS MESSAG CEDEX 9
Tél. : 0 262 48 89 21

INSEE - DIRECTION GÉNÉRALE
Unité Communication Externe
Timbre H501 - 18, bd Adolphe-Pinard
75675 Paris Cedex 14 - FRANCE

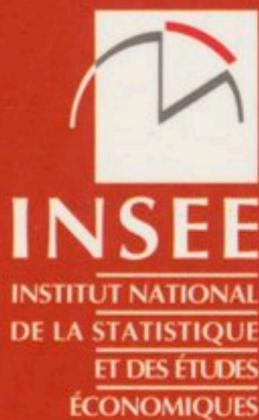
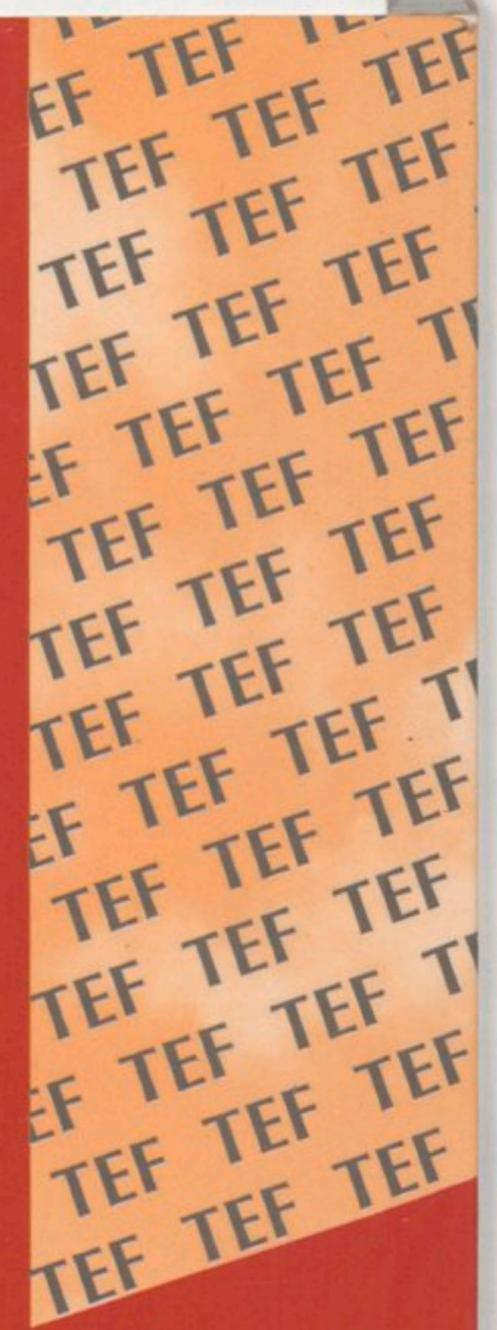


Tél. renseignements : 01 41 17 66 11
Tél. administration : 01 41 17 50 50
IMPRIMERIE NATIONALE



1998-1999

TABLEAUX DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE



Combien les Français consomment-ils de litres d'eaux minérales ?
Quels sont les ménages les mieux équipés en micro-ordinateur et en portable ?
Quelle est l'augmentation du nombre de groupes d'entreprises depuis quinze ans ?
Quel est le nombre de téléphones mobiles achetés par les Français ?
Quel est le pays qui a le taux d'indépendance énergétique le plus élevé ?

Toutes ces questions, et bien d'autres, trouvent leur réponse dans les « Tableaux de l'Économie Française ».

Les données économiques et sociales de la France les plus significatives et les plus récentes, disponibles au 1^{er} juillet 1998, sont rassemblées dans cette mini-encyclopédie.

Elles sont le plus souvent mises en regard des données européennes comparables.

85 thèmes sont abordés, regroupés en 19 chapitres et six grands domaines.

Chaque thème est traité sous forme d'une double page comportant une présentation d'ensemble, les définitions et méthodes, les principaux chiffres ainsi qu'une riche bibliographie.

Les « Tableaux de l'Économie Française » sont un irremplaçable outil d'analyse :

- des thèmes variés, couvrant tous les aspects de la vie économique et sociale,
- des données actualisées et fiables, appuyées sur des séries rétrospectives,
- des commentaires concis et clairs,
- des tableaux pertinents, des graphiques et des cartes évocateurs,
- un index détaillé qui permet de trouver rapidement l'information recherchée.

Ouvrage complet, il sera vite indispensable à ceux qui souhaitent disposer d'une documentation de référence, qu'ils soient enseignants ou étudiants, responsables d'entreprises ou décideurs locaux...

ISSN : 0039-8802 / ISBN : 2-11-066-743-5
CODE SAGE : TEF 98
DIFFUSEUR-DISTRIBUTEUR :
Saint-Germain Services Paris

Août 1998 - Prix : 79 FF



9 782110 667434